







Henri Tubert



LE

GÉNÉRAL DE SONIS

D'APRÈS SES PAPIERS
ET SA CORRESPONDANCE

PAR

M^{GR} BAUNARD

RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

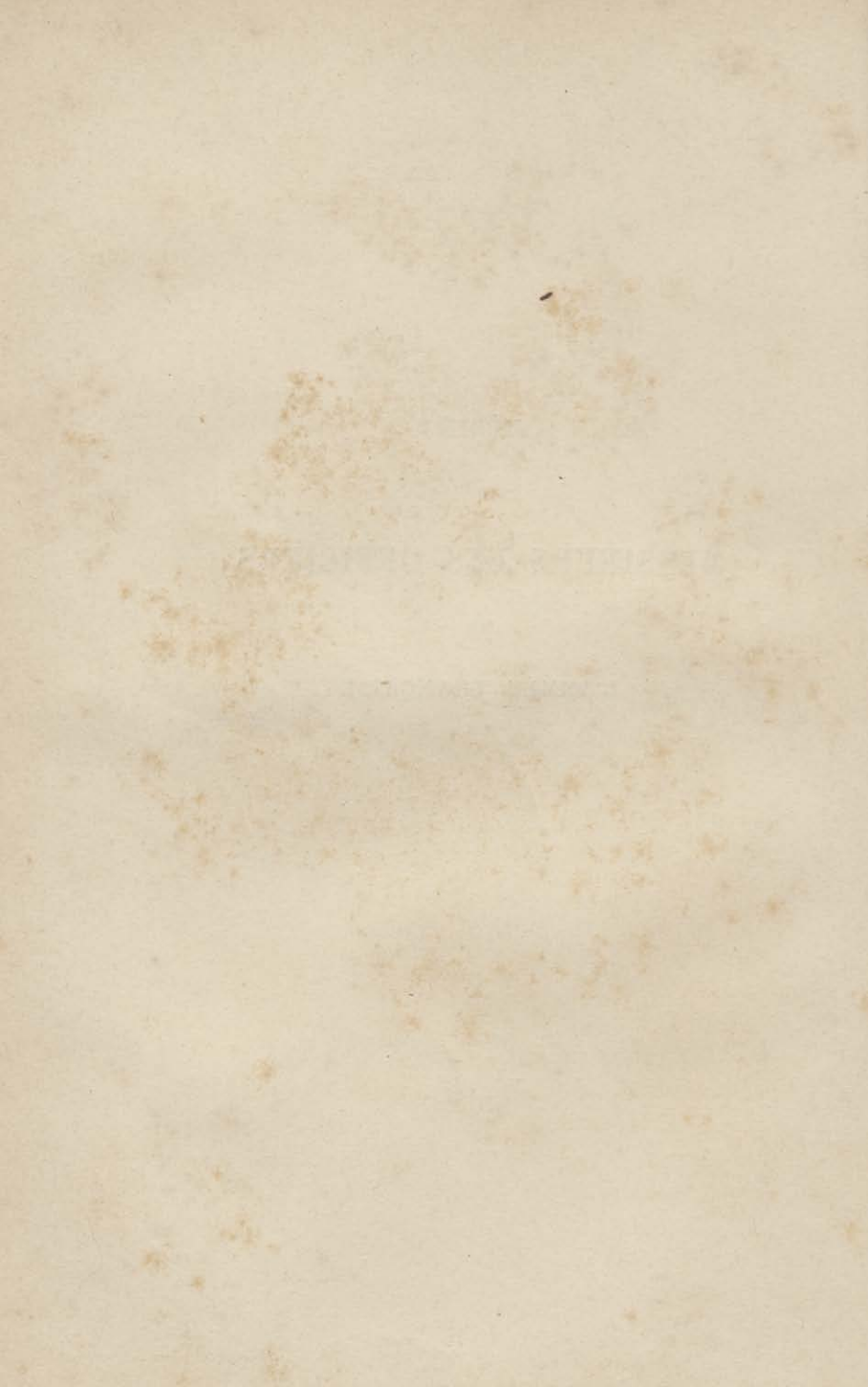
QUARANTE-SEPTIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE
RUE CASSETTE, 15

—
1898

Droits de traduction et de reproduction réservés.

NUMÉRO D'ENTRÉE 14671



PRÉFACE

Lorsque, il y a près de trois ans, le général de Sonis rendit à Dieu sa grande âme, je reçus de sa famille et de ses amis la mission d'écrire sa vie, si on devait l'écrire. Je m'inclinai : il me sembla que l'honneur de Dieu et de la religion m'en faisait un devoir.

Il me fut doux de le remplir. Il est vrai qu'il m'a manqué pour un pareil travail les calmes loisirs nécessaires aux ouvrages d'esprit ; et je n'ai guère pu lui consacrer que mes veilles. Mais il m'en a lui-même payé le prix par avance ; et, au soir des labeurs auxquels m'applique l'œuvre importante dont j'ai le gouvernement, je n'ai pas eu de meilleur repos que l'habituelle et ravissante société de ce grand cœur. Ce me fut plus qu'un repos ; et cet ouvrage, tout consacré à l'édification et au service des âmes, a représenté pour moi une part considérable de ce ministère apostolique hors duquel la vie du prêtre est frappée de stérilité, de tristesse et de mort.

D'ailleurs on me fut secourable ; et je voudrais pouvoir en faire parvenir à tous ceux dont je suis l'obligé mes vives actions de grâces. Outre l'inestimable concours de la famille du général, qui a le premier droit à ma reconnaissance, des sources d'informations me furent ouvertes de toutes parts, et les documents affluèrent, ainsi que les souvenirs. Il m'en vint du foyer et du cloître, du sanctuaire et des camps. Non seulement chacune des garnisons de France où l'officier a laissé une trace de son passage, mais l'Algérie, le désert même, ont porté témoignage de lui : c'était une résurrection glorieuse, et M. de Sonis m'apparut ainsi dans la pleine lumière de sa vie et de ses actes.

Je le vis donc sous ce ciel éclatant des Antilles, où se passa son enfance, et dont il nous a fait lui-même une si vive peinture. Je le vis en France, au collège, à l'École militaire, à Castres, à Paris, à Limoges, dans cette jeunesse chevaleresque où déjà le soldat, le chrétien et l'apôtre entrent d'un pas si résolu dans la carrière. Puis c'est l'Afrique, Alger, Mustapha, Milianah, Blidah, la Kabylie, Orléansville, où Dieu le façonne et l'exerce au combat intérieur, bien autrement terrible que l'assaut livré aux crêtes hérissées de l'Atlas. La campagne d'Italie est l'épisode héroïque qui révèle son nom à la France. Plusieurs de ses frères d'armes, ses frères de cœur aussi, qui avaient marché, combattu, souffert à ses côtés, en ont reconstitué tout le drame à mes yeux ; avec ce mélancolique épilogue du Maroc, où le guerrier se transforme en sœur de Charité,

au chevet de nos mourants, pour le salut de l'âme et du corps des chefs et des soldats. Alors, l'Afrique l'a repris pour dix années encore ; dix années remplies par le commandant supérieur des cercles de Tenez, de Saïda, et surtout de Laghouat, sur les frontières du Sahara, où son nom est demeuré, au bivouac de nos colonnes comme sous la tente des tribus, le synonyme de la justice, de l'intrépidité, de l'intégrité, de la victoire et de l'honneur. Les savants et brillants combats de Metlili et d'Aïn-Madhi l'ont déjà mis en lumière pour de plus hauts commandements, en même temps que de fécondes épreuves et des vertus sublimes l'ont fait grandir pour le sacrifice auquel le Maître absolu de son cœur l'a préparé de loin. C'est pour la France qu'il l'offre sur le champ de bataille de Loigny, dans cette journée inénarrable, moins belle encore cependant que la nuit qui la suit. Il en sort mutilé, mais il en sort consacré. Dieu l'a promu à la dignité de victime, et il en exercera, devant Dieu et pour la France, l'auguste ministère pendant dix-sept ans de souffrances qui furent la consommation suprême de l'holocauste. L'immolation fut complète, généreuse, joyeuse : il a tout livré à Dieu dans ces années obscures, tout sacrifié pour Dieu ; jusqu'à cette épée, sa seule richesse, qu'il remet au fourreau, plutôt que de paraître seulement la mettre une heure au service du sacrilège. Mais il la tient jusqu'à la fin au service d'une patrie qu'il aime davantage, à mesure qu'il la voit plus humiliée et déchirée au dedans, plus menacée au dehors.

Aussi bien, le ciel ne lui en paraît que plus beau, et il n'en détache plus ses regards ardents, avides, depuis surtout qu'il y a vu monter ses deux saintes sœurs, son roi, ses premiers amis. Rennes, Saint-Servan, Châteauroux, Limoges, Paris, sont autant d'étapes vers ce terme où il s'avance par le chemin royal de la croix. Il a combattu en héros, il a vécu en saint, il a souffert en martyr, il meurt en prédestiné. Son adieu à ceux qu'il a tant aimés en ce monde est un confiant rendez-vous dans le Cœur adoré du Père de la grande famille. Il expire, et voici déjà que l'Église garde sa tombe ; la parole des pontifes consacre sa mémoire ; les vœux des fidèles montent en secret vers lui, et tous les yeux voient là-haut reposer sur son front cette couronne militaire que notre divin Roi assure à quiconque aura soutenu le bon combat : *Qui legitime certaverit coronabitur.*

Ce que ces souvenirs d'histoire ou ces souvenirs d'amis nous ont rappelé, c'est sa vie. Ses lettres le font mieux connaître encore, parce que ses lettres, c'est son âme. Elles en ont la franchise, l'élan, le nerf militaire, la spontanéité, l'élévation religieuse, la passion éloquente et communicative, avec l'abandon d'une plume qui va droit à la pensée, sans s'occuper du style, lequel ne s'en trouve que mieux. Très nombreuses, très variées, elles fournissent d'un bout à l'autre la trame du présent récit, qui non seulement leur emprunte son authenticité et son autorité, mais qui leur doit sa beauté propre et sa couleur vraie. Avions-nous mieux à faire que de les

reproduire, en les encadrant, en les expliquant ; et n'était-ce pas double profit que de faire taire notre voix pour laisser parler la sienne ?

Elle parlera, car cette vie est plus qu'un rare spectacle, c'est une grande leçon. J'entends dire sans cesse que ce qui nous manque le plus ce sont des caractères : M. de Sonis est un caractère ; on en a peu vu de pareils, même en des âges meilleurs. Les profondes convictions qui, du premier jour au dernier, ont été le flambeau de sa vie, ne l'ont pas vu dévier d'un pas dans ses démarches : *Per vias rectas*. Il est la droiture même. « Je mets toujours le cap de mon navire sur le bon Dieu, disait-il un jour ; quels que soient les vents qui soufflent, favorables ou contraires, je maintiens ma direction ; car, en définitive, c'est à ce port-là que je veux aborder. » On l'a nommé l'homme du devoir : ce devoir, il l'a pratiqué hautement, coûte que coûte, à la face du ciel, sans regarder si le devoir était le sacrifice ; et l'héroïsme lui-même n'en a été pour lui que le fruit naturel et la conséquence toute simple. Comme il observe le devoir, il le fait observer aux autres. La discipline, la probité, la moralité, l'honneur, sont choses qu'il a sous sa garde. On l'a appelé le juste, il est aussi le justicier, et ce n'est pas en vain qu'il porte le glaive, lui aussi, comme s'exprime l'Apôtre. Ainsi nous apparaît-il comme un homme d'un autre âge, un chevalier d'une autre France ; et à le voir, de l'aveu de tous, si noble et si constant de principes et de conduite, on se rappelle saint Louis enlevant

l'admiration des infidèles eux-mêmes, et les forçant à le tenir pour « le plus fier crestien que on peust trouver ».

De plus, cet homme de caractère est un homme de cœur. C'est un époux, un père, un frère, un ami d'une profonde tendresse. Rien ne lui est étranger, de ce qui est aimable : les beaux lieux, les beaux livres, les beaux arts, les belles actions, les belles âmes surtout. Il a aimé les âmes d'une ardeur conquérante, et toutes celles que la main de Dieu a placées sur sa route, il n'a pas eu de repos qu'il ne les ait enrôlées, ramenées, selon son pouvoir, sous le drapeau de son Maître. Il a aimé les jeunes gens, dont il était le père plus encore que le chef; et lui-même a gardé jusqu'à la fin de sa vie, dans la candeur du sentiment et la flamme de l'enthousiasme, la perpétuelle jeunesse des amis de Dieu. Il a aimé tout ce qui souffre, les pauvres, les opprimés, les vaincus, les petits. Il a aimé l'armée, à laquelle il a donné quarante ans de sa vie, toutes ses forces, tous ses fils, et à laquelle il eût voulu procurer toutes les gloires avec toutes les vertus. La patrie n'a pas eu de cœur plus dévoué que le sien, dévoué dans ses jours de revers plus encore que dans ses jours de succès, dévoué à son honneur plus encore qu'à sa fortune. Il a aimé l'Église comme on aime une mère; et, dans l'Église, toute sa foi, toutes ses lois, son culte, son indépendance, ses ministres, ses institutions, ses ordres religieux, surtout son Pontife suprême, pour la défense duquel il eût désiré mourir. Il a eu pour la Mère de Dieu, la

Vierge immaculée, cette piété filiale qui marque d'un signe de grâce la race des élus. Elle lui a été plus mère qu'à nul autre ; il lui a été plus fils que personne ; et, dans la nuit de sa sanglante agonie de Loigny, il y eut entre elle et lui, sous le ciel entr'ouvert, des heures d'ineffable et éternel souvenir.

Mais l'amour qui, chez lui, inspire et dépasse tout amour, c'est l'amour de Celui auquel, dès sa jeunesse, il s'était « engagé à ne rien refuser », Celui duquel il écrivait encore au déclin de sa vie : « Lorsqu'on se met à aimer Dieu, on ne peut point l'aimer assez. » Le cœur de Jésus-Christ est la vie de son cœur ; il ne respire que par Lui. A lui ses adorations, ses aspirations, ses veilles nocturnes, ses larmes, ses combats, ses espérances, ses joies. On verra comme il en écrit, comme il en parle ; et quel caractère de surnaturelle grandeur reçoit de cette alliance du plus haut christianisme et du plus brillant héroïsme cette vie si harmonieuse de catholique et de soldat !

Tel fut l'homme dont j'écris. J'ai pris la confiance de dédier son histoire à Messieurs les officiers de l'armée française. Cette vie leur appartient ; qu'ils en agrément l'hommage ! Si tous ne savent pas s'élever à la même hauteur religieuse, tous du moins, je l'espère, auront lieu d'être fiers de lui. Il personnifie tous les plus nobles sentiments de notre armée, et un de ceux qui la commandent avec le plus d'éclat a déclaré un jour qu'il en était l'honneur. Nous avons l'ardent désir qu'il en devienne

aussi le modèle, et qu'en apprenant de son exemple comment on peut servir ensemble Dieu et la France, l'armée puisse rétablir les affaires d'un pays dont elle est la première force et le meilleur espoir.

Qu'il paraisse donc : l'heure est venue ! A une époque où, de par la loi, tout Français est soldat, il est bon de présenter à cette jeunesse militaire, qui est aujourd'hui la nation tout entière, le type le plus accompli comme le plus actuel de l'alliance du patriotisme et de la religion, dans un homme qui ne voulut point d'autre mot d'ordre pour sa vie, ni d'autre inscription pour sa tombe que ces mots : *Miles Christi !*

Et puisque, dans les rangs de cette armée française, une loi sacrilège va demain jeter en masse les jeunes ministres de l'autel, séminaristes et prêtres, l'heure n'est-elle pas opportune aussi de faire apparaître, spécialement pour eux, l'idéal de la vie à la fois chrétienne et apostolique, réalisé sous l'uniforme qu'ils sont destinés à porter, et de rajeunir les exemples de Maurice et de Victor, de Bayard et de Drouot, dans ceux d'un soldat de nos jours, qui fut un héros et un saint ?

Encore une fois, qu'il paraisse, et qu'il poursuive après sa mort le bien qu'il n'a cessé de faire durant sa vie ! Je n'ai jamais eu tant l'espoir qu'il en sera ainsi, car je n'ai jamais rien écrit qui fût plus propre à relever les âmes que cette histoire. Qu'ils daignent donc aujourd'hui lui ouvrir leurs rangs, ceux dont j'ai précédemment raconté les vertus. Saint Ambroise, saint Jean, mère Barat, mère

Duchesne, Armand de Melun, cardinal Pie, reconnaissez en lui un de vos meilleurs frères en amour de Dieu et de l'Église, et introduisez-le auprès de ceux qui veulent aimer Jésus-Christ comme vous et comme lui. Et si c'est la dernière fois que m'est donnée la mission et conféré l'honneur de raconter de telles vies, que celle-ci me soit à moi-même un avertissement de sanctifier la mienne, et de travailler à mériter, dans une autre milice, ce nom que saint Paul souhaitait à un de ses lieutenants dans le service de l'Évangile, et qui est le nom du prêtre aussi bien que du soldat : MILES CHRISTI.

Lille, ce 8 mai 1890, en la fête de l'Apparition de saint Michel et de la Délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc.

LE
GÉNÉRAL DE SONIS

CHAPITRE I

LA GUADELOUPE — LA FRANCE — LE COLLÈGE

1825-1844

Quatre ans avant sa mort, M. de Sonis avait entrepris de rappeler à ses enfants les événements et surtout les enseignements de sa vie, dans quelques souvenirs intimes dont il traça les premières pages. Ces pages commencent ainsi :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il !

« J'écris sous le regard de Dieu, je mets ce modeste écrit sous la protection de Marie, reine et mère de tous les chrétiens, mais plus particulièrement ma reine et ma mère, puisque j'ai le bonheur d'appartenir à son Tiers Ordre du Carmel.

« Daignent aussi saint Louis, mon glorieux patron, saint Joseph et mon bon ange gardien, guider ma plume, afin que je n'écrive rien qui ne soit vrai, sincère, utile à la gloire de Dieu et à l'instruction de mes enfants ! »

Le général avait soin d'expliquer aussitôt qu'il ne se proposait pas de rédiger des mémoires, ni de faire sa

propre histoire. « Ce ne sont que quelques notes sans art, ajoutait-il, écrites au jour le jour, et uniquement destinées à ma famille, à qui elles feront entendre ma voix après ma mort. »

Sonis n'eut ni le temps ni les forces de poursuivre le travail commencé. A peine avait-il raconté rapidement les années de son enfance et de sa vie de collègue, que la souffrance, puis la mort lui arrachèrent la plume des mains. Ce sont ces pages de son récit familial, trop courtes et trop tôt interrompues, qui fourniront la matière et souvent aussi le texte du présent chapitre.

Louis-Gaston de Sonis naquit à la Pointe-à-Pitre, dans l'île de la Guadeloupe, aux Antilles françaises, le 25 août 1825, jour de la fête de saint Louis, dont on lui donna le nom. On aime à voir la Providence placer ainsi sous le patronage du saint roi de France le berceau de celui qui fut un si grand serviteur de la France chrétienne.

Son père était militaire. Jean-Baptiste-Charles-Gaston de Sonis servait à la Guadeloupe en qualité de lieutenant au 13^e d'infanterie. Il avait épousé, peu d'années auparavant, une créole d'une grande beauté, Marie-Élisabeth-Sylphide de Bébian, veuve d'un premier mari, M. Chanais de Lestortière, dont elle avait une fille, Charlotte-Joséphine, encore alors en bas âge.

Outre cette sœur maternelle, Gaston de Sonis trouvait au foyer domestique une plus jeune sœur, Aline, née du même mariage que lui. Joséphine de Lestortière avait alors quatre ans, Aline de Sonis deux ans. Marie et Théobald vinrent ensuite, trois et six ans après. Ainsi s'échelonnait, à intervalles presque égaux, toute cette jeune famille, très vive, très épanouie au soleil et à la vie, très diverse de nature, mais très unie de cœur.

M. de Sonis a consigné en tête de ses notes l'honneur qu'il eut d'être fait chrétien par le baptême. Son oncle maternel, Louis de Bébian, fut son parrain ; sa grand-mère maternelle, Marie-Louise Latran de Lagrange, fut sa marraine. Quoique ces noms fussent bien et dûment qualifiés et d'une bonne noblesse, on écrivait et on disait simplement Bébian et Lagrange : c'était l'usage aux colonies.

Cette colonie, ces îles où Dieu l'avait fait naître, jamais Sonis n'en oublia la splendide beauté. C'est la beauté à la fois sauvage et magnifique des régions tropicales. Là, tout autour du vaste archipel colombien, la mer déroule, sous le souffle régulier des vents alizés, ses larges et paisibles vagues, tantôt, pendant le jour, transparentes à des profondeurs infinies, tantôt, durant la nuit, semées d'étincelles et sillonnées de traînées phosphorescentes. Les savanes et les forêts exhalent des senteurs que la brise emporte au loin sur l'Océan. Au-dessus des îles et des flots, le ciel déploie son immuable azur, où se succèdent avec une égale durée les ardents incendies d'un soleil vertical et les éblouissantes illuminations des étoiles. Là, sous l'action continue des forces intérieures, les arbres et les plantes renouvellent sans fin leurs fleurs et leurs fruits, sans épuiser jamais la fécondité d'un sol qui demande peu à la main de l'homme, parce qu'il reçoit tout ou presque tout de la main de Dieu.

Seule la saison des pluies rompt la monotonie d'un climat incandescent, qui d'ordinaire n'est rafraîchi que par la brise de mer. C'est la saison triste, et elle se prolonge souvent durant des mois entiers. Souvent aussi de violents raz de marée soulèvent et bouleversent les rades ; les grains de mer tournent en épouvantables ouragans, et d'effroyables tremblements de terre détruisent en une heure le long ouvrage des siècles. Mais l'homme se

reprend bien vite à aimer cette terre et cette mer terribles, qui savent faire oublier leurs colères d'un jour par de continuel présents.

La Guadeloupe est une des îles les plus variées de cet archipel. Coupée en deux parties par un petit détroit appelé la Rivière-Salée, qui la divise en Grande-Terre et en Basse-Terre, elle réunit, sur une longueur d'une trentaine de lieues, toutes les terreurs comme toutes les grâces de la nature. On dirait que l'eau et le feu, qui ont formé ensemble le groupe des Antilles, l'une par voie de dépôt et de sédiment, l'autre par voie d'éruption, se sont partagé le territoire de l'île. Dans sa partie orientale, celle de la Grande-Terre, se déroulent de vastes plaines peu arrosées, mais bien cultivées et fertiles. La partie occidentale, appelée Basse-Terre ou Guadeloupe, présente, au contraire, une chaîne de montagnes volcaniques, où fume la Soufrière, cratère toujours en feu qui ronge les entrailles de l'île. A ses pieds, de belles forêts couvrent les flancs des collines ravinées par vingt cours d'eau, qui, dans la saison des pluies, deviennent d'impétueux torrents. C'est là que croissent le palmier, le bananier, le cotonnier, le campêchier, le caroubier, et cent autres essences d'arbres, que des oiseaux aux vives couleurs animent de leurs jeux et de leurs chants. Des rochers formés de corail et de madrépores servent de remparts au rivage du côté de la mer; et, tout à l'entour, les îles de la Désirade, de Marie-Galante et des Saintes forment comme des satellites armés de récifs et de brisants, que l'Océan blanchit de ses vagues éternelles.

La ville de la Pointe-à-Pitre comptait à cette époque de douze à quinze mille habitants : c'est la capitale de la Grande-Terre. Elle n'avait pas encore subi la désastreuse éruption qui, en février 1843, la renversa de fond en comble. Entourée de marécages qui en gâtent le séjour,

elle s'en console par l'excellence de son port, qui fait d'elle un florissant entrepôt d'exportation et de commerce.

Sonis, soixante ans après, y revoyait dans ses souvenirs la maison de sa famille et la décrivait dans ses notes. C'était une possession de son grand-père de Bébian. Faisant angle d'une face sur la rue de la Martinique et de l'autre sur le quai de Lardenoy, elle avait, au premier étage, un balcon qui régnait sur toute sa longueur, et qui voyait arriver la mer presque à ses pieds. C'était l'étage qu'occupait le lieutenant, son père. Au-dessus demeuraient les grands-parents, dont l'escalier était monté chaque matin indispensablement par les enfants qui venaient y présenter leurs devoirs aux aïeuls. Gaston était spécialement chéri de sa grand'mère, au double titre de petit-fils et de filleul. Quant au grand-père, un Toulousain, il ne tarissait pas sur sa ville d'origine, où un Bébian, racontait-il, avait été capitoul. D'ailleurs on ne se réunissait jamais sans parler de la France, que les enfants apprenaient ainsi à admirer et à aimer avant de la connaître.

Le plus noble comme le plus tendre souvenir de Sonis est celui de sa mère. L'image qui en est restée dans son esprit et dans son cœur est celle d'une bonté rehaussée de grâce et de distinction. « Ma mère était fort belle, écrit le général; elle avait un genre de beauté grave qui inspirait le respect. Sa tenue était en tout temps fort soignée. Je la vois toujours, se promenant le soir avec calme et en silence, sur le grand balcon qui entourait la maison, presque au-dessus de la mer, que de là elle aimait à contempler au loin. »

Aux yeux de Sonis une teinte de tristesse est restée sur cette figure grave et douce qui devait disparaître sitôt du tableau de sa vie. Lorsqu'elle était encore M^{me} de Lestortière, elle avait beaucoup souffert. Elle avait même eu

alors à défendre son existence contre la haine féroce et jalouse des nègres qui la servaient. Il lui était restée l'idée que son premier mari était mort empoisonné par ces sauvages. C'est alors qu'elle avait emporté et caché sa vie à la campagne, d'où le lieutenant de Sonis l'avait tirée pour lui rendre la sécurité avec le bonheur.

Ce bonheur elle le chercha beaucoup dans ses enfants, auxquels elle s'attacha avec une passion avivée par la tristesse de ses souvenirs et aussi, semble-t-il, par celle de ses pressentiments. « Une fois, raconte son fils, mon père, devant faire un court voyage dans l'île, voulut m'emmener avec lui, quoique je fusse tout petit. Nous devions partir au milieu de la nuit; je fus réveillé et habillé. Lorsqu'on m'eut fait prendre une tasse de café noir, et qu'on m'eut enveloppé dans je ne sais combien de châles et de couvertures pour me défendre de l'humidité de la nuit, il fallut enfin s'embarquer. C'était me séparer de ma mère pour la première fois. Elle me couvrit de caresses; il semblait que je ne pourrais jamais m'arracher à ses embrassements. Elle et moi avions le cœur bien gros! »

Le père de Gaston, qui était aussi mère qu'un homme peut l'être, rivalisait avec sa femme de dévouement pour ce fils de leur commune tendresse. « Arrivés sur le bord de la mer, écrit le général, nous entrâmes dans une pirogue servie par une dizaine de nègres vigoureux, qui me prirent dans leurs bras et me couchèrent au fond de la barque sur un matelas de couvertures. La barque s'éloigna du rivage. Mon père s'était assis à côté de moi; il s'efforçait de me rendre mon lit plus moelleux, m'embrassant souvent en m'entourant de ses bras. »

Sonis prit alors l'idée de l'infini de Dieu. L'immensité de la mer et celle du firmament, se reflétant dans un cœur pur, y imprimèrent le nom divin du Créateur. « Ma tête, rapporte-t-il, était tournée vers le ciel étincelant

d'étoiles plus belles et plus brillantes les unes que les autres. Le silence de cette nuit n'était troublé que par le bruit cadencé des rames. C'est alors que Dieu se révéla pour la première fois à mon âme. Je sentis battre mon cœur dans l'extase de l'admiration. J'avais vraisemblablement six ans à cette époque, mais je n'ai jamais oublié cette merveilleuse nuit. J'y retrouve l'écho des sentiments de mon enfance ; elle a laissé une empreinte ineffaçable sur ma vie ; elle est restée chez moi comme l'image de mon innocence, en même temps qu'elle a gravé dans mon cœur l'image ardemment aimée de mon père et de ma mère. »

Le golfe des Antilles, que cet enfant prédestiné avait sans cesse sous les yeux, était un autre et grand livre où il lisait le nom de Dieu. « Je me rappelle, écrit-il, mes longs regards sur la mer dont mes yeux ne savaient pas se détacher, et qui laissait à mon âme une tristesse profonde dont je ne pouvais me rendre compte. Vue des fenêtres de notre maison, la rade de la Pointe-à-Pitre offrait un magnifique spectacle. Elle était parsemée d'îles appelées les Illettes, à cause de leur petitesse. Assis par terre sur le balcon, j'aimais à admirer cette belle nature et à écouter les chansons des matelots, dont le bruit lointain parvenait comme une vague harmonie à mes oreilles. »

En même temps se manifestait chez le futur général ce goût passionné des exercices militaires, qui est un goût inné chez les jeunes Français. « Je me rappelle très bien la ville de la Pointe-à-Pitre, écrit-il encore, ses quais, sa place appelée place de la Victoire, sur laquelle j'allais voir manœuvrer les soldats, conduit par ma bonne, une vieille négresse appelée Berthilde, qui m'aimait comme son enfant. »

Cependant il ne paraît pas que le christianisme arrivât

encore d'aucun côté à cette âme si admirablement préparée à l'embrasser. A cet égard il y a un regret, une plainte, dans ces lignes que le fils chrétien a voulu faire brèves pour les faire discrètes : « Je me souviens aussi de l'église de la ville, située à l'extrémité de cette même place, à côté des rochers abrupts qui la terminent. J'ai gardé le souvenir d'une procession à laquelle j'assistai, sans que je fusse instruit du grand spectacle que j'avais sous les yeux et du grand acte qui eût pu exercer une influence si heureuse sur mes premières années, en me révélant le dogme de la présence réelle. »

La révolution de 1830 était survenue sur ces entrefaites; elle en produisit une petite dans l'existence des Sonis. Au général baron Vatable avait succédé dans le gouvernement de l'île le contre-amiral Arnoux; celui-ci désira garder auprès de lui, en qualité d'aide de camp, Sonis qui venait d'être promu au grade de capitaine. Mais en même temps il résolut de transférer sa résidence de Pointe-à-Pitre à Basse-Terre, où il établit l'aide de camp dans un hôtel voisin et dépendant du sien. « C'étaient, rapporte le fils, deux vastes habitations assises sur un plateau élevé, planté de cocotiers et nommé le champ d'Arbeaux. J'ai un souvenir très vivant de notre maison et de son magnifique jardin, embaumé du parfum de superbes haies de jasmins. »

Nous avons dit la grandeur de la nature sauvage de cette partie de l'île. Sonis se complait dans le souvenir des excursions qu'il y fit, à travers les mornes, en compagnie de sa famille et de quelques familles amies. Une grande et belle litière à brancards, attelée de deux mulets, l'un par devant, l'autre par derrière, sous la conduite de deux nègres, portait la mère et les enfants. Les hommes l'escortaient à cheval; les chemins n'étaient pas praticables autrement : « Nous admirions beaucoup, dit-il, les beautés

de la nature, dont, déjà à cet âge, j'étais très avide, et qui n'ont cessé de faire sur mon âme une grande impression. Le passage des rivières, véritables torrents bondissant avec fracas à travers les rochers, n'était pas sans péril. Il constituait pour les enfants de gros événements, que, par contraste, j'aimais à me rappeler longtemps après, lorsque, arrivé à Paris, je traversais si tranquillement la Seine sur les ponts. Souvent, durant ces voyages, mon père me prenait avec lui sur le devant de sa selle, assis sur un oreiller. C'était entre lui et moi d'interminables conversations, des caresses sans fin. » Le volcan de la Soufrière et ses sources d'eau chaude, visités ainsi en caravanes, remplirent l'enfant d'admiration et d'épouvante.

Mais l'heure des deuils avait sonné. Au lendemain de 1830, le capitaine de Sonis avait perdu son père à Neufchâteau, dans les Vosges. De nouvelles dispositions du gouvernement à l'endroit des colonies l'ayant mis en demeure de passer dans les cadres de l'infanterie de marine, il refusa et demanda à retourner en France. M^{me} de Sonis, retenue par le grand âge de son père, devait momentanément rester à la Guadeloupe avec ses deux plus jeunes enfants, tandis que son mari rentrerait en France avec les filles aînées et son fils Gaston, dont l'éducation réclamait le séjour de la mère patrie.

On était en septembre 1832. Gaston avait sept ans. La séparation eût amené une scène déchirante : on l'évita en dissimulant à l'enfant la distance et la durée de l'éloignement. Puis, l'heure venue, on brusqua les adieux ; il fallait épargner la mère. C'était entre elle et son fils un adieu éternel : ils ne devaient plus se revoir.

La traversée sur le *Colbert* dura quarante et un jours. Le capitaine de Sonis essaya de distraire son fils par toutes sortes de divertissements. Il dessinait, il chantait, il racontait avec une grâce égale. Gaston n'avait pas de plus grand

plaisir, lorsque son père entonnait quelque beau chant, que d'aller s'asseoir sur le pont à côté de lui, soit sur une malle, soit sur le plancher nu, pour l'entendre de plus près. On débarqua au Havre, où l'on dut faire quarantaine; car à cette époque le choléra sévissait cruellement en France, mettant l'opinion en défiance contre tout navire suspect d'apporter la mortalité dans ses flancs. Le capitaine, déjà retardé par ce contretemps, ne fit que traverser Paris, entre son fils et ses filles; puis, de là, il prit en toute hâte la route de Neufchâteau, où il était attendu par toute la famille.

Cette réunion longtemps désirée eût été le parfait bonheur, si l'absence de la mère n'eût attristé le cœur du père et des enfants. Le capitaine, ne voulant servir que dans la cavalerie, avait obtenu d'entrer au 2^e dragons, en garnison à Paris. Sa mère, veuve depuis deux mois, consentit à l'y suivre pour gouverner sa maison, du moins en attendant le retour de sa belle-fille. C'est là, dans un modeste appartement de la rue Tronchet, que grand'mère, père et enfants passèrent les années 1833 et 1834, tout entiers à la première éducation de Gaston et de ses sœurs. De Versailles, où son régiment fut ensuite envoyé, le père venait à Paris le plus souvent qu'il pouvait. « Il n'était heureux qu'au milieu de nous, écrit son fils, et son arrivée était une vraie fête pour tous. Il était très expansif et avait un réel besoin que ses enfants lui témoignassent leurs sentiments par des caresses. Aussi étions-nous tous les trois plus ou moins assis sur ses genoux ou accrochés à son cou. »

La bonne grand'mère était pieuse. Levée tous les jours à cinq heures, elle commençait sa journée par de longues prières et exercices religieux, qu'elle reprenait après le premier travail du ménage, et qui ne finissaient guère que vers huit heures du matin. Pour qui priait-elle alors?

Quelle influence cette piété eut-elle sur ceux et celles dont elle avait la charge, et en particulier sur l'âme de son petit-fils ? Celui-ci ne le dit pas, laissant seulement entrevoir le canal mystérieux par où les bénédictions célestes descendaient sur sa tête d'enfant.

Cependant d'heureuses nouvelles arrivaient de la Guadeloupe : M^{me} de Sonis annonçait que, ne pouvant vivre plus longtemps éloignée des siens, elle croyait pouvoir bientôt aller les rejoindre avec ses plus jeunes enfants. On était dans les premiers mois de 1835, et elle faisait espérer sa venue pour l'automne de cette année. Tous les cœurs étaient en fête, lorsqu'une lettre tomba au sein de cette allégresse. C'était, hélas ! une lettre de deuil : cette mère, cette épouse tant désirée, tant aimée, venait de mourir ! Elle avait succombé, le 3 juin, à la Pointe-à-Pitre, peut-être moins à la maladie qu'à l'ennui de l'absence. « Notre douleur à tous fut de l'anéantissement, » raconte Sonis. Bientôt ce fut le tour du grand-père de Bébian, qui, ne pouvant survivre à sa fille chérie, expira dans le courant de 1836. Sa veuve, âgée et souffrante, réclama la présence de sa petite-fille de Lestortière, et Joséphine dut être ramenée près d'elle aux colonies. Enfin la grand'mère de Sonis étant retournée à Neufchâteau, auprès d'un autre de ses fils, il fallut bien songer à mettre Gaston au collège. Ce fut elle sans doute qui conseilla Stanislas ; c'était une pensée du ciel.

« J'entrai en septième au collège, et j'ai conservé de ce temps passé à Stanislas un souvenir délicieux. Je fus de la part de mes maîtres l'objet des attentions les plus délicates et des soins les plus bienveillants. Je m'attachai promptement à eux d'une manière qui les toucha. »

Mais le plus grand bienfait de ce collège Stanislas fut l'instruction et l'éducation religieuse qu'il y reçut. Il y eut là entre Jésus-Christ et cette âme une rencontre inou-

bliable, ardente, celle de l'amour d'un Dieu et de l'innocence d'un enfant allant au-devant l'un de l'autre. « L'instruction religieuse, écrit-il encore, était à Stanislas l'objet de soins tout particuliers. J'y pris un grand goût, et mes dispositions pour la piété ne tardèrent pas à se développer. Je me souviens que tous les soirs, en arrivant au dortoir, je me mettais à genoux au pied de mon lit, et je restais longtemps en prières. Mon confesseur, l'abbé Le Blanc, sous-directeur du petit Collège, me fit tout de suite admettre dans la Congrégation. Elle avait pour directeur l'abbé Buquet, plus tard vicaire général de Paris, prêtre très zélé et très pieux. Sous l'influence des bons exemples que j'y trouvai, et sous l'action d'une grâce toute particulière, je ne tardai pas à faire de grands progrès dans la piété. Enfin, quoique je n'eusse que dix ans, je fus admis à la première communion. »

Ce fut un lever de soleil sur sa vie que cette action sainte. « Je m'y préparai avec la plus tendre dévotion, et j'accomplis ce grand acte avec un sérieux au-dessus de mon âge, avec une foi et un amour de Dieu ardents. J'apportai à la sainte table mon innocence baptismale. » Puis s'exaltant, s'attendrissant devant cette image sacrée : « Délicieux souvenirs de ma première communion, je ne vous ai jamais perdus ! Vous êtes un baume qui avez consolé les mauvais jours de ma vie. Vous vous représentez en foule à ma mémoire ; et, à cette heure même, si je laissais courir ma plume, je remplirais bien des pages de tant de pieuses pensées qui oppressent mon cœur. J'ai toujours cru fermement que cette première communion avait été la bénédiction de ma vie. »

En 1837, Gaston quitta Stanislas pour entrer à Juilly, suivant le vœu de son père. « Je retrouvai à Juilly un autre collège Stanislas, témoignait le général ; mêmes traditions, mêmes principes. » C'était l'époque du rétablisse-

ment de cet ancien et illustre collège de l'Oratoire ; deux prêtres amis, MM. de Salinis et de Scorbiac, s'en partageaient la direction. Deux cent cinquante élèves, appartenant aux meilleures familles de la France entière, ne suffisaient pas à remplir ses vastes bâtiments entourés de larges cours, prolongées elles-mêmes par un parc magnifique, avec un grand étang. C'est là que, sous l'aimable empire de la religion, Gaston fit ses classes de quatrième, de troisième et de seconde, au sein de chaudes amitiés dont ses notes tiennent à consacrer le souvenir. Beaucoup, et les meilleures, lui restèrent fidèles. Un jour, le premier jour de son arrivée à Juilly, Gaston est assailli par un des grands qui, le voyant frère, délicat, gracieux, se met en devoir de lui faire payer sa bienvenue par de brutales brimades. Mais un ancien était là, qui, se faisant son chevalier, restitue à l'agresseur ses coups avec usure, et le met en fuite pour toujours. Ce défenseur était Louis de Sèze. Gaston lui jura une amitié éternelle.

Avec lui, et au premier rang de ses meilleurs camarades, se place Henri Lamy de la Chapelle, que nous retrouverons dans cette histoire. On rencontrait sur les mêmes bancs les de Montazé, les de Baze, les de Moyencourt, les de Cools, les de Lupel, les de Mérode, les de Robertsart, les Vanderstratten, les Chagot, aujourd'hui directeur du Creusot, Gaston Tristan de l'Hermite. Ce dernier a écrit de lui : « Sonis était par excellence le camarade sympathique, celui auquel on s'attachait tout de suite et pour la vie. En lui rien d'extraordinaire ; mais tout bien : dignité, aménité et simplicité parfaites. Son charme vainqueur était celui de son caractère. Au-dessus de tout régnait une piété véritable, forte, modeste et douce. Quant au physique, c'était un bel adolescent bien élancé, bien pris, plutôt gracieux que vigoureux, d'une grande finesse de traits et délicatesse de membres, avec

une tenue distinguée et tout aristocratique. Il n'en était pas moins le plus mâle de nos joueurs dans tous les exercices du corps. S'il arrivait que parfois quelques-uns de nos camarades, tels que les Basques, par exemple, l'emportassent sur lui au jeu de paume dans lequel ils étaient rois, on voyait les yeux de Sonis lancer alors des éclairs. Mais il prenait victorieusement sa revanche au manège, dès que le printemps, faisant reflleurir le vieux marronnier de Malebranche, nous ramenait les manœuvres, l'équitation et les courses. A l'habileté, au sang-froid avec lesquels il montait et maniait un cheval, on pressentait un futur général de cavalerie, et l'intrépidité qu'il y déployait laissait prévoir un héros. »

Un jour fut où le cœur du héros et du chrétien se révéla dans un concours d'un genre tout différent. Le professeur d'histoire, M. Léon Boré, avait donné pour sujet de composition : la mission de Jeanne d'Arc prouvée par ses victoires. Sonis s'emparant de cette merveilleuse épopée en fit un tableau si vivant, si saisissant, si ardent d'enthousiasme et de patriotisme, qu'en dépit de quelques négligences de forme on lui décerna la troisième place sur quarante, avec les honneurs d'une lecture publique. « Plus tard, raconte son ami, je me rappelai que, lui aussi, avait eu comme Jeanne d'Arc sa journée de Patay, que lui aussi avait versé sur le même champ de bataille un sang sanctifié par toutes les vertus. Mais Jeanne d'Arc avait été plus heureuse que lui : Patay pour elle avait été une journée de victoire ! »

Servir la France : tel était le vœu de cet adolescent. Son père venait d'être envoyé, avec le titre de major, au 8^e hussards, d'où il avait passé, comme chef d'escadrons, au 1^{er} chasseurs, en garnison à Carcassonne. Gaston rêvait de plus grands hasards encore que ceux de la vie des camps : l'enfant des îles demanda et obtint de se préparer

à la marine. Sa classe de seconde terminée, il fut donc mis dans une pension qui se flattait d'être le vestibule de l'école navale. C'était une sentine que cette maison; Sonis l'appelle « le réceptacle de tous les vices ». Au bout d'un an il la quitta, à la suite d'un échec d'ailleurs assuré d'avance, et il ne parla plus du *Borda*, mais de Saint-Cyr. Il fut s'y préparer dans une autre institution : « C'était, écrit-il, la même chose que la précédente : même irrégion, même immoralité. » Il y travailla quand même, et, en juin et juillet 1844, il passa ses examens pour l'École militaire, qui n'allait pas tarder à lui ouvrir ses portes.

Son père l'attendait à Libourne, où son régiment était alors en garnison. Ce père venait de traverser une très grave crise de santé. Il se sentit ou se crut guéri en revoyant le cher fils dans lequel il saluait déjà l'espérance d'un brillant officier. « Je montais presque tous les jours à cheval avec lui; il me faisait part de ses projets pour mon avenir. Nous avions ensemble des causeries sans fin, au cours desquelles j'admirais les trésors de bonté et d'affection cachés dans le cœur de ce bien-aimé père. »

Il s'y cachait aussi des trésors de désintéressement et de droiture militaire dont Gaston devait recueillir l'héritage. Écrivant lui-même, vers la fin de sa vie, à un de ses jeunes fils, officier en Afrique, en le dissuadant de demander un changement, le général s'autorisait des instructions de son père pour lui tracer cette noble règle de conduite : « Ce que vous me dites, mon cher Henri, m'est une confirmation de plus d'une doctrine que mon père m'a souvent inculquée, que j'ai toujours suivie en ce qui me concerne, et dont je me suis toujours bien trouvé, à savoir qu'il ne faut jamais demander à aller à droite plutôt qu'à gauche, sauf pour marcher à l'ennemi. »

Parvenu à cet âge critique, Gaston était toujours l'excel-

lent et franc jeune homme des jours de Stanislas et de Juilly; mais la foi et la pratique n'avaient-elles point baissé dans les effroyables milieux scolaires qu'il venait de traverser? Lui-même nous le fait entendre. Et puis il était partout recherché, adulé, fêté; presque aucun jour ne se passait sans que lui et sa famille fussent appelés et reçus dans les châteaux voisins, où il était très particulièrement goûté. Tous ces succès, toutes ces joies présageaient-ils un si prochain et si affreux malheur?

Un jour de la fin de septembre, le commandant entra de bonne heure dans la chambre de ses enfants pour les embrasser. Il se mettait en route pour la Flèche, où il ramenait son fils Théobald à l'école; c'était une absence de deux ou trois jours au plus. On se quitta de bonne humeur, les jeunes filles complétant la toilette de leur père en lui faisant compliment sur la belle mine qu'il avait dans sa mise bourgeoise.

Le lendemain matin, Gaston, alors indisposé, fut surpris de voir entrer dans sa chambre l'intime ami de son père, le commandant de Planhol, qui, le visage tout bouleversé, s'approchant de son lit: « Mon pauvre enfant, lui dit-il d'une voix mal assurée, votre père est bien malade; il a dû s'arrêter au retour et s'aliter à Bordeaux. » Gaston devina son malheur; ses sœurs étaient affolées; lui et elles voulurent partir immédiatement. Un ami, le capitaine Feray, prêta sa voiture et ses chevaux. Le soir, Gaston et ses sœurs descendaient tout tremblants à l'hôtel du Midi, et montaient à une chambre du premier étage où leur père était couché, pâle et sans mouvement. Une hémorragie abondante l'avait réduit à l'extrémité et tellement affaibli, qu'il ne put dire un mot. Il regarda ses enfants, puis leva les yeux vers le ciel; les sanglots éclatèrent.

Le fils et les deux filles, assis près du lit de leur père,

tenaient ses mains dans leurs mains, les yeux attachés à ses yeux. La nuit venue, un prêtre apparut sur le seuil. A sa vue, Gaston se leva hors de lui et se jeta devant la porte afin de l'empêcher d'avancer. Prenant conseil de son affection plus que de sa religion, il redoutait qu'une telle visite n'achevât le malade en lui révélant l'extrémité de son état. « Monsieur, lui répondit le prêtre, je remplis un devoir, je viens là où m'appelle mon ministère. Si je ne puis l'accomplir ici, je me retirerai; mais je vous en rends responsable! » Les deux jeunes filles entraînent leur frère hors de la chambre et firent entrer le ministre de Dieu. Le malade reçut l'extrême-onction, pendant que Gaston, brisé de fatigue, anéanti par le chagrin, se jetait sur un lit de sangle dans la pièce voisine. Quand il rentra, il s'étonna du calme de son père. Celui-ci demanda sa montre par signes; puis, l'ayant reçue, il la remit avec sa chaîne d'or dans la main de son fils. C'était un souvenir et un adieu.

De nouveaux vomissements de sang ne laissèrent plus d'espoir. Quelques amis dévoués, entre autres les de Grailly, arrivèrent de leur château de Bomale. L'hôtel était bruyant; on y donnait un festin, et les éclats joyeux de la pièce voisine se mêlaient par intervalles aux sanglots de la chambre funèbre. Enfin la nuit avancée ramena le silence avec la solitude. L'aide-major du régiment, assis dans un coin, s'approchait de temps en temps du lit pour surveiller la vie qui baissait. Le malade semblait reposer immobile. A un moment, le médecin, s'approchant de nouveau, prit l'avant-bras du commandant et y chercha le pouls...; il posa sa main sur le cœur..., il souleva la paupière..., puis il porta sur les enfants un regard de compassion. « Nous avons compris; notre père n'était plus. »

Sonis ajoute : « Le docteur se retira en silence; nous

demeurâmes seuls, couvrant de baisers le corps de notre père. Mes sœurs étaient à genoux au pied de ce lit où reposait tout ce qui nous restait en ce monde de ce que nous avons aimé. Je m'assis sur le matelas à hauteur de sa tête, tenant une de ses mains dans les miennes. La nuit se passa ainsi. O mon Dieu ! vous savez ce que j'ai souffert ! »

Il souffrait, ses sœurs priaient; elles appelaient Dieu. Dieu vint alors. Voici sous quelle forme :

« Le matin, de bonne heure, je vis tout à coup la porte de la chambre s'ouvrir lentement; un prêtre entra. Nous ne connaissions point ce prêtre. Ayant prié devant le mort, il s'adressa à nous : « Mes enfants, je viens d'apprendre qu'il vous est arrivé un grand malheur. Je suis ministre de Jésus-Christ; je suis venu vers vous pour partager votre peine, et vous apporter, si vous le voulez, ses divines consolations. »

Les enfants se turent, le prêtre continua. L'attention et l'émotion de tous étaient très grandes; mais nul n'était plus attentif et plus ému que le jeune homme. « Il nous parla ainsi pendant longtemps, raconte celui-ci; chacune de ses paroles portait; pas un mot qui n'eût un sens pénétrant. Dès le commencement de son discours mon cœur s'était ouvert à deux battants, avide d'entendre ces accents dont j'étais déshabitué depuis plusieurs années. Quand il nous quitta, j'étais converti : Jésus-Christ avait repris possession de mon cœur.

« Ce prêtre était un jésuite; il s'appelait le père Poncet. »

Tel est, dans sa brièveté, le récit de ce coup de la grâce, après le coup de la douleur. La vie chrétienne de Sonis date proprement de ce jour; c'est de ce lit de mort qu'elle part; c'est sous l'impulsion de cette parole qu'elle avancera de jour en jour dans la fidélité, pour s'élever bientôt à la plus haute sainteté.

Le lendemain, cinq orphelins, dont l'aîné n'avait pas vingt ans, se retrouvaient à Libourne, sans famille, sans appui, sans fortune. Leur grand'mère de Sonis était morte l'année précédente, à Neufchâteau. Gaston, brisé, malade, empêché de se rendre aux obsèques de son père, entendit au loin un feu de mousqueterie qui lui annonça que le corps était descendu dans la fosse. C'était fini.

A quelques jours de là, il reçut avis qu'il était admis à l'École militaire; il partit. Ses sœurs peu après s'embarquèrent pour les Antilles, sous la conduite d'un oncle de Joséphine, M. de Bernay. Quarante-huit heures avaient suffi pour bouleverser et disperser ces existences.

CHAPITRE II

SAINT-CYR — CASTRES — PARIS — LIMOGES

1844-1854

L'école militaire de Saint-Cyr est une élite. Depuis longtemps en possession d'être le rendez-vous d'une jeunesse brillante, noble de race ou noble de cœur, dernière et glorieuse représentation de la France d'autrefois, elle est de plus aujourd'hui le refuge des fidèles qui ont préféré servir leur pays par l'épée plutôt que de faire à l'État moderne le sacrifice de leurs croyances et de leurs opinions. Ce sont, en majeure partie, de jeunes chrétiens préparés aux concours pour l'école dans des maisons religieuses d'enseignement supérieur, et qu'un travail, sauvegardé par la discipline morale, a conduits à l'assaut difficile de cette citadelle, où ils arrivent chaque année nombreux, souvent premiers, et sur laquelle ils plantent le drapeau de l'Évangile. La religion, entrée avec eux dans la place, y demeure gardée par eux contre l'outrage et le respect humain. Elle y possède aujourd'hui sinon la souveraineté, du moins une autorité qui va grandissant chaque jour. On y peut impunément et même hautement faire son devoir de chrétien aussi bien que de soldat, et

on ne s'est pas encore aperçu que l'un fit tort à l'autre, loin de là.

Il n'en était pas ainsi en 1844, l'année où y fut admis le jeune Gaston de Sonis. Les chrétiens croyants étaient rares, les chrétiens pratiquants plus rares encore. L'école était à l'impiété, à l'indifférence pour le moins. « Nous ne voyons jamais l'aumônier, excepté à l'autel quelques instants le dimanche, » écrivait plus tard Sonis douloureusement. On ne s'occupait pas de religion, hormis pour en rire parfois; et ce rire, les plus braves eux-mêmes n'osaient pas le braver. Force était de se cacher pour s'approcher des sacrements, et les fidèles, peu nombreux, une dizaine à peine, devaient attendre les jours de sortie pour aller trouver un prêtre qui reçût leurs confidences et leur donnât la paix de Dieu.

C'était à cela qu'en était forcément réduite la religion de Sonis. Chaque fois qu'il allait à Paris, sa première action était de se confesser et, s'il le pouvait, de communier. Nous ne savons rien de plus sur sa conduite religieuse à cette époque. C'est plus tard qu'elle prit un élan plus décidé vers la vie héroïquement chrétienne, sous l'impulsion d'un nouveau coup, plus décisif que le premier.

Cependant Saint-Cyr, ses études, ses exercices, sa vie active, ses traditions, ses perspectives, tout cela s'était emparé vivement de son esprit, l'esprit le plus chevaleresque de la France de nos jours. On le remarqua bien vite entre tous ses camarades. La note qu'on lui décerna dit tout d'un mot : *Élève d'élite*. Il fut nommé caporal. On le réputait le plus brillant sujet de sa promotion.

Grâce à son rang de mérite, il fut admis à servir dans la cavalerie. Rien n'était plus dans ses aptitudes, ses désirs et ses goûts. Le cheval fut la passion de toute la vie de ce soldat. On l'envoya donc à l'école de cavalerie de Saumur, où il entra le 1^{er} octobre 1846. Il s'y distin-

gua dans tous les exercices et dans toutes les études de son noble métier ; et, quand il sortit de là, il n'y avait pas de cavalier plus accompli que lui.

Le seul souvenir que ses lettres nous aient conservé de son temps de Saumur est celui d'un voyage, ou mieux d'un pèlerinage, accompli par lui à l'abbaye de Solesmes. « Il y a de cela près de trente ans, écrivait-il en 1875 à un de ses amis devenu bénédictin, j'étais alors officier-élève à l'école de Saumur, c'est-à-dire à peu près un enfant. Je vins passer une journée à Solesmes, en compagnie d'un de mes bons amis, qui est aussi celui de vos religieux, M. Ézéchiél Demarest. Ce petit séjour est un des bons souvenirs de ma vie, et cette journée si bien remplie a pris dans mon âme la proportion et la valeur d'une année. Je n'ai jamais perdu la mémoire des saintes et gracieuses images sculptées que j'ai vues là, et qui encadraient si bien la grande et magistrale figure de dom Guéranger, de sainte mémoire. Je fus accueilli avec une bonté qui me toucha profondément. Je me rappelle qu'à la fin de la journée, dom Leduc, un jeune moine de ce temps-là, me dit : « Pourquoi ne restez-vous pas avec nous? » Depuis, il m'est arrivé souvent et très souvent d'entendre l'écho de cette parole, qui ne pénétra pas jusqu'au fond de mon cœur, parce que j'avais la conviction qu'il n'y avait pas en moi l'étoffe d'un bénédictin. Dieu a poussé ma barque dans d'autres eaux, probablement en rapport avec la nature qu'il m'avait faite, et je l'en remercie, tout en ayant conservé, ainsi qu'il vous en souvient, une très haute idée de la vie monastique, pour laquelle j'ai toujours eu un secret penchant. »

Est-ce là, est-ce ailleurs qu'il faut placer l'engagement d'absolue fidélité dont M. de Sonis faisait mention, vingt ans après, dans une lettre d'Afrique? On n'en saurait imaginer de plus généreux que celui-là : « Je sais par où

j'ai passé, écrivait-il en 1869. Dieu m'a conduit par la main à travers bien des précipices; mais, en m'engageant au milieu de tant d'écueils, j'avais promis au divin Maître que, aidé par sa grâce, *je ne lui refuserais rien*. Il ne m'appartient pas de me juger, et encore moins de me louer; mais j'ai le droit de dire qu'il ne faut pas marchander avec Dieu. »

L'année 1848 venait à peine de s'ouvrir, que la révolution de Février éclata à Paris, suivie bientôt d'événements qui déterminèrent le gouvernement provisoire à licencier l'école de cavalerie avant la fin des cours. Le 26 avril, Sonis sortait de Saumur avec le brevet de sous-lieutenant au 5^e hussards. Son régiment était en destination de la ville de Castres, où il arriva vers la fin de l'été de cette année. La main de Dieu l'attendait là pour bénir sa destinée.

L'arrivée d'un nouveau régiment est toujours un événement dans une petite ville; tout le monde, à Castres, était aux fenêtres pour l'entrée des hussards. Sonis parut des premiers avec l'avant-garde. Un officier de sa promotion, qui était resté pour rendre le service, se mit à l'entretenir de la société de Castres et des bonnes familles du lieu. Il était à lui parler très avantageusement d'une jeune personne fort remarquable, habitant une maison voisine, lorsque la jeune fille, elle aussi, parut à sa fenêtre. Sonis l'aperçut alors, et, déjà prévenu par tout le bien qu'il venait d'en apprendre, il avoua plus tard que, dès cet instant, son cœur s'était donné. C'était un cœur très noble, très libre, très largement ouvert à tous les sentiments ardents et généreux. Il était très jeune aussi, dans toute la poésie de cet âge, et dans toute la fraîcheur du sentiment. Il venait de sentir l'éveil de son premier amour. Il n'en voulut plus d'autre.

La jeune fille qui venait ainsi de lui être montrée était

M^{lle} Anaïs Roger, fille d'un honorable notaire de la ville de Castres. Elle aussi, « de son côté, avait remarqué ce jeune officier, à la tournure élégante et si distinguée. Elle aimait à l'apercevoir, à le rencontrer; elle le suivait des yeux aussi loin qu'elle pouvait, lorsqu'il passait sous ses fenêtres. » A quelque temps de là, « il leur fut donné de se trouver ensemble, sous les yeux de leurs parents, dans une maison amie. » Tel est le simple récit que nous empruntons à celle qui nous fait l'honneur de nous le confier et qui le complète ainsi : « Nos sentiments étaient purs, et nous demandions à Dieu de vouloir bien les bénir. » Mais M^{lle} Roger n'avait alors que dix-sept ans, Gaston de Sonis n'en avait lui-même guère plus de vingt-trois. Ni l'un ni l'autre n'étaient riches. Les parents consentaient, mais ils voulaient attendre. L'attente ne fut pas longue, et, « le 18 avril 1849, Louis-Gaston de Sonis et Jenny-Antoinette-Anaïs Roger furent unis pour toujours devant Dieu, unis pour la vie et, je l'espère aussi, pour l'éternité, » écrit l'épouse chrétienne.

Ce mariage avait été celui d'un vrai gentilhomme, tout chrétien et tout français. Il y eut dans cette alliance, de la part de ce jeune soldat, des délicatesses, des scrupules, des respects, des désintéressements que nous ne pouvons redire, et qui révèlent chez lui la plus exquise attention pour mettre d'accord ensemble sa conscience et son cœur. C'est déjà Sonis tout entier, et l'honneur a sa place ici à côté de l'amour.

C'est vers le temps de son mariage que Dieu lui fit la faveur de le tirer d'une illusion où l'avait fait tomber son innocence même. On ne croirait pas, si lui-même ne l'avait plusieurs fois raconté, qu'étant à l'école de Saumur, il s'était imprudemment laissé enrôler dans la franc-maçonnerie, qu'on lui avait représentée comme l'église d'un christianisme libre, mais non moins élevé, non

moins bienfaisant que l'autre. Comme il l'attesta plus tard, les condamnations ecclésiastiques contre les sociétés secrètes lui étaient alors inconnues. Jamais d'ailleurs il n'avait mis le pied dans une loge, lorsqu'un jour son colonel lui demanda de remplacer, pour le service du soir, tel officier convié à un diner maçonique. « Mais, répondit de Sonis, pourquoi ne m'a-t-on pas invité, moi aussi? — Est-ce que vous seriez maçon? — Mais oui, mon colonel, et quel mal y a-t-il à cela? — Allez-y voir! dit le colonel, très étonné du fait. — Eh bien, j'irai et je verrai. »

Il y fut. La décoration de la salle, la disposition du couvert affectaient des formes mystérieuses et symboliques. Sonis s'étonna, sourit; ce n'était rien encore. Mais les discours commencèrent. Il y en eut un premier, un second, un troisième; on y parla de la fin du règne des superstitions, de l'avènement de la religion de l'avenir, de l'émancipation des intelligences et des consciences. Sonis souffrait et attendait. On s'en prit au catholicisme, à ses mystères, à ses prêtres. Sonis n'y tint plus; se levant brusquement de table: « Ah! çà, Messieurs, dit-il, où suis-je donc tombé ici? Mais c'est un piège... On m'avait dit que la religion serait toujours respectée, et on l'insulte! Vous n'avez pas tenu vos promesses, je suis délié des miennes; vous ne me reverrez plus, bonsoir! » Et, d'un geste repoussant vivement sa serviette, il sortit tête haute, en laissant tout ce triste monde stupéfait et irrité. Vingt ans après, en 1871, la loge se vantait encore de l'avoir pris dans ses filets, et s'en faisait une arme contre lui aux élections législatives du Tarn.

Son bonheur domestique le consolait de tout. « Nous étions bien heureux alors, continue le récit de celle qui le pleure chaque jour, et notre bonheur fut aussi complet qu'il est possible de le rêver en ce monde. Tous les jours nous remercions Dieu de nous avoir donnés l'un à

l'autre. Nous n'avions vraiment qu'un cœur et qu'une âme; celui de mon cher Gaston était un trésor de bonté et de tendresse, un cœur d'une exquise sensibilité avec une âme des plus viriles et d'une fermeté rare. On comprendra aisément tout ce qu'un tel homme fut pour moi, et combien il me devint doux et facile de lui consacrer ma vie. »

Cependant le jour vint où il fallut se séparer. Une rixe survenue entre les habitants et la garnison amena le départ forcé du régiment de hussards, qui fut envoyé à Pontivy. Sonis partit à petites étapes, contraint de laisser pour quelque temps sa jeune femme à Castres, jusqu'à ce qu'il lui eût préparé un petit nid en Bretagne. Mais cette absence était trop dure, et à peine l'officier était-il à son poste, que sa femme arrivait, accompagnée de son père, qui la remit, à Nantes, entre les mains de Sonis venu au-devant d'elle. Dans l'intervalle, les époux s'étaient écrit assidûment, comme ils ne cessèrent de le faire durant les trop fréquentes séparations commandées par la vie militaire. J'ai le regret d'avoir à dire que toute cette correspondance intime a disparu. C'est une des lacunes les plus irréparables de cette histoire.

Cependant Gaston de Sonis s'était mis à l'étude; il s'était dit qu'il avait le devoir de devenir l'officier instruit et distingué que la patrie a le droit d'attendre de quiconque porte l'épée. Il se plongea particulièrement dans l'histoire militaire. Il lisait et annotait le général Jomini, dont il analysa presque tous les ouvrages: son *Traité des grandes opérations militaires*, ses *Principes de stratégie*, son *Précis de l'art de la guerre*, son *Histoire des campagnes de la Révolution et de l'Empire*. Sa femme se tenait auprès de lui durant ces heures laborieuses, encourageant ses études, et même les partageant autant qu'elle pouvait. On sait que Jomini, qui est un parfait straté- giste et un histo-

rien exact, est en même temps un écrivain animé et chaleureux qui souffle la vie et donne une âme à toute matière qu'il touche. La jeune M^{me} de Sonis s'étonnait de pouvoir le suivre et le comprendre, à l'école, il est vrai, d'un maître qui lui en rendait l'intelligence aussi facile que douce. Cette communauté de lectures entre un jeune ménage de dix-huit à vingt-quatre ans, penché sur les mêmes livres, dans le modeste logis d'un sous-lieutenant de hussards, au fond d'une petite ville bretonne, présente plus qu'un beau tableau : c'est une utile leçon.

Au bout de quelques mois, on revint à Castres pour les premières couches de M^{me} de Sonis. C'est là que, le 15 février 1850, elle mit au monde une fille qui fut portée aussitôt sur les fonts du baptême, où elle reçut le nom de Marie. M^{me} Marie de Sonis est aujourd'hui religieuse de la société des Dames du Sacré-Cœur. Avoir donné à Dieu les prémices de sa famille, les avoir consacrées au Cœur de Jésus, sous la bannière duquel lui-même devait verser son sang au plus grand jour de sa vie, c'était pour un tel chrétien plus qu'une bénédiction, c'était une félicité et une grâce de choix.

Dans l'intervalle, le 5^e hussards avait été envoyé de Pontivy à Paris, où le sous-lieutenant le rejoignit avec sa femme et son enfant. Il faut nous accoutumer à cette vie de continuel déplacements et de voyages : ce sera la vie de Sonis jusqu'à la fin de ses jours. Là une partie de sa famille se trouvait rassemblée. Ses sœurs habitaient Paris, elles venaient de terminer leur éducation. Aline ne devait pas tarder à se marier, en 1851, à M. le docteur Flandin. Les deux autres, Joséphine et Marie, allaient suivre une voie plus haute. Toutes deux étaient douées d'une vraie distinction ; on remarquait plus de force, plus de gravité, plus de maturité de raison dans Joséphine de Lestortière. Il y avait plus de vivacité d'esprit, mais aussi plus d'indo-

lence, plus d'indépendance, plus d'inclination au monde dans Marie de Sonis. Gaston jouissait beaucoup d'elles, mais avec le sentiment de la responsabilité qu'en qualité de frère il avait de l'avenir des orphelins et de leur destinée.

Quant à lui, tout entier à son service et aux études de sa profession, il se faisait déjà remarquer comme un officier d'espérance. Le 30 septembre 1850, il fut nommé lieutenant. « Nous vivions loin du monde et uniquement l'un pour l'autre, » raconte son inséparable épouse. La distraction de l'un et de l'autre était de visiter et d'étudier les musées ; il y avait, en effet, un artiste dans ce soldat ; il aimait la peinture, pour laquelle il avait de réelles dispositions, et il la cultivait avec autant de succès qu'elle peut en apporter à quiconque ne lui donne que le reste de son attention et de ses loisirs.

Cependant quelque chose de plus élevé que le goût de l'art et du beau se faisait jour dans cette vie à deux. Les musées leur étaient moins chers que les églises. Cette année 1851 était celle où le père Lacordaire faisait entendre à Notre-Dame ses éloquents conférences sur le « Gouvernement divin, ou l'action de Jésus-Christ au sein de l'humanité ». Sonis ne manqua aucune de ces réunions. Il était de ces auditeurs de plus en plus pressés à qui le grand orateur disait, dans cette station : « Génération déjà nombreuse, en qui j'ai semé peut-être des vérités et des vertus, je vous demeure uni pour l'avenir comme je le fus dans le passé. Mais si un jour mes forces trahissaient mon élan, si vous veniez à dédaigner les restes d'une voix qui nous fut chère, sachez que vous ne serez jamais ingrats, car rien ne peut empêcher désormais que vous n'ayez été la gloire de ma vie et que vous ne soyez ma couronne dans l'éternité. » Alors encore Lacordaire, s'adressant à la jeunesse, se penchait sur ses blessures

d'intelligence et de cœur, et, la rappelant à la vraie vie, lui tenait ces discours : « J'ai entendu les soupirs qui s'exhalent de la poitrine enflammée du jeune homme; j'ai compté les épines qu'il arrachait le matin de sa chair meurtrie, et il m'est apparu combien est douloureux cet oreiller de la jeunesse, où dorment, avec tant de chimères, tant de coupables voluptés. Dieu vous rappelle ainsi, jeunes gens, il vous rappelle au grand amour pour lequel vous êtes faits! » Le jeune officier de hussards qui écoutait ces choses n'en recevait pas le coup du remords dans son âme; car il pouvait les entendre à côté de l'épouse qu'il avait reçue à l'autel des mains de Jésus-Christ. « Je sortais de là transporté, racontait-il plus tard, et tout envahi par l'amour de Dieu et de l'Église. »

Le 4 juin de l'année 1851, le ciel lui fit l'honneur de lui donner un fils, auquel il imposa son propre nom de Gaston. Bientôt il quitta Paris; son séjour dans cette ville n'avait guère duré plus d'un an ou dix-huit mois, et, à la fin d'octobre, le jeune lieutenant prenait garnison à Limoges. Ici tout grandit, tout monte dans le chrétien : ce n'est plus la saison des germes, c'est celle des développements et des épanouissements.

Dans ce même temps, ses deux sœurs, Joséphine de Lestortière et Marie de Sonis, entrèrent successivement au Carmel. La première, étant venue voir sa famille paternelle en résidence dans le Poitou, était entrée en connaissance avec le monastère de Poitiers. On y apprécia bien vite les qualités qui devaient faire d'elle une des premières têtes de sa communauté. Nous verrons plus tard ce que fut pour Gaston cette religieuse, sa sœur ! La seconde sembla d'abord prendre une route toute différente. Très ardente; très expansive, vraie nature de créole, M^{lle} Marie de Sonis avait du soleil des Antilles dans la tête et dans le cœur. Elle se promettait bien de

jouer du monde auquel elle plaisait grandement, et elle lui faisait volontiers les premières avances. Mais un jour, dans l'année 1853, étant allée visiter son aînée à Poitiers, elle y reçut l'assurance qu'elle ne trouverait qu'en Dieu la paix et le bonheur. Elle hésitait encore ; mais une voix se faisait entendre qui lui disait, comme dans l'Évangile : « Marie, le Maître est là, et il t'appelle ! » C'était la voix de Joséphine qui lui montrait le tabernacle. Elle demanda une cellule à côté de sa sœur, et toutes deux se dévouèrent à prier et à souffrir pour l'amour de Jésus et la sanctification de leur frère.

Nous voudrions que le temps nous eût conservé entière la correspondance échangée entre ce frère et ces sœurs ; elle a disparu en grande partie, et quant à cette époque, nous en sommes réduits à ces seules lignes d'une lettre de 1853 : « Deux de mes sœurs sont entrées au Carmel de Poitiers. L'une a fait sa profession il y a huit jours ; l'autre, qui a pris l'habit l'année dernière, la fera au mois d'octobre prochain. Ce sont deux anges. »

Cependant le lieutenant avait trouvé à Limoges un accueil chaleureux. Un de ses amis de Juilly, M. Henri Lamy de la Chapelle, l'avait reçu dans ses bras. M. Lamy était marié, lui aussi, depuis peu de temps ; il n'avait pas d'enfants. Leurs femmes se lièrent d'amitié, et il fut bientôt convenu que leurs deux familles vivraient comme n'en faisant qu'une. Presque toutes les soirées se passaient chez M. et M^{me} Lamy, chaque fois qu'on n'était pas retenu à la maison par le travail ou les berceaux. Plus tard Sonis, parlant de cette intimité fraternelle, en rappelait ainsi la douceur à son ami : « Tous deux, ta femme et toi, vous avez une place que jamais personne ne saurait prendre dans mon cœur et celui de ma femme. Il est possible que les moments que nous avons passés ensemble soient une fleur que j'ai cueillie sur un chemin

où désormais il y aura pour moi plus de ronces que de roses ; et qu'alors... En tout cas, il faut encore bénir Dieu, et lui demander de nous réunir tous dans son sein. »

M. Lamy de la Chapelle faisait partie d'un de ces groupes de catholiques fervents et militants, hommes de foi et hommes d'œuvres, qui sont l'état-major de l'armée du bien dans toutes nos grandes villes de France. Il se fit un devoir et une joie de mettre Sonis en relation avec l'élite de ces gens de bien, qui étaient d'ailleurs l'élite de la société.

Ce fut aussi par son ami que le lieutenant fut introduit auprès d'un prêtre d'un haut mérite, ancien magistrat, homme d'autorité et de grave sainteté, aujourd'hui presque nonagénaire, et que tout Limoges vénère encore ; M. de Sonis se mit sous la conduite de M. l'abbé de Bogenet.

On eut bientôt l'occasion d'apprécier, à Limoges, le fier caractère de ce jeune et brillant officier, dont la bonne grâce, l'esprit, la vivacité, la franche gaieté avaient déjà conquis bien des affections. On était à l'époque du coup d'État du prince Louis-Napoléon, et la France était appelée à se prononcer, par oui ou par non, sur l'acte du président et futur empereur. L'armée prenait part au vote à cette époque ; et elle se disposait presque tout entière à dire oui, ne voyant dans le coup d'État que le raffermissement de l'ordre et de l'autorité. Sonis y voyait autre chose ; il déclara tout haut que son vote serait : non. C'était s'exposer à se voir fermer l'avancement dans sa carrière. Son colonel, qui l'estimait, s'en émut pour lui et lui en fit considérer les conséquences. Il le trouva inébranlable : « Lieutenant, vous n'êtes pas de votre temps, » lui dit-il finalement. Le lieutenant le savait, il en avait pris son parti.

Ceux-là peuvent avoir cette fière indépendance qui

servent un plus grand Maître. M. de Sonis était entré dans toutes les œuvres de foi, de piété et de charité de la ville de Limoges. Il était devenu tout d'abord un des membres les plus actifs et les plus dévoués de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Il y fut admis le 3 mai 1852. La charité, elle aussi, a ses champs de bataille, c'est la misère du pauvre; et il convient que les soldats y descendent comme les autres. Peut-être même font-ils en cela plus grand et plus beau que les autres, car la bonté dans la force, c'est le divin sur terre. Exact à chacune des réunions de sa conférence, Sonis l'était surtout à la visite régulière et fréquente des malheureux. C'était la « visite assise », nous raconte un de ceux qui le virent alors à l'œuvre. Il s'asseyait chez le pauvre, prenait ses mains dans les siennes, s'enquêrait de ses besoins, des besoins de son corps et aussi de ceux de son âme, lui parlait de foi et d'espérance, consolait ses peines, élevait son courage, lui cherchait de l'ouvrage, de l'emploi, de la bienveillance auprès de son patron; puis il lui faisait la charité au prix de ses propres sacrifices, car lui-même était pauvre. Cette pauvreté généreuse, on l'aperçoit déjà, avec toute sa noblesse et toute sa tendresse, dans ces confidences à M. le comte Louis de Sèze, son ami de collège, l'ami de toute sa vie :

« Je suis bien heureux d'apprendre, mon cher Louis, que tu as fondé chez toi une conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Cette œuvre fait un bien immense. Je crois qu'elle est appelée à réconcilier le pauvre avec le riche, et à ramener à Dieu beaucoup d'âmes qui en sont éloignées. » Puis, faisant allusion à certains embarras et revers de fortune dont il avait précédemment entretenu son ami, à Versailles : « Ma vie s'écoule ici très calme, à l'ombre de ma chère femme et de mes enfants. Je me trouve heureux. Je n'ai plus les chagrins que tu m'as connus, et qui ont

été, je te l'assure, bien cuisants. Tout cela est fini ; je ne dois plus rien. Je vis très modestement, il est vrai ; mais enfin je vis, et c'est beaucoup ; il y en a tant qui n'ont pas de pain ! Je trouve même encore quelques sous à donner à mes pauvres chéris ; mais souvent j'ai le cœur bien serré de n'avoir plus rien à partager avec eux. Quelle misère il y a cette année, c'est affreux ! Ceux qui ne donnent pas sont bien coupables. »

La présence de M. de Sonis dans la conférence de Limoges s'y révéla aussitôt par un redoublement de zèle pour les œuvres de foi comme de charité. Un mois seulement après son admission, 3 mai, il faisait porter à l'ordre du jour la création d'une œuvre destinée à préserver, instruire et sanctifier les militaires. Quelques jours après, 28 juin, le procès-verbal mentionne avec reconnaissance que M. de Sonis a remis à la conférence le montant d'une quête faite à l'occasion d'un carrousel donné par les officiers du 5^e hussards. Un peu plus tard, 5 septembre, il apporte à la réunion une publication sur l'observation du dimanche ; et, prenant la parole, il fait entrer l'assistance dans l'étude des moyens à prendre pour la sanctification et le repos du saint jour. Au printemps de l'année suivante, ses efforts ont fructifié, et M^{gr} l'évêque, se rendant à la conférence, y fonde une association dans le but de faire cesser le travail des dimanches et fêtes commandées. Une fois il obtient qu'on mette à sa disposition, pour une journée ou deux, un des fourgons du régiment, et, s'adjoignant un des confrères, le lieutenant de hussards se met à parcourir les principales rues de la ville pour y recueillir les vieux habits, le vieux linge et le reste, dont ils chargent le chariot, au bénéfice du vestiaire des pauvres.

Toute cette ardeur de foi, de zèle et de charité eut son jour de manifestation solennelle. C'était le 21 janvier 1853.



La conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Limoges tenait à l'évêché son assemblée générale. Elle comptait quatre-vingt-quatre membres actifs, quarante-cinq membres honoraires. M^{sr} l'évêque présidait. M. de Sonis, bien malgré lui, avait dû accepter de présenter le rapport. Sur l'invitation du président de la conférence, M. Théophile Lamy de la Chapelle, le lieutenant du 5^e hussards commença sa lecture par s'excuser en ces termes où déjà se faisait reconnaître cette âme humble et grande : « ... Monseigneur, je pensais qu'étranger dans cette ville, il ne m'appartenait pas de porter la parole en son nom. Pèlerin sur cette terre de France que je parcours sans cesse pour la mieux connaître, la mieux aimer et la mieux servir, je n'avais pas encore entrevu cet horizon de la *charité organisée* que le christianisme nous présente sous le nom de société de Saint-Vincent-de-Paul. Sans doute le sentiment de la charité n'était point étranger à son âme; j'avais, comme tant d'autres, été ému à l'aspect de la misère; j'avais souffert de mon impuissance à la soulager; et Dieu m'est témoin que, de tous les regrets que m'inflige la fortune, le plus amer a toujours été ce déséquilibre forcé du cœur avec la bourse. »

Il remerciait donc ses confrères de l'avoir accueilli dans leur sein et initié à leur œuvre depuis l'année précédente, en regrettant qu'aujourd'hui on lui discernât un rôle réservé aux anciens. « C'est que, parmi vous, Messieurs, il n'y a ni jeunes ni vieux, ni conscrits, ni vétérans. Jésus-Christ est un maître qu'il fait bon de servir à tout âge; c'est un chef qui prend tout ce qui veut venir à lui; sous son étendard on se réunit bien à l'aise, et l'éducation des troupes est bien vite faite. Et puis, Messieurs, vous avez voulu signaler la présence d'un soldat dans vos rangs, et c'est sans doute à ce titre que je parle en votre nom. Je bénis la Providence, qui a

voulu que je fusse ici un des premiers à entrer dans cette alliance de l'armée et de la charité, et je salue de loin un avenir dans lequel j'ai foi : cet avenir qui apportera à la France sa tranquillité et son bonheur, le jour où la patrie mettra son épée au pied de la croix. »

Le rapporteur mentionnait les premières origines de la société de Saint-Vincent-de-Paul : « Je vous rappellerai aussi, Messieurs, que notre président fut un des fondateurs de l'œuvre; et c'est avec bonheur que j'aime à penser que ses premiers apôtres furent des élèves de ce collège de Juilly, où j'ai passé les plus belles années de mon enfance. »

Ayant rendu compte des travaux de la conférence et des résultats obtenus à Limoges, M. de Sonis, sortant de ces limites locales, entra dans le champ général de l'apostolat chrétien; et s'adressant à ses frères dans la charité : « Vous connaissez, Messieurs, le triste sort des batailles de la vérité dans ce siècle. Mais peut-être que tout n'est pas encore perdu. Des troupes fidèles ont, il est vrai, lâché pied; mais pourquoi désespérer? Est-il donc impossible de trouver encore de ces âmes ardentes qui, bravant le danger, viendront saisir cet étendard jadis glorieux? N'y a-t-il pas quelque part un homme d'audace qui ramènera ces fuyards au combat? Ah! que la patrie cherche bien, et elle trouvera des enfants à envoyer à ses frontières! Dieu vous attend, Messieurs. C'est vous qui serez les troupes fraîches qui devront venir au secours de la patrie religieuse en danger; c'est vous qui devez panser les plaies saignantes de l'Église, et guérir, s'il se peut, l'âme malade de la France. »

Il passait ensuite en revue l'armée de l'apostolat : « Armée admirable, d'attaque et de conquête, armée non moins admirable de défense et de résistance, » et il en nommait les chefs. « Voilà, Messieurs, les troupes d'élite

de l'Église ; voilà celles qui ont gagné toutes ses batailles et qui n'ont jamais mis bas les armes ; voilà son sacerdoce ! »

Ce sacerdoce trouvera des auxiliaires fidèles dans les conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Mais l'armée, à l'heure présente, avait d'autres devoirs encore. C'était l'époque à laquelle commençaient les tribulations politiques de la papauté. M. de Sonis, frémissant d'indignation et de désir, finit par cette protestation et cet ardent appel : « Pour nous, soldats, et soldats de la France, nous dirons à l'Église : O mère bien-aimée, nous voici ! Le monde connaît le poids de nos armes ; il sait que les bras qui serrent les étendards de la France sont des bras nerveux. Si donc, Église catholique, il nous était donné de courir aux armes pour te défendre, c'est alors que le monde saurait ce que nous sommes. Nous aussi, nous saurions succomber avec bonheur ; et, crois-le bien, l'odeur de notre sang chasserait pour longtemps les loups qui hurlent dans les campagnes de Rome !

« Monseigneur, voilà ce que nous voulons être ; que n'ai-je pu dire : Voilà ce que nous sommes ! »

En même temps que les bonnes œuvres, l'étude et la lecture continuaient d'occuper une grande place dans la vie de M. de Sonis. Ce n'étaient plus seulement les livres de sa profession, c'étaient des ouvrages de philosophie et de religion qui le nourrissaient et le charmaient. « J'ai ici beaucoup de bibliothèques à ma disposition, écrivait-il encore, de sorte que j'y puise tant que je peux. Et puis, quand j'ai quelques deniers, je trouve bien le moyen d'acheter un volume par-ci par-là. » La même lettre nous apprend qu'il avait en conséquence abandonné ses pinceaux. Et ici comme on voit l'humilité du chrétien immoler bravement la vanité de l'artiste ! « Je lis beaucoup, dit-il, c'est même ma seule occupation à l'intérieur ; car

j'ai pris depuis longtemps le parti d'abandonner la peinture. Je ne faisais que des croûtes, et encore quelles croûtes! et il est probable que je n'aurais jamais fait que cela toute ma vie. Mais l'homme est un animal si orgueilleux, que j'ai eu de la peine à me convaincre de cette vanité, laquelle eût dû cependant me crever les yeux!»

Au dehors, dans ses relations avec les officiers, Sonis était pour chacun le plus charmant des camarades; mais il n'avait garde de suivre leurs habitudes faciles. « Je ne parais au quartier que pour mon service, écrit-il; mais au café, jamais ou à peu près. Ce qui fait qu'on doit me trouver un être fort bizarre, quelque chose comme un jésuite, à ce que je suppose. Tel est du moins le nom qu'on donne à ceux qui aiment le bon Dieu et pensent un peu à lui. » Que s'il venait passer quelques moments au cercle, c'était pour y apprendre les nouvelles militaires. L'entretien tombait-il sur des questions religieuses, il évitait d'entrer en de vaines discussions, se tenant à l'écart dans un coin de la salle, où il parcourait les journaux ou s'intéressait à quelque article de revue. Ainsi sa foi savait-elle se faire respecter : « Je n'ai eu aucun désagrément à ce sujet, ajoute la même lettre. Je dois même dire que je n'ai à me plaindre de personne, ce qui ne m'empêche pas de plaindre de tout mon cœur ces pauvres officiers qui ne savent que boire, manger, dormir et fumer leur pipe. Quelle vie!»

La vie de Sonis était tout autre; mais le Seigneur la voulait plus belle et plus haute encore. A un héros il faut l'héroïsme en tout. Dieu le lui rappela à sa manière, la manière du Dieu de la croix. Il lui envoya l'épreuve; elle éclata comme la foudre, et, à la lueur de l'éclair, elle lui fit voir le chemin et le but de l'éternité.

Nous avons dit la passion de Sonis pour le cheval. La jouissance qu'il y goûtait s'était accrue encore depuis

qu'il la goûtait en compagnie de sa femme : « Nous montions souvent à cheval ensemble, nous raconte M^{me} de Sonis ; car, pour ne point le quitter quand il prenait cet exercice qu'il aimait, j'avais appris moi-même à monter à cheval, et j'y prenais d'ailleurs un grand plaisir. Nous parcourions ainsi cette belle campagne du Limousin, que nous ne nous lassions pas d'admirer. »

On était vers le mois de mai de 1852. Le lieutenant, qui à cette époque avait une belle bête anglaise qu'il appelait miss Anna, eut l'idée de l'entraîner pour les courses prochaines. Dans ce dessein, presque tous les jours il se rendait à l'hippodrome, situé à plusieurs kilomètres de la ville. Un de ces jours-là, ayant fait un premier tour de piste, il commençait le second, lorsque la bête, apercevant la porte ouverte, fit un énorme bond de côté pour se dérober. Le cavalier, projeté en l'air, vint retomber sur la barrière avec une telle violence, qu'il la brisa de ses reins. Il perdit connaissance, et resta sous le coup, broyé, gisant à terre. Il était seul ; deux cantonniers, qui travaillaient sur la route, l'avaient vu de loin. Ils arrivèrent, le relevèrent et le portèrent dans leur cabane ; il lui fallut longtemps pour reprendre ses sens. « Je ne veux pas mourir ici, dit-il énergiquement à ces hommes, remettez-moi en selle ; je veux rentrer en ville, je ferai comme je pourrai. » Il en reprit donc le chemin, courbé, plié en deux sur l'encolure de son cheval, faisant signe à chaque voiture qu'il rencontrait de passer doucement, car le moindre écart de sa monture l'aurait jeté à terre. En arrivant au quartier, il tomba évanoui dans les bras du factionnaire. On courut prévenir sa femme, qui un instant après le vit rapporter sur un brancard, sans parole, sans mouvement ; ce fut une scène déchirante. Dès qu'il se reconnut, le blessé demanda le prêtre et fit signe aux personnes présentes de sortir. Il se confessa, comme s'il

devait en mourir. Il eut alors la claire vue du peu que vaut cette vie et du prix incomparable de celle qui la doit suivre. Un mois d'atroces souffrances fut pour lui un mois de continuelles méditations sur les vérités éternelles. Que se passa-t-il durant cette retraite forcée, entre son âme et Dieu? Qu'est-ce que Dieu demanda de lui, et que répondit-il à Dieu? Ce fut son secret à cette heure; mais ce qui bientôt, après sa guérison, ne fut plus un secret pour personne, ce fut son progrès dans les voies du plus généreux et du plus parfait amour de Jésus-Christ crucifié.

Le premier sentiment qu'on vit se manifester en lui, à cette époque, fut celui du néant des choses d'ici-bas. Il écrivait à M. Louis de Sèze, en 1853 : « Plus je vais, mon pauvre ami, plus je vois que tout est néant dans ce monde. » Un premier jour de l'an, étant venu visiter M^{me} Lamy de la Chapelle, il lui dit avec le salut le plus honnête et de l'air le plus aimable : « Madame, je vous souhaite une bonne mort. » — « Un pareil souhait eût paru étrange de la part d'un autre, nous écrit celle qui le reçut; mais de lui, d'ordinaire si gai, si enjoué dans la conversation, ce mot me fit réfléchir, et j'acceptai son souhait avec reconnaissance. » Une autre fois, comme l'une des deux jeunes femmes vantait à l'autre le bon goût d'une toilette qu'elle venait d'acheter, Sonis, prié par elles, va obligeamment chercher l'objet merveilleux; puis le leur présentant à la fois délicatement et dédaigneusement, avec son fin sourire : « Mesdames, *sic transit gloria mundi!* » Il y avait du moine et du chevalier dans ce jeune homme.

Une autre conséquence des mêmes dispositions était de chercher premièrement le règne de Dieu et sa justice, en subordonnant tout le reste à cet intérêt supérieur, même son avancement en grade. Son ami Louis de Sèze, sur le bruit prématuré qu'il venait de passer capitaine,

lui en ayant adressé ses félicitations : « Tes compliments, mon bon ami, au lieu d'arriver un peu en retard, comme tu le crains, ont le tort d'arriver peut-être de beaucoup en avance. Cependant je pense qu'il y aura bientôt du changement dans ma position, et j'ai quelque espoir d'obtenir ce grade sous peu de jours. Mais de tout cela il n'y a rien de sûr. Ainsi, à la grâce de Dieu ! Certains diraient : Je suis philosophe. Moi, je dis : Je suis chrétien. C'est un titre qui en vaut bien d'autres, et que j'apprends chaque jour à apprécier davantage. »

Mais ce que cette lettre ne dit pas, c'est le scrupule de délicatesse que lui-même opposait alors à sa promotion. Son colonel, qui l'avait en estime singulière, lui ayant dit un jour : « Sonis, je vais vous présenter au choix. — N'en faites rien, mon colonel, reprit le jeune lieutenant; je ne veux point passer sur le corps de tel de mes camarades. » Il avait, croyait-il, des raisons spéciales, lui chrétien, pour ne pas être ou paraître l'objet d'une faveur. Cela fut connu, et comme, un soir, sa femme et M^{me} Lamy de la Chapelle lui en faisaient quelques remontrances affectueuses, il leur répondit gravement : « Il y a certaines cordes qui ne vibrent jamais chez les femmes. » Il ne faut pas oublier que celui dont la générosité plaidait ainsi contre lui-même était un officier sans fortune, déjà père de deux enfants, et qui, à cette époque, en attendait un troisième pour l'automne prochain.

Des cœurs si hauts, si libres, sont naturellement livrés à l'amour de Jésus-Christ. « J'essaye de travailler pour Dieu et pour le ciel, écrivait-il alors. C'est ce que je fais bien mal, il est vrai; mais c'est du moins ce que j'ai l'intention de faire de tout mon cœur. » Cette résolution éclata dans les ardeurs d'une piété du caractère le plus admirable comme le plus aimable. C'était une piété toute militaire, si j'ose dire : droite, franche, généreuse, allant

ouvertement, sans relâche comme sans détour, jusqu'au bout de sa foi comme jusqu'au bout de ses devoirs. Avec cela de l'enjouement, de l'aménité, de l'esprit, nulle ostentation, nulle bravade; une modestie aisée, une humilité sincère, la vérité en tout; de plus, dans la société, une extrême réserve, une disposition à la discrétion et au silence, avec un fond de rêverie qui trahissait l'habitude de l'entretien intérieur. Puis, vis-à-vis de Dieu comme à l'égard du prochain, une tendresse profonde, une sensibilité délicate, des élans de cœur magnifiques; les élévations mystiques d'un religieux, les ardeurs d'un apôtre avec l'intrépidité chevaleresque d'un soldat, voilà ce que le monde vit dès lors dans Sonis, et ce qui ne va cesser de grandir jusqu'à son dernier jour.

Tout de suite cette piété s'était tournée vers son centre, la sainte Eucharistie, le très saint Sacrement. Puisque Dieu est là, qu'il l'a dit, qu'il l'a démontré, qu'on le croit, qu'on le sent, qu'on l'aime, c'est donc là qu'il faut aller, et prendre ses ordres tous les jours. A partir de sa guérison, Sonis prit l'habitude de la messe quotidienne. Il communiait chaque semaine; la Table sainte devient un besoin de sa vie. En même temps il se prescrit la méditation et la visite de chaque jour au très saint Sacrement; c'était sa faction d'honneur devant le trône du grand Roi.

Il lui rendait hommage publiquement, en tout lieu. Un trait est célèbre entre tous. Lui-même s'en égayait et le racontait ainsi, mettant les choses en scène : « Un jour, disait-il, que pour payer ce que je devais à l'esprit de corps, j'étais allé passer une heure au cercle des officiers, entouré de beaucoup de monde, je me trouvais adossé, un journal à la main, au chambranle d'une cheminée, tout près d'une fenêtre donnant sur la voie publique, lorsque j'entends de ce côté le bruit d'une sonnette qui

tintait par intervalles. Il me vint en pensée que c'était le bon Dieu qu'on portait à quelque malade. M'agenouillerai-je? Resterai-je là, debout, comme tout ce monde? Il y eut en moi, je l'avoue, un moment de combat; mais soudain une pensée me traversa l'esprit : si ces gens-là voyaient passer leur chef de corps, leur empereur, leur drapeau, est-ce qu'ils ne salueraient pas? Et quand c'est mon Dieu qui passe!... Allons donc! Là-dessus je m'approche de la fenêtre, me disposant déjà à mettre les deux genoux en terre. Mais, ô déception! en levant les yeux, que vois-je? C'était le vulgaire chariot de je ne sais quel marchand ambulante, dont cette clochette hypocrite annonçait le passage. Le bon Dieu s'était contenté de ma bonne volonté. »

Dans son ardeur de témoigner hautement à Jésus-Christ qu'il était bien à lui, Sonis mettait parfois à braver le respect humain une intrépidité qui ne tenait compte de rien, excepté de sa foi. C'est ainsi qu'un jour de dimanche, revenant d'une revue en grand uniforme et passant devant l'église paroissiale de Saint-Michel, il y entra pour adorer, comme c'était sa pratique. On était à l'issue des vêpres; l'assistance des fidèles s'écoulait peu à peu. Tandis qu'on passait près de lui, Sonis crut remarquer qu'on le regardait beaucoup, à cause sans doute de sa grande tenue de hussard. Il en ressentit quelque gêne; puis, se surmontant bravement : « Voyons, se dit-il à lui-même, n'oserais-tu pas faire le chemin de la croix ici, maintenant, devant cette foule? Allons, à genoux! Ne rougissons pas de Jésus-Christ crucifié! » Aussitôt il s'agenouille devant la première station et continue ainsi jusqu'à la quatorzième, sous les yeux des passants. La chose faite, le brave lieutenant en ressentit du scrupule. N'ai-je pas forcé la note? Et, pour ne pas montrer de faiblesse, n'ai-je pas fait parade de dévotion? Il alla s'en confesser

à M. de Bogenet : « Vous avez voulu briser en vous le respect humain; c'est bien. Passe donc pour cette fois, mais ne recommencez plus. »

Il ne fallait pas rire devant lui de son Seigneur Jésus-Christ, présent au saint Sacrement. Un matin du mois de juillet, fête de saint Vincent de Paul, M. de Sonis se rendait à la chapelle où devaient se réunir tous les membres de la conférence pour la messe de communion, lorsque sur la place du Palais il rencontre le saint Viatique, que l'on portait alors avec cérémonie et ostensiblement. L'officier, en uniforme, se met à deux genoux dans la poussière du chemin, et adore son Maître. A ce moment-là passait dans une voiture découverte une jeune femme, qui, à cette vue, se soulevant sur les coussins, pousse un grand éclat de rire. Sonis l'entend. Devant cette insulte, non à lui, mais à son Dieu, il se relève, regarde la dame, et, la toisant de son plus grand air, il lui jette ces mots vibrants d'indignation et de mépris : « Ah! cela te fait rire, toi! » La femme pâlit et se tut; la voiture l'emporta. Sonis continua sa route; mais, dès qu'il fut dans la chapelle où il devait communier, il alla préalablement demander au prêtre ce que le Dieu de paix pensait de la vive émotion où il était encore.

Cependant le saint Sacrement attendait de sa piété un témoignage plus effectif. Une pensée était venue à lui et à quelques chrétiens choisis de la même ville. Tous ces hommes étaient fidèles à la visite des saints tabernacles durant le jour; mais pourquoi ne pas établir l'adoration de nuit? Ce fut un rayon d'en haut. On choisit pour le rendez-vous des pieux adorateurs la chapelle des Pères oblats de Marie, et la sainte veille s'ouvrit dans la nuit du mardi gras 1853. Sonis tressaillait de joie d'être appelé à l'honneur de consoler ainsi le cœur de Jésus-Christ. On lit dans une lettre déjà citée, écrite à M. le comte de Sèze :

« Je te dirai, mon cher Louis, que nous avons eu ici l'idée de nous réunir une fois tous les mois pour adorer le saint Sacrement durant la nuit. Nous avons commencé notre œuvre cette année, et nous avons débuté par passer la nuit du mardi gras en adoration. La seconde a été celle de la mi-carême. Nous avons ainsi cherché à mettre dans la balance des jugements de Dieu un peu d'amour sur le plateau de la miséricorde, qui, hélas ! est si vide de nos réparations, afin de faire contrepoids à la malice des hommes. Nous sommes huit chrétiens qui nous réunissons sans bruit, à peu près comme des conspirateurs. Nous passons ainsi des nuits délicieuses dans une chapelle du couvent des religieux oblats de Marie. Ce soir même, fête de Notre-Dame Auxiliatrice, nous nous réunissons dans ce but, ayant soin de choisir la veille de la plus grande fête qui se trouve dans le mois. J'ai écrit à mes sœurs les Carmélites, afin qu'elles s'unissent à nous. »

Au sortir de là, comme au sortir de tous ses pieux exercices, Sonis portait autour de lui, dans sa personne tout entière, un respect de lui-même et un respect de Dieu qui ne se laissait entamer par aucun entraînement ni par aucun exemple, de quelque part qu'il vint. On était à l'époque où les esprits, affolés de crédulité et de superstition, sollicitaient partout les réponses des tables tournantes. Dans une maison amie et chrétienne d'ailleurs, on venait, un soir, de se livrer deux fois à cet exercice, et deux fois la grande table de la salle à manger avait entraîné dans son mouvement magique les mains qui se prêtaient au jeu. Sonis entra. On lui proposa de recommencer l'expérience, moyennant son concours et celui de quelques nouveaux venus. Il s'y refusa poliment. « Mais l'Église ne l'a pas défendu, lui dit-on. — Non, pas encore, que je sache ; mais l'Église s'en défie, et cela me suffit. »

On commença donc sans lui, tandis que, retiré dans un angle de la salle, il se tenait dans une attitude pleine de sérieux et de réserve. On eut beau faire, cette fois rien ne tourna, rien ne bougea. A quoi cela tenait-il? N'était-ce pas la présence du pieux lieutenant qui avait rompu le charme et infligé cet échec à l'esprit mystérieux? On le crut autour de lui universellement.

Cette même fermeté de conscience l'attachait coûte que coûte au strict accomplissement de tous les préceptes de l'Église. On l'a vu, durant le carême, retenu à cheval depuis le matin jusqu'à deux heures de l'après-midi par les nécessités du service, garder le jeûne durant tout ce temps, sans consentir à le rompre par aucun genre d'allègement.

La religion de Sonis était une religion conquérante : apôtre par son exemple, il l'était encore par sa parole et par son action. Elle s'exerçait partout doucement et discrètement, en commençant par sa famille, comme M^{me} de Sonis en conserve pour elle-même le tendre et reconnaissant souvenir. « Mon mari, rapporte-t-elle, cherchait à m'encourager à marcher avec lui dans des voies plus parfaites, car il aimait mon âme plus que toute chose en ce monde. Quelquefois, je rougis de le dire, j'ai éprouvé de sa piété comme une espèce de jalousie. Mon excellent mari m'en reprenait doucement, me disant qu'il ne fallait pas être jalouse du bon Dieu; que plus nous l'aimerions, plus aussi notre attachement mutuel serait durable; que tant d'unions ayant commencé comme la nôtre n'avaient pas été longtemps heureuses, parce que Dieu n'en était pas le lien et le centre. Je l'admirais, et j'essayais de le suivre de loin. »

L'éducation des enfants avait ce même caractère de religion et de force. Sa fille aînée nous écrit : « Par un profond sentiment de foi qui respectait en nous la grâce

baptismale, notre bon père ne voulut jamais nous tutoyer. Avec quel soin il dirigeait nos jeunes âmes et corrigeait les petits défauts de notre enfance ! » Entre ces défauts, aucun ne lui était plus odieux que le mensonge ; même le plus léger ne passait jamais sans un châtiment dont on gardait le souvenir. M^{me} Marie de Sonis ajoute : « Comme la bénédiction paternelle porte toujours bonheur aux enfants, le soir, après la prière faite en famille, notre bien-aimé père, avec une piété touchante, faisait sur chacun de nous ce signe de la croix dont il nous avait déjà marqué dès notre berceau. » Un témoin nous écrit : « Le soir j'admiraïs de voir ces enfants défilant tour à tour devant le siège de leur père qui les embrassait, en faisant sur leur front le signe de la croix. J'étais vivement ému de la grave tendresse du père. Il me semblait assister à une scène d'un autre âge. »

Son frère Théobald, devenu officier, suivait alors des voies différentes des siennes. Ce soldat, qui vient de mourir général comme son frère, et général chrétien ainsi que lui, se montrait à cette époque indifférent aux croyances et aux pratiques religieuses. Gaston déclare dans ses lettres d'alors que c'était son chagrin le plus inconsolable : « Que je serais heureux si mon pauvre Théobald voulait ne pas être une exception parmi nous ! Son éloignement de la religion me fait bien de la peine. Je supporterais tous les chagrins que Dieu m'enverrait avec calme et résignation ; mais celui-là, je ne puis l'accepter. Prie donc pour lui, mon cher Louis. »

Ses sœurs du cloître trouvaient en lui un conseil, un encouragement et une direction. L'aînée, Joséphine, devenue sœur Marie-Thérèse de Jésus, s'était conquis tout son monastère par sa supériorité de nature et de grâce. Gaston, à cette époque, inaugurait avec elle cette pieuse correspondance qu'elle tenait pour le plus beau monu-

ment de sa foi, et qui manque tant à notre livre. Quant à sa seconde sœur, il l'affermissait dans sa vocation, à l'encontre des obstacles qu'y opposaient parfois sa nature trop vive et ses habitudes d'enfant. Il avait assisté à sa prise d'habit; c'était sa pupille chérie; et l'étant allé voir un jour qu'elle venait de s'attirer une réprimande dont l'émotion se faisait sentir encore, Gaston la consola, la ranima, la releva : « Ma petite sœur, voudrais-tu donc contrister le cœur de Jésus, qui veut bien de toi pour son épouse? Il me semblait à moi que lorsqu'on s'était donnée tout entière à un tel Maître, on ne pouvait plus rien lui refuser désormais? » Cette voix fut entendue. Marie tourna vers Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie les ardeurs inquiètes de son âme de jeune fille. Elle racontait qu'alors même qu'elle était encore dans le monde, l'aspect de l'Hostie sainte exposée sur l'autel la ravissait d'amour. Elle en arriva à goûter d'une manière sensible la présence de Notre-Seigneur dans la communion. On lui avait donné en religion le nom de sœur Marie du Saint-Sacrement. C'était vraiment le sien.

Le régiment était pour M. de Sonis une autre famille. Les soldats le trouvaient ferme, strict, exact et sévère pour le service : il fallait faire son devoir, et lui-même en donnait l'exemple. Mais il avait, plus que personne, « le commandement honnête, » ainsi que Bossuet s'exprime en parlant de Condé; et le sentiment de la justice qu'on lui trouvait en tout le faisait à la fois respecter et aimer. Il voulait qu'on traitât les hommes humainement. « Abuser de son autorité sur ceux qui sont au-dessous de nous, disait-il parfois, est aussi lâche que de flatter ceux qui sont au-dessus. »

Ses soldats connaissaient et honoraient sa religion; quelques-uns l'imitaient, et voici le souvenir qu'après les avoir quittés il gardait d'eux dans ses lettres : « Je ne

pense jamais sans une certaine émotion à quelques jeunes soldats que j'ai laissés avec tristesse, qui m'ont souvent édifié, et qui étaient pour le régiment le grain de sénevê de l'Évangile. » Les moins religieux eux-mêmes respectaient la foi de leur chef, sinon par considération pour elle, du moins par affection pour lui. Comme il était chargé de surveiller le pansage des chevaux de son escadron, un jour, pendant cette opération, un soldat s'emporta par habitude à proférer un horrible blasphème. Puis, regardant autour de lui, et voyant que Sonis se trouvait assez loin : « Ah ! tant mieux, dit-il, le lieutenant n'était pas là ; s'il m'avait entendu, cela lui aurait fait trop de peine. »

Plusieurs des officiers étaient ses néophytes. Ayant quitté Limoges, Sonis recommandait encore, dans ses lettres à M. Lamy de la Chapelle, tel jeune camarade dont il avait espéré et déjà même un peu commencé la conversion. « Je serais heureux que tu pusses faire connaissance avec lui, écrit-il d'Alger ; c'est une excellente nature, qui devrait bien être moins rebelle à la voix de Dieu, qui l'appelle à lui de toutes ses forces. Je n'ai pas été assez heureux pour le désabuser entièrement d'une foule d'idées absurdes qu'il a puisées, comme tant d'autres, je ne sais où. Mais enfin nous avons causé longuement et souvent ensemble ; et si quelquefois je m'impatientais un peu d'entendre nier l'évidence, je n'en étais pas moins touché de voir une nature sérieuse dans ce monde militaire où il y en a habituellement si peu. Je suis fâché que le régiment quitte Limoges ; je suis bien sûr que toi et ton frère auriez pu ramener tout à fait à Dieu cet excellent garçon. »

D'autres donnèrent à Sonis cette consolation. On lit dans les mêmes lettres : « Je n'ai pas reçu de nouvelles du lieutenant Robert ; j'ai seulement appris avec plaisir

qu'il était capitaine¹. Je suis bien persuadé qu'il est toujours un des bons membres de la conférence. Je voudrais savoir si un autre de nos camarades nommé X..., et qui avait commencé à mener une vie chrétienne, a tout à fait consommé son œuvre. Parle-m'en dans ta prochaine lettre. Quoi de plus intéressant que ces nouvelles-là ? » Nulle impétuosité, d'ailleurs, dans ce zèle aussi discret qu'ardent; nulles avances importunes, nulle action intempérante, nulle affiche de ses convictions. Sa religion franche et modeste était communicative par sa seule beauté; elle éclatait par elle-même.

Cependant le soldat aspirait à faire davantage pour le service de la France. Il lui en avait coûté de ne pas faire partie de l'expédition de Crimée; même un jour, 24 mai 1853, il avait écrit, plein de joie, qu'il allait partir bientôt avec son régiment pour le camp de Marseille, d'où les troupes étaient ensuite dirigées sur Toulon et embarquées pour l'Orient. Il n'en fut rien. Sonis demeura à Limoges, adressant de là ses vœux au Ciel pour ce cher pays duquel il écrivait : « La période que nous traversons en France me paraît décisive. Dieu nous tend les bras. Nous pouvons nous sauver, comme nous pouvons nous perdre. Que ferons-nous? Il y a beaucoup de bien dans ce XIX^e siècle

¹ Le capitaine Robert, né à Frochères (Côte-d'Or) en 1818, est mort en 1890 à Dijon, qu'il édifia de ses vertus. Il était lieutenant de husards, à Limoges, lorsqu'il connut M. de Sonis, vers 1852. Il servait comme capitaine aux dragons de l'impératrice depuis 1854, lorsqu'il retrouva son ami dans la campagne d'Italie, où il gagna la croix d'honneur. Il prit sa retraite avec le grade de chef d'escadrons, en 1867, et n'en sortit que pour défendre son pays dans la guerre de 1870. Après la paix, refusant le grade de lieutenant-colonel, il se retira à Dijon, où, suivant les traces de Sonis, il établit l'adoration nocturne du saint Sacrement, l'adoration diurne du premier vendredi du mois, et prêta son concours le plus dévoué à toutes les bonnes œuvres, celle de Saint-Vincent-de-Paul, celle de Saint-François-Régis, et en particulier celle du Cercle catholique, dont il fut l'âme. Apôtre jusqu'à sa dernière heure, il demanda et obtint la conversion de plusieurs de ses amis, à qui il légua sa foi et sa charité. C'était un homme en Dieu.

que l'on décrie si fort. Marie nous protège encore ; il semble qu'elle ne veuille pas abdiquer son titre de souveraine de la France. »

Ce fut le 1^{er} mai 1854 que M. de Sonis fut promu au grade de capitaine au 7^e hussards. Son régiment était à Montpellier, en destination pour l'Afrique. Il dut laisser en France sa femme et ses trois enfants en bas âge ; il en attendait un quatrième, ce qui rendait présentement impossible le voyage de M^{me} de Sonis. La séparation fut pénible : on regretta Limoges, on le regretta toujours ; on regretta les bonnes œuvres, les bons jours et les bons amis. « Chères conversations, écrivait-il ensuite, causeries interminables, auxquelles je ne savais donner de fin qu'après avoir annoncé trois ou quatre fois que je m'en allais ! Souvenirs précieux pour moi, qui aujourd'hui, hélas ! ne vis plus que de souvenirs. »

Mais le devoir commandait, et le capitaine partit : c'était pour la France et pour Dieu ¹.

¹ Nous sommes heureux de nous déclarer très redevable pour ce chapitre aux obligeantes communications, soit écrites, soit verbales, de M. l'abbé de Bogenet, vicaire général ; de M. l'abbé Delor, curé de Saint-Pierre ; de M^{me} Henri Lamy de la Chapelle ; de M. Lemaigre, ancien conseiller à la cour ; de M. Léon Dhéralde, qui composaient le cercle des amis intimes de M. de Sonis, à Limoges. Qu'ils veuillent bien trouver ici mes remerciements.

N. B. M^{me} Henri Lamy de la Chapelle, M. Lemaigre, M. Dhéralde ont été rappelés à Dieu depuis les premières éditions de cet ouvrage.

CHAPITRE III

L'ALGÉRIE — LA KABYLIE

1854-1859

L'Afrique fut le théâtre de presque toute la vie militaire de M. de Sonis; il y passa près de vingt ans. Cette terre d'Afrique, avec ses souvenirs et ses périls, sa vie de hasards et d'alertes, allait bien à la nature de cet enfant des îles, qui y trouvait d'ailleurs ce qu'on ne trouvait que là : l'existence du soldat et la carrière des armes, dans le sens pratique et poétique de ce mot. Il était bien de ceux desquels un soldat d'Afrique, un jeune Africain comme lui, écrivait à cette époque : « L'uniforme est, avec le froc, le seul habit suivant moi sous lequel aujourd'hui puisse battre un cœur où vivent encore de saints enthousiasmes et de nobles mépris... A côté de l'existence bornée et stérile où tant d'hommes perdent tous les dons de l'énergie, il y a, il y aura toujours une existence forte et vaste qui poursuit son cours à travers tous les pays et tous les siècles. On entend de continuelles lamentations sur la disparition de la race intrépide et des élans héroïques. Ces lamentations n'ont rien de fondé, et il ne faut désespérer ni de l'espèce humaine ni de la nation française, puisqu'il y a encore en elle des âmes guerrières. Tant qu'un

peuple aime la guerre, il est au-dessus de la matière ; il comprend le dogme divin du sacrifice ; il échappe aux ténèbres de la fausse sagesse par la plus lumineuse de toutes les routes, celle où la gloire immortelle et la gloire de ce monde répandent en même temps leurs clartés... Si les balles ont fait entrer la mort dans nombre de corps, dans combien d'âmes n'ont-elles pas fait entrer la vie ? Je parle en ce moment de l'état militaire comme un homme qui en porte l'uniforme ; mais il me semble que, parmi les gens en habit noir, tous ceux-là doivent penser comme moi qui ne désirent pas voir la France devenir un cadavre destiné aux expériences des docteurs en révolutions. »

L'Algérie, à cette époque, venait de recevoir pour gouverneur le général Randon. Nul n'a mieux tracé que lui, dans ses Mémoires, les diverses périodes du gouvernement de notre colonie, depuis les vingt-cinq ans que cette terre était devenue française.

« De 1830 à 1841, dit-il, la métropole, encore incertaine et comme embarrassée du magnifique présent que la Restauration expirante lui a légué, change incessamment les chefs et le système. En dix ans, neuf commandants en chef ou gouverneurs généraux se succèdent à Alger. Les rênes du gouvernement colonial flottent comme la pensée des pouvoirs publics en France.

« L'armée est admirable de dévouement et d'ardeur, et ses chefs, avec de faibles ressources, accomplissent de grandes choses, telles que la prise de Constantine, où la dernière gargousse fut brûlée avant l'assaut. Mais ces exploits effrayent la métropole autant qu'ils la réjouissent. On parle d'occupation restreinte, on semble croire qu'il suffirait de tenir l'Algérie par le bord.

« De 1841 à 1847, un sentiment plus juste des devoirs imposés à un grand pays par son honneur et ses intérêts

véritables, triomphe enfin ; et, dans les derniers jours de l'année 1840, le maréchal Bugeaud est envoyé en Afrique, avec la mission de conquérir et de coloniser *ense et aratro*. Le maréchal resta six ans et demi dans l'Algérie, écrasa l'insurrection excitée par Abd-el-Kader, prouva au Maroc par la victoire d'Isly sa faiblesse et notre force, entr'ouvrit le sud et entama dans l'est un coin de la grande Kabylie. En même temps il avait attiré des colons, fondé des villages, ouvert des routes, et poussé la colonie dans les voies du progrès agricole. Sa devise était réalisée.

« La révolution de Février inaugure la troisième période. Sept généraux en quatorze mois, de mai 1847 à septembre 1848, siègent tour à tour au palais du Gouvernement. Cette instabilité dans le pouvoir suprême ralentit le mouvement imprimé par le maréchal Bugeaud. L'agriculture, favorisée par les cinquante millions que l'Assemblée constituante a affectés aux colonies agricoles, fait encore quelques progrès mêlés de déceptions ; mais la conquête s'arrête. La partie méridionale du Tell est près d'échapper à nos lois ; les tribus du Djurjura, retranchées dans leurs rochers, se croient pour toujours à l'abri de nos armes ; et malgré les pointes brillantes poussées vers l'ouest et l'est de la Kabylie, en 1851, par les généraux de Saint-Arnaud et Pélissier, le massif montagneux n'est entamé d'aucun côté, et l'insurrection kabyle ébranle à chaque instant les portes mêmes d'Alger. »

C'est à soumettre la Kabylie qu'était destiné le gouverneur général Randon, dans les vues de l'empereur. L'investissement du Djurjura commença en 1852 ; l'année suivante, la Kabylie des Babords cédait aux armes des généraux Bosquet et Mac-Mahon. En 1854, les tribus du sud se soumettaient à la France. Il restait à donner l'assaut à la Kabylie du centre. La guerre d'Orient, qui prit à l'Afrique ses meilleures troupes, réduisant de 75,000 à

45,000 hommes l'armée d'occupation, retarda l'expédition préparée par le commandant en chef; mais l'attaque devenait imminente. Le capitaine de Sonis arrivait donc à une heure pleine de promesses pour un soldat, et il lui en coûta d'avoir encore à attendre deux ans avant de voir la fumée des bivouacs ennemis.

Au commencement d'août 1854, nous le trouvons établi, comme capitaine commandant d'un escadron de hussards, à Mustapha supérieur, sur les hauteurs d'Alger. « Le camp de mon régiment est au bord de la mer, écrit-il à M. Louis de Sèze; pour moi, mon cher ami, j'habite une petite maisonnette qui se trouve sur le sommet du coteau escarpé qui domine la plage. Mon appartement se compose de deux pièces : ma chambre à coucher, et une seconde dont j'ai fait mon cabinet de travail, et dans laquelle j'ai réuni, sur une large table en bois blanc, quelques vieux livres, mes fidèles amis. Mon pauvre gîte est bien simple; seulement ce qui m'y séduit, c'est l'extrême propreté de cette demeure, dont les murs sont simplement blanchis à la chaux, et dans laquelle se trouvent assez clairsemées quelques chaises, une commode, une armoire et un petit lit de fer, le tout d'un style plus que modeste...

« Mais ce qui ne me ferait pas échanger ma cabane contre un château, c'est l'admirable panorama que je découvre de mes fenêtres. Tu ne peux rien imaginer de plus beau. A ma gauche j'ai Alger, devant moi la plage et le camp de Mustapha, et à droite les montagnes de la Kabylie et de l'Atlas. Enfin, tout cela est borné par une mer sans limites, toujours couverte de navires qui se croisent en tous sens.

« Aussi que de moments je passe à ma fenêtre! C'est surtout le soir que j'aime à rêver et à méditer. Quand cet admirable spectacle s'embellit encore de l'éclat des étoiles, et que je vois cette belle nature éclairée par la lune, je me

sens pris d'une de ces tristesses que l'on ne sait pas définir. Combien alors je me vois petit en présence de cette gigantesque nature ! Je n'ai jamais mieux senti mon néant, mais aussi je n'ai jamais mieux espéré dans la miséricorde infinie de ce Dieu qui ne nous a faits si petits que pour nous exciter à nous élever vers Lui, en nous tendant la main. »

Ce sentiment religieux de la poésie de l'infini est un des côtés élevés de cette âme de poète, de soldat et de chrétien. « Le ciel d'Afrique est religieux, a écrit un Africain ; c'est celui sous lequel Cicéron a placé le songe de Scipion, qui nous découvre tout à coup, sous sa prose païenne, les profondeurs évangéliques de la vie immortelle. »

Ces premières années de la vie militaire de Sonis en Afrique sont les moins connues de son histoire : il n'y a pas d'histoire pour un jeune capitaine en garnison ou en expédition, fort exact, irréprochable, mais perdu dans le rang. Quelques lettres, une dizaine au plus, disséminées sur un espace de cinq à six ans, en percent à peine les ombres. Mais du moins elles suffisent à nous faire pénétrer dans sa vie intérieure, et cette vie est de beaucoup la plus digne de nos regards. M. de Sonis a trente ans ; c'est l'âge de l'épreuve, pour lui comme pour son divin Modèle, et comme lui aussi il la traverse dans le désert. Éloigné, la plupart du temps, de sa femme et de ses enfants, éloigné par choix et vertu de toute compagnie ou mondaine ou malsaine, sevré ainsi à la fois des joies de la famille et de celles de la société, il se plonge dans les chastes austérités du sacrifice, de la retraite, de la prière, parmi la contemplation des choses supérieures. Là, cinq ans durant, il connaît toutes les tentations du dedans : ennui, tristesse, lassitude, tortures du cœur ; il reçoit et supporte tous les coups du dehors : oubli, pauvreté, mécomptes, pertes ruineuses. Mais l'âme se fortifie dans

ce rude exercice ; elle souffre en luttant, elle grandit en souffrant. C'est l'école de la croix. Sonis en sort à la fois plus soldat et plus chrétien ; il devient plus maître de lui-même, plus dévoué aux hommes, plus épris de Dieu. Après cela, qu'une grande occasion se présente, le héros et le saint ne tarderont pas à faire voir ce que la solitude les a faits.

Tout d'abord le chrétien s'orienta sur ce champ de combat où il venait de descendre, et cette belle ville d'Alger lui apparut ce qu'elle était : une ville d'infidélité et d'immoralité. « Assurément, écrit-il, Alger est une ville fort curieuse, fort pittoresque par l'infinie variété des hommes et des mœurs ; mais, à part ce qui dans cette nature méridionale doit frapper une imagination impressionnable au beau et au grand en tout genre, j'avoue que pour le reste je n'ai éprouvé qu'un sentiment de grande tristesse à la vue de la profonde immoralité qui règne ici et du peu de place que Dieu occupe dans la vie de cette multitude de soldats et de marchands. C'en est assez à mes yeux pour effacer les belles couleurs que le doigt de Dieu a étendues sur ce pays. A côté de cela une population indigène, éminemment religieuse, et tellement attachée aux erreurs de l'islamisme, qu'il est douloureux de penser au peu d'espoir qu'on a de la ramener au christianisme. Heureusement que les voies de la Providence nous sont inconnues et que nous devons espérer que viendra une heure où ce malheureux peuple ouvrira les yeux à la lumière. »

Le terrain ainsi exploré d'un regard, M. de Sonis prit position là où l'appelaient son devoir et sa foi de chrétien. Alger avait un évêque d'un grand talent, d'un grand cœur, surtout d'un grand caractère, sachant se faire respecter, écouter et aimer. M^{sr} Pavy était un missionnaire ; il avait pris pour armes la croix du Labarum dominant le croissant ; pour devise, *Resurgens non moritur* ; pour

tâche, la résurrection morale et religieuse de l'Afrique. Le capitaine l'entendit, le visita, le vénéra. « Peu de nos prêtres prêchent ici, écrivait-il d'Alger, excepté toutefois l'évêque, qui est vraiment un homme d'une grande valeur. » Ces deux hommes devaient se comprendre ; nous les rencontrerons plus d'une fois l'un à côté de l'autre.

Le curé de Mustapha était un prêtre Lazariste, un des fils de cet admirable Vincent de Paul autrefois prisonnier sur cette même terre d'Afrique. M. de Sonis vint aussitôt prendre ses instructions pour la direction de ces pratiques chrétiennes, en lui demandant simplement de l'admettre dans son bercail. La paroisse n'eut pas de fidèle plus régulier et plus zélé que lui.

Il se mit de même en relation avec les pères Jésuites de la rue de Saluste. Ils avaient pour supérieur le vénéré père Reynaud, plus tard provincial. « Je vois souvent ces bons pères, écrivait-il ; et quand je suis dans la ville, c'est un grand bonheur pour moi d'aller me retremper au milieu d'eux. »

Alger possédait une conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Sonis lui appartenait de droit. La société de Saint-Vincent-de-Paul est une vaste famille qui a tous ses membres pour frères, tous les pauvres pour enfants, et Dieu lui-même pour père. La conférence d'Alger tenait habituellement ses séances à l'évêché ; et comme de là à Mustapha la distance est grande, et que de plus l'on se réunissait à une heure assez tardive dans la soirée, M. de Sonis regrettait de ne pouvoir, pour cette cause, s'y rendre régulièrement ; mais il n'en était pas moins assidu à la visite des pauvres, qui pullulaient dans certains quartiers de cette grande ville.

Il voulut connaître aussi l'orphelinat établi à Bouffarick par les pères de la Compagnie de Jésus. « Tu sais peut-

être, expliquait-il dans une lettre, que le père Brumaud a établi dans ce pays-ci deux grands orphelinats, l'un à Bouffarick, l'autre à Ben-Aknoun. Ce bon prêtre avait été recueillir à Paris tous les petits garçons abandonnés, et en avait formé le noyau de sa maison. Le gouvernement l'a un peu aidé ; on lui a donné de belles concessions et les anciennes baraques d'un camp de cavalerie, et, Dieu aidant, il a pu fonder une ferme modèle qui est réellement très curieuse. Je me suis promené pendant longtemps dans les champs admirablement cultivés par ces petits enfants. Bien que je sois très ignorant en agriculture, cela m'a paru fort beau. Mais ce qui m'a surtout touché, c'est l'atmosphère chrétienne que l'on respire dans cette maison. Il y a sur toutes ces petites figures un air de contentement et de confiance impossibles à décrire. Combien j'ai été heureux de voir Dieu si bien servi en quelque coin de ce pauvre monde ! Il me semble impossible que tant de généreux efforts restent stériles. Je ne puis pas croire qu'une piété si solide, si vraie que celle de ces bons petits enfants, puisse disparaître tout à fait sous le souffle impur de l'incrédulité de ce pays. J'espère, au contraire, qu'ils seront le principal élément de la régénération des campagnes de l'Afrique, et qu'un jour viendra où Dieu sera aimé sur cette terre où il est si blasphémé. »

M. de Sonis eût voulu concevoir les mêmes espérances de l'armée : « Tout ce qui pratique ici me semble extrêmement chrétien, écrivait-il encore ; mais c'est le nombre qui manque. Il y aurait du bien à faire partout ici, surtout dans l'armée. Le soldat est un élément qui donnerait de bons résultats. Il y a encore de la foi sous l'uniforme, surtout en campagne, en présence des privations et de la mort. Un prêtre qui a suivi la dernière expédition de Kabylie m'a assuré que tous les soldats blessés avaient accepté avec bonheur les secours de la religion. Ici, à

l'hôpital, l'aumônier m'a dit que depuis un an un seul militaire avait refusé de se confesser. Quand je vais dans mon escadron et que les hussards ont ôté leur dolman pour astiquer leurs armes, je leur vois à presque tous la médaille de la sainte Vierge. Il y a donc du bon dans ces natures-là, et il est vraiment malheureux que l'on ne puisse pas établir ici l'Œuvre des militaires. Mais ce n'est guère possible, parce que les troupes sont dispersées un peu partout. »

Là, comme à Limoges, M. de Sonis conquiert par ses croyances religieuses le respect de ses camarades, par une attitude à la fois décidée, franche, invariable. « Je me trouve très bien dans mon régiment, disaient les mêmes lettres. Tous les officiers m'ont fort bien accueilli, et j'ai réussi à m'y poser franchement en chrétien. C'était l'essentiel ; car, cela fait, le bon Dieu se charge du reste, et il récompense largement le peu qu'on fait pour lui. »

Dieu, qui voyait en lui une âme d'un métal précieux, qui la trouvait si malléable, et qui la voulait si parfaite, le fit passer et repasser sous le marteau de l'épreuve. Ce fut d'abord la maladie qui fondit sur lui. L'état sanitaire de la garnison d'Alger était mauvais ; le choléra y sévissait. « Presque tous les hommes qui nous arrivent de France meurent au bout de quelques jours, écrivait-il dans ce temps-là. En une nuit il est mort jusqu'à quinze de ces nouveaux arrivés. Enfin un dimanche, à une revue, nous avons vu tomber sur le terrain de manœuvre deux de ces pauvres soldats qui n'en sont pas revenus. »

Ce ne fut pas le choléra, ce furent des fièvres brûlantes qui s'emparèrent du capitaine et ne le lâchèrent plus qu'elles ne l'eussent conduit jusqu'aux portes du tombeau, comme lui-même l'atteste. Il lui parut que mourir ainsi, jeune, aimé, loin des siens, était deux fois mourir. Il pro-

nonça le *fiat!* en demandant que le calice s'éloignât de ses lèvres. Le calice s'éloigna cette fois.

Il en était un autre qu'il but jusqu'à la lie, celui de l'isolement. Il le trouvait bien amer, et, comme le divin Solitaire de Gethsémani, il confesse qu'il en ressentit une tristesse mortelle. « Mon cher ami, écrit-il, je me trouve bien seul ici, entouré de gens que je ne connais presque pas, et qui n'ont aucune de mes idées; aussi suis-je presque toujours solitaire. Aussitôt que mon service est fini, et que les repas que nous prenons en commun sont terminés, je monte à cheval et je regagne ma demeure. Là je prends quelque livre, et ma journée se passe ainsi tout doucement, partagée entre l'étude et quelques bons moments de méditation. Dans le commencement, j'ai eu de la peine à me faire à cette existence. J'aime tellement ma femme et mes enfants, qu'il me semblait que je ne pourrais pas me faire à vivre ainsi éloigné d'eux; mais j'ai mis tout cela aux pieds de la croix, et je m'en trouve bien. J'aime même à penser que j'aurai quelque chose à gagner à ce nouvel état dans lequel m'a placé la divine Providence. Je me suis souvent rappelé cette parole de l'Écriture : « Je le mènerai dans la solitude, et là je parlerai à son cœur. » Puisse mon cœur être digne, ou plutôt n'être pas trop indigne d'écouter cette voix ! »

Il en était avide. Nous le voyons dans le même temps se rendre à la Trappe de Staouëli pour y faire une retraite, entendre cette voix de plus près et méditer sur la mort et la vie éternelle. « Il y a longtemps déjà que je caresse ce projet, écrit-il à son ami. J'irai prier avec ces bons pères, et demander à Dieu qu'il m'aide à supporter la fin de mon voyage en ce monde, et à terminer heureusement le peu de moments que j'ai peut-être à y passer. » On sait ce qu'est la Trappe de Staouëli. L'abbé en était l'illustre père

François-Regis, un des plus grands moines cisterciens de notre époque. Douze ans auparavant, août 1843, il avait jeté les fondations de son monastère sur le champ même de la bataille de Staouëli ; puis, passant par-dessus mille difficultés et contradictions, passant par-dessus la tombe de trente de ses religieux exterminés par ce climat, il était parvenu à faire fleurir ce désert par la grâce de Dieu et le travail des hommes. La Trappe était aujourd'hui une riante et fertile oasis qui portait témoignage de la puissance colonisatrice de l'institut religieux. M. de Sonis se mit sous la conduite de l'abbé. Il en sortit transfiguré : « Quand il revint de sa retraite, nous raconte un de ses amis d'Afrique, il m'exhorta à en essayer à mon tour. Il eût voulu que tous les officiers chrétiens passassent par cette école-là. »

Il y apprit la première et fondamentale leçon dont parle saint Augustin, celle du dédain de soi-même poussé jusqu'à l'amour de Dieu par-dessus toutes choses. Écrivant à un de ses amis de France, qui dans la réponse à ses lettres l'avait appelé *le Juste* : « Oh ! cher ami, c'est bien toi qui es le juste, et non pas moi. Je me repens quelquefois d'oser confier à mes lettres ce que je sens dans mon âme. Je ne suis qu'une misérable nature d'homme comblé de grâces par Dieu et ayant bien peu fait pour témoigner toute la reconnaissance que mérite un si bon maître. Il est vrai que j'aime Dieu. Oh ! je voudrais l'aimer encore plus ; mais aussi combien peu je fais pour lui témoigner cet amour ! Ne me prends donc pas, cher ami, pour autre que je suis ; et, si tu m'en crois, au lieu de perdre ton temps à me louer, fais-moi gagner le mien en priant pour ton pauvre ami. »

Ce fut vers ce temps-là qu'il trouva, en effet, à donner à Jésus-Christ un plus ardent témoignage de cet amour croissant. Blessé lui-même des coups portés au cœur de

son Maître dans cette ville pécheresse, il travailla à les parer en opposant aux blasphèmes un redoublement d'hommages. N'était-ce pas en Algérie qu'on avait entendu naguère un colonel français, futur maréchal de France, répondre à un curé qui lui demandait de faire procéder à son installation : « Eh ! que venez-vous installer ? — Mais le culte du bon Dieu. — Si c'est cela, monsieur le curé, vous pouvez vous en retourner ; il n'y a pas de bon Dieu ici. »

Réunissant autour de lui une brigade de chrétiens d'élite, Sonis leur proposa de monter la garde de nuit devant ce Dieu outragé, par l'adoration nocturne du très saint Sacrement. Il s'en félicitait dès sa première lettre d'Afrique : « Prie pour moi, mon ami, surtout la veille de l'Assomption. C'est ce jour, ou plutôt cette nuit que commencera à Alger l'adoration nocturne du saint Sacrement. J'y serai et je penserai à toi. » Et comme certains empêchements avaient fait ajourner cette première réunion, il l'annonce pour le mois prochain dans la lettre suivante : « L'œuvre va définitivement s'établir à Alger. Les réunions auront lieu dans la chapelle des pères Jésuites, qui sont, ici comme partout, à la tête de toutes les bonnes œuvres. Quand le jour de la première réunion sera fixé, je te le dirai afin que, de votre côté, vous priiez pour le succès d'une œuvre qui n'est qu'une bien infime réparation de tous les outrages que le bon Dieu reçoit ici. Plus je vois ce malheureux pays, plus je demeure convaincu de la vérité des premières impressions qu'il a produites sur moi. » L'adoration nocturne du saint Sacrement implantée par un soldat sur notre Afrique française : c'est une page de notre histoire digne d'être écrite par les anges dans le ciel.

Le cœur de ce soldat était lui-même un autel sur lequel le feu du sacrifice ne cessait de brûler. Je ne puis les dire

tous, ni les plus cruels de tous ; mais on les devine assez aux cris déchirants qui, à cette époque, s'échappent de toutes ses lettres. C'est, le 8 août, un appel à la prière de ses amis : « Prie pour moi, mon bien cher Louis, j'en ai besoin. J'ai grand besoin de force pour supporter ce que je ne puis te dire dans une lettre. La vie est ainsi faite que, lorsqu'une plaie est cicatrisée, une autre se présente, plus cuisante que la première ; et cela va ainsi jusqu'à notre dernière heure. » C'est, un peu plus tard, une pareille supplication au bon Cyrénéen qui l'aide à supporter toutes les croix de sa vie. « Pour toi, mon cher Louis, que j'ai initié aux secrets d'un cœur ulcéré et que tu sais si faible, laisse-moi compter que tu m'aideras de tes prières. Tu penseras à moi quand tu seras au pied de cette croix que nous avons appris à aimer ensemble, alors que la vie était ouverte à nos rêves et à nos illusions. »

Dans sa douleur il se rattache plus ardemment que jamais à l'amour de Dieu, de sa femme et de ses enfants. « Je ne me plains pas, écrit-il ; car Dieu est si bon, qu'il ne m'a jamais frappé que pour mieux me guérir. Et d'ailleurs ne m'a-t-il pas donné ce qui devrait me consoler de toutes mes peines : l'affection de ma chère femme, qui est bien l'une des meilleures personnes qu'il y ait en ce monde? » C'est par là, c'est par le lien « de cette petite famille tant aimée, qu'il se sent encore, dit-il, attaché à la vie ». Il déclare que ses yeux ne se détournent pas « de cette bonne petite mère, retirée à trois lieues de Castres, dans la campagne paternelle, et y vivant entourée de sa petite famille, en attendant qu'elle vienne s'augmenter prochainement d'un nouveau-né ». Il lui écrit régulièrement par chaque courrier ; il lui écrit, malgré la fracture d'un bras qu'il s'est maladroitement désarticulé ; « mais il ne veut pas l'inquiéter, ce qui vaut bien la petite souffrance que cela lui occasionne. »

La conclusion de tout cela, c'est qu'il est triste, mais que Dieu est bon ; c'est qu'il est seul, mais que Dieu est là ; et cette lamentation se tourne finalement en bénédiction. « Tu sais, mon cher ami, que depuis que je suis en ce monde, moi et tous les miens nous avons toujours été plus ou moins séparés. J'ai eu, comme tant d'autres, de bons moments que je devrais plutôt appeler des moments de répit ; mais le calme domestique de la vie, je l'ignore. La mienne a été une longue suite d'agitations et de chagrins qui m'ont laissé presque seul en ce monde, sans père ni mère, avec des frères et des sœurs que je reverrai Dieu sait quand ! Et, malgré cela, je serais bien aveugle si je ne reconnaissais que la Providence a mené ma barque. Que de naufrages j'ai failli faire ! Que de fois Dieu m'a tendu la main et m'a servi de père, alors que je parcourais ce monde en enfant prodigue !

Enfin la réunion désirée allait se faire. M^{me} de Sonis allait venir s'installer en Algérie avec ses jeunes enfants, à la fin de l'automne. Le capitaine se sentait renaître ; mais ce fut en ce moment que la voix de la patrie se fit entendre. L'investissement de la Kabylie se poursuivait activement, et on annonçait pour cette époque une expédition dans le sud, vers la ville de Tuggurt, dont le cheik, Selman, avait insurgé contre nous toutes les tribus voisines. Le soldat déclara hautement qu'il « désirait faire partie de cette expédition, la plus curieuse, dit-il, de toutes celles qui se sont faites jusqu'ici ». Sans doute il disait aussi « qu'il ne pouvait se défendre d'un sentiment de tristesse, en pensant que cette séparation de famille, qui déjà lui semble si longue, devrait se prolonger encore pour un temps dont il ne saurait calculer la durée ». Mais le devoir avant tout. « Enfin, écrit-il, que la volonté de Dieu soit faite ! Je dois croire que tout, dans l'ordre de la Providence, est arrangé pour le mieux, et je suis sûr que

s'il y a un peu de peine à supporter ici-bas, ce n'est que pour arriver à un bonheur plus parfait. Vienne donc la peine avec la résignation ! »

L'expédition se fit, en effet, au mois de novembre. Tuggurt fut prise, le 30, après le meurtrier combat de Mégarin. Mais le régiment de Sonis ne fut pas appelé à l'honneur désiré de prendre part à cette campagne. Le regret qu'en eut le capitaine fut compensé enfin par l'arrivée de sa femme, qui, un mois auparavant, venait de lui donner un quatrième enfant qui fut nommé Albert. Elle amenait avec elle seulement les deux aînés, laissant les plus jeunes aux soins des grands-parents. La famille s'installa dans la petite ville de Milianah, au centre d'excursions qui en faisaient pour tous un aimable séjour.

Mais il n'y avait pas de séjour permanent pour Sonis. Trois mois après, c'est à Blidah que nous le trouvons transféré, et il écrit de là en février 1855 : « A Milianah j'ai toujours été courant à travers champs, tantôt pour venir chercher ma bonne petite famille, tantôt pour aller, sous prétexte d'une chasse à la gazelle, visiter le désert. Je voulais voir s'il n'y aurait pas moyen de me caser par là, avec le commandement d'un escadron de spahis, et avoir là au moins un peu de ce calme et de cette tranquillité dont j'ai tant besoin. En rentrant de cette dernière excursion, et alors que je pensais rester à Milianah trois ou quatre mois, j'ai appris qu'il me fallait partir le surlendemain matin pour Blidah. J'ai donc dû emballer au galop tout mon bagage et me préparer, tant pour moi que pour mon escadron, au départ. J'étais désolé, et j'avoue que ma résignation de chrétien m'a fait un peu défaut dans cette circonstance. »

Cette résignation, il l'aurait eue, il l'avait toujours pour lui-même. « Mais, écrit-il, ma femme, qu'il faut faire voyager à cheval ; mais mes pauvres petits enfants, qu'il

faut faire porter à dos de mulet, par un temps affreux, sous des pluies comme il n'en tombe que là, par des chemins inimaginables, à travers des rivières qui deviennent en cinq minutes des torrents impétueux et où moi-même, un mois auparavant, j'ai failli me noyer et j'ai vu un de mes chevaux emporté par le courant l'espace d'un kilomètre... Tout cela n'est pas gai, je t'assure, et j'étais décidé à laisser ma famille à Milianah, sans les prières de ma femme, qui ne pouvait se résoudre à une nouvelle séparation qui devait durer jusqu'au printemps. »

Mais le Seigneur a envoyé son ange devant lui ; les voies se sont aplanies. « Enfin, et comme toujours, le bon Dieu nous est venu en aide. Nous sommes partis par la pluie ; mais à peine avons-nous marché un quart d'heure que le temps s'est amélioré, les rivières ont désenflé, et nous avons pu franchir en trois jours les vingt lieues qui nous séparaient de Blidah, et les vingt-deux rivières qu'il faut traverser ; très heureux que nous avons été de n'avoir de l'eau que jusqu'au ventre de nos chevaux ! » Quant à sa petite smala, comme il l'appelle, elle a suivi tant bien que mal la queue de l'escadron. Il est vrai que le mulet sur lequel les enfants étaient portés, attaché dans des cacolets, s'est abattu et a failli écraser toute la famille ; mais bête et gens se sont remis sur pied comme ils ont pu, et il faut bénir Dieu de ce qu'ils n'aient eu d'autre mal que la peur. Le *Deo gratias* qui sera le chant du ciel est déjà pour Sonis le cantique de la terre.

Du moins là, à Blidah, va-t-il pouvoir dresser sa tente et se reposer un peu. « Ici, écrit-il à M. Henri Lamy, nous passons notre vie dans notre petit intérieur. Aussi bien au dehors il n'y a personne à voir, absolument personne, du moins jusqu'à présent. » Puis appréciant à sa valeur certaine société d'Alger, arrivée en Afrique on ne sait par quelle porte : « Tout cela danse, saute, valse

autour de notre habitation et nous casserait la tête, si nous n'étions protégés par les murailles épaisses de notre maison mauresque, qui nous enveloppent de tous côtés et ne nous laissent de vue que sur une cour intérieure, plantée de quelques beaux orangers, dans laquelle gambadent toute la journée mes deux marmots. Ainsi, comme tu le vois, la vie est toute entre nous. Eh! mon Dieu, qu'elle est bonne! » C'est Dieu qui la faisait si bonne, car il y tenait une grande place. Le capitaine se représente lui-même donnant à Gaston et à Marie les premières leçons de religion : « Ils commencent à devenir de grands personnages, et nous faisons ensemble de longs entretiens sur le catéchisme. J'ai bon espoir que ces chers enfants seront un jour de bons chrétiens; c'est là toute mon ambition. »

Toutefois, cette douceur domestique, il n'en jouit qu'en tremblant, « car à peine est-il arrivé à un endroit et un peu installé, qu'il lui faut décamper et aller faire son nid ailleurs. » D'abord c'est une course militaire qui l'arrache à son foyer et l'enfonce dans le sud, sans même lui fournir la consolation « d'avoir pu tirer un seul coup de fusil ». Puis, de retour à Blidah depuis deux jours à peine, c'est l'ordre de plier bagage et de revenir à Mustapha. « On prétend que l'on veut par là tenir les troupes en haleine; mais je sais par expérience que cela coûte fort cher, surtout à ma bourse, qui, tu le sais, n'est pas lourde. »

Ces déplacements sans fin sont la perpétuelle école du brisement de soi-même. C'est l'école du soldat, mais c'est davantage encore l'école du chrétien. Sonis le sent et l'accepte; il s'est résigné d'abord, il remercie ensuite. « J'ai été bien chagriné de ce nouveau changement, qui coûte toujours quelques écus; mais depuis que me voici revenu à Mustapha, dans un climat très sain, où le voisinage de la mer permet à mes enfants de ne pas trop souffrir

des ardeurs du soleil, je bénis le Ciel, qui arrange toujours tout pour le mieux et tourne en bien ce que nous croyons être le mal. » Il dépeint donc sa petite maison, assise sur le rivage, isolée des autres habitations, et de laquelle il ne sort que pour faire quelques courses à cheval avec sa femme, dont c'est l'unique distraction, la meilleure distraction parce qu'elle la prend avec lui. Elle-même nous écrit : « Nous montions beaucoup à cheval, suivant quelquefois des chasses, visitant des chefs arabes parmi les tribus. Enfin nous étions si heureux d'être ensemble, que toutes nos souffrances nous paraissaient peu de chose; et, même pour mon compte, j'aurais trouvé un certain charme à cette vie aventureuse si elle n'avait pas eu le grave inconvénient de coûter trop cher. »

Il n'est plus besoin de le dire : une croix plus lourde que la croix de l'instabilité pèse sur cette existence. C'est la croix de la pauvreté, mais d'une pauvreté qui est une noblesse, la fière pauvreté d'un homme de cœur, volontairement dévoué à tous les sacrifices, sauf celui de l'honneur. L'écrivain qui a parlé de la « Servitude et de la Grandeur militaires » n'en a réellement connu ni la véritable grandeur, qui est une grandeur chrétienne, ni la plus lourde servitude, qui est celle que nous venons de dire. M. de Sonis en a traîné, le long de toute sa carrière, la douloureuse chaîne, et on en entend résonner, à travers ses lettres, comme le cliquetis lugubre. Il l'a portée au double, non seulement pour lui-même, ce qui n'eût été rien, mais pour tous ceux qu'il aime, qui vivent autour de lui et qui ne vivent que par lui. Elle s'attache à toutes ses démarches, elle étreint tous ses élans, elle ensanglante toutes ses joies. Avec elle il ne jouit de rien; même son avancement lui devient momentanément une charge. Que si, par exemple, on l'a envoyé en Afrique comme capitaine de hussards, « le nouvel uniforme est si dispendieux,

dit-il, qu'il lui a fallu payer, par toutes sortes de privations, l'échelon qu'il vient de franchir. » Chaque nouvelle translation de domicile est une ruine. A Milianah, le capitaine a acheté un petit mobilier qui l'a déjà épuisé, si modeste qu'il soit, et qu'au départ il a dû vendre à vil prix. A Blidah, il a trouvé un appartement meublé pour un mois; mais au bout de ce temps il lui a fallu prendre un nouveau logement, acheter de nouveaux meubles, supporter de nouveaux frais. « Cette vie est ruineuse, confie-t-il à un ami, et insupportable pour ma pauvre petite famille. Et pourtant je ne peux me faire à l'idée de m'en séparer. Tu sais que c'est là mon seul bonheur; et si je devais y renoncer, le moral a tant d'empire sur mon pauvre physique, que je ne sais pas si je pourrais supporter encore une maladie comme celle que j'ai faite ici une première fois. Enfin, à la grâce de Dieu ! »

Il ne veut rien cependant retrancher de ses charités, et, ne pouvant donner aux pauvres de son abondance, il continue à leur donner sur ses privations. Il se prive donc autant qu'il peut. Il se prive de son journal de prédilection. Il écrit à M. de Sèze : « Autrefois, mon pauvre ami, je recevais l'*Univers*, qui me tenait un peu au courant de ce qui se passe dans le monde religieux; mais, mon abonnement étant fini et mes finances étant très bas, j'ai dû me priver de cette petite douceur. » Il s'abstient du tabac, du moins habituellement; il s'abstient de la fréquentation du cercle, du café; mais il reste fidèle quand même à la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, dont il appelle la société « la grande œuvre de ce siècle, et peut-être une de nos planches de salut dans le naufrage social ». Il y a attiré quelques officiers religieux; il dit dans sa lettre du 29 juillet 1855 : « Le 19 de ce mois, nous étions tous réunis, mon bien cher Louis, probablement comme toi et les tiens, autour de la Table sainte, et

nous demandions à Dieu et au grand saint dont nous célébrions la fête de faire grandir notre œuvre et d'allumer en nous un peu de ce feu divin de la charité qui embrasait le cœur de Vincent de Paul. Nous étions là trois capitaines, dont deux du génie, et moi, plus un officier comptable de la marine. Puissent nos rangs se grossir un peu! Prie pour nous, cher ami, et pour ce pauvre pays qui en a tant besoin. »

Il y avait un moyen de se tirer de cette gêne, lui et sa chère famille : c'était d'avancer en grade, de rendre à son pays des services notoires, signalés, exceptionnels, pour qu'alors le pays ne lui marchandât plus son pain, pas plus que lui-même ne lui marchandait son sang. Parfois il tournait des regards d'envie plus que de compassion vers cette armée de Crimée si patiente, si souffrante, pour qui la victoire se faisait attendre si longtemps et acheter si cher. « Que de sang versé là-bas! s'écriait-il dans ses lettres. Mais aussi que de morts chrétiennes! Nul doute que Dieu ne tire un grand bien de tous ces désastres et ne ramène bien des âmes qui sans cela ne lui fussent pas venues. J'en sais qui sont morts en héros, et mieux que cela en chrétiens. Quand ce sacrifice sera-t-il consommé? Dieu seul le sait! »

Du moins, sans quitter l'Afrique, voulut-il valoir tout ce que doit valoir un officier d'Afrique pour y accomplir l'œuvre de pacification et de civilisation qui est la mission de la France. C'est dans ce but que, presque aussitôt arrivé en Algérie, il s'était mis à apprendre l'arabe. Ses lettres nous montrent sur sa table quelques volumes clairsemés, « rares amis dont il ne saurait se séparer. Ce sont, ajoute-t-il, quelques pages de saint Augustin, notre docteur d'Afrique, les œuvres du comte de Maistre, Balmès, et quelques autres, plus mon vieux Virgile, en souvenir de la poésie et des arts, que j'ai tant aimés, et enfin

des livres arabes sur lesquels je pâlis depuis plus d'un an, et que je finis par comprendre. »

« Cette étude de l'arabe, explique-t-il ailleurs, lui prend tout le temps qu'il ne donne pas à ses fonctions. » Il existe, à proprement parler, deux langues arabes différentes : l'arabe savant et littéraire, celui des livres, arabe classique, que les marabouts comprennent, mais que la foule ignore; puis il y a l'arabe usuel, populaire, avec ses dialectes divers et compliqués. Sonis arriva, chose rare, non seulement à écrire, mais à parler l'un et l'autre couramment, habituellement, aussi bien, sinon mieux qu'aucun officier de son temps. Il lui sembla que cet avantage le désignait pour des fonctions qui le mettraient en relations avec les indigènes, et il put légitimement tourner ses vues et ses désirs vers les bureaux arabes. Mais en cela, comme en tout le reste, il voulait avant tout que le pays fût servi, sa famille heureuse et Dieu content de lui. « Je désire rester et m'asseoir dans ce pays-ci, d'où je vois les événements se dessiner à l'horizon, et où je ne suis pas en butte à ces froissements de cœur et d'opinion auxquels tu sais que je suis extrêmement sensible. Du reste, tu le sais aussi, je ne suis pas ambitieux, et je ne désire ce poste que parce que ma femme, mes enfants, ma bourse ont besoin d'un peu de repos. Mais, dans tout cela, je crois que ce qu'il y a encore de plus sage c'est de se remettre tout à fait entre les mains de Dieu, qui arrange finalement les choses pour le mieux. »

Enfin, au mois d'avril 1856, le 7^e régiment de hussards reçut l'ordre de se mettre en route pour la Kabylie. Un mouvement venait d'éclater dans le Djurjura; la vallée du Sébaou était mise à feu et à sang par les Beni-Ouague-noun, sur la rive droite de ce fleuve. Le général Deligny, sous lequel servait Sonis, fut désigné pour marcher contre les dissidents. Pour le capitaine ce fut une joie de partir;

mais au prix de quel sacrifice ne dut-il pas l'acheter ! « Mon cher ami, écrivait-il le 11 juin de cette année, j'ai dû faire retourner en France ma femme et mes enfants ; ils y sont depuis l'avant-veille de mon départ d'Alger. » Cette séparation, à laquelle il déclarait naguère qu'il ne pourrait se résoudre une seconde fois, lui était imposée par la même tyrannie qui pesait toujours sur lui impitoyablement. « Mes finances, explique-t-il, étaient tellement épuisées par les dépenses incroyables auxquelles je suis obligé dans mes continuel changements, et par le prix excessif de toutes choses en ce pays, que, pour ne plus m'engager dans une position que je n'ai que trop connue, j'ai dû prendre le parti de me séparer de ce qui est ma seule consolation en ce monde. J'ai eu bien de la peine à me résoudre à cela et à sécher les larmes de ma pauvre femme ; et je crois que le cœur m'eût manqué, si tous deux nous n'eussions été demander du courage à Celui qui en est la source. Enfin il a fallu se séparer : c'était bien dur ! Mais Dieu, à qui j'ai demandé de la résignation, m'en a donné un peu, et j'ai pu encore le remercier de m'avoir du moins accordé le bonheur du cœur ; car, à part les chagrins que me causent mes embarras financiers, je ne sache pas qu'il y ait de bonheur intérieur plus parfait que le mien. »

C'est du camp de Tizi-Ouzou qu'est adressée cette lettre de M. de Sonis. Tizi-Ouzou, ancien bordj rétabli en 1852 par le gouverneur général, entouré par lui d'une enceinte bastionnée, pourvu de casernes, d'une manutention et de vastes magasins, était à cette époque le poste le plus fort et le plus complet qui existât sur les confins de la Kabylie. Le capitaine avait espéré que de là on se porterait immédiatement et vivement contre les tribus dissidentes. Son impatience se plaignait d'être tenue en laisse par les ordres du ministre : « C'est à n'y rien com-

prendre, écrivait-il. Ainsi, en même temps qu'on nous défend de prendre l'offensive contre des gens qui nous accueillent à coups de fusil, à cent pas de notre camp, on coupe la tête à ceux d'entre eux que l'on surprend, et on les fait mourir dans des cachots qui doivent leur faire désirer la mort comme un bienfait. » Il y eut bien, comme il dit, « quelques affaires avec les Kabyles, insignifiantes, sans gloire; » Sonis rêvait davantage : il avait vu dans « la colonne à laquelle il appartenait l'avant-garde de l'armée qui devait faire la grande expédition de Kabylie. Mais ce projet a été abandonné, écrit-il, et notre rôle, ainsi singulièrement amoindri, s'est borné à protéger toute une division d'infanterie occupée à percer des routes ».

Bientôt les choses changèrent de face. Ce qu'écrivait Sonis était vrai, sans doute, à la date de sa lettre, 11 juin 1856, et il pouvait s'étonner de la politique expectante, qui consistait à faire les approches du grand massif avant de lui donner l'assaut. Un peu plus tard, en septembre, le capitaine pouvait relater de beaux faits d'armes à l'honneur de son escadron. Le général Deligny avait abordé, avec quatre bataillons, le village de Djemma, adossé aux derniers contreforts du Djurjura et réputé imprenable, et il s'en était rendu maître. La division Yusuf et la division Renault avaient soumis les tribus qui commandent la vallée de Borghni, châtié les Beni-Doucla et les Beni-Raten. La campagne ne prit fin qu'au moment où la saison des pluies menaçait de transformer tous les cours d'eau en torrents infranchissables. Le 10 octobre, le gouverneur général Randon adressa aux troupes un ordre du jour, où, ayant rappelé leurs récents travaux, il leur donnait rendez-vous au printemps suivant, pour une expédition cette fois décisive.

Sonis obtint un congé. Il s'en fut retrouver en France

« sa femme bien-aimée, ses chers petits enfants », ainsi qu'il écrivait; et, avec eux, un peu de ce bonheur domestique dont il avait tant soif. Il était à la veille d'être père d'un cinquième enfant. « Ma femme, écrivait-il, en ressent à la fois de la joie et de la peine; car cette pauvre enfant me voit souvent si tracassé par la pensée des sacrifices que nous coûte cette petite famille, qu'elle craint que je ne le sois encore davantage en la voyant augmenter dans cette proportion. Pour moi, mon cher Louis, j'ai une foi entière dans la Providence. J'espère de toute mon âme que Dieu nous viendra en aide, et je ne puis croire qu'il laisse dans la misère tant de chers petits êtres qui, j'y compte bien, seront ses fidèles serviteurs. »

Ce séjour à Castres, en le remettant en présence de cette famille croissante, le mit aussi en face de l'impérieuse nécessité de se procurer les moyens de l'élever dignement. Une place qu'on lui avait promise dans les bureaux arabes était donnée à un autre. « Il est pourtant bien dur, écrit-il, de devoir renoncer à cette carrière, pour laquelle j'ai dépensé déjà tant de travail; mais tu sais qu'ordinairement rien ne me réussit. » Un moment il avait désiré d'être envoyé à Tunis, où quelques officiers français étaient chargés de faire l'instruction militaire des troupes du bey. Il avait pensé pareillement à Constantinople, pour une mission semblable. Tous ces projets fondent dans ses mains les uns après les autres. Aussi bien, pour arriver là, il eût fallu faire des démarches, solliciter, se courber; mais il ne veut ni le faire lui-même, ni le laisser faire pour lui. Sur ce point de sa fierté et de son indépendance, une de ses lettres nous montre combien était intraitable cette conscience rare.

A cette époque, son ami M. le comte Louis de Sèze avait pris l'initiative de faire intervenir en faveur du capitaine M. Horace Vernet, l'illustre peintre de nos batailles

d'Afrique, en grand crédit auprès des autorités supérieures de l'Algérie. M. de Sonis en fut informé, s'en plaignit à lui, et l'arrêta. Voici sa réponse; elle donne le niveau de cette âme, plus haute que son temps : « Je te remercie, mon ami, d'avoir occupé de moi M. Horace Vernet; mais je veux te gronder de ne point tenir compte du désir que je t'avais exprimé à ce sujet. J'espère cependant que tu te rendras, pour cette fois, à ce qui est de ma part un parti pris bien arrêté de ne jamais rien demander à n'importe qui. Non que ce soit morgue ou sottise vanité, — Dieu m'est témoin que je lui demande de me débarrasser de ce qui pourrait m'en rester! — mais bien parce que je ne veux être pour personne une occasion de fatigues et d'ennuis, et qu'au milieu des tourments d'esprit que la Providence m'impose, je veux au moins me réserver ce grand bonheur de savoir mon nom inconnu de ceux qui sont les dispensateurs des grâces et des faveurs de ce monde. Connaissant déjà l'étendue des devoirs de mon état, je ne veux pas les surcharger encore de ceux qui me seraient imposés par la reconnaissance personnelle. »

Certes, ce n'est pas qu'il puisse oublier qu'il est père, et il ajoute aussitôt, avec le double sentiment de ce qu'il doit à sa famille et de ce qu'il se doit à lui-même : « Je n'ignore pourtant pas que si Dieu m'a donné une nombreuse famille, il m'a en même temps obligé à faire tout ce qui dépendrait de moi pour la faire vivre convenablement. Mais je crois que, si demander l'aumône peut devenir quelquefois un devoir, que s'il est permis à un chrétien de mendier son pain, quand lui et ses enfants n'en ont pas, il n'est écrit nulle part qu'il faut mendier des faveurs. »

Parfois, — qui ne le comprendra? — assis à ce foyer où il trouvait tant de douceur achetée par tant de souffrance, il se laissait visiter par le rêve d'une vie tranquille,

s'écoulant dans une solitude champêtre, entre sa famille et l'amitié, avec Dieu pour premier ami, et la religion pour première joie. C'est l'idylle des cœurs souffrants, quand ce sont des cœurs élevés. Mais il ne laisse à ce rêve que le temps de l'effleurer; le devoir parle autrement. Il restera au service du pays dans l'armée, car c'est là que le veut le service de Dieu. « Il nous eût été bien doux, mon cher ami, écrivait-il, de partager ensemble la vie que nous avons inaugurée naguère, à l'ombre de l'affection la plus pure qui fut jamais, et sous les auspices d'une religion à laquelle, grâce à Dieu, nous sommes restés fidèles. Que de bons moments nous eussions passés auprès l'un de l'autre, entourés de nos femmes et de nos enfants, tous si bien faits pour se connaître et s'aimer! Quel bonheur que de façonner ensemble ces jeunes âmes pour le ciel, et de préparer aux luttes du monde ces tendres cœurs de chrétiens! Je ne pense jamais à cela sans émotion, cher ami, car je puis avouer en toute conscience que je n'ai point connu l'ambition de ce monde, et que je n'ai fait de rêves que ceux-là. Mais Dieu ne l'a pas voulu; soumettons-nous à sa sainte volonté. Être chrétien n'est que cela, et si je devais résumer en deux mots notre divin symbole, je ne sache pas qu'il y en ait de plus vrais que ceux-ci : Amour et résignation. Là est tout le christianisme. »

Et, en effet, ce n'était pas, ce ne devait pas être un christianisme facile et bourgeois que celui de Sonis, ce devait être le christianisme militant, héroïque, le christianisme de la croix; il n'en connut jamais d'autre.

Au commencement de l'année 1857, il s'arracha à ces douces joies pour se rendre au combat, c'est-à-dire au devoir. « Que le temps coule vite lorsqu'on est heureux! écrivait-il dans les derniers jours de son congé. J'ai profité de mon mieux du temps de l'Avent. Je me suis préparé

à une séparation qui aura lieu dans quinze jours, et qui sera peut-être, — qui le sait ? — éternelle. Mais j'ai mis ma vie aux pieds de Celui qui a donné la sienne pour nous. » Il rentrait pour le rendez-vous que le maréchal Randon avait fixé à ses troupes, en vue de l'assaut à donner à cette formidable forteresse de montagnes dont on avait fait les approches par des luttes sanglantes, et dont la conquête devait couronner l'œuvre de vingt-sept ans de travaux et de combats.

La Kabylie du Djurjura, contre laquelle s'étaient brisés les efforts de tous les dominateurs successifs de l'Afrique septentrionale, était vaillamment défendue par des confédérations puissantes, presque sauvages, fanatiques d'indépendance, abritées derrière une chaîne de montagnes abruptes et réputées impénétrables. Ces montagnes d'une altitude considérable, ravinées, hérissées de pics neigeux, entrecoupées de cols de difficile accès, forment ensemble une vaste demi-circonférence qui s'appuie sur la Méditerranée, depuis l'embouchure de l'Isser jusqu'au cap Sigly. L'aspect en est grandiose, et Sonis déclarait trouver un grand charme dans la vue de ce paysage d'une imposante beauté. Du sommet de l'immense amphithéâtre de rochers grisâtres, pelés et crevassés, sur lequel on allait élever le Fort-National, l'œil descend, par-dessus des forêts d'un vert sombre, dans la magnifique vallée du Sébaou, lequel s'en va jusqu'à Dellys, promenant son cours argenté à travers les sinuosités d'un sol tourmenté et bizarre. De cette hauteur l'étrange région environnante ressemble à une vaste cuve, dont les bouillonnements auraient été solidifiés d'un seul coup, et gardent encore les formes que leur a imprimées le soulèvement intérieur. Tout à l'entour de petites élévations s'échelonnent et forment les gradins du cirque colossal, séparées entre elles par des gorges étroites, où des eaux vives ruissellent, descendent

en cascates et tombent dans le lit du torrent. Sur chaque piton se dresse un village kabyle. Accrochés à tous les accidents de terrain, hérissés d'une ceinture épaisse de cactus, ces villages aux murs blancs et aux toits plats, éblouissants au soleil, se laissent à peine aborder par d'abrupts sentiers de chèvres, semés de cailloux roulants, comme le lit de torrents desséchés. Tout ce paysage baigne dans une atmosphère d'une transparence infinie; l'air est si pur, que chaque détail des objets se découpe sur le bleu profond du firmament avec une netteté de contours qui trompe sur la distance et déjoue tout calcul du regard.

Le 17 mai 1857, les trois divisions Renault, Yusuf et Mac-Mahon, sous le commandement supérieur du maréchal Randon, marchèrent à la rencontre de la tribu la plus puissante de la Kabylie, les Beni-Raten, qui du haut de leurs rochers soufflaient la révolte au sein des tribus soumises. La division Yusuf, de laquelle était Sonis, se porta vers l'emplacement d'El-Amiz. L'attaque eut lieu le 24, fête de Notre-Dame Auxiliatrice, à cinq heures du matin. La division Yusuf, formant la première colonne d'assaut, monta au centre, les deux autres à gauche et à droite. En deux heures, malgré une défense vigoureuse, toutes les positions furent enlevées; nous couronnions, à sept heures, les sommets des montagnes, et nous nous installions à Souk-el-Arbâ, où les terribles Beni-Raten venaient, le 26, faire leur soumission.

Une messe d'action de grâces fut célébrée au camp par M. l'abbé Suchet, vicaire général d'Alger, sur un autel dominé par une grande croix de branchages, et enveloppé de faisceaux d'armes, d'emblèmes militaires et de canons en batterie. Au sud, la masse rocheuse du Djurjura, empourprée des premiers rayons du soleil levant; au nord, la sombre chaîne située entre le littoral et la rivière du Sébaou; plus près, les nombreux villages des Kabyles,

plantés sur la cime des crêtes, formaient autour de l'autel un cadre immense et grandiose, où la voix de la nature s'unissait à la voix de l'Église et à celle de l'artillerie pour chanter le Dieu des armées.

Sur leur chemin, en franchissant le col des Beni-Aïcha, nos soldats avaient heurté une pierre antique de l'époque romaine où on lisait : « O Christ ! puisses-tu posséder solidement avec les tiens ce pays qu'embrassent nos regards ! » Ce vœu apostolique, qui depuis treize siècles dormait sur ces hauteurs sauvages, se réveillait aujourd'hui au bruit de nos victoires. L'abbé Suchet en commenta chacune des paroles ; Sonis, plus que personne, le portait ardent en son cœur.

Avant d'aller plus avant, le gouverneur général estima qu'il importait de percer le pays par une grande route militaire, reliant ensemble Tizi-Ouzou et le fort qui devait commander la montagne. Les officiers du génie, sous la direction du général de Chabaud-Latour, se mirent aussitôt à l'œuvre. En dix-huit jours une route de vingt-cinq kilomètres fut ouverte à travers d'impénétrables rochers et portée à une largeur de six mètres. Commencée le 3 juin, elle fut terminée le 21. Le 14, jour anniversaire du débarquement des Français en Algérie, Randon posa la première pierre du fort qu'il appela Fort-Napoléon, aujourd'hui Fort-National. Ce matin-là, toutes les troupes, échelonnées de Souk-el-Arbâ à Tizi-Ouzou, déposant la pioche, vinrent se masser autour d'un autel élevé sur le plateau, flanqué de drapeaux et de fanions, dominé par des trophées d'armes entremêlés de faisceaux d'instruments de travail. M. l'abbé Suchet, assisté des aumôniers des trois divisions militaires, célébra le divin sacrifice, et trouva cette fois encore de belles paroles pour remercier le gouverneur d'avoir fait monter la croix sur ces montagnes infidèles.

Les Kabyles comprirent que ce fort était le tombeau de

leur indépendance. Un vieil amin, venu à Souk-el-Kara, ayant demandé et appris d'un officier français ce qu'on bâtissait là : « Sidi commandant, dit-il, regarde-moi : quand un homme va mourir, il se recueille et ferme les yeux. Amin des Kabyles, je ferme les yeux, car la Kabylie va mourir ! » Puis, ayant baissé les paupières pendant quelques minutes, il partit brusquement, en laissant échapper un sanglot.

La campagne s'acheva par une attaque dirigée contre les Beni-Yenni, séparés des Beni-Raten par la profonde vallée qu'arrose l'Oued-Djemma. L'honneur en revint principalement à la division Mac-Mahon, qui enleva la crête fortifiée d'Ischeriden, sous un feu plongeant, à la stupeur de quatre mille Kabyles accourus des dernières profondeurs du désert. Le général Deligny arriva sur le village de Ait-el-Arba, le tourna et força ses défenseurs à la fuite. Il en fut bientôt de même des villages de Taourit-Mimoun, de Taourit-el-Hadjadji, pris et enlevés par la division Yusuf. Cette fois les Beni-Yenni s'avouèrent vaincus. Le 1^{er} juillet, la soumission commença. Le général Massiat établit un bivouac français sur le sommet du Djurjura, au col de Chellota : « Voilà une balle qui nous frappe droit au front, » se disaient les indigènes consternés. Chaque jour leur enlevait une nouvelle position. Enfin, le 12 juillet, il ne restait, dans toute la grande Kabylie, aucune tribu, aucun village qui n'eût senti le poids de nos armes et reconnu notre autorité. Le gouverneur général annonça la fin des opérations dans une proclamation triomphante. La division Yusuf reprit la route d'Alger. Cette glorieuse expédition avait été accomplie en quarante-cinq jours ; vingt-sept mille soldats étaient entrés en campagne ; quinze cents hommes, officiers ou soldats, payèrent de leur sang la conquête de la Kabylie¹.

¹ *Mém. du maréchal Randon*, tom. I, p. 357. — E. Perret, *Récits algériens*, p. 105, sq.

Au mois de septembre, le capitaine était rentré à Bli-dah. C'était la sixième garnison qu'il faisait depuis dix-huit mois. Dans ses lettres à ses amis, il se déclarait ruiné par ces déplacements; mais il se hâtait d'ajouter qu'il trouvait sa consolation dans l'affection chrétienne de sa virile épouse. « Nous cherchons à nous donner mutuellement du courage, et nous le puisons dans la pratique de cette sainte religion que j'aime chaque jour davantage, et qui était seule capable de me donner assez de force pour résister aux tempêtes qui m'ont assailli durant ces dernières années. »

Il venait d'être, en effet, rejoint par sa famille, et c'est à Orléansville que nous le trouvons avec elle dans les premiers mois de l'année 1856. Sa fille aînée se rappelle qu'un jour, étant là à jouer dans le vestibule de ce qu'on appelait le pavillon des officiers, elle vit un pauvre soldat pleurant à fendre l'âme entrer chez son capitaine, et se jetant à ses pieds : « Ah ! mon capitaine, ma mère, ma pauvre mère est morte ! » Sonis le releva, le prit dans ses bras, l'emmena dans son bureau, s'entretint longtemps avec lui, et ne le congédia qu'après l'avoir laissé résigné à la volonté de Dieu. Ces traits étaient journaliers dans la vie de Sonis.

Peu de temps après, prévoyant que le 7^e hussards allait rentrer en France, le capitaine, pour qui l'Algérie était le pays de l'avenir, ne voulut pas quitter cette terre, qui lui infligeait cependant tant de sacrifices. C'est pourquoi, dans le mois de mars 1858, il demanda à passer au 1^{er} chasseurs d'Afrique, en garnison à Alger, lequel ne quittait ses quartiers que pour faire campagne. « Cette permutation, qui est une dépense de plus, expliquait-il dans une lettre, est de ma part une affaire de raison. Bien que je ne sois pas ambitieux, c'est un devoir pour moi de chercher à arriver le plus tôt possible au grade de chef

d'escadrons, où seulement je pourrai mettre l'équilibre entre mes recettes et mes dépenses. Or mes chances d'avancement sont doubles dans ce pays de ce qu'elles seraient en France. C'est pour cela que je suis entré au 1^{er} chasseurs d'Afrique, où j'ai été du reste accueilli à merveille, et où je suis fort bien. »

Il fut accueilli de même par son colonel, M. le comte Jules de Salignac-Fénelon, lequel partageait toutes ses convictions. Il ne fut pas moins le bienvenu auprès des officiers. « J'ai connu le héros chrétien lorsqu'il nous arriva au 1^{er} chasseurs d'Afrique, nous écrit l'un d'eux. Il était jeune alors, svelte de taille, très brillant cavalier, officier instruit, modeste, très affable, très bienveillant envers tout le monde, mais très sévère pour lui-même et strict observateur de la discipline et du règlement. Il eut bientôt fait notre conquête à tous. »

Il quitta donc Orléansville et revint s'établir avec sa famille à Mustapha-supérieur, dans une grande maison mauresque, de la terrasse de laquelle on apercevait cette vaste rade d'Alger qui égale en beauté le golfe de Naples et le Bosphore. Il attendait la naissance d'un sixième enfant pour le mois de novembre. « Tu vois, mon bon ami, écrivait-il en France, que j'ai grand besoin de croire que Dieu bénit les nombreuses familles ! » Son frère Théobald était venu le rejoindre, en qualité d'attaché aux affaires arabes, à Blidah. Il s'occupa beaucoup de l'âme de ce frère plus jeune, travaillant doucement et discrètement à en faire un chrétien comme lui. C'était ainsi, d'ailleurs, qu'il agissait envers tous. « Son apostolat, nous écrit M. Alauzet, alors curé de Mustapha, consistait particulièrement à rendre la religion aimable à ses camarades par toutes sortes de bons services. Apprenait-il qu'un de ses collègues était dangereusement malade, il venait en prévenir le prêtre. Lui-même faisait à son chevet une

visite d'ami pour le disposer à me recevoir, choisissant le temps opportun pour glisser dans cette âme des pensées salutaires que son accent de franche conviction y faisait pénétrer. C'était un des chrétiens des premiers âges que cet homme. Sa vie intérieure était celle d'un religieux plus que d'un soldat. L'oraison assidue et la communion fréquente l'élevaient de plus en plus vers la perfection. Chaque fois que mon ministère me faisait pénétrer dans le fond de cette âme, je me sentais, à ce contact, ranimé dans mon devoir de prêtre et de missionnaire. »

Une de ses dernières joies de chrétien à Mustapha fut l'érection d'une grande croix de fer, que, de concert avec son colonel et M. le curé, il fit dresser au tournant de la route qui chaque jour amenait officiers et soldats à la résidence d'été du gouverneur. La paroisse s'y rendit processionnellement, l'évêque la bénit; l'état-major du régiment y assista, la musique joua ses airs militaires. C'était un acte de foi; les musulmans s'en déclarèrent étonnés et édifiés. Sonis ne cessait de répéter que « l'Algérie ne serait conquise à la France que lorsqu'elle le serait à la religion, et la croix y ferait plus que l'épée ».

Au printemps de cette année 1858, le capitaine « était allé, avec son régiment, faire une longue course chez les tribus du sud de la province ». Il y avait contracté une fièvre opiniâtre, qui le tint continuellement souffrant jusqu'au commencement de l'année 1859.

Le 3 avril nous le trouvons dans le Tell, à Aumale, où il écrit à sa sœur aînée, Marie-Thérèse de Jésus, une lettre débordante d'affection, d'onction céleste et de vie toute en Dieu. Elle donne l'altitude spirituelle de son âme. C'est un dimanche; il rentre des vêpres; il lui reste quelque loisir pour s'entretenir avec celle qu'il nomme « sa bien chère et bien excellente Joséphine ». Il pria pour elle tous les jours, afin qu'elle et sa sœur soient « des vases

d'élection ». Il prie pour ses père et mère qui ne sont plus, pour sa femme et ses enfants qui sont loin de lui ; et il avoue « les pleurs qu'il verse délicieusement lorsque, dans sa solitude, il se recueille devant Dieu pour faire à tant d'êtres aimés sa visite de tous les soirs ». — « Je cherche de plus en plus à me donner à Dieu, et je n'ai pas grand'peine ; car, pour ma nature plus que pour toute autre, le joug du divin Maître est léger. Je n'ai donc aucun mérite à me réfugier dans ce cœur, qui m'est une source de consolations, et je puis dire que plus j'y entre, plus j'y veux entrer. Je suis en quelque sorte inondé de tant de grâces, que, si j'osais employer le langage du monde, je dirais que je suis confus des prévenances de Dieu et de ses bontés pour moi. Et cependant j'en suis si peu digne ! Quel frère roseau que ton pauvre frère ! »

Il décrit sa misérable et chère installation de soldat-cénobite. « J'ai une chambre, qui est plutôt une cellule. Quatre murs blanchis à la chaux ; une table en bois blanc sur laquelle je t'écris, deux chaises de paille, mon lit de campagne, ma cantine, ma malle, un bidon et une gamelle de soldat qui me servent de pot à eau et de cuvette, voilà tout mon mobilier. Comme il fait froid ici, j'ai en guise de pincette un fragment de cercle de tonneau plié en deux. Ma pelle est un morceau de tôle que mon chasseur a cloué au bout d'un bâton. Tu vois que je suis au moins fiancé à la pauvreté. Sur une planche j'ai mes livres bien-aimés : quelques ouvrages arabes, le saint Évangile en arabe, le même dont se servent nos frères de Syrie, les Maronites du Liban, ces admirables chrétiens des premiers jours ; la *Bible*, l'*Imitation de Notre-Seigneur* en latin, quelques autres volumes arabes, latins et français, le délicieux petit livre de saint Liguori. Avec cela, je sors peu ; je ne quitte guère ma chambre que pour mes repas, qui ne sont pas bien longs. Je mange

avec nos officiers, qui sont des gens tranquilles et bien élevés, et notre salle à manger est à côté de ma chambre. »

Voilà maintenant le chrétien, le frère, l'époux, le père, dans toute l'effusion de son cœur. « Je fais ce que je peux pour devenir meilleur que je ne suis, car je comprends bien qu'il ne faut pas n'être à Dieu qu'à demi. J'ai le bonheur de communier souvent, tous les deux jours. C'est un Pain dont je suis avide ; mon cœur n'en sait pas jeûner ; si j'étais privé de cette adorable nourriture, je mourrais de mort spirituelle. Je me couche tard, et mes heures du soir ne sont point une solitude, parce que je les passe avec Dieu. C'est alors que je me rappelle dans l'amertume de mon cœur le souvenir de tant de misères et de tant de miséricordes. Déplorable histoire qu'est la mienne ! C'est alors aussi que je pense à vous tous, et que mon âme promène son deuil sur les anciens jours. Paris, Neufchâteau, Libourne : douloureuses étapes de souffrances que le temps ne saurait effacer ! Ai-je besoin de te dire que la figure de notre pauvre et bien-aimée sœur Aline est souvent devant moi ? Ces trois morts sont les trois grains de mon triste chapelet. »

Il parle ensuite de sa femme, qu'il voit se détacher de plus en plus de toutes les joies du monde, et monter à Dieu d'un élan admirable. « C'est un vrai bonheur pour moi et un touchant spectacle que d'assister au travail de Jésus-Christ dans cette âme. Tous deux nous avons fait une sainte conspiration : nous travaillons pour le ciel. Nous voulons que nos enfants soient des saints ; c'est une ambition que Dieu permet. » Sonis déclare que « son bonheur serait de voir ses trois fils se consacrer à Dieu, et il attend le moment où ils auront à choisir entre Dieu et le monde ». Quant à ses filles, ce n'est ni leur mère ni lui qui leur empêcheront de suivre la voie que Notre-Seigneur leur tracera.

A tous il apprend le respect, au sein de la famille : « J'ai voulu que mes enfants disent Vous à leur père et à leur mère, et je veux aussi supprimer le Tu entre eux. Il me semble qu'on s'aime tout autant en ne se tutoyant pas, et je trouve dans le Vous une certaine dignité chrétienne et une pureté qui ne peut manquer d'ennoblir les relations même les plus affectueuses. La familiarité, dans l'acception générale de ce mot, doit être bannie d'un foyer chrétien. Il n'y a point de pureté sans cela. C'est ainsi encore que, malgré d'anciennes habitudes, ma femme et moi nous disons Vous. C'est te dire, chère Joséphine, que là où je crois m'être trompé, je cherche à corriger mon erreur et à faire mieux. »

Lorsque M. de Sonis écrivait cette lettre intime, il se disposait à faire partie d'une nouvelle expédition en Kabylie ; mais c'est alors qu'éclata la guerre avec l'Autriche pour l'affranchissement des États lombards-vénitiens. Le 1^{er} chasseurs d'Afrique reçut l'ordre de s'embarquer. A partir de ce moment la vie militaire de Sonis entre dans une nouvelle voie ; l'horizon s'élargit. Ce n'est plus l'obscur travail de l'étude et du service, ni les lointains combats d'une guerre de tirailleurs dans les gorges de l'Atlas. Dieu va le produire sur un des plus illustres champs de bataille de notre histoire. C'est encore le sacrifice, mais l'honneur l'accompagne et la récompense le suit.

Que ne l'offrait-il, ce sacrifice, pour une cause moins liée à celle des ennemis de la papauté et de l'Église ! « Cette campagne d'Italie n'avait pas, loin de là, l'approbation de mon mari, nous écrit M^{me} de Sonis ; mais il était militaire dans l'âme, et il aimait son métier avec une sorte de passion. Pour moi, malgré mes inquiétudes et mes craintes, je n'ai jamais cherché à le détourner, — je ne dirai pas de faire son devoir, cela est trop naturel, — mais

d'aller où son ardeur et ses désirs le poussaient, quoi que je dusse en souffrir. »

M^{me} de Sonis et ses enfants retournèrent en France pour toute la durée de l'expédition. La séparation se fit au pied des autels. Le capitaine communia à côté de sa femme, entouré de ses jeunes enfants. Il offrit sa vie à Dieu, et il lui demanda de bien faire son devoir; car c'était bien au devoir, et au devoir tout seul qu'il marchait.

Deux siècles auparavant, le 11 juin de l'année 1660, un illustre capitaine français écrivait à sa femme, du pied des Pyrénées qu'il s'apprêtait à franchir : « Nous allons commencer la campagne. J'ai bien prié Dieu ce matin qu'il me fit la grâce de la passer en sa crainte, ne connaissant point de plus grand bien que d'avoir la conscience en repos, autant que notre fragilité le peut permettre. Je suis toujours dans les mêmes sentiments, priant Dieu qu'il me donne la continuation de sa grâce, et qu'il me rende plus homme de Dieu que je ne suis. »

Celui qui écrivait ces lignes d'adieu était Turenne. Les héros chrétiens de tous les temps se ressemblent.

CHAPITRE IV

LA CAMPAGNE D'ITALIE

MAI-AOUT 1859

Le 10 mai 1859, le régiment des chasseurs d'Afrique quitta la rade d'Alger. Trois cents hommes, deux cent vingt chevaux avaient été embarqués sur un assez mauvais bâtiment, la *Sèvre*, servi par une machine tellement avariée et insuffisante, qu'on dut marcher à la voile, vent debout. Le temps fut triste, la mer houleuse, la traversée lente; et cependant le spectacle avait sa grandeur. Tout le parcours maritime était sillonné d'embarcations, dont les cheminées fumantes donnaient à la mer l'aspect des environs d'une de nos grandes cités industrielles du Nord, raconte un officier qui parle de souvenir.

Le 16 mai, on vit s'élever du fond de son golfe le magnifique amphithéâtre de la ville de Gènes, et on salua l'Italie. Sonis la salua aussi, mais en faisant secrètement des vœux pour que son affranchissement ne fût pas le signal d'une longue perturbation au sein de l'Europe chrétienne.

On débarqua le 17. L'entrée à Gènes fut un triomphe; la ville se porta tout entière au-devant de nos troupes d'Afrique, pour les acclamer en les couvrant de fleurs. On

venait d'apprendre que, le 12, l'empereur Napoléon III était arrivé par les Alpes, pour se mettre à la tête de son armée; l'enthousiasme était grand. Tandis que soldats et officiers se répandaient par la ville et remplissaient les cafés, Sonis, son service fini, entra dans les églises pour y adorer. Il monta au sanctuaire de Notre-Dame-de-Carignan, qui domine les flots, et il y recommanda à Dieu son âme, sa famille, la France.

Après un jour passé soit à Gênes, soit au village de Coregliano, où était formé le dépôt de tous les envois faits aux escadrons de guerre, le régiment prit sa route vers le nord, dans la direction de Stradella. On rencontra aux premières étapes d'autres régiments en marche, avec lesquels on échangea des paroles de bon espoir. On fut le 19 à Ronco; il pleuvait. Les troupes n'en étaient pas moins toutes pleines d'entrain, marchant gaiement sous ce déluge, par des routes et des chemins de montagne détremés par la pluie, défoncés par les équipages et les chevaux. Il s'agissait de rejoindre promptement les autres corps arrivant par le Piémont, afin d'opérer la concentration de l'armée entière, avant que les Autrichiens n'eussent le temps de la couper, en prenant les devants.

Parmi ces pensées graves, M. de Sonis n'en était pas moins le meilleur des camarades, et dans ce concert parfait de vertus militaires la note gaie ne manque pas. « Vous souvenez-vous, rappelait-il plus tard à un officier de marine, du bateau sur lequel vous êtes venu me dire adieu, en m'apportant cette bienfaisante caisse de madère qui, à Ronco, a rendu la vie au duc de la Rochefoucauld, alors chef d'escadrons au 3^e chasseurs d'Afrique? L'estomac de ce vieux reître ne s'arrangeait guère du petit bleu d'une auberge du troisième ordre, dans laquelle nous étions cantonnés et qui nous faisait manger une cuisine impossible; tout cela s'harmonisant trop bien

avec un ciel gris et une pluie continue. Je me rappelle le succès de votre madère, que je fis apparaître en grande pompe, et j'ai oublié de vous dire que tous les convives avaient porté votre santé un peu avant le combat de Montebello. »

En effet, le 20 mai, on apprit, à Serraval, qu'un engagement avait eu lieu ce jour-là même dans les environs de la ville de Voghera, vers laquelle le régiment montait à marches rapides. Le lendemain on ne fit que traverser Tortone, mais sans descendre de cheval ; et à cinq heures du soir, on arrivait à Voghera. Un incident heureux avait ranimé, chemin faisant, l'ardeur de nos hommes : on avait rencontré le train du chemin de fer qui portait l'empereur des Français, et on l'avait salué de vives acclamations.

On sut alors que l'engagement de l'avant-veille avait eu lieu entre le général Forey et l'avant-garde des Autrichiens, qui, depuis quelques jours, poussaient vers nous des reconnaissances offensives, dont on avait voulu avoir raison. Le combat s'était livré en avant de Voghera, près de Casteggio, autour du petit village de Montebello, dont il a pris le nom, sur une terre déjà illustrée au commencement du siècle par la fameuse bataille qui a immortalisé le nom du général Lannes.

Cette première journée avait été pour nous. Voghera était en fête. « Cette ville, située à quelques pas du lieu où s'était passé l'action de la veille, raconte un des témoins, présentait, le 21 mai, un spectacle attendrissant et radieux. Les rues riantes, spacieuses, bien percées, ouvertes de tous côtés à la lumière d'un beau ciel, étaient animées d'une vie passionnée, se traduisant par cet état fébrile dont se revêtent les cités après une victoire remportée sous leurs murs ou dans leur sein. Toutes les maisons étaient pavoisées, tous les habitants en liesse, les chapeaux enrubannés, les boutons fleuris. Un général ne

pouvait se montrer, une troupe en armes ne pouvait faire un pas, sans soulever un ouragan de cris enthousiastes. Les combattants de Montebello avaient sur leurs traits cette étrange empreinte que laisse sur les visages une première journée de poudre. Le maréchal Canrobert visita avec le maréchal Baraguay-d'Hilliers une ambulance improvisée, que l'on avait établie dans une maison de Voghera. La manière dont la plupart de nos soldats supportent leurs blessures donnerait aux plus humbles d'entre nous des mouvements d'orgueil national. Leur pâle visage était rayonnant ; et, à les voir, on sentait dans leur poitrine livide quelque chose d'ardent, d'ému, de prompt à se soulever, qui est la vie s'offrant généreusement en sacrifice. Le maréchal Baraguay-d'Hilliers, montrant son bras mutilé, disait à ceux dont tout à l'heure le couteau du médecin entamera peut-être les os : « Allons, mes enfants, j'ai passé par là ! » Nos blessés souriaient à ce doyen des amputés, en voyant qu'il y a de nobles routes en ce monde, où l'on peut encore marcher droit et ferme, avec quelques os de moins. »

Un visiteur moins illustre parcourait, lui aussi, les ambulances de la ville, où il allait porter des pensées encore plus hautes et d'autres consolations. M. de Sonis, son service achevé, s'était rendu auprès de nos blessés dispersés par les maisons et gisant sur des lits de camp improvisés.

Il passa toute cette journée triomphante au milieu d'eux, aidant au transport et au pansement de ces braves. Il les félicitait de leur courage en soldat, il les animait à la patience et à la confiance en chrétien. Il leur disait que le grand Maître, le divin Chef, lui aussi, « avait passé par là ; » et en quelques paroles très simples, très rondes, mais très ardentes, il leur proposait Jésus-Christ comme modèle, comme ami, comme médecin. « Savez-vous vos prières ? » leur demandait-il, après quelques compliments

sur leur belle conduite militaire. Puis, tout de suite, il leur suggérait quelque invocation très courte, très facile, qu'il prononçait le premier. Il ne les quittait pas sans leur avoir laissé quelque médaille bénite : « Cela vous portera bonheur ! » C'était une apparition d'un monde supérieur et d'une autre patrie que cette visite d'apôtre ; là où il avait passé le prêtre pouvait venir : il trouvait des cœurs ouverts et des âmes prêtes.

Le capitaine descendit visiter le champ de bataille. Il présentait un étrange contraste. Cette terre funèbre était alors en pleine floraison printanière. Des débris d'armes, des shakos, des képis, des cartouches, étaient épars entre des buissons en fleurs, sur l'herbe piétinée et tachée çà et là de flaques d'un sang noir et coagulé. Sonis entra dans l'église transformée en ambulance et s'adressa au prêtre qui la desservait. Le curé de Montebello était un vieillard de la fin du siècle dernier. Son ministère accompli, il raconta au capitaine qu'habitant ce pays depuis son enfance, il avait encore le souvenir de la première bataille, celle de 1800, et il en fit le récit à sa manière personnelle. Il venait d'assister à cette dernière affaire du haut de son clocher, où il s'était réfugié. Sonis l'écouta gravement, respectueusement ; et il le quitta ensuite en lui demandant une messe pour les âmes de ceux qui, dans les deux armées, venaient de paraître devant Dieu.

La division de cavalerie, maintenant réunie tout entière, était commandée par le général Desvaux. Elle se composait de quatre régiments, ainsi répartis : la première brigade, aux ordres du général de Planhol, comprenait le 1^{er} chasseurs d'Afrique et le 5^e hussards ; la deuxième brigade comprenait les 2^e et 3^e chasseurs d'Afrique. Le 1^{er} chasseurs d'Afrique, aux ordres du colonel de Salignac-Fénelon, avait quatre escadrons ; le capitaine de Roquefeuil commandait le premier, le capitaine Dubessay de Con-

tenson le second, le capitaine de Sonis le troisième, le capitaine Guyot le quatrième. Guyot et de Roquefeuil allaient être tués à Solférino, dans une même journée.

Après un campement de trois jours à Montebello, le régiment se mit en marche dans la direction d'Alexandrie, où l'on arriva le 29, après plusieurs marches et contre-marches, semées de vives alertes. Le 30, le régiment atteignit Casale; le 31, il était à Verceil, le 1^{er} juin à Novare, que l'ennemi venait d'abandonner, et autour de laquelle s'était concentrée l'armée presque entière.

Le 4, on entendit le canon de Magenta. Le 1^{er} chasseurs d'Afrique était posté en observation sur la rive droite du Tessin, hors de la portée de l'artillerie. Il passa la nuit dans un champ de blé, la bride au bras, attendant l'ordre d'agir. Il ne le reçut pas; mais, sur la route, des voitures se succédant sans cesse, remplies de blessés, et spécialement d'officiers de la garde, faisaient comprendre que l'affaire était chaude et sanglante. Le 5, on apprit définitivement la victoire des Français. Les chasseurs reçurent alors l'ordre de passer de la rive droite sur la rive gauche du Tessin, et de se porter en reconnaissance du côté de Cerano; on craignait un retour offensif de l'ennemi. Il n'en était rien; le régiment en fut quitte pour une course harassante d'une journée entière, durant laquelle aucun uniforme autrichien ne fut aperçu; et, le soir, on regagnait la gare de San-Martino encombrée de prisonniers ennemis et de blessés des deux nations. L'empereur et le roi de Sardaigne se trouvaient réunis, partageant un très frugal souper dans une auberge, tous deux radieux de la victoire.

Sonis se multipliait pour être à tous ses devoirs, prévoyant tout, pourvoyant à tout, donnant à son escadron l'exemple de l'activité et de la discipline, disposant ses hommes à combattre bravement, et impatient de payer lui-

même de sa personne. « En cela il obéissait à sa conscience, raconte un lieutenant qui faisait campagne à côté de lui; car, sans que jamais il ne m'en eût dit un mot, je n'avais pas tardé à m'apercevoir que cette guerre d'Italie ne lui plaisait aucunement. » Les dangers de la papauté, puis ceux de la France elle-même dans un avenir prochain, se dressaient devant ses yeux; et il se demandait tout bas si nous ne faisons pas le jeu des factieux, des ambitieux et plus tard des ingrats. Mais il était soldat, et il y avait dans le sacrifice de sa vie une immolation de plus : celle de ses pensées propres à la cause commune.

Le 6 juin, on était sur le champ de Magenta. De chaque côté du Ponte-Vecchio qui divise ce bourg, là où s'était porté le plus grand effort de la garde, des monceaux de cadavres étaient couchés, défigurés, en sang, dans toutes les attitudes que leur avait données la surprise de la mort. Il fallait dérober promptement ce spectacle à nos troupes. Sonis trouva dans la plaine une quarantaine de paysans qu'on avait requis pour enterrer les cadavres. Ils accomplissaient lentement leur funèbre besogne, pour laquelle, disaient-ils, une semaine ne serait pas de trop, s'asseyant sur le talus des grandes fosses béantes, et causant du ton le plus tranquille en fumant leurs pipes. Pendant ce temps-là des groupes d'officiers et de soldats, parcourant le champ de bataille, interrogeaient tour à tour le visage des morts entassés ou épars, cherchant un camarade, un ami, un parent qui avait disparu, et tremblant de le reconnaître sous son masque de boue pétrie de poussière et de sang.

Ceux qui nous ont transmis ce tableau ajoutent ce trait : « Là encore, tandis que chacun prenait un peu de repos, notre capitaine disparut. Nous le perdîmes de vue jusqu'à la fin de la journée. C'est alors que nous apprîmes qu'il avait passé son temps dans les ambulances et dans les

hôpitaux, portant des consolations religieuses aux blessés des deux armées. Quoiqu'il ne fit connaître à personne son dévouement, il ne parvenait pas cependant à le dissimuler. Nous respections son silence, mais nous l'admirions, et bientôt M. de Sonis devint pour tout le régiment l'objet d'une véritable et religieuse vénération. »

Trois jours après Magenta, l'armée entra à Milan. Une pluie d'orage n'avait pu éteindre l'enthousiasme italien, et une brillante réception y attendait nos troupes. Le cœur du capitaine de Sonis s'y prêtait mal, il dévorait de secrètes frayeurs. « Nous étions acclamés partout comme des libérateurs, raconte son lieutenant, et nous nous montrions sensibles à ces démonstrations. Seul le capitaine de Sonis, que je ne perdais pas de vue, ne me paraissait nullement enthousiasmé. Je n'osais l'interroger, attendant qu'un moment propice se présentât peut-être pour lui en faire la remarque. »

D'ailleurs, pendant ce temps-là, on entendait, le 8 au soir, le sourd grondement du canon. Le corps du maréchal Baraguay-d'Hilliers, qui le matin avait traversé Milan au pas de course, était aux prises avec l'ennemi. Encore parés des fleurs qu'on leur avait jetées, nos soldats soutenaient dans le cimetière de Melegnano une lutte héroïque, dont le bruit lointain venait faire écho aux éclats de la joie milanaise. C'était une victoire de plus que sonnait le canon.

Les jours qui suivirent ne furent plus pour le 1^{er} chasseurs qu'une série de reconnaissances à la poursuite des vaincus, dans la direction de Bergame. Tout ce pays était magnifique. Des champs de maïs, des rizières, de belles moissons de blé et d'avoine blanchissantes, de longues lignes de mûriers, des haies et des allées d'acacias en fleurs, en faisaient un riant paradis, mais un paradis où venait d'entrer la mort.

Durant ces courses sans repos, à travers ces campagnes,

Sonis n'oubliait pas plus le service de Dieu que celui de sa patrie. Il le racontait plus tard, à peu près en ces termes, aux missionnaires de Laghouat : « Dès que mon escadron était arrivé à son lieu de campement, mes ordres donnés à la troupe, je me mettais à la recherche d'un clocher, et je me dirigeais tout droit vers le presbytère. Je trouvais là un bon curé, qui ne savait pas plus de français que je ne savais d'italien. Le latin nous servait à nous entendre ensemble, et je rappelais ce que j'en avais appris au collège pour me tirer d'affaire tant bien que mal : « Allons au plus pressé, monsieur le curé, s'il vous plait, entendez ma confession. Nous causerons après, si nous en avons le temps. » Quand je le pouvais, je communiais ce jour-là, sinon c'était pour le lendemain. L'affaire faite, je rentrais au camp, le cœur joyeux, tout plein de Dieu. La mort pouvait venir, j'étais en règle, et je remontais à cheval, prêt à tout sacrifice. »

Tout cela se faisait promptement, simplement, franchement. « Toujours modeste et discret, nous écrit un officier attaché à ses pas, M. de Sonis se gardait bien d'attirer l'attention sur ses pèlerinages. Mais s'il n'en faisait pas parade, il n'en faisait pas mystère ; et chacun savait très bien qu'il allait prendre les ordres de son premier Commandant et lui rendre ses devoirs. »

Lui-même l'a raconté dans une lettre adressée à M. Dhéralde, de Limoges. Ces lignes écrites entre deux courses en ont la rapidité ; c'est l'élan de son cœur : « Dans nos reconnaissances, dit-il, en traversant des bourgades ou des villages, tout à coup nous apercevons un clocher : « Le Maître est là ; à terre ! » Nous descendons tous les deux de cheval, — il était alors avec un ami, M. Decroix, vétérinaire en chef, qui s'en souvient ; — nous entrons dans l'église, nous prions un prêtre de nous donner la sainte communion. C'est fait ! Nous repartons aussitôt ; le temps n'est pas à nous. Nous faisons notre action de

grâces à cheval et en courant... » — « Non, jamais, s'écrie ici son éloquent panégyriste, jamais l'esprit français joint à la piété chrétienne n'a trouvé le sublime dans une page plus merveilleuse de grandeur et de simplicité. »

Il écrivait dans ces mêmes jours au Père Brumauld, à Bouffarik : « *L'Univers*, que je lis toujours avec plaisir, nous apprend que tout le monde chrétien prie pour la paix. Quoique soldat, je la désire de toute mon âme, non que je sois fatigué de nos privations, et que la vie réellement très rude que nous menons me soit à charge, mais parce que la vue de tant de sang chrétien répandu me fait mal. Ces jours derniers, à Magenta, on marchait sur les cadavres, et cela a duré deux jours. Que de pauvres âmes au jugement de Dieu ! On parle beaucoup d'aumôniers dans les journaux, mais je n'en ai encore aperçu qu'un seul qui défilait à la suite du maréchal. Nos malheureux soldats sont absolument privés de secours religieux. En Piémont, quelques prêtres parlaient français tant bien que mal ; mais, en Lombardie, le français est tout à fait inconnu. Je suis obligé de parler latin ; mais la prononciation est tellement différente de la nôtre, que je comprends difficilement. Malgré cela, j'ai eu le bonheur de communier quelquefois à Gênes, à Novare et à Leinate, étapes dont le souvenir m'est précieux au milieu de cette vie d'aventures. Quel délicieux compagnon que Notre-Seigneur, et que les disciples d'Emmaüs avaient raison ! »

Puis dépeignant un peu sa pauvre installation de campagne : « Je ne sais si vous pourrez me lire, car je vous écris comme un chat. Il est vrai que j'en ai la position. Je n'ai pour maison, ou plutôt pour tanière, que deux sacs appuyés sur deux fusils, et décorés en Afrique du nom de tente-abri ; nous avons mis de côté nos grandes tentes, et c'est sous ce trop mince toit que nous recevons les pluies diluviennes qui nous arrosent tous les jours depuis

notre arrivée sous le beau ciel d'Italie. D'ailleurs j'aime vraiment beaucoup mon petit toit de toile, où je me fais aussi petit que possible pour être plus près du divin Maître. Pour moi qui suis pauvre, mon révérend Père, sans avoir eu le mérite de le devenir volontairement pour l'amour de Dieu, c'est un grand bonheur que de pouvoir goûter ici un peu de pauvreté évangélique.

« Priez pour moi, mon Père, afin que je sois soumis de tout mon cœur à la volonté de Dieu. Tout est là, et j'essaie de faire ce que je peux pour le bien comprendre. Priez pour ma pieuse et bien-aimée femme, afin que si Dieu me rappelle à lui, elle ait le courage de supporter cette absence momentanée, et qu'elle trouve dans sa foi la force nécessaire pour élever chrétiennement ses enfants. Priez aussi pour ces êtres chéris, afin qu'ils soient tout à Dieu, qu'il en fasse des saints. Enfin ne m'oubliez pas au divin sacrifice, et demandez pour moi beaucoup de force, car je n'ai que beaucoup de faiblesse. »

Le plus chrétien des officiers, le plus dévoué à ses hommes était donc aussi le plus austère pour lui-même dans sa vie de campement. « J'ai été frappé de l'exiguïté de sa tente, nous raconte un de ses frères d'armes. Elle n'avait guère plus d'un mètre de hauteur ; c'est à peine si le capitaine pouvait y entrer en rampant. Sa petite couchette ou peau de mouton reposait sur un peu d'herbe ou de branchages, voilà tout. La pauvreté de ce campement contrastait avec la commodité et même l'élégance des tentes des autres officiers, où rien ne manquait au confortable de l'existence : jolies tentures, batterie de cuisine, linge et vêtements de rechange. C'est à ce point qu'un ordre du quartier général de l'empereur intervint, prescrivant aux officiers de simplifier leur bagage et leur ameublement. L'ordre nous fut lu, je crois, le 23 juin, veille de la bataille de Solférino. L'instruction venait trop

tard ; on ne sut pas se défaire de ce qu'on possédait, et le capitaine de Sonis continua à demeurer une belle exception et un exemple stérile. » C'est surtout dans la vie des camps que peu suffit au sage et moins encore au saint.

Un livre lui tenait lieu de tout : l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il écrivait, le 20, sous Brescià, à sa sœur Marie du Saint-Sacrement : « Ici, j'ai tellement dû alléger mon bagage, que je n'ai emporté que la petite *Imitation de Notre-Seigneur* que tu m'as donnée. Ce livre est toujours dans mes mains, et je le respire comme un bouquet de plus en plus précieux. Mais j'ai un véritable besoin de me nourrir de la sainte Écriture. Un ami que j'ai ici me prête son *Nouveau Testament* ; mais outre que je l'en prive, j'ai quelquefois de la peine à me le procurer. » Il lui en demandait en conséquence un exemplaire, « s'il ne coûte pas trop cher, » ajoutait-il à cette pauvre volontaire.

L'approche d'une affaire sanglante ne faisait que l'abandonner plus entièrement à Dieu pour mourir ou pour vivre : « Je ne te parlerai pas de la guerre, ma chère Marie. Qu'il te suffise de savoir que je suis tout résigné à la volonté de Dieu. Il sait mieux que nous ce qui nous est bon... Je n'ai point d'inquiétude. Si Dieu me rappelle à lui, il m'assistera de sa grâce, et j'ai l'espoir que tout ira pour le mieux. S'il en est ainsi, c'est qu'il est à présumer que je n'eusse été utile à rien en ce monde, et que le bon Maître se chargera de tenir lieu de père à mes enfants. Autrement les boulets passeront à mes côtés et sur ma tête sans m'atteindre. J'ai le bonheur de communier souvent, et j'ai ainsi mon saint Viatique avec moi.

« L'idée de la mort est un trésor pour les chrétiens. Que le monde a grand tort de s'en épouvanter : la patrie est au ciel !

« Ma pauvre femme souffre bien, et moi aussi je souffre de ses souffrances. Que je pense à elle et à mes enfants !

Que j'ai fait de plans et de rêves pour leur éducation ! Que la volonté de Dieu s'accomplisse !... »

L'engagement général que Sonis attendait dans ces dispositions, il en reçut un des premiers l'annonce et le signal. En campagne, chaque escadron a son jour pour marcher en tête, à tour de rôle, et faire les reconnaissances. Le 24 juin, c'était le troisième escadron, commandant de Sonis, qui était de jour. « A minuit, raconte-t-il lui-même, je fus prévenu que le réveil serait sonné à deux heures du matin et que mon escadron devait être à cheval à trois heures. Je fis prévenir mon monde, et en un clin d'œil les feux furent allumés, le café fait et avalé par précaution ; car ici comme en Afrique, lorsque l'on part, on ne sait ni où ni à quelle heure on arrivera. Pour mon compte, j'étais miné par une fièvre qui me tenait depuis deux jours, et je n'avais rien mangé depuis ce temps. On me conseilla beaucoup d'entrer à l'ambulance ; mais j'étais bien sûr que Dieu me donnerait des forces, et je pensais qu'il était possible que mon escadron fût engagé le lendemain. Je restai donc à mon poste, et je m'en suis bien trouvé ; car si j'ai beaucoup souffert dans la première partie de la journée, j'ai été complètement guéri après la charge que nous avons fournie, et depuis laquelle je me considère comme inaugurant une nouvelle existence, qui est un miracle de la bonté de Dieu. »

Cette journée du 24 juin 1859 fut celle de la grande bataille qui décida de la campagne d'Italie comme du sort de la péninsule. Elle prit, comme on sait, le nom du bourg de Solférino, dont les circonstances firent la clef des positions autrichiennes. Sonis a raconté la part qu'il y prit, simplement, vivement, toujours modestement, dans deux lettres intimes qui se complètent l'une l'autre. L'une est adressée à M. Lamy de la Chapelle ; l'autre, déjà publiée par quelques journaux, est adressée à sa femme. Écrites

aux feux du bivouac, le lendemain de la bataille, toutes deux respirent l'ardeur dont brûlait le soldat, toutes deux respirent surtout l'héroïsme du chrétien qui venait de faire l'offrande de lui-même au Maître de la vie et de la mort. Nous les fondons ensemble dans un même récit.

Ainsi, consumé de fièvre, à jeun depuis deux jours, singulièrement affaibli par l'insomnie et les sueurs, Sonis quitta son bivouac à trois heures du matin. « Nous nous dirigeâmes droit devant nous, écrit-il, par un chemin entouré d'arbres qui ne nous laissaient rien deviner de la grande plaine de six lieues d'étendue, sur laquelle a été livré un des plus grands combats des époques modernes. Au bout d'une heure de marche, nous dûmes nous arrêter et rester trois quarts d'heure la bride au bras, pour laisser défiler un corps d'armée qui avait l'avance sur nous.

« Jusqu'au moment où le feu fut ouvert, personne ne croyait à un engagement sérieux. Le secret était parfaitement gardé, et l'on disait que l'ennemi n'était pas de ce côté. Enfin, la halte terminée, nous sommes remontés à cheval, en nous dirigeant au petit trot vers la magnifique plaine où allait être consommé le sacrifice sanglant que je n'oublierai jamais.

« Cependant le canon commençait à se faire entendre sur notre gauche, et les coups en devinrent bientôt si précipités, qu'il fut clair qu'une grande bataille allait se livrer. La plaine immense qui nous avait été dérobée jusqu'alors par le pays très fourré que nous avions parcouru, était maintenant sous nos yeux. Elle était bordée à gauche par une chaîne de hautes collines couronnées par une suite de villages, qui formaient un réseau de positions formidables, et dont il nous semblait impossible de s'emparer. En face de nous on voyait un bois au milieu duquel se dressait le clocher d'un village. Enfin, à droite, la plaine était couverte de plantations de mûriers et de

vignes qui nous cachaient des milliers de tirailleurs autrichiens.

« Notre division de cavalerie d'Afrique, commandée par le général Desvaux, se massa du côté de la plaine, et la division Partouneaux, comprenant les lanciers, les 2^e et 7^e hussards, fut se former à notre droite. L'artillerie de ces deux divisions se déploya en avant d'elles, et elle ouvrit son feu. Ce feu, ouvert à quatre heures du matin, a été ainsi nourri sur toute la ligne, de Goïto au lac de Garde, c'est-à-dire sur une étendue d'environ quatre lieues, jusqu'à la nuit. L'on peut dire qu'il se livrait quatre batailles à la fois, tant le terrain avait d'étendue. Le bruit était effrayant. Tous les villages qui couronnent les hauteurs avaient été attaqués en même temps par notre infanterie et notre artillerie. C'était pour nous un spectacle magnifique.

« Pendant presque toute la journée nous avons assisté de pied ferme et sans bouger à ce grand drame, nous bornant à faire quelques mouvements de manœuvre, pour essayer d'attirer à nous la cavalerie autrichienne cachée dans un bois en face, ou pour suivre les mouvements de notre infanterie, qui gagnait toujours du terrain. Les boulets passaient au-dessus de nos têtes; beaucoup, tombant à cinq ou six pas en avant, ricochaient en sifflant à nos oreilles. Un de ces projectiles vint passer entre les jambes de mon cheval et tua le cheval qui était derrière moi. La mort me paraissait imminente, mais j'avais fait le sacrifice de ma vie, et je pensais que si Dieu me jugeait nécessaire à ma famille, il saurait me préserver de tout mal.

« Ce fut seulement le soir que notre division se déploya et se rapprocha du bois où était caché l'ennemi. A notre droite, le corps d'armée du maréchal Niel, qui depuis le matin n'avait pu faire autre chose que garder ses posi-

tions, faiblissait, attaqué par des forces supérieures. »

Une autre lettre complète celle-ci et ajoute : « Depuis deux heures, le tir des Français devenait moins fréquent, nos munitions diminuaient. En face de nous, un peu obliquement, l'infanterie autrichienne, protégée en partie par un champ planté de mûriers et de vignes, sillonné de petits fossés, menaçait de foncer sur le corps de Niel, qu'elle eût peut-être forcé de céder le terrain. Le moment était extrêmement critique.

« C'est alors, continue de Sonis, que notre général de division reçut l'ordre de nous faire charger. Nous fûmes aussitôt prévenus que la charge allait sonner. Nos deux escadrons étaient superbes. Nous étions en bataille, occupant une grande partie de la plaine. L'infanterie qui était sur les hauteurs nous regardait, et elle attendait notre charge avec impatience. Le corps Niel succombait sous le nombre. Le 1^{er} chasseurs d'Afrique formait la première ligne; son 4^e escadron, commandé par Guyot, était formé en colonne derrière l'aile gauche. Le général appela le capitaine de cet escadron pour lui donner l'ordre d'entamer le mouvement; mais le bruit était tel, que personne n'entendit sa voix.

« Enfin il était si urgent de charger que le général Desvaux désigna mon escadron. Je l'entendis; je me portai sur lui, en arrivant au trot, et j'arrêtai ma troupe pour prendre ses instructions. Sa voix était pleine d'émotion; il sentait qu'il m'envoyait au sacrifice. Il me donna l'ordre d'engager un feu de tirailleurs avec l'ennemi et de ne charger à fond, au centre où je me trouvais, que lorsqu'il donnerait l'ordre au reste de la ligne de charger sur les deux ailes. Nous étions si près de ceux que nous allions combattre, que je pus voir que c'étaient des chasseurs tyroliens.

« Je fis remarquer au général que, s'il fallait attendre

une charge générale, nos hommes seraient tués un à un par un ennemi nombreux et protégé par les bois, avant que nos fusils pussent lui faire aucun mal, et je lui demandai la permission de charger immédiatement. Il se recueillit quelques secondes, puis me dit d'une voix tout émue : « Oui, vous avez raison, chargez de suite, tout de suite. « En fourrageurs, marche! »

« Je me retournai vers mon escadron, et je commandai la charge. Puis je partis à fond de train sans la moindre émotion, et le cœur aussi calme que dans les moments de grande paix intérieure. J'étais plein de foi. J'étais à dix pas en avant de tout mon monde, au moins à quatre pas en avant de Jalabert, qui commandait mon premier peloton. J'étais donc une cible superbe. Nous arrivâmes au galop de charge à l'entrée du bois. L'infanterie ennemie se recula à notre approche. Je la serrai de près, et je m'efforçai de couper sa colonne pour la rabattre sur nos lignes. Mais, arrivé au milieu des taillis, j'aperçus de magnifiques carrés de Tyroliens auxquels les fantassins se joignirent, et qui nous écrasèrent sous un feu roulant, nous enveloppant de tous côtés. Je voulus rallier nos cavaliers pour entamer un de ces carrés; mais tout le monde tombait autour de moi. Voyant succomber ainsi mes braves chasseurs, je me précipitai de rage sur ces carrés, et je me trouvai en face de figures que je n'oublierai jamais, de baïonnettes qui scintillaient à mes yeux comme des lames de rasoirs, tandis que des milliers de balles me sifflaient aux oreilles. J'étais seul. Une partie de mon escadron était couchée à terre; l'autre était attaquée de flanc par un escadron de uhlans. Mon pauvre cheval gris était sous moi, blessé à mort; je lui mis l'éperon au ventre; il eut encore la force de me sortir de ces terribles masses, me porta à une vingtaine de pas, et tomba. Je me dégageai au plus vite, poursuivi par une grêle de balles, après

avoir paré avec mon sabre un coup de baïonnette qui devait me tuer. Je dus alors courir à pied vers nos lignes le sabre en main; j'arrivai ainsi sur le 3^e chasseurs d'Afrique, qui venait de se déployer et qui avançait, avec mon régiment, pour soutenir notre mouvement. Un de mes chasseurs m'amena un cheval de troupe¹. Je sautai dessus et ralliai mon monde².

« J'étais parti avec un escadron magnifique; je n'avais plus qu'un peloton. Un de nos officiers, M. Bailloeuil, était tombé frappé d'un coup de feu; nous n'avons pu retrouver son corps. M. G... a eu, comme moi, son cheval tué sous lui. Après moi, le régiment a chargé. C'est là que sont tombés nos amis. Tout cela a coûté cher à la division des chasseurs d'Afrique, mais nous avons sauvé le corps Niel et soutenu dignement notre vieille réputation. »

Un de ceux qui étaient alors aux côtés de Sonis, ce même M. Bailloeuil que la lettre vient de nommer³, nous

¹ Ce cheval fut trouvé et amené au capitaine par le vétérinaire en chef, M. Decroix, lequel complète ainsi le récit de M. de Sonis: « Aux deux tiers de la distance qui nous séparait de l'ennemi, je vois le capitaine de Sonis qui revenait à pied et en courant. Je cours à lui et veux lui céder mon cheval. Il refuse: « Votre vie vaut la mienne, me dit-il, partez! » Pendant qu'il s'obstine dans son refus, j'aperçois à quelques pas un cheval de chasseurs qui n'avait plus de cavalier. Je vais le saisir par la bride et l'amène au capitaine. Puis je reprends le galop pour rejoindre les trois escadrons. » Lettre à M. le comte Geofroy de Montalembert, député du Nord, 2 février 1889.

² Cette parole: « je ralliai mon monde, » a fait croire que M. de Sonis avait ramené ses chasseurs au combat, suivi du gros de sa division. C'est ainsi que le raconte son oraison funèbre. M. Decroix nous explique qu'il n'en fut pas ainsi: « Sonis, démonté, est revenu, comme les autres capitaines, au point de départ, où il a rallié les hommes de son escadron. Mais il ne les a nullement ramenés au combat. Du reste, s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il n'a pas reçu l'ordre de charger de nouveau; car je suis certain que si cet ordre lui avait été donné, il eût chargé seul au besoin, et sans hésitation. »

³ M. Bailloeuil fut fait prisonnier et resta en captivité à Gratz, après laquelle il rejoignit M. de Sonis en Afrique et fit avec lui la campagne du Maroc. M. le capitaine Bailloeuil habite présentement la ville de

fait connaître qu'au moment de lancer son escadron, le capitaine, d'un geste rapide comme l'éclair passant son sabre dans la main gauche, fit de la main droite un signe de croix; puis : « En avant! » et il partit.

Un moment auparavant, apercevant près de lui M. Decroix, vétérinaire en chef, homme de foi comme lui, il lui recommanda en deux mots sa femme et ses enfants. Dans une lettre adressée à sa sœur, religieuse au Carmel de Poitiers, il lui confiait que, « durant cette terrible journée, il ne croyait pas avoir perdu de vue un seul instant la présence de Dieu. »

Ses dernières lignes à sa pieuse femme sont pour l'élever à la hauteur de sa foi et de son courage, par ces viriles et chrétiennes considérations : « Quelques personnes, lui écrit-il, trouveront peut-être que j'ai tort de vous parler ainsi des dangers que j'ai courus, parce que ces dangers peuvent se présenter encore, et que c'est fournir un aliment à vos inquiétudes. Mais je vois les choses de plus haut, et je désire que vous les voyiez comme moi.

« Remerciez Dieu de tout votre cœur de m'avoir préservé de la mort par un miracle de sa toute-puissance. Votre foi s'animera par la pensée que toutes les chances de la mort se sont en quelque sorte rassemblées autour de moi, afin que la protection divine soit plus éclatante. Je m'étais recommandé de toute mon âme à Dieu et à Marie, auxquels je vous avais confiée, ma bien-aimée, vous et nos enfants. »

Sonis appelait cette journée « la plus terrible de sa vie ». Il ne pouvait prévoir la journée, la nuit de Loigny! La bataille avait duré jusqu'à huit heures du soir, mettant

Lille. Je lui suis redevable et très reconnaissant pour tous les renseignements que son journal de campagne a fournis à ce chapitre et au suivant.

en jeu, de chaque côté, de 130 à 140 000 hommes. Ce fut le ciel lui-même qui sembla vouloir y mettre fin et crier aux combattants : C'est assez ! « Après cette charge, raconte la lettre de Sonis à M. Lamy de la Chapelle, le ciel est devenu noir ; un orage affreux a fait taire un moment le canon ; puis une pluie torrentielle, mais telle que je n'en ai jamais vue, est venue nous inonder et jeter un caractère de désolation nouvelle sur ce tableau déjà si sombre. »

Une autre lettre ajoutait : « Après la bataille, il a fallu aller abreuver les chevaux, à quatre lieues de là, à Castiglione. Nous sommes rentrés au bivouac à deux heures du matin, après vingt-quatre heures à cheval sans boire ni manger. Il est vrai que je n'avais plus la fièvre. *Non nobis, Domine, non nobis ; sed nomini tuo da gloriam !* »

La première expiation de la gloire militaire, c'est le sentiment de ce qu'elle coûte. Ce sentiment monte plus vite aux cœurs chrétiens qu'aux autres. Sonis l'éprouva le lendemain sur le champ de bataille. « Pendant que quelques-uns des nôtres poursuivaient l'ennemi, écrit encore le capitaine à M. Lamy, les autres parcouraient cet immense champ de carnage, cherchant à reconnaître les morts du régiment et à enlever les blessés. Que de pauvres camarades et de braves gens j'ai vus rapporter ainsi dans nos rangs, placer sur l'encolure des chevaux en avant des cavaliers, les uns avec une balle dans le ventre, d'autres avec un membre de moins, tous souffrant le martyre et baignés dans leur sang ! Que de souffrances, mais aussi que de courage ! »

Sonis monte plus haut encore ; il pense aux âmes, à Dieu, à l'autre monde. Il s'écrie : « O mon ami, si une faible partie de cet héroïsme était mise au service de Dieu, quelle moisson pour le ciel ! Mais il est triste de penser que Dieu est inconnu. Sur ce champ de morts je n'ai pas

vu la robe d'un prêtre, et mon cœur a saigné : on dit cependant qu'il y a des aumôniers aux ambulances. Le lendemain nous avons été enterrer nos camarades. Ce fut une scène que je n'oublierai jamais. Tous furent couchés dans la même fosse, revêtus de leurs uniformes comme pour le combat. Un prêtre italien bénit cette vaste tombe. »

Le 1^{er} chasseurs d'Afrique avait fait de grandes pertes. Le seul escadron de Sonis avait eu onze tués sur place, trente-quatre blessés, un officier blessé, un autre prisonnier, plus de trente-sept chevaux tués, quatorze blessés grièvement; c'était presque la moitié de l'effectif de moins. Mais l'ennemi battait en retraite.

Une lettre à sa sœur Marie-Thérèse de Jésus, écrite trois semaines après, des bords du lac de Garde, complète ces détails lugubres : « Pauvres gens! ils s'étaient élancés à la charge pleins de vie, sans penser que cette vie pouvait leur échapper; et quelques heures après, lorsque la nuit tombait et que nos derniers coups de canon accompagnaient la déroute de l'ennemi, j'ordonnai de creuser leur fosse, et l'instinct catholique de nos soldats leur faisait planter sur ces tombes deux morceaux de bois fixés entre eux par une ficelle : c'était une croix. Et mes pauvres camarades avaient paru devant Dieu!

« Non, reprend-il, jamais œil humain n'a vu pareil spectacle; jamais âme d'homme n'a été secouée par de telles commotions! Figure-toi la nuit succédant à une journée brûlante, durant laquelle 300000 hommes se sont battus pendant quinze heures sans boire ni manger! Un orage épouvantable, le tonnerre, les éclairs, la pluie, tout cela faisant taire le bruit du canon. Une plaine de cinq lieues couverte de sang et de cadavres; et, au milieu de ce champ de carnage, quand ce massacre est terminé, chacun errant à l'aventure au milieu de ce labyrinthe de la mort pour découvrir le corps d'un parent ou d'un ami.

J'ai vu couler bien des larmes, larmes précieuses pour ceux qui comprennent les enseignements de Dieu. »

Sonis plaignait les blessés encore plus que les morts : « J'ai visité l'ambulance, continue la lettre citée plus haut à M. Henri Lamy. Tous ces pauvres blessés sont couchés sur la paille dans l'écurie d'une ferme; tout est plein. Il en meurt à toute minute. Les médecins taillent là-dedans comme des bouchers; mais ils accomplissent avec zèle un saint ministère. J'ai vu un de mes pauvres chasseurs qui est resté vingt-quatre heures sans être pansé; il a la cuisse brisée de plusieurs coups de feu. Celui-là était chrétien; il avait fait ses pâques avant de partir. Les plus à plaindre sont ceux qui ne peuvent être relevés et qui passent la nuit sur le champ de bataille. » Qui eût dit à Sonis que ce sort tant à plaindre serait un jour le sien?

Cependant, en écrivant, un scrupule lui était venu. Ces épanchements intimes, dans lesquels se verse son âme de guerrier et de chrétien, ne vont-ils pas le faire prendre pour meilleur qu'il n'est? Il s'en inquiète. Il prie ses amis de n'y voir que l'indispensable tribut de sa reconnaissance pour tant de prières auxquelles il a dû son salut : « Que Dieu bénisse toutes ces voix qui s'élèvent vers lui pour lui dire mon nom! Qu'il me pardonne d'avoir laissé supposer que j'étais autre que je suis, la plus faible et la plus misérable des créatures. Priez-le pour moi dans ce sens, afin que je sois ce que je dois être et ce que je veux être, avec l'aide de sa grâce. » Humble et grand, c'est l'homme complet; mais il faut être déjà chrétien pour le comprendre.

D'ailleurs il ne veut plus revenir sur cette brillante charge, de laquelle il dit, écrivant à sa sœur : « A quoi bon? Je suis moi-même fatigué de ces souvenirs; et je suis condamné à entendre le récit de cette terrible aventure par tant de bouches ingrates envers Dieu, que je n'y

veux songer qu'à genoux. Puisse-t-il, ce souverain Maître de la vie et de la mort, ne m'avoir arraché à celle-ci que pour aider ma faiblesse à le mieux connaître, à le mieux aimer, Lui qui est bien, comme il l'a dit, la Résurrection et la Vie! »

Les délicatesses de charité qu'il avait pour nos Français, Sonis les avait aussi au service de ces vaincus auxquels il venait tout à l'heure de distribuer des coups de sabre. Le lendemain de la bataille, un soldat se présente à l'état-major et déclare qu'il a tué un général autrichien, à preuve le manteau et les papiers de cet officier tombés en sa possession. Quel est le soldat qui, à l'entendre le soir d'une bataille, n'a tué au moins un général? Sonis sourit. Mais, général ou non, cet officier était peut-être un père de famille, ayant une femme, des enfants, aujourd'hui inquiets, demain consternés. Moyennant ces indications il découvrirait cette famille, il lui enverrait ces reliques; ce serait du moins pour ces affligés une consolation, un souvenir. Sonis demande au soldat de lui céder son butin, et il le lui paye bien. Or, un des jours suivants, le capitaine, trempé de pluie, ayant, faute d'un manteau de rechange, jeté sur ses épaules celui de l'étranger, visitait l'ambulance, lorsqu'un blessé autrichien l'avise et le fait appeler. Ce blessé venait de reconnaître le vêtement: c'était le sien. Manteau et papiers lui furent remis sans retard. Il y avait quelqu'un de plus heureux que celui qui recouvrait ces objets, c'était celui qui les lui rendait.

Sonis fut décoré. Il était porté sur le tableau de proposition de sa division avec le numéro 1. Il en reçut un sensible plaisir, parce qu'il ne devait cette distinction qu'au devoir accompli, même au prix de sa vie. « Et cependant, ajoutait-il en confidence à sa sœur, je suis, grâce à Dieu, assez chrétien pour que cela ne me trouble

pas beaucoup le cerveau ; et je ne puis me défendre de penser tristement à ceux qui ne voyaient que ce ruban rouge au bout d'une journée qui fut leur dernier jour. » M^{me} de Sonis lui écrivait que « jamais ce signe de l'honneur ne pouvait être placé sur une poitrine plus noble », et elle lui envoya en Italie « le ruban qu'elle eût été heureuse et fière d'attacher elle-même sur son cœur ».

Le 10 juillet, un armistice fut signé ; c'était le prélude de la paix de Villafranca. Le 1^{er} chasseurs d'Afrique fut désigné pour faire partie de l'armée d'occupation. M. de Sonis regretta ce nouveau retard apporté à son retour en France, où l'attendaient sa femme et ses enfants. « Il me tarde, écrivait-il, il me tarde de goûter au sein de cette petite tribu un peu du calme dont je suis si avide, et qui m'est si souvent refusé. Que la volonté de Dieu soit faite ! Nous autres chrétiens et soldats, nous devons être deux fois les hommes de la résignation et du devoir ; j'ai cherché à le prouver pendant toute cette campagne à ceux qui marchaient à ma suite. Trop heureux serais-je si je pouvais contribuer à étendre le royaume de Dieu autour de moi ! »

A cette date, M. de Sonis était détaché de la division de cavalerie, avec son escadron, pour faire le service de la 1^{re} division d'infanterie du 1^{er} corps, à San Giustina, près du lac de Garde. « Ici, écrit-il à sa sœur aînée, j'aurai un peu plus le temps de penser à moi et de prier Dieu. Quoique je sois loin du village, dans les champs, je ferai en sorte de recevoir quelquefois la sainte communion ; ainsi, je pourrai enfin faire mon action de grâces autrement qu'à cheval. En outre, la division à laquelle je suis attaché a un aumônier français, et ce me sera un grand bonheur que de pouvoir trouver une direction. »

C'est là, à ce bivouac de San Giustina, que Sonis apprit que la paix était faite. Il applaudit à cet acte rapide et

spontané de Napoléon III, « signant à lui seul et en cinq minutes une paix que toute l'Europe s'apprêtait à discuter. Cet homme, écrit-il, a vraiment l'instinct des grandes choses. » Le capitaine se disposa, dès lors, à aller prendre ses cantonnements sur le Tessin, en attendant les règlements définitifs du traité de Villafranca.

Ces quelques mois de séjour forcé en Italie servirent à l'éclairer sur les dispositions véritables de ce peuple qu'on était venu délivrer au prix de tant de sang. A l'enthousiasme qui avait accueilli notre armée lors de son entrée en campagne avait succédé la défiance, presque l'hostilité. On se sentait humilié d'un service rendu. « Nous sommes entrés en Italie salués par des vivats sans fin, écrivait de Sonis à M. de Bogenet, vicaire général de Limoges; et, après avoir arrosé son sol de notre sang, nous sommes rentrés au milieu d'un silence qui indique qu'entre ce peuple et nous il y a une barrière infranchissable. »

A d'autres signes M. de Sonis reconnut qu'il ne s'était pas trompé non plus sur un autre point. Que nous l'ayons voulu ou non, c'était la révolution et l'insurrection que nous avions déchainées en Italie contre les princes et le pape. Entrant un jour dans une ville, — c'était Plaisance, je crois, — Sonis vit sur la place un rassemblement populaire autour d'une statue équestre. Sur le sabot du cheval était fixé un écriteau portant quelques lignes en italien. Ne comprenant pas cette langue, le capitaine s'adressa en latin à un ecclésiastique qui se trouvait près de là, et il lui demanda de lui en donner la traduction. L'inscription portait : « Puisse-tu de ton sabot écraser la tête du dernier prêtre et du dernier Bourbon ! » Sonis s'indigna, et de sa voix la plus vibrante : « Monsieur l'abbé, dit-il, puisque vous avez bien voulu me servir d'interprète une première fois, veuillez le faire encore, et dire à cette canaille qu'elle ne sera jamais digne de la liberté. »

Il était dans ces pensées lorsqu'il écrivait encore à M. de Bogenet : « Voilà la guerre finie. Elle m'a valu la croix ; c'est plus que je ne demandais. Mais nous avons tous la conviction que nous devons reprendre les armes et revenir ici dans un temps qui n'est pas éloigné. Nous sommes ici au milieu de la révolution. Rien de plus triste et de plus ridicule à la fois que ce peuple de comédiens. Pauvre pays que cette Italie, qui n'a plus de vraiment chrétien que sa population des campagnes ! Enfin, si peu que nous valions, nous sommes encore les soldats de l'Église. »

Son premier et dernier mot était celui-ci, de la même lettre : « Dieu m'a conservé miraculeusement la vie. Puissé-je l'employer à son service et à sa gloire ! Là est toute mon ambition. »

CHAPITRE V

LE MAROC

OCTOBRE 1859

Rentrés à Alger le 22 août 1859, après le traité de paix de Villafranca, hommes et chevaux demandaient un repos si chèrement acheté; mais l'heure n'était pas encore venue d'en jouir. Tandis qu'en France nos troupes, à leur retour d'Italie, faisaient leur entrée sous des arcs de triomphe, d'abord à Paris, puis dans chacune des villes de leurs garnisons, nos cavaliers africains, à peine débarqués, étaient soumis à un rude surcroît de travail, en vue de l'inspection générale annoncée pour le mois de septembre. Puis un ordre arriva de se remettre en campagne : une expédition au Maroc venait d'être décidée, et le 1^{er} chasseurs d'Afrique était désigné pour en faire partie.

Cependant le 1^{er} escadron, celui de M. de Sonis, n'était pas compris parmi les troupes de marche. Le capitaine restait donc libre ou de demeurer en Algérie, ou de solliciter le congé appelé de tous ses vœux et de tous les vœux de sa famille. La lutte dut être vive entre le soldat d'un côté, le père et l'époux de l'autre. Le soldat l'emporta. Il écrivit à sa femme une lettre que nous n'avons plus,

mais dans laquelle nous savons qu'il affermissait son âme contre le mal d'une nouvelle absence et la crainte de nouveaux périls : « Ce serait mieux servir les intérêts de sa famille que d'aller là où il y aurait plus de chances d'avancement, en suivant une carrière qui est d'ailleurs une carrière de perpétuel dévouement et de sacrifice. Ce serait mieux servir aussi les intérêts de son pays, qui avait besoin d'hommes de bonne volonté, lesquels devaient se trouver surtout parmi les chrétiens. Il n'y avait pas beaucoup de gloire à attendre de cette campagne, sans doute, mais elle aurait d'autant plus de mérite devant Dieu, qui saurait bien en tenir compte à lui-même et aux siens. »

Il les exhortait donc à avoir bon courage, et à se résigner à le voir faire campagne avec son régiment, dont il lui eût été pénible de se séparer en cette circonstance. Croit-on qu'il n'en ait pas lui-même le cœur brisé ? « Tu peux deviner ce que ma femme et moi nous avons eu à souffrir, écrivait-il ensuite à un ami. Il faut être chrétien dans ces moments-là, ou bien avoir un cœur de glace ; et je crois pouvoir dire en conscience que ce n'est pas mon fait. » Mais « il était, disait-il, plein de confiance en Dieu, qu'il avait consulté ; son tout-puissant secours ne lui ferait pas défaut, et le bonheur du retour, pour s'être fait attendre, n'en serait que mieux goûté, quand ils se retrouveraient enfin réunis tous ensemble ; ce qui, comme ils le savaient, était tout son bonheur ».

En conséquence, il demanda à changer d'escadron pour faire partie du corps expéditionnaire ; et ce fut avec le titre de capitaine commandant du 3^e escadron de chasseurs d'Afrique qu'il s'enrôla et partit.

Le but de l'expédition était d'infliger un châtement sévère et décisif aux tribus marocaines, qui avaient fait incursion, en août et septembre, dans les cercles de

Maghnia et de Nemours. Un prétendu chérif, prenant le nom traditionnel de Mohammed-ben-Abdallah, avait surgi chez ces tribus, et les avait appelées à la guerre sainte. On touchait à la trentième année de l'occupation française; c'était, d'après certaines croyances musulmanes, un terme que notre domination ne devait pas dépasser. Les adhérents du chérif, profitant du calme qui régnait sur la frontière, avaient surpris nos convoyeurs civils, attaqué des soldats isolés, et enfin enveloppé deux escadrons français, ou abandonnés ou trahis par leurs goums, tué une trentaine de chasseurs et de spahis, et promené ensuite triomphalement leurs dépouilles sanglantes pour exalter le fanatisme, qui dès lors se crut tout possible et tout permis. Ils attaquèrent le poste fermé de Zouïa, dans le cercle de Maghnia, et le camp français de Tiouly, avec des forces de six à sept mille combattants. Mais ce coup d'audace avait été le terme de leurs succès; défaits à Tiouly, les Marocains prirent la fuite et regagnèrent leurs frontières, abandonnant leurs morts, leurs bagages, et jusqu'à la tente du prétendu sultan.

Il eût été dérisoire de demander la réparation de ce sanglant brigandage au gouvernement marocain, qui n'exerce guère qu'une autorité nominale sur cette portion de son empire. C'est pourquoi le ministre de la guerre, sachant qu'il n'avait rien d'efficace à attendre de ce côté, ordonna la formation d'un corps expéditionnaire, sous les ordres du général de Martimprey, commandant supérieur des troupes de terre et de mer en Algérie. Ce corps comprenait deux divisions d'infanterie, commandées par les généraux Walsin Esterhazy et Yusuf, et une division de cavalerie, commandée par le général Desvaux. C'est à cette dernière division qu'appartenait le capitaine de Sonis.

Le 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique avait perdu son

colonel dans la personne de M. de Salignac-Fénelon, promu au grade de général après sa brillante conduite en Italie. On ignorait encore qui le remplacerait ; en attendant, c'était au lieutenant-colonel Fenin, homme de mérite, mais nouvellement attaché à ce corps, qu'était confié le régiment pour son entrée en campagne. Les troupes s'en montrèrent inquiètes ; et rien n'allait moins ressembler à la brillante campagne de la Lombardie, avec ses riches plaines, ses belles routes, ses villes artistiques et historiques, ses populations ardentes, ses rapides victoires, que la morne expédition qu'inauguraient des troupes harassées de fatigue, au sein d'une terre désolée, sauvage, brûlée, impraticable, où tout allait conspirer pour les décourager, les décimer et les abattre.

Ce fut le 30 septembre qu'on partit d'Alger aux cris de : « Vive la France ! » Sonis avait, comme toujours, emporté Dieu dans son cœur ; et il en répandait l'amour autour de lui avec l'amour de la patrie, ranimant les hommes, leur donnant l'exemple de l'entrain, du bon ordre, de l'ardeur militaire et de la bonne humeur. Ses sacrifices intimes n'étaient connus que du ciel.

Le trajet devait être long ; on comptait qu'il ne fallait guère moins d'un mois entier pour se rendre par terre à la frontière marocaine. On se dirigea vers Oran, par la grande route militaire qui longe le cours du Chéelif, au pied de la chaîne du Dhara. Les étapes des jours suivants conduisirent à Blidah, Bou-Melfa, Miliana, Orléansville, Oued-Isly, Mostaganem, Mazagran, et enfin à Oran, que l'on atteignait le 15.

C'est là que le 1^{er} chasseurs fut rejoint par son nouveau colonel, M. de Montalembert. Le matin même de ce jour, jour de brume et de froid, le lieutenant-colonel Fenin fit placer le régiment en bataille. Quelques minutes après, le colonel se présenta pour en prendre le com-

mandement, puis immédiatement il fit sonner le signal de se remettre en route dans la direction de Tlemcen. Ce fut tout : point de discours, point de proclamations pompeuses, point de promesses sonores. Le nom seul de l'homme parlait pour lui.

Le colonel Arthur de Montalembert était le frère puiné du grand orateur catholique dont l'éloquence livrait dans la presse d'alors, pour Dieu et la liberté, des combats généreux que n'interrompait nulle fatigue, que ne désarmait nulle rigueur. Sonis s'estima heureux de servir sous ses ordres. Après avoir gagné son grade de colonel à Solférino, Montalembert venait, lui aussi, de quitter sa femme, M^{lle} de Rochechouart, et ses cinq jeunes enfants. Il était donc dans les mêmes dispositions de cœur que le capitaine de Sonis, comme il était dans les mêmes dispositions de foi. Ainsi, tout semblait devoir rapprocher ces deux hommes, si le temps leur eût été donné de se mieux connaître. Ils se connurent assez pour s'estimer beaucoup ; mais ce fut la mort plus que la vie qui les lia par des nœuds de religion et de charité que nous verrons se serrer sur le seuil de l'éternité.

Cependant la colonne avait quitté la route militaire du littoral pour s'enfoncer dans la montagne. Les chemins étaient poudreux, le sol aride, le ciel d'airain ; toutes les rivières étaient à sec : il y avait de longues semaines qu'on n'avait vu une goutte de pluie. On avait devant soi, à une ou deux étapes, les troupes d'infanterie, qui, arrivées les premières à Oran par voie de mer, avaient pris la tête de la colonne. Sur la route que ces premières troupes venaient de suivre, les chasseurs d'Afrique s'étonnaient de rencontrer, le long du chemin, de nombreux cadavres de mulets tombés de fatigue et d'épuisement, à côté des voitures du train, vides et abandonnées. On se disait, en hochant la tête, que le service des transports était défec-

tueux, et cela dès le début de l'expédition, ce qui n'en faisait augurer rien de bon. De plus, des bruits sinistres circulaient dans les rangs : on répétait, on assurait que la mortalité sévissait dans le pays, et que les premiers régiments perdaient beaucoup de monde.

Le 20, on était à Tlemcen. Là, ces alarmes devinrent de tristes certitudes. Le général Desvaux, interrogé par ses officiers, leur avoua qu'en effet les nouvelles étaient mauvaises ; le chiffre des morts dans l'armée était considérable : c'étaient quatre ou cinq pour cent qui tombaient chaque jour. « Entendant cela, nous raconte le lieutenant Bailloeuil, je ne pus m'empêcher d'en montrer quelque émotion en présence de M. de Sonis. Celui-ci m'étonna par sa sérénité et sa résignation. « Mais enfin, capitaine, vous comprenez que n'étant pas immortels... — C'est vrai, répondit de Sonis, mais il n'en sera toujours que ce que Dieu voudra. Faisons d'abord notre devoir ; et pour le reste, eh bien ! à la grâce de Dieu ! Que sa bonne volonté soit faite ! »

Le lendemain, en traversant la ville berbère de Nedroma, on apprit que, ce jour-là même, l'agha venait de mourir d'un mal épidémique qui depuis plusieurs semaines ravageait le pays ; c'était le choléra ; notre armée se trouvait en face d'un ennemi bien autrement redoutable que l'Arabe de la montagne. Et pourtant cet ennemi, il fallait l'affronter bravement et, s'il se pouvait, victorieusement comme l'autre. Sonis, dès la première heure, se l'était dit devant Dieu.

Le 23 octobre, on passa le Kis ; la pluie tomba, ce jour-là, pour la première fois depuis le départ d'Alger. La rivière du Kis marque en cet endroit la limite de l'Algérie et du Maroc. Dès qu'on eut le pied sur le territoire ennemi, l'ordre fut donné de charger les armes, afin de se tenir prêt à tout événement. Quelques reconnaissances

poussées sur divers points n'amenèrent néanmoins aucune rencontre ni découverte : l'ennemi n'était nulle part. On arriva donc le même soir, sans coup férir, au grand bivouac du Kis, que l'on avait désigné comme le point de concentration de la colonne d'Oran. Cinq mille hommes s'y trouvèrent rassemblés sous la conduite du général en chef, parmi lesquels quatre régiments de cavalerie : 1^{er} et 2^e chasseurs d'Afrique ; 1^{er} et 2^e chasseurs de France. C'était de là que Martimprey avait résolu de se porter contre la grande tribu kabyle des Beni-Snassen, commandée par son énergique et habile cheikh El-Hadj-Mimoun, en abordant la montagne par le col d'Aïn-Taforalt. Il devait ensuite déboucher sur la plaine des Angades et y continuer les opérations, de concert avec une seconde et une troisième colonnes qui, dans le même temps, s'étaient portées vers les versants du sud, pour y contenir les fuyards et leur couper la retraite. C'était en tout un effectif de douze à quinze mille hommes, bien commandés, et opérant avec un ensemble parfait.

Mais l'ennemi véritable, le grand ennemi, le seul redoutable, s'était déjà glissé dans le camp. L'épidémie y sévissait avec un redoublement de violence, et à chaque jour, à chaque heure, la mort y fauchait sans trêve ni merci. Le bivouac était devenu un foyer d'infection où personne ne voulait rester, mais d'où personne ne pouvait fuir. Le 1^{er} régiment de chasseurs fut heureux d'avoir à faire plusieurs reconnaissances, pour se soustraire quelques heures à ce milieu empesté. Mais en vain explorait-il les ravins et la montagne, l'ennemi se déroba partout. Il avait mieux à faire que de paraître et de résister ; le fléau travaillait pour lui. « Après ces courses inutiles, relate le journal d'un de ses chasseurs d'Afrique, il nous faut toujours revenir sur ce camp maudit, où le choléra nous enlève une centaine d'hommes par jour ! »

La mort n'épargnait personne ; les officiers tombaient à côté des soldats. Un des premiers atteints fut le général Thomas. En assistant à ses obsèques, l'armée croyait assister à ses propres funérailles : « Un voile de deuil couvrait le camp, nous écrit un des officiers de l'état-major. La tristesse, sinon le découragement, régnait partout autour de nous. En dehors des relations obligées du service, on se fréquentait peu, et les repas eux-mêmes se prenaient presque en silence. »

Cependant on remarquait l'incessante activité que déployait jour et nuit, parmi les morts et les mourants, le capitaine de Sonis, qui, lui presque seul, n'avait rien perdu de son égalité d'âme et de sa sérénité. Plus tard, dans l'intimité de quelques amis, religieux comme lui, il laissait entrevoir la surnaturelle raison de cette paix de son cœur : « J'avais fait, dès le départ, le sacrifice de ma vie, leur disait-il, quoiqu'il me coûtât beaucoup, à cause de ma femme et de mes enfants, pour qui je priais chaque jour. Mais enfin Dieu est un père ; j'avais confiance en lui, j'avais eu soin de m'unir à lui dès le départ, et, vivant en sa présence, je m'étais, j'espère, conservé dans la grâce. Je me mis à ses ordres pour faire ce qu'il y avait à faire, et je compris que la charité attendait quelque chose de moi. J'étais navré de voir ses soldats, que j'aimais, tomber chaque jour comme des mouches, sans que personne fût là pour les faire penser à Dieu, à leur âme, à leur salut éternel : nous n'avions pas d'aumônier. J'ai bien des fois entendu le colonel de Montalembert s'en plaindre hautement en ma présence ; il en souffrait comme moi. Je fis donc ce que je pus auprès de ces pauvres moribonds, et en cela je n'eus point de mérite, car j'en étais bien payé par les consolations de tout genre que je trouvais à les assister. On ne sait pas quels cœurs d'or il y a sous cette rude écorce ! Dès qu'ils se sentaient atteints, ils se tour-

naient vers Dieu, et j'en ai vu mourir comme je voudrais mourir moi-même. Pauvres jeunes gens! Ils me confiaient leurs dernières recommandations pour leurs parents, leurs amis; c'était parfois déchirant. Malgré leurs atroces souffrances, ils priaient, qui plus, qui moins; mais tous m'assuraient qu'ils voulaient finir en bons chrétiens. Je les y encourageais, je leur distribuais de bonnes paroles, je leur présentais le crucifix. Il n'était pas en mon pouvoir de faire davantage pour leur ouvrir le ciel, mais je comptais à bon droit sur le sacré Cœur de Jésus, qui m'a beaucoup aidé dans cette circonstance. »

Le reste que Sonis ne dit pas est le secret de Dieu. Il craignait d'en parler, même à M^{me} de Sonis, qui dut se contenter de quelques traits généraux, qu'elle recueillit de sa bouche, comme elle-même en témoigne : « Mon mari, de retour en France, me raconta quelque chose de ces tristes scènes d'horreur. Au milieu de la nuit, il se levait aux cris de souffrance qu'il entendait pousser dans une tente voisine de la sienne. C'était un de ses camarades, qui, saisi à l'improviste par le terrible fléau, se roulait dans les convulsions de l'agonie. Celui qu'on venait de quitter bien portant, on le retrouvait mort quelques instants après. Je ne connais pas tous les actes de dévouement que mon mari accomplit dans ces tristes journées, car son humilité ne lui aurait pas permis de les révéler, même à moi. J'ai su seulement qu'alors il ne perdit rien de son calme, et qu'avec son héroïque courage il soigna les malades, leur parlant de Dieu, les aidant à bien mourir, et leur rendant ensuite les derniers devoirs funèbres, sans crainte de la contagion. Les officiers de son escadron vous le diraient mieux que moi. »

Ces officiers nous l'ont dit, et leur témoignage est celui d'une religieuse admiration pour ce chrétien d'un autre âge : « Dès notre arrivée au bivouac du Kis, nous eûmes

sous les yeux un spectacle lugubre, dit la relation de l'un d'eux. Tout ce qui tombe malade est par avance condamné. Tout nous manque, aumôniers, infirmiers, médecins ; même l'eau propre, car tout est desséché autour de nous : il n'a pas plu ici depuis le mois d'avril. Mais, au sein de ces calamités, M. de Sonis se retrouve dans son élément à lui, qui est la charité. Que d'anecdotes j'aurais à rapporter sur son admirable dévouement ! A mesure que l'épidémie faisait plus de progrès, son abnégation opérait plus de merveilles. Il ne quittait guère l'ambulance ; ce qu'on y trouvait en foule, c'étaient moins des malades que des agonisants demandant un médecin, un ami, un prêtre, et quelques-uns un verre d'eau. La plupart de ces malheureux remercient le Ciel des consolations qu'ils doivent à M. de Sonis, lequel se multiplie pour ne pas les quitter, ni le jour ni la nuit. Après leur mort, on le voit encore qui reste là pour faire rendre les derniers devoirs à ces infortunées et hideuses dépouilles, que l'on trouvait à peine le temps et les moyens d'enterrer. Je me souviens qu'un jour, navré de l'abandon où il voyait ces malheureux, il se tourna vers moi et me dit : « Mon cher Bailloëuil, pour l'honneur de l'humanité, essayons d'oublier ce que nous avons là sous les yeux ! » Mais de lui-même et de ses services, il n'en parlait jamais. Il arriva une fois que quelqu'un racontant à notre table commune que tel chasseur de l'escadron était mort dans la nuit, le capitaine s'en montra affecté comme d'une douloureuse nouvelle. Nous apprîmes ensuite que lui-même avait passé la nuit près de cet homme, et qu'il ne l'avait quitté qu'après son dernier soupir. »

Aux côtés de M. de Sonis, il était rare qu'on ne rencontrât pas, se dévouant aux mêmes œuvres, un jeune officier de chasseurs à pied, d'une rare distinction. C'était le lieutenant Chabert de Lans, homme charmant, soldat parfait,

chrétien fervent, qui servait Dieu et ses frères avec une simplicité qui ne cherchait que l'oubli des hommes sous le regard d'en haut. Il était devenu un frère d'âme pour M. de Sonis, qui le rappelait plus tard. Même foi, même amour du devoir, même esprit de sacrifice, même paix de l'âme, même abandon de leur vie aux mains de la Providence, même résignation à partager ensemble, s'il le fallait, le même tombeau, pourvu qu'ils se revissent au ciel. « Pendant toute l'expédition, racontait M. Chabert, cet homme de Dieu fut l'ange gardien de son jeune camarade, qui ne l'oubliera jamais. » Plus tard, en 1870, le commandant Chabert, appelé sur les bords du Rhin, à la veille de se marier, consolait sa fiancée en lui rappelant en même temps et sa miraculeuse préservation du Maroc, et l'héroïsme de Sonis, qu'il s'était depuis lors proposé pour modèle¹.

Mais il fallait sortir de ce foyer d'infection. On espérait la rencontre de l'ennemi comme une délivrance. Le 25 octobre, à quatre heures du matin, la colonne se mit en marche vers le col d'Aïn-Taforalt, hauteur rocheuse, boisée, élevée de 800 mètres au-dessus du bivouac de Kis; on croyait que les Kabyles s'y étaient cantonnés et qu'ils y préparaient une vigoureuse défense. En tête du 1^{er} chasseurs, le colonel de Montalembert avait placé les chanteurs, qui chaque soir remontaient le moral du camp par

¹ C'est de cette fiancée elle-même que nous tenons ce récit. « La veille de son départ, nous rapporte-t-elle, M. Chabert me disait : « Un officier plus âgé que moi de plusieurs années, qui est actuellement « oublié en Afrique, est un saint sous l'uniforme. Il s'appelle M. de « Sonis. Il est marié très chrétiennement; c'est un ménage parfait. « Voulez-vous, ma chère fiancée, que nous les prenions pour modèle, « et que nous nous aimions comme eux? »

« M. Chabert fut blessé mortellement sous Metz, au combat de Borny, où il s'était conduit en héros. Nommé commandant du 10^e bataillon de chasseurs, il mourut pendant le blocus de Metz, où on l'avait transporté, en donnant rendez-vous à sa fiancée dans le ciel. »

leurs chœurs militaires. La colonne tout entière, de la tête à la queue, reprenait les refrains. D'ailleurs, M. de Montalembert ne négligeait rien pour encourager ses hommes, les visitant aux repas, prenant le café avec eux, et leur montrant gai visage. Il en était besoin. Tandis que nos troupes se hâtaient de quitter ce campement de malheur, on voyait défilér lentement d'un autre côté un convoi de malades, qui bientôt allait se changer en un enterrement.

Le 27, à deux heures de l'après-midi, l'attaque commença; à cinq heures, le drapeau du 2^e zouaves flotta sur le plateau; à la nuit, nos bivouacs s'y établissaient en maîtres. Dans la réalité, la résistance avait été peu vigoureuse, et toute l'action avait consisté à surprendre quelques pâtres de la montagne, qui, se repliant sur les villages des Ahl-Tagma, y avaient fait prendre les armes aux habitants et riposter à notre attaque par de vifs coups de feu. Nous eûmes quatorze hommes tués et une trentaine de blessés, et parmi ces derniers trois officiers. L'infanterie avait seule donné dans cette affaire.

Le cheik El-Hadj-Mimoun se présenta le 30 au bivouac français, livra quelques otages parmi les notables de la tribu, et s'engagea à payer une capitation de guerre levée sur chaque fusil. On se contenta de ses promesses : ce n'était pas de dompter ces nomades qu'il s'agissait, c'était d'en finir avec la mortalité.

Pendant ce temps-là, le général Durrieu, qui s'était porté au sud, vers le Sahara marocain, opérait une razzia contre les Mahias et les Angades, qui demandèrent l'aman et se rendirent à discrétion. Le commandant de Colomb avait pareillement châtié la tribu turbulente et pillarde des Beni-Guil; on fit sur elle beaucoup de butin en moutons et en armes. Ces deux dernières affaires avaient eu quelque importance; on se déclara satisfait. Eût-il

été possible de tenter davantage et de poursuivre la campagne, dans de telles circonstances ?

C'est que l'ennemi invisible, lui, ne désarmait pas. Le 1^{er} chasseurs d'Afrique était atteint à son tour. Déjà, le 29, il avait dû laisser à la redoute de Sidi-Abderrham une quinzaine de ses hommes, ou frappés, ou du moins menacés par le fléau. Les chefs voulurent prévenir le découragement, qui eût été mortel. Le 31, ils donnèrent une fête en l'honneur de la victoire d'Aïn-Taforal : on fit jouer la musique, on alluma des feux de joie, on lut des proclamations triomphantes. Elles furent d'autant plus chaleureusement accueillies qu'on y annonçait que la pacification était faite, ce qui signifiait que le retour était proche. Déjà les chœurs entonnaient : *Vers les rives de France...* Tout d'ailleurs le demandait d'urgence, car en cette même journée le 1^{er} chasseurs d'Afrique voyait son état-major entamé par une perte cruelle, qui ne devait être ni sa dernière ni sa plus grande perte.

Dans la nuit du 30 au 31, le lieutenant-colonel Fenin, le même qui avait commandé le régiment jusqu'à Oran, se sentit pris gravement et annonça tout de suite que c'était mortellement. Le matin du 31, le colonel et quelques amis se rendirent auprès de lui. Ils surent alors que Sonis s'était installé à ses côtés durant toute cette nuit, et l'avait entretenu dans les nobles pensées du sacrifice de sa vie et des espérances de l'éternité. M. Fenin venait de se marier depuis quelques mois seulement ; la vie lui était chère, mais cette nuit l'avait élevé à l'amour de Dieu par-dessus toutes choses. Il appelait un prêtre, et on raconte que, plein d'une naïve confiance dans le religieux et discret ami qui l'assistait, il lui demanda de recevoir sa dernière confession, qu'il transmettrait ensuite à l'aumônier, en cas que celui-ci arrivât trop tard pour l'entendre. « Nous voyant réunis près de lui dans sa tente,

raconte un des officiers de chasseurs, M. Fenin nous déclara qu'il sentait son état, et que sa fin était proche. Il nous parla solennellement et admirablement de la vie militaire et de ses espérances religieuses. Il nous entretint aussi de sa femme, qu'il allait laisser veuve, presque au lendemain de leur mariage. C'était vraiment déchirant. Ce disant, il prit en main son porte-monnaie et, le remettant dans celle du colonel de Montalembert, il lui demanda de le faire parvenir, quand il ne serait plus, à M^{me} Fenin avec ses derniers adieux. »

Les visiteurs sortirent de cet entretien très émus. « Mais n'y a-t-il pas lieu d'aller tout de suite à la recherche d'un prêtre ? demanda M. Decroix, qui nous rend compte de cette scène. — D'autant plus pressant, reprit le docteur Dumont, que le malade n'a cessé d'en demander un toute la nuit. » M. Decroix prit un cheval et courut à l'état-major de la 1^{re} division, puis au quartier général ; il n'y avait, hélas ! d'aumônier nulle part. Montalembert s'indigna : « C'était, disait-il, un crime et une honte qu'une armée de quinze mille chrétiens fût ainsi privée de tout secours religieux par le fait du gouvernement de la France, au moment où ces hommes mouraient pour elle sur une terre barbare. »

Celui qui parlait ainsi plaidait sa propre cause, car lui aussi se sentait malade. Au sortir de la tente de son lieutenant-colonel, il dit, en présentant à M. Decroix le porte-monnaie destiné à M^{me} Fenin : « Tenez, ce n'est pas moi, c'est vous qui remplirez ce triste message. Quant à moi, c'est fini, je le sens. » Rien ne put le rassurer, il fallut lui obéir.

Le lendemain, fête de la Toussaint, étant à déjeuner avec ses officiers, M. de Montalembert fut pris d'une défaillance ; on dut l'emporter. La stupeur était grande dans tout le régiment ; c'étaient ses deux premiers chefs

qui tombaient l'un à côté de l'autre, mais tous deux tombaient entre les bras de Dieu.

Le colonel de Montalembert, comme son illustre frère, était un vrai fils des croisés ; et nulle considération n'était capable de le détourner de la publique et franche profession de sa foi. Un acte à jamais mémorable, et qui ne saurait demeurer plus longtemps dans l'oubli, est celui qu'il accomplit dans ces mêmes journées. Le 29 octobre, sentant déjà les premières atteintes du mal qui devait l'enlever, le colonel rédigea un ordre du jour destiné à relever le courage des soldats, mais à le relever par les vues supérieures de la foi et de l'espérance chrétiennes. Voici cette pièce, qui est aussi son testament et son adieu.

1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique

« ORDRE DU 29 OCTOBRE 1859

« Mes braves chasseurs,

« Nous sommes tous éprouvés par Dieu ; ayez confiance et priez. Il n'abandonnera pas le 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique. Mettons toute notre confiance en Lui ; et, s'il y en a qui succombent, qu'ils n'oublient pas qu'en mourant ils remplissent une mission, qu'ils sont des martyrs et qu'ils iront au ciel. Si votre colonel doit être du nombre, n'oubliez pas non plus qu'il priera pour vous. En attendant, bravons la mort, c'est notre métier, et que le découragement ne nous gagne pas. Dieu fait bien ce qu'il fait, et nous sommes ses enfants.

« Votre colonel,

« DE MONTALEMBERT. »

Cet ordre du jour ne fut pas communiqué à la troupe, on le trouva trop chrétien.

Le colonel aussitôt malade avait fait demander un prêtre

à l'ambulance de Lalla-Maghnia ; le prêtre n'arrivait pas, la distance était grande. Il fit venir près de lui un homme de foi et de piété, M. Decroix, lequel l'exhorta, faute de confesseur, à faire un bon acte de contrition parfaite. « Voulez-vous me prêter cette croix ? » lui demanda le malade en montrant le petit crucifix que cet officier portait ostensiblement. Il le reçut religieusement, le pressa entre ses mains ; et, y portant ses lèvres, il se mit à confesser ses péchés à demi-voix. M. Decroix se retira.

C'est ainsi qu'il s'humiliait devant Dieu, lorsque le capitaine de Sonis survenant auprès de lui : « Capitaine, dit le malade, le prêtre n'arrive pas ; je n'aurai plus la force de parler quand il viendra ; veuillez m'entendre, vous lui répéterez ensuite cela pour moi. » M. de Sonis s'excusa : « Je lui fis observer respectueusement que je n'avais pas qualité pour suppléer le prêtre, racontait-il plus tard aux pères du collège de Poitiers ; mais j'aidai de mon mieux mon pauvre colonel à se préparer à cette confession, en lui inspirant des sentiments de foi et d'amour de Dieu, et en priant ensemble pour que le prêtre lui fût envoyé au plus tôt. »

M. de Sonis sortit. « Le lendemain soir, le capitaine de Sonis, un enfant de Dieu, raconte M. Decroix, nous amena le père jésuite qui faisait le service de l'ambulance à Lalla-Maghnia. » Ce religieux était le père Mermillod, de la résidence d'Oran. Il le conduisit tout d'abord au lieutenant colonel Fenin, lequel respirait encore et qui mourut ainsi dans d'admirables sentiments, sous l'absolution qu'il avait tant souhaitée.

M. de Montalembert fut visité et administré ensuite. Mais laissons le père aumônier nous en rendre compte lui-même, dans une lettre adressée plus tard, 21 novembre, à la veuve du colonel : « C'est le 2 novembre, si je ne me trompe, sur le plateau d'Aïn-Taforalt que j'ai vu

M. le comte ; il était environ huit heures du soir. Je le trouvai couché dans sa tente, un chapelet avec un crucifix à la main, un scapulaire à son cou. Je remarquai aussi, Madame, un livre de prières placé auprès de lui ¹. Je lui présentai une médaille des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, qu'il reçut et qu'il baisa. Ces sentiments n'avaient d'ailleurs rien de surprenant pour moi. J'étais tellement habitué à voir presque tous les officiers qui m'appelaient porter les livrées de Marie, que le contraire aurait plutôt éveillé mon attention.

« M. le comte me parla d'abord pendant quelques minutes de vous, Madame, de ses enfants, de sa famille, en me laissant deviner la douleur qu'il ressentait de votre éloignement et de vos inquiétudes, ce qui, dans ma conviction, n'avait pas peu contribué à aggraver son mal. « Mon père, me dit-il ensuite, je vous demande pardon « de vous faire venir de si loin et si tard ; mais je désire « vivement me confesser. » Il avait, comme il me dit, communié à son retour de la guerre d'Italie. Mais il voulait se réconcilier, pour ensuite être tranquille. Sa confession faite, il me serra la main. « Maintenant, dit-il, que Dieu « fasse de moi selon sa volonté, je me sou mets à tout. » Il paraissait assuré de mourir avant peu de jours.

« Le lendemain, avant mon départ pour Sidi-Bou-Nooria, je ne pus voir le colonel, qu'on avait éloigné pour qu'il ne fût pas témoin des funérailles de son lieutenant-

¹ Le colonel avait écrit quelques jours avant sa mort : « Je lègue ce livre à mon fils André, il y trouvera tout ce qui est nécessaire au salut. »

André de Montalembert entra dans la Compagnie de Jésus et y mourut à vingt-trois ans, le 13 juillet 1870.

Je suis très obligé, pour tout cet épisode, à M. le comte de Montalembert, fils du colonel, député du Nord, qui a bien voulu me communiquer ses papiers de famille.

MM. Baillœuil et Decroix voudront bien aussi recevoir mes remerciements pour leurs souvenirs et notes sur cette expédition.

colonel Fenin, duquel il ne cessait de demander des nouvelles. Il n'eut pas le bonheur de recevoir le saint Viatique ; aucune des victimes du choléra n'y fut admise, principalement à cause de l'impossibilité de conserver les saintes espèces dans une colonne mobile. Mais il n'a cessé dès lors d'offrir à Dieu le sacrifice de ce que vous avez raison, Madame, d'appeler son martyr. »

Lorsque M. de Montalembert revit le capitaine de Sonis, il lui témoigna sa reconnaissance dans des termes émus dont celui-ci se souvenait : « Merci, mon cher capitaine, mille fois merci ! Dites bien à tout le régiment que je mourrai content, parce que j'ai rempli mon devoir de chrétien. Il n'y a que cela qui reste ! Dites-leur aussi que je ne les oublie pas, et que je compte bien les revoir tous là-haut. Adieu ! adieu ! »

Une autre lettre du père Mermillod, publiée dans le journal *l'Univers* du 28 janvier 1860, complète ce tableau lugubre et consolant : « Dès que je pénétrais sous une tente, écrit-il, je voyais les visages se rasséréner et des prunelles éteintes se ranimer. On me remerciait hautement, on me prenait, on me serrait les mains ; et bien souvent, quand, après avoir rempli mon ministère auprès des uns, je devais courir aux autres, j'avais de la peine à m'arracher à ces étreintes. Soit auprès des soldats, soit auprès des officiers, je n'ai jamais essuyé de refus de la part des catholiques. Les pauvres malades étaient tellement rapprochés les uns des autres, que la confession secrète était devenue impossible ; car chacun n'avait guère que l'espace mesuré par son corps. N'importe ! ainsi serrés, beaucoup voulurent s'accuser tout haut devant leurs camarades ; je devais les arrêter et les tranquilliser. Et quand je les exhortais à recourir à Marie, ils me répondaient : « Oui, toujours, toujours ! » ou bien : « Je ne fais que cela nuit et jour, » ou encore : « Oui,

« j'en ai besoin ; autrement je suis perdu. Priez-la aussi
« pour moi. »

« Un médecin me disait : « Monsieur, nous avons bien
« regretté votre absence. A peine commencions-nous nos
« visites, qu'on nous criait de toutes parts : Faites de nous
« ce que vous voudrez ; mais donnez-nous un prêtre ! au
« nom de Dieu, un prêtre ! Nous ne voulons pas mourir
« comme des chiens. »

« Deux fois seulement le temps m'a permis de célébrer
le saint sacrifice, sous une grande tente ouverte, avec la
table de camp d'un officier pour autel, ou à son défaut
une caisse à biscuit. Jamais je n'ai trouvé plus de recueil-
lement et de piété dans nos églises. Quand je ne pouvais
célébrer, on me demandait au moins des prières à la
place. Je récitais solennellement les prières *pro tempore
belli et pestis* du rituel, en terminant la cérémonie par
la bénédiction du crucifix. »

Les lignes qui suivent rappellent tout ce que nous
venons de raconter de Sonis ; il n'y manque que son nom :
« L'absence du prêtre a suscité des aumôniers laïques,
à qui l'on faisait des aveux qui rappelaient le chevalier
Bayard se confessant à son écuyer, appuyé sur un arbre
au pied duquel il allait expirer. Avant mon arrivée dans
un certain endroit (c'est Aïn-Taforalt), tel officier de cava-
lerie, estimé et honoré de la confiance générale, a reçu le
secret de bien des consciences. Quand le prêtre arrivait
là, tout était préparé, le malade avait été déjà prévenu
et disposé. Il n'y avait plus qu'à entrer en matière, sans
préambule et sans perdre de temps. »

On voit encore apparaître la douce et courageuse figure
de Sonis dans les lignes suivantes : « Il est des officiers
qui ont admirablement rempli le rôle de sœurs de Cha-
rité. Pendant deux jours de suite j'ai visité quatre fois le
même malade, et chaque fois j'ai trouvé au chevet du

moribond un capitaine garde-malade avec un éventail de son invention pour chasser les mouches incommodes qui s'abattaient sur ce pauvre visage. Après de tels actes de charité, vous n'avez pas de peine à croire que j'ai surpris plusieurs de ces messieurs l'*Imitation* ou un autre livre de piété à la main, ou occupés à prier dans leurs tentes. Avec des officiers comme ceux-là, ma mission était rendue facile, et sans le spectacle des souffrances de nos pauvres troupiers, elle ne m'aurait offert que des consolations. »

Le colonel de Montalembert traîna encore quelques jours d'existence. La cavalerie s'était remise en marche pour le retour, il voulut se joindre à elle; et, le 4, le brave soldat fit un effort suprême pour se tenir en selle, soutenu par un sous-lieutenant, M. de Rastignac. Mais, au bout d'une heure, force lui fut de monter en cacolet. C'est ainsi qu'il put suivre encore, mais en s'affaiblissant de plus en plus. Le 6, la cavalerie était à Si-Mihamed, le 7 à Aïn-Tinzi, le 8 à Sidi-Moussa-ben-Abd-Allah, le 9 sur le champ de bataille d'Isly, où l'on se livra à des réjouissances militaires : grande fantasia, feu d'artifice, musique, immense abatage de moutons, banquets, chants à la gloire du maréchal Bugeaud, toasts éloquentes, dont, faute de mieux, une bonne eau bien claire, souhaitée depuis longtemps, faisait copieusement et délicieusement les frais.

Mais là fut le terme du voyage pour le courageux colonel. Le 10, ce champ d'Isly, illustré par la grande victoire de 1844, fut témoin d'une scène funèbre qui contrastait avec la fête qu'on y donnait aux troupes. Chacun des officiers du 1^{er} chasseurs d'Afrique, s'approchant du cacolet, vint tour à tour serrer la main de son colonel, qui portait déjà la mort dans ses traits. Presque tous pleuraient. M. de Montalembert embrassa de Sonis; puis,

confié à la garde d'un officier souffrant lui-même, le capitaine Béchet, il fut dirigé vers l'ambulance de Lalla-Maghnia. Au départ, il eut un moment de terreur; se voyant entouré de burnous arabes, il s'imagina que ces hommes étaient des ennemis, et il demanda en grâce qu'on ne l'abandonnât pas. On le rassura en lui disant que c'était notre goum, destiné à l'accompagner. Quand on atteignit enfin Lalla-Maghnia, l'ambulance se trouva pleine. On l'installa comme on put dans la chambre d'un cabaret, en attendant que l'hôpital le reçût le lendemain. Dans la nuit du 10 au 11, le colonel appela sa femme et ses enfants, puis il pleura. Il se raffermir en baisant le crucifix, et en faisant sur lui-même, à plusieurs reprises, le signe de la croix : « J'espère, répétait-il, que Dieu me pardonnera. » Il s'assoupit ensuite. Le père Mermillod, qui se présenta alors, n'osa interrompre son repos : c'était le repos suprême. Vers trois heures du matin, le colonel Arthur de Montalembert s'éteignait doucement.

Le régiment arriva à Lalla-Maghnia pour y apprendre que son colonel n'était plus. Bien que le choléra eût diminué d'intensité, ç'avait été une marche funèbre que ce trajet. Un témoin écrit : « Chaque jour, avant de lever le camp, il fallait creuser des tombes pour les victimes de la nuit. Sur la route, les hommes tombaient de cheval, frappés par la contagion. Ils se débattaient quelques instants dans une douloureuse agonie, et mouraient avant même qu'on eût pu leur porter secours. »

« Le 1^{er} régiment de chasseurs de France perdit trois capitaines, le 12^e perdit un grand nombre de ses hommes. C'était un triste spectacle que de voir nos chasseurs tenir en main, pendant la marche, un second cheval en deuil de son cavalier. » Quelques mois après le passage de nos troupes, on lisait dans la lettre d'un officier espagnol, qui lui-même succombait, trois jours après, au fléau :

« Le choléra ne nous laisse pas un moment de repos. On dirait que les génies tutélaires de l'Afrique ont excité contre nous non seulement les hommes, mais les éléments eux-mêmes. Nous dormons dans la boue, toujours troublés, sans savoir si ce sommeil inquiet ne va pas devenir éternel par le coup d'une balle ennemie ou par une attaque du choléra, cette fatalité invisible et sinistre qui nous décime et nous anéantit. Nos ambulances sont chargées de malades; pour peu que cela continue, au lieu d'une armée nous aurons un cimetière. Nous ne nous rendrons pas au Maure, mais à la mort. »

Les divers corps avaient enfin repassé la frontière, et là s'étaient dispersés pour se diriger sur leurs garnisons respectives. La campagne était terminée. Le général en chef fit ses adieux à ses troupes; sa proclamation constatait qu'un quart de la colonne avait succombé au choléra. « Jamais, remarque un des témoins, je n'ai vu une bataille faire autant de victimes! »

Cependant on lisait, le 26 novembre 1859, au *Moniteur universel* un rapport d'ensemble très circonstancié « sur les opérations exécutées par les troupes françaises contre les tribus marocaines ». Ce document donnait l'idée d'une grande expédition, très bien conduite, ce qui était vrai, et finalement terminée par des résultats importants. Il n'y était fait mention des ravages du choléra que par les lignes suivantes : « Au début des opérations, de cruelles épreuves attendaient le corps expéditionnaire. L'état sanitaire avait subi, dans plusieurs régiments, une grave altération; le régiment comptait des victimes, et de bien regrettables pour l'armée, mais sans atteindre le moral des troupes ni diminuer leur confiance dans le succès. Heureusement une réaction parut s'opérer, dès le 26, dans la santé de l'armée; cette amélioration suivit une marche très rapidement croissante. »

L'officier qui présenta ce rapport à l'empereur, en qualité d'aide de camp du général en chef, offrit en même temps au souverain, alors résidant au château de Compiègne, deux bannières enlevées aux Mahias et aux Angades dans la journée du 5 novembre. « Autour de ces glorieux trophées, dit le *Moniteur*, étaient groupées des armes de prix, fusils, sabres et poignards, et une riche djébira, enlevée aux chefs marocains dans la même journée et à l'attaque du col de Taforalt. »

Ce qu'a été cette expédition et ce qu'elle a donné comme résultat militaire, nous n'en sommes pas juge. Mais la grandeur incontestable qu'elle revêt à nos yeux, grâce à quelques hommes de foi, est une grandeur chrétienne. Le grand rôle, dans cette affaire, se partage entre ceux qui ont tenu la charité comme plus chère que la vie, et ceux qui ont fait de leur mort un sacrifice à Dieu, non moins beau que celui qu'ils en eussent fait à la patrie sur le champ de bataille¹.

Quant à Sonis, il s'était montré encore plus grand dans cette campagne que dans celle d'Italie. Une vénération universelle entourait cet officier, le plus secourable des amis comme le plus humble des chrétiens. Aussi fut-ce une vraie fête dans tout le régiment lorsque, dès qu'on eut touché l'Afrique française, le 13 novembre, il reçut

¹ Dans les précédentes éditions de cet ouvrage, nous avons accusé les pouvoirs publics d'avoir privé les soldats de l'assistance du prêtre. Depuis lors, nous avons trouvé dans la lettre du père Mermillod, précédemment citée, un passage qui nous commande de rectifier ce jugement. Nous sommes heureux de le faire : « Nos chefs, écrit-il, sont à Fabri de tout reproche; ils avaient pensé au service de l'aumônerie. Cinq ou six prêtres avaient été demandés à temps pour une colonne de 15 à 18 000 hommes. Depuis longtemps l'expédition n'avait été si bien pourvue. Mais la maladie ou les circonstances avaient retenu ceux qui s'étaient offerts ou qui étaient désignés. Un malheureux concours de difficultés nous a réduits à deux seulement. L'autorité militaire s'est montrée irréprochable. » Oran, 15 décembre 1859.

sa nomination de chef d'escadrons au 2^e spahis. C'était la dette de toute la colonne que l'on venait de payer.

A quelques semaines de là, du 15 décembre au 15 mars 1860, nous trouvons M. de Sonis au sein de sa famille, à Castres. C'est là que, le 10 février, il écrivait à son ami, M. de Sèze, ces lignes si modestes et si oubliées de lui-même : « Mon bien cher Louis, que d'événements se sont passés pour moi depuis que je ne t'ai écrit ! J'ai fait successivement les deux campagnes d'Italie et du Maroc, où, après avoir échappé par miracle à une mort certaine, j'ai fini par obtenir la croix de la Légion d'honneur et le grade de chef d'escadrons au 2^e spahis.

« Je n'ai pas besoin, mon cher ami, de te dire le bonheur que j'ai eu à embrasser ma femme et mes chers enfants, dont j'étais séparé depuis plus d'un an. J'ai été pour cette pauvre petite famille une source de bien grands chagrins et de bien vives préoccupations, par suite des continuels dangers qui m'environnaient. Dieu m'a gardé pour ces chers enfants, que j'élèverai, je l'espère, pour lui.

« Si je pouvais, mon cher ami, te rencontrer à Blois, je serais si heureux de t'embrasser et de te dire toutes les grâces que Dieu m'a faites pendant les grandes luttes auxquelles j'ai assisté ! »

Disons déjà que d'autres luttes sollicitaient son cœur et appelaient son bras au service d'une plus grande cause. La guerre à la papauté était déclarée; le journal *l'Univers* était supprimé pour avoir pris sa défense. « C'est un grand coup porté aux forces catholiques, écrivait-il le 5 février, mais qui ne fera que ranimer les courages que ne saurait pas effrayer la persécution. Je suis bien triste de tous les événements du jour. Si je n'étais père de famille, je serais déjà à Rome. Mais Dieu n'abandonnera pas son Église; il faut que notre foi soit à la hauteur de la situation. »

Les mêmes lettres annonçaient qu'il avait placé sa fille

Marie au Sacré-Cœur de Poitiers, et ses fils Gaston et Henri au collège des jésuites, dans le voisinage et sous la protection de leurs tantes carmélites. « J'ai bien prié pour toi dans la communion que j'ai eu le bonheur de faire dans l'église du Carmel, écrivait-il à M. Lamy de la Chapelle. Il me semblait que là, pour bien des raisons, ma prière avait deux ailes et montait mieux au ciel. » Il revit Limoges et ses amis, Toulouse et son archevêque. Il fit le pèlerinage de Pibrac en l'honneur de la bienheureuse Germaine Cousin : « Je n'oublierai jamais le bonheur que j'ai éprouvé à la sainte table de cette petite église, où je me trouvais en compagnie de quelques bonnes âmes bien entièrement à Dieu. » Enfin, le 15 mars, il reprit la mer à Marseille, attendant le moment d'appeler auprès de lui sa femme et ses plus jeunes enfants. L'Afrique le reprenait encore pour dix ans.

CHAPITRE VI

TENEZ — LAGHOuat — SAIDA

1860-1865

Le 18 mars 1860, le nouveau chef d'escadron du 2^e spahis débarquait à Oran, pour de là se rendre à son poste de Mascara. A peine y était-il arrivé, qu'il reçut sa nomination au commandement supérieur du cercle de Tenez. « Je suis très content de ma nouvelle position, écrivait-il alors à son ami M. de Sèze. Je la regarde comme un avancement, puisque je puis me considérer comme chef absolu du cercle que je commande et que j'administre, de même qu'un général administre une subdivision. Je ne dépends que de mon général, et je me trouve par cela même plus en vue que dans un régiment. Il se peut donc que je tire quelque profit de cette situation pour mon avenir. » Il disait dans une autre lettre : « Enfin je suis le premier personnage de l'endroit, et, si je n'étais chrétien, il y aurait de quoi flatter mon amour-propre, quoique mon cercle, qui est plus grand que plusieurs départements de la France, ne soit pas très peuplé. »

Après quinze jours seulement passés à Mascara, le commandant supérieur reprit la route d'Oran, d'où il s'embarqua pour Tenez au commencement d'avril. Tenez,

assise au pied du cap du même nom, sur la Méditerranée, à l'ouest de la province d'Alger, occupe à peu près le milieu de la côte formée par le Dhara, entre Tipaza et Mostaganem, à l'embouchure de l'Oued-Allala. C'était alors une ville d'environ cinq mille habitants, riche de souvenirs de l'époque romaine, et qui devait son importance moderne aux mines de fer, de plomb, de cuivre et même d'argent situées dans son voisinage. Sonis en parlait ainsi à ses correspondants : « Tenez est une jolie petite ville, dans une position très pittoresque, et au milieu d'un pays superbe. Le climat est très sain ; les maladies y sont rares, chose éminemment précieuse pour un père de famille. J'ai trouvé ici un beau logement, que je n'ai point à payer et qui sera fort bien meublé par l'État, chose encore fort appréciée par moi, comme tu penses. J'ai donc tout lieu de croire que ma femme se trouvera bien ici, et c'est tout ce que je demande. Je suis ravi de penser que je pourrai peut-être y passer quelques bonnes années, entouré de ma petite famille. »

Ce lui fut un nouveau motif de redoubler d'amour et de reconnaissance envers Celui de qui lui venaient tous ces dons : « Mon très cher Louis, plus je vais, plus je m'attache de toute mon âme à cette sainte religion qui m'a si divinement soutenu dans mes épreuves. Je ne fais pas grand'chose pour le bon Dieu ; mais j'ai, faute de mieux, la bonne volonté et la ferme intention de marcher dans la vie chrétienne. Tant de monde conspire contre notre divin Maître et contre sa sainte Église ! Ne devons-nous pas nous attacher à lui de toute la force de la haine dont il est l'objet ? Il faut que cette haine soit la mesure de notre amour. Puisse cette mesure être capable de satisfaire le cœur de Jésus ! »

La haine était donc déchainée à cette époque contre le Christ et son Église. La guerre d'Italie, comme Sonis

l'avait prévu, n'avait été que le prélude et le signal de la révolution romaine. La spoliation des États pontificaux était à l'ordre du jour des conseils politiques, après l'avoir été des loges maçonniques et des clubs. C'est à cette haine que Sonis voulait opposer son amour, mais l'amour d'un soldat armé pour ce qu'il aime. Depuis quelque temps une pensée ne cessait de le poursuivre : voler, s'il le pouvait, au secours du souverain Pontife, et aller mettre à son service une épée qui, là encore, eût été excellemment au vrai service de la France. Entendons-le : « Mon cher ami, je suis chaque jour de plus en plus navré de tout ce que je lis dans les journaux. Cette malheureuse Italie met toute l'Europe en ébullition. Quel aveuglement ! quelle conspiration contre la vérité et contre le sens commun ! Ah ! si je n'étais pas responsable devant Dieu de la vie, de l'éducation et de l'avenir de mes enfants, si ma femme chérie n'avait pas lié son sort au mien, comme je serais loin d'ici ! Avec quel bonheur j'aurais été mettre mon bras au service du Saint-Père ! Et quelle mort fut jamais plus digne d'envie que celle que trouveront dans cette guerre sainte tous ceux qui ont quitté famille et patrie pour aller soutenir ce trône, le seul encore digne de la majesté souveraine, et le dernier refuge de la vérité sur cette terre, livrée plus que jamais à l'erreur et à l'iniquité ! Mais il faut que je commande le silence à un cœur qui bat, hélas ! trop fort. A chacun son devoir, et il n'est que trop vrai que Dieu ne nous permet pas de choisir nous-mêmes notre croix. »

Et, le 29 avril, à M. Lamy de la Chapelle : « Je ne puis me défendre de te dire, mon cher ami, ce que j'ai éprouvé de peine par l'accomplissement des derniers événements d'Italie, — l'occupation des Légations par le Piémont. — Tu devines sans doute ce qu'il y a de tristesse dans mon âme. Je me suis demandé sérieuse-

ment si mon devoir ne m'appelait pas sous les drapeaux de Pie IX. Si tant est que je sache quelque chose de ce noble métier des armes ; si tant est que j'aie appris, au milieu des enfants de notre France autrefois si chrétienne, quelque chose des secrets de la guerre ; si l'habitude de la vie des camps, et si l'odeur de la poudre, et le bruit du canon, et le jeu de la mousqueterie, et mille autre choses sont pour moi des choses familières ; si ma vie passée au milieu de tout cela fait que je n'y sois point dépaysé ; et si Dieu permet que mon cœur, qui bat pour lui, ne batte pas plus fort là qu'ailleurs ; combien, fier de ce petit acquis, eussé-je été heureux d'aller mettre mon bras au service du vicaire de Jésus-Christ ! »

Cette perspective qui l'attire, Sonis en a mesuré la grandeur et l'honneur. Il continue du même accent, brûlant de désir et de regret : « Si la guerre grandit les hommes, si l'on se sent fier de ce nom de chrétien qu'il s'agit de porter noblement en ces grands jours de batailles, combien plus cette valeur, qui est de tradition chez nous, ne devrait-elle pas resplendir au service de la plus noble cause qui fut jamais ! Il me semble qu'un fils fait des miracles pour défendre son père indignement attaqué et outragé. Quelques poignées de Français dans les Légations n'eussent pas permis aux voleurs d'y entrer. Ai-je pu me voir naguère exposé à mille morts au service d'une si pitoyable cause, pour me sentir aujourd'hui attaché par les pieds ici ! Ah ! je comprends bien La Moricière ; c'est un noble cœur. Je ne connais pas ses soldats, mais ils sont bien commandés ; les révolutionnaires le savent bien. »

Sonis ne renonça pas absolument à partir ; il se réservait, il attendait, il espérait. Voici ce qu'il écrit : « L'ini-
quité marche si vite et fait tant de chemin en peu de

temps, que je ne sais où les choses en viendront..., et j'attends. » Puis, expliquant qu'il se doit à ses fils, non seulement à leur corps, mais surtout à leur âme : « Je crois, dit-il, que mon devoir me retient encore à cette place. Dieu m'a fait père de famille, et père d'une famille que j'aime tant et tant, que l'idée seule de laisser derrière moi des orphelins exposés à ce venin de l'impiété, qui est fatalement inoculé à notre siècle, me fait frissonner de crainte. Je crois qu'il est de mon devoir de mener ces enfants à l'âge d'homme, afin de soutenir leurs premiers pas dans ces épreuves si difficiles, et de les voir enfin confirmés. »

Voilà le lien qui l'attache, le seul lien en ce monde; car, pour lui et les siens, il ne veut que Dieu par-dessus toutes choses. « Plus je m'approche du terme de mon existence, et plus je me détache de tous ces biens qui tiennent l'homme si attaché à la terre. A part ceux que j'aime, — et tu les connais, — je ne vois pas ce qu'on y pourrait tant regretter; et quant à ceux-là, la foi me dit que je n'en serai point séparé, car ils sont, eux aussi, enfants fidèles de ce même Père qu'il fait si bon servir ici-bas. Je lui demande donc d'allumer dans ces jeunes cœurs ce foyer d'amour qui ne brûle jamais assez. Je mets, matin et soir, tous mes petits enfants aux pieds de Notre-Seigneur, et il les prendrait tous à son service que j'en serais très heureux. »

Il avait écrit de même dans sa lettre précédente : « Si le divin Maître, parlant lui-même à ces jeunes cœurs, leur inspirait à tous la pensée de se consacrer à lui, je l'en bénirais; et, heureux de ne plus laisser de traces de mon passage sur cette terre de péché, j'entrerais dans ma tombe en chantant avec bonheur le *Nunc dimittis*. »

Une lettre du 20 avril 1860 à son fils aîné, alors au collège des Jésuites, à Poitiers, avec son frère plus jeune, et

près de sa sœur Marie, élève du Sacré-Cœur, nous fait mieux entrer encore dans ses sentiments de père et de père chrétien. N'oublions pas qu'il s'adresse à un enfant de dix ans : « Ai-je besoin de vous dire, mon cher Gaston, écrit-il, que je pense continuellement à vous trois ? Votre souvenir ne me quitte pas ; le matin et le soir surtout, quand je me mets à genoux devant Dieu, je ne puis me relever, tant j'ai à lui causer de vous ! Quand je dis vous, mon cher enfant, je parle aussi de Marie et de notre petit Henri ; vous savez que vous avez la même place dans le cœur de votre père et de votre mère. Mais, quand ma pensée se repose sur vous en particulier, elle devient plus grave, car je pense à ce que vous m'aviez confié touchant votre avenir ; et, sans accorder aux paroles de votre âge plus d'importance qu'elles n'en ont, j'y vois pour vous le devoir de ne pas mettre votre conduite en désaccord avec elles, mais de devenir pieux et pur comme un ange, et laborieux comme le divin enfant de Nazareth que vous voulez servir.

« Quel bonheur pour moi, mon bien-aimé Gaston, si les Pères de Poitiers pouvaient m'annoncer que vous êtes l'enfant le plus pieux de votre classe : et il est d'ailleurs si facile et si doux d'aimer Dieu ! Vous n'avez qu'à bien retenir et graver dans votre cœur ce que l'on vous dira de l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en particulier de ses souffrances pour nous.

« Prenez dès maintenant l'habitude de prier sérieusement du fond de votre cœur, et non des lèvres seulement. Il ne faut pas se moquer de Dieu : cela porte malheur.

« Vous m'avez promis de faire chaque soir une prière à mon intention, avant de vous coucher, au pied du crucifix que vous a donné votre tante. Eh bien, je veux que votre prière pour moi soit celle-ci : Mon Dieu, faites que

mon père vous aime chaque jour davantage ! Ces quelques mots en diront beaucoup au cœur de Jésus-Christ.

« Pour vous, mon enfant, vous demanderez à la sainte Vierge de conserver toujours l'innocence de votre baptême. Obtenez de son cœur de mère la grâce de la pureté. La pureté est la clef du ciel : bienheureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu !

« Veillez bien, je vous prie, sur mon petit Henri : vous êtes son aîné et comme son petit père. Donnez-lui de bons conseils, soyez son protecteur, et faites-en sorte qu'il ne fréquente que des enfants sages et chrétiens. »

Sonis recommande à ses fils le travail, la docilité, la reconnaissance envers les Pères qui les élèvent, envers leurs tantes du Carmel, où ils ne doivent se présenter qu'avec un respect religieux, parce que c'est un lieu béni et sanctifié par la prière et le sacrifice, qui sont les choses les plus agréables à Dieu. « Mes bien-aimés enfants, ce m'est un grand sacrifice à moi que de vivre loin de vous. Mais cette peine-là, je la mets, comme toutes les autres, au pied de la croix de notre divin Maître ; et il veut bien me donner le courage dont j'ai besoin.

« Vos tantes ont dû vous dire que je désire que vous preniez l'habitude de ne pas tutoyer votre sœur. Vous vous conformerez au désir de votre père, et vous direz désormais Vous à Marie.

« Adieu, mon bien cher Gaston, je vous bénis et vous embrasse du fond de mon cœur, et je vous mets tous, vous, Henri et Marie, dans le divin cœur de Jésus. »

Sa femme et ses plus jeunes enfants le rejoignirent à Tenez au commencement de mai ; et lui, « si éprouvé dans ces dernières années, si sevré des joies du cœur, » comme il s'exprimait, retrouva un peu du bonheur auquel il aspirait.

En arrivant à Tenez il s'était dit : « Je crois qu'en

raison de ma position il y a quelque bien à faire autour de moi, et j'essayerai d'accomplir dans ce sens l'œuvre de la Providence, qui se sert des instruments les plus indignes pour arriver à ses fins. » Il venait alors de traverser ce qu'il appelait avec douleur un « pays de mécréants », duquel il écrivait : « Bien qu'on soit en carême, la chaire y est muette, et pourtant elle pourrait parler. Ainsi je jeûne de toute façon, et je vous assure que l'on a bien besoin du jeûne du corps pour résister à celui de l'âme. »

L'œuvre du bien que Sonis voulait faire à Tenez était celle de la vraie civilisation, non seulement parmi les militaires et les colons, mais parmi les Arabes assujettis à nos lois. Le littoral qui s'étend du sud-ouest de Tenez à l'embouchure du Chélif ne possède pas un seul village français, et les colons de l'intérieur n'y forment que de petites agglomérations d'ailleurs notablement entremêlées d'indigènes. C'est donc sur les indigènes arabes, kabyles, berbères, que doit s'exercer l'influence française, si nous voulons les conquérir autrement que par la force. Le commandant supérieur s'y employa tout entier. « Aussitôt qu'il fut dans ses nouvelles fonctions, nous rapporte un témoin, il utilisa la connaissance parfaite qu'il avait de la langue arabe pour s'occuper avec succès des intérêts de ce peuple, pour les qualités duquel il ressentait une certaine sympathie, tout en déplorant la profonde dégradation où l'islamisme l'a plongé. Ce travail, nouveau pour lui, l'intéressait extrêmement, et il y apporta le dévouement consciencieux qu'il mettait en toutes choses. Il visita les tribus chez elles, voulant se rendre compte par lui-même de leurs nécessités et de leurs dispositions. »

Dans cette région du Dhara, les mœurs arabes prédominent, les habitants vivent sous la tente. Campés dans

les douars, — grands cercles entourés d'arbres, — ils subsistent de l'élevage de leurs immenses troupeaux répandus sur la montagne, ou de la récolte des oliviers et des figuiers qui croissent dans les vallées. La seule petite ville qu'on y rencontre est Mazouna, assise dans un vallon ruisselant d'eaux vives. On voyait tout à coup Sonis arriver inopinément parmi ces nomades, à cheval, avec son goum ou escorte d'Arabes, s'aboucher aussitôt avec les principaux chefs, parlant leur langue, s'asseyant sous leur tente, les étonnant par sa vigilance, son intelligence et son activité. Mais rien ne les frappait autant que son désintéressement : que le commandant refusât leurs présents, qu'il ne mit pas à prix sa protection et sa justice, ils ne le pouvaient comprendre. Surtout ils étaient édifiés de la franche et sincère profession qu'il faisait de la religion des Roumis. En le voyant faire ses prières, dire son chapelet, jeûner, s'agenouiller matin et soir, ils se regardaient les uns les autres et se disaient : « Nous aurons un bon commandant, *iraraf Rebbi*; il reconnaît la puissance de Dieu. »

Ils n'en jouirent pas longtemps. Un décret impérial du 24 novembre 1860 ayant supprimé le ministère de l'Algérie pour y rétablir le gouvernement militaire, avec le maréchal Pélissier comme gouverneur, et le général de Martimprey comme préposé aux affaires politiques, il s'ensuivit des déplacements qui firent passer M. de Sonis au commandement supérieur du cercle de Laghouat.

Laghouat (El-Aghouat) était alors le poste le plus avancé de notre conquête vers le sud sur les confins du désert, et le plus exposé aux coups de main des Arabes. C'était un poste de combat, donc un poste d'honneur. Heureux, comme soldat, de cette confiance de ses chefs, Sonis s'embarqua à Tenez pour Alger, avec sa famille; puis de là ils prirent leur route pour se rendre à Laghouat,

par delà les hauts plateaux de l'Atlas, au pied du versant saharien, à cent seize lieues du littoral.

« D'Alger à Blidah, et même de Médéah à Boghar, les communications étaient dès lors relativement faciles, rapporte M^{me} de Sonis. Mais, à partir de ce dernier poste, on ne trouvait plus de route tracée. On devait voyager, par étapes inégales, dans une plaine sans bornes, revêtue d'une herbe rare et brûlée par le soleil. L'uniformité monotone du paysage n'était rompue de loin en loin que par l'apparition d'un caravansérail, où l'on s'arrêtait le matin pour déjeuner et le soir pour prendre un peu de repos. » La vie des pauvres gens qui habitent toute l'année ces postes perdus, fort distants l'un de l'autre, touchait Sonis de compassion. Du reste, hélas ! aucune trace de religion nulle part, sauf une fois, où, à la grande surprise et admiration des voyageurs, la maîtresse du logis, ancienne cantinière, leur fit voir, dans un endroit retiré de sa maison, un pauvre petit oratoire qu'elle s'était dressé et où elle priait Dieu devant un simulacre d'autel. Elle en avait tapissé les parois d'images représentant de petits soldats coloriés. C'était à la fois l'Église, la patrie, l'armée que lui rappelait ce réduit. « Cela faisait du bien, dit-il, de voir dans ce désert une âme qui se souvenait de Dieu. »

Au sortir de Djelfa, quatre ennuyeuses étapes séparent encore de Laghouat. A droite et à gauche s'étend une vaste et triste plaine, bordée seulement au loin par de petites collines qui ressortent en bleu plus foncé sur le bleu du ciel. Le chemin à peine tracé, mais jalonné par les poteaux du télégraphe, se dirige vers une dune qui ferme la perspective, et que sa forme à deux pointes a fait appeler le Chapeau du gendarme. Puis, tournant brusquement, il double le mamelon et débouche sur la campagne ; ici soudain l'aspect change, l'on est entré dans l'oasis : c'est Laghouat. Dix-huit mille palmiers se dressent

autour et au milieu d'une petite ville de trois à quatre mille âmes, formée de maisons blanches au sein de jardins fertiles et arrosés d'eaux vives. Une source unique sortant de terre forme ce gracieux îlot ; elle alimente un ruisseau qui coule sur une longueur d'un kilomètre et demi environ. Tout ce qu'il arrose est l'oasis. Au centre deux petites collines que ne peuvent atteindre les eaux restent stériles et jaunâtres. Sur l'une est bâti l'hôpital ; au sommet de l'autre, une mosquée restée inachevée domine le massif des palmiers ; sur les flancs de cette colline s'étagent les misérables gourbis en terre où s'entasse la population indigène. Plus bas, autour d'une place carrée, s'élèvent l'église, le bureau arabe, la maison du commandant supérieur du cercle, et quelques boutiques françaises. Le reste de l'oasis appartient aux palmiers, au pied desquels s'entremêlent l'olivier, le citronnier, le figuier, le grenadier, le pêcher, le poirier, et la plupart des arbres et des légumes de l'Europe. Ceux des jardins qui confinent au désert sont protégés contre le vent et le sable par des murs de boue et de briques cuites au soleil. Au delà c'est l'incommensurable Sahara, et l'œil se perd au sein d'une immensité où aucun point distinct ne vient arrêter son regard.

M^{me} de Sonis, qui, souffrante alors, avait dû faire une partie du voyage en prolonge, avec ses enfants, voulut monter à cheval pour entrer à Laghouat. « Nous n'arrivâmes que fort tard, nous racontent ses notes. Il faisait une de ces nuits splendides, telles qu'on n'en voit que sous le ciel du sud, infiniment plus transparent que le nôtre. Nous fûmes reçus par une fantasia magnifique. Le goum était réuni tout entier, les chevaux des chefs arabes portaient tous les harnachements de la plus grande richesse, avec des housses brodées d'or. Ils venaient tirer des coups de fusil, à bout portant, devant le front de nos

chevaux, pour faire honneur à leur nouveau commandant, et c'est au bruit de la mousqueterie et des you-you des femmes réunies sur les terrasses que nous entrâmes dans la ville. Cette brillante mise en scène, ces maisons blanches sortant du milieu de la verdure, cette lune éclairant une forêt de palmiers ; tout cet ensemble formait un spectacle vraiment féérique. Il nous impressionna d'autant plus ce jour-là, qu'il s'offrait à nous pour la première fois. »

La maison du commandant était une construction en briques séchées, avec un toit en terrasse, des galeries extérieures, et une large vue sur la campagne et le désert. M. de Sonis trouvait cette habitation trop belle, comparée à l'église, qui était petite et pauvre : « Je rougis, disait-il, d'être mieux logé que le bon Dieu. » C'était l'ancienne mosquée, qu'on avait abandonnée pour en bâtir une plus monumentale, qui faisait maintenant le principal ornement de Laghouat ; mais les Arabes mécontents refusaient d'y mettre les pieds, protestant ainsi contre la profanation de l'ancienne.

On remarqua que la première visite du commandant supérieur fut pour cette pauvre église, et ensuite pour ceux qui la desservaient. C'étaient les prêtres de la congrégation de la Mission ou Lazaristes. Comme ses dignes fils de saint Vincent de Paul lui en témoignaient leur humble reconnaissance, mêlée de quelque confusion d'être prévenus par lui, l'homme de foi leur dit simplement : « Quand j'arrive dans une localité où il y a une église et un prêtre, ma première visite est pour le saint Sacrement, ma seconde pour son ministre. S'il y a une communauté religieuse, elle a ma troisième ; personne ne peut trouver mauvais que je fasse passer Dieu devant les hommes, et ses représentants avant les autorités du pays. »

Le poste avancé de Laghouat, aujourd'hui rattaché à la

capitale de l'Algérie par une route carrossable que desservent les voitures publiques, était considéré comme le chef-lieu de la zone du Sahara appartenant à la province d'Alger. Occupée une première fois en 1844, cette position avait été reprise en 1852 par le maréchal Pélissier, après un assaut meurtrier qui se termina par un déplorable massacre. Le soir du 4 décembre 1852, plus de douze cents cadavres d'Arabes jonchaient les rues et les jardins de la ville. La conséquence en fut l'occupation permanente de Laghouat, ce qui nous faisait gagner quarante-vingt lieues dans un pays sans eau, sans végétation, et d'où sortait à tout moment un ennemi insaisissable. Une petite garnison d'un millier de fantassins, avec cavalerie, artillerie, ambulance, services administratifs, y fut installée, non seulement pour garder la ville et la défendre au besoin, mais pour agir au dehors. La turbulente tribu des Larbâa dut créer et fournir, pour sa contribution de guerre, un équipage de cinq cents chameaux tout harnachés, organisés en smala, toujours prêts à marcher pour les transports immédiats de la petite colonne, qui acquérait ainsi une mobilité égale à celle des Arabes du sud.

Le commandement de Laghouat consistait en une administration à la fois défensive et au besoin offensive des tribus arabes soumises à nos armes, entre le pays des Mzabites et les oasis exposées à l'influence du Maroc. Ce sont là ses limites de l'est et de l'ouest, tandis qu'au nord le commandement naissait au pied des hauts plateaux qui séparent du désert le rivage algérien, et s'étendait sur ce désert sans limites déterminées. L'administration de ces peuplades, dont la soumission alors surtout n'était qu'apparente, était chose extrêmement délicate et difficile. Le commandant supérieur, assisté d'un chef de bureau arabe et d'un chef d'état-major, était fréquemment en cheveu-

chées dans le cercle où il lui fallait se montrer sans cesse sur tous les points, en se multipliant.

Aussi bien les souvenirs sanglants de 1852 vivaient encore tout frémissants dans le cœur des tribus. Au colonel Margueritte, homme d'énergie et d'entrain, qui s'était fait respecter et aimer des Arabes, avait succédé le colonel de Colomb. Il n'y resta que quelques mois. C'est après lui que le commandement fut donné à Sonis. « On ne pouvait faire un meilleur choix, témoigne un officier d'Afrique de ce temps-là. Homme religieux, Sonis imposait le respect à ceux qui, voyant l'impiété de nos officiers, les traitaient de « chiens, fils de chiens ! *Kelb-ben-Kelb* ». Sachant parfaitement l'arabe, il se mettrait directement en relation avec les indigènes ; intègre et désintéressé jusqu'à la délicatesse, il allait relever l'honneur moral de la France par des procédés qui ne nous feraient plus rougir. Enfin, homme marié et père d'une famille nombreuse, il pourrait paraître, lui et sa femme, dans la tente de ceux que soulevait de dégoût l'immoralité d'un grand nombre des nôtres. Je ne dis rien de sa bravoure intrépide, chevaleresque ; c'est une qualité nationale que celle-là. »

Ce qui tout d'abord en lui fascina les Arabes, ce fut le cavalier. Quand ils le virent se mettre tout de suite à faire la visite de son cercle, à cheval, dans son costume de chef d'escadron de spahis, entouré de son goum, à travers un pays sans route, se riant des difficultés, franchissant tous les obstacles, dépassant les plus agiles, poussant le premier en avant de tous les mauvais pas, en sortant avec une aisance joyeuse, ce fut un enthousiasme général. « Comme cavalier, nous écrit un de ceux qui le virent alors, il n'avait pas son pareil. Combien de fois ne l'ai-je pas vu, monté sur un cheval arabe indompté, franchir les barrières, les rochers, les précipices, et ne descendre de sa monture que quand la pauvre bête haletante, ruis-

selante, semblait demander grâce à son dompteur ! Les Arabes, si bons cavaliers cependant, tombaient en admiration devant lui. »

C'est pendant le carême qu'eut lieu cette première inspection. M. de Sonis se fit un devoir de ne rien retrancher aux rigueurs prescrites dans ce temps par la loi de l'Église. « Je sais bien, disait-il ensuite aux prêtres de Laghouat, que je ne manquais pas de raisons suffisantes pour m'en dispenser, durant cette rude tournée. Mais je n'ai pas voulu donner aux Arabes l'occasion de prétendre que les musulmans font mieux leur carême que les chrétiens. Je m'en suis tenu au jeûne strict, celui d'un seul repas que je prenais le soir. »

Cependant l'évêque d'Alger, M^{sr} Pavy, avait promis sa visite à Laghouat. C'était, croyons-nous, la première fois qu'un évêque s'avancait jusqu'à la capitale du désert. Parti le 12 avril 1861 avec M. Suchet, son vicaire général, et accompagné d'un domestique, il approchait de Djelfa. « Le matin, à dix heures, nous rapporte une lettre de M. l'abbé Suchet, nous étions à moitié chemin du Rocher-de-Sel à Djelfa, lorsqu'un spahis tout effaré fait arrêter la voiture de Monseigneur et lui remet un billet de M. de Sonis, qui l'engageait à ne pas aller plus avant. Il le prévenait que les Arabes venaient d'attaquer Djelfa et d'assassiner un certain nombre d'habitants; qu'ils étaient maîtres de la campagne, et qu'il ne répondait pas des malheurs qui pouvaient arriver si Monseigneur continuait sa route. M^{sr} Pavy se contenta de tracer au crayon ces deux mots de réponse : « Je ne m'arrêterai pas; à la garde
« de Dieu ! » Puis se tournant vers moi : « Et vous, qu'allez-
« vous faire ? » Je lui répondis : « *Sequar te, quocumque*
« *ieris*; mais je crois qu'il serait prudent de rebrousser
« chemin; les insurgés sont certainement embusqués sur
« la route; il est presque probable qu'ils tireront sur votre

« voiture et nous enverront dans l'autre monde. — Eh
« bien, repartit l'évêque, nous ferons route ensemble,
« et nous présenterons à saint Pierre un bon passeport. »

« Dieu veilla sur nos jours, et nous arrivâmes sains et
saufs à Djelfa après trois heures d'angoisses, du moins de
mon côté.

« Le curé, que le commandant avait averti de la coura-
geuse détermination de Monseigneur, l'attendait à l'entrée
du village, avec deux enfants de chœur, dont l'un avait
un bandeau autour de sa tête ensanglantée par un coup
de yatagan, et le sacristain avec un bras en écharpe brisé
par un coup de feu. Les quelques habitants qui avaient
osé sortir de leurs maisons, où ils étaient barricadés, fon-
daient en larmes et paraissaient stupéfaits de l'arrivée de
leur bon évêque, qui venait de braver un danger si immi-
nent pour venir les consoler. »

Au premier bruit de la révolte, le commandant, pré-
venu par télégramme, était donc parti pour Djelfa avec
les cavaliers de son goum. Franchissant trente-six
lieues dans la nuit, il arriva dès la pointe du jour. Il
trouva le village terrifié. Fanatisés par les prédications
d'un missionnaire ou mokkadem, du nom de Bou Cheu-
don, une bande de deux ou trois cents Arabes, qui se dis-
posaient à faire sous sa conduite un pèlerinage chez les
Zibans, à Biskra, voulant pour cela se rendre plus agréables
à Dieu, avaient formé le complot de se défaire des chré-
tiens de Djelfa. Profitant du jour de marché, ils attendirent
la nuit pour fondre sur leur proie endormie. Une trentaine
de colons, tant européens qu'israélites et indigènes, fut
surprise et massacrée, entre autres un jeune enfant
qu'on égorgea dans son berceau. Le village n'avait pour
garnison qu'une cinquantaine de soldats, commandés par
un sous-lieutenant, qui réussirent à disperser les malfai-
teurs, après leur avoir tué quelques hommes. A l'arrivée

de Sonis, quelques-uns n'avaient pas encore eu le temps de s'évader. Le commandant fit saisir ceux qui lui tombèrent sous la main, improvisa aussitôt, avec quelques officiers, une sorte de conseil de guerre et les fit juger immédiatement. Une dizaine environ de ces brigands furent condamnés à mort et fusillés sur-le-champ.

Sur l'avis de Sonis, qui craignait un retour offensif des Arabes, M^{sr} Pavy ne demeura à Djelfa que le temps de visiter, consoler, assister ceux des colons qui avaient le plus gravement souffert ; puis il prit le chemin de Laghouat, où il arriva le lendemain. A sa grande surprise, M. de Sonis y était déjà rentré avant lui. « Le cavalier incomparable, nous écrit un témoin, avait parcouru les trente-six lieues en quelques heures. Lorsqu'il descendit à notre presbytère, il ne paraissait même pas fatigué. »

Il fit à l'évêque les honneurs de la capitale du désert avec l'empressement et l'aisance de l'homme le plus dispos. Ravi de la beauté naturelle de l'oasis, M^{sr} Pavy s'en inspira dans son exhortation aux fidèles. Il prit pour texte et pour thème cette parole du prophète : *Justus ut palma florebit*, « le juste fleurira comme le palmier. » Mais, par delà ce coin de terre, son regard se portait vers l'immensité qui s'étendait indéfiniment vers le sud : « Dix-huit cents lieues devant nous, disait-il, dix-huit cents lieues!... » Il déclara à Sonis, aux officiers et aux soldats « qu'il venait près d'eux en évêque et en croisé ». La croisade qu'il rêvait était la conquête chrétienne de ces solitudes, et il leur demandait d'être les porte-drapeau, les porte-voix de l'Évangile dans l'Afrique entière. Dieu ne nous en avait ouvert la porte que pour cela ¹.

Le jugement sommaire et l'exécution immédiate des assassins de Djelfa, sans attendre le recours à la justice

¹ *Vie de M^{sr} Pavy*, t. II, p. 132.

ordinaire, avait été un coup nécessaire, mais hardi. « Commandant, vous jouez gros jeu, lui avait dit l'évêque. — Je le sais, Monseigneur, avait répondu Sonis ; mais je connais les Arabes : si je ne sévis pas aujourd'hui, ils vont recommencer demain. J'ai consulté ma conscience, mon devoir est de préserver les bons en terrifiant les méchants. » D'ailleurs le commandant avait eu soin de rendre aussitôt compte de sa conduite au maréchal gouverneur, par une dépêche succincte. Le correspondant d'un journal de Paris se chargea de la compléter par des explications malveillantes et singulièrement fantaisistes, comme c'est l'habitude. L'affaire fit du bruit ; on y vit une conséquence du gouvernement militaire qu'on venait de rétablir, et en particulier du gouvernement de Péliissier, peu suspect de tendresse dans ses procédés envers les indigènes. Le gouverneur, en effet, approuvait la mesure ; mais il aurait voulu qu'on fit le silence là-dessus. Effrayé plus que de raison des clameurs de la presse, il désavoua son subordonné, en envoyant à Sonis l'ordre de résigner ses fonctions et de venir rejoindre son régiment à Mascara. C'était le 19 mai 1861. Singulier scrupule de la part de l'homme qui, en 1845, avait fait enfumer et périr onze cent cinquante Arabes de la tribu des Ouled-Riah, dans les grottes où ces malheureux avaient cherché un asile !

Sonis obéit ; il quitta Laghouat après seulement six mois de commandement. Les seules paroles qu'on lui entendit proférer furent celles-ci : « Je m'y attendais, mais je trouve que c'est dur. Ces messieurs d'Alger savent pourtant bien que j'ai l'habitude de voyager à mes dépens ! »

Il refit, avec sa famille, cette route difficile dont rien ne charmait plus l'interminable longueur. Arrivé à Alger, il fut pressé par ses amis de demander une audience au gouverneur général afin de s'expliquer ; il s'y refusa par

pur esprit de discipline : l'obéissance militaire ne se discute pas. D'Alger il s'embarqua pour Oran, pour de là gagner son corps à Mascara. M^{me} de Sonis s'était trainée péniblement dans ce voyage, encouragée, soutenue par l'affection et encore plus par la religion de son mari. Elle souffrait, elle tomba malade, et c'est dans cet état qu'elle atteignit enfin le poste de disgrâce d'où elle put craindre que son époux ne sortit pas de sitôt.

A peu de temps de là, elle lui donna une fille, qu'ils appelèrent Marthe-Carmel, parce qu'elle était née le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Il sembla à M. de Sonis que c'était un ange consolateur que la Reine du ciel lui avait envoyé spécialement en ce jour. Mais cette enfant de bénédiction, qui avait été portée dans la douleur et les larmes, ne devait être que montrée à ceux dont elle faisait l'espérance et l'orgueil.

L'épreuve qu'il venait de subir le trouva plus grand qu'elle. Aux religieuses consolations qui lui furent adressées par un grand ami de son âme, le R. P. Fessard, il répondit le 2 août : « Il est vrai, mon révérend Père, que ma vie a été et est encore tous les jours semée de beaucoup d'épreuves ; mais je dois reconnaître aussi que la grâce pour les supporter ne m'a jamais été refusée ; et j'avoue que j'ai toujours été merveilleusement secouru par Notre-Seigneur, sa sainte Mère et saint Joseph, auxquels j'ai l'habitude de confier toutes mes peines.

« Au point de vue humain, ma vie est, en vérité, un problème difficile, et l'avenir pour moi paraît sombre. Comme chrétien mon cœur est calme, et je repose en toute confiance sur celui de ce Maître qui commanda à la mer et aux vents.

« J'ai un médiocre souci de l'orage que l'on signale à l'horizon politique ; et je n'ai que du mépris pour la révolution, dont les flots qui montent toujours nous em-

porteront peut-être..., mais pour la plus grande gloire de Dieu ! Cette pensée doit suffire à nous consoler de ses progrès justement effrayants pour ceux qui n'ont pas le bonheur d'être chrétiens...

« Je me recommande à vos prières, qui me seront, j'en ai l'assurance, une aide puissante pour continuer mon chemin dans la vie, m'attachant de plus en plus au signe divin de la croix, notre drapeau à tous. »

Cependant un mouvement d'opinion se produisait dans l'armée en faveur du commandant : « Lorsque, au 1^{er} chasseurs d'Afrique en particulier, écrit un officier de ce corps, on apprit que Sonis venait d'être brusquement relevé de ses fonctions, personne n'y put rien comprendre. On était sûr de sa loyauté, de sa capacité, de son intégrité, et lui-même avait pu dire : « On peut visiter mes bagages ; on n'y trouvera pas autre chose que ce que j'ai apporté en arrivant à Laghouat. » Mais, quand on sut le motif de son remplacement, l'émotion fut plus vive encore. On invoquait à sa décharge les lois de la guerre et les usages de l'Algérie ; on citait les nombreux exemples de ses prédécesseurs, à qui de pareilles exécutions avaient valu des éloges et de l'avancement ; on admirait le délicat scrupule de régularité qu'il avait mis à faire juger l'affaire par une sorte de conseil de guerre ; on alléguait la nécessité de frapper soudainement de ces coups, là surtout, sur cette frontière extrême, toujours frémissante et menaçante. »

Quelque chose en disait plus encore que ces discours, c'était l'accueil que presque tous les officiers d'Alger et d'Oran avaient fait à M. de Sonis depuis son retour. Le maréchal lui-même n'était pas sans éprouver quelque embarras de sa rigueur envers un officier d'un mérite si reconnu. Il s'enquêrait de lui avec un intérêt sincère, mais sans parvenir à le faire sortir de sa respectueuse

réserve. Invité un jour à une des soirées du gouverneur, M. de Sonis répondit en remerciant et disant qu'il s'y rendrait si l'ordre lui en était donné. Pélissier eut le bon esprit de ne pas lui en vouloir. Le caractère d'un officier si soumis et si indépendant à la fois le subjuguait malgré lui. Il finit par rendre les armes. Le faisant appeler auprès de lui : « Allons, dit-il, commandant, oublions ce qui s'est passé, vous êtes l'homme du devoir, » et il lui tendit la main. Il fit mieux ; à peu de temps de là, il lui envoya sa nomination de commandant supérieur du cercle de Saïda. C'était un commencement de réparation.

Saïda, ville neuve de la province d'Oran, bâtie en 1854, au sud de Mascara, à la base des collines qui limitent au nord la région des plateaux, promettait au commandant un séjour tranquille. Le nom de Saïda signifie « l'heureuse ». M. et M^{me} de Sonis en acceptèrent l'augure. « Nous occupions, nous apprend celle-ci, une maison située en dehors de la redoute, avec un grand jardin. Nous y vivions dans une solitude à peu près complète, ne voyant guère que l'officier des affaires arabes, et le curé, M. Lacombe, auquel Albert allait servir la messe tous les jours. Nous eûmes la consolation d'y recevoir M^{sr} Pavy, qui vint y donner la confirmation. »

« L'arrivée du commandant et de sa famille à Saïda, nous écrit cet ancien curé de Saïda, aujourd'hui à Relizane dans la même province, fut l'aurore d'une résurrection religieuse pour ma paroisse, laquelle en avait besoin. Je pus le présager lorsque, me disposant à aller lui faire le premier ma première visite, je vis entrer chez moi le brillant chef d'escadron : « Il avait voulu prendre l'avance, me dit-il, comme il le devait au prêtre, représentant de Dieu. » Le lendemain matin, de bonne heure, je le revis à la messe, qu'il espérait, dit-il, avoir le bonheur d'entendre ainsi tous les jours. Son désir eût été d'y commu-

nier chaque fois ; mais je crus devoir tenir compte de l'esprit de la garnison railleuse et libertine que je connaissais par une douloureuse expérience, et je pensai bien faire en restreignant le nombre de ses communions à deux ou trois par semaine. Depuis j'ai toujours regretté d'avoir privé cette belle âme du bonheur plus fréquent des joies eucharistiques, et aussi d'avoir privé le sacré Cœur de Jésus des intimes adorations du cœur le plus à Lui que j'aie jamais connu. »

La lettre du digne prêtre se complait à raconter ses consolations de pasteur, lorsqu'à la suite du commandant et de sa famille il vit les militaires, les colons et leurs femmes reprendre le chemin de l'église, qu'ils remplissaient aux grands jours ! « Ce bon exemple, dit-il, produisit l'effet d'une mission. »

Ce n'est pas que le commandant supérieur n'ait eu à lutter dans son administration contre les libres penseurs et les libres viveurs qui y faisaient la loi. Il leur était une gêne. Un jour viendra peut-être où l'on pourra raconter, par exemple, sa vigueur contre tel magistrat militaire et la coterie libertine de l'endroit, pour la protection des pupilles et l'honneur des familles. Sonis y jouait sa place ; et il fut un moment où l'on se demanda s'il n'allait pas avoir à quitter Saïda pour avoir rempli son devoir d'honnête homme, comme il avait quitté Laghouat pour avoir accompli son devoir de soldat. Mais il ne se fit peur de rien, ni des déclamations ni des dénonciations ; il se contenta de faire la lumière aux yeux de la magistrature supérieure de l'Algérie, qui lui donna gain de cause en frappant qui de droit.

La réputation de grand justicier que Sonis apportait de Laghouat et de Tenez lui fut fidèle à Saïda, parmi les Arabes en particulier. Il se rendait dans leurs ksours, les visitait dans leurs tentes, s'asseyait sous leurs palmiers

pour y rendre la justice et terminer leurs procès. Les pauvres Arabes en guenilles pouvaient se présenter à son audience en face des riches musulmans drapés dans leurs burnous blancs : la justice était égale pour les uns et les autres. Il écoutait leurs griefs, prêtait l'oreille à la défense, prononçait la sentence et la faisait accepter par tous comme équitable. Ces hommes le vénéraient ; ils l'appelaient le « grand marabout des Français », c'était dire le saint et le juste, et vraiment il l'était.

Là encore, comme à Tenez, c'était l'intégrité et le désintéressement du magistrat supérieur qui les étonnait davantage. Un des premiers jours de son arrivée à Saïda, un Arabe richement vêtu se présente à son chaouck et demande à être admis auprès du commandant. Il venait solliciter une charge de caïd, fonction fort recherchée par les musulmans ambitieux et exploiters des indigènes. Il redoublait à cet effet d'instances et de prières, lorsqu'à bout d'arguments il soulève un pan de son burnous et fait voir au commandant un sac gonflé de douros ou pièces de cinq francs, qu'il faisait sonner avec un sourire significatif. Indigné que ce misérable ait pensé l'acheter, Sonis bondit de son siège, appelle son chaouck, fait empoigner le solliciteur, et ordonne de le conduire au chef du bureau arabe pour être jeté au fond d'un silos ou cachot, où il resta quinze jours pour insulte au commandant. Le fait, connu parmi les tribus, y fit une grande impression : cet homme extraordinaire était incorruptible, on se tint pour averti.

Même équité d'ailleurs pour les protéger eux-mêmes contre les forts et les grands. Un officier étranger, d'une haute naissance, entré au service de la France, avait cru pouvoir profiter de l'absence du commandant pour se donner, à lui et à ses camarades, le spectacle et la joie d'une grande chasse à l'autruche dans le désert. C'est un

plaisir princier qu'une telle chasse. On convoque, sur un point donné, le plus grand nombre possible d'Arabes à cheval ; les Français se mêlent à la troupe. On forme un vaste cercle dans lequel on cerne les autruches, en le resserrant de plus en plus pour les y renfermer. C'est alors que les cavaliers les chargent à fond de train. Celles qui ne sont pas surprises et tuées à coups de fusil ou de matraque bondissent par-dessus les rangs, s'échappent du cercle et s'enfuient à tire d'aile dans les profondeurs du désert, où elles sont poursuivies à outrance par les chasseurs jusqu'à ce qu'elles ou les chevaux succombent à cette course effrénée dans l'infini.

Ce furent beaucoup les chevaux qui crevèrent cette fois. Pour en compenser la perte, le superbe étranger décréta que tous les Arabes dont les chevaux avaient survécu se cotiseraient pour fournir d'autres bêtes à leurs camarades. Cette contribution était d'autant plus inique, que le prix de vente des autruches et celui de leur riche plumage eussent suffi à indemniser les cavaliers démontés. Au retour de Sonis, les Arabes accourent et lui demandent justice. L'affaire instruite, le commandant appelle l'officier : « Monsieur, lui dit-il, je vous donne le choix entre ces deux choses : ou vous dresserez un rapport officiel et véridique sur votre manière d'agir en cette circonstance, rapport que j'expédierai moi-même au général ; ou vous irez vous-même, avec mon interprète arabe qui me représentera, trouver les cavaliers que vous avez requis pour votre chasse à l'autruche, et là vous leur direz qu'en mon nom et par mon ordre vous venez réparer la perte que vous leur avez causée, en donnant à chaque Arabe, séance tenante, le prix du cheval qu'il a perdu. Capitaine, que choisissez-vous ? »

Le fier officier s'inclina ; il aima mieux payer de sa bourse que de sa considération, ou pire encore. Il s'exé-

cuta et partit. Lorsque les Arabes le virent venir en personne leur faire cette réparation solennelle, il n'y eut plus assez d'éloges pour l'équitable commandant, et le nom du saint, du grand marabout des Roumis, est encore légendaire dans les tribus.

Dans les vacances de l'année 1862, nous trouvons M. de Sonis en France avec sa famille, à Castres, puis à Poitiers, où il ramène ses fils et retrouve ses deux sœurs. C'est alors qu'il voulut former entre elles et lui un lien de fraternité spirituelle et sacrée, en prenant l'habit du tiers ordre du Carmel. Il le reçut des mains de M^{sr} Gay, en la fête de sainte Thérèse, 15 octobre de cette année 1862. Il le porta toute sa vie sous son uniforme d'officier, comme une cuirasse céleste ; et il commença dès lors son noviciat de tertiaire, avec la joie de se sentir le fils adoptif d'une des grandes familles religieuses de l'Église. Il rentra bientôt en Algérie, sous cette armure.

La perte grandement pleurée d'une petite enfant, Marie-Thérèse, morte en France, loin de ses parents ; la naissance d'un fils, Marie-Joseph, en mai 1863, apportèrent au foyer du commandant de Saïda ce mélange de douleurs et de joies dont se compose la vie. Parmi les unes et les autres, l'âme ne cesse de s'élever. Le flambeau de la foi projette sur chacun de ses actes une lumière croissante ; et lui-même avoue, dans une lettre du 28 juillet 1863 à M. Henry Lamy, qu'il est effrayé du haut degré de fidélité que ces clartés supérieures exigent de lui. « C'est vraiment une singulière existence que la mienne, dit-il ; et je me prends à craindre quelquefois la justice pour avoir trop connu la miséricorde. Dieu m'a donné de voir si clair en ces choses de l'autre monde ; il m'a si souvent éclairé d'une si grande lumière ; il m'a montré le but avec une telle sûreté, que ne pas suivre la voie est pour moi un grand crime. Priez donc pour moi, excellents

amis, car j'ai bien besoin de secours. » Et comme ses amis de Limoges faisaient à cette époque les exercices spirituels, il ajoute : « Je vous envie le bonheur que vous avez de pouvoir suivre les exercices d'une retraite. Combien je suis loin de là ! Je suis continuellement par monts et par vaux. Et pourtant j'aurais grand besoin que le bon Dieu voulût bien me permettre de faire un peu de silence autour de moi et de me replier sur moi-même ! »

Sur ces entrefaites, un sénatus-consulte, délibéré et voté au milieu d'avril 1863, venait d'établir que « les tribus seraient reconnues propriétaires des territoires qu'elles occupaient à demeure fixe, et dont elles avaient la jouissance traditionnelle ». « L'Algérie, écrivait l'empereur au maréchal Pélissier, n'est pas une colonie proprement dite, mais un royaume arabe. Les indigènes ont, comme les colons, un droit égal à ma protection, et je suis aussi bien l'empereur des Arabes que l'empereur des Français. »

Quoi qu'il en soit de la prudence de ces mesures nouvelles, qui furent l'objet de vives et longues discussions, encore fallait-il les mettre à exécution, en commençant par faire la délimitation et la répartition du territoire arabe. C'est à ce travail que fut appelé à contribuer M. de Sonis, désigné qu'il était par ses qualités d'esprit, de conscience et de caractère. Il reçut l'ordre, en octobre, de se rendre à cet effet dans la subdivision de Mostaganem, où il devait demeurer pour cette opération. Il écrivait de là, le 3 novembre 1863, à sa sœur Thérèse de Jésus : « Tu sais, chère et bonne Joséphine, que je suis occupé aux travaux de la commission dont j'ai été nommé président. Je suis parti de Saïda le 13 octobre. J'ai passé la fête de sainte Thérèse en route, mais j'ai pu cependant entendre la sainte messe le matin. Puis, cheminant à cheval dans les tribus arabes, je me suis du moins reporté

par la pensée auprès de vous, dans l'église où il y a un an j'ai eu le bonheur de recevoir l'habit du Carmel.

« Je suis installé sous la tente, moi et mes compagnons, au milieu des Arabes dont nous devons délimiter les terres, et qui sont les Hachem-Darough... Dans l'incertitude où j'étais sur la durée de mes opérations, je ne devais pas penser à envoyer ma femme en France. Je me suis donc résolu à louer une maison à Mostaganem, où je vais faire venir tout mon monde; et, comme je ne suis pas loin de cette ville, je pourrai y aller dîner tous les soirs, et reprendre ici, le lendemain matin, mon travail.

« Mes compagnons et moi, nous travaillons tous ensemble. Notre travail consiste à déchiffrer et à classer des titres arabes, ou à écouter de bons Bédouins qui disent toujours la même chose. Cela nous mène jusqu'à dix heures. Nous déjeunons, causant encore de notre besogne, comme de vieux soldats qui ne savent parler que de leurs campagnes. A midi, nous montons à cheval pour parcourir les tribus; nous n'en descendons qu'à six heures ou six heures et demie. Nous dinons, causons un peu, puis chacun se retire chez soi. Tu vois qu'il n'y a pas grande place dans cette journée pour les choses du bon Dieu. Il en serait ainsi si Lui, ce bon Maître, n'était pas toujours présent à ma mémoire, et si mon cœur, qui bat pour Lui, ne lui offrait pas toutes mes œuvres, de peu d'intérêt pour le monde, et précieuses pourtant à ce Père des miséricordes. »

Avec sa sœur, il peut s'étendre sur sa vie spirituelle, ses oraisons, ses jeûnes, ses communions, celle en particulier de la Toussaint et du jour des morts. « Ces chers morts, je voudrais faire quelque chose pour les soulager et entrer en pleines voiles dans la voie de la mortification. Il en sera ainsi, avec la grâce de Dieu, si ma faible nature ne tombe pas, et si ma pauvre voile porte la brise. Nous

marchons à grands pas vers la mort. J'ai trente-huit ans passés, et c'est beaucoup, sans compter le « voleur » dont parle le saint Évangile. J'aurai grand compte à rendre à Dieu, car je suis pilote de mon métier, pilote d'une chère barque que tu connais, et qui vaut mieux que son patron. »

C'est de sa famille qu'il parle ainsi. Il a écrit plus haut : « Je pense beaucoup à mes chers garçons ; je les vois grandir avec bonheur, car il me tarde qu'ils aient atteint l'âge d'homme. Par mon état, je suis plus que tout autre dans la main de Dieu, et ces pauvres enfants peuvent d'un moment à l'autre perdre le guide des années difficiles de leur vie. Cette pensée me rendrait souvent triste, si Dieu, en faisant tant pour moi, n'avait voulu m'assurer qu'il ne m'abandonnerait pas dans les miens. Je les vois donc croître avec espoir, et je goûte d'avance la douce joie de les voir embarqués dans la vie, et voguant à pleines voiles vers le terme, le grand et l'unique terme : Jésus-Christ! »

Au printemps de 1864, M. de Sonis était encore à Mostaganem et parmi les tribus, comme il le faisait savoir, par une lettre du 22 mars, à ses amis de France : « Voici cinq mois que je travaille comme un moine à cette besogne ardue. Que va-t-il m'advenir ensuite ? Vais-je retourner à Saïda ou être attelé à un autre char ? Mais Dieu sait mieux que nous ce qui nous convient, et je suis à bonne école pour briser ma volonté et mes goûts ; ce que je n'ai pourtant pas encore réussi à bien faire. »

La mort de M^{me} la duchesse de Parme, survenue en ces mêmes jours, reporte sa pensée vers les antiques souvenirs de notre gloire nationale, puis vers les espérances supérieures du chrétien. « Ce m'a été un grand deuil que cette mort, mon cher ami, mais un deuil solitaire. Ce pays d'Algérie est encore trop neuf pour avoir le souvenir

des grandes et vieilles choses, des grands et vieux noms. Et pourtant nous sommes ici le dernier témoignage de la gloire de nos rois. Tout cela est navrant, mon pauvre ami. Et combien, au milieu de ces souvenirs, attristés encore par un présent qu'on voudrait fuir, on a besoin de porter ses regards, son cœur et toute son âme en haut ! Oui, c'est là que je voudrais monter de plus en plus ; c'est là le suprême bonheur et la seule consolation de ce pauvre monde. »

On n'avait pas encore achevé le travail de la constitution de la propriété arabe, lorsqu'une sanglante insurrection fut la réponse des indigènes au sénatus-consulte qui les avait surexcités en les exaltant. Une lettre du 26 avril 1864 à M. Lamy de la Chapelle raconte le soulèvement des Ouled-Sidi-Cheikh, dans le sud-Oranais, l'expédition du redouté colonel Bauprêtre, la trahison des goums, l'assassinat du colonel, l'écrasement de ses héroïques soldats, l'appel à la guerre sainte dans toute la Petite Kabylie, l'émotion menaçante des tribus arabes du Tell. « C'est le fanatisme musulman qui se réveille, écrivait-il, et il n'est encore que trop vivace dans ce pauvre pays. Il faut espérer que Dieu épargnera cette grave épreuve à notre Algérie, qui n'en a certes pas besoin. » Il avait dit plus haut : « Dans ces circonstances, je m'attends d'un jour à l'autre à partir pour aller reprendre mon poste de combat. Je serais déjà même en marche, si je n'avais dû rester pour terminer un travail auquel on veut bien attacher quelque prix. »

Les mêmes craintes patriotiques traversent la lettre suivante du 3 mai à un Père de la Compagnie de Jésus : « Nous sommes dans le sud en pleine insurrection, et cela est beaucoup plus grave qu'on ne le croit. Une de nos colonnes a été massacrée ; une seconde a livré deux combats très meurtriers pour pouvoir entrer dans Gé-

ryville bloquée par les Arabes. Nous avons déjà perdu beaucoup de monde, et si nous ne frappons pas tout de suite un coup de vigueur, je ne doute pas que ce feu ne s'allume de toutes parts.

« On ne veut pas voir clair dans ce pauvre pays où la foi est morte. On ne comprend pas qu'il y a au fond une querelle de religion, et que les Arabes ne nous pardonneront jamais de ne pas être musulmans. Nous avons pris les choses à l'envers, et nous nous sommes faits professeurs de fanastime. Nous avons bâti des mosquées qu'on ne nous demandait pas, nous, chrétiens qui n'avons pas d'églises !

« Nous recueillons ce que nous avons semé ; et, sans m'exagérer la portée de ce que je vois, je crains bien que le bras de Dieu ne s'appesantisse sur ce pauvre peuple français, qui n'était pas venu sur cette terre des Cyprien, des Augustin, sans un secret dessein de la divine miséricorde, et qui, hélas ! a si complètement failli à sa mission.

« En France, vous êtes bien contristés par quelques milliers de sots admirateurs d'un Renan ; mais aussi vous êtes bien consolés par la communion des six mille chrétiens de Notre-Dame. Ici, c'est un silence de mort, qui fait peur. Il n'y a point de place pour Dieu. Je ne sais pas comment l'on peut être chrétien, et ne pas croire qu'un jour doit venir où Dieu rappellera à ce peuple ce qu'il est. Le sang coule à l'heure présente, en Afrique. Que de pauvres âmes quittent cette terre dans un douloureux état ! On pleure sur la séparation des corps ; mais, après dix-huit siècles de christianisme, on ne pense pas plus aux âmes que du temps des Scipions. »

Sonis, lui, ne pensait qu'à elles, et à celles de ses enfants par-dessus tout le reste. Dans la même lettre il annonce que le surlendemain, fête de l'Ascension, son cher fils Henri doit faire sa première communion au

collège de Poitiers : « C'est un grand chagrin pour sa mère et pour moi de ne pouvoir assister à cette fête. Conduire son enfant pour la première fois à la sainte Table, quelle douce joie ! Mais Dieu veut qu'il en soit ainsi : qu'il soit béni, toujours béni en tout et pour tout ! Nous serons ici unis dans le corps et dans le sang de notre divin Sauveur. Malgré cette mer qui nous sépare, nous ne serons qu'un ce jour-là, et cet Un ce sera Jésus lui-même, le Maître, le divin Maître ! »

« Que le pauvre monde est à plaindre de ne pas savoir cela ! Et combien de pères, séparés comme moi de tout ce qu'ils aiment, seraient pourtant consolés s'ils pratiquaient cette vérité ! »

Ces enfants qu'il chérit, il peut, en ce pays et en ce temps de guerre, leur être enlevé d'un instant à l'autre : « La mort viendra-t-elle me prendre ? Dieu le sait, et rien n'arrive sans sa permission. Je dois croire que s'il m'appelle à lui, il veillera sur mes chers enfants. Sa main s'est trop montrée en ce qui me concerne pour que douter de sa Providence ne me fût un crime. »

Ce fut bientôt un autre genre d'immolation que Dieu lui demanda : au lieu d'être enlevé à ses enfants, une de ses enfants très chérie lui fut enlevée. Le 21 juin, une lettre à M. Lamy de la Chapelle s'ouvrait par ce cri de son cœur : « Mon cher Henri, priez pour moi et pour ma pauvre femme. Ma pauvre petite Marthe-Carmel est morte le 15, à trois heures du soir, étouffée par une angine couenneuse. La pauvre enfant, qui était la perle de ma famille, nous disait : « Je veux partir pour le ciel. » Elle est morte en prononçant le nom de sa mère et en levant les yeux vers le crucifix qui était placé sur son lit. Qu'est-ce que ce pauvre monde ? Le calice est bien amer, mais il faut le boire sans plainte, et bénir la main qui nous frappe. »

• La perte de cette enfant aimable et de grande espérance fut une des plus vives douleurs que M. de Sonis ait ressenties de sa vie. Toutes ses lettres d'alors en sont pleines. Un mois après il bénit Dieu de tempérer sa douleur « par des joies qui, dit-il, vont se perdre dans le ciel ; car c'est là que mon enfant, nageant dans un bonheur que le monde ne saurait mesurer, forme une des perles de cette couronne qui ceint la tête glorieuse de Notre-Dame du Mont-Carmel. Aussi est-ce là que vont aboutir toutes mes pensées. Si nos larmes tombent sur la terre, nos yeux se relèvent avec nos cœurs : *Sursum corda !* »

Un peu plus tard, 26 juillet, c'est dans le silence de son cœur qu'il renferme ce grand deuil : « Je ne soulèverai pas avec toi la pierre glacée qui recouvre le corps de notre enfant, écrit-il à M. de Sèze. J'ai raconté cette lugubre histoire à ma sœur il y a deux jours, et je lui ai envoyé autant de larmes que d'encre. »

Les larmes, l'espérance, le silence, puis finalement l'abandon de l'amour qui ne cherche plus que Dieu seul, c'est par là que s'achève le sacrifice paternel. « Ah ! mon pauvre ami, comme tout est vanité, hors servir Dieu ! Je suis bien peu de chose, je le sens bien ; mais Dieu m'a fait la grâce de m'attacher à lui de plus en plus. En lui je trouve des consolations infinies ; en lui je trouve les seules joies qu'il me soit encore permis de goûter en ce monde. Je lui demande que rien ne me soit plus que lui, et c'est ainsi qu'il me rendra meilleur, car tout ce que tu connais de la misérable nature de ton ami sera transformé par la grâce de Celui qui aura détruit la poussière du vieil homme et créé un cœur nouveau. »

A la date de cette lettre, M. de Sonis avait quitté Mostaganem pour « se cacher, comme il dit, dans la solitude d'un village, au bord de la mer, où le calme, le silence, la vue de l'immensité allait bien aux dispositions de son

âme ». C'est là qu'il éprouvait que Dieu ne détache que pour unir ; et le soir de la fête de saint Vincent de Paul, racontant à M. Lamy de la Chapelle les joies de la communion dont son cœur était plein : « Là, dit-il, dans le secret de ce cœur où Dieu parlait, j'ai entendu de bien belles choses sur tout ce que nous aimons et sur tout ce qui mérite d'être aimé, sur notre divin Seigneur Jésus, sur sa Mère, sur les saints, et parmi ceux-là sur saint Vincent de Paul, l'apôtre de cette charité, qui est chose si grande que l'Esprit-Saint l'identifie avec Dieu lui-même : *Deus charitas est*. J'ai entendu tout cela dans mon âme ce matin, avec beaucoup d'autres bonnes choses qui m'étaient apportées de Limoges par les brises qui viennent mourir sur la plage que j'habite... Mais adieu, mon cœur déborde. Mon cher Henri, il n'y a rien en ce monde qui mérite attachement. Dieu seul peut remplir le cœur de l'homme. A Dieu donc, et toujours de plus en plus : A Dieu ! »

Cependant l'insurrection du sud avait gagné du terrain, s'étendant dans le Hodna, entre Aumale et Sétif, puis dans la province de Constantine ; et presque partout nos armes n'avaient connu que des revers. Le 29 septembre, une colonne placée sous les ordres du général Jolivet, s'étant portée à Bredous, à vingt-cinq kilomètres du Kheider, avait été surprise par les innombrables cavaliers de Si-Lalla, coupée en deux et massacrée. Trois jours après, une compagnie du 17^e de ligne, aux ordres du commandant Bressoles, avait été anéantie jusqu'au dernier homme par les R'zaïna. Nos auxiliaires arabes n'avaient eu pas moins à souffrir ; ils étaient découragés. L'explosion allait devenir générale. Le maréchal de Mac-Mahon, qui depuis le mois de septembre était venu remplacer Pélicier, qui venait de mourir, donna des ordres énergiques pour la campagne d'hiver, et Sonis partit.

Nouvelle expédition, nouvelle séparation. Celle-ci eut un caractère particulièrement religieux et douloureux. M. de Sonis la décrivait ainsi dans une lettre; c'est une scène touchante : « Je me suis décidé à envoyer en France ma femme et les deux enfants que j'avais avec moi. Ma femme est partie avec l'espérance de devenir encore une fois mère, ce qui a rendu cette séparation doublement cruelle. Elle s'est faite, en quelque sorte, sur le tombeau de notre enfant. Nous en avons baisé la pierre ensemble; puis nous nous sommes séparés, elle pour s'embarquer, et moi pour me diriger vers le sud. Le cœur était gros, mais Notre-Seigneur a pris une partie du fardeau. »

Il dit encore que « les massacres épouvantables qui venaient d'avoir lieu lui avaient fait penser à prendre sérieusement son viatique. Avant de partir, je me suis donc religieusement recueilli, prêt à m'ensevelir pour l'éternité. Je me suis mis de tout cœur entre les mains de ce Dieu qui fut toujours particulièrement bon pour moi; et, porté dans les bras de sa providence, j'ai été me promener dans ce désert où je suis encore et que nous devons quitter bientôt pour rentrer dans le Tell ».

Dès son entrée en campagne, lui et son escadron eurent à traverser le théâtre d'un de nos derniers revers, le champ de Aiouïnet-ben-Bekeur, où avait péri la colonne Beauprêtre. Arrivés là, nos hommes reculèrent suffoqués par l'infection qui s'en exhalait au loin. C'étaient les cadavres de nos soldats égorgés et abandonnés sans sépulture; leur état était tel, que les bêtes fauves, les chacals et les oiseaux de proie, après s'en être approchés, s'en éloignaient par dégoût. On donna l'ordre aux soldats de recouvrir de terre et de sable ces restes de leurs frères. Aucun n'osait avancer; alors Sonis prend une pioche, une pelle, marche le premier, comme il faisait au combat, et se met en devoir d'ouvrir une fosse. On le suivit, on

l'imita. La sépulture fut donnée à ces malheureux, puis l'escadron se hâta de fuir ce lieu plein d'horreur.

Une lettre adressée du bivouac d'El-Menia au Père de Bouchaud complète ce lugubre tableau : « Nous avons trouvé tous ces squelettes à leur place ; ils étaient formés en carré. Les os de leurs mains étaient crispés. C'était un rude spectacle et un grand enseignement que cette attitude du désespoir. Quelques-uns avaient des lambeaux de chair qui aidaient à les faire reconnaître ; d'autres étaient momifiés, le soleil avait tanné la peau de leurs corps. L'armée a été fort impressionnée de tout cela. Nous les avons tous enterrés dans une fosse commune ; mais, comme toujours, il n'y avait point de prêtre dans cette armée de chrétiens pour bénir cette tombe. »

C'est surtout dans une lettre adressée du bivouac de Mekhebbet à une religieuse de ses proches parentes, que Sonis laisse voir ce que son âme de chrétien éprouva à la vue de cette scène : « J'ai marché pendant cette campagne au milieu des débris humains. J'ai été chargé de recueillir ce qui restait des cadavres de cent cinquante des nôtres, massacrés par les Arabes. Il y avait parmi eux des officiers et des soldats de mon régiment ; je n'ai pas pu les reconnaître. J'ai cependant découvert, au milieu de tous ces os, de ces lambeaux de chair, en partie dévorés par les chacals, j'ai découvert ce qui restait d'un élégant jeune homme, mon camarade. Je voyais ce corps qui avait été l'objet de tant de soins... ; mais la pauvre âme, qu'est-elle devenue ? Oui, nous sommes des âmes, et c'est à quoi il faut penser ! »

Dans cette même lettre, 11 décembre 1864, M. de Sonis fait part à sa pieuse correspondante des examens de conscience et des élévations que lui a inspirées l'évangile de ce jour : « Ce matin, III^e dimanche de l'Avent, sous la toile de ma tente, je lisais la sainte Messe, et je

trouvais dans l'Évangile ces paroles adressées au grand Précurseur : « *Tu quis es? Qui êtes-vous?* » Lorsque j'eus terminé ma prière, je ne pus me défendre de m'adresser à moi-même cette question : Qui êtes-vous ? Je me suis trouvé ainsi transporté dans un monde sans fin, qui, commençant aux premiers jours de mon enfance, traversant l'âge incertain de ma jeunesse, me conduisait à cette journée d'aujourd'hui, toujours porté par la main de ce Dieu si bon, si bon, que cette bonté... on ne la comprend pas. Qui suis-je pour avoir été l'objet de tant de grâces ? Qui suis-je pour avoir été préservé de tant de dangers ? Qui suis-je pour avoir été relevé après tant de chutes ? Qui suis-je pour avoir été préservé de tant de maux ; pour avoir été arrêté, aux premiers jours de ma jeunesse, à l'entrée du chemin qui menait à l'abîme ? Ah ! qui sommes-nous donc, ma bonne petite Sœur ? Nous sommes des âmes rachetées au prix du sang d'un Dieu ; nous ne sommes pas seulement des corps de chair et de boue ; nous sommes quelque chose de grand, nous sommes des âmes immortelles. »

L'expédition dirigée par le général Yusui, avec Aïn-Madhi comme centre d'opérations, et la place de Laghouat pour magasin et point d'appui, n'avait été qu'une série de petits combats livrés aux tirailleurs de l'ennemi. Il avait été surtout un perpétuel combat contre les éléments et contre les privations dans le désert. Sonis a pris part à tous ces engagements, a partagé toutes ces souffrances. « Quel homme que Sonis ! disait de lui à cette époque son colonel, le futur général Marmier ; et quel chrétien convaincu ! Nous n'avions quelquefois que du cheval mort à manger dans nos expéditions, et malgré cela il n'a jamais fait gras le vendredi. C'est l'officier le plus étonnant de l'armée. » M. de Sonis, lui, s'oublie et ne pense qu'aux souffrances de ses compagnons d'armes ;

« L'armée a souffert, et souffert beaucoup, écrit-il. Pour moi, je n'ai point ce mérite, car Notre-Seigneur, qui me gardait, a été pour moi d'une tendresse de père. Le froid, la pluie, le vent, la neige, après un soleil tropical, le pain remplacé bientôt par le biscuit, l'eau bourbeuse des *r'dirs*, l'eau saumâtre des puits du désert, tout cela a glissé sur moi, sans que j'aie eu le moindre mérite à me raidir contre ces misères. Ah ! si j'avais encore besoin de fortifier ma foi au surnaturel, je n'aurais qu'à me considérer moi-même. »

Même foi, même reconnaissance dans ces lignes au R. P. de Bouchaud : « Dieu est toujours bien bon pour moi ; il m'est bien venu en aide pendant cette expédition. Il m'a donné une sécurité d'âme, une paix qui ne sont pas dans ma nature. Oui, Dieu est le Dieu bon, et comment ne pas l'aimer ? Pour moi, je m'attache chaque jour davantage à lui ; j'aime plus l'Église avec chaque jour qui passe sur ma tête. Et comme j'ai depuis longtemps l'habitude de méditer sur la mort, qui est l'amie de mon métier, je me prends souvent à un grand désir de mourir pour la cause de l'Église. »

Dans ces mêmes jours, 9 décembre, sa femme lui donnait un fils, qu'il appela du nom de Jean, enfant béni, qui devait un jour, et dans la fleur de l'âge, partager avec son père la croix de l'infirmité !

La consolation de Sonis, forcément éloigné des siens, était de savoir que toute cette chère famille, la mère en tête, marchait dans les voies du salut : « Ma femme est pleine de courage, écrit-il ; elle est toute à Dieu, et avance beaucoup dans ses voies. Ce m'est une grande consolation et un exemple. Cette affection dont vous avez connu les premiers jours, à Limoges, a été se fortifiant avec les années. Elle est fondée sur Dieu, qui a bien voulu la bénir. »

C'était un mariage semblable, un mariage selon son cœur et selon le cœur de Dieu, que contractait alors son frère, Théobald de Sonis, avec M^{lle} de Chiseuil. De son bivouac d'El-Menia, M. de Sonis envoie à sa jeune belle-sœur ces lignes, qui sont celles d'un gentilhomme, d'un frère et surtout d'un chrétien : « C'est ici, ma sœur, d'un bivouac du sud de l'Afrique, que j'apprends votre union avec mon frère. Vous dire combien moi et les miens sommes heureux de tout ce que vous apportez à ce cher frère, de tout ce que je sais des grâces de votre esprit et de celles que Dieu a répandues sur votre personne, ne me semble pas digne de vous. Vous me permettrez donc de m'unir simplement à vous dans une commune prière à Celui qui aujourd'hui vous a rendue ma sœur, et de le remercier ensemble d'avoir, par une providence dont je compte tous les jours les bienfaits, uni deux âmes si bien faites pour se comprendre et s'aimer. Je vous remercie d'avance, ma sœur, du bonheur que vous apporterez à mon frère. Vous dire qu'il est la moitié de moi-même ne vous surprendra pas. Il vous dira que nous n'eûmes jamais qu'un seul cœur à nous deux ; mais, dans ce cœur, c'est la place de Dieu que je recommande à votre foi ; c'est elle qui est l'objet de ma sollicitude pour mon bien-aimé Théobald. Adieu, ma sœur ; ma situation de soldat en campagne trouvera grâce auprès de vous pour ces quelques lignes, écrites sous la tente entre un débotté et un pied à l'étrier. Avant de vous quitter et avant de vous connaître, permettez au chrétien de se recommander à vos prières, lui et les siens. »

La vie des camps n'en était pas moins pour M. de Sonis une vie d'apostolat. Un bel exemple nous en est conservé dans ses lettres. Il était là, au désert, lorsque le Père de Bouchaud, son vénérable ami, lui recommanda un jeune homme de dix-sept ans, faisant campagne avec

lui, et duquel la mère inquiète attendait des nouvelles soit du corps, soit de l'âme. A peu de temps de là cette mère, une forte chrétienne, recevait une lettre de son fils, puis une lettre de Sonis, qui lui rendait compte de son ministère de zèle et de tendresse : « J'avais à peine terminé la lecture de la lettre du Père de Bouchaud, lui écrivait-il, que je me mis, Madame, à la recherche du cher enfant, que je trouvai blotti sous sa petite tente. Nous fîmes bien vite connaissance, et je l'emmenai sous ma toile, qui est un peu plus large que la sienne. Là, je lui donnai tout ce qui était nécessaire pour écrire à sa mère, et c'est de là que partit la lettre que vous reçûtes, et à laquelle je joignis mes remerciements au bon Père Bouchaud pour le peu de bien qu'il me permettait de faire, en souvenir de lui et pour l'amour de Notre-Seigneur.

« Votre enfant est si intéressant, Madame, que je n'ai pas eu de peine à m'attacher à lui. Après nos relations de quelques jours nous étions de vieux amis, et il vous dira que je me plaignais tous les jours de la rareté de ses visites, tant j'avais le cœur plein d'affection pour lui; le grondant plus d'une fois de ne savoir point trouver et m'accorder ce temps que je lui aurais donné moi-même si volontiers. »

Après la sollicitude de l'ami et du père, voici le zèle de l'homme de Dieu : « Ai-je besoin de vous dire, Madame, que j'ai été droit au but, et que j'ai voulu savoir tout de suite à qui j'avais affaire? Cela était d'ailleurs d'autant plus important que nous étions en pleine campagne, et qu'une balle pouvait atteindre la vie qui vous est si chère. J'ai été heureux de découvrir des sentiments de foi bien vive, et c'est une grande consolation pour moi de penser que Dieu a bien voulu se servir de moi pour la raviver dans le cœur de votre enfant. Nous avons fait ensemble notre examen de conscience, et nous sommes

ainsi arrivés à Saïda, avec la promesse de devenir meilleurs, d'effacer un passé sur lequel pesait bien un peu de tiédeur, par une vie toute nouvelle, entièrement consacrée au service de Dieu.

« Je n'ai pas moins demandé à Pierre, Madame, et vous ne m'en blâmez sûrement pas. J'ai donc enrôlé ce cher enfant, comme je lui ai dit, dans cette trop petite société de chrétiens dont je fais partie et qui se remarque déjà dans l'armée, au grand désespoir des impies. Nous sommes, en grande partie, l'œuvre de la Compagnie de Jésus, car ce sont ses collègues qui nous envoient tous les jours nos meilleures recrues. Nous nous efforçons de devenir chrétiens, comme l'étaient nos pères dans la foi, et j'en connais plus d'un dont la vie a pu être donnée comme modèle à votre cher Pierre. »

M. de Sonis ne quitta plus du regard et du cœur cet enfant qui lui était confié par une mère. Il le recommanda à son capitaine adjudant-major, le vicomte de Lignièrès, « un homme, dit Sonis, aussi distingué que chrétien. » Bientôt, sur sa demande, il le fit passer des tirailleurs aux spahis, dans son propre régiment, où il lui fit presque aussitôt retrouver le même grade de sous-officier. Il lui procura l'affectueuse protection de son colonel, plus tard général Marmier, son ami. De retour à Saïda, il obtint qu'il passât une semaine chez lui, durant laquelle il écrivit de nouveau à cette mère : « Au moment où je vous écris, Pierre est là, à côté de moi, ce qui m'est un vrai bonheur. Le matin nous entendons ensemble la sainte Messe, et il m'a promis qu'il ne quitterait pas Saïda sans avoir fait, à côté de son ami, la sainte communion. Je pense, Madame, que cela vous sera une grande consolation, et la preuve que saint Joseph est un bien bon père et un grand protecteur. Il se chargera de la grosse affaire, qui est la conversion complète de notre

Pierre. Par conversion ai-je besoin de vous dire, Madame, que j'entends un abandon complet à Dieu, un don entier de son âme, de tout soi-même à Jésus-Christ, à son Église ? C'est là ce que je voudrais de mon jeune ami, car j'ai pour son âme une grande ambition : j'ai soif de la voir grandir et s'élever dans ces sphères où la vérité est, où l'air est si pur et où il fait si bon vivre !

« Dites donc bien, Madame, à ce cher enfant qu'il est indigne d'un grand cœur de faire les choses à demi. Dites-lui qu'il ne convient pas de mesurer sa reconnaissance à un Maître qui a été si libéral envers lui. Dites-lui qu'il faut qu'il porte avec nous le signe de la croix inscrit sur son front, et cela en dépit de tous ceux qui ont le malheur de n'être pas chrétiens. Vous avez, Madame, une grâce particulière pour toucher le cœur de votre enfant ; il a pour vous une dévotion particulière. Je ne doute donc pas que vos conseils, que vos prières ne soient bénies de Dieu. Quant à moi, vous ne doutez pas que je ne me donne de tout cœur à cette œuvre, dont le but est, somme toute, de glorifier le Seigneur. J'éprouve un grand bonheur à voir croître dans l'armée cet arbre de la foi qui était si mince, si petit, à mes débuts dans la vie militaire. Mais voici qu'en nous aimant, qu'en nous serrant les uns contre les autres, nous commençons à former un faisceau dont il faut tenir compte. Que Notre-Seigneur fasse le reste, car c'est bien pour lui et son Église que nous travaillons. »

Au mois de décembre, Sonis annonçait que la campagne se terminait. Le général Yusuf faisait savoir au gouverneur général que toutes les tribus du Djébel-Amour étaient rentrées dans le devoir ; il le croyait du moins. Le général Deligny avait obtenu la soumission des Beni-Mathar, des Ouled-Sidi-Kalifa et des Angades ; le colonel Margueritte et le général Martineau, celle des Harars. La riche région du Tell n'inspirait plus d'inquiétude, du moins pour cet

instant. Les dissidents avaient dû céder à la faim et à la misère, plus encore qu'à nos armes. « Quant à notre campagne, que vous en dire? écrivait de Sonis au Père de Bouchaud. Nous avons été peu vigoureux. Les soumissions des tribus sont arrivées, il est vrai; mais la répression a été si faible, que j'ai lieu de craindre que tout cela ne soit à recommencer au printemps. » L'insurrection avait duré du mois d'avril au mois de décembre, compromis gravement nos intérêts coloniaux et fait passer tout entière l'autorité civile entre les mains de l'autorité militaire.

Sonis pouvait donc écrire : « Tout me porte à croire que je serai à Saïda pour les fêtes de Noël. J'y vais reprendre mon commandement, et me trouver seul, là où je m'étais vu entouré d'un si nombreux et si joyeux monde. Je vais y vivre avec le souvenir de ma chère petite Marthe. Puisse Dieu ne me jamais quitter! » Et dans une autre lettre : « Le souvenir de ma pauvre petite Marthe ne me quitte pas. Toutes les pierres de cette grande maison dans laquelle je me trouvai solitaire, toutes les fleurs de ce jardin dans lequel je la vois encore courir, vont me crier son nom. Pauvre petite Marthe! elle est pourtant au ciel, mais la foi qui élève mon âme en haut ne peut encore détourner mes yeux de cette terre qui recouvre son petit corps. Oui, cher Père, la vie est pleine de courtes joies et de longues douleurs. Mais il faut s'armer de courage et combattre les bons combats. »

Sa grande, son unique consolation au retour était de retrouver enfin Jésus dans la communion, après une si longue privation de Lui dans le désert. « Je vais rentrer, écrit-il le 11 décembre, et j'ai bon espoir de pouvoir y célébrer en chrétien les fêtes de Noël. J'ai beaucoup et forcément jeûné du Pain eucharistique, et je me fais une grande fête de reprendre mes douces habitudes, car Dieu

me traite en enfant gâté. J'aurai un souvenir particulier pour vous à la sainte Table. Ne m'oubliez pas. »

Au commencement de l'année 1865, Sonis reprenait son commandement supérieur du cercle de Saïda. Ce fut peu après, 3 mai, que l'empereur Napoléon III débarqua à Alger et commença cette solennelle visite de l'Algérie, durant laquelle il donna pareillement la mesure et des illusions de son chimérique esprit et des bonnes intentions de son malheureux cœur. Désirant se mettre en rapport personnel avec les Arabes, l'empereur avait exprimé au maréchal de Mac-Mahon son désir d'attacher à sa personne, durant son séjour en Afrique, un officier de mérite et de distinction qui connût parfaitement le pays, la langue, les mœurs des indigènes, et qui leur inspirât une estime complète. Sonis se trouvait ainsi désigné entre mille. L'empereur avait lui-même remarqué à la tête de son escadron de spahis ce brillant cavalier, qui avait ébloui tous les yeux aux revues et fêtes militaires données en son honneur, et il avait laissé voir son désir de posséder dans sa maison militaire un officier de cet éclat et de cette distinction. Cependant le maréchal, ayant de l'indiquer nommément à l'empereur, lui en fit à lui-même la première ouverture. Sonis remercia, mais refusa. Ses affections politiques ne lui permettaient pas de paraître dans l'escorte d'un prince qui n'était pas celui de ses espérances. Hâtons-nous d'ajouter qu'à cette même époque l'attitude du cabinet impérial envers le Pontife de Rome, dépouillé de ses États avec la complicité mal déguisée des Tuileries, élevait une barrière de plus entre l'allié du Piémont et un fils dévoué de l'Église. Ce refus, très poli mais ferme, étonna autour de lui : Sonis manquait sa fortune, mais il gardait sa conscience et sa fidélité.

Or la fidélité lui était chère plus que tout le reste, ainsi qu'il l'écrivait récemment du camp de Tadjourna : « Oui,

je me sens fidèle; je me sens fidèle à Dieu, je me sens fidèle à nos princes, à tout ce qui mérite fidélité. Je me sens fidèle à mes amis, qui ne seraient point tels s'ils n'étaient d'abord les amis de Dieu. Je me prends chaque jour davantage d'un grand amour pour l'Église; et la haine que lui portent, en ce triste siècle, ses ennemis aussi cruels qu'impuissants ravive encore mon amour. »

A la suite de la campagne où nous venons de le suivre, M. de Sonis fut promu, le 17 juin 1865, au grade de lieutenant-colonel du 1^{er} spahis, sans quitter le commandement supérieur de Saïda. Il espérait alors obtenir un congé pour aller passer en France le temps des vacances avec sa famille. Il partit en effet; mais à peine était-il arrivé auprès d'elle, qu'il reçut l'ordre de se rembarquer. « En passant à Oran, rapportait-il ensuite, j'avais été informé que le gouverneur général m'avait nommé commandant de la colonne mobile qui opère dans le sud de la province d'Alger, et dont la base d'opération est Laghouat. Cette nouvelle situation est fort belle, humainement parlant; mais ce m'est un gros crève-cœur de devoir renoncer à passer ces trois mois avec tout ce que j'aime. Il faut donc s'armer de courage, et dire encore, et dire toujours, avec la plus entière soumission à la volonté de Dieu : *Fiat !* »

Ainsi réparation complète lui était faite. Laghouat lui était rendu; il y rentrait avec tous les honneurs de son beau et grand passé; il y rentrait pour en être le défenseur à une heure de dangers et de menaces; il y rentrait pour prendre la tête d'un commandement militaire qui allait mettre en lumière ses vertus et ses talents supérieurs de capitaine, dans les expéditions dont il devenait le chef, et où nous allons le suivre.

Il partit donc aussitôt, laissant en France provisoirement sa femme et ses enfants. Dans cette solitude, il sentait plus que jamais le besoin de resserrer les liens

qui l'unissaient à Dieu : « Je vis dans l'isolement, écrivait alors le courageux soldat, et l'Écriture a dit : *Væ soli!* Mais à Dieu, toujours à Dieu! Là seulement se trouve l'apaisement des souffrances du cœur et la satisfaction de l'amour, parce qu'un Dieu infini en est l'objet et le terme. » Ailleurs il écrivait de même : « Je puis dire que je suis attaché à Lui par toutes les fibres de mon âme; et je ne sais pas d'autre vocation que celle d'aimer Dieu. »

CHAPITRE VII

COMBAT DE METLILI — UNE EXPÉDITION DANS LE DÉSERT

1865-1866

Ce fut en octobre 1865 que le lieutenant-colonel de Sonis rentra dans cette ville de Laghouat qu'il avait dû quitter en 1861. Les événements s'étaient tristement chargés de lui donner raison. C'était précisément au-dessus et autour de ce poste avancé, sur le territoire du cercle, qu'avait éclaté plus prompte, plus ardente, plus opiniâtre l'insurrection de ces Arabes desquels il avait fait cette « raide et prompte justice » qui lui avait valu presque une destitution. Toute la région avait pris feu dans l'été et l'automne de 1864, infestée par des bandes sanguinaires de coupeurs de route, qui mirent à sac toute la ligne des caravansérails de Boghar à Djelfa. Dans la nuit du 13 au 14 août, le caravansérail d'Aïn-el-Oussera avait été le théâtre de scènes sauvages, dans lesquelles avaient péri cruellement tous les résidents français. Depuis deux ans l'insurrection demeurait à peu près maîtresse du pays. Laghouat, à demi bloquée par une ceinture flottante de cavaliers toujours prêts à l'envelopper, était à peine préservée par les troupes du général Yusuf, qui y tenait

son quartier général, et faisait de là des courses qu'il fallait reprendre chaque jour.

Sonis était envoyé à Laghouat pour rendre coûte que coûte la sécurité au pays. La plus importante des tribus insoumises, celle des Ouled-Sidi-Cheikh, en possession du désert depuis plusieurs siècles, avait alors à sa tête un jeune homme de vingt ans, Sidi-Hamed-ben-Hamza, dont la fougue était dirigée par un véritable homme de guerre, son oncle Si-Lalla, que sa hardiesse, son habileté, sa connaissance des lieux rendaient redoutable à nos armes. Autour de cette tribu et de son chef principal se groupaient toutes celles que l'inextinguible fanatisme de l'islam leur avait données pour alliées. Ces tribus, poussant devant elles quelques maigres troupeaux, errent toute l'année à travers d'immenses plaines stériles, courant de la Tunisie au Maroc à la recherche des pâturages les moins brûlés, des puits les moins taris, sans autre abri que leurs pauvres tentes, sans autre patrie que le désert. Manquant de vivres, manquant d'eau, surveillés ou traqués sans cesse par nos colonnes, ces malheureux préfèrent quand même leur vie nomade à notre civilisation, et leur dure liberté à la paternelle domination de la France. L'ancienne indépendance nationale leur reste au cœur comme un souvenir et un espoir ; et si parfois la voix d'un marabout entreprenant se fait entendre au nom d'Allah et de son prophète, ils courent en armes contre nous, ravagent, pillent, massacrent ; puis ils s'enfuient jusqu'à ce qu'ils soient hors de l'atteinte de nos escadrons, et bientôt disparaissent dans leurs solitudes inconnues.

Les Ouled-Sidi-Cheikh, rejetés sur le Maroc à la suite de l'insurrection de 1864, avaient passé une année à réparer leurs pertes, en préparant la revanche. A l'automne de 1865 ils reparurent dans le sud de la province d'Oran, provoquèrent la défection de plusieurs tribus,

entraînèrent entre autres celle des Hamyan, et firent craindre un nouveau soulèvement général du Sahara. On avait vu un des chefs des dissidents arriver jusqu'à Aïn-Madhi, au sud de la province d'Alger, et là tomenter la révolte, sur la promesse de délivrer cette fois toutes les tribus des cercles de Laghouat et de Boghar.

C'était pour M. de Sonis un avertissement. Il prépara l'offensive. Apprenant que dans la province d'Oran on avait mis en mouvement de nombreuses colonnes, le lieutenant-colonel sollicita l'autorisation d'appuyer leur action soit en portant ses troupes vers le ksar d'Aïn-Madhi, pour de là couvrir le Djébel-Amour, soit en marchant vers l'est dans la direction de Tadjerouna, dans le cas où le mouvement gagnerait la région du Mزاب, où la tribu des Chambâas était déjà travaillée par les émissaires ennemis.

L'ordre arriva d'agir. Le commandant avait déjà pris ses dispositions en rassemblant autour de Laghouat près de deux mille chameaux, destinés à transporter les bagages, les vivres, les barriques d'eau et même au besoin l'infanterie, en cas de poursuite de l'ennemi. Ce rassemblement de chameaux, tenus toujours sous la main du commandant du cercle, fut une des plus utiles organisations de M. de Sonis durant son administration.

La colonne qu'il commandait avait son campement un peu en dehors de l'oasis, à un kilomètre ou quinze cents mètres de Laghouat, du côté du désert. C'était un amas de huttes de formes diverses, fantastiques, toutes construites en terre, ce qui les faisait comparer, par une célèbre voyageuse hollandaise, à un village de castors. Un officier le décrit ainsi :

« Ne pouvant songer, faute de bois, à se construire des baraques, nos troupiers ont pétri du sable avec l'eau du ruisseau, fabriqué des briques qu'ils ont fait cuire au

soleil, à la mode du pays, et en un clin d'œil une multitude de gourbis, de formes variées et pittoresques, se sont élevés. Chacun dans ces maçonneries suivait sa fantaisie : celui-ci bâtissait un chalet, celui-là un panthéon ; l'autre se creusait un terrier, l'autre se dressait une tour ; on vit surgir de petits alcazars, des minarets, des casemates, des huttes sauvages. L'art gothique fraternisa avec l'architecture sarrasine ; il naquit des ordres nouveaux. On a tiré parti de tout, on a fabriqué des portes et des fenêtres avec des caisses de biscuit, des ferrures avec des cercles de tonneaux ; on a fait des vérandas avec des roseaux, des contre-vents avec des joncs et des alfas. Cela a duré, s'est accru, s'est embelli et agrandi. Chaque corps de troupe a son emplacement, ses rues, ses petits monuments habités par les officiers. Le camp est très sain, d'une remarquable propreté ; il y règne une grande animation, et presque une fraîcheur relative dans les appartements, autour desquels les gazelles apprivoisées par le soldat jouent avec lui et bondissent comme des balles élastiques sur leurs fines jambes d'acier¹. »

La colonne mobile qui devait prendre part à l'expédition se composait du 12^e bataillon de chasseurs à pied, d'un bataillon de zouaves, d'un escadron du 4^e chasseurs à cheval, de deux pièces d'artillerie, avec quelques spahis, enfin des employés d'administration et des infirmiers ; au total 1373 fusils et 245 sabres. Le goum, formé des contingents des Ouled-Nail et des Larbaa, comptait 600 chevaux. Le convoi comprenait 1700 chameaux portant les bagages et les vivres.

Les goums qui allaient prendre part à cette expédition sont, comme on le sait déjà, des contingents de cavaliers arabes que chaque tribu soumise est obligée de nous four-

¹ Charles LAGARDE, *Une promenade dans le Sahara*, p. 110.

nir. Attirés sous nos drapeaux par l'amour de la guerre et l'espoir du butin, bien armés, bien montés, sans uniforme, sans ordre, sans appareil militaire, mais dociles à leurs chefs, et marchant par tribu sous un oriflamme aux couleurs voyantes; vivant de rien, voyageant sans bagages, entraînant ou ménageant leurs bêtes à volonté, doués d'une merveilleuse sagacité pour se diriger dans le désert, ils l'emportent en vitesse sur nos cavaliers français, et rendent ainsi à nos colonnes des services incalculables. Ce sont eux qui les précèdent, les dirigent, les éclairent à six ou sept lieues en avant, dans toutes les directions; espionnent l'ennemi, lui enlèvent du butin ou des prisonniers; découvrent et signalent les r'dirs, et nous rapportent des renseignements ou des secours. M. de Sonis, bon, équitable, humain, religieux, aussi bon cavalier qu'aucun des hommes du goum, avait conquis leur estime, leur confiance et, ce qui est plus rare, leur fidélité. Il put toujours compter sur eux.

Les troupes entrèrent en campagne au milieu de l'automne. Du 22 octobre au 22 novembre, la colonne de Laghouat parcourut le Djébel-Amour, faisant des démonstrations significatives entre Aïn-Madhi et Géryville. Rentrée alors à Laghouat pour se ravitailler, elle en était repartie trois jours seulement après, le 25 novembre, pour opérer dans le sud de la province d'Oran, où elle tint la campagne jusqu'au 27 décembre. « Son but, rapporte le livre du colonel Trumelet, était de fermer aux insurgés la retraite qu'ils auraient pu chercher vers l'est, pour échapper aux colonnes de Colomb et Lacretelle. Elle s'avança, à cet effet, jusqu'à Sidi-El-Hadji El-Din. Le 3 décembre, elle atteignit une fraction des Ouled-Zeyan à Beïga, sur la rive gauche de l'Oued-Seggar, lui enleva ses troupes et l'obligea à se rendre à merci. Toutes ces opérations si rapides, si vigoureusement et si habilement

conduites, ont été exécutées par les goums, appuyés à distance par les colonnes auxquelles ils appartenait¹. »

A peine de retour à Laghouat, le commandant du cercle apprit que Si-Lalla, le brillant chef des Ouled-Sidi-Cheikh, se trouvait dans les environs de Metlili des Chambâa, qu'il avait soulevés, et que les révoltés avaient razié les Ouled-Salah, nos alliés. Le point d'attaque était indiqué; M. de Sonis s'y porta.

Quand, sur la carte de l'Algérie, on descend au point extrême de nos possessions dans le sud de la province d'Alger, on trouve, à cinquante lieues au-dessous de Laghouat, la bourgade de Metlili, qui se projette comme un promontoire à l'avant-poste de notre colonie. C'est là que la colonne parvint le 9 janvier, pour y surprendre Si-Lalla; mais il venait de quitter la place à l'approche de nos troupes, entraînant avec lui une grande partie des Chambâa avec leurs troupeaux.

Dès le lendemain, de bon matin, le lieutenant-colonel donna l'ordre aux six cents cavaliers de son goug de partir en éclaireurs, et de tâcher de faire main basse sur les troupeaux attardés. Le goug partit donc. On le croyait loin, lorsque tout à coup, à huit heures du matin, on entendit de ce côté une vive fusillade. Bientôt arriva au camp un des Arabes de cette troupe, qui, montrant une blessure qu'il venait de recevoir, annonça qu'on venait de rencontrer les insurgés dans les rochers qui bordent le *chabet* ou ravin de Sidi-Cheikh. Le capitaine Leroux, chef du bureau arabe, leur avait fait savoir que l'aman leur serait accordé s'ils livraient leurs troupeaux; à quoi ils avaient répondu par des coups de fusil. Surpris par cette attaque, le goug avait reculé, sauf une trentaine de braves

¹ Colonel TRUMELET, *Histoire de l'insurrection des Ouled-Sidi-Cheikh*, 2^e partie, p. 281.

qui avaient vigoureusement riposté au feu. Le capitaine envoyait donc prévenir le lieutenant-colonel et lui demander du secours. En attendant il tenait bon, ralliant une partie de ses hommes ; puis, se portant en avant, il gagnait la large vallée de l'Oued-Macekel, où il prenait position dans un petit hameau entouré de palmiers. C'est là qu'il attendait le passage des révoltés, lesquels ne manqueraient pas d'y venir chercher un refuge dès que Sonis, les prenant de front, les chasserait devant lui.

Sonis arrivait en effet avec sa cavalerie, deux compagnies de chasseurs à pied et une compagnie de zouaves, tout le monde sans sac, à marches forcées. Après un quart d'heure de cette marche dans la vallée supérieure de l'Oued-Metlili, il aperçut, à sa gauche, les hauteurs occupées par les insurgés. Aussitôt les deux compagnies de chasseurs à pied se déployaient en tirailleurs, et, gravissant les rochers des pieds et des mains, tombent sur l'ennemi et le délogent avant qu'il ait le temps de se reconnaître, tandis que la cavalerie, remontant un thalweg situé plus à droite, arrive de son côté sur le plateau rocheux.

Alors la poursuite commença, acharnée, infatigable, de ravin en ravin. Les révoltés fuyaient dans toutes les directions, laissant des morts sur la route. Le plan de Sonis était d'opérer sa jonction avec son goum, mais il reconnut à sa gauche et assez loin en avant une troupe de dissidents qui s'enfuyaient rapidement, emmenant leurs troupeaux. Laisant alors son infanterie, avec ordre de le rejoindre le plus tôt qu'elle pourrait, il lança sa cavalerie à la poursuite des fuyards. Il les rencontra en effet au delà de Kef-Maksar. Ceux-ci, forts de leurs abris inaccessibles aux chevaux, se moquaient de lui, l'insultant et riant de ses menaces. Sonis fait mettre pied à terre à son escadron de chasseurs et à ses spahis, laisse seulement

quelques soldats pour la garde des chevaux, puis dispose ses hommes et commande le feu. Il fut tel, que les Chambâa, voyant tomber sur eux cette pluie de projectiles et s'avancer ces braves, se débandent, se sauvent, se dispersent de rochers en rochers, abandonnant leurs troupeaux. Les trois compagnies d'infanterie arrivaient à leur tour, donnant la chasse aux fuyards. Les zouaves et les chasseurs à pied, ayant rencontré les chevaux laissés en garde par l'escadron, s'en étaient fait des montures et les ramenaient ainsi joyeusement aux cavaliers. C'est alors que toutes les troupes se trouvant rassemblées, et l'ennemi en pleine déroute, M. de Sonis fit reprendre à la colonne le chemin du camp de Metlili, où elle rentra victorieuse, à sept heures et demie du soir.

Le goum y était déjà de retour depuis une heure, avec ses prises. Elles étaient considérables, car les cavaliers indigènes, qui s'étaient mal battus, avaient beaucoup pillé : ils ramenaient 7350 moutons, 260 chameaux, 58 ânes. De son côté, la petite colonne française s'était emparée de 5000 moutons, 133 chameaux, 48 ânes. L'ennemi avait eu quarante-cinq hommes tués. La colonne n'avait eu à déplorer aucune mort ni blessure grave ; c'était l'effet de la précaution qu'avait eue le commandant de faire mettre pied à terre à ses cavaliers, trop exposés sur leurs bêtes. Les goumiers, faute de cette prudence, avaient eu cinq hommes tués et six blessés, cinq chevaux tués et vingt et un blessés, presque tous mortellement.

Le commandant de Sonis séjourna à Metlili du 11 au 19 janvier. C'est une pauvre bourgade, bâtie dans un ravin sablonneux parsemé de palmiers et dominé de tous côtés par des falaises déchiquetées, et qui lui servent de remparts ; l'intérieur est un dédale de ruelles immondes serpentant entre des ruines et des tanières. La tribu nomade des Chambâa en possède l'oasis, dont elle protège les

cultivateurs, tout en prélevant la plus grosse part de la récolte. M. de Sonis voulut lui infliger un châtement dont elle se souviendrait : il lui imposa une amende de cent mille francs. Réunissant les Chambâa soumis dans la mosquée, il leur donna de nouveaux caïds en remplacement de ceux passés à l'ennemi, sauf ratification de l'autorité supérieure. Le 15, apprenant que le grand marabout Ben-Naceur-ben-Chora se trouvait à quatre jours de marche, à Berghaoui, sur la route de El-Goléah, avec cent cavaliers et trois cents fantassins, il fut vivement tenté d'aller fondre sur lui ; mais les instructions qu'il avait reçues ne lui permettant pas de se porter à une aussi grande distance au delà de Metlili, il crut de son devoir d'obéir ; et, le 28 janvier 1866, il rentra à Laghouat avec sa colonne tout entière ¹.

Sonis voulut que les nègres et négresses qu'il avait pris au marabout fussent mis en liberté ; il en ramena plusieurs à Laghouat, où ils furent placés dans d'honnêtes maisons pour y travailler et être catéchisés.

Le commandant avait en outre trouvé dans la maison d'un des chefs ennemis, Sidi-Laâba, dix milles pièces ou douros espagnols, qu'il avait capturées, environ 52,000 francs. Un de ses officiers arabes, Lakhdar-ben-Mohammed, agha des Larbâa, que nous retrouverons souvent près de lui dans cette histoire, nous rapporte l'entretien qu'il eut à ce sujet avec son commandant, dont il avait la confiance. « Je lui demandai ce qu'il comptait faire de cette somme. — Mais c'est tout simple, me répondit-il, je la verserai au Trésor. » Je m'en montrai très étonné, et je lui dis : « Mais le Trésor est riche, la France dépense 10,000 francs par jour pour l'entretien de la colonne ; elle n'a que faire de cet argent, qui est votre butin, tandis que vous, commandant, avec votre maison

¹ *Rapport de M. de Sonis.* (Arch. du Minist. de la guerre.)

de plus de onze personnes... » Il me regarda sévèrement et me dit : « Jamais ! » Puis dédaigneusement il ajouta : « Qu'est-ce que cela, du reste ? Un jour n'entrerai-je pas nu dans le tombeau ? »

Toute cette expédition de trois mois n'occupe que quelques lignes d'une lettre de M. de Sonis à un de ses amis : « Je mène, mon cher ami, une vraie vie de bohémien, qui me vieillit beaucoup, je t'assure, mais qui, grâce à Dieu, n'use ni ma santé ni mon âme. Je n'ai pas couché dans un lit pendant plus de trois mois, et j'ai fait bien du chemin avec ma colonne de dix-sept cents hommes, composée de troupes admirables. J'ai eu, ces jours derniers, un très joli succès à Metlili ; j'ai perdu seulement cinq hommes, j'ai eu six blessés, vingt et un chevaux tués ; mais nous avons tué quarante-cinq hommes à l'ennemi, et j'obtiens dans ce moment la soumission de tous les insurgés de l'est. Jamais troupes françaises n'avaient pénétré à Metlili. »

Les rapports envoyés par l'autorité supérieure au ministre de la guerre et insérés au *Moniteur* disaient de ces audacieuses entreprises : « Les populations, voyant que les régions sahariennes ne pouvaient plus leur offrir de refuge, se sont rendues à merci et ont imploré leur pardon. »

La campagne finie, M. de Sonis s'en fut recevoir au port d'Alger sa femme et ses enfants, pour les conduire à Laghouat, où il allait enfin asseoir un peu leur vie, mais sans cesser de dépenser et de disperser la sienne.

La route qu'il leur fit parcourir se ressentait de l'agitation des deux dernières années. « Sur tout le parcours, nous raconte M^{me} de Sonis, nous trouvions à chaque pas la trace du passage des Arabes insurgés. Les caravansérails avaient été pillés, plusieurs gardiens tués, et une jeune fille française emmenée dans le désert. Nous campâmes dans ces maisons dévastées et ruinées. Nos lits

consistaient en quelques planches posées sur des caisses à biscuits. Les gardiens qui nous reçurent n'étaient réinstallés dans ces habitations que depuis quelques jours, et ils ne nous paraissaient nullement rassurés. »

C'est qu'en effet l'ennemi n'avait pas désarmé, et M. de Sonis, une fois de retour à Laghouat, ne devait pas y faire long séjour au sein de sa famille. On s'attendait à une reprise d'armes dans les premiers jours du printemps, et cette fois le commandant s'était bien promis de pousser l'expédition aussi loin que le lui permettraient ses forces et ses ressources. La principale de ces ressources et la plus indispensable dans le désert, c'est l'eau potable. Le plus redoutable ennemi qu'on ait à combattre, ce n'est pas l'Arabe, c'est la soif; mais là rien n'est assuré contre ce brûlant besoin. Des rivières que l'on voit dessinées sur la carte il n'existe que le lit, habituellement à sec. Que s'il se remplit d'eau deux ou trois fois l'année, c'est pour la voir s'écouler ou s'évaporer en quelques jours, n'en gardant çà et là que quelques flaques brûlantes, appelées r'dirs, qu'une tribu en voyage ou une caravane de chameaux a bientôt fait d'épuiser d'une haleine. Les seules ressources permanentes sont les puits ou citernes bâtis dans l'antiquité, et dont quelques-uns atteignent une grande profondeur; mais ces puits sont distants entre eux de plusieurs journées de marche, de sorte que l'on ne peut compter que sur l'approvisionnement d'eau apporté par la colonne.

Cette colonne comprenait cette fois mille hommes d'infanterie, cinq cent cinquante de cavalerie, cent cinquante d'artillerie, du train et du génie, et neuf cents hommes du goum. C'était en tout deux mille six cent soixante hommes, sans compter les chameliers. Dix-neuf cents chameaux devaient former le convoi.

Sonis activait le travail des préparatifs, car il venait de

recevoir de mauvaises nouvelles. Le 16 mars, le jeune Si-Hamed, s'étant avancé au nord de Géryville, avait osé attaquer, à Ben-Hattab, un détachement de la troupe du colonel Martineau. Nous avons eu vingt-deux hommes tués, dont un officier, et trente-quatre blessés. Après cet exploit sanglant, la bande du marabout était descendue vers le sud. Le rôle de M. de Sonis était de la poursuivre et de l'atteindre avant qu'elle n'eût fait sa jonction avec un autre chef insoumis, Ben-Naceur, qui tenait le Mzab avec de nombreux partisans. Pour cela, la colonne de Laghouat concerta son mouvement avec celle de Géryville, de manière à couper aux ennemis la route de l'ouest; dans le cas présumé où ceux-ci chercheraient un refuge vers le Maroc.

L'expédition de l'année 1866 a été racontée par un officier du corps expéditionnaire, M. Bernard d'Harcourt, dans un brillant article de la *Revue des Deux-Mondes*. C'est un tableau que ce récit plein de couleur et de vie; nous lui ferons de fréquents emprunts, en le complétant.

Le 25 mars, fête de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus Christ, fut le jour intentionnellement fixé par M. de Sonis pour le départ. Le lieutenant-colonel communia le matin, comme il faisait d'ailleurs avant chaque expédition. Les officiers de la garnison de Laghouat accompagnèrent leurs camarades jusqu'à une heure de marche, après quoi ils leur firent des adieux très émus. Ces deux mille six cents hommes d'infanterie et de cavalerie, ces mille neuf cents chameaux remplissaient toute la plaine, au bout de laquelle on ne pouvait découvrir autre chose qu'une ligne bleuâtre et désespérément droite indiquant la limite entre le ciel et la terre.

« Cependant nous partions pleins d'espoir et d'entrain, nous rapporte M. Bernard d'Harcourt. La nouvelle du malheureux combat de Ben-Hattab stimulait encore notre

ardeur ; c'était un petit échec que nous avions à cœur de venger. La parole convaincue et passionnée de notre commandant, le lieutenant-colonel de Sonis, nous eut bientôt remplis de la confiance qu'il avait lui-même ; et des rêves heureux me bercèrent jusqu'au moment où je fus réveillé par la sonnerie de la halte.

« Après trois jours de marche à travers une interminable plaine hérissée de buissons d'alfa, on atteint Tadjerouna, petit village grisâtre de deux cents à trois cents habitants, où ne pousse pas un arbuste. Toute sa fortune consiste en une source qui arrose quelques légumes, et que nos soldats, au grand désespoir des indigènes, eurent épuisée en quelques instants. Le 29 mars, on dit adieu à ce reste de civilisation, et, durant trois autres journées, on suivit le cours de l'Oued-Zegoum, dressant chaque soir sa tente sur le bord d'un r'dir, où les chevaux, attachés parmi une herbe touffue, se gorgèrent de vert pour longtemps. »

Cependant M. de Sonis, aussi prudent que brave, commençait à prendre ses dispositions. Le 31, il donna l'ordre à une partie des goums de se diriger sur le Mزاب pour y porter ses instructions aux Chambâa, maintenant soumis. Ceux-ci devaient attaquer Ben-Naceur, de manière à lui laisser croire que c'était sur lui que se portait l'effort de la colonne française ; puis, après cette fausse démonstration, revenir rejoindre nos troupes. De la sorte Si-Lalla serait trompé sur le véritable objectif de l'expédition, et, estimant que nous nous dirigeons sur le Mزاب, il se garderait bien de quitter les eaux de l'Oued-Gharbi, où nous allions marcher et tenter de le surprendre. M. de Sonis, ses goums partis, séjourna pendant trois jours au bivouac de Thir-el-Habchi, pour laisser à l'illusion le temps de s'accréditer ; après quoi on s'enfonça résolument vers le sud.

Alors commença la lutte contre les éléments ; c'était la plus redoutable. Le 4 avril, le vent s'éleva tout à coup,

et, tapissant de sombres nuages le ciel jusque-là fort pur, souleva par tourbillons le sable fin et brillant sur lequel on marchait. Dans un instant, la colonne tout entière en fut enveloppée. « Une obscurité si complète se fit alors, raconte M. d'Harcourt, que nous ne distinguions plus nos voisins les plus proches. Le bruit des pas, amorti déjà par le tapis de sable, s'éteignait sous les sifflements de la tempête. Nous appelions, mais la voix à peine sortie de la gorge y était refoulée ; nos appels restaient sans réponse, et nos yeux aveuglés n'avaient pour se diriger que de courtes éclaircies produites par les rafales plus violentes d'un vent qui, déchirant le voile pour un instant, nous permettait d'apercevoir la forme vague d'un cavalier ou d'un cheval. Ce furent deux pénibles heures. Au bout de ce temps, le vent s'apaisa peu à peu ; et le sable qui tourbillonnait au milieu des nuages retomba sur le sol en y formant des arabesques plus délicates peut-être encore que celles qui m'avaient frappé le matin. »

Le bivouac installé, on fit l'appel en hâte : un homme n'y répondit pas. On parcourut le camp en l'appelant à haute voix ; on ne le trouva nulle part. On interrogea la plaine jusqu'au fond de l'horizon ; rien ne parut. Sonis fit monter à cheval un peloton de chasseurs ; au bout de deux heures de recherches ils revinrent seuls au camp. On alluma des feux de broussailles qu'on fit flamber toute la nuit : rien ne vint. Jamais on n'eut de nouvelles de cet infortuné...

On avançait toujours. C'étaient des étapes de huit à dix lieues qu'on franchissait par journée, avec la lenteur du pas de l'infanterie. Elles paraissaient interminables. « Pas un arbre, pas une touffe d'herbe ne venait apporter la moindre diversion à la nudité du désert. Une rangée de petites collines apparaissant dans le lointain traçait parfois une ligue sinueuse sur le bleu implacable du ciel. On se

flattait d'y trouver un ravin, un rocher, quelque chose qui ne fût pas la plaine. » Mais de près ces collines trompeuses s'évanouissaient à l'œil, pour laisser voir par derrière un second plan aussi trompeur, au fond de l'immobile et inexorable horizon. « Nous éprouvions, dit le lieutenant d'Harcourt, une impression affaiblie de l'éternité. »

L'étape finie, M. de Sonis ne prenait pas de repos. C'était à lui de tracer les limites du camp, de déterminer la place de chaque corps, de veiller à l'installation régulière des hommes et des chevaux, de régler la distribution des vivres et de l'eau, de donner aux officiers des ordres pour le lendemain. On le voyait errer, la nuit, parmi les tentes, aux feux rouges du bivouac, ou autour des foyers allumés çà et là par les chameliers, pour ne rentrer sous sa tente qu'après sa tâche accomplie. C'est alors qu'enveloppé dans une peau de mouton, il prenait sur la terre quelques heures de sommeil ; mais il leur dérobaît le temps d'une longue prière, admirant, contemplant les astres du firmament, et faisant monter son cœur plus haut encore que ces hauteurs constellées. D'autres fois il réservait ces heures de veilles recueillies à de religieux entretiens avec un jeune officier dont l'âme lui était chère, ainsi que nous le verrons.

Il y avait quatre jours qu'on avait quitté Tadjerouna, lorsqu'on tomba tout à coup sur le bord d'un grand ravin, ou plutôt d'une immense cuvette très escarpée, très abrupte, qu'on ne voyait point à quinze pas, et au centre de laquelle le vent avait élevé un monticule de sable sur lequel était planté un ksar : c'était Si-el-Hadj-Eddin. Ce ksar n'avait jamais été, même dans sa splendeur, qu'un village d'une quinzaine ou vingtaine de maisons bâties en pisé ; mais pour les Ouled-Sidi-Cheikh c'était le lieu sacré qui gardait les tombes des premiers ancêtres ou saints de la tribu, et où ils venaient ranimer leur fana-

tisme contre nous. Détruit l'année précédente par une colonne française, il n'avait trouvé grâce que pour les deux petits marabouts blanchis à la chaux qui contenaient ces reliques. Au pied de ces pauvres édifices, on retrouva les puits que le sable avait obstrués, et on leur demanda le peu d'eau qu'ils contenaient.

Sonis fit séjour en ce lieu. Estimant que les vivres n'étaient pas suffisants pour entreprendre une poursuite dont il ne prévoyait pas la durée, il envoya un escadron de chasseurs à Tadjerouna avec quatre cent cinquante chameaux, pour y chercher le dépôt qu'on y avait laissé. Enfin, jugeant que la colonne était trop lourde pour gagner de vitesse sur l'ennemi, il la dégagea de la plus grande partie de l'infanterie, qui devait suivre à son allure, avec les bagages et le convoi de vivres. Ne prenant donc avec lui que ses trois escadrons et trois compagnies de zouaves, il constitua une colonne mobile, sans autre charge que ses armes, ses manteaux et quelques biscuits, avec un convoi des meilleurs chameaux portant l'eau et les vivres pour le ravitaillement. L'expédition entra dans sa seconde phase.

« Le 15 avril, au point du jour, cette colonne légère se mit en route, raconte le lieutenant d'Harcourt. Elle marcha jusqu'à quatre heures du soir, bivouaqua et repartit le lendemain. Mais la chaleur, qui n'avait cessé d'augmenter les jours précédents, était devenue accablante. Les fantassins, épuisés par ces deux marches forcées, et n'ayant plus la ration d'eau nécessaire pour se soutenir, se sentirent vaincus par la soif plus encore que par la fatigue. La seconde journée, vers midi, ces pauvres soldats, — et quels soldats cependant ! — commencèrent à tomber. En une heure, plus de quarante s'affaissèrent, incapables de faire un pas de plus. Les cavaliers durent mettre pied à terre, et hisser sur leurs chevaux leurs

malheureux camarades; mais, malgré nos offres réitérées, aucun des officiers d'infanterie ne voulut consentir à prendre nos chevaux, préférant, pour l'exemple, partager les souffrances des soldats : « Si les officiers montent à cheval, répondit un vieux lieutenant, sorti lui-même des rangs de la troupe, dans une demi-heure il ne restera pas un homme debout. » On s'arrêta quand il fut impossible d'aller plus loin. Après le diner, qu'on mangea accroupi par terre, chacun prépara son lit en écartant les cailloux les plus gênants, et, s'enveloppant de son manteau, s'endormit bientôt bercé par la fatigue. Lorsque, me réveillant, je voyais à travers les plis de mon manteau cette voûte du firmament où pas un nuage ne s'interpose entre nous et les belles et brillantes étoiles d'un ciel presque tropical, je trouvais à ces nuits une indéfinissable poésie, et je pensais à ces vers où lord Byron montre au-dessus de nos têtes « l'azur sans nuage, si clair et si profond, que Dieu seul apparaissait dans le ciel. »

Sonis supportait au double les privations et les souffrances de ses soldats, dont il prenait pour lui la première et plus grande part. Un épisode, que bien longtemps on se raconta au bivouac, en porte témoignage. « Le lieutenant-colonel, encore plus sévère pour lui que pour les autres, nous écrit l'historien du 1^{er} chasseurs d'Afrique, n'admettait pas que l'on se plaignît de la longueur de l'étape. Le premier à cheval, il en descendait le dernier, quand le camp était formé, les tentes dressées, les chevaux entravés. Il n'était pas moins austère dans sa nourriture que dans tout le reste. Quand après une marche du matin au soir, sans sacs, en selles nues, on ne recevait pour chaque homme qu'un biscuit et une ration de riz, le régime pouvait paraître insuffisant à plusieurs. Un jour un zouave, en mauvaise humeur, s'oublia à dire « qu'il était commode au colonel de laisser mourir les

« hommes de faim, pendant que lui faisait bonne chère ». Le propos fut rapporté à M. de Sonis, qui, le lendemain, se faisant indiquer le soldat mécontent, l'invita à venir partager son repas. Le zouave, un peu confus de l'honneur qui lui était fait, mais consolé par l'espérance d'un bon petit régal, se rend le soir chez son chef. Là tous deux s'accroupissent sur une couverture, et l'on sert le dîner : deux biscuits, du riz à l'eau, — ce que les troupiers appelaient du riz cuit dans son jus, — et une ration d'eau tiède dans une peau de bouc, en formaient le menu. C'était l'ordinaire du colonel, et ce fut tout le festin de son invité. On le sut, on en rit, et l'on marcha sans se plaindre. »

Le 17 avril, un espion vint annoncer à Sonis que Si-Lalla avait campé la veille auprès des r'dirs de Bou-Aroua, sur l'Oued-Gharbi. Cet homme s'offrit à y conduire nos troupes en quelques heures. Il était quatre heures de l'après-midi ; l'infanterie était en route depuis quatre heures du matin. Le commandant la laissa là avec l'eau qui restait, et les escadrons repartirent au trot, aux derniers rayons du soleil couchant, joyeux de l'espérance d'atteindre enfin l'ennemi. Arrivés vers huit heures à l'Oued-Gharbi, dont il s'agissait de descendre les rives escarpées, les cavaliers entrent dans le lit de la rivière, marchant à la file indienne parmi les touffes de tamaris, mais en silence, à pas de loup, car Sonis a défendu de crier et de fumer, pour ne pas trahir sa présence. La nuit était obscure. Le commandant s'aperçoit que la chaîne de la colonne est rompue et que la moitié d'un escadron de chasseurs est séparée de l'autre. Effrayé, il dépêche à la recherche de cette troupe un jeune et intelligent Arabe, qui ne les retrouve et ne les rallie qu'après plus d'une heure d'inquiétude mortelle. La troupe ainsi séparée était celle du lieutenant Bernard d'Harcourt, qui le raconte.

« Pendant ce temps la colonne, avançant toujours, était arrivée sur le bord d'une petite mare que le guide avait annoncée, et où l'on espérait pouvoir abreuver bêtes et gens. Mais, ô déception cruelle ! la mare était vide. Les hommes, qui tous avaient mis pied à terre, regardaient avec consternation cette masse de boue épaisse qu'ils couvaient des yeux, comme s'ils s'attendaient à chaque instant à en voir sortir une source limpide. Il était onze heures du soir. Les chevaux, qui n'avaient pas bu depuis la veille, venaient de faire vingt heures de marche. Impossible d'aller plus loin ; et d'autre part, à chaque instant, on pouvait s'attendre à voir paraître l'ennemi. Dans ce cas, nous étions perdus. Le resserrement des rives lui eût permis de fusiller nos troupes à bout portant, sans que l'escalade eût pu être tentée. C'eût été notre complet anéantissement jusqu'au dernier soldat. Les r'dirs de Bou-Aoura étaient signalés dans le voisinage ; mais à quelle distance était-on encore de là ? Ne les trouverait-on pas également desséchés ? Et dans ce cas comment ferait-on pour atteindre les puits de Mengoub, situés à plus de dix lieues vers le nord ? »

Ces questions, que les hommes se posaient avec épouvante, retombaient de tout leur poids sur le cœur du commandant. C'étaient des questions de vie ou de mort pour ces milliers d'hommes dont il avait à répondre. Il avait tout prévu, hormis ce qui ne pouvait se prévoir : l'accroissement subit des chaleurs, le desséchement des r'dirs. Jamais il n'avait connu d'angoisse plus cruelle. Il appela à lui quelques cavaliers arabes, les plus agiles, les plus sûrs, et leur ordonna d'aller au galop reconnaître Bou-Aroua. Cela fait, il se jeta, l'âme brisée, mais confiante, entre les mains de Dieu. « En me racontant cet épisode, nous écrit M^{me} de Sonis, mon mari m'exprimait, comme s'il les sentait encore, les angoisses qu'il avait

éprouvées pendant quelques heures d'une mortelle attente. Il eut recours à saint Joseph, son protecteur ordinaire ; et il achevait sa longue et ardente prière lorsque les Arabes revinrent annoncer qu'ils venaient de trouver les puits de Bou-Aroua, éloignés de dix kilomètres seulement, et qu'il y avait de l'eau. On remonta vite à cheval, et vers trois heures du matin on fit halte enfin sur le bord d'un r'dir. Il était à moitié rempli d'une eau jaunâtre et fangeuse, mais c'était le salut. »

Le soleil se leva pour éclairer une des scènes les plus pittoresques qui se puissent imaginer depuis celle de Moïse faisant jaillir l'eau du rocher dans le désert. « Les mulets de bât rompirent leurs entraves, rapportait le commandant, et se précipitèrent sur les r'dirs. Il fallut les frapper pour les empêcher de troubler l'eau avant que les hommes fussent désaltérés. » M. de Sonis entendait un zouave qui disait à son camarade : « Eh bien ! je n'aurais jamais cru qu'un jour arriverait où un gamelon d'eau me ferait plus plaisir qu'un gamelon de vin ! » M. Bernard d'Harcourt complète le tableau : « Des chevaux attachés çà et là aux branches des tamaris, d'autres qu'on menait boire et qu'on avait peine à retenir, entrant à mi-corps dans la mare pour apaiser leur soif ardente, tendant le cou et frappant du pied l'eau qui jaillissait autour d'eux ; les hommes, groupés autour de petites gamelles de fer-blanc, où ils faisaient détremper leurs biscuits ; quelques instants après, l'arrivée des chameaux qui nous avaient rejoints ; le remplissage des tonneaux, qui dura tant qu'on put ramasser au-dessus de la boue quelque chose de liquide : tels sont les principaux traits du tableau dont nous ne distinguons que vaguement les détails à travers la brume qui s'élevait au-dessus du r'dir. »

A cinq heures on se remit en marche. Les chevaux, ravitaillés par cette eau telle quelle, partirent au trot

avec entrain. D'après les rapports du guide, on touchait à l'ennemi, et le sentiment qu'on en avait se traduisait par un frémissement inaccoutumé dans les rangs. Surprise du camp des dissidents, immense razzia, capture de Si-Lalla, puis retour vers la colonne, repos et repas copieux, un beau coup réalisé, un bon butin conquis, la sécurité assurée et la France vengée : tel était le programme du jour, je devrais dire le rêve.

Après une heure d'une marche couverte et silencieuse, les premiers cavaliers qui gravirent les berges de l'Oued-Gharbi apparurent sur le plateau. C'était là que devait être campé Si-Lalla. On s'attendait à entendre partir des coups de fusil ; on n'entendit rien. Chacun mit son cheval au galop pour sortir au plus tôt du lit de la rivière et voir ce qui se passait. Il ne se passait rien ; rien qui indiquât la trace des tentes de l'ennemi ; rien que la nudité et le silence du désert. Le désappointement fut cruel ; spontanément et tristement on se remit au pas.

Désormais Sonis était en face d'un nouvel et plus grave obstacle, le découragement. Les âmes ne se tenaient plus debout. Au lieu de la joyeuse perspective de tout à l'heure, elles n'avaient plus devant les yeux que la soif sans eau, les maladies sans remèdes, la marche sans chevaux valides, l'isolement au sein d'un pays inconnu, en face d'un ennemi sauvage et qui guettait sa proie.

De plus, la chaleur était devenue intolérable ; on était sous le 32^e degré de latitude. La journée avançait, on marchait toujours. Où allait-on ? L'ignorance où l'on en était se tournait en défiance. Sonis dévorait mille pensées douloureuses dans son cœur, mais sans en rien montrer ; seulement d'heure en heure il arrêta la marche pendant cinq minutes pour faire souffler les chevaux et donner aux trainards le temps de le rejoindre. « Alors, tombant à terre, le soldat se couchait à l'ombre de son cheval, ombre

si courte sous un soleil au zénith, qu'il fallait aller la chercher sous le ventre de l'animal et se contenter d'abriter sa tête pour un instant. Mais dans ce court instant les hommes s'endormaient de chaleur et de fatigue, et il fallait les réveiller pour remonter et repartir. »

Il y avait trente-six heures qu'on marchait ainsi presque sans interruption. Hommes et bêtes étaient à bout de forces. Il fallut bien s'en rendre compte : aller plus loin était impossible ; s'éloigner encore des puits était courir à la mort. A peine avait-on recueilli à Bou-Aoura assez d'eau pour le repas du soir. Il n'y avait plus, répartition faite, que quatre litres pour chaque cheval, et pour chaque homme un litre d'un liquide fangeux qu'on ne pouvait boire qu'en évitant d'en respirer l'odeur. Un biscuit par homme fut tout le dîner de ce jour-là.

Sonis était déchiré. De l'avis de tous il avait admirablement mené cette expédition, et tout conduit à point pour surprendre l'Arabe, tomber sur lui à l'improviste, et l'envelopper avant qu'il ait eu le temps de se mettre en sûreté, lui, sa famille et ses troupeaux. Maintenant la chose était prête ; l'ennemi, d'après nos renseignements, n'était plus qu'à quelques pas ; c'était une proie que nous touchions. Mais d'autre part, dans cet état de choses, chaque pas de plus était un pas vers l'anéantissement de la colonne. Il en répondait devant la France, devant sa conscience, devant Dieu. Il consulta beaucoup Dieu : Dieu lui fit entendre que le devoir était de s'arrêter. Sonis, la mort dans l'âme, se rendit au devoir.

« A quatre heures, raconte le lieutenant d'Harcourt, malgré l'amer regret qu'il éprouvait d'abandonner un succès qu'il croyait déjà tenir, le colonel donna l'ordre d'arrêter la marche. » Nous ne nous rendions qu'à la soif, qu'à l'épuisement, qu'à la mort.

Mais en même temps le colonel fit s'élaner en avant

une partie de nos goums. Montés sur leurs merveilleuses cavales, ils allaient atteindre l'ennemi et le poursuivre, tandis que lui-même, se repliant sur les puits de Mengoub, leur assurerait un point d'appui et bientôt un secours.

« La première journée du retour de la colonne fut plus dure encore que la précédente, continue M. d'Harcourt. Les forces des chevaux diminuaient progressivement, et les pauvres bêtes, exténuées, n'avançaient plus désormais qu'à coups d'éperon. Quelques-unes tombaient pour ne plus se relever; d'autres précédaient tristement leurs maîtres, qui les poussaient devant eux. Nous espérions remplir nos gourdes aux r'dirs de Bou-Aroua, où nous avons fait halte la veille au matin. Nos chasseurs s'y précipitèrent; mais ces abreuvoirs étaient à sec, et déjà le soleil commençait à fendiller la première couche de boue. Cette boue infecte, je vis alors des hommes se la disputer, la mettre dans leurs mouchoirs et la pressurer jusqu'à ce qu'il en sortit quelques gouttes épaisses qu'ils buvaient avec avidité. »

Le lendemain, les goums lancés à la poursuite de l'ennemi reparurent, mais non pas seuls; ils traînaient derrière eux un immense butin. Deux heures seulement après avoir laissé la colonne, ils tombaient, le 19 au matin, sur les campements de Si-Lalla, lui tuaient dix hommes et lui prenaient quatre cents chameaux et autant de moutons, qu'ils ramenaient à notre bivouac. Il ne s'en était donc fallu que de deux heures et d'un peu d'eau pour que l'ennemi ne fût atteint, surpris et enveloppé.

Mais ce n'était là que le premier succès. Les tribus ainsi raziées, s'enfuyant jusqu'au Haci-Ech-Cheikh, y furent suivies et délogées par la seconde partie du goum, qui les mena tambour battant jusqu'à Ras-el-Meharoug,

après leur avoir enlevé, le 20 avril, deux cent soixante-quinze chameaux et fait onze prisonniers.

Cependant la colonne se trainait mourante de chaleur et de soif. « Je ne pense pas qu'un seul de nous fût arrivé à cheval aux puits de Mengoub, écrit M. d'Harcourt, si la Providence n'était venue à notre aide. » Elle y vint, en effet, comme elle venait déjà de le faire, à l'ardente prière du commandant supérieur.

« Il était environ trois heures, dit le même récit. Le palais desséché, la paupière appesantie, sans mot dire, chacun s'abandonnait au pas de son cheval qui marchait lentement et tête basse. Chaque fois qu'il trébuchait, la secousse réveillait un instant le cavalier, dont la main retombait bientôt sur le pommeau de la selle, laissant l'animal trainer ses membres languissants. Tout à coup voilà que les chevaux, se ranimant, partent d'eux-mêmes, prennent le trot, et nous amènent d'instinct vers un bouquet de tamaris et de lauriers-roses qui cachait à nos regards un bassin rempli d'eau. Nulle part je n'ai été témoin d'un enthousiasme pareil à celui que fit éclater la vue soudaine de cette eau fraîche et limpide. Les sombres pensées de la veille, noyées dans l'eau du bassin, avaient fait place à la confiance la plus exagérée : on se sentait capable de tout oser.

« Je me disais avec regret que la découverte de ce r'dir dans la nuit du 17 eût probablement changé le résultat de l'expédition. En nous fournissant de quoi remplir nos tonneaux, il nous eût permis de franchir la courte distance qui nous séparait encore de l'ennemi et de remporter sur lui un avantage éclatant.

« Les quatre lieues qui nous restaient à faire pour arriver à Mengoub furent franchies rapidement, et le soir, à sept heures, nous y retrouvâmes notre infanterie campée au milieu d'un véritable bosquet de tamaris.

C'est là que s'établit le lieutenant-colonel pour surveiller les mouvements de Si-Lalla et appuyer nos goums, qui y rentraient le 22, traînant leurs prises nombreuses et n'attendant que le signal de repartir encore.

C'était l'heure pour M. de Sonis de reprendre l'offensive. Après trois journées passées dans ce joli endroit, se voyant ravitaillé maintenant et renseigné, il donna l'ordre aux escadrons de seller les chevaux, fit hisser sur les chameaux une compagnie de zouaves et une compagnie de chasseurs à pied, et partait de nuit, en hâte, pour ne pas laisser à Si-Lalla le temps de s'écarter des puits.

On chemina d'abord par un beau clair de lune ; mais elle se retira, et force fut de s'arrêter, car les guides déclaraient ne plus reconnaître le chemin. Ce fut un premier retard. On partit dès l'aube, encore plein d'espérance ; on marcha toute la journée ; le soir enfin on atteignit Ras-Mehareg, le bivouac de Si-Lalla. Comme il fallait s'y attendre, celui-ci venait de le quitter le matin même. Quelques traces indiquant l'enceinte des tentes des chefs, quelques emplacements noircis par les feux éteints, deux ou trois cadavres de chameaux déjà décomposés par le soleil : voilà tout ce qui restait du passage des nomades ; ils étaient loin. « Jamais, écrit un officier du 1^{er} chasseurs d'Afrique, jamais on n'atteint les Arabes en fuite dans le désert : ils avancent toujours et quand même, tandis que cinq ou six jours sans eau nous tuent hommes et chevaux. Les Arabes n'ont plus d'autres armes à nous opposer que ces landes arides, mais c'est un rempart où viendront perpétuellement se briser nos efforts. Le nomade est une espèce d'amphibie : vaincu, traqué, il s'enfonce soudain dans le Sahara, comme un oiseau aquatique plonge dans un lac, sous l'œil du chasseur cloué au rivage. »

Cependant un troisième coup les attendait encore. Le 24 avril notre goum, appuyé par la colonne légère, se

remettait à la poursuite d'un ennemi qu'on savait diminué et exténué. Sur la route on lui razzia une caravane chargée d'approvisionnements de toute nature pour Si-Lalla. Le 25, nos goumiers joignaient les insurgés sur l'Oued-Namous. Si-Lalla eut grand'peine cette fois à s'échapper ; on lui enleva sa tente, son trésor, sa selle de parade, les bijoux de ses femmes, ses plus riches parures. De nombreux troupeaux et quatre cent cinquante chameaux tombaient au pouvoir de notre cavalerie irrégulière ; mais un grand nombre de ces animaux ne purent être ramenés au camp à cause du manque d'eau, et jalonnèrent de leurs cadavres la route parcourue par le goum. Deux cent cinquante chameaux et mille moutons seulement purent rejoindre la colonne.

Ce dernier coup fut décisif, écrit M. le lieutenant d'Harcourt. « En ruinant les tribus rebelles par ces razzias, en les poursuivant aussi profondément dans le désert, nous les avons mises pour longtemps hors d'état de nuire, et nous avons assuré au sud de l'Algérie plusieurs années de paix et de tranquillité ¹. »

Le 2 mai, la colonne rentrait heureusement à Laghouat. Le lieutenant-colonel de Sonis fut proposé pour la croix d'officier de la Légion d'honneur, qu'il reçut le 10 juin 1866. Le 27 juillet, écrivant à un ami, il appréciait ainsi ces six semaines d'épreuves, au point de vue de son âme et de l'éternité : « Sans doute, nous avons beaucoup souffert dans le Sahara ; mais cette vie est singulièrement profitable aux âmes comme aux corps ; et celles-là ont plus à gagner à la mauvaise qu'à la trop bonne fortune. Le résultat humain de tout cela pour moi a été la croix

¹ B. D'HARCOURT, lieutenant au 1^{er} chasseurs d'Afrique : *Une colonne d'expédition dans le désert* ; Revue des Deux-Mondes, 1^{er} mars 1869. V. aussi le colonel TRUULET : *Histoire de l'insurrection des Ouled-Sidi-Cheikh, de 1864 à 1880*. II^e partie, XV, p. 331 et suiv.

d'officier de la Légion d'honneur, que je mets aux pieds de Notre-Dame d'Afrique, à Alger, ayant déjà déposé celle de chevalier dans la chapelle de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. »

Mais Dieu, dans sa magnificence, lui paya un prix bien autrement élevé de sa fidélité et de ses sacrifices. Une capture, pour lui bien supérieure à celle des trésors de Si-Lalla, fut le principal fruit de cette expédition. Nous l'avons vu naguère s'appliquer au salut d'un jeune brigadier de chasseurs que lui confiait sa mère. C'est d'une autre conquête qu'il s'agit cette fois. On lit dans la même lettre du 27 juillet à M. Lamy de la Chapelle : « Pendant ma dernière expédition, j'ai eu une consolation bien grande. Durant deux mois j'ai assisté au réveil d'une âme qui s'est soulevée de son sommeil, avec une progression d'efforts et de grâces vraiment merveilleuse. L'action de Dieu, toute douce qu'elle fût, était si sensible sur lui, que je la voyais grandir de jour en jour. Je me suis tendrement attaché à cet enfant, car c'est bien un enfant. Il s'agit d'un jeune sous-lieutenant de zouaves sorti, l'année dernière, de l'école, et qui a l'air si jeune, qu'on ne lui donnerait que quinze ans. Ce pauvre enfant a été élevé à la Flèche, où, contrairement à tout ce qui se pratique dans ce collège, il avait des habitudes de très tendre piété, au point d'aller adorer quelquefois le saint Sacrement pendant ses récréations. Au sortir du collège, ces bons sentiments ont été étouffés par le respect humain, les mauvaises compagnies, etc. Mais le jeune homme avait gardé la plénitude de sa pureté la plus virginale, ce qui dès l'abord m'a donné une confiance telle, que je ne doutai plus de sa conversion.

« Ainsi Dieu avait-il bien préparé cette âme, qui me paraît destinée à faire honneur à notre religion, dans le milieu où elle est placée. Après beaucoup d'épreuves de

tout genre, de chagrins bien lourds à porter, le caractère de ce jeune officier s'était empreint d'un sérieux tout à fait au-dessus de son âge. En même temps son esprit avait contracté des habitudes d'examen et de critique qui l'auraient perdu, si, en se portant sur cette religion qu'il avait tour à tour aimée et négligée, elles ne lui avaient fait retrouver la foi au bout de ses recherches.

« Dès l'abord, je m'intéressai à cette conversion. De son côté, le bon jeune homme me témoignait beaucoup d'affection, en retour de celle que je ne lui cachais pas et dont il n'ignorait pas les motifs. Enfin, après une lutte de trois mois, il est arrivé au port. Dieu en soit béni ! A la fin de l'expédition il me quitta pour rentrer à Alger, et je l'adressai au père supérieur des Jésuites de cette ville. C'est ce bon père qui a ramené à Dieu cette chère brebis, et il m'a raconté sa conversion et sa communion en termes délicieux. Lui-même, le pauvre enfant, voulant m'initier à son bonheur, m'a écrit sur ce sujet une lettre de vingt pages que j'ai lue et relue avec un plaisir renaissant. Les âmes ! mon cher ami, quelle grande chose elles sont ! Et cependant le siècle où nous vivons leur accorde si peu de place ! »

Ce que M. de Sonis ne laisse qu'entrevoir ici, c'est la part principale que lui-même prit à cette conquête. Le témoignage suivant de l'ancien curé de Laghouat, missionnaire lazariste, complète ce récit : « Quelque temps avant notre départ de Laghouat, j'avais remarqué plusieurs fois à la messe un jeune sous-lieutenant dont l'attitude laissait voir un certain embarras. Je me dis : Voilà une âme en peine, signalons-le à M. de Sonis. En effet, le commandant le fit venir chez lui, et il eut avec lui sur le sujet de son âme plusieurs entretiens intimes dont je ne sus le dénouement que plus tard et de cette sorte. A la fin de mai 1866, ayant quitté Laghouat et

étant venu à Alger, j'y fus rendre visite aux pères Jésuites de la part de M. de Sonis. Quel ne fut pas mon étonnement d'y rencontrer le jeune sous-lieutenant de Laghouat ! « Mais que faites-vous donc ici ? lui demandai-je. — Je viens me confesser, me répondit-il simplement. Je l'ai promis à M. de Sonis, et je tiens parole. » Le jeune homme était rendu à la grâce de Dieu et à la pratique du devoir. »

Le jeune sous-lieutenant d'alors est aujourd'hui un officier supérieur de l'armée française.

Une telle consolation était pour M. de Sonis le meilleur des repos à la vie de fatigues sans cesse renaissantes dont il disait, à la fin de sa lettre du 27 juillet : « Toi, mon cher Henri, tu vogues sur des eaux tranquilles, et moi je cours emporté par un torrent, qui s'arrêtera... Dieu sait quand ! Mais il faut bien se soumettre à la volonté de Dieu. Toute la vie chrétienne est là. »

CHAPITRE VIII

LAGHOUAT — LA VIE CHRÉTIENNE

M. de Sonis aimait le séjour de Laghouat. Il disait quelquefois à ceux de son intimité : « Si je pouvais avoir ici tous les miens, je consentirais volontiers à y passer ma vie entière. » Ce qu'était cette vie du commandant du cercle devant Dieu et devant les hommes, sa vie intime de chrétien, sa vie domestique de père de famille, sa vie publique d'administrateur et de soldat, nous avons à le dire maintenant. Le témoignage réuni de ses lettres et de ses amis nous en mettra ici le tableau sous les yeux.

« Ce qui me frappa le plus dans cette belle vie, nous écrit un officier qui était à cette époque attaché à sa personne, c'est l'activité, l'ordre, la mesure qui y régnaient. Tout chez lui était réglé, comme dans la vie, je ne dis pas seulement d'un soldat, mais d'un religieux. »

Le cadre de ses journées nous est présenté ainsi dans ses principales lignes : « M. de Sonis en donnait la première part à Dieu. Le matin, de bonne heure, avant de descendre dans son bureau, il se retirait dans une pièce isolée, et il faisait sa prière, souvent seul, quelquefois avec moi. Il lisait et méditait régulièrement un chapitre de quelque livre de piété, de préférence l'Évangile ou

l'imitation. A six heures et demie ou sept heures, il se rendait à la messe, et cela silencieusement; je l'y accompagnais. Je me souviens qu'en traversant la grande place qui sépare l'hôtel du commandant de l'église de la ville, il m'arrivait quelquefois de le faire sourire par quelques propos juvéniles. Il m'en reprenait ensuite, me faisant remarquer que les musulmans étaient sérieux quand ils se rendaient à la prière, et que ma gaieté d'enfant pourrait paraître déplacée à leurs yeux.

« Au retour de l'église il déjeunait rapidement, recevait quelques visites soit d'officiers français, soit de chefs arabes, et, à neuf heures précises, il faisait son rapport.

« Après le déjeuner, qui se prenait vers onze heures, il faisait une courte promenade dans son jardin avec M^{me} de Sonis et ses jeunes enfants. Puis il montait à cheval. Je me rappelle qu'à Laghouat il n'aimait rien tant que ces grandes promenades dans la direction du sud, au sein d'une plaine immense, sans végétation, nue et unie comme la surface de la mer. Ces horizons infinis plaisaient à sa nature contemplative.

« Vers deux heures et demie, il descendait de cheval et se remettait au travail. En dehors de ses études professionnelles, qui l'occupaient sans l'absorber, il faisait, à Laghouat, des études personnelles et spéciales de longue haleine. Il lisait tantôt un ouvrage religieux, tantôt une nouveauté militaire, telle, par exemple, que *l'Armée en 1867*, de M. le général Trochu. Il travaillait ainsi jusqu'à l'heure du souper. Le soir était donné aux causeries de la famille. Le commandant n'ouvrait plus alors d'autre livre que son petit livre d'office, qu'il récitait chaque jour, en sa qualité de tertiaire du Carmel. La journée se terminait par le chapelet dit en famille et par la prière en commun. »

Comment, parmi l'accomplissement de tous ces pieux

devoirs, l'officier qui passait pour un des plus actifs de l'armée d'Afrique trouvait-il le temps d'expédier régulièrement tant d'affaires? Les prêtres lazariques de Laghouat lui en ayant un jour marqué leur admiration, il leur répondit en souriant : « Le bon Dieu multiplie le temps pour ceux qui le servent. » Puis il leur expliqua que c'était un grand gain que de se lever tôt et de bien régler ses heures.

Laghouat n'était certes pas une cité de Dieu. « Cependant, écrivait-il, je n'en ai pas moins trouvé ici une famille chrétienne qui nous est une grande ressource. Je parle du médecin en chef de l'hôpital militaire, le bon docteur Hurst, qui est marié et qui a deux enfants de l'âge des miens. Le mari et sa femme sont tertiaires de Saint-Dominique, ce qui me dispense d'en dire davantage. Il y a pareillement ici un jeune lieutenant du génie, qui est très pieux. Nous nous trouvons très souvent réunis à la sainte Table, et c'est un grand bonheur. A part cela, il y a bon nombre d'officiers qui, sans être arrivés à la pratique, ont de bons sentiments et me paraissent destinés à la grâce du retour à Dieu. »

M. de Sonis aimait l'église, l'autel, le tabernacle : c'était la patrie de son âme. « Chaque dimanche, il était le premier aux offices, écrit un prêtre de Laghouat. Plusieurs fois chaque semaine il se présentait à la sainte Table. Aux grandes époques de l'année chrétienne, on le voyait redoubler de ferveur. C'est ainsi que chaque année, pendant la nuit du jeudi au vendredi saint, il se faisait enfermer seul dans l'église de la paroisse, pour y passer cette nuit tout entière auprès de Notre-Seigneur; c'était ce qu'il appelait sa veillée des armes. »

Sa religion consistait à se travailler lui-même et à se dévouer aux autres. « Nature pratiquement chrétienne, nous écrit l'officier que nous avons déjà cité, il s'étudiait

sans cesse, et travaillait à acquérir les qualités qu'il estimait ne pas posséder encore à un assez haut degré. D'une nature ardente, il s'appliquait à être froid, mesuré dans sa personne et dans ses actes. Il jugeait rarement le prochain ; mais s'il le jugeait, il avait soin de distinguer le talent du caractère. Le talent pouvait être très grand ; mais si l'âme était basse, l'homme ne pouvait obtenir son admiration. Une des qualités qu'il appréciait le plus était la bienveillance, l'indulgence, le pardon des injures. Les âmes neuves, qui n'ont pas souffert et qui ont conservé une sorte de candeur communicative, exerçaient sur lui une noble séduction. L'injustice lui était odieuse ; et lorsqu'elle s'adressait à lui, elle lui donnait un moment de révolte très court qui faisait place au calme. C'était la lutte de la nature et de la grâce : celle-ci triomphait toujours. Grandement charitable, il aimait les pauvres et leur donnait tout ce qu'il pouvait. Quant à lui, je ne sais à la suite de quel entretien il m'avoua qu'il voulait être pauvre, qu'il tenait à rester pauvre. Je compris que c'était pour imiter en tout Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Cet homme, si tendre pour son prochain, était pour son propre corps d'une intraitable rigueur, même durant ses expéditions presque annuelles vers le Sud. « Lorsque ces expéditions avaient lieu dans le carême, il ne retranchait rien pour cela à sa manière de vivre, ne mangeant que le soir, priant à cheval, ou la nuit sous sa tente. »

Son officier d'ordonnance ajoute, en parlant de lui : « Très maigre, montant généralement des chevaux de sang, il faisait souvent des temps de trot d'une demi-heure sans repos, trottant à la française pour fatiguer son corps. Mais ce qui avait établi sa réputation de cavalier, c'était par-dessus tout ses grandes courses d'Alger à Laghouat en deux ou trois jours. Il faisait installer des relais sur la route, et franchissait des distances énormes au

galop, marchant nuit et jour. Pendant ces longues courses, il prenait un peu de café avec du pain, rien de plus. »

Très zélé pour l'honneur de Jésus-Christ et de l'Église, le commandant du Cercle eût voulu pouvoir procurer leur règne dans cette terre dont il écrivait, le 4 octobre 1866 : « Il est triste de penser que le diable a ici un vaste champ à exploiter, et qu'il y règne en maître. Et cependant l'Algérie a à sa tête le meilleur des maréchaux de France. La maréchale de Mac-Mahon est de plus une très vertueuse personne, animée d'un zèle admirable et passionnée pour les œuvres chrétiennes. Mais que voulez-vous ? il y a partout une telle routine, un tel esprit d'incrédulité, une telle ignorance, que dans la lutte ouverte entre les deux grandes puissances, ce n'est pas le bien qui a le dessus. »

Le commandant avait pris sous sa protection les institutions religieuses de Laghouat. La principale était un établissement de quatre sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et de deux prêtres Lazaristes, appelé à faire beaucoup de bien. Les prêtres parlaient l'arabe, les religieuses en savaient assez pour se faire comprendre des indigènes. « Tout ce monde, disait la même lettre, portait ici cet esprit de saint Vincent de Paul, et ce caractère de douceur et de charité si propre à faire aimer notre sainte religion par ceux qui la connaissent le moins. Un de mes premiers efforts, une de mes plus grandes espérances, en revenant à Laghouat, avait été de contribuer à étendre l'influence de ces bons prêtres, de ces saintes filles. Nous avons déjà jeté les bases d'un apostolat pratique chez les indigènes, qui confiaient volontiers leurs enfants à nos écoles. Non seulement ils ne répugnaient pas à les laisser suivre nos leçons, mais ils ne s'opposaient pas à les laisser assister à nos offices religieux. Enfin nos cœurs étaient

ouverts à la confiance, lorsque j'ai appris qu'il fallait diriger sur Alger tout ce cher monde, M. le supérieur général des Lazaristes ayant supprimé sa mission de Laghouat. »

M. de Sonis monta à cheval et accourut à Alger pour défendre l'existence de ces deux maisons devant l'autorité ecclésiastique, civile et militaire. « J'ai protesté, réclamé, continue-t-il. Tout le monde m'a aidé, à commencer par la maréchale de Mac-Mahon, qui n'a rien compris à ce coup d'État. Mais les choses en restent là. » — « Comme, à cette époque, le conflit entre le pape et l'empereur aigrissait le gouvernement contre les catholiques, nous fûmes les premiers, écrit un prêtre lazariste, à prier M. de Sonis de ne pas compromettre sa situation officielle, en mettant tant d'insistance dans ses réclamations. Voici la réponse qu'il nous fit textuellement : « Je mets « toujours le cap de mon navire vers le bon Dieu. Quels « que soient les vents qui soufflent, qu'ils soient favo- « rables ou contraires, je maintiens ma direction ; car, « après tout, c'est à ce port-là que je veux aborder. »

Il fit de même en faveur de l'église paroissiale. Affligé, humilié du misérable état dans lequel il la voyait, il proposa hardiment de la remplacer par la mosquée restée inachevée et inoccupée. Les Arabes, qui se voyaient contraints de pourvoir aux frais de cette construction de leurs propres deniers, consentaient volontiers à en faire l'abandon. M^{sr} l'archevêque d'Alger avait promis, sur la demande de M. de Sonis, de pourvoir à son achèvement et son installation, sans aucune charge imposée aux fidèles de l'oasis. Mais la proposition du religieux commandant fut à peine parvenue à l'administration supérieure d'Alger, qu'elle souleva des orages. On alléguait, à l'ordinaire, le péril d'exciter le fanatisme des Arabes en leur enlevant cet édifice, si onéreux et si inutile qu'il fût. « M. de Sonis,

nous écrit-on, dut nous avouer son insuccès. Il le fit dans une lettre fort belle que j'ai lue et relue. On y sent vibrer en même temps l'indignation du chrétien qui voit sa foi humiliée, et l'humble soumission du soldat qui obéit en gémissant. »

Le même esprit de foi et de zèle l'inspirait dans le gouvernement de sa colonne. Il estimait que l'état militaire n'avait de véritable noblesse que celle qui lui venait de là : « Priez pour moi, écrivait-il à une de ses parentes, je ne suis qu'un pauvre soldat, mais de ceux d'autrefois, du temps où l'on pouvait appeler notre profession, — qui fut, vous le savez, celle de nos aïeux : — *le noble métier des armes*, parce que ces armes étaient tenues par des mains chrétiennes. »

Il raisonnait son métier. Il s'était rendu compte en particulier du rôle que la cavalerie aurait à jouer dans le cas d'une campagne prochaine en Europe, et il estimait que la transformation de l'armement moderne ne lui devait rien faire perdre de son importance. « On ne verra plus, écrivait-il alors, de ces énormes masses de cavalerie s'ébranler comme au temps du premier empire; mais on agira par brigades, par régiments. Des corps de cavalerie porteront rapidement des feux là où le besoin s'en fera sentir; ils iront couper au loin les lignes de chemin de fer, les appareils télégraphiques, et rendre bien d'autres services, si l'on sait en user. » C'est ce que Sonis rappellera bientôt aux premières autorités militaires du pays, dans la guerre franco-allemande, sur le champ de bataille.

Homme de discipline, il honorait spécialement, entre les différentes armes, celles qui l'observaient le plus exactement. C'est ainsi que les zouaves, malgré leur passé brillant, lui étaient moins sympathiques que les tirailleurs, dont l'obéissance passive, la tenue toujours correcte allaient à sa nature inflexible sur l'observation du devoir.

Son esprit d'équité était d'ailleurs proverbial, et, en le voyant faire lui-même tant d'honneur au métier de soldat, on était d'autant plus porté à honorer ou du moins à respecter en lui la profession de chrétien.

Son commandement était ferme, précis, toujours poli. Si le premier mouvement était vif quelquefois, il en était aussitôt averti par sa religion. M. le marquis de la Tour du Pin-Chambly, chef d'état-major de la colonne mobile en 1866 et 1867, nous en cite un exemple : « M. de Sonis a laissé dans ma mémoire l'impression du gentilhomme le plus accompli de son temps. Il m'avait accueilli avec une bonté et une grâce charmantes. J'étais admis régulièrement à prendre ses ordres pour les transmettre au camp, où j'en poursuivais ensuite l'exécution. Lorsque les choses n'allaient pas comme elles devaient, il s'en montrait extrêmement affecté ; et ses premières paroles s'en ressentaient, sans que pour cela il se départit jamais d'une parfaite courtoisie. Bientôt s'interrompant dans l'expression de son premier mécontentement ou de son inquiétude, on le voyait fixer un point du bureau derrière lequel il se tenait habituellement lorsqu'il me recevait. Un jour j'eus à faire le tour de ce bureau, et je reconnus alors que cet objet qu'il fixait, et dont la contemplation lui rendait toute son aménité, était un crucifix. C'est vous dire et à quel point il avait le sentiment du devoir et à quelle source il le puisait. »

Cet homme de fer était donc excellemment un homme de bon ton, de bon goût et de distinction : « Il était resté, disent les mêmes témoignages, très jeune de caractère, aimant les jeunes officiers, s'occupant d'eux volontiers et les encourageant. Un officier bien mis et qui soignait sa tenue le séduisait. Il aimait les beaux chevaux et les recherchait. Son amour de l'art s'était porté sur les choses de son métier, et les revêtait de son charme. »

Il eût donc voulu que ses officiers fussent tous de vrais chrétiens, estimant servir en cela la France non moins que l'Église. Il avait demandé à tous les chefs de service de se rendre avec lui, le dimanche, à la messe. Ils y étaient fidèles, et le commandant était heureux de voir l'autel entouré de tant de braves gens. Nous avons vu déjà comment il s'occupait de l'âme des jeunes hommes qui lui étaient recommandés ou qui se confiaient à lui. Il disait dans une lettre : « Pour la conduite chrétienne tout dépend, selon moi, de la manière dont on débute. Rien n'est plus facile à un jeune homme qui s'est posé franchement comme chrétien que de continuer à vivre chrétiennement pendant toute sa carrière. Mais rien n'est difficile comme de se convertir à l'armée. C'est aussi quelque chose que d'entrer dans un régiment où l'on trouve un solide appui auprès de celui qui commande. Les premiers pas sont ainsi assurés, et les fautes deviennent ensuite difficiles, pour ne pas dire impossibles. »

« Pendant cette période de 1866 et 1867, nous écrit son officier d'ordonnance d'alors, mes rapports avec le bon colonel ont été surtout ceux d'un enfant avec son père, d'un élève avec son maître. Ma foi était faible; il employait mille moyens pour la raffermir, ne discutant jamais, recherchant les occasions de me placer sous les yeux un livre, un exemple qui pouvait me fortifier. Mais le meilleur de tous les exemples était le sien. »

D'autre part, il se plaignait de la défection d'un trop grand nombre de jeunes militaires, élevés cependant dans des institutions religieuses. On lit dans la même lettre : « Il est effrayant de penser combien peu de jeunes gens restent fidèles dans l'armée. Beaucoup, sans doute, gardent la foi et reprennent la pratique, lorsque après leur démission ils rentrent dans leurs foyers; mais, à l'armée, c'est à peine si quelques-uns ont le courage de confesser

Jésus-Christ et de secouer le respect humain. Notre siècle est particulièrement timide et lâche ; l'armée n'échappe pas à la contagion. »

Quant à la contagion morale, il ne tenait pas à M. de Sonis qu'ils n'en fussent préservés. Le même témoin nous le raconte : « Bien qu'il habitât en ville, le colonel n'en exerçait pas moins, à ce point de vue, une vigilance attentive sur le camp où la colonne était réunie sous son autorité. Il exigeait que le camp fût absolument fermé aux femmes de mauvaise vie ; il se faisait prévenir de leur arrivée par la voiture d'Alger, les faisait traquer par la gendarmerie, leur interdisait l'entrée du camp, et souvent celle de la ville. »

Ce qu'en pensaient les mécontents, nous en pouvons juger par ces lignes d'une lettre à nous adressée, et où nous surprenons, hélas ! le sentiment de plusieurs : « Très religieux, de principes rigides, de conduite exemplaire, le colonel n'admettait pas certaines faiblesses humaines ; il eût voulu des troupiers par trop sages. Ses hommes admiraient son courage, sa bravoure proverbiale ; mais ils ne comprenaient pas son espèce d'austérité, et partant ne l'aimaient pas. » Mais quels étaient ces hommes ? Ils se jugeaient par là.

Du moins prenait-il soin que, dans leurs maladies, les soldats reçussent l'assistance spirituelle du prêtre. « Il avait donné l'ordre au chirurgien-major de me signaler chaque jour, rapporte le curé de Laghouat, ceux de ses malades qui pourraient se trouver en danger de mort, en sorte que, quand j'arrivais à l'hôpital pour y faire ma visite, on devait chaque fois me présenter la liste des numéros qui avaient le plus pressant besoin de mon ministère. Que de pauvres âmes lui ont dû ainsi le bonheur de se réconcilier avec Dieu ! »

Ainsi aimé des bons, redouté des mauvais, M. de Sonis

était-il vénéré de tous ; et c'était sa religion qui lui valait ce respect. Aussi bien attribuait-on à la puissance de sa prière des marques extraordinaires de la protection céleste sur ses soldats.

Un officier de zouaves de son intimité, devenu aujourd'hui officier supérieur, nous en rapporte ce trait : « M. de Sonis parlait très rarement de lui. Je me rappelle cependant qu'il attribuait à la divine Providence le bonheur qu'il eut un jour de sauver sa colonne d'un danger imminent. C'était dans l'année 1867, au retour d'une de ces expéditions dans le sud que nous faisons chaque année pour tenir nos troupes en haleine et les Arabes en respect. Nous passions au pied du Djébel-Amour. Les torrents étaient à sec. La colonne d'infanterie, suivie d'un convoi de chameaux considérable, se déroulait sur une longueur de plusieurs kilomètres en un ruban à perte de vue. L'orage grondait dans la montagne. Nous traversions une grande rivière, l'Oued-Mzi, complètement à sec, en coupant le lit à travers, comme on est souvent obligé de le faire dans ce pays. Il fallait le franchir vite, car sur l'autre rive se trouvait le convoi des vivres qu'on y avait laissé pour donner plus lestement la chasse à l'ennemi. Or c'était l'unique réserve qui restât à nos troupes. Cependant on annonçait une crue comme imminente, et le lit du torrent, qui n'avait pas moins d'un kilomètre de largeur, pouvait être envahi subitement par la trombe d'eau et devenir infranchissable immédiatement. L'anxiété était grande, on accéléra le pas ; un instant encore, et l'on allait être surpris, coupé, englouti. M. de Sonis n'avait plus de recours qu'en Dieu seul. Alors, se mettant à genoux sur le bord de la rivière, il recommande sa colonne à la particulière sauvegarde de saint Joseph, protecteur et sauveur de la sainte Famille. Pendant ce temps le long défilé avançait, se pressait, arrivait. A peine le dernier chameau

avait-il atteint le bord, que les eaux se précipitèrent à flots derrière lui, balayant tout sur leur passage. Nous n'eûmes pas un homme et pas une bête d'enlevés. »

Ce qu'un tel homme apparaissait aux yeux des indigènes, c'est à eux de nous le dire. Lakhdar-Ben-Mohammed, agha des Larbâa, qui a vécu à ses côtés, nous en écrit son témoignage dans cette langue pompeuse des Arabes, qui donne au style la couleur des choses et des lieux :

« La présente lettre concerne M. le général de Sonis, qui fut placé par Dieu dans notre terre, comme à l'huis de son royaume, pour mettre en lumière ce qui était dans ce chaos des ténèbres.

« C'était un homme juste dans ses actions, ses paroles et son commandement. De son temps régnait l'équité, et le droit apparaissait devant lui en plein éclat.

« Sa bonté envers les Arabes était grande. Il la montrait dans sa politique et ses pensées à leur sujet. Il connaissait leur langue comme eux-mêmes, et tous leurs livres étaient ouverts à ses yeux.

« Les mensonges et les calomnies ne trouvaient pas la porte de son esprit. Par lui les affaires étaient dénouées avec paix, et les cœurs débordaient de joie.

« Il était supérieur à ceux d'avant lui par l'intelligence de ses conseils, et son esprit plein de clarté connaissait toutes choses.

« Par lui toutes les demandes justes étaient exaucées, et ceux que l'espérance avait trompés avaient encore part à ses largesses.

« Les hommes dont il était le chef se réjouissaient de sa visite, car sa générosité était immense, et ses dons sans cesse croissants.

« Il était de ceux qui sont tendres pour l'enfance et indulgents pour la vieillesse. Il n'a jamais renvoyé le mendiant qui demandait l'aumône.

« Du temps qu'il commandait, les richesses s'accrurent et les cavaliers se multiplièrent.

« C'était un valeureux guerrier, que jamais les sabres n'ont fait reculer. Sa voix tonnait dans les jours de combat, et son cœur était ferme au milieu de la bataille.

« Sa poitrine portait de nombreuses étoiles, et sa taille était ceinte d'une épée victorieuse.

« Il était le plus brillant des cavaliers; il montait de superbes juments noires qui buvaient l'air.

« Sa piété le rendait agréable à Dieu, et sa religion faisait notre amour pour lui.

« Tous ses jours étaient autant de fêtes qui ajoutaient à sa gloire.

« Il aimait et honorait les Arabes de mérite, et il donnait aux vaillants des décorations et des exemptions d'impôts.

« Ainsi nous l'avons servi avec fidélité, comme étant un digne représentant de la France, et nous ne cessons de parler de lui pour le glorifier et le bénir de ses bienfaits¹. »

L'officier français qui nous expédie ces lignes y ajoute ces mots : « Depuis bientôt neuf ans que je suis dans le sud de la province d'Alger, en qualité d'officier des affaires arabes, j'ai constamment entendu parler du général de Sonis avec un sentiment de respectueuse admiration. Ce qui surtout chez lui a frappé les indigènes, c'est sa foi religieuse, qui était éminente. Lorsqu'ils prononcent son nom, ils l'appellent encore *Moula-ed-Dine*, maître en religion ou en piété. C'est la qualification qu'ils réservent à leurs chefs les plus honorés. »

« Sa maison n'était pas mondaine, écrit un de ses

¹ Signé et scellé. EL HADJ LAKHDAR BEN MOHAMMED. Pour traduction conforme : A. GRENADE, interprète militaire au bureau arabe de Laghouat.

familiers d'Afrique, mais très hospitalière pour les voyageurs ou visiteurs de quelque distinction. Cela nous remet en mémoire une bien curieuse histoire que le général nous raconta peu de mois avant sa mort :

« J'appris un jour qu'une importante caravane se dirigeait sur l'oasis, avec l'intention de s'y fournir de chameaux afin de se rendre au Soudan par la Tripolitaine. On m'assurait, en même temps, que cette troupe d'exploration était sous la conduite d'une femme. Le projet était d'une témérité insensée, et je fis répondre que j'interdisais le passage dans mon district. Devant ce refus, la caravane s'arrêta à Djelfa, y fit ses recrues d'hommes et de chevaux, et opérant un grand détour pour éviter Laghouat, poursuivit son itinéraire.

« Je m'étais renseigné, et j'avais su que cette femme intrépide était la fille d'un amiral hollandais, l'amiral Pin, qui était arrivée à Alger sur un yacht magnifique lui appartenant. Le bâtiment l'attendait dans le port tandis qu'elle s'enfonçait dans le Sud, suivie du capitaine du navire, de sa femme et de sa fille âgée de douze ans, de deux femmes de chambre et de plusieurs marins.

« Je ne songeais déjà plus à l'excentrique voyageuse, lorsque je reçus une lettre d'elle : un de ses marins venait de tomber gravement malade, elle me demandait un médecin. Elle était femme, elle faisait appel à mon aide, je n'hésitai pas. Montant à cheval avec mon aide-major, je me rendis au camp de M^{lle} Pin, à trois journées de Laghouat. Il était considérable et fort bien aménagé. Sur le seuil de la plus haute tente j'aperçus, avec stupéfaction, une jeune fille admirablement belle, qui m'accueillit avec une bonne grâce pleine de dignité.

« Son matelot avait la fièvre typhoïde, et le docteur lui déclara qu'il ne pouvait être convenablement soigné qu'à Laghouat. Elle annonça aussitôt qu'elle attendrait sa gué-

raison, et me demanda l'autorisation d'installer son campement dans les jardins de l'oasis; non seulement je la lui accordai avec empressement, mais je lui offris l'hospitalité au commandement supérieur. Elle refusa, préférant l'habitation de sa tente.

« C'est ainsi qu'elle passa trois mois à Laghouat. Nous la voyions très souvent et avec un vif plaisir, car c'était une femme supérieure. Sa vie était des plus extraordinaires : depuis l'âge de trois ans elle voyageait. Au cours d'une exploration au Dahomey, sa mère était morte; elle avait ramené son cercueil à dos de chameau, chaque soir le faisant porter dans sa tente, et s'endormant la tête appuyée sur ce lugubre oreiller. Elle avait environ vingt-huit ans. Sa toilette était un gracieux mélange des modes européennes et de costumes orientaux. Elle avait un amour étrange pour les noirs; à côté d'elle se tenait son nègre Salem, et plus près d'elle sa petite négrillonne Gasmine, qui était toujours couverte des plus beaux diamants. Un jour on mit à ma fille Madeleine le somptueux costume de Gasmine, ce qui ravit l'enfant. Nous la vîmes partir avec regret.

« Rien n'avait pu la décider à changer son itinéraire, qui la faisait traverser le pays des M'zabs, tribu pillarde, sauvage et sanguinaire. Elle se faisait suivre de grandes caisses en fer-blanc contenant ses provisions d'eau. On se racontait de tribus à tribus que c'était dans ces caisses qu'elle transportait ses immenses trésors. Aussi un jour elle fut attaquée, ses Arabes la trahirent, elle fut massacrée sans pitié¹. »

Si tel était Sonis envers les étrangers, ses administrés, ses soldats, combien plus sa bonté et sa religion éclatait dans son intimité et dans sa correspondance avec ses amis intimes, ses proches, ses enfants¹!

¹ M. R. DE SALBERG, dans la *Vérité* du 9 novembre 1893.

L'amitié, en particulier, en recevait une sorte de transfiguration. Nous connaissons déjà celle qui l'unissait depuis l'enfance à MM. Louis de Sèze et Henri Lamy de la Chapelle. C'est une chose rare que cette constance et cette fidélité à des amitiés de collège qui, nées avec le printemps, s'évanouissent d'ordinaire avec lui. Mais celle-là participait à l'immutabilité et à l'éternité de Celui qui en était la racine divine, comme l'expliquait cette lettre à M^{me} de Sèze : « Je ne vauz pas grand'chose ; mais je ne puis calomnier le cœur que Dieu m'a donné, et qu'il a fait très tendrement dévoué à mes amis. Si petit qu'en soit le nombre, je n'ai pas besoin de vous dire la place qu'y tient notre Louis. Notre amitié vient de loin ; elle repose sur la même foi et sur des principes communs : elle doit durer plus qu'une vie d'homme. C'est donc au delà de cet horizon étroit qu'on nomme la mort, et que dans ma prière j'aime à franchir deux fois le jour ; c'est au delà de ce cercle, que je me repose dans le souvenir de mes amis. Je leur suis fidèle dans la prière, et, replié moi-même sur mes misères, j'aime à me dire qu'ils penseront à moi au delà de la tombe. »

Parmi mille choses ardentes, gracieuses, spirituelles, confiantes, que Sonis sème parmi ses lettres, la pensée de l'union en Dieu surnage et domine tout. « Il ne se met jamais à genoux, dit-il, sans que le souvenir de ses amis lui monte au cœur et aux lèvres. » Il les porte avec lui dans ses expéditions, dans ses courses, sous la tente, dans le désert, au pied de l'autel surtout. La prière, la communion, sont les liens de son affection. Sa formule est : « Adieu ; mais : A Dieu en deux mots, selon l'usage de nos pères. » — « Toujours à Dieu, explique-t-il ; là seulement nous trouverons la paix dont toute notre âme a besoin, la consolation de tant de peines dont la vie est remplie, l'apaisement des souffrances, la satisfaction de

l'amour, regret des impies, délices des chrétiens, parce que Dieu en est le terme. »

Nous avons vu Sonis s'unir de loin à la vie de ses amis de France, à leurs bonheurs, à leurs tristesses, à leurs heures de recueillement, à leurs heures de deuil. Avant de quitter Limoges, il était convenu avec M. Lamy que, le 27 de chaque mois, eux et leurs femmes réciteraient le rosaire les uns pour les autres. A dix ans de là, profitant du retour mensuel de cette date, Sonis écrit de Laghouat, le 27 juillet 1866 : « Tu sais qu'en ce jour je vous suis plus particulièrement uni par la récitation du rosaire. Je reprends ma causerie presque au sortir de la sainte Table, où j'ai été demander pour toi et les tiens, qui nous sont si chers, toutes les grâces dont vous avez besoin. »

On n'en finirait pas de reproduire toutes ces effusions de tendresse et de foi. Est-il permis de dire que cette amitié si fidèle fut une amitié secourable, et qu'aux heures difficiles de son existence, Sonis sut à quels cœurs il pouvait aller frapper pour y trouver une assistance aussi empressée que généreuse et discrète ?

Nous n'avons plus en entier la correspondance de M. de Sonis avec ses deux sœurs du Carmel ; nous en avons dit nos regrets. Si quelque chose était capable de nous en donner l'idée, ce seraient les lettres qu'il écrivait à une autre religieuse, sa très proche parente, aujourd'hui supérieure d'une des maisons d'éducation les plus justement renommées de Paris. A la date de la première de ces lettres, 1855, M^{lle} Aglaé de Sonis était encore dans le monde. Elle avait perdu sa mère ; bientôt elle perd en quelques années une jeune sœur et un jeune frère dans lequel on saluait déjà l'espérance d'un prêtre. Sonis, qui naguère avait partagé les jeux de tous ces enfants, et qui les tenait pour des frères et des sœurs plus jeunes, leur envoie du fond de l'Afrique ses larmes fraternelles, mais

avec des paroles sacrées comme celles-ci : « Vous avez arrosé cette terre de trop de larmes pour n'être pas les enfants chéris de notre Dieu. »

Il ne s'en tient pas là, et dès la seconde lettre à M^{lle} de Sonis, avril 1860, les plus graves pensées se font jour sous le voile toujours charmant de l'amitié. Le tutoiement, dont on avait usé entre soi depuis l'enfance, a disparu sous la plume de ce cousin plus âgé. A partir de ce moment, c'est le langage d'un père que M. de Sonis prend avec cette jeune fille, presque celui d'un prêtre : « Chère enfant, en même temps que je suis accablé par toutes les épreuves que Dieu vous a envoyées, je ne suis pas moins touché des grâces qu'il vous a faites. Il faut courber la tête avec la résignation d'un enfant de Jésus-Christ. Dieu, à ce que j'entends, a déjà parlé à votre cœur ; vous avez été formée à l'école du Calvaire, et vous portez une croix bien lourde pour vos jeunes épaules. Lorsque je pense au passé, je vois encore la belle habitation de votre père, avec son grand train de maison. Mais où en seriez-vous, chère Aglaé, si alors vous aviez vécu de cette vie ? Sans doute, hélas ! vous vous trouveriez plus loin de Jésus-Christ que vous n'êtes aujourd'hui. Ainsi, ce qui répugne tant à la nature est au fond une bénédiction de Dieu. »

Alors on entend, — chose nouvelle, — un officier de trente-cinq ans prêcher à cette jeune parente « le néant des choses du monde, la folie d'en faire le terme d'une intelligence et d'un cœur qui n'ont qu'en Dieu le déploiement de leurs forces, le bonheur de porter sa croix pour l'amour du divin Maître, en vue d'une éternité dont nous jouirons en société de ceux que nous avons aimés sur la terre et qui vivent heureux dans le ciel ».

Enfin il passe plus avant. Et comme la jeune cousine lui a confié « qu'elle voulait se donner tout entière à Dieu », Sonis précise les choses ; et le vœu qu'il forme pour

elle, c'est qu'elle se donne à Dieu, en s'engageant à son service irrévocablement : « C'est vous dire, chère Aglaé, que je vous aime vraiment pour vous. » Là il s'arrête. Est-ce à lui, un capitaine de spahis, à s'ingérer dans l'affaire d'une vocation religieuse, et à usurper les fonctions de directeur d'âmes ?

Trois ans après, janvier 1863, M. de Sonis est exaucé : « Je n'ai jamais cessé de veiller sur vous par le cœur, par la prière, car vous m'êtes bien chère, lui écrit le commandant du cercle de Saïda. Ma pauvre enfant, vous étiez entourée de bien des dangers et sur un sol bien glissant. Je ne m'étonne pas que Notre-Seigneur vous ait parlé. Vous êtes de celles qu'il aime; vous êtes de celles qui l'aiment, et qui, étant appelées, quittent tout et le suivent. C'est, en vérité, un si bon Maître ! Pour moi qui, hélas ! ne le suis que de très loin, je veux m'attacher chaque jour davantage à ses pas. »

La pieuse cousine, à cette époque, avait en effet entendu l'appel d'en haut. Elle venait d'entrer au noviciat des Augustines. « Goûtez-y bien à l'aise les saintes joies que donnent les tendres entretiens de l'amour véritable, lui écrit sous la tente son pieux correspondant. Pensez quelquefois à votre pauvre cousin et sincère ami, qui suit doucement son chemin en ce pauvre monde, et lutte péniblement contre tout ce qui n'aime pas Jésus-Christ. Si la vie de l'homme est un combat sur terre, pour moi je suis deux fois combattant, et l'épée que je porte à mon côté n'est pas la plus lourde. »

Au mois de septembre de la même année, ce n'est plus du nom d'amie, c'est du nom sacré de Sœur que M. de Sonis appelle celle qui vient de prononcer ses premiers serments. Sa lettre est à l'action de grâces : « Béni soit Dieu, qui a fait en vous de si grandes choses ! Quand on a le bonheur d'avoir la foi, écrit-il à la nouvelle religieuse,

on voudrait trouver des chaînes encore plus étroites et plus capables de nous lier à Celui auquel, quoi que nous fassions, nous ne donnerons jamais assez. » Puis, lui-même s'abandonnant au saint enthousiasme de l'amour divin : « Soyez donc heureuse, ma bien chère Sœur ! Buvez donc à longs traits à la coupe du vrai bonheur. Soyez chaque jour davantage à Celui qui veut être aimé sans partage. On nous dit ordinairement de supporter nos peines, parce qu'une grande joie nous en récompensera dans le ciel. Mais déjà sur cette terre, combien ces peines deviennent légères pour le vrai chrétien, qui aime Jésus-Christ et porte sa croix avec lui ! Il n'y a vraiment que nous qui sachions ce qu'est le bonheur ; le monde ne le connaît pas. Nous sommes au Calvaire, et déjà nous triomphons dans le ciel ! »

Enfin, l'amitié et la religion confondant leurs sentiments dans l'adieu : « Puisse du moins, dit-il, cette lettre vous porter l'assurance de ma vieille amitié, qui vous a prise au berceau, ma pauvre enfant, vous a suivie sur cette mer orageuse qu'on appelle le monde, et qui vous trouve aujourd'hui, — grâces en soient rendues à Dieu ! — au port, oui, au bienheureux port ! »

La nouvelle de la profession de celle qui désormais s'appelle mère Marie Fourrier trouva le soldat au bivouac de Mekhebbet. Il y répond dans un langage qui ne ressemble guère au langage des camps ; il félicite et vénère non plus seulement la fiancée, mais l'épouse de Jésus-Christ. Il se réjouit de la voir correspondre si fidèlement aux libéralités de son Seigneur et Maître. Il s'excite lui-même à marcher désormais d'un pas accéléré dans des voies où sa faiblesse trouvera l'exemple et la prière d'âmes sœurs de la sienne. Déjà il s'unit à elle par la communion spirituelle, la seule qui lui soit possible dans le désert où il est, loin de tout autel. Son dernier mot est celui-ci :

« Vous serez, vous êtes une religieuse selon le cœur de notre divin Maître ; je l'en bénis de toute mon âme. Ne vous arrêtez pas, marchez toujours dans le chemin royal de la croix, à la suite de cet Époux qui a tant fait pour vous! »

Ainsi se poursuivit cette correspondance durant les années suivantes, celles auxquelles en est arrivé notre récit. Il écrit de Laghouat : « Paris, Rome, votre couvent..., je pense souvent à ces diverses étapes de votre vie, tant votre histoire a été associée à la mienne ! Aussi aimai-je à penser que, devant Dieu, nous méditons souvent sur les mêmes choses. Eh bien, oui, aimons-le bien, ce Dieu si bon toujours, mais particulièrement si bon lorsqu'il nous afflige. Cherchons-le au fond de notre cœur, vous dans votre retraite et moi dans la mienne ; car, tout agitée qu'elle est, ma vie, retirée loin de ce qu'on appelle le monde, a de la ressemblance avec la vôtre, qui eût été celle de mon choix si Dieu m'en avait jugé digne. »

Il fut même un moment où, en union avec elle, le soldat avait agréé la proposition de réciter chaque jour comme elle le grand office de l'Église. Mais il eût fallu pour cela dérober quelque chose à ses devoirs d'état ; il crut meilleur d'y renoncer. « Je sais que je me prive d'un grand bonheur ; mais le devoir avant tout. Je me contente donc de mon petit office de la sainte Vierge. »

M. de Sonis n'avait pas une moindre sollicitude pour l'âme de ses parents qui vivaient dans le siècle. Le plus grand nombre d'entre eux étaient chrétiens. « J'admire toujours la bonté de Dieu, qui permet que ceux de notre nom s'attachent à son service, » écrivait-il dans ce temps-là. Et, en 1867 : « C'est une grande consolation pour moi de voir que Dieu est véritablement aimé dans notre famille. Il me semble que chaque acte d'amour qui porte notre nom au ciel est une rosée qui tombe de là-haut sur les âmes de

ceux et celles qui nous l'ont transmis. » Que si un mariage lui était annoncé parmi ceux de sa parenté, il ne s'en réjouissait que dans la mesure où c'était un mariage chrétien. « Chaque jour qui passe sur ma tête m'attache davantage à l'Église, écrivait-il un jour à une parente de distinction, et c'est avec bonheur que j'ai appris que vous étiez unie à un gentilhomme chrétien et pieux, dans un pays où les hautes classes de la société sont travaillées par la franc-maçonnerie et par ce qu'on appelle le libéralisme. »

Quant à ceux qui n'étaient pas encore pratiquement à Jésus-Christ, il concevait d'eux un espoir fondé sur la prière et les traditions de famille : « Je pense beaucoup à votre cher père, et je prie pour lui. Vous savez si je l'aime ! Dieu fera son œuvre en lui comme dans les autres, car c'est un nom chrétien et catholique que le nom de Sonis, et il faut le régénérer selon Dieu. »

A cette époque, son frère Théobald n'était pas loin d'entrer dans cette voie de christianisme pratique qui a tant honoré sa vie et consolé sa mort. Gaston, qui suivait cette œuvre, en attendait l'achèvement de la femme chrétienne que son frère s'était choisie : « Vous savez, écrivait-il à une de ses parentes en décembre 1864, que Théobald s'est marié le 5 de ce mois. Lui et nous tous sommes ravis de ce mariage. J'ai très bon espoir que sa femme, pieuse comme un ange, exercera une chrétienne influence sur l'esprit et le cœur de ce cher frère. Lui aussi a fait beaucoup de chemin dans ces dernières années, et je le crois bien près de la pratique de ses devoirs religieux, si tant est qu'il n'ait pas encore commencé. Ma sœur l'a adressé au père de Pontlevoy, et vous savez combien le ministère de ce bon père est béni. »

Disons encore de Sonis que le pieux intérêt qu'il avait pour le salut de ses amis vivants, il le leur continuait au

delà du tombeau : « La fidélité à nos chers morts est une religion pour mon âme, dit une de ses lettres. Puissé-je n'être pas plus oublié de ceux qui me suivront que je n'ai été oublieux de ceux qui m'ont devancé dans la tombe ! » Il faisait mieux que prier ; il faisait pénitence à leur intention : « Travaillons donc pour ces chères âmes dont nous ne jouissons plus, souffrons pour eux qui souffrent tant ! Combien la mortification n'est-elle pas douce lorsqu'on pense que ces souffrances volontaires acceptées de Dieu servent à payer les dettes de ceux que nous avons aimés ! — Si lâche que je sois, dit-il un peu plus loin, cette pensée de faire du bien aux êtres chéris dont je suis séparé par la mort m'aide puissamment à porter ma croix. »

Mais c'est à son foyer qu'il faut suivre Sonis, si on le veut bien connaître. Le respect dû à celle qui fut sa très digne compagne nous interdit de montrer comment la religion ennoblissait, sanctifiait dans le cœur de l'époux l'affection conjugale, toujours ancienne, toujours nouvelle, parce qu'elle était chrétienne. Nous ne produirons ici que le témoignage du bonheur dont, pour la centième fois, il se déclare redevable à cette épouse vénérée : « Dieu, dans sa bonté, ne cesse de bénir notre union, écrit-il à un ami, et vous savez que, nous aussi, nous sommes très heureux. Nos liens, qui se resserrent chaque jour, sont en Dieu et pour Dieu. » Ailleurs il avait dit : « Chaque jour qui passe est un anneau de plus à la chaîne qui nous unit. Notre affection mutuelle est de plus en plus solide, parce qu'elle repose sur l'amour de Dieu. Aussi peu d'âmes se comprennent et s'aiment comme les nôtres. Une autre lettre disait : « Vous prierez pour ma chère et bien-aimée femme, et pour mes chers enfants. Tout ce monde-là aime bien l'Église, et ce m'est une grande consolation. Je n'ai jamais demandé à Dieu ni

honneurs ni fortune. Que mes enfants soient de fervents chrétiens : c'est tout ce que je désire. »

Sa maxime et sa règle étaient que, pour aimer excellemment, il faut aimer divinement. Il la formule en cette sorte : « Dieu seul est digne d'être notre but. C'est donc vers lui premièrement qu'il faut porter nos regards. Il faut nous soulever, nous élever jusqu'à ces régions bienheureuses, pour y aimer en toute liberté, en toute pureté, ces êtres chéris du foyer, si dignes de tenir, après Dieu, la plus grande place dans notre cœur. »

C'était bien de cette région que découlait particulièrement sa sollicitude de père : « Toutes mes pensées sont concentrées sur l'avenir de mes enfants, écrivait-il à M. de Sèze, le 25 mai 1869; je ne sais ce qu'ils deviendront. Je crois fermement que Dieu leur donnera du pain, car je n'en ai pas à leur donner. Mais je ne me suis préoccupé que de les voir fidèles à Dieu, aux traditions que je leur laisserai. » Puis, insistant, il s'écrie : « J'aimerais mieux les savoir misérables et même les voir mourir de misère que de les savoir non pas impies, mais seulement indifférents. Et pourtant Dieu sait si je les aime ! Mais qu'est la vie comparée à l'éternité ? » Un jour, au même ami il propose un pacte d'union dans l'intérêt commun des enfants de l'un et de l'autre, mais dans l'intérêt uniquement spirituel de leurs âmes : « Si tu le veux bien, mon ami, j'unirai tes enfants aux miens dans mes prières pour ces derniers; ils formeront ainsi une seule famille spirituelle. Convenons, si tu le veux bien, que nous ferons notre communion du premier vendredi de chaque mois à l'intention de tous ces chers enfants, *et à cette seule intention qu'ils deviennent de fervents chrétiens*. Je leur donnerai en outre un souvenir particulier dans toutes mes communions. »

— Nous avons déjà parlé du sentiment de religion qui lui

interdisait de tutoyer ses enfants. « Je vous prie, écrivait-il à M^{lle} Aglaé de Sonis, de ne vous point formaliser de mon *vous*. C'est pour moi une habitude trop vieille pour que je puisse me résoudre à m'en défaire. J'emploie cette appellation avec ma femme et mes enfants ; c'est vous dire que le cœur n'en est pas moins chaud pour cela. Aussi bien ce langage, qui était celui de nos aïeux, me semble meilleur, plus français et plus chrétien. »

L'éducation de ses enfants commençait de bonne heure. Il leur faisait lire tout jeunes le nom du Créateur dans le livre de la nature et au front des étoiles, comme lui-même l'avait lu jadis au ciel brillant des Antilles : « Notre bien-aimé père se servait de tous les moyens pour nous élever à Dieu, nous écrit l'aînée de ses filles. Dans le cours de nos voyages en Afrique, comme on était obligé de se mettre en route de très bonne heure, avant le jour, à cause soit de la chaleur, soit de la longueur du chemin, mon père me prenait dehors avec lui. Là, pendant qu'on équipait les chevaux, il me montrait ce beau ciel tout semé d'astres, me nommait les étoiles et les constellations, et me faisait admirer les grandeurs de Dieu dans celles de ses ouvrages. »

Dès 1865, celle qui écrit ces lignes ayant fait connaître à son père le désir qu'elle avait d'entrer en religion, M. de Sonis, qui aimait tendrement ses enfants, sentit qu'un grand sacrifice allait lui être demandé. « La nature a ses droits, avait-il écrit ; mais il faut la réduire à ce qu'elle doit être chez nous autres chrétiens. » Voici donc en quels termes il apprit cette nouvelle à un de ses amis : « Ma fille me demande, la pauvre enfant, à faire son sacrifice. Elle veut entrer au Carmel. Ni sa mère, ni moi, n'avons dit non ; mais nous désirons qu'elle passe encore deux ans au Sacré-Cœur, pour y terminer bien complètement son éducation et étudier sa vocation. Si Dieu l'ap-

pelle à lui, nous ne voulons pas la retenir. » Le sacrifice, en effet, devait s'accomplir plus tard et magnanimement, mais sur un autre autel que celui du Carmel.

Quant à ses fils, il les eût voulu prêtres, religieux ou soldats. Il écrivait d'eux à un ami : « Je m'efforce d'inspirer mes sentiments à mes enfants, et j'espère qu'ils seront fidèles à tout ce que j'ai aimé et servi. » Une de ses joies paternelles les plus vives de ce temps-là fut de voir combien, en effet, ces sentiments étaient compris et partagés par l'un d'eux particulièrement. Aux premiers jours du mois de janvier 1867, lui arriva une lettre de son fils Henri, élève de seconde au collège des Jésuites, à Poitiers. Cet écolier, de quinze ans à peine, lui demandait l'autorisation de s'engager dans les rangs des zouaves pontificaux et de partir pour Rome à la défense du pape. On devine la joie du père, lui qui n'avait pas pour lui-même de plus ardente ambition que celle-là ! Mais rien n'en donne l'idée comme sa réponse à son fils ; c'est un chant d'action de grâces ; l'enthousiaste amour de Dieu et de l'Église en enflamme chaque ligne.

« Mon bien cher enfant, vous m'avez envoyé pour étrennes tout ce que je pouvais désirer : une lettre qui a fait couler de douces larmes, et qui témoigne que votre cœur bat à l'unisson de celui de votre père. Aussi, ce matin, au pied de l'autel, priant pour vous tous, mes bien-aimés enfants, pour vous tous que j'aime d'un égal amour, ai-je remercié le Dieu si bon qui m'avait réservé dans votre jeune cœur un trésor que je n'avais pas découvert.

« C'était donc à tort que je me plaignais à Dieu, dans la prière, qu'il ne se soit pas encore révélé à vous ! Je vous voyais grandir, et je cherchais en vain dans vos âmes ce feu que la religion nourrit heureusement depuis longtemps dans mon cœur. Si vos lettres témoignaient de vos progrès, elles ne me disaient encore rien de ce que je

cherchais avec tant d'avidité. Vous ne m'aviez pas encore dit que vous aimiez Dieu avec passion ; que tout ce qui est noble, beau, pouvait faire tressaillir votre jeune âme et l'élever à de grandes hauteurs ! Votre chère lettre, que j'ai bien souvent relue, me dit, mon Henri, que vous avez entendu la voix de Dieu. Oh ! qu'il en soit mille fois béni, ce Dieu si bon ! »

Le grand mot, le mot attendu, est prononcé : « Oui, mon fils, je vous permets de partir pour Rome, d'aller grossir ce bataillon sacré, refuge de la vertu, abri de ce vieil honneur français aujourd'hui rajeuni dans des poitrines d'enfants.

« Vous n'avez pas quinze ans ; mais il n'y a point d'âge pour celui qui n'a pas à compter avec le temps. Et puis vos quinze ans feront bien dans les rangs de ces intrépides jeunes gens. Je vous crois assez fort pour manier un fusil ; et, ne le pourriez-vous pas, Dieu vous viendra en aide. Mon père faisait la guerre à quatorze ans, et je vous crois digne de lui.

« Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage aujourd'hui, mon bien cher enfant. J'ai seulement voulu vous bénir. Votre frère et votre sœur me disent que je me sens revivre en vous.

« Pour vous, mon Henri, en attendant votre départ, faites ce que faisaient vos aïeux. Autrefois, lorsqu'un gentilhomme devait être armé chevalier, il se préparait par le jeûne, par la prière, à recevoir les armes qu'il devait porter pour la défense de la religion, de la veuve, de l'orphelin, du droit et de tout ce qu'il y a de juste, de sacré en ce monde. Mon enfant, vous allez servir la plus grande cause qui soit ici-bas, puisque c'est celle du vicaire de Jésus-Christ. Préparez-vous à tant d'honneur. Qu'à partir de ce moment le vieil enfant disparaisse, et revêtez-vous de l'homme nouveau ; renaissiez à la vie de la grâce ;

soyez saint pour monter à la hauteur de la cause que vous allez servir.

« Adieu, mon enfant; votre mère est de moitié dans tout ce que je vous dis. Elle se joint à moi pour vous embrasser et vous bénir. »

Le conscrit de quinze ans ne fut pas accepté, à cause de son trop jeune âge. Une lettre de M. de Sonis nous en informe peu après : « Mon fils Henri m'avait supplié de le laisser partir pour Rome, et je le lui avais permis, bien qu'il n'ait pas quinze ans. Mais on l'a trouvé trop jeune pour entrer aux zouaves, et force lui a été de remettre son pieux sacrifice à plus tard. » Une autre lettre ajoutait : « Il sera, je crois, bien temps encore de donner son sang et son amour au vénéré chef de l'Église, si attaqué de tous les coins du monde de l'impiété. »

Mais la paternité demande d'autres sacrifices. C'est, par exemple, dans la maladie de ses enfants que Sonis est incomparable de tendresse, de dévouement et de confiance en Dieu. En mars 1866, sa fille aînée, Marie, pensionnaire à Poitiers, est menacée de mourir si loin de ses parents. « Dans cette affreuse inquiétude, écrit le père, j'ai reçu l'ordre de partir sans délai pour aller escorter, avec ma colonne, un convoi de vivres à Géryville, à huit jours de marche de Laghouat. J'ai donc dû laisser ma femme et mes enfants, attendant tous les jours un courrier dont l'arrivée m'apportait beaucoup plus de crainte que d'espérance. Je n'ai pas besoin de vous dire si nous avons prié! Saint Joseph, dont l'appui ne nous a jamais manqué, a été bien invoqué dans ce mois de mars qui lui est consacré. J'ai fait, sous la tente, la neuvaine en son honneur, au terme de laquelle j'ai appris la guérison de mon enfant. Marie a voulu elle-même nous donner de ses nouvelles pour dissiper toutes nos craintes, et cette bonne lettre nous a rendu la tranquillité. »

Les vacances de 1868 réunirent à Laghouat la famille complète. La fille aînée y rentrait, ses études finies, pour y étudier au foyer domestique la question de sa vocation, à la lumière de la foi. « Elle nous est une bien douce compagnie, écrivait son père. Elle est naturellement l'institutrice de mon petit monde. » Les trois fils aînés s'y retrouvèrent ensemble. « Mon fils aîné se présentera à Saint-Cyr dans un an, tandis qu'Henri se prépare toujours à servir dans les zouaves pontificaux, lorsqu'il aura terminé ses classes. » — « Tous ont des goûts très militaires, » se plaisait-il à dire dans une autre lettre. « J'ai fait engager Gaston au 1^{er} spahis, sans cesser de le faire travailler pour ses examens. Ainsi ai-je une vie très remplie, partagée qu'elle est entre un cercle très grand à administrer, le commandement de la colonne mobile du sud, et mes fonctions de professeur de mathématiques, d'histoire et de latin. »

A cette époque, M. de Sonis avait neuf enfants. Une fille lui était née en 1866; il lui avait donné le nom de Germaine, en souvenir de son pèlerinage au sanctuaire de la sainte bergère de Pibrac. « Si nous n'avions perdu les deux anges qui sont au ciel, nous en serions au chiffre onze, écrivait-il. Nous avons bien besoin de la bénédiction de Dieu sur toute cette chère famille. » Le dernier fils, François, n'était au monde que depuis quelques mois. Rien n'eût manqué à la joie de la réunion à Laghouat si la longue maladie de ce dernier-né ne fût venue désoler ces heureuses vacances.

Elle montra quel cœur de père battait dans le cœur du soldat. Pendant quatre mois on vit de Sonis s'attacher sans repos au berceau d'agonie de ce petit être expirant, réduit à l'état de squelette, et comme suspendu entre la terre et le ciel : « Durant tout ce temps, ma femme et moi nous nous sommes remplacés auprès de ce berceau.

Personne autre que nous n'a veillé, la mère restant jusqu'à une heure du matin, heure à laquelle je commençais ma journée. Que de fois ni l'un ni l'autre n'avons voulu prendre même ces quelques moments de sommeil ! Ai-je besoin de dire nos prières, nos neuvaines ? Trois fois on a cru l'enfant mort. Mais Dieu est vraiment bien bon. Notre petit François est maintenant hors de danger, et il se remet promptement de cette maladie cruelle causée par le climat dévorant du pays. » M. de Sonis attribuait à l'intercession de sainte Philomène et à l'application de la relique de la jeune martyre cette guérison, que « le médecin tenait pour inespérée et extraordinaire ».

Dès l'année précédente la famille avait cru éviter l'été torride de ce climat en allant chercher un peu d'air et de fraîcheur à vingt lieues au nord de Laghouat, à Tararsane, au sein de la forêt de Djelfa. Là on avait vécu, non sans joie et paix, dans des gourbis de branches d'arbres et de feuillage, improvisés par des Arabes ; c'était la vie primitive. On en appréciait d'autant plus le bienfait que le thermomètre s'élevait chaque jour à quarante-cinq degrés minimum. Mais la petite tribu avait compté sans les influences climatiques ; des atteintes d'ophtalmie la ramenèrent forcément à Laghouat dès le mois de juillet.

Un autre fléau les y avait précédés : « Me voici revenu ici en compagnie du choléra, écrivait le père, entouré de gens qui meurent avec une rapidité effrayante. Tout cela est bien propre à nous détacher de ce monde périssable. Mais comment ne pas s'affliger à la pensée de ces êtres si chers, et si abandonnés si Dieu nous prenait ? Il faut bien croire cependant qu'il pourvoirait à tout, et le mieux est de s'en remettre à sa providence, en se soumettant à sa volonté sainte. »

Le choléra ne venait pas seul. Dans ce brûlant été de 1867, le pays avait souffert d'une sécheresse implacable ;

les récoltes n'arrivèrent pas à maturité ; l'herbe faisant défaut, les troupeaux dépérèrent. Puis étaient venues les sauterelles, qui, marchant en lignes serrées et s'abattant sur la campagne, y eurent bientôt achevé de dévorer ce qui restait, les fruits, les feuilles, les herbes, jusqu'à l'écorce des arbres. On les écrasa par milliards, mais leurs cadavres les vengèrent en laissant la putréfaction et la peste là où ils avaient déjà apporté la famine. Les indigènes mouraient de faim : « Tous ceux auxquels il a été donné d'assister à cet affligeant spectacle ne l'oublieront jamais, écrit un officier. Des bandes de déguenillés, qui avaient vendu pour un morceau de pain jusqu'à leur dernier burnous, arrivaient par groupes nombreux, semant de mort les routes et les abords des cités. Le service de la police n'était occupé qu'à faire ramasser les cadavres d'une maigreur effrayante qu'on trouvait partout, dans les rues, dans les corridors des maisons, dans les chantiers et dans les lieux publics. Les survivants se jetaient sur les détritissés les plus immondes, se les disputant avec les chiens... Un matin, à une porte de ville, nous avons vu défilér d'une seule fois vers le cimetière musulman la longue et sinistre caravane de soixante-trois cercueils, si l'on peut appeler de ce nom la méchante boîte ouverte dans laquelle l'Arabe est conduit au lieu de son repos. »

L'oasis de Laghouat avait connu toutes ces souffrances : « Nous assistons ici à un spectacle affreux, écrivait le commandant : la famine dans toute la terrible vérité de ce mot, et sous cet épouvantable aspect que je n'avais connu que dans les livres et que j'avais pris pour une image exagérée. Nos pauvres Arabes meurent partout de misère et de faim ; on trouve leurs cadavres sur les routes, sous la tente, partout enfin ! La charité se multiplie sous toutes les formes, sans que ses efforts puissent être autre chose qu'une goutte d'eau dans la mer. Pour mon compte,

après avoir fait tout ce que je peux, je souffre bien cruellement de mon impuissance. »

Pour M. de Sonis c'était une famille aussi que ces pauvres indigènes, et l'on ne saura jamais tout ce que son christianisme lui inspira de charité pour ces infortunés. Il organisa des secours, distribua autour de lui du travail et des vivres, donnant autant qu'il pouvait, payant de sa personne autant que de ses ressources. Un grand exemple l'animait : « M^{gr} l'archevêque, dont le zèle est admirable, disait-il en parlant de M^{gr} Lavigerie, a créé un orphelinat où près de mille enfants indigènes ont déjà été recueillis, et l'on se demande comment cette œuvre, malgré toutes les aumônes qui arrivent en ce moment, pourra être continuée avec les énormes dépenses qu'elle entraîne. Mais Dieu a ses secrets, et c'en est un bien profond que l'agonie de laquelle la Providence semble vouloir se servir pour ramener à la vérité ce pauvre peuple infidèle. Ces mille orphelins, recueillis par la charité catholique, ne seront-ils pas un jour les chefs de mille familles chrétiennes, et une pépinière d'âmes pour le ciel ?

Puis ce trait qui le peint : « J'ai ramené, de mon dernier voyage à Géryville, huit petits enfants abandonnés, qui se mouraient de froid et de faim. Je les ai mis sur mes chameaux, leur ai fait donner du pain, et les ai amenés à Laghouat. Je les ai fait partir pour Alger, où je les adresse à Monseigneur ! »

La vue de tant de souffrances, courageusement supportées par le fanatisme musulman, lui faisant faire un retour chrétien sur lui-même, il ajoute dans cette lettre à M^{me} la comtesse de Sèze : « Ah ! Madame, nous ne savons pas ce que c'est que les douleurs de la faim ! Ici des malheureux en sont arrivés à ce point qu'ils se sont plusieurs fois nourris de chair humaine. Une femme a mangé son enfant ; c'est affreux à penser ! Nous serons, je crois, jugés

bien sévèrement, nous qui sommes si disposés à nous plaindre de nos petites épreuves, et qui avons toujours eu notre pain de chaque jour. Cette pensée devrait bien nous aider à supporter avec joie les petites mortifications que l'Église nous impose pendant ce saint temps de carême; elles sont si légères en comparaison de celles que supportent avec tant de courage ces malheureux musulmans! Priez bien, Madame, pour que Notre-Seigneur éclaire leurs ténèbres, car il n'est pas douteux que ce peuple, une fois qu'il sera chrétien, ne soit destiné à servir Dieu bien autrement que ces nations bâtardes d'Europe qui n'ont pas plus de foi que de courage. »

« La conversion des musulmans, disait une autre lettre, est une dette d'honneur que la France s'est bien peu souciée de payer jusqu'à ce jour. Mais Dieu fait son œuvre de justice, pour faire ensuite son œuvre de miséricorde. Le suprême médecin met le fer rouge dans la plaie; espérons que la guérison s'ensuivra. »

M. de Sonis croyait donc que la France devait autre chose qu'un morceau de pain, en temps de famine, à ces populations qu'elle s'était assujetties. M^{sr} Lavigerie, si éminemment apostolique, lui paraissait prédestiné à l'œuvre d'un apostolat dont lui-même eût été l'humble mais dévoué auxiliaire. « J'attends prochainement la visite de Monseigneur, disait-il au printemps de 1867; j'espère que Sa Grandeur établira ici quelque œuvre pour la conversion des musulmans. L'heure me paraît venue et l'occasion favorable. Pour si peu que mes efforts puissent être associés à cette œuvre, ce me sera une grande consolation que d'y travailler. »

Le grand évêque, de son côté, honorait et estimait beaucoup le grand soldat. Il nous fait l'honneur de nous en écrire en ces termes: « J'ai connu, aimé, admiré notre saint général; mais j'ai dû restreindre au strict néces-

saire mes rapports avec lui, pour ne pas le compromettre. C'était l'époque de mon conflit aigu avec le maréchal de Mac-Mahon, et M. de Sonis, chargé des affaires indigènes, se trouvait sous les ordres directs du colonel Gresley, depuis général et ministre de la guerre... Étant ce qu'il était, Gresley détestait le commandant supérieur de Laghouat; il me détestait naturellement plus encore; et pour éviter les surprises et les représailles, j'avais demandé à M. de Sonis de ne pas m'écrire, le secret des lettres n'existant pas pour le sud. Mais nous nous voyions très intimement lorsqu'il venait à Alger. Il partageait ma foi dans la mission auprès des indigènes musulmans et des païens de l'intérieur; il encourageait mes espérances. Je l'ai vu un jour fondre en larmes en entendant nos orphelins de la famine chanter l'*Ave maris stella*. »

Dans l'automne de l'année 1868, l'archevêque envoya à Laghouat un noyau de Jésuites missionnaires, destinés à entamer la conversion des Arabes. Ce fut une grande joie pour M. de Sonis : « J'ai vu arriver ces bons Pères avec un véritable bonheur, écrit-il. J'ai une affection, une vénération toutes particulières pour eux. Il me semble que l'esprit de Dieu est là sur cette compagnie toujours attaquée, toujours calomniée, toujours persécutée. Aussi vais-je droit à eux lorsqu'ils ont leur résidence quelque part avec moi. Les voilà chassés de l'Espagne, comme ils l'ont été il y a peu de temps de l'aveugle Autriche, comme ils le seront de tout pays mangé et ruiné par la Révolution. Ils iront porter la parole de Dieu sur d'autres rivages, en attendant qu'ils secouent la poussière de leurs sandales pour courir à d'autres peuples et fuir de nouvelles persécutions. Dieu soit béni de nous avoir envoyé ces pieux enfants de saint Ignace ! »

Dans une lettre postérieure, M. de Sonis ajoutait que trois Sœurs de la Doctrine chrétienne venaient d'arriver

pareillement à Laghouat pour la même œuvre. « Je bénis Dieu, disait-il, d'avoir été mêlé quelque peu à cette entreprise d'un si grand intérêt pour le salut des âmes. Les Pères ont déjà cinq petits Arabes, et les Sœurs une petite fille indigène, qui en amènera d'autres. Il y a eu de grands obstacles à vaincre pour le commencement de cette œuvre, et vous savez combien le démon s'agite dans ces circonstances. J'espère que l'œuvre marchera quand même, et je vous demande instamment de prier pour cela. »

Il y avait des moments où il eût voulu être religieux et missionnaire, pour y travailler lui-même : « Je n'en étais pas digne : c'est la seule réponse que je puisse faire à mon âme ; et cela est très vrai. Puisse Dieu, qui m'a laissé dans ce monde, faire du moins que j'y sois bon, soumis, résigné à sa volonté sainte, et que j'y fasse un peu de bien, avant de terminer les quelques jours qui me restent à vivre ! Puissé-je travailler avec courage et avec fruit à son œuvre, aider selon mon pouvoir ceux qui ont mission de le faire connaître et aimer, répandre quelque peu le bon exemple autour de moi, prouver qu'il n'y a point de haine dans nos âmes, que l'on peut nous mépriser et nous calomnier, mais que nous ne savons que prier pour ceux qui nous font du mal ! Puissé-je, en un mot, me rendre plus digne chaque jour de ce nom de chrétien qui est notre divine noblesse, suivre de loin le divin Martyr dans la voie douloureuse, et porter ma croix sans jamais me plaindre de la trouver trop lourde ! »

Ces deux dernières années, 1867 et 1868, années de misère et de charité, n'avaient pas été sans tarir les ressources du pauvre commandant. De plus, malgré son peu de fortune et ses grandes charges, il tenait à faire honneur à sa position, parce qu'il y représentait les deux choses qu'il respectait le plus après Dieu : la France et

l'armée; et sa maison s'ouvrait très hospitalière aux nombreux touristes du désert, à qui Laghouat n'eût pas fourni d'hôtellerie convenable. Ainsi s'était-il trouvé, au commencement de 1868, chargé d'une dette de sept mille francs, ce dont il fut consterné, estimant qu'un chef militaire ne doit avoir à baisser les yeux devant personne, et particulièrement devant ses créanciers.

C'est ici que se place une de ces interventions extraordinaires de la Providence qui faisaient croire à M. de Sonis que Dieu daignait prendre soin de ses intérêts, comme lui-même prenait soin des intérêts de Dieu. On était dans le mois de mars, mois consacré à saint Joseph, ont déjà raconté les *Missions catholiques*. La pensée vint au commandant que ce céleste protecteur des familles pouvait seul le tirer d'embarras, et il s'engagea à faire tous les ans une neuvaine d'action de grâces en son honneur, si, dans le courant de ce mois, il lui faisait trouver la somme qui lui manquait. Le lendemain, écrivant à un de ses amis d'Alger, un grand chrétien comme lui, — M. Melcion d'Arc, président des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, — il lui raconta confidentiellement le vœu qu'il avait fait. L'ami en fut ému; et, plein d'admiration pour les sentiments de foi exprimés dans cette lettre, il tut en donner connaissance à un personnage aussi bienfaisant que riche, dont le nom veut rester caché et qui était, lui aussi, capable de le comprendre. Celui-ci, entendant cette confidence de l'amitié, ne put retenir ses larmes : « Allons, dit-il, je n'avais jamais encore reçu de mission de saint Joseph; mais voici qu'évidemment il vient de m'en donner une. Ne dites rien : demain j'enverrai de sa part à Laghouat les sept mille francs qu'il destine au brave et saint colonel de Sonis. »

Le lendemain, un pli partait pour Laghouat contenant sept mille francs en billets de banque, sans autre lettre

d'envoi que cette simple ligne sur un petit papier blanc :
« De la part de saint Joseph. »

Tout fut gardé secret pendant plusieurs années ; M. de Sonis remerciait saint Joseph de tout son cœur, sans trop savoir par quelle voie lui était venu ce bienfait. Un jour enfin, sur quelque indice, il lui vint en pensée que M. Melcion pouvait bien n'être pas étranger à la chose. L'ami s'en défendit ; mais, ne voulant pas qu'on lui attribuât le mérite d'une bonne œuvre dont il n'avait été que l'intermédiaire, il finit par tout dire à M. de Sonis. Celui-ci, à la fois confus et reconnaissant, écrivit à son bienfaiteur enfin connu une lettre admirable, qui était son remerciement et celui de saint Joseph. Mais désormais sa dette devenait, à ses yeux, une obligation de justice : malgré des refus renouvelés, il promit de tout payer. Il était devenu général à cette époque ; il s'imposerait des sacrifices. Il s'en imposa en effet jusqu'au jour où il parvint, non sans difficulté, à faire accepter au procureur anonyme de saint Joseph la restitution complète de la somme que saint Joseph lui avait prêtée.

Voilà quel était Sonis, particulièrement dans ces années d'Afrique. Et maintenant ce fleuve de charité, qui débordait si largement sur tout ce que nous venons de dire, l'Église, l'armée, les amis, la famille, les enfants, les jeunes gens, les vivants et les morts, les chrétiens et les musulmans, les malheureux surtout, quelle en était la source ? Ce dévouement surnaturel qui par-dessus tout voyait, cherchait, voulait les âmes, quel en était le foyer ? Lui même le déclarait : le sacré Cœur de Jésus. Et l'amour qui l'embrassait ce n'était pas seulement la reconnaissance pour les bienfaits insignes de son Dieu, c'était l'amour pur, l'amour désintéressé, donc l'amour parfait, tel qu'il éclate dans cette admirable lettre du 5 avril 1869 à la mère Marie Fourier. « Quand bien même ce Dieu

ne nous ferait aucune grâce, il n'en serait pas moins doux de l'aimer pour les amabilités infinies de son divin cœur. Donc, devenons plus fidèles, ma bien chère sœur; c'est un grand commandement et une grande douceur. »

L'amour d'ailleurs, à lui seul, suffit à payer l'amour : « Je ne sais pas assurément où est le bonheur, dit-il, s'il n'est pas dans l'amour de Dieu ; et je comprends mieux chaque jour quel grand acte de sagesse supérieure font les saints, lorsque, jetant dans la rue tout ce que le monde s'empresse de ramasser, ils se donnent tout à Dieu. Acte de haute raison vraiment, car ils oublient ces quelques jours qu'emporte la course du temps et l'ouragan du monde, pour ne penser qu'à cette éternité dont on peut dire qu'elle est demain ! »

Ces vérités supérieures, ce sont, — il nous le redit, — des vérités évidentes, éclatantes pour lui : « Pour moi, misérable pécheur, je dois être bien reconnaissant à Dieu de ce que depuis longtemps il fait éclater ces vérités à mes yeux. C'est pour cela que, bien qu'engagé dans le monde où m'attachent mes devoirs, je voudrais néanmoins rapprocher ma vie de votre vie religieuse, et infiltrer dans le cœur de mes bien-aimés enfants cette adorable chose : la dévotion au sacré Cœur ! »

Dès lors rien ne le touche plus, sinon ce qui le rapproche de ce Cœur tout aimable, et du ciel où il aspire. De là ces dégoûts du monde, dont il parle dans une autre lettre : « La solitude dans laquelle je vis depuis longtemps m'a, pour ainsi dire, rendu étranger aux bruits du monde; j'imagine même que je ferais triste figure en France. Je tends à me détacher de plus en plus de ce qui n'est pas ma chère famille et les amis que vous savez. Dieu, par des épreuves successives, m'a, je crois, rendu très indifférent à ce qui lui est étranger. Si bas que je sois placé sur les degrés de cette échelle qui mène aux choses d'en haut, je

n'en ai pas moins un très grand désir de m'élever chaque jour davantage, et comme une vocation, une soif ardente du ciel. »

De l'amour de Jésus il ne sépare pas l'amour de la croix de Jésus : « Je bénis Dieu de m'avoir placé dans une carrière où, pour qui le veut, le sacrifice est de tous les jours, de toutes les heures, et où aussi il est si facile d'associer au renoncement les humiliations et tout ce cortège de douleurs au milieu duquel s'est plu notre divin Maître. C'est qu'en effet les chrétiens ne sont pas populaires dans l'armée française ; mais c'est un grand bien, et il faut en bénir Dieu, puisqu'il a voulu qu'il en fût ainsi. »

A ces élans d'amour vers le Cœur de Jésus, vers sa croix, vers le ciel, il ajoute, dans une autre lettre, sa protestation d'amour à l'Église de Jésus. C'est de tout cela que se compose le breuvage inépuisable dont la soif inextinguible le consume, et il dit : « Pour moi, mon cher ami, je suis de plus en plus attaché à l'Église. Tous les intérêts me paraissent bien mesquins en comparaison des intérêts de notre foi. Mon âme trouve là un aliment dont elle ne peut se rassasier. Je bois à longs traits dans cette coupe que je n'épuiserai jamais. »

CHAPITRE IX

COMBAT D'AIN-MADHI

1869

Nous sommes en 1869. Le sud était agité, les Ouled-Sidi-Cheikh prêts pour une nouvelle revanche. Après la mort de leur jeune chef, Ahmed-ben-Hamza, c'était son frère Kaddour, cinquième fils du fameux Si-Hamza et d'une négresse, qui était devenu le chef de la belliqueuse tribu. Mais le commandement restait aux mains de son oncle, Si-Lalla, la tête et le bras des croyants. Il annonça la guerre sainte, et, à sa voix, les dissidents reparurent en armes dans le Sahara algérien.

Déjà, dès le mois de janvier, le bruit courait d'une attaque projetée contre le cercle de Laghouat. Sonis était absent, il s'était rendu à Alger pour affaires de service. Sur cette rumeur, il hâta son retour ; et, en effet, à peine était-il parvenu à Djelfa, que le télégraphe vint changer ses craintes en certitudes. Il agit aussitôt. De Djelfa il télégraphie à son remplaçant de Laghouat de prévenir la tribu des Larbâa, alors descendue vers le Mzab, d'avoir à remonter vers l'oasis et à se masser pour la résistance, si elle ne voulait pas être surprise par un coup de main. En

même temps, hâtant sa marche, il prescrit aux Ouled-Nayls, placés sur son passage, de se porter vers le même point avec trente jours de vivres. Passant ensuite à Taadmit, il s'assure que l'équipage des chameaux qui s'y trouvait est en bon état, et il en fait rassembler les groupes dispersés. Enfin, de retour à Laghouat, le 27 janvier, il fait prendre à la colonne toutes ses dispositions pour que, d'une heure à l'autre, elle soit prête à partir, dès qu'il en donnerait le signal.

Le temps pressait. Le lendemain de son arrivée, 28 janvier, le commandant recevait du sous-gouverneur de la province un télégramme lui annonçant qu'à l'ouest un parti de cavaliers ennemis avait rencontré une patrouille des Harras, au bord du chott Chergui, et lui avait tué deux hommes. Le même jour, au soir, le télégraphe de Djelfa lui faisait savoir que, du même côté, Si-Lalla était tombé avec de forts contingents sur une autre de nos tribus, dans le Djébel-Amour. L'agha El-hadj-Kaddour avait eu une partie de son goum engagé avec les éclaireurs de l'ennemi, et on avait compté des morts des deux côtés. L'agha Eddin avait dû se replier sur Charef avec une grande partie de nos tribus attaquées ou menacées. Le capitaine Saint-Martin mandait, du même lieu, qu'une grande panique régnait chez les peuplades de l'ouest de l'annexe de Djelfa, lesquelles se rabattaient en toute hâte sur ce poste, hommes et troupeaux.

Le lendemain 29, les nouvelles vinrent plus graves encore. Le télégraphe avait été rompu entre Géryville et FrenDAH Un parti de six cents cavaliers avait été vu à Sidi-Ali, marchant vers l'est. Le 30, l'ennemi avait paru en nombre à l'ouest de Tagguin, sur lequel il se dirigeait. C'était toute la frontière qu'on attaquait en même temps, pour faire croire à des forces plus considérables, et inspirer la terreur sur tous les points à la fois. Cette terreur

était grande, car on avait affaire à un ennemi sauvage et altéré de sang : il avait fait ses preuves.

M. de Sonis se rendit compte que ces contingents ennemis formaient ensemble trois groupes agissant de concert, sous trois chefs différents. Ils étaient commandés l'un par Si-Lalla, l'autre par son neveu Si-Kaddour, le troisième par Si-el-hadj-el-Arbi. Partis, comme à l'ordinaire, de leur repaire du Maroc, ils avaient pénétré sur notre territoire en passant entre le chott El-Chergui (le lac salé) et Géryville. C'est de là qu'après avoir razié plusieurs tribus du Djébel-Amour, ils s'avançaient à grands pas sur nos positions, au pied des plateaux de l'Atlas.

Ayant ainsi reconnu la marche et le plan de l'ennemi, M. de Sonis dressa le sien. La colonne se porterait en avant vers l'ouest, établirait rapidement son dépôt à Lehnaïa, de là battrait la grande plaine qui s'étend jusqu'au pied de Touilat-Makma ; surveillerait les défilés par lesquels devaient passer les nombreux troupeaux raziés par les dissidents ; donnerait alors la main aux troupes du lieutenant-colonel Colonieu, qui devait leur couper la retraite dans la province d'Oran, de manière à prendre l'ennemi entre les deux colonnes, et ne point permettre à ses prises et à lui d'arriver au Maroc. Les événements devaient modifier ces projets.

Dès le 28, le commandant avait fait partir pour Tadjerouna le chef du *makhzen*, ou camp des équipages, Lakhdar-ben-Mohammed, avec ordre de rassembler tout ce qu'il pourrait trouver de cavaliers des Larbâa, et d'établir une longue chaîne d'éclaireurs arabes en avant et autour de lui. Ce Lakhdar, que nous trouvons partout fidèle et dévoué à M. de Sonis, « était, raconté un officier, homme de naissance et de valeur, grand chasseur et brave soldat, véritable type du gentilhomme saharien. C'était alors un

jeune homme d'une trentaine d'années, d'une grande finesse et noblesse de traits, unissant une exquise douceur à un grand air de force et de vaillance, et sachant allier la fidélité à la loi et aux traditions nationales des Arabes, avec un tact et un instinct des convenances européennes qu'on rencontre à peine dans nos sphères les plus élevées. » M. de Sonis aimait son âme, qu'il eût voulu gagner à Jésus-Christ; il n'avait pas d'ami plus sincère et de serviteur plus sûr dans les goums du cercle.

Sur ces entrefaites, les gardiens des caranvansérails furent prévenus d'avoir à se tenir sur leurs gardes et de se rabattre sur nos postes. En même temps l'équipage des chameaux et des chameliers était rallié, les convois organisés, les approvisionnements jusqu'au 15 février recueillis et chargés. Tout cela fait, le commandant prit la tête de ses troupes, et partit de Laghouat. C'était le samedi 30, à une heure de l'après-midi. Il ne lui avait fallu que deux jours et deux nuits, depuis son retour d'Alger, pour tout mobiliser, tant était excellente l'organisation de sa colonne.

Cette colonne comprenait quarante et un officiers, neuf cents hommes de diverses armes : chasseurs d'Afrique, tirailleurs, spahis, artilleurs, génie, soldats du train, deux cent deux chevaux, quatre-vingt-huit mulets, huit cent soixante chameaux avec leurs chameliers, deux bouches à feu rayées et quatre pièces de montagne. On n'avait pris pour l'expédition que les éléments les plus mobiles. Le reste des troupes était destiné à assurer le service de la place et la garde du camp.

Cette colonne était notablement inférieure en nombre à celles des campagnes précédentes. Ce n'était pas la seule infériorité dont M. de Sonis avait à se préoccuper : « Je n'avais, écrivait-il à M. de la Tour du Pin-Chambly, ni chef de bureau arabe, ni officier d'ordon-

nance, ni chef d'état-major, et pas un seul officier supérieur dans ma colonne. Je venais de recevoir pour chef de bureau arabe un jeune lieutenant qui n'avait jamais vu le sud, excellent garçon du reste. Les adjoints étaient aussi nouveaux que lui, et ne savaient pas un mot d'arabe. Enfin je n'avais presque pas de monde, car la colonne a été réduite. Voilà les conditions dans lesquelles je partais pour me trouver en face des trois marabouts réunis. »

La séparation de M. de Sonis et de sa femme fut particulièrement anxieuse : « Pendant que mon mari allait être exposé à un si grand danger, relate M^{me} de Sonis, j'attendais un nouvel enfant à toute heure, et je savais que, par suite des fatigues que j'avais endurées l'été précédent, ce moment serait pour moi difficile et périlleux. Je redoutais donc grandement de subir cette épreuve, seule et séparée de lui, et de mourir loin de mon cher Gaston. »

Lui-même écrivait ensuite : « Notre séparation a été bien cruelle, puisque je laissais ma femme très malade et persuadée qu'elle me disait son dernier adieu. Le cœur a des abîmes dont les profondeurs sont insondables. »

Il fallait suppléer à l'infériorité du nombre par la discipline : « Aussi, ajoute sa lettre à M. de la Tour du Pin, avons-nous marché comme à l'exercice ; vous savez que je ne m'inquiète guère d'être populaire, et comme j'avais conscience du danger, j'eus la main dure. Cela m'a bien réussi. »

Son rapport va nous permettre de le suivre pas à pas. Le premier jour, celui du départ, la colonne bivouaqua à Réchag, où Sonis apprit, dans la nuit, que l'ennemi avait occupé Khadra et menaçait Aïn-Madhi. Le ksar d'Aïn-Madhi, qui devenait dès lors le principal objectif de l'expédition, est à dix-sept lieues de Laghouat. Il avait eu déjà sa célébrité, dans notre histoire militaire, par la belle défense qu'en avait faite, en 1838, le marabout

Tidjni, notre allié fidèle, qui pendant plus d'une année avait tenu en échec les forces d'Abd-el-Kader, et qui n'était tombé au pouvoir de l'émir que par la trahison. Son fils Si-Ahmed-Tidjni y commandait aujourd'hui, avec son frère Si-el-Bachir, en qualité de chef religieux et politique de la Tarika ou confrérie des Tadjenas, dont les disciples sont répandus depuis Tunis jusqu'au Maroc. De la conduite de ce marabout et de l'attitude de ce poste dépendait le sort de l'expédition.

« Si-Ahmed-Tidjni, rapporte le commandant, m'avait déjà annoncé que des coureurs avaient paru dans la plaine, qu'ils avaient enlevé ses troupeaux et plusieurs groupes de chameaux ; qu'aidée de quelques Larbâa, la population avait repris les moutons, mais non les chameaux. Si-Ahmed ajoutait qu'il manquait de poudre, et il me demandait des cartouches. Cette demande de munitions m'étonna d'autant plus, que je les en avais pourvus tout récemment. Je fis dire aux marabouts de tenir, ce qui leur était facile, grâce à leurs murailles. Je leur annonçai que je campais dans leurs environs, puisque j'étais à Réchag, que je me mettais en marche le lendemain, et que je barrerais le passage à l'ennemi. En même temps je leur annonçai l'envoi d'un convoi de poudre, bien qu'il me parût difficile qu'ils en manquassent réellement. »

Le matin du second jour, dimanche 31, la colonne, se dirigeant vers l'ouest, était arrivée à la hauteur de Guernel-Staouita, lorsqu'une grande nouvelle parvint au commandant : le ksar de ce nom, séparé de la colonne par une chaîne de rochers formant une muraille verticale, était entouré par un goum ennemi. Les habitants avaient tenté de se défendre; un des leurs avait été tué, et ils n'avaient eu que le temps de pousser en toute hâte leurs troupeaux sur les rochers afin d'en éviter la prise.

« Je ne pouvais dans cet état de choses, rapporter le commandant, continuer à marcher, en laissant sur mes derrières et aussi près de moi un ennemi qui, après avoir fait grand mal à un de nos ksars, pouvait inquiéter les escadrons de nos convois. Suspendant ma marche à l'endroit où je me trouvais, appelé Mederrey-Naroun, j'y installai mon bivouac. Puis, après avoir pris mes dispositions pour la défense du camp, je montai à cheval avec la cavalerie, et partis pour aller faire une reconnaissance. On venait de voir un parti d'une trentaine de cavaliers sortir d'Aïn-Madhi à bride abattue, et se diriger, croyait-on, sur El-Staouïta. Je me portai à leur rencontre, en dérochant mon mouvement, afin de les surprendre.

« On avançait en silence et avec précaution, les cavaliers cheminant à couvert au pied des accidents du terrain. J'allais me trouver en face du goum signalé, et déjà nous étions lancés à la charge contre lui, près de l'aborder, lorsque soudain j'arrêtai la marche. Je venais de reconnaître nos troupes : c'étaient les Larbâa, commandés par Lakhdar. J'eus bien juste le temps d'empêcher le feu de nos cavaliers, auxquels heureusement j'avais donné l'ordre de ne tirer qu'à bout portant. »

Lakhdar raconta alors ce qu'il venait de voir : ce fut pour le commandant une révélation des plus graves. Le matin de ce même jour, les cavaliers des Larbâa, au nombre de vingt-trois, envoyés en reconnaissance, étaient en route pour rejoindre la colonne à Aïn-Madhi, lorsqu'en approchant de ce lieu, ils virent la plaine remplie d'une multitude de burnous. Ils crurent d'abord que c'étaient les hommes de notre goum et nos convois. Mais, parvenus à un kilomètre du ksar, ils s'aperçurent de leur méprise et reconnurent l'ennemi. Qu'y venait-il faire ? sans doute le siège d'Aïn-Madhi. Croyant ce ksar en péril, ces braves prirent le galop pour se jeter dans la

place et lui porter secours, lorsque, près de la porte, ils reconnurent les troupeaux de Si-Kaddour-ben-Hamza. Un berger qu'ils interrogèrent leur apprit la vérité. Les marabouts du ksar avaient fait leur soumission aux Ouled-Sidi-Cheikh ; Aïn-Madhi était livré, Si-Lalla s'y trouvait chez Si-Ahmed-Tidjni comme ami et comme maître. A cette annonce Lakhdar, sentant le piège où il s'était jeté, fit faire demi-tour à ses cavaliers, qui n'eurent que le temps de se dérober à la poursuite des nouveaux maîtres du ksar. C'était dans cette fuite que les éclaireurs de Sonis les avaient pris pour des ennemis, contre lesquels le lieutenant-colonel allait commander le feu.

« La nouvelle de la trahison des marabouts d'Aïn-Madhi me parut très grave, écrit M. de Sonis. Si-Ahmed-Tidjni n'ignorait pas cependant que j'étais tout près de lui et que ma colonne allait dégager sa situation. Il avait de la poudre, contrairement à ce qu'il m'avait affirmé, et les murailles d'Aïn-Madhi lui permettaient d'attendre en toute sécurité l'issue des événements.

« Rentré immédiatement au camp, avec les escadrons et le petit goum des Larbâa, je réunis les officiers pour leur faire connaître ce nouvel état de choses. Je leur demandai d'y faire face en déployant toute l'énergie possible. »

Par contre, Si-Lalla était enivré de son succès. Triomphant d'être parvenu jusque-là sans obstacle, il l'était davantage encore de posséder maintenant, dans Aïn-Madhi, un poste deux fois important et par la force de ses remparts et par le prestige religieux attaché à son nom. Les croyants ne doutaient plus de la protection de Allah. Leur chef se tenait déjà assuré de notre ruine ; il annonçait pompeusement qu'après avoir détruit la colonne française, il marcherait sur Laghouat, puis sur Djelfa, puis sur Bou-Saâda. C'était tout le sud algérien qui nous

était ravi. Ce jour-là même tous ses contingents des trois corps, dispersés dans le Djébel-Amour, avaient été rappelés pour frapper ensemble le coup décisif; ses éclaireurs avaient reçu l'ordre de se replier dans la nuit. L'opinion était avec lui : cette course rapide jusqu'à nos portes, cette possession du lieu sacré, cette concentration de masses compactes, produisaient sur les imaginations arabes une impression irrésistible; et les amis de la France, les plus attachés à notre drapeau par leurs intérêts et leurs traditions, affirmèrent ensuite qu'ils n'avaient pas douté un instant de notre perte.

« Je ne puis, rapporte Sonis, me rappeler sans émotion ce que me dit alors le goum des Larbâa, commandé par Lakhdar. De retour de la reconnaissance dans laquelle ils avaient pu mesurer de l'œil les forces de l'ennemi, ces braves gens m'entourèrent, et me serrant la main : « Demain, me dirent-ils, nous mourrons à côté de toi ! »

« Je m'attendais à une attaque de nuit. Cette nuit du 31 janvier au 1^{er} février fut pleine d'inquiétudes et de travaux. Je fis entourer mes grand'gardes d'un retranchement fait à la hâte; je les engageai à tenir bon, et pris mes dispositions pour les appuyer ou replier, si besoin était. Comme je redoutais beaucoup le désordre que les chameaux et les chameliers de l'équipage pourraient produire dans le camp, au cas d'une attaque nocturne, je fis coucher et lier fortement toutes les bêtes, et j'ordonnai aux chameliers, gens fort tumultueux et mal disciplinés, de se coucher eux-mêmes à côté de leurs animaux, en ayant soin d'observer le plus profond silence. Enfin nous nous disposâmes à recevoir l'ennemi de notre mieux. »

Cependant, à l'entrée de la nuit, un cavalier au galop arriva au bivouac. C'était le chaouch de Si-Ahmed-Tidjni. Le marabout, son maître, l'envoyait témoigner

de la peine qu'il éprouvait d'avoir dû se soumettre aux Ouled-Sidi-Cheikh. Mais il avait craint de voir ses jardins et ses arbres fruitiers dévastés par l'ennemi, ce qui l'avait contraint à prendre ce parti, et il espérait que le commandant ne lui en voudrait pas de sa conduite.

Le commandant ne s'y méprit pas. A la veille d'un combat, le rusé Arabe jouait double jeu, cherchant à s'assurer un recours, de quelque côté que tournât la fortune.

Sonis répondit de manière à terrifier le marabout, mais sans le désespérer : « Dis à ton maître qu'étant Français il sera considéré comme traître à sa patrie. Tout ce que je pourrai faire sera de tenir compte de la difficulté de sa situation en face de forces supérieures. Dis-lui que je regrette qu'au lieu de s'inspirer de la peur, il ne se soit pas inspiré du souvenir de son père, lequel, ayant eu les forces d'Abd-el-Kader pendant si longtemps à ses portes, avait constamment refusé de se rendre. Dis-lui que, demain matin, la colonne de Laghouat se mettra en route ; qu'avec l'aide de Dieu, elle culbutera l'ennemi et campera sur le terrain d'où elle l'aura chassé. Dis-lui que si j'ai à lui donner un conseil, c'est qu'il rachète sa faute par une conduite tout autre, me réservant de le traiter ensuite en conséquence. »

Le chaouch était inquiet, agité, troublé. A son attitude, Sonis comprit qu'on ne lui avait dit qu'une partie de la vérité. La vérité complète était, comme on le sut plus tard, que les marabouts d'Aïn-Madhi avaient spontanément offert l'hospitalité à Si-Lalla et à son neveu ; que leurs chameaux, pris la veille, leur avaient été rendus gracieusement ; que les dissidents étaient convenus avec eux de mettre cinq cents chameaux à leur disposition, pour transporter dans l'ouest la zaouïa ou école religieuse d'Aïn-Madhi ; que, en ce même jour du 31, avant le soleil,

Si-Ahmed, montant à cheval sous prétexte d'aller au-devant du commandant, était allé visiter ses adhérents religieux les Oulad-Tiad, formant un groupe important du goum ennemi; que ceux-ci lui avaient offert un cheval et une mule de Gada; qu'il leur avait ouvert les portes d'Aïn-Madhi, où ils s'étaient promenés en maîtres avec lui pendant cette journée.

Le chaouch de Si-Ahmed avait si bien conscience du fait de la trahison et de l'imminence du châtement, qu'il demanda au commandant de vouloir bien le retenir auprès de lui. Sonis le renvoya : « Va porter à ton seigneur les paroles que j'ai dites. Pars ! »

Cette nuit se passa sans attaque. L'ennemi l'avait employée à combiner son plan, et à assigner le rôle des trois corps de troupe réunis sous leurs chefs. « Combien cela fait-il d'hommes ? » avait demandé Sonis au chaouch de Si-Ahmed. Si-Lalla nous a dit qu'il comptait dans son camp six mille cavaliers et trois mille fantassins. » Sonis fit le décompte de l'exagération habituelle aux Arabes ; il estima avec raison avoir affaire à trois mille cavaliers et un millier d'hommes à pied. C'était encore quatre contre un.

Le lundi, 1^{er} février, aussitôt que le jour parut, la colonne se mit en marche ; on allait à une rencontre. La colonne était formée en carré : le bataillon d'Afrique se déployait sur une face, le bataillon du 1^{er} tirailleurs sur les trois autres. Dans l'intérieur du carré se trouvait la première section des tirailleurs, chargée de la garde des bouches à feu et des munitions, l'artillerie, l'ambulance, le train des équipages. Les deux escadrons de chasseurs d'Afrique et de spahis étaient postés par sections à droite et à gauche dans l'intérieur du carré, de manière à faire face aux vides qui pourraient s'y produire et à les combler immédiatement. Tous combattraient à pied ; mais, au

cas où l'ennemi parviendrait à trouver le carré, la cavalerie devait en sortir, fondre sur lui et le sabrer.

Pour éviter le désordre qui pouvait résulter de la nature et de l'étendue du convoi, les chameaux furent serrés les uns contre les autres, de manière à occuper le moins de terrain possible. Enfin le silence le plus absolu fut prescrit à tout le monde, spécialement aux chameliers, sous les peines les plus sévères.

« La colonne ainsi formée devait être une forteresse marchant lentement, mais à coup sûr, et ne devant s'arrêter que sur l'emplacement du bivouac de l'ennemi. Nous devons suppléer au nombre par la tactique et la solidité, nous bornant d'abord à un combat défensif dans lequel la cavalerie aussi bien que l'infanterie devait agir par son feu, mais sagement ménagé. Tous étaient armés de chassepots, arme nouvelle et inconnue des dissidents. — Le jour était venu, ajoute le commandant, où chacun de nous devait appliquer ce qu'il savait de son art. Si je ne craignais de faire usage de grands mots à propos d'un si petit théâtre, je dirais qu'organisés et armés comme nous l'étions, défendant le sol de notre nouvelle patrie, nous représentions la civilisation en face des barbares. »

La colonne s'avancait en ordre et en silence, s'arrêtant de temps en temps pour laisser au convoi le temps de se serrer et de se maintenir compact.

« Après une heure environ de marche, mes éclaireurs signalèrent la sortie de l'ennemi hors de son camp. Il arrivait en lignes rangées, et nous pûmes bientôt entendre le bruit du pas de son infanterie. En ce moment nous nous trouvions engagés dans une vallée profonde, sorte de cuvette bordée de tous côtés par des collines rocheuses. La seule issue facile à ce défilé était un col large de cinquante à soixante mètres, qui sert habituellement de passage aux caravanes. Mais l'ennemi en avait déjà

pris possession ; en effet, nous pûmes distinguer bientôt une trentaine de cavaliers qui en couronnaient le sommet, tandis que les forces ennemies, massées derrière la montagne, nous attendaient au passage. Je vis le péril dans toute son horreur ; il m'était facile de prévoir qu'arrivés à une centaine de mètres du col, nous recevions une décharge à bout portant ; que l'ennemi, se dérochant rapidement à notre feu, nous disputerait le terrain, et, grâce à l'avantage de sa position, annulerait la supériorité de nos armes et nous ferait beaucoup de mal. »

En deux mots, s'il passait par là, Sonis était perdu. Il eut alors, sans nul doute, un de ces cris du cœur qui percent les cieux et qui en font descendre une soudaine clarté. Voici quelle elle fut :

« Sur notre droite, continue-t-il, se trouvait une autre vallée, très large et aussi basse que celle où nous cheminions, mais séparée de nous par des collines rocailleuses et très raides. Là pouvait être le salut ; mais il fallait y arriver sans être coupé, et en gagnant de vitesse sur l'ennemi. Donnant le change à celui-ci, je continuai à faire prononcer ma direction à gauche, comme pour nous engager décidément dans le col où il nous attendait. Mais en même temps, réunissant tous les chefs de détachements, j'ordonnai qu'aussitôt qu'à un signal de moi les tambours et les clairons sonneraient la charge, tout le monde fit un à droite vers la colline indiquée, l'escaladât au pas de course, et s'y établit promptement et définitivement.

« Nous étions environ à soixante mètres de l'ennemi, qui, nous voyant à sa portée, poussa un hurra de triomphe : il croyait nous tenir. Je fis sonner la charge. A ce signal soudain, la colonne tourne à droite, et le mouvement s'exécute avec une rapidité et un ensemble merveilleux. En quelques minutes, la deuxième face du carré

avait couronné les hauteurs, puis les avait dépassées pour se former en bataille sur l'autre versant, parallèlement aux crêtes du rocher. Les chameaux, poussés en avant par la troisième face, avaient aussi pris place sur les flancs de la montagne. Ainsi notre carré se trouvait formé sur les deux pentes de cette chaîne, dans une position très forte, commandant par ses feux les deux vallées situées à droite et à gauche.

« En outre le sommet de la chaîne présentait un plateau rocailleux de deux à trois mètres de largeur, qui était à la colonne ce que la passerelle est à un vaisseau de guerre. » C'est sur ce point culminant, le plus exposé de tous, que M. de Sonis se plaça pour diriger l'action. « Ce plateau très en vue, dit-il simplement, me rendit très facile le commandement, d'ordinaire fort difficile parmi un convoi si nombreux. »

Devant cette manœuvre soudaine, l'ennemi s'arrête, hésite, recule, puis va se former en trois groupes à quatorze cents mètres de notre position. Je fis mettre en batterie deux pièces de montagne, qui ouvrirent le feu contre lui. La colonne, de son côté, engagea avec les Arabes une vive fusillade. Il était neuf heures et quart.

Un combattant de cette journée, brigadier au 1^{er} chasseurs d'Afrique, dont il a écrit l'histoire, nous en retrace un tableau où Sonis est bien à sa place de capitaine et de héros : « M. de Sonis, écrit-il, eut soin de nous faire occuper une éminence voisine. Bien lui en prit; car une heure plus tard nous étions entourés par trois mille cavaliers et sept ou huit cents fantassins. Après nous avoir recommandé de ménager nos cartouches et de ne tirer qu'à coup sûr, à mesure que les cavaliers ennemis s'approcheraient de nous, il remonta à cheval, et, dominant de toute sa hauteur le petit carré, il attendit l'ennemi.

« Bientôt les cavaliers arabes bondirent sur nous de

toute la vitesse de leurs chevaux, et de tous les côtés à la fois. Nous les laissâmes approcher jusqu'à cent mètres environ, et nous les reçûmes par une volée de coups de fusil qui leur tuèrent un grand nombre d'hommes. Puis, avant qu'ils aient eu le temps de s'éloigner, ils essayèrent une nouvelle décharge qui arrêta leur élan.

« Le premier mouvement d'épouvante passé, les Arabes revinrent à la charge. Ils approchaient jusqu'à cinquante mètres de nous, tiraient un coup de fusil, mettaient pied à terre, ramassaient leurs morts et leurs blessés, qu'ils chargeaient sur leurs chevaux, et s'éloignaient bride abattue, pour revenir un instant après. »

Un autre témoin reprend : « La cavalerie arabe se précipite sur le carré avec un élan superbe; elle est reçue par les chassepots et des volées de boîtes à balles; elle tourbillonne autour de ce mur foudroyant, dont elle ne peut approcher assez pour y loger son plomb. Notre feu ne ralentit pas et fait un ravage effroyable dans cette masse confuse, qui présente une surface de plus en plus étendue; c'est une véritable moisson d'Arabes. Leurs cavaliers s'élancent sur nous, soit isolément, soit par groupes, s'approchent plus ou moins suivant leur bravoure, pour lâcher leur coup et regagner le tas; mais aucun ne peut arriver à plus de deux cents mètres de nos rangs sans rouler dans la poussière; nos armes à longue portée ont rendu ce jeu puénil. La mitraille et les balles creusent d'affreux sillons dans ces escadrons barbares, d'ailleurs splendides de courage et d'audace. »

Le rapport de M. de Sonis rend compte de ses mouvements avec le même sang-froid qu'il les ordonnait. « L'ennemi, dit-il, fit d'abord une attaque générale sur la première face, puis une seconde attaque simultanée par les trois premières faces, puis enfin réunit ses forces contre la quatrième. Dans ce dernier mouvement, le com-

mandant de la quatrième face ayant fait avancer ses troupes d'une centaine de mètres, pour aller débusquer des fantassins cachés derrière un pli de terrain, son éloignement produisit dans le carré un vide considérable qui, laissant un libre passage à nos chameaux, faillit un instant compromettre notre succès.

Ce fut un moment vraiment critique. Les Arabes, ayant aperçu le vide qui s'était produit, arrivaient pour charger en masse cette partie faible. Ils se glissent, à la faveur des touffes d'alfa et d'une dépression de terrain qui les couvrent, jusqu'à trois cents mètres de cette quatrième face. Mais le commandant a vu le danger. « Toujours à cheval au milieu de nous et servant de cible à l'ennemi, » il ramène les animaux et fait rétablir l'ordre. Les bouches à feu, roulant sur le plateau du milieu, sont portées rapidement sur le point menacé. Les plus braves d'entre les Arabes font des tentatives sur nos canons; un chef en arrive assez près pour blesser l'officier d'artillerie. La canonnade les tient en respect; mais c'est la cavalerie qui décide de l'affaire. Les chasseurs d'Afrique, puis les spahis, lancés au galop sur le point vulnérable, fusillent les goums ennemis. « Ceux-ci cependant, raconte de souvenir le colonel Trumelet, ne se lassent pas de frapper la poudre. Malgré les vides qui se creusent dans cet amas de cavaliers, malgré les selles qui se vident, malgré les pentes qui s'encombrent de cadavres, les rebelles ne se décident pas à désertir le combat. Chacun des trois chefs des groupes réunit ses contingents, goums et fantassins, en arrière de la position, et Si-Lalla les lance une dernière fois à l'assaut du carré. A ce moment suprême, le combat se trouve furieusement engagé sur les quatre faces. Les bouches à feu balayent tout ce qui se présente à leur portée. Les fantassins ennemis, poursuivis par cette grêle de plomb, se débandent les premiers et s'en-

fuient vers le ksar, tandis que quelques obus lancés dans cette cohue précipitent leur fuite.

« Les cavaliers tiennent encore, mais leurs efforts se brisent sur cette colonne silencieuse. Ce silence, ces armes nouvelles qu'on semble ne pas charger, leur sont un mystère qui les déconcerte et les épouvante. Si-Lalla les harangue; sa voix est inécoutée. La colonne continue à fusiller ces hordes qui s'attardent sous son feu, et chevaux et cavaliers roulent pêle-mêle sur les coteaux.

« Vers les dix heures et demie, le feu de l'ennemi, ralenti sur les trois premières faces, n'est plus guère nourri que sur la quatrième. C'est à l'abri des rochers et des dépressions du sol que les rebelles prolongent la lutte. Mais Sonis fait lancer sur l'embuscade une section du 1^{er} tirailleurs algériens : les cavaliers arabes ne se laissent pas aborder; ils sautent sur leurs chevaux et disparaissent, salués par quelques feux de salve qui précipitent leur allure. »

Il était onze heures et demie lorsque l'ennemi battit en retraite. Les morts, les blessés, les chevaux pantelants jonchaient le sable. Les dissidents laissaient sur place soixante-dix morts, sans compter ceux qu'il leur fut possible d'enlever, et quatre fois autant de blessés. Nous n'eûmes que deux officiers et huit soldats de blessés, pas un seul mort. La longue portée de nos armes, l'excellence de la position, le tir de l'artillerie : telles sont les causes auxquelles le rapport de Sonis attribue la victoire; il n'oublie que lui-même. Mais justice lui est rendue par l'historien de l'insurrection, témoin et acteur du combat, qui en parle en ces termes : « Grâce à nos canons et aux précieux fusils dont nous faisons l'essai, grâce aux excellentes dispositions qu'a prises le colonel de Sonis, à son entente parfaite de la guerre dans le Sahara; grâce à sa brillante et audacieuse énergie, à sa bravoure chevale-

resque, à la rapidité de ses conceptions et de ses résolutions, au choix heureux de sa position défensive, à la sûreté de son coup d'œil, grâce aussi à son remarquable sang-froid dans les moments difficiles, au prestige qu'il exerce aussi bien sur les indigènes que sur les troupes placées sous son commandement; grâce à toutes ces causes, la victoire aujourd'hui est complète, et les corps de cent ennemis morts ou blessés mortellement attestent le succès de l'application de la règle et de la science militaire, en Afrique comme partout ¹. »

« Ce qu'il y eut de remarquable durant toute cette action, rapporte M. de Sonis, ce fut le calme parfait avec lequel chacun accomplit son devoir. Le silence le plus complet répondait seul aux hurlements de ces barbares, qui, le matin encore, se promettaient un nouveau massacre comme celui de la troupe du colonel Beauprêtre. » Sans perdre de temps, la colonne passa entre Aïn-Madhi et les dissidents pour les couper de la ville, et les rejeter vers le sud. « Dans le lointain nous apercevions les tourbillons de poussière soulevés par les fuyards dans leur course précipitée; et de loin en loin nous entendions les coups de fusil des gens du ksar, qui, après s'être rués sur l'orge et les vivres laissés au camp par les vaincus, les poursuivaient maintenant de leurs insultes et de leurs coups. »

« Nous arrivâmes ainsi sous Aïn-Madhi, au bivouac même de Si-Lalla, où nos soldats s'arrêtèrent un instant pour prendre leur repas : c'était leur premier repas de la journée. »

Aïn-Madhi était plongé dans un morne silence. Ce ksar pittoresque, assis sur son mamelon au sein de la plaine

¹ Le colonel C. TRUMELET, *Histoire de l'insurrection des Ouled-Sidi-Cheikh*, 2^e partie, p. 394. — V. FERNAND HUE, *Histoire du 1^{er} chasseurs d'Afrique*.

immense, comme un îlot solitaire au milieu de l'Océan, enveloppé de son enceinte de fortifications en terre battue, à l'abri desquelles s'étagé l'amas confus de ses maisons arabes carrées et à toits plats, dominées par la mosquée et entremêlées d'innombrables palmiers à tête panachée, était jadis, avant que Laghouat l'eût supplantée, la florissante capitale de cette partie du Sahara. En toute autre circonstance, c'eût été par de bruyantes manifestations que la multitude arabe fût accourue au-devant des vainqueurs. Aujourd'hui personne aux portes, personne sur les terrasses. La population, consciente de sa conduite, redoutait notre vengeance.

« Arrivé à mon bivouac, continue le rapport, je mandai près de moi les deux Tidjni, qui arrivèrent suivis d'une vingtaine de gens en guenilles et armés. Les marabouts avaient la tête basse, ils paraissaient consternés. Leur suite, au contraire, simulait une grande joie de ses prétendus succès dans la poursuite de l'ennemi. Si-Ahmed entreprit de justifier sa conduite, parmi des protestations embarrassées, auxquelles je n'opposai que le silence. J'hésitais à prendre des mesures avant d'avoir reçu des ordres. »

Cependant à Laghouat l'inquiétude était extrême. « Le 1^{er} février, quoique la distance fût grande, raconte M^{me} de Sonis, nous entendîmes le canon. La journée se passa dans les plus vives angoisses; je ne trouvai de consolation que dans la prière. Il fallut aussi que Dieu donnât à mon cher mari le calme qui lui était si nécessaire en ce moment, car mieux que personne il voyait le danger qui menaçait tous les siens. Il savait que les dissidents, une fois vainqueurs, seraient tombés aussitôt, ivres de sang, sur la ville alors dégarnie de troupes, et nous auraient tous massacrés. La nuit suivante, vers la pointe du jour, un cavalier m'apporta une lettre de mon mari m'annon-

cant la victoire; mais il me disait en même temps qu'il partait à la poursuite de Si-Lalla. »

Nous ne suivrons pas M. de Sonis dans cette poursuite rapide, dans ses étapes successives, Tadjerouna, Selmaïa, Brezina. « Quelque légère que fût ma colonne, dit le rapport, débarrassée de tout bagage, je n'avais pas la prétention de rejoindre des cavaliers courant à toute bride et une infanterie montée sur des dromadaires; mais je croyais que la colonne de Géryville, ayant marché au sud, barrerait le passage à cette multitude, et j'espérais arriver à temps à Si-el-Hadj-Eddin pour la retrouver là, au moment où, s'étant buttée contre cette troupe, elle se replierait forcément sur les puits pour de là regagner le Maroc. Dans cette combinaison, il me paraissait impossible que l'ennemi pût rentrer chez lui avec la moindre partie de ses prises. Il n'y avait pas de privations et de fatigues qui ne dussent être facilement rache-tées par un tel résultat. » Mais la colonne de Géryville était et trop lente et trop loin; elle ne put combiner son action avec la nôtre. Après avoir serré l'ennemi de très près pendant six jours, « je ne voulus pas m'exposer à aller plus loin que ne pouvaient me le permettre mes vivres, les forces de mon monde et la sphère d'action de ma colonne. Le 5, ayant écrit au colonel Colonieu pour lui annoncer mon départ et lui donner d'utiles informations, je me résolus, à mon grand regret, à rentrer à Laghouat. »

Peu de jours après, on apprit que, dans la matinée du 5 février, l'agha de Géryville, rallié à la France, ayant profité de l'absence des contingents des Ouled-Sidi-Cheikh, avait fait irruption dans les campements de cette tribu sur l'Oued-Guir, et les avait raziés sans qu'il en restât rien. Un butin considérable, deux mille chameaux et de nombreux troupeaux de moutons tombèrent en sa posses-

sion. Les Ouled-Sidi-Cheikh se voyaient réduits à l'impuissance pour longtemps.

Le 10, la colonne était de retour à Aïn-Madhi. Le marabout Si-el-Bachir-Tidjni, après notre victoire, s'était empressé de demander la permission de nous accompagner vers l'ouest, dans le but de se faire pardonner sa faute, et peut-être de séparer sa cause de celle de son frère. M. de Sonis n'y avait pas vu d'inconvénient ; mais le silence le plus absolu n'avait cessé d'être observé entre lui et le marabout durant l'expédition. Ce ne fut qu'au retour que le commandant s'expliqua. Ayant réuni dans son camp les Larbâa, les gens d'Aïn-Madhi avec leurs chefs, les deux Tidjni, il reprocha à Si-Ahmed de nous avoir trahis, en précisant en détail tout ce qu'il savait de sa conduite. Aussitôt les deux frères, ainsi que quinze des leurs, furent mis en état d'arrestation. Cependant, deux heures après, les instructions demandées au général commandant la subdivision militaire étant enfin arrivées, Si-el-Bachir fut relâché, et seul Ahmed-Tidjni fut emmené à Laghouat pour y subir une enquête juridique.

Le 12, à une heure et demie de l'après-midi, la colonne rentra dans son camp de Laghouat. C'est là que M. de Sonis fit à la hâte le rapport qu'on lui réclamait d'urgence, et auquel nous avons emprunté ce récit.

Une lettre du 25, à M. de la Tour du Pin, en est le couronnement, car c'est l'âme de Sonis qui s'y montre dans ses élans de désintéressement, de courage et de foi. « Notre affaire du 1^{er} février est honorable pour les troupes. Je regrette profondément que M. le sous-gouverneur, si plein de bienveillance pour nous, ne se soit pas contenté de caractériser notre conduite dans ces termes : « Chacun a fait son devoir, » les seuls termes qui puissent convenir à des troupes françaises. On nous croyait perdus, et cette multitude nous a salués d'un hourra frénétique, vrai cri

de cannibales. Dieu a combattu pour nous ; et c'était réellement beau à voir le silence au milieu de cris étourdissants, l'ordre au milieu du désordre, avec le canon pour point d'orgue. C'est une des plus belles fêtes de ma vie. »

Ce que Sonis regrettait dans cette longue dépêche adressée par le sous-gouverneur général au ministre de la guerre était son éloge personnel. Il y était dit : « Le colonel de Sonis vient de se couvrir de gloire et de rendre un grand service au pays en arrêtant l'ennemi à l'apogée de ses succès, qui pouvaient amener les plus graves conséquences. » Suivait l'exposé des faits.

Le meilleur triomphe de Sonis fut l'accueil qu'il reçut de sa double famille de Laghouat, celle de son foyer et celle de son camp. « La colonne fut reçue avec acclamations, rapporte M^{me} de Sonis. Le lendemain de son arrivée, les officiers organisèrent en l'honneur de leur chef un petit triomphe militaire. Il paraît que la veille du combat plusieurs l'avaient trouvé téméraire d'engager l'action contre des forces tellement supérieures. Maintenant ils étaient heureux d'applaudir à la manœuvre qui les avait sauvés. Enfin Dieu nous le rendait encore assez à temps pour qu'il pût assister à la naissance de sa fille Marie-Paule-Philomène, qui vint au monde quatre jours après, le 16 février 1869. Ce fut le douzième et dernier enfant que Dieu nous donna. » « Nous l'avons fait baptiser, écrivait le père, sous le nom de cette aimable sainte, pour laquelle nous avons une très tendre dévotion, fondée sur toutes les grâces obtenues par son intercession. »

Le combat d'Aïn-Madhi, raconté par les journaux d'Algérie et de France, ouvrit à M. de Sonis la porte de la renommée. L'empereur envoya en présent au vainqueur la *Vie de César*, qu'il venait de publier. Enfin le commandant supérieur de Laghouat recevait le brevet de colonel du 6^e régiment de chasseurs, le 26 février 1869.

Quant à l'affaire des marabouts, « elle était, disait-il, tombée dans les profondeurs de la diplomatie arabe. On commence à jouer de cet instrument dont je ne tiendrai jamais l'archet, et que je considère comme devant nous mener à la perte de ce pays. On est en train de prendre je ne sais quelle demi-mesure à l'égard des Tidjni, qu'il fallait faire passer au conseil de guerre ou envoyer à Cayenne. Mais il ne faut pas juger plus grand que soi. »

On ne s'étonnera pas d'apprendre qu'à la suite de ces rudes fatigues, M. de Sonis soit tombé malade. « Je puis dire que j'en avais le droit, écrivait-il à un ami, après une expédition si laborieuse, mais qui a été bénie de Dieu, puisqu'elle a apporté quelque profit à ce pays. » Son énergie eut raison du mal; il se rétablit promptement.

Bien plus que les revers, ces succès avaient la puissance de le détacher de ce monde et de le rattacher à Dieu. « Que deviendrai-je ? demandait le nouveau colonel dans cette même lettre, 25 février. J'ai dit que j'irais où je serais envoyé. C'est là la seule ligne de conduite qui puisse me convenir. Le mieux est de se mettre entre les mains de Dieu, et c'est ce que je fais. Plus je vis, et plus mon cœur s'isole des intérêts de ce monde, auquel je ne tiens, en toute vérité, que par mes affections de famille et par quelques relations sûres que vous connaissez en partie. »

Et dans une autre lettre : « Je suis à Lui de plus en plus, et, comme disait le père de Ravignan, non seulement jusqu'au cou, mais par-dessus la tête. Lorsqu'on se met à aimer Dieu, on ne peut point l'aimer assez. Malgré cela je suis toujours le serviteur inutile que tu connais si bien. »

En voyant cette âme montée à de telles hauteurs, la pensée ne vient-elle pas qu'elle est mûre pour un sacrifice prochain, et que Dieu l'achemine ainsi vers un terme

inconnu qui sera plus près de son cœur, plus près de sa croix ?

La France officielle, elle aussi, le glorifiait, non pas seulement de ses services, mais de ses vertus. Un grand témoignage public en fut porté à la tribune française par la plus haute autorité militaire du pays. Le 14 avril, le maréchal Niel, alors ministre de la guerre, répondant à M. Jules Favre sur quelques questions algériennes soulevées au sein du Corps législatif, en prit occasion de citer en passant le brillant exploit de Aïn-Madhi. Surtout il en prit occasion pour rendre hommage à un homme dont le prestige moral et militaire grandissait chaque jour. Il commençait par le qualifier en ces termes : « Le brave colonel de Sonis, *un des hommes les plus exemplaires de l'armée*, par sa bravoure, aussi bien que par ses qualités de père de famille... » Il n'avait pas osé ajouter : et de chrétien.

Le 29 avril, le colonel eut la douleur de voir sa femme et ses enfants partir pour la France, sans qu'il pût les accompagner. « C'est un gros voyage tout semé de peines et de difficultés, écrit-il. Je n'ai pas même eu la consolation d'aller embarquer mon monde à Alger, retenu ici par ces insurgés, dont il faut surveiller sans cesse les mouvements. J'ai une rude existence, je t'assure ; mais j'espère que Dieu bénira les sacrifices que je lui offre. »

A peu de temps de là, le colonel fut envoyé à Aumale pour y commander la subdivision militaire. Ce fut au milieu des regrets de la garnison et de la population indigène et française qu'il fit ses adieux à Laghouat. Le souvenir de l'oasis lui fut toujours cher ; et bien des fois plus tard ses yeux se tournèrent vers ces solitudes embrasées, auxquelles il avait appris, dans la paix et dans la guerre, à respecter le nom de la France et de son Dieu.

CHAPITRE X

AUMALE

1869-1870

Aumale remplace l'ancienne ville romaine d'Auzia, laquelle n'a laissé que des ruines. Lorsque les Français s'y établirent en 1846, ils y reconnurent que ces ruines, appelées Sour-egh-Ghozlan, « rempart des Gazelles, » fourniraient un des plus solides points d'appui de l'occupation militaire dans l'intérieur de l'Algérie, et ils s'y fortifièrent pour en faire une position stratégique, qu'ils appelèrent Aumale, du titre d'un des fils du roi alors régnant. C'est une ville de six mille âmes, assise au milieu d'un cirque de montagnes où naît l'Oued-el-Akahl, et que couronnent au sud-ouest les hautes croupes du Djébel-Dira, dont les herbages savoureux alimentent tant de troupeaux, que les Arabes parlent de « ruisseaux de lait » qui découlent de ces collines, comme de la terre de Chanaan. Une longue rue, que coupe par le milieu le jardin public, forme à elle seule toute la ville, où se tient un des marchés les plus fréquentés du Tell. Mais sa principale importance est due à la subdivision militaire de la province d'Alger, qui y a son siège, et dont Sonis venait prendre le commandement.

Il comprit que son nouveau poste, son nouveau grade, et peut-être l'approche d'événements importants lui commandaient une étude plus approfondie de la grande guerre en bataille rangée. Ceux qui l'ont vu alors nous le représentent étudiant, avec son officier d'ordonnance d'alors, la campagne austro-prussienne de 1866 dans la relation autrichienne, ainsi que la campagne de 1796 dans les *Mémoires* de Napoléon I^{er}, que l'empereur des Français lui avait gracieusement envoyés après l'expédition du sud.

D'autre part, le cœur se fortifiait pour des dévouements à venir, et c'était par un redoublement de dévotion au sacré Cœur du « Christ qui aime les Francs » qu'il se disposait à s'immoler, quand l'heure serait venue, pour cette chère patrie. Il écrit, dans les mêmes mois, à la mère Marie Fourier : « Vous savez ma dévotion au sacré Cœur. Je suis fidèle au renouvellement quotidien de ma consécration à ce divin Cœur. C'est un lieu de rendez-vous que je vous donne volontiers. » Il faut retenir ces lignes : lorsque, moins d'un an après, Sonis tombera sous la bannière du sacré Cœur, il y aura des années qu'il n'aura pas manqué un seul jour de se consacrer à lui.

Une autre œuvre à laquelle il se livre plus que jamais, toujours dans les mêmes vues, c'est la formation chrétienne et virile de ses fils. Les trois aînés se préparaient alors à l'École militaire, en attendant d'y être suivis par les plus jeunes. C'était la joie du père de les voir entrer au service ; mais encore y mettait-il cette condition première : « Si mes enfants, écrivait-il, doivent suivre ma carrière, puissent-ils comprendre que le métier des armes, entendu comme l'entendaient nos aïeux, n'est qu'une suite non interrompue de dévouement, de détachement des biens périssables et de mortification ! »

Les aînés de ses fils avaient alors de seize à vingt ans.

Ce n'était pas seulement pour eux l'âge de l'entrée dans les carrières de la vie, c'était aussi l'heure critique du passage de l'innocence de l'enfant à la vertu de l'homme. Or M. de Sonis ne comprenait la vertu qu'au sens chrétien de ce mot, et ses lettres tendaient à l'asseoir sur une base que n'ébranlât aucun des orages du cœur.

Il lui voulait d'abord pour fondement l'humilité. Que tel de ces jeunes hommes ait conçu quelque fierté du nom glorieux de son père, nul n'en sera surpris. Mais ce n'est pas ainsi que le père l'entend, et la protestation qu'il élève à l'encontre nous a valu une de ces lettres où les saints laissent lire dans le fond de leur âme.

C'est à un prêtre, son ami, le maître d'un de ses fils, qu'il adresse ces lignes : « En vérité, monsieur le curé, je ne m'explique pas cet orgueil, et je me demande sur quoi peut reposer l'erreur du pauvre enfant. Je ne possède aucune fortune, et cela est si vrai, que si je venais à mourir, mes enfants seraient obligés de gagner leur pain à la sueur de leur front. Mes aïeux ont pu être quelque chose autrefois, mais il y a bien longtemps de cela; et tant de familles ont le droit de s'honorer d'avoir bien servi Dieu et le roi, que la mienne ne peut que se confondre dans cette foule, sans prétendre à la moindre distinction. J'ai quelques parents qui appartiennent à la vieille noblesse et ont de la fortune; mais il en est plusieurs autres qui ne sont point dans ce cas. Je ne vois donc rien qui puisse justifier pour les miens un sentiment pareil.

« Outre que l'orgueil est toujours une chose détestable, encore faut-il qu'il repose sur quelque chose, sous peine d'ajouter le ridicule à la laideur... Je vous prie donc, cher Monsieur, de répéter à mon fils, qui est chrétien, que l'humilité est une vertu chrétienne, une vertu sans laquelle il n'y en a pas d'autres. Dites-lui aussi que, même au simple point de vue humain, elle est de bon goût chez les

gens bien élevés. C'est ainsi que le monde lui-même reconnaît les gens comme il faut à leur modestie. Le catéchisme ne m'aurait pas dit que l'orgueil est la racine de tous les vices, que l'expérience de la vie me l'aurait déjà indiqué. Il faut donc guérir mon enfant de cette affreuse maladie, et je compte sur votre zèle pour travailler à la guérison de cette lèpre, sur laquelle il faut appliquer la douce vertu d'humilité, pour qu'elle la recouvre tout entière. Je suis tellement préoccupé des intérêts de cette âme, que je la voudrais voir noyée dans le sentiment profond de son indignité, certain que je suis qu'il n'y a de salut pour elle que dans l'abîme de l'humilité. Et si je pouvais la sauver par mes propres efforts, il me semble que rien ne serait assez bas pour moi ; et, ne pouvant descendre davantage, je me coucherais volontiers sous les pieds de mon enfant. »

Quand on sait à quel point ce soldat et ce père avait le sentiment de la dignité et de l'autorité, ces dernières lignes ne s'expliquent que par un amour plus haut que celui de l'honneur même : c'est l'amour de Dieu, seul très grand. C'est cet amour qu'il veut qu'on rappelle à son fils, dans la lettre suivante :

« Dites bien à ce cher enfant que plus il se fera petit, plus je l'aimerai. Lorsqu'on n'a pas bu à la coupe de l'amour de Dieu, on ne comprend pas ces choses-là. Quand viendra donc l'heureux moment où mes enfants demanderont au Seigneur de cette eau que vous savez bien ! Pourquoi ne puis-je accomplir moi-même pour eux tout ce que je voudrais leur voir faire ! Dieu ne me refuserait pas la grâce de les effrayer par mon sacrifice... Mais le cher enfant saura-t-il lire jamais dans le livre vivant où sont écrites ces choses ? Aura-t-il jamais les secrets du cœur de Jésus ? Dites-lui que je l'y place tous les jours, et encore combien de fois par jour ! »

C'est donc au nom de l'amour et de leur père et de leur Dieu qu'il veut sauver ses enfants du sot amour de soi ou du fol amour du monde. « A mon prochain voyage, je n'aurai pas la force de passer près de mon fils sans aller l'embrasser, écrivait-il au même prêtre. Qui sait ce qui me reste à vivre, et si Dieu nous réunira encore en ce monde? Et puis la voix d'un père peut laisser des échos salutaires dans l'âme de son fils... La vie est bien peu de chose; et si soucieux que je sois d'épargner des misères à mes enfants, je les accepterais de grand cœur pour eux si je savais que, fidèles à Dieu ici-bas, ces chers enfants ont trouvé dans ces épreuves la route qui les devait mener au ciel. Après tout, que mon fils se persuade bien qu'il n'y a de véritablement important qu'une chose : *aimer Dieu !* C'est une vérité aussi vieille que le monde, que je n'ai pas la prétention de lui apprendre, mais que je voudrais voir fortement gravée dans son cœur. Si mon fils est pieux, il me rendra heureux; s'il est pieux, il me donnera des forces pour lutter contre l'adversité, et m'aidera à porter ma croix. »

Mais pour aimer Dieu il faut le connaître; il faut qu'un jeune homme descende au combat de la vie revêtu des armes de lumière. « Par-dessus tout, je veux que mon fils fasse de bonnes études religieuses, écrit le père. On est aujourd'hui d'une ignorance honteuse à cet égard; et beaucoup d'hommes se perdent par le fait de cette ignorance. La religion, ne la considérât-on qu'au simple point de vue humain, serait encore le plus admirable système de philosophie. Et tandis que des esprits élevés usent leurs forces à étudier Platon et Aristote, est-il raisonnable de donner moins de temps à l'Écriture sainte? »

Mais l'humilité d'un soldat n'est pas l'abjection. Les mêmes lettres, qui prêchent la modestie au jeune homme, veulent chez lui la fierté de l'âme, la noblesse des senti-

ments, la parfaite distinction de toute sa personne. « Je tiens beaucoup à ce que mes enfants aient de la distinction, cette qualité d'ensemble, si aimable, si gracieuse, que chacun sent qu'il serait injurieux de définir... Je veux que dans leur langage, leurs allures, leur respect, ils donnent une bonne idée de leur éducation, et qu'ils rendent ainsi aimables leur religion, leurs maîtres, et le nom qu'ils ont reçu de leurs pères. »

Mais c'est finalement à leurs âmes qu'il revient, et avec quel accent de tendresse chrétienne! « Ce sont, écrit-il au même, ce sont ces chères âmes d'enfants qui sont le pain quotidien de ma pensée à moi ; c'est de leur vie que je vis, c'est pour elle que je prie, que je travaille, que je médite. Elles ne sauront jamais tout ce qu'elles coûtent de labeurs et de soucis à un père chrétien. Elles ne sauront assurément pas que, nous autres pères et mères qui aimons Jésus-Christ, nous ne vivons que de Lui et d'eux. Que si nous sommes dans la peine, dans les tourments, lorsqu'une de ces chères créatures est clouée sur un lit de douleurs, combien davantage nous souffrons lorsque, tâtant le pouls de ces âmes si chères, nous constatons qu'un vent malsain a passé par là, et que l'on est malade ! Oh ! de ces premiers soucis aux seconds, il y a toute la distance de nos pauvres corps de boue à nos âmes immortelles. On n'est pas digne de porter le signe de la croix sur son front lorsqu'on ne comprend pas cela... »

Enfin, comme conclusion pratique, cette prière, cette sollicitude, ce besoin de savoir couramment, constamment où en est l'âme des siens : « Si ces chers enfants vivaient de notre vie comme nous vivons de la leur, combien ne nous rendraient-ils pas heureux ! La terre n'aurait-elle pas un avant-goût du ciel ? Qu'il me tarde donc, Monsieur, de savoir que mon fils devient sérieux, qu'il regarde tous

les jours dans son âme, promenant dans ses coins les plus secrets la lumière de Celui qui illumine tout homme venant en ce monde ! Comme il me tarde d'être instruit du véritable état de cette âme, de savoir si elle prie, de savoir si elle se replie attentivement sur elle-même, si elle fait dans sa journée la part de Dieu, et une bonne part ; de savoir si elle aime Jésus-Christ, si elle aime Marie, si elle aime les saints, si elle aime l'Église ! Savoir tout cela serait savoir que mon enfant vit de ma vie, que cette chair de ma chair a une âme fille de la mienne, et rien ne serait plus propre à m'affermir contre les découragements qui s'emparent des âmes les plus viriles au spectacle si navrant de la décadence de ce siècle. »

Il demandait donc à ses jeunes fils de prier, de méditer, de s'unir à Dieu, en vue de leurs destinées qu'il présageait difficiles. « Ils comprendront, ces pauvres enfants, qu'ils ont besoin de l'aide de Dieu. Or c'est une grâce qui ne s'accorde qu'à ceux qui savent demander avec force. S'ils savaient mériter le don de la prière ! Il me semble qu'à nous tous nous soulèverions la terre et que nous enlèverions le ciel ! »

Lui-même connut à cette époque cette puissance de la prière ; car il dut le retour de son frère à ce christianisme pratique dont il lui montrait le chemin. Voici comment la main de Dieu lui fit franchir le grand pas. Le colonel Gaston de Sonis était allé à Paris dans les premiers mois de 1869, et il s'était rendu dès le premier matin à Notre-Dame-des-Victoires, où il avait communié. De là il s'empressait d'aller voir son frère, lorsqu'il le rencontra qui sortait de son hôtel. « Quoi ! toi déjà ici ! Et d'où viens-tu à cette heure ? — De Notre-Dame-des-Victoires. Ma première visite devait être pour elle, ma seconde allait être pour toi. » Les deux frères se donnèrent rendez-vous pour le déjeuner. Théobald continua sa route. Il se disait en

marchant : « Il revient de Notre-Dame-des-Victoires ; et moi, son frère, pourquoi n'irais-je pas comme lui ? » Obsédé par cette pensée, ou ce qu'il appelait lui-même cette voix intérieure, il marchait tout rêveur dans cette direction, quand il se trouva arrivé devant la porte de l'église. C'était là que Dieu l'attendait. Il y entra, il y pria, il s'y confessa, il y communia. Quelques heures après il était dans les bras de Gaston et lui faisait ce récit. Ils n'avaient jamais été tant frères que ce jour-là. »

La joie que Gaston en ressentit se retrouve dans toutes ses lettres. « Vous savez sans doute, écrivait-il au mois de mai, que mon frère, sans être hostile, se tenait depuis longtemps éloigné des sacrements ; aujourd'hui il est tout à Dieu. C'est une grande grâce que j'attribue aux prières de nos sœurs carmélites. » Il disait encore en décembre : « J'ai eu une bien grande consolation : mon frère s'est tout à fait converti, il est tout à Dieu. C'est une grande grâce obtenue à Paris, à Notre-Dame-des-Victoires. Quelques jours après, Jésus-Christ lui mettait sa croix sur les épaules, en lui prenant son enfant dernier-né. Il a été, en cette circonstance, admirable de résignation. »

Cette résignation chrétienne, Gaston lui en donnait l'exemple en ce moment. Inquiet et affligé de l'état de santé de M^{me} de Sonis, il faisait prier ses fils pour que Dieu guérît leur mère ; mais en même temps il témoignait qu'au sein de ces tribulations rien ne le séparerait de la charité de Jésus-Christ. « Que Dieu soit mille fois béni dans la douleur comme dans la joie ! Il faut savoir porter avec résignation sa couronne d'épines et ouvrir son cœur aux blessures qui font couler les larmes que saint Augustin appelle le sang de notre cœur. Il faut aussi porter sa croix et se trainer dans ce chemin rocailleux de la vie, à la suite de ce divin Maître, qu'il faut suivre

jusqu'au bout, sous peine de mourir de mort. Puissé-je n'être pas indigne de cette tâche! »

Il avait dit un peu plus haut, unissant déjà l'action de grâces à la prière : « Je sens que Dieu est bien bon pour moi ; et, à part mon indignité dont j'ai conscience, il me semble que je l'aime chaque jour davantage. Je pourrai plier sous le poids de la croix que je porte ; mais, dussé-je être écrasé sous le fardeau, je ne le rejeterai pas, Dieu aidant. Que la main de Dieu qui me frappe soit bénie! »

C'est le troisième ciel de la sainteté que cette allégresse chrétienne sous le poids de la croix ; une telle âme était mûre pour le sacrifice, quel qu'il fût. M. de Sonis s'y préparait sous la conduite d'un homme qu'il se disait heureux de retrouver à Aumale, M. Alauzet, prêtre de la Mission, qu'il avait connu à Mustapha. On ne sera pas surpris d'entendre le missionnaire déclarer que le colonel lui était un modèle à lui-même, et qu'après avoir reçu les confidences de cette âme il se trouvait plus animé aux vertus de son état et aux devoirs de son ministère sacré.

Cependant un grand événement attirait l'attention de l'Europe et du monde : c'était le concile général du Vatican. M. de Sonis avait l'oreille tendue du côté de Rome, d'où il attendait l'oracle de vérité ; et les controverses soulevées dans cette assemblée, sur le sujet de l'infaillibilité doctrinale du pape, avaient la puissance de le passionner à l'égal d'une bataille rangée. Sans doute, par réserve et par humilité, il évitait, lui simple fidèle, de se mêler aux combattants. Mais il avait, comme tous les saints, le sens des choses de l'Église ; et ce sens supérieur, dont il faut tenir compte, lui faisait désirer, appeler de ses vœux ardents la définition de cette croyance générale de l'Église. Le 15 décembre 1869, il écrivait déjà à M^{gr} Pie, évêque de Poitiers, des lignes destinées, disait-il, à lui « témoigner toute l'admiration et la reconnaissance

qu'il avait pour sa doctrine et sa droite conduite ». M^{sr} Pie lui était cher à bien d'autres titres. Le séjour de ses deux sœurs au Carmel de Poitiers et celui de ses enfants au collège de cette ville avaient noué entre lui et le grand évêque des relations de religieuse et profonde affection. Par la sûreté de sa science ecclésiastique, l'élévation tout évangélique de sa parole, la magnanimité de ses sentiments, la fidélité de ses principes et de ses attachements politiques, c'était l'évêque de son cœur. Or, il y avait huit jours que venait de s'ouvrir le concile du Vatican, où le prélat allait occuper une si grande place. « Ces quelques mots, lui écrit-il, vous trouveront à Rome, Monseigneur, associé à la plus grande œuvre de ce siècle. Vous êtes là au centre de la vérité, de la lumière, de la vie. De ces hauteurs nous devons vous paraître bien misérables, préoccupés de ces mille riens qui font aujourd'hui la seule vie des sociétés qui ont chassé Dieu de leur sein. Combien je bénis la Providence de m'avoir placé loin de tout ce bruit et de tous ces appétits, dans ces solitudes chéries où, les besoins des corps étant moindres, les horizons de l'âme s'élargissent ! »

C'est de ces régions sereines qu'envisageant les grands débats de l'assemblée conciliaire, il en parlait, non en juge, mais en chrétien fidèle. Son tendre et filial respect pour la sainte Église souffrait, nous devons le dire, de l'opposition extrême que suscitait déjà, dans des brochures récentes, la définition d'une vérité doctrinale que son esprit d'homme de Dieu lui montrait comme le couronnement lumineux et nécessaire de la constitution de l'Église. Il disait « sa douleur de voir la sainte Église, un établissement divin, assimilée à une institution d'ordre purement naturel dans des écrits qui faisaient la joie et l'espérance de la mauvaise presse ». C'est donc son amour de l'Église qui porte cette blessure ; mais il a confiance en Dieu ; c'est

son dernier mot : « Tout cela serait bien triste si Dieu n'avait permis ce mal pour en retirer vraisemblablement un grand bien. »

Rome continuait à être le grand objet de ses désirs, et le saint-père Pie IX celui de son admiration et de son dévouement. La fin de cette lettre est une ardente aspiration à se rendre dans les murs de l'une et aux genoux de l'autre. « Combien je serais heureux si un jour il m'était donné d'aller m'agenouiller aux pieds de Pie IX et de solliciter la bénédiction de ce saint pontife pour toute ma famille ! Il me semble que je serais assuré alors que mes enfants ne trahiraient jamais la grande cause de l'Église, pour laquelle je voudrais mourir. » Il y a tout son cœur dans cette dernière ligne.

Cependant une autre cause, celle d'une autre patrie, allait demander son sang. Au mois de mai, M. de Sonis tressaillit de l'espérance que la définition de l'infailibilité pontificale allait être proclamée, croyait-il, le jour de la fête de saint Pierre, lorsque des bruits de guerre prochaine en Europe commencèrent à circuler dans l'armée. Le maréchal de Mac-Mahon, gouverneur de l'Algérie, étant venu visiter la subdivision d'Aumale, fut reçu chez le colonel. On s'y entretint beaucoup des éventualités de cette guerre avec la Prusse; les cœurs étaient à l'espérance. Un seul homme, entre tant d'officiers réunis, concevait des craintes motivées pour le succès de nos armes : c'était le colonel de Sonis. On s'en étonna; on s'en offensa presque. Les Français peuvent-ils être battus? Il souhaita d'avoir tort, et il attendit.

La déclaration de guerre fut faite le 15 juillet. Dès le premier moment, le colonel se tint prêt à partir. Le 26 juillet, on lit dans une lettre de lui : « La guerre est déclarée. Je ne sais pas encore ce que je deviendrai, et il n'est pas impossible que d'ici à très peu de temps je sois

appelé à l'armée du Rhin. Je me prépare à partir, afin de n'être pas pris à l'improviste. » En conséquence, il se disposa à faire rentrer en France sa femme et ses enfants.

La même lettre annonçait que son fils aîné, Gaston, venait, avec sa permission, de s'engager au 5^e hussards. Le soldat applaudit, mais le père souffre. « Le malheureux enfant, après avoir été reçu bachelier, écrit-il, est parti pour la Prusse avec son régiment. J'ai été pendant plusieurs jours l'attendre à Alger. Je ne puis vous dire les perplexités que me causent les dangers qu'il court; j'ai bien des soucis pour son âme, si exposée dans le triste milieu qui est maintenant le sien. Mais Dieu le garde! »

Le 13 août, Sonis annonce que son second fils, Henri, demande, lui aussi, l'autorisation de s'engager pour toute la durée de la guerre. « Mon Dieu! que les événements sont tristes! s'écrie-t-il; que nous sommes bien punis par où nous avons péché, par l'orgueil! Il faut cependant espérer que Dieu aura pitié de nous. »

Cette date, en effet, était, hélas! celle de nos premiers désastres. Après le dérisoire petit succès de Sarrebruck, nous avons été battus le 6 août au même lieu et à Vœrth. Les frontières étaient violées, et l'empereur « quittait Metz pour repousser l'invasion », comme disait sa proclamation à ses troupes. La France était en danger.

A partir de ce moment M. de Sonis n'eut pas de repos qu'il n'eût obtenu l'autorisation de s'embarquer. L'image de la patrie ensanglantée ne quittait pas ses yeux. Dès le 13, on lit dans ses lettres : « J'avais demandé à partir; mais on n'a pas voulu, sous prétexte que je suis utile ici. On nous a enlevé presque toutes nos troupes, et je m'attends à voir éclater avant peu une insurrection. Le fait est que les Arabes n'eurent jamais une plus belle occasion que celle-là. »

Une lettre du 10 août, adressée à son grand évêque de Poitiers, nous fait mieux entrer encore dans le fond de cette âme de Français, de chrétien et de père. « J'ai fait, Monseigneur, tout ce que j'ai pu pour être employé à l'armée du Rhin. A cette occasion je me suis fait solliciteur pour la première fois de ma vie. On m'a cru quelque peu utile ici, et on m'y a laissé. »

M. de Sonis parlait alors avec consolation de la piété de son jeune brigadier de hussards, que M^{sr} Pie avait distingué au collège de Poitiers. Puis, considérant de haut notre infortune nationale : « C'est un rude châtement que celui que subit la France en ce moment. Mais Dieu a fait les nations guérissables. L'armée française, atteinte dans ce qu'elle avait de plus délicat, ne tardera pas à se relever de ses revers. Si elle est sage, elle saura profiter de la leçon qu'elle a reçue, et qui, pour mon compte, ne m'a pas surpris. Nous vivions trop sur les gloires du passé, et nous ne travaillions plus.

« Au temps où nous vivons, ce n'est pas assez de savoir se faire tuer le front haut; il faut employer sa vie avec profit pour le pays.

« Nos revers d'ailleurs ont suivi de près l'abandon de Rome, lequel ne pouvait nous porter bonheur. »

Et comme, à cette époque, M^{sr} Pie revenait du concile du Vatican, où il avait fait si grande figure, M. de Sonis lui écrit : « Ai-je besoin de vous dire, Monseigneur, avec quelle émotion j'ai suivi de loin vos pas, vos actes dans la ville éternelle? Tout cela est bien consolant pour votre diocèse... » Puis il lui redisait la souffrance qu'il éprouvait de l'impression produite par l'éclat malheureux de certains actes contraires, dans l'épiscopat.

L'Algérie prêtait l'oreille aux échos du canon du Rhin. Il ne nous envoyait plus que des bruits de défaites. Le 23 août, cinq jours après la journée de Gravelotte,

le colonel pousse des cris de détresse : « Mon Dieu, que les événements sont affreux ! écrit-il à un prêtre de ses amis, M. l'abbé Faucon. Est-ce possible de s'être lancés dans cette aventure, étant si peu prêts ? Pour mon compte, je ne m'y suis jamais trompé, et j'avais prévu ce qui nous arriverait, quoique je connusse toute la valeur de nos troupes. Mais il n'y a rien à faire contre le nombre, lorsque les chiffres atteignent une certaine limite ; et c'est avec un million d'hommes que l'armée allemande nous a envahis ! Ah ! cher Monsieur, nous avons toujours besoin de Dieu ; mais aujourd'hui plus que jamais. Le gouvernement qui abandonne Rome, et qui inaugure la statue de Voltaire, la veille de l'Assomption, — comprend-on cela ? — attire les foudres du ciel sur nos têtes. »

Maintenant c'étaient ses trois fils aînés que M. de Sonis avait sur les champs de bataille. Nous avons vu d'abord le premier, Gaston, s'engager comme brigadier au 5^e husards, et partir pour l'armée du Rhin. Depuis ce temps, le père et la mère étaient à son sujet dans des inquiétudes mortelles : « Il nous a écrit au début de la campagne des lettres pleines de foi et comme je pouvais les désirer, mandait le père à M. Lamy de la Chapelle. Le pauvre enfant ne rencontrait pas un prêtre sans s'approcher des sacrements. De plus, il s'était pris d'enthousiasme pour son rude métier de soldat, et ne pensait pas même à se plaindre des misères de cette vie pourtant si dure. Mais, hélas ! depuis le 25 juillet nous n'avons pas reçu un mot de lui, lui qui auparavant nous écrivait fréquemment et nous avait promis de nous donner de ses nouvelles toutes les fois qu'il pourrait. Ici nous lui écrivons tous les deux jours, mais pas de réponse : rien ! C'est affreux, je me suis adressé à tout le monde : rien ! »

Après le sacrifice de son fils aîné à la défense du pays, M. de Sonis avait exaucé la demande du second. Une

autre lettre disait : « Henri, qui était chez le comte d'Antichamp, près de Saint-Maixent, nous est revenu ici pour s'engager aux tirailleurs algériens. Il va très bien sous tous les rapports; j'augure bien de lui. »

Enfin, parlant du troisième qu'il avait pareillement rappelé auprès de lui, il disait précédemment : « Si Albert avait l'âge, il partirait aussi. Il faut bien que, nous autres soldats, nous donnions l'exemple du dévouement et que nous livrions notre vie, plus que notre vie, celle de nos enfants, et cela en toute simplicité, et que, comme les Machabées, nous puissions dire : *Moriamur in simplicitate nostra!* »

Albert n'avait que seize ans; il fit comme les deux autres; il demanda la bénédiction de son père, et il partit : « Il se rend à Médéah pour se réunir à un détachement de spahis qui va partir pour la France, écrit le père. Le voilà donc soldat, le pauvre enfant! que Dieu le protège! » Il ajoutait un peu plus loin : « Je prévois tous les malheurs, et je veux m'habituer à les considérer en face, demandant à Dieu la résignation et le courage dont j'ai besoin. »

Enfin, outre ses trois fils, M. de Sonis avait alors dans l'armée du Rhin son frère Théobald, devenu chrétien comme lui, sinon autant que lui. C'était dans le christianisme pratique de son frère qu'il trouvait pour sa belle-sœur le premier motif de consolation : « Combien ne devez-vous pas être heureuse, chère Marguerite, de savoir combien notre cher Théo est digne de la protection de Dieu! Au moins si nous avons à trembler pour des vies qui nous sont si chères, il est doux d'être assuré que leurs âmes sont hors des atteintes de l'ennemi, et que Dieu s'en fait le gardien. »

Puis, au-dessus de ces champs de deuil, lui montrant la main de ce Dieu juste et bon : « Dans ce triste temps,

ajoute-t-il, que peut-on faire autre chose que de se remettre entre les mains de Dieu? Il faut savoir vivre de la vie de la foi, reconnaître que tous ces malheurs nous les avons bien mérités, espérer que tout ce sang qui inonde la terre crie miséricorde, et que les jours de pardon ne sont pas trop éloignés. Il faut se dire : *Sursum corda*, et penser beaucoup à cette éternité qui sera la fin de tant de maux. Mais que c'est difficile, mon Dieu! pour ceux qui, comme nous, sont attachés à la terre par tous ces liens si doux, si forts de la famille! Si le cœur n'était pas pris de ce côté-là, comme la mort serait douce! Ce serait pour le chrétien le vrai signal de la délivrance. »

A la date de cette lettre, il y avait dix jours que le gouvernement du 4 septembre venait de prendre le pouvoir et de proclamer la république. Les sentiments de Sonis sur cette révolution étaient connus d'avance. Sa fierté de Français s'indigne et s'alarme de voir en quelles mains va tomber le pays. Il ne peut considérer le nouveau gouvernement que comme un produit de l'émeute, en y voyant figurer un homme tel que Rochefort. Il a écrit, en conséquence, à son général, et, malgré l'ordre qu'il a reçu, il n'a pas fait tirer le canon pour saluer cet événement, tout en se déclarant plus dévoué que jamais au service du pays. « Ici, dit-il, les rouges ont fait mine de se montrer; mais je leur ai déclaré que je saurais maintenir l'ordre envers et contre tous. »

Ce qui surtout provoquait le dégoût de Sonis, c'était ce cortège d'apostasies que traîne après elle chaque révolution. Lui, qui n'a cessé d'avoir vis-à-vis de l'Empire une attitude si fière, se retourne avec indignation vers ces flatteurs d'hier, devenus des parjures aujourd'hui : « En général, les fonctionnaires, dit-il, se sont montrés d'une platitude ignoble; c'est une volte-face sans pudeur

sur toute la ligne. Tel général a ouvert le feu par une proclamation en tête de laquelle on lit : République française : Liberté, Égalité, Fraternité ! J'ai reçu ce cadeau à minuit, et j'ai répondu de suite que j'entendais ne pas trahir mon serment. Je n'aurais jamais cru que les rôles seraient un jour ainsi intervertis ; que les familiers des Tuileries et de Biarritz tourneraient casaque, lorsque moi, qui ai voté publiquement *non* au 2 décembre, qui à la revue de cette époque ai refusé à mon général de division de crier au défilé : « Vive l'empereur ! » que moi, qui n'ai jamais franchi la grille des Tuileries, et qui n'ai jamais vu l'empereur que sur les champs de bataille de l'Italie, je me trouverais être un jour bonapartiste ! Je le suis en effet devenu depuis qu'il est insulté par la canaille, et qu'il est malheureux. »

La conclusion de tout cela est qu'il veut partir, voler à la défense de la frontière. « Aussi, dit-il, me suis-je mis à faire mes malles, espérant que je ne resterai pas dans cet affreux pays, et que je ne mourrai pas sans avoir vu un Prussien en face. » Il avait écrit plus haut : « Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai demandé à partir à cor et à cri, mais je n'ai pas réussi ; on me retient sous prétexte que je suis utile ici. Jusqu'à présent toutefois, et quoiqu'il y ait une très grande émotion dans les tribus, les Arabes n'ont pas commencé à se soulever. Si cela arrive, je ne sais vraiment pas ce que nous leur opposerons ; nous n'avons presque plus de troupes, tout est parti. Je demande encore une fois d'être envoyé à l'armée. »

Il ne tenait pas à la Prusse que l'insurrection n'éclatât parmi ces tribus frémissantes. Des émissaires allemands parcouraient la contrée, cherchant à tirer parti de nos premiers revers pour fomenter la révolte. Deux de ces espions, déguisés en Arabes, traversèrent le territoire de

la subdivision d'Aumale. Sonis leur fit donner la chasse; ils disparurent.

Ses instances pour embarquer et aller faire campagne devinrent tellement pressantes, qu'elles parurent déraisonnables à plusieurs de ses amis : « Monsieur le colonel, lui dit un jour le curé d'Aumale, ces refus réitérés ne sont-ils pas le signe que la volonté de Dieu est que vous restiez ici? — Monsieur le curé, votre avis serait décisif pour moi sur tout autre sujet. Mais ici laissez-moi vous dire qu'en temps d'invasion du pays, le devoir de tout soldat est de demander à partir. » C'avait été, on s'en souvient, la maxime de son père.

Le 20 octobre, il reçut sa nomination de général de brigade. Ce n'était pas cela qu'il voulait; il n'en ressentit nulle joie. Il télégraphia alors à M. de Freycinet, délégué à la guerre, une lettre où il demandait seulement sa feuille de route, fût-ce comme simple soldat. Quelques jours après, la réponse arriva de Tours : c'était l'ordre de rentrer en France pour commander la 3^e brigade de la division de cavalerie du général Ressayre, à Blois, et participer aux opérations de l'armée de la Loire. « Je me rappelle encore, dit M^{me} de Sonis, le cri de joie qu'il poussa en recevant cette dépêche. Hélas! pour moi, c'était le commencement de mortelles appréhensions : nos derniers beaux jours venaient de finir. » En annonçant sa nomination à un de ses amis, M. de Sonis écrivait, le 30 octobre : « A Dieu, monsieur le curé, je vais marcher à la mort. Que Dieu ait pitié de mon âme et prenne soin de ma femme et de mes pauvres enfants! »

« Après avoir fait ensemble la traversée d'Alger à Marseille, il fallut se quitter là, nous écrit sa fille aînée; notre bien-aimé père nous quitta pour aller à Tours prendre son commandement. Après nous avoir embrassés, il imprima sur notre front le signe de la croix, et jeta sur

nous un regard d'une expression que je ne saurais définir. Nous nous dirigeâmes sur Castres, le cœur plein de noirs pressentiments. »

Avant de quitter pour toujours cette terre d'Afrique, et de descendre sur des champs de bataille qui n'étaient plus pour nous, hélas ! que des champs de deuil, M. de Sonis avait écrit, le 1^{er} novembre, une lettre qui se terminait par ces grandes paroles : « Lorsque Dieu se mêle de donner des leçons, il les donne en maître. Rien ne manque à celle que la France reçoit en ce moment. Pour nous, demandons à Dieu qu'il ne nous quitte pas, et qu'il nous fasse la grâce de savoir mourir comme un chrétien doit finir, les armes à la main, les yeux au ciel, la poitrine en face de l'ennemi, en criant : Vive la France ! En partant pour l'armée, je me condamne à mort. Dieu me fera grâce, s'il le veut ; mais je l'aurai tous les jours dans ma poitrine, et vous savez bien que Dieu ne capitule jamais, jamais ! »

CHAPITRE XI

L'ARMÉE DE LA LOIRE — BROU ET LOIGNY

M. de Sonis arriva le 13 novembre à Tours, où le gouvernement s'était transféré pendant le siège de Paris. Là il se rendit aussitôt au ministère de la guerre, pour s'y renseigner sur sa destination. En l'absence du directeur, personne ne put la lui dire. Le lendemain, il apprit qu'il était nommé au commandement de la 1^{re} brigade de la division de cavalerie du 17^e corps d'armée. Ce 17^e corps était placé sous les ordres de M. le général Durrieu, alors lui-même à Tours, où il fit bon accueil à l'ancien et illustre Africain qui avait servi en Algérie sous ses ordres. Mais où était la brigade dont M. de Sonis allait prendre le commandement? On l'ignorait autour de lui. Le soir du même jour, il fut informé par M. de Freycinet que ce n'était pas seulement le commandement d'une brigade, mais le commandement, provisoire du moins, d'une division de cavalerie qui lui était confié. Mais quelles sont les forces de cette division? Quels sont ses cantonnements à cette heure? Nul ne put l'en informer. Déjà la triste image du désarroi de la France apparaissait à ses yeux.

La division qu'il allait commander sous le général

Durrieu faisait partie de l'armée de la Loire, aux ordres supérieurs du général d'Aurelle de Paladines. Il y avait quatre jours que, le 9 novembre, le général d'Aurelle avait gagné la victoire de Coulmiers. M. de Sonis dut s'estimer heureux de servir sous un tel chef, car il le savait homme d'énergie et de résolution. En prenant possession du commandement du 15^e corps, d'Aurelle n'avait adressé à ses troupes que cette brève proclamation : « Ce que je demande avant tout, c'est de la discipline et de la fermeté. Je suis parfaitement décidé à faire passer par les armes tout soldat qui hésiterait devant l'ennemi. Quant à moi, si je recule, fusillez-moi. »

Suivant les indications du ministère de la guerre, M. de Sonis se mit à la recherche de quelques-uns de ses régiments, du côté de Vendôme; à Vendôme, point de cavalerie. Il part pour Châteaudun, et tombe au milieu « des ruines d'une ville bombardée, brûlée par les Prussiens ». Là enfin il trouve la 2^e brigade de cavalerie commandée par le général Guépratte et un escadron du 6^e régiment mixte de cavalerie légère. Il donne aux autres escadrons l'ordre de le rejoindre sous trois jours; mais, quant au 4^e régiment de cavalerie légère qui fait partie de sa division, il n'en a pas de nouvelles. Comment de tous ces tronçons épars va-t-il pouvoir former un corps capable de faire front à l'ennemi?

Viennent alors les contradictions dans le commandement. Dans la nuit du 17 au 18, ordre lui est donné d'Orléans, par le général d'Aurelle de Paladines, de porter ses troupes sur Fréteval; mais le général Fierreck les réclame pour soutenir Dreux, Châteauneuf et Landelles. Qui décidera? De nouveaux ordres supérieurs sont demandés et ne viennent pas. Le général Durrieu était encore retenu à Tours : on sut plus tard qu'il existait entre lui et le gouvernement de la Défense nationale

des dissentiments qui entravaient son retour. On se porte donc à Fréteval; mais, à minuit, dépêche ordonnant de revenir à Châteaudun. On y revient, mais on n'y retrouve plus le général Fierreck; il est parti pour le Mans. Sonis télégraphie au ministère de la guerre : « Quel est le commandant des troupes stationnées autour de Châteaudun? » On lui répond de Tours : « C'est vous. » M. de Sonis n'y peut croire. Comment lui, commandant une division de cavalerie, pourra-t-il exercer en même temps le commandement territorial? Croyant qu'il ne s'agit sans doute que d'un intérim de quelque vingt-quatre heures, il veut le savoir et il demande : « Pour combien de temps? — Agissez, répond le ministre, comme si c'était pour toujours. » Tout semblait livré au hasard de l'improvisation.

« Cependant, reprend-il, la réponse du ministre engageant directement ma responsabilité, je dus m'occuper activement de la nouvelle mission qu'on venait de m'imposer. »

Elle était énorme. Le duc de Mecklembourg, dont la droite manœuvrait jusqu'à Vendôme, achevait sur nous son mouvement concentrique, et il allait se relier sur le plateau de la Beauce avec les divisions du prince Frédéric-Charles, qui descendaient à marches forcées des confins de la Lorraine. C'étaient des masses profondes, des murailles de fer, qu'il fallait percer, afin de les empêcher d'opérer leur jonction et d'écraser ensuite notre armée de la Loire. « Pour faire face à l'ennemi, rapporte le général, il me fallait d'abord connaître l'emplacement des corps, leur composition, leur effectif; et je n'avais pas le moindre renseignement à ce sujet. » Il finit par se rendre compte que les troupes destinées à couvrir Châteaudun se composaient, comme corps réguliers et formés, d'un bataillon de fusiliers marins commandés par le

capitaine de frégate Colet, et d'un bataillon d'infanterie de marine. Le reste des troupes n'était formé que de bataillons de mobiles : mobiles des Deux-Sèvres, mobiles des Côtes-du-Nord, mobiles du Gers, mobiles du Gard. Une troupe d'élite se distinguait dans ce nombre : c'était la légion des volontaires de l'Ouest, commandée par le colonel de Charette. « Ce fut, dit M. de Sonis, une bonne nouvelle pour moi, et je m'estimai heureux de trouver parmi les troupes de mon commandement ces zouaves pontificaux que mon cœur de chrétien avait suivis, depuis leur création, dans les combats héroïques de Castelfidardo, Monte-Libretti et Mentana. J'écrivis immédiatement à M. de Charette. »

On possède cette belle lettre. Elle est du 18 novembre. Voici ce qu'on y lit : « Mon colonel, je vous connais depuis longtemps, car il n'est pas un cœur de chrétien qui puisse ignorer votre nom, sachant déjà ce que l'histoire lui avait appris de votre héroïque aïeul. Arrivé à Châteaudun, je me proposais d'aller vous voir aujourd'hui, et j'avais demandé des renseignements dont j'avais besoin à cet égard à un de vos jeunes zouaves. Je ne puis me donner ce plaisir, recevant l'ordre de partir avec ma division; mais avant de quitter votre voisinage, je veux saluer votre belle et héroïque troupe dans son admirable chef et vous dire que je vénère tout ce que vous vénerez, que j'aime tout ce que vous aimez. Dans ces tristes temps, c'est une consolation de mourir au milieu de braves gens comme vous, et de pouvoir se dire que Dieu n'abandonne pas la France, puisqu'elle a encore des enfants fidèles.

« Adieu, mon colonel; je mets ma main dans la vôtre, et vous prie de partager ensemble prières et sacrifices. Votre tout dévoué serviteur, Sonis. »

En même temps, le général se mettait en communica-

tion avec le capitaine de frégate Colet. Il s'entourait de tous les documents topographiques et autres, et se faisait éclairer le mieux qu'il pouvait par deux escadrons du 5^e régiment de cavalerie de ligne, privé qu'il était de son 4^e régiment de cavalerie légère.

Cependant les dispositions des populations ne paraissaient guère favorables. M. de Sonis, en se rendant de Châteaudun à Fréteval, avait remarqué avant d'arriver à Morée, sur le bord de la route, un groupe de paysans aisés, qui considéraient d'un air moqueur ce mouvement qu'ils prenaient pour une retraite; et même l'un d'eux se permit de dire assez haut : « Les lâches! ils ont peur des Prussiens! » Sonis, indigné, poussa son cheval jusque sur ces misérables, qui se dispersèrent.

Il faut bien dire aussi que cette route de Châteaudun à Fréteval « avait suffi pour le convaincre qu'il y avait parmi un trop grand nombre d'officiers des habitudes de bien-être qui ne pouvaient cadrer avec les exigences de la situation ». Protestant du moins par l'exemple contraire, le général « cantonna les troupes au château de Rocheux, à Fréteval et à Fontaine; mais, quant à lui, il fit occuper simplement le corps de garde de la mairie, où il coucha sur la paille avec ses officiers d'ordonnance, après un pauvre souper de pain et de saucisson. »

D'autre part, autour de lui, une population exaspérée, menaçante, demandait vengeance des désastres de Châteaudun, et voulait se la faire elle-même au risque des derniers malheurs. Un officier prussien, parent de M. de Bismarck, tout jeune adolescent attaché à l'état-major du prince Albert, avait été blessé dans une reconnaissance, fait prisonnier par les francs-tireurs de Tours, et amené à Bonneval. Les habitants de Bonneval refusaient de le rendre aux Prussiens, leur signifiant que, s'ils approchaient de leur ville, le jeune prisonnier en répondrait.

sur sa tête. « Apprenant cela, écrit Sonis, je voulus éviter les représailles de l'ennemi et en même temps épargner à cette population un acte inhumain, tout à fait en dehors des mœurs françaises. J'ordonnai à un sous-officier de gendarmerie de partir immédiatement pour Bonneval, avec ordre au chef de l'ambulance de mettre le blessé dans une voiture, escortée par un peloton de dragons, et de le diriger sur Châteaudun. Aussitôt que je fus informé de son arrivée, j'allai le voir, et lui témoignai le plus grand intérêt. Je lui offris de me charger de sa correspondance. Il fut entouré des soins les plus assidus par le directeur de l'hôpital, les médecins et les sœurs de Charité. Avant de me retirer, je lui demandai si je pouvais lui rendre quelque service. Il me témoigna le désir de ne pas être transporté à Tours, ce que je dus faire cependant plus tard, à mon grand regret, lors de la retraite du 17^e corps sur la forêt de Marchenoir, afin de pourvoir à sa propre sécurité, et pour les mêmes motifs qui m'avaient déterminé à ne pas le laisser à Bonneval. »

Sonis avait sur sa droite le 16^e corps, commandé par le général Chanzy, dont le quartier général était à Saint-Peravy. Il eut soin de se relier aussitôt avec lui en envoyant l'escadron du 6^e régiment de cavalerie légère sur la rivière de la Conie jusqu'à Varize, où était la gauche de la cavalerie de ce corps. Le capitaine commandant cet escadron avait ordre de s'établir à Nottonville ou aux environs, et de s'éclairer au loin, tout en donnant la main à la cavalerie de Chanzy, commandée par le général Michel. Quant à son 4^e régiment de cavalerie légère, qu'il demandait toujours, « je sus plus tard, dit son rapport, qu'il avait été conservé par le général Chanzy. Pour les autres escadrons du 6^e régiment léger, je ne pus en avoir aucune nouvelle. J'étais donc réduit

à un seul escadron léger, et il en a été longtemps ainsi, malgré de continuelles réclamations au général commandant le 17^e corps, et au ministre lui-même. On doit comprendre combien, en de telles conditions, j'avais de peine à m'éclairer. »

Cependant, le 20, M. de Sonis apprenait par un télégramme du général Fierreck, daté du Mans, la veille, 11 heures 15 du soir, que l'ennemi avait réussi à forcer la ligne de Dreux à Iliers avec des forces considérables en hommes et en artillerie. Les troupes avaient dû se replier sur les forêts de Vidame et de Longny. Le même jour 20, une seconde dépêche lui apprit que toutes nos lignes de défense de l'ouest s'étaient repliées devant les forces ennemies. « Évreux a été évacué par nos troupes. Verneuil est menacé par 15,000 Prussiens, la forêt de Senonches est occupée par 20,000 Allemands. La cavalerie du prince Albert bat la plaine de Chartres, Iliers, Bonneval. »

Sonis comprit que le dessein de l'ennemi était de tourner notre aile gauche par Dreux. « Je communiquai ces renseignements au général Durrieu, continue le rapport, en lui rappelant encore une fois que je n'avais pas de cavalerie légère et pas un seul officier de génie. »

Le général Deflandre, commandant la 3^e division du 17^e corps, arriva à Châteaudun, où il put compléter sa division en infanterie, sauf le 76^e mobile, dont on n'avait pas de nouvelles. Deflandre, après cinq ans de service dans la cavalerie comme sous-officier, avait passé comme officier cinq ans dans l'infanterie; mais presque toute sa carrière militaire avait été faite dans la gendarmerie, où il avait servi vingt-neuf ans. Il était de douze ans plus âgé que M. de Sonis, qui avait sur lui, par contre, l'ancienneté du grade, outre ses magnifiques états de service

en Afrique. « Par suite de mon ancienneté sur le général Deflandre, écrit Sonis modestement, je reçus du général Durrieu l'ordre de prendre le commandement des troupes. » Il prescrivit donc à son collègue d'aller s'établir sur la Conie, pour se tenir en communication avec le 16^e corps.

Le même jour, 20, les autorités administratives de Châteaudun et de Nogent mandaient, à 3 heures du soir, que « notre mouvement de retraite se généralisait sur toute la ligne. Senonches, Brou, Iliers, étaient évacués, sans qu'aucune affaire d'importance justifîât ce mouvement¹ ».

Devant ce péril, le général, laissant au lieutenant-colonel Vata le commandement de la place de Châteaudun, avec le bataillon des mobiles du Gard, prit le parti de se porter tout de suite sur la Conie, pour en occuper et défendre la ligne contre l'ennemi qui approchait. Les chefs d'escadrons Moriau et Serond avaient reçu l'ordre d'explorer les bords de la rivière et d'y étudier les emplacements convenables pour l'établissement des batteries. Le capitaine de frégate Colet partit pour défendre Bonneval, menacé par 8,000 Prussiens venant de Chartres. Pendant ce temps, Sonis établissait son bivouac au centre de ses opérations, au nord du village de Marboué, à six kilomètres de Châteaudun.

C'était le 21 au soir. Pendant la nuit, la pluie tombait à torrents. « Je sortis de mon fourgon, où je m'étais étendu, enveloppé dans mon burnous, raconte Sonis, et

¹ Nous sommes amené à nous occuper du général Deflandre, plus que nous ne l'aurions voulu pour lui-même, par suite de la publication du livre de M. Am. Delorme : *Deflandre et Sonis*, dans lequel Deflandre est partout amnistié et glorifié aux dépens de M. de Sonis, qui y est traité avec une malveillante légèreté. Nous nous contentons de rétablir les faits dans un simple exposé historique puisé aux sources authentiques. — V. l'Appendice.

je parcourus le bivouac. Je constatai avec peine que beaucoup d'officiers et de chefs de corps étaient absents, et avaient été passer la nuit dans le village. Les soldats faisaient du feu pour se sécher; ils n'avaient pas tendu les tentes ni débouclé les sacs. J'appelai et interrogeai les sergents-majors, qui me dirent que c'était ainsi par ordre, afin que tout le monde fût prêt à partir. Le lendemain j'ai blâmé la conduite des officiers. »

Le lendemain matin, 22, ordre lui arriva du général Durrieu de diriger son infanterie sur Coulmiers et sa cavalerie sur Tournois. C'était impossible et imprudent. Impossible de se replier sans avoir assuré au besoin la retraite des troupes du capitaine Colet envoyées à Bonneval. Impossible aussi d'abandonner Marboué, sans avoir fait connaître au général d'Aurelle la situation vraie et les menaces de l'ennemi, qui, comme on l'assurait, se présentait en force vers Logron. M. de Sonis fit deux choses qui conciliaient à la fois l'obéissance militaire et la sagesse du commandement : il fit masser les troupes du 17^e corps sur le plateau, prêtes à exécuter les ordres supérieurs; et en même temps il transmit au général en chef l'état exact de sa situation, attendant sa réponse pour quitter ce poste ou pour y rester. Il reçut l'ordre de rester. Les conseils de sa sagesse avaient prévalu, comme ceux de son courage.

« Après dix-huit ans passés, raconte le curé de Marboué, je vois encore cet homme, ce chrétien, ce soldat, qui pendant huit jours habita sous mon toit; tout mon cœur en est rempli... Je l'admirais, à cheval, commandant ses troupes, dictant ses ordres, présent partout, prévoyant tout, faisant sentir à tous son action, et communiquant à tous l'ardeur dont il brûlait. Toujours sur pied, on eût dit que le sommeil lui était inconnu. Une nuit, l'ayant trouvé, dans le pauvre cabinet qu'il appe-

lait son bivouac, étendu tout habillé sur un méchant lit dont il n'avait pas même ouvert les draps, avec son seul manteau pour couverture : « Quoi, général ! ainsi couché, « par une nuit si froide, dans cette chambre humide !... « — En campagne, me répondit-il, saint Louis ne se dés- « habitait pas. » Puis, soulevant la tête : « Je commençais « à m'assoupir malgré moi... Qu'est-ce là ? Est-ce le canon « qui gronde ? » Je pourrais, ajoute ce récit, parler de sa foi profonde, de cette prière du soir à laquelle il conviait si dignement ses officiers, de ces confessions fréquentes, de ces communions de chaque jour, faites dès l'aurore, à la lueur de quelques lampes fumeuses, sous les regards de ses soldats qui avaient trouvé le repos de la nuit dans mon église ; puis, à la suite de la communion, ces chaudes exhortations de piété et de patriotisme adressées à ses compagnons, qui en étaient attendris... »

Le 23, le général, se tenant prêt à tout, fit la visite de la partie ouest des avant-postes s'étendant autour de Marboué, d'Arnouillet, à Mezelles, à la ferme de Vilsard, au château des Coudreaux, à la ferme de Magnainville, de Saint-Maur, à Saint-Christophe, sur les gués de la rive gauche du Loir, dans les bois de Moléans, à Villiers-Saint-Orien : ces postes étaient confiés à des détachements de mobiles, de fusiliers marins ou de zouaves de Charette. Attachant une grande importance aux reconnaissances de la cavalerie, il avait réuni les officiers de cette arme, et leur avait donné des instructions précises sur la conduite des opérations de ce genre : « En peu de temps, écrit-il, grâce à l'intelligence, au zèle, à l'activité des officiers, le service de la cavalerie fut fait d'une manière remarquable. Ce résultat devait être d'autant plus apprécié, que la division de cavalerie était incomplète, que les chevaux du régiment de cuirassiers étaient très fatigués, et qu'enfin un de mes régiments,

le 4^e de cavalerie, était toujours retenu par le 16^e corps. »

L'ennemi avançait toujours. Sonis fit savoir à son chef de corps d'armée, le général Durrieu, que 3,000 Allemands venaient d'entrer à Nogent-le-Rotrou; d'autres arrivaient par détachements sur la ligne de Dreux à Châteauneuf, Courville, Iliers, etc. « Il me paraissait évident, dit son rapport, que l'ennemi exécutait sur notre flanc gauche un mouvement tournant, masqué, suivant son habitude, par un rideau de petits détachements. N'était-il pas opportun de nous masser vers notre aile gauche pour l'attaquer et chercher à arrêter sa marche de flanc? C'est ce que je demandai au commandant du 17^e corps. »

Mais le commandant du 17^e corps n'avait plus, à cette date, d'ordres à lui transmettre. C'est à Marboué qu'une dépêche du ministre, datée du 23 novembre, apporta officiellement à M. de Sonis sa promotion au commandement de ce corps d'armée, en remplacement du général Durrieu, rappelé à Tours. M. de Sonis en fut surpris, attristé, troublé. « Je supposai, dit-il, qu'un conflit avait éclaté entre le ministre de la guerre et le général. » — « Un télégramme le réduisant à la condition de simple soldat l'eût moins affecté, nous écrit le curé de Marboué. Quelle sottise, me dit-il, de transformer tout d'un coup un pauvre colonel d'hier en général commandant de corps d'armée! Mais à la grâce de Dieu! »

L'ancien colonel de cavalerie avait compris autrement son rôle dans cette campagne, comme il l'expliquait peu après à un ingénieur, M. de Vézian, envoyé près de lui par M. de Freycinet. « Ce qui manque le plus à l'armée de la Loire, lui disait le général, c'est précisément un corps de cavalerie, composé de deux ou trois divisions, disposant d'une nombreuse artillerie à cheval, assez léger pour faire impunément de longues marches, toujours

prêt à faire des attaques de nuit, jeter l'inquiétude dans l'armée ennemie, couper ses télégraphes, intercepter ses communications par chemins de fer, empêcher ses ravitaillements, et le reste. Ce sont là des services inappréciables. Or, ajoutait-il, mes longues années passées dans le sud de l'Algérie m'ont peut-être donné une certaine expérience en cette matière, et dans ces conditions je pourrais être utile, tandis qu'on m'a donné le commandement d'un corps d'armée mal organisé et dont on sait bien que je ne peux tirer parti ¹. »

Plus tard Sonis disait devant la commission d'enquête : « J'avoue franchement que je fus fort étonné de la situation qu'on me faisait. J'avais un chef, le général Durrieu, que j'estimais et que je respectais, sous les ordres duquel j'avais servi en Algérie, et je me fusse trouvé très fier et très heureux de servir encore sous ses ordres. Mais il n'y avait pas de discussion à établir; ce n'eût point été militaire, et je dus prendre le commandement. Je demandai seulement qu'on concentrât mes troupes et qu'on m'envoyât la première division commandée par le général de Roquebrune, et la seconde commandée par le général Dubois de Jancigny. »

Cette concentration fut dès ce moment l'objet de tous ses efforts. « Pouvant être attaqué à tout moment par des

¹ C'est ce qu'attestait pareillement le général d'Aurelle de Paladines, pour appuyer la déposition de Sonis devant la commission d'enquête : « Le 17^e corps venait à peine d'être formé. Il était composé de toute espèce de gens sans instruction militaire, sans organisation. M. le général de Sonis a pris le commandement de ce corps dans ces conditions. Je dois dire que, le peu de temps qu'il l'a commandé, ce n'a été de sa part qu'un acte de dévouement. Tirailé de tous côtés, recevant des ordres contradictoires que le ministère lui expédiait, tantôt de Tours, tantôt d'un autre côté, il nous a donné des détails que j'appellerai navrants sur l'état de ses troupes. En acceptant le commandement qu'il a exercé pendant quelques jours, il a fait acte d'un grand dévouement. » *Enquête parlementaire. Dépôtsions*, t. III, p. 261.

forces considérables, dit son rapport au ministre, je vais masser mon corps d'armée disséminé sur une grande étendue, le quartier général de la 1^{re} division étant à Écoman, celui de la 2^e à Mer. En outre, ces divisions étaient incomplètes, mal constituées, et il était important que je me rendisse compte par moi-même de leur situation. J'adressai donc à toutes les troupes du 17^e corps l'ordre de se diriger sur Châteaudun, après avoir reçu, pour cette concentration, l'autorisation du général en chef, qui, de son côté, m'avisait qu'il ordonnait le même mouvement au chef d'état-major du même corps.

« Dans la matinée du 24, mes reconnaissances ayant confirmé le mouvement de l'ennemi sur notre flanc gauche, je craignis une attaque sur Châteaudun, et je m'occupai de disposer mes troupes de manière à les rendre aussi mobiles que possible. Le convoi fut placé en ordre de marche, et je lui indiquai une ligne de retraite qu'il devait suivre, si besoin était. Enfin je fis exécuter quelques travaux de défense et établir mes batteries dans les meilleures conditions réalisables.

« Dans cette même journée, l'état-major général arriva à Marboué. Je vis successivement le général de Rouvre, le colonel de Bouillé, les officiers d'état-major, le colonel de Langlade, commandant la réserve de l'artillerie, et le colonel du génie Chavrier. La 1^{re} division, ainsi que la réserve d'artillerie, étaient restées à Châteaudun ; la seconde s'était arrêtée à la Ferté-Villeneuve. »

C'est alors que, dans la nuit du 24 au 25, M. de Sonis reçut du ministère un télégramme l'informant que Vendôme était menacé par des forces considérables, et lui prescrivant de diriger immédiatement sur cette ville, et par la voie ferrée, une batterie d'artillerie et une brigade d'infanterie. « Je répondis au ministre que j'ordonnais à la batterie et à la brigade de partir immédiatement pour

Vendôme, comme il le prescrivait. Mais je lui fis remarquer que l'effectif de ces troupes n'était pas suffisant pour arrêter l'ennemi, s'il se présentait en force. J'ajoutai que mes reconnaissances avaient établi d'une manière certaine l'existence d'un fort détachement dans les environs de Brou. J'annonçai le projet de m'y porter avec les troupes dont je disposais, et que je déploierais de manière à me faire croire plus fort que je n'étais. » M. de Sonis disait : « Il y a environ cinq lieues de Marboué à Brou, où se trouve un camp prussien. Je partirai, si vous voulez, de Marboué avant le jour, en colonne légère; j'attaquerai l'ennemi, et j'ai bon espoir de réussir. Si je réussis, les têtes de colonnes prussiennes qui sont devant Vendôme apprendront qu'un corps d'armée français se dirige sur leurs derrières, et leur mouvement sera momentanément arrêté; cela nous donnera le temps d'envoyer des troupes à Vendôme. »

Cette vue d'ensemble était intelligente et sage, cette résolution généreuse et brave : ce fut accepté. Mais la promptitude était la condition du succès. Il ne l'obtint pas de tous. « J'écrivis immédiatement, rapporte-t-il, au général Deflandre qui avait son quartier général à Donnemain-Saint-Mamert, et je lui prescrivis, en laissant les hommes nécessaires pour garder les bivouacs, de mettre sur pied ses troupes, de n'emporter aucun bagage, sauf des munitions et des vivres pour deux jours. Ma lettre était datée du 25, 2 heures 45 du matin, et je comptais être prêt à partir à 4 heures de cette matinée. A cette heure, j'envoyai chercher la tête de la colonne par un capitaine d'état-major. Mais le général Deflandre était à Châteaudun, où il avait passé la nuit, et mes ordres n'avaient point été exécutés. Rien n'avait été préparé. Il fallut faire prendre les armes et communiquer mes ordres au colonel de Jouffroy qui commandait une brigade de la

3^e division, et le départ ne put avoir lieu qu'à 6 heures et demie ou 7 heures¹. »

Toutes les précautions, toutes les dispositions stratégiques furent prises pour assurer le succès : « Le pays que la colonne devait traverser est plat, mais couvert de bouquets de bois très favorables aux surprises, et ne permet que difficilement aux colonnes de se déployer. Cette considération me détermina, dit Sonis, à ne pas m'engager sur la route de Logron, avec une colonne profonde, composée de jeunes troupes n'ayant pas plus d'instruction militaire que d'expérience de la guerre. Je dus donc leur faire quitter la route, quoique le sol fort humide rendit la marche fatigante. Les troupes furent disposées en nombre égal, à droite et à gauche de la direction de la marche. Les bataillons marchaient en échelons. Les troupes du capitaine de frégate Colet s'avançaient en colonne de division, précédées par une longue chaîne de tirailleurs. Ces troupes figuraient ainsi la corde d'un arc de cercle, formé lui-même par les échelons. L'artillerie marchait au centre, à la hauteur des derniers échelons. Elle était suivie de la réserve d'infanterie. Il s'agissait d'abord d'occuper Logron, que l'on disait aux mains de 10 000 Prussiens. Notre ordre de marche eût permis d'envelopper le village à mesure que nous avançons, sans que nos ailes, cachées par les bouquets de bois, fussent aperçues. Mais bientôt je me fus assuré que Logron n'était pas occupé. Alors les troupes purent être placées en colonne sur la chaussée. Une grande halte fut faite au delà de Logron, pendant que des reconnaissances de cavalerie se portaient sur le village de Yèvres. »

Rien n'avait donc été omis pour la sécurité, la victoire, le repos même de cette troupe. Seulement, à peine en

¹ V. Rapport manuscrit, date du 24-25.

marche, le général avait reconnu « quel instrument peu habile il avait dans la main. Quelle différence entre les troupes d'Afrique et ces corps de mobiles, avec des officiers qui ne savaient pas commander les manœuvres, et des soldats qui ne savaient pas les exécuter ! L'instruction des troupes d'infanterie était à peu près nulle ». Ainsi se trouvait-il parfois forcé d'être en même temps général, colonel, commandant et capitaine pour suppléer à l'inexpérience de beaucoup de ces troupes et de leurs chefs. Et puis le bruit s'étant répandu parmi elles qu'on n'avait vu aucun Prussien ni à Yèvres ni à Brou, beaucoup jugeaient inutile de se porter plus avant, et déjà on pensait au retour.

« J'ordonnai au général commandant la cavalerie de se rendre à Yèvres, avec ses escadrons, pour me renseigner exactement. Il ne tarda pas à m'apprendre que l'ennemi l'occupait et y était en force. » Il fallait marcher.

Le village de Yèvres est bâti sur une hauteur d'un abord difficile, et où l'on ne peut parvenir qu'en traversant l'Ozanne sur deux ponts étroits. L'ennemi occupait cette forte position. Je cherchais à me renseigner sur ses forces, lorsque la tête de notre colonne fut accueillie par une forte canonnade, qui détermina l'abandon de la chaussée. En même temps on pouvait distinguer de fortes masses noires qui cherchaient à se dissimuler dans les bois et les plis de terrain. Une grande ferme, qui paraissait une position avancée de l'ennemi, fut attaquée vigoureusement par les fusiliers et les zouaves pontificaux, pendant que les autres troupes se déployaient le long de la rivière et cherchaient à s'emparer des ponts. Le feu des Allemands était très vif. Mais j'avais défendu aux nôtres d'y répondre pour le moment, afin de laisser croire que la colonne était dépourvue d'artillerie. Quand le combat fut bien engagé, je démasquai toutes mes

batteries et je fis feu de toutes mes pièces, en laissant supposer aux Prussiens que j'avais beaucoup de monde. Ils le crurent en effet, et ils se retirèrent. Je les suivis à Brou, qu'ils évacuèrent, et je marchai encore une lieue en avant à leur poursuite. La nuit était arrivée; j'eus l'air d'établir mon bivouac sur place, et je revins à Marboué. »

Le général explique dans son rapport à quelle pensée de prudence il obéissait, en agissant ainsi : « Je voulais dégager Vendôme; mais, pour ne pas m'exposer moi-même à être écrasé par une forte concentration de troupes, à la suite de ce coup de main, je devais ne pas prolonger mon mouvement. Je rentrai donc à Marboué, après avoir atteint le but que je me proposais. C'était là, en effet, que j'avais donné rendez-vous aux divers éléments du 17^e corps, disséminés sur une grande étendue. » Et plus loin : « Je tenais d'ailleurs à ménager les forces des hommes, déjà fatigués par une marche pénible. »

Cette première affaire reçut le nom de combat de Brou. La colonne s'élevait au chiffre de quinze mille hommes, mais seuls les marins du commandant Colet et les zouaves de Charette avaient été engagés. Ces jeunes volontaires s'étaient élancés à la baïonnette sur les positions de l'ennemi, qu'ils en avaient délogés. Une vingtaine de leurs hommes avaient été mis hors de combat, « préluant ainsi, dit Sonis, avec le 17^e corps, au sacrifice qui plus tard, à Loigny, devait les signaler à la reconnaissance du pays. »

Il faut dire cependant que, tout en leur rendant justice, le général, au besoin, ne leur ménageait pas plus qu'aux autres ses avertissements et ses sévérités. Un jour, par exemple, qu'à l'occasion d'un léger manquement au règlement il venait d'infliger une punition à l'un d'eux encore peu au fait du service, il interpella ainsi le capitaine

Derély : « Dites au colonel que ses hommes doivent l'exemple, et que je ne leur passerai rien. »

Le retour au bivouac fut pénible. Il y fallut encore sept autres heures de marche à travers des terres fortement détrempées. Les ordres donnés par Sonis d'emporter des vivres pour deux jours n'avaient pas été exécutés complètement, et beaucoup n'avaient eu d'autre nourriture depuis vingt-quatre heures que quelques pommes de terre trouvées çà et là, avec un peu de pain qu'ils se disputaient. On n'arriva qu'à 11 heures du soir. Un bon nombre, vu l'état d'enflure et de gerçure de leurs pieds, avaient dû rester en route et ne rentrer que le lendemain. A ceux qui plus tard lui reprochaient d'avoir fatigué ses hommes, le rapport officiel de Sonis répond : « Cette marche avait été de quarante kilomètres, sans sac; c'était un effort sans doute, mais il ne devait pas être au-dessus des forces et du moral d'hommes ne pouvant ignorer que la patrie ne serait sauvée qu'au prix des plus grands sacrifices. Je savais bien d'ailleurs qu'on ne fait pas de ces pointes sans laisser du monde sur la route. Aussi eus-je soin d'envoyer le lendemain ma cavalerie pour recueillir les trainards, qui s'exposaient à être enlevés par la cavalerie légère de l'ennemi. »

« En somme, rapporte ici M. le capitaine Derély, les à-coup inséparables d'une marche en ordre déployé ne nous avaient pas permis de faire plus de trois kilomètres à l'heure. Donc traîna qui voulut traîner. Notre régiment à nous ne perdit pas un seul homme en route. « Au surplus, nous disait le général de Sonis, ce n'est pas en mourant pour la France que nous la sauverons, c'est en souffrant pour elle. »

Le général d'Aurelle, instruit de cette heureuse affaire, télégraphia le lendemain, de son quartier général de Saint-Jean-de-la-Ruelle, près d'Orléans : « Je vous félicite

et félicite vos troupes de leur conduite et de leur succès dans la journée d'hier, que je suis très heureux de signaler au ministre. »

Si le combat de Brou avait ralenti le mouvement de l'ennemi sur le flanc gauche de l'armée de la Loire, il avait eu pour effet d'attirer sur Sonis l'effort destiné à se produire sur Vendôme. Les renseignements du général concordaien à lui révéler une marche fort bien dessinée pour tomber sur sa gauche, du côté de Châteaudun, et écraser l'armée de la Loire par derrière. En informant de ce mouvement le général d'Aurelle et le ministre de la guerre, Sonis ajouta résolument : « Je suis ici par ordre, et je vous réponds que j'y resterai tant que je pourrai. Vous pouvez compter sur moi. »

Il se disposa donc à une défense opiniâtre. La 1^{re} et la 2^e division reçurent l'ordre d'occuper Châteaudun, et la 3^e, le plateau en arrière de la Conie. Son activité n'avait de repos ni le jour ni la nuit. « Déjà, raconte M. le curé de Marboué, des travaux s'exécutent sur nos escarpements du sud ; on pratique des embrasures pour pointer le canon ; on dispose des mèches pour faire sauter les ponts du Loir ; le bruit gagne de proche en proche que le grand-duc, désireux de réparer l'échec de Brou, pousse en avant ses colonnes ; le général, prêt à en venir aux mains, invite les habitants à chercher un refuge ailleurs. » Les zouaves, dans leurs lettres, parlent « d'une grande bataille qu'on va livrer, et qui, si on la gagne, permettra d'aller aider à la délivrance de Paris ». Sonis, mal sûr de la position qu'on lui avait indiquée et assignée sur la Conie, n'attend que l'opportunité de saisir un meilleur poste pour se porter au-devant de l'ennemi et prendre l'offensive, lorsqu'un ordre inattendu arrive soudain de Tours : c'était l'ordre de se replier.

Cet ordre le frappa au cœur. Voici comment lui-même

en portait témoignage devant la commission de l'enquête parlementaire : « Plusieurs fois, dans la journée du 26, j'avais reçu des ordres du ministère de la guerre me répétant : Soyez prudent ! Soyez prudent ! Soyez prudent ! » Enfin, à la nuit tombante, je reçus l'ordre formel, — que, grâce à Dieu, j'ai entre les mains, — l'ordre formel de battre en retraite sur la forêt de Marchenoir. » La dépêche disait : « Tours, 26 novembre, 4 h. 25 soir. Votre dépêche de Châteaudun indique un caractère résolu, mais en ce moment surtout il faut de la prudence. Je persiste à préférer la retraite sur la forêt de Marchenoir... Préoccupez-vous beaucoup des forces ennemies qui sont au-dessous, et que vous avez mission d'observer et non de combattre. Signé : DE LOVERDO ¹. »

Quel motif avait donc pu dicter l'ordre de la retraite ? Que s'était-il passé dans les conseils supérieurs ? Il résulte des dépêches échangées le 26 novembre, entre les généraux d'Aurelle de Paladines et de Sonis, que ce dernier avait résolu, s'il était contraint d'abandonner la défense de la Conie, de se porter vers l'est, c'est-à-dire de se rapprocher

¹ M. de Sonis eut à cœur de produire cet ordre formel devant l'enquête parlementaire ; il y insiste également dans son rapport au ministre de la guerre. C'était une réponse à ce que M. le général Chanzy avait écrit sur cette retraite du 17^e corps dans son livre intitulé : *La seconde armée de la Loire*. On y lisait, page 52 : « Le 26, à la nouvelle que le grand-duc de Mecklembourg marchait en forces sur Bonneval et Châteaudun, le 17^e corps crut devoir quitter ses positions en avant de cette dernière ligne et sur la Conie, pour se replier précipitamment, et la nuit, sur la forêt de Marchenoir. »

« Or, répond le rapport de M. de Sonis, j'ai exposé ici que, malgré les difficultés de ma position, j'avais donné l'assurance au ministre que nous ferions notre devoir, même dans le cas où nous serions attaqués par des forces supérieures.

« En outre, le télégramme du général en chef prouve que j'ai reçu l'ordre formel de battre en retraite, et d'examiner s'il ne conviendrait pas de marcher la nuit.

« C'est un devoir pour moi de redresser cette erreur, sans doute involontaire, de M. le général Chanzy, erreur de nature à porter une atteinte grave à mon caractère. »

de Chanzy sans cesser de le couvrir. Le général d'Aurelle avait approuvé ce projet et averti Chanzy. C'est le gouvernement de Tours qui troubla ce concert : c'est de Tours que vint l'ordre catégorique de battre en retraite vers le sud, c'est-à-dire vers Tours même, au risque de compromettre le sort de notre dernière armée. M. de Freycinet télégraphiait le 25 novembre, 7 h. 30 du soir : « Inspirez-vous de ces indications, afin de couvrir par vos mouvements Vendôme et Tours. » Et le 26 novembre, 4 h. 25 du soir : « La mission du 17^e corps est surtout de couvrir la ligne de Vendôme. »

On comprend que, dans le conseil de guerre du 30 novembre, Chanzy ait critiqué vivement cette retraite et l'abandon de Châteaudun, au point de vue spécial de l'armée d'Orléans. « Cette évacuation, disait-il, laisse la voie libre à l'ennemi. » Même le général y mit une telle animation, que son attitude de mécontentement froissa M. de Freycinet¹. Mais, sachant d'où venait cet ordre de la retraite, Chanzy n'était plus en droit d'en rendre plus tard M. de Sonis responsable, et d'écrire : « Le 17^e corps *crut devoir* quitter ses positions². » Aussi bien M. de Freycinet sut-il prendre lui-même, et très ouvertement, l'affaire à son propre compte, dans la *Guerre en province* : « Le caractère chevaleresque du général de Sonis, écrit-il dans ce livre, eut quelque peine à se soumettre ; toutefois il exécuta l'ordre avec décision et succès. »

Il l'exécuta aussi avec entente, précision et esprit de conduite. « J'avais pendant ma carrière, écrit-il dans son rapport, exécuté un assez grand nombre de ces opérations pour ne pouvoir ignorer qu'elles constituaient une grande difficulté. De là, la nécessité de donner des instructions

¹ D. de Serres, aide de camp de M. de Freycinet. *Déposition* devant la Commission, le 13 janvier 1872.

² Général Chanzy, *Deuxième armée*, 2^e édition, p. 52.

précises au plus grand nombre de chefs possible, afin de diminuer le désordre qui ne pouvait manquer de se produire. Je réunis, dans une ferme située sur le plateau occupé par les troupes du général Deflandre, le général Guepratte, commandant la cavalerie, les commandants de l'artillerie et du génie, avec leurs chefs d'état-major, ainsi que tous les chefs de corps disponibles. On fut long à se réunir, à cause de l'obscurité. Aussitôt que le plus grand nombre des officiers fut présent, j'exposai la situation du 17^e corps, donnai connaissance des principales dépêches reçues dans la journée, et demandai aux membres du conseil ce qu'ils pensaient de la situation. Tous sans exception déclarèrent qu'elle était fort mauvaise, et qu'il importait d'en sortir au plus tôt. »

« Cette réunion, déclare Sonis, avec autorité comme avec déférence, avait pour objet non point de me dicter une résolution, mais de me faire connaître l'opinion de tant de gens de cœur et de dévouement. Il ne me restait plus qu'à donner connaissance des derniers ordres reçus et d'indiquer la route que chacun devait suivre la nuit, pour gagner la forêt de Marchenoir. »

« Vingt-quatre heures après, raconte M. le curé de Marboué, nous avons chez nous les Bavares, brisant nos portes à coups de hache, trainant leurs sabres dans nos maisons, et venant dévorer le reste de nos subsistances. »

Sonis se repliait donc, il lui fallait obéir. Il avait partagé ses troupes en trois colonnes, et lui-même s'était mis à la tête de l'artillerie, soutenue par le bataillon de mobiles des Côtes-du-Nord et les volontaires de Charette. Le général d'Aurelle de Paladines avait conseillé une marche de nuit : « Examinez, disait sa dépêche du 26, s'il n'y aurait pas lieu de faire une marche de nuit pour vous dérober et gagner la forêt de Marchenoir. » Et le même jour, 26, le ministre de la guerre télégraphiait au même, à

11 heures du soir : « Engagez Sonis à se presser et à marcher cette nuit. » Aussi bien, dès lors qu'on se repliait par ordre, fallait-il au moins s'arranger pour n'être pas rejoint, ce qui eût été un désastre.

Le général dirigeait donc cette marche nocturne, silencieuse, pénible, traînant après lui des hommes exténués de privations, harassés de fatigue. « Il leur fallut faire, dit-il, un effort immense pour opérer une telle marche dans ces conditions. » Enfin, après une halte de deux heures seulement, le 27, au matin, les têtes de colonne atteignirent la forêt, à Saint-Laurent-des-Bois, où fut établi le quartier général.

Le 28, M. de Sonis fut grandement étonné de recevoir une dépêche d'Aurette qui disait : « Vous vous êtes trop hâté, car l'ennemi ne s'est pas présenté devant Châteaudun le lendemain de votre départ. » C'était une contradiction à ses premières instructions ; car c'était lui qui avait conseillé la marche de nuit. C'était de plus une erreur de fait, car le même jour où l'arrière-garde du 17^e corps quittait Châteaudun, le 27 novembre, les Bavares y entraient à cinq heures du soir ¹.

M. de Sonis employa les deux jours suivants, 28 et 29 novembre, à établir ses troupes sur la ligne de bataille qui lui était tracée par le général en chef. Le 17^e corps d'armée comprenait à cette date l'effectif suivant : 43,803 hommes, 4,246 chevaux, 845 officiers, 96 pièces d'artillerie. Que de ressources encore, si elles avaient pu être concentrées promptement, puis tenir solidement ! Le général mit tout en œuvre pour y rétablir l'ordre, la discipline, la confiance, l'esprit de patriotisme ; car on sentait l'approche d'une action décisive.

Le 30, un conseil de guerre se tint au quartier général de Saint-Jean-de-la-Ruelle, près Orléans, sous la prési-

¹ M. Montarlot, *Journal de l'invasion de Châteaudun*, p. 143.

dence de M. de Freycinet. Le triumvirat de Tours avait décidé de débloquer Paris. Les officiers généraux ne demandaient pas mieux ; mais ils voulaient auparavant concentrer leurs forces disséminées sur quatre-vingts kilomètres de terrain. M. de Freycinet n'accepta pas de délai : « Le ministre l'ordonne, » avait-il dit.

Ceci se passait à dix heures et demie du soir. Le lendemain, dès l'aube, Chanzy attaquait l'ennemi avec le 16^e corps seulement, le refoulait sur toute la ligne, et s'établissait sur le terrain conquis. Le même jour, le 17^e corps, qui n'était que depuis deux jours à Marchenoir, recevait l'ordre de se porter en avant, trop tard, hélas ! sur les positions que Sonis aurait occupées, en quittant Châteaudun, si on l'avait laissé faire.

Une attaque était annoncée pour le lendemain : « Le canon vous servira de guide, » disait l'ordre du général d'Aurelle. Des boues de Saint-Laurent-des-Bois, nos troupes reprirent donc la direction du nord : c'était encore la nuit. A cinq heures, on atteignit Ouzouer-le-Marché, où Sonis fit arrêter pendant deux heures la tête de la colonne, afin de reposer ses troupes et de laisser le temps d'arriver aux divisions en retard. Peu après le canon se fit entendre au loin, vers Tournois, puis il se tut. On dépassa Villemain, Tournois, Charsonville ; enfin on arriva à Coulmiers, où devait être établi le quartier général.

Le matin du 1^{er} décembre, M. de Sonis réunit les généraux et chefs de service de son commandement, pour se rendre compte par eux de la situation de leurs troupes respectives, espérant les faire enfin se reposer au bivouac. L'infanterie manquait de souliers : le convoi qui lui en amenait n'était arrivé à Marchenoir qu'après le départ de la colonne. « J'insistai vivement auprès du général en chef, rapporte de Sonis, pour obtenir un repos nécessaire à des troupes épuisées de fatigue, et

qui avaient besoin de se refaire sous tous les rapports. »

Il n'en fut rien. Le même jour, 1^{er} décembre, un télégramme d'Aurelle prescrivit au 17^e corps d'aller occuper les positions que Chanzy venait de quitter pour repousser les Bavaois. « Il fut convenu, dit le rapport, que le quartier général, la réserve d'artillerie, les zouaves pontificaux, les mobiles des Côtes-du-Nord, la 2^e division et la cavalerie de la réserve partiraient aussitôt que possible, tandis que la 1^{re} et la 3^e division, qu'il était plus difficile de réunir, ne se mettraient en marche que le lendemain matin. » L'ordre d'Aurelle portait qu'il fallait partir *avant la nuit*. Il était neuf heures du soir quand on put se mettre en route; on n'en pouvait plus, on obéit, on partit.

Ici commencent les religieux préludes du sacrifice sanglant auquel on allait assister le lendemain. « Nous cheminions donc encore une fois dans la nuit, racontait plus tard le général de Sonis. Nous avions de douze à quinze degrés de froid. Nous avançons lentement, sur une route large et glacée; nos chevaux marchaient avec peine. En me retournant pour reconnaître ceux qui me suivaient, j'aperçus le colonel de Charette, qui venait de mettre pied à terre pour se réchauffer. J'en fis autant, et nous nous mîmes à causer en marchant. Nous ne tardâmes pas à être rejoints par MM. de Bouillé, de Cazenove, de Troussures, et par le père Doussot, religieux dominicain et aumônier des zouaves pontificaux.

« Là je puis dire que la conversation devint très intime. La victoire de Coulmiers, remportée le 4 novembre, nous remplissait d'espérance. Nous parlions de choses de Dieu, et nous écoutions avec le plus vif intérêt les paroles ardentes, convaincues, pleines de patriotisme, que le saint prêtre nous disait. Nous étions pleins de confiance; nous sentions que nous allions remplir un grand devoir; nous nous préparions au combat. »

Le père Doussot ajoute : « Je marchais à pied entre le général de Sonis et le colonel de Charette. Nous parlions ensemble du grand et seul moyen de salut qui restât à la France et à ses armées : celui de redevenir franchement chrétienne. Alors, nous montrant son fanion que portait un de ses spahis, M. de Sonis nous dit : « Voilà pourquoi, ayant à mettre un signe sur mon « fanion, j'ai mis celui que vous voyez. » C'était une croix blanche sur un fond bleu. « Mais, général, dit « Charette, j'y voudrais quelque emblème religieux plus « marqué. — C'est vrai, cette croix héraldique ne parle « pas assez de Jésus-Christ. J'y avais bien fait peindre « d'abord un crucifix ; mais il était si mal fait, que je « n'en voulus pas. — Eh bien, mon général, tenez, j'ai « ce qu'il vous faut. »

« Alors, continue de Sonis, le colonel nous parla d'une magnifique bannière brodée par les visitandines de Paray-le-Monial et portant l'image du sacré Cœur de Jésus. Après l'avoir richement dessinée et confectionnée, les religieuses l'avaient déposée, durant un mois, sur le tombeau de la bienheureuse Marguerite-Marie, dont on lui avait fait toucher les reliques. Leur intention était d'abord de l'adresser au général Trochu, pour qu'il la fit arborer sur les remparts de Paris. Elles l'envoyèrent, à cet effet, à M. Dupont, de Tours, qui leur fit savoir qu'à cette date Paris était fermé par l'entier investissement de l'armée allemande. « Eh bien, vous la donnerez aux « volontaires des contrées de l'Ouest, » lui répondirent-elles. Qu'entendaient-elles par ce nom alors sans application ? Elles-mêmes s'en rendaient mal compte. Quoi qu'il en soit, ce fut justement sous ce nom de légion des Volontaires de l'Ouest que, peu de temps après, M. de Charette obtint de mettre au service de la France son épée et celle de ses zouaves pontificaux. M. Dupont

comprit alors qu'à eux appartenait l'étendard du sacré Cœur, et il le leur envoya. »

Cette histoire de l'étendard enthousiasma Sonis; il en pleurait. « Eh bien, répondit-il, puisque c'est à vos zouaves qu'il était destiné, c'est un de vos zouaves qui le portera. Vous me choisirez et me désignerez vous-même mon porte-fanion. »

« L'entretien en était là lorsque, vers onze heures et demie du soir, poursuit M. de Sonis, nous atteignîmes un grand château près de Saint-Péravy-la-Colombe, où s'était précédemment établi le général Chanzy. J'en fis mon quartier général, les troupes s'établirent au bivouac, et je priai M. de Charette de m'envoyer ceux de ses zouaves qui étaient trop jeunes ou trop délicats pour coucher dehors, en cette rude saison.

« Je fis faire un grand feu. A force de chercher, nous pûmes nous procurer du pain, du saucisson, avec quelques fruits. Ce fut tout notre souper. Nous étions là, réunis dans une grande salle, lorsque je vois entrer avec M. de Charette un jeune homme blond, d'une figure charmante, qui m'apparut à la lueur d'un feu vif et pétillant : c'était le jeune comte Henri de Verthamon, naguère défenseur du pape, déjà père d'une famille de deux petits enfants, qu'il venait de quitter pour le service volontaire de la France. « Général, dit le colonel en frappant sur l'épaule « de son jeune compagnon, voilà votre porte-fanion, et « voici le drapeau. »

« Disant cela, M. de Charette me présentait un volumineux rouleau, qu'on ouvrit et qui enfin nous laissa voir une bannière magnifique, de la forme de celles qu'on porte aux processions. Elle était en moire blanche brodée d'or, portant au centre le sacré Cœur de Jésus en velours cramoisi. Au-dessus et au-dessous de l'image on lisait cette invocation : « Cœur de Jésus, sauvez la France! »

« Cette vue nous remplit de confiance. Me tournant vers Charette : « Colonel, merci ! Vous m'avez offert cette « bannière ; maintenant c'est moi qui vous la donne pour « votre régiment. Qu'elle en soit le drapeau ; faites-la « porter devant lui ; elle lui convient trop bien ! » Un officier d'état-major fit observer que, vu l'esprit sceptique de l'armée, il serait mieux d'attendre, pour déployer ce signe religieux, le moment où le canon se ferait entendre. « Alors personne, dit-il, n'a envie de « rire. — Oui, c'est vrai, attendons ce signal, qui ne « peut guère tarder. » On remit pour l'instant la bannière dans son fourreau ; mais je fis donner tout de suite une lance à Verthamon pour y suspendre l'étendard lorsque l'heure en serait venue. »

Tel est le récit complet du don qui fut fait au régiment des volontaires de l'Ouest du drapeau du sacré Cœur. Ainsi, de mains en mains, ce don leur est-il venu du général de Sonis, du colonel de Charette, du saint homme de Tours, de la Visitation, de la bienheureuse Marguerite-Marie, et par elle du sacré Cœur de Jésus-Christ lui-même.

Sonis retint M. de Charette et M. de Bouillé à coucher au château, où il avait déjà près de lui le colonel Henri de Bouillé. Ils s'y trouvèrent huit réunis, chefs et soldats. Le général fit chercher dans les chambres quelques matelas qu'il disposa lui-même dans la salle commune, et où ils purent s'étendre pendant une heure ou deux. On s'endormit dans l'espérance.

Mais lui ne prit pas de repos. Prévenu que le 16^e corps avait été engagé fortement dans la journée, il reçut, après minuit, une lettre de Chanzy lui annonçant un plein succès. Celui-ci ajoutait qu'il s'attendait à une concentration des forces de l'ennemi pour le lendemain, et il pria Sonis de mettre sans retard une de ses brigades à sa disposition. « J'ordonnai alors à la 2^e division, dit le rap-

port, forte alors d'une seule brigade, de ne pas s'arrêter à Saint-Sigismond, comme il lui avait été prescrit, mais de continuer sa marche jusqu'à Patay, où elle devait, dès son arrivée, se mettre aux ordres du commandant du 16^e corps. J'envoyai en même temps un officier, le capitaine de la Gâtinerie, au général Chanzy pour lui annoncer l'arrivée prochaine de ce secours, que je suivrais de près, avec les troupes parties en même temps que moi de Coulmiers, et dont je donnais le détail. »

A deux heures du matin, M. de Sonis vint réveiller ses amis pour se rendre avec eux à l'église du village et entendre la messe qu'y devait célébrer le père Doussot. « C'était le premier vendredi du mois, 2 décembre, et, par une heureuse coïncidence, remarque Sonis, le religieux, se conformant à la liturgie de son ordre, faisait ce jour-là l'office du sacré Cœur. J'eus le bonheur de communier, avec plusieurs zouaves. » Cette veillée d'armes devait être la dernière pour plusieurs. Le soir, tous ceux qui venaient de la faire gisaient blessés ou morts sur le champ de bataille.

Après l'action de grâces, l'ordre fut donné aux troupes de se mettre en route pour Patay. On était dans l'allégresse, le bruit courait que l'armée assiégée dans Paris avait fait en masse une trouée dans l'ennemi et remporté une grande victoire. En confirmation de cette nouvelle, un télégramme du général d'Aurelle vint apporter l'ordre du jour suivant : « Officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de la Loire ! Paris, par un sublime effort de courage et de patriotisme, a rompu les lignes prussiennes. Le général Ducrot, à la tête de son armée, marche vers nous. Marchons vers lui avec l'élan dont l'armée de Paris nous donne l'exemple. Je fais appel aux sentiments de tous, des généraux comme des soldats. Nous pouvons sauver la France. Vous avez devant vous cette armée

prussienne que vous venez de vaincre sous Orléans; vous la vaincrez encore. Marchons donc avec résolution et confiance. En avant, sans calculer le danger! Dieu protège la France! — Quartier général de Saint-Jean-de-la-Ruelle, 1^{er} décembre. D'AURELLE. » C'était le délégué de la guerre, M. de Freycinet, qui, trompé lui-même, avait adressé de Tours cette nouvelle triomphante, mais, hélas! erronée.

« En communiquant cet ordre du jour aux généraux des 1^{re} et 3^e divisions, je fis appel, dit Sonis, à leur patriotisme, et je leur prescrivis d'accélérer le mouvement, afin que tout le 17^e corps pût être concentré sans retard. Moi-même je partis pour Patay à quatre heures du matin avec ce que j'avais sous la main : la réserve d'artillerie, les zouaves pontificaux et les mobiles des Côtes-du-Nord. Vers six heures et demie nous arrivâmes à Patay, où j'établis mon bivouac à l'entrée de ce bourg.

« A huit heures, je me présentai chez le général Chanzy, dit le Rapport. Je lui fis connaître que mes troupes étaient très fatiguées, et lui dis qu'à moins de nécessité absolue je désirais vivement qu'il ne m'appelât pas à son secours. Il me le promit : « Nous ferons notre possible pour nous passer de vous. » Je lui fis connaître le détail des troupes qui marchaient avec moi. Je l'informai des ordres que j'avais donnés au général Deflandre pendant la nuit : ordres qui, s'ils étaient exécutés, devaient amener dans le courant de la journée une concentration du 17^e corps aux environs de Patay. »

Le général Chanzy pouvait donc écrire ensuite : « J'avais la certitude de laisser derrière moi un soutien sur lequel je pouvais compter. » Il ajoute au même endroit : « Il avait été convenu que les troupes qui arrivaient prendraient le plus possible du repos, dont elles avaient le plus grand besoin ¹. » Au capitaine de la Gâti-

¹ CHANZY. *Deuxième armée de la Loire*, p. 70.

nerie, qui était venu lui annoncer l'arrivée de Sonis, il avait répondu qu'on avait eu tort de se déranger, qu'une brigade lui suffisait. Il espérait achever seul sa victoire de la veille.

« Là-dessus, continue M. de Sonis en son Rapport, M. le général Chanzy, se fondant sur ce qu'il avait grande hâte de rejoindre ses troupes, qui étaient déjà en marche, monta à cheval, à dix heures et quart ou dix heures et demie ¹, et je m'installai à sa place. »

Déjà le bruit formidable de la bataille se faisait entendre. Il n'y avait pas deux heures que le commandant du 16^e corps était parti, lorsqu'un billet au crayon du général Vuillemot annonça à Sonis que Chanzy était très fortement engagé à Loigny, et qu'il désirait l'envoi immédiat d'une brigade à Terminiers.

Le moment était critique. Après avoir, la veille, chassé les Bavares de Faverolles, Chanzy aujourd'hui se sentait débordé sur plusieurs lieues d'étendue. Goury, pris et repris, nous échappe à la fin. Lumeau reste inabordable; et, ramené plusieurs fois en arrière avec d'énormes pertes, le 16^e corps va succomber.

M. de Sonis venait d'entendre l'appel au dévouement l'heure de l'immolation allait sonner pour lui.

Averti avant midi, le général avait levé son bivouac sans retard : « Je fis prendre les armes aux troupes qui étaient au bivouac, et j'envoyai des cavaliers dans la direction de Guillonville, afin de me rendre compte de la situation du colonel Lipowski, qui, attaqué sur ce point par un corps d'Allemands, m'appelait à son secours; mais je me convainquis que l'attaque n'était pas sérieuse de ce côté. » Cependant le général Deflandre, qui avait reçu dans la nuit l'ordre de partir de Coulmiers « le plus tôt

¹ Et non pas à sept heures, comme écrit Chanzy. *Ibid.* — Voir aussi les notes du capitaine de Luxer, qui écrit *dix heures et demie*.

possible », ne faisait qu'arriver maintenant à Patay. De Coulmiers à Patay il y a de quinze à seize kilomètres; ce qui, à la vitesse normale de quatre kilomètres à l'heure, donne quatre heures de marche. On ne s'était donc mis en route qu'à huit heures environ.

M. de Sonis, qui à ce moment montait à cheval pour Villepion, transmit de nouveau ses ordres au général : « En même temps, dit son Rapport, la 3^e division arrivait et s'appêtait à camper sur le terrain où nous nous trouvions. Je fis dire au général Deflandre de faire former les faisceaux, de donner un peu de repos à son monde; mais que, le 16^e corps étant tortement engagé, il ne pouvait être question de s'établir au bivouac : *il fallait marcher au canon.* » Cet ordre, fidèlement exécuté, eût été le salut de la journée.

« La brigade de la 2^e division, composée du 10^e bataillon de chasseurs à pied, du 48^e et du 51^e de marche, eut ordre de prendre pour point de direction le clocher de Terminiers. Les autres troupes, c'est-à-dire les zouaves pontificaux, les mobiles des Côtes-du-Nord, la réserve d'artillerie et enfin la 3^e division, se dirigèrent sur Loigny ¹. »

En ce moment, M. de Sonis, ayant prêté une brigade au général Chanzy, n'avait avec lui que la réserve. Il avançait quand même, dans l'espoir d'être rejoint. « Mais à peine en marche, raconte-t-il, nous rencontrâmes un assez grand nombre de chariots portant des blessés; puis des mobiles du 16^e corps qui, abandonnant leurs rangs par groupes de quatre ou cinq, se sauvaient du champ de bataille. J'en fus exaspéré. J'essayai, avec mes officiers, de remonter le moral de ceux qui passaient près de moi; mais ce fut sans succès. Ils étaient d'ailleurs trop

¹ Notes adressées par M. de Sonis à M^{gr} Pie, pour servir de documents à son discours du 2 décembre 1871, à Loigny.

nombreux. L'impression de ce spectacle fut pénible sur nos troupes; nos affaires allaient mal.

« Peu après, un officier envoyé par M. le général Chanzy vint me prier d'accélérer autant que possible la marche de nos troupes, et m'indiqua comme point de direction un moulin situé du côté de Faverolles.

« Cet officier fut suivi de deux autres du même état-major, et sur leurs indications je redressai ma tête de colonne, qui dut appuyer plus à gauche sur Villepion, où, m'assurait-on, le 16^e corps avait plus besoin d'être soutenu.

« Ne pouvant accélérer davantage le pas de ma colonne, déjà très fatiguée, je me portai au galop sur le château de Villepion, afin de juger de la situation et de l'emploi qu'il conviendrait de faire de mes troupes. Je rencontrai, au coin du parc de Villepion, M. le général Barry, qui me dit, lui aussi, que nos affaires allaient mal. »

Arrivé à Villepion, Sonis entra en ligne immédiatement. « En attendant la tête de ma colonne, écrit-il, je fis avancer au trot les deux batteries à cheval de la réserve, et je les plaçai sur la route de Villepion à Faverolles, où elles ouvrirent leur feu. Je criai aux troupes du 16^e corps : « Voilà le 17^e qui arrive ! » Cela avait mis un peu d'entrain dans cette troupe. Il était alors deux heures ou deux heures et demie tout au plus¹.

« M. le général Chanzy vint alors me prier de relever, avec les troupes du 17^e corps, les bataillons qui se trouvaient en avant de Villepion et qui étaient très fatigués².

¹ *Deux heures et demie*, et non pas quatre heures, comme l'écrit par erreur le général Chanzy. *Deuxième armée de la Loire*. — Voir la déposition de M. de Sonis à l'enquête, t. III, p. 260, 1^{re} col. — Notes du commandant de Luxer. — *Ibid.* Notes de M. de Sonis pour M^{sr} Pie, etc.

² *Rapport et notes pour M^{sr} Pie*. On remarquera qu'il s'agit de relever seulement « les bataillons qui se trouvent en avant de Villepion ». Comment oser écrire qu'avec sa seule brigade, M. de Sonis crut relever *tous* les bataillons du 16^e corps ?

« Rendez-moi le service de me remplacer ici, » dit-il. Il indiquait par ce mot le terrain occupé par la 2^e division, celle du général Barry.

« J'allai alors trouver le général Deflandre, commandant ma 3^e division, et je lui expliquai qu'il s'agissait de remplacer, bataillon par bataillon, ces troupes du 16^e corps, fortement engagées depuis le matin et épuisées. J'appelai son attention sur cette opération, que nous devons diriger tous deux. »

Sonis releva les bataillons qu'on venait de lui indiquer. Il disait plus tard à l'enquête parlementaire : « J'eus la douleur de remarquer qu'à mesure que ces bataillons étaient remplacés par nous, ils filaient en arrière. Je devais espérer qu'ils iraient se reformer à deux kilomètres de là; qu'on leur ferait former les faisceaux, mettre sac à terre pour se reposer. Mais je ne pensais pas, après être venu avec une brigade au secours d'un corps d'armée, ne pouvoir plus espérer en être secouru moi-même lorsque j'en aurais besoin.

« En même temps je m'aperçus que la brigade de la 2^e division, qui devait marcher sur le clocher de Terminiers, avait dépassé ce village; ce qui m'indiquait suffisamment qu'il n'était point occupé par l'ennemi. J'attirai à moi cette brigade, qui dans le moment était plus à ma portée que la 3^e division, et je plaçai immédiatement en ligne les bataillons du 51^e et du 48^e. Deux bataillons de ces régiments formant la deuxième ligne de la brigade, ainsi que le 10^e bataillon de chasseurs à pied qui avait appuyé à droite, ne répondirent pas à mon appel, et restèrent à Terminiers.

« Deux batteries attachées à la 2^e division furent placées sur la ligne de Villepion à Faverolles et sur le prolongement des deux batteries à cheval. »

En arrière de Loigny, deux divisions du 16^e corps con-

tinuaient la lutte avec leur artillerie : c'étaient la division Jauréguiberry à gauche, et la division Maurandy à droite. La division Barry, maintenant remplacée au feu, essayait de se reformer entre Villepion et Faverolles. Mais ce n'en était pas moins sur M. de Sonis qu'allait porter désormais le poids principal de l'action et du péril.

Sonis avait en ce moment vingt-six bouches à feu; une longue chaîne de tirailleurs précédait l'infanterie. Elle gagnait du terrain. Le général avait envoyé sa cavalerie sur les ailes, pour surveiller les mouvements de l'ennemi. On vint l'avertir qu'il était tourné sur sa gauche. On voyait, en effet, la colonne ennemie opérer son mouvement en masses compactes, se dirigeant de Villerand sur la ferme de Chauvieux. Sonis alors prévient le général Deflandre « de faire tête à cette attaque, si besoin en était, sur la ligne de Guillonville à Villepion ». Lui-même, pour y faire face de l'un et de l'autre côté, partagea en deux sa réserve d'artillerie. Une partie, soutenue par le 1^{er} bataillon de zouaves pontificaux, quatre compagnies des mobiles des Côtes-du-Nord, les francs-tireurs de Tours et de Blidah et une compagnie du 10^e bataillon de chasseurs à pied, se dirigea sur le coin du parc du château de Villepion, où les pièces furent mises en batterie, à l'abri de deux fortes meules de paille qui les dissimulaient. L'autre partie, soutenue par le 2^e bataillon de zouaves pontificaux et trois compagnies de mobiles des Côtes-du-Nord, fut placée à la hauteur du village de Gommiers. L'effet de la canonnade se fit sentir dès les premiers coups; l'ennemi répondit vivement par son tir, mais sans résultat. Bientôt on vit sauter un de ses caissons, et la batterie ratteler. « Au même instant, raconte le capitaine de Luxer, à la hauteur de Nonneville, débouchait la cavalerie allemande. En cet endroit, le terrain se relève, de sorte qu'à 1 600 mètres de nous apparut une

ligne étincelante de casques et de cuirasses. Aussitôt les mitrailleuses ouvrirent le feu, mais elles étaient pointées trop bas, et nous vîmes le terrain se couvrir de poussière en avant de la ligne des cuirassiers. Nous attendions avec sang-froid que la cavalerie fût plus avancée, jusque vers 1200 mètres, et là le commandant fit faire le feu à volonté. La première salve porta, — je le vois encore, — en plein, au milieu de la ligne. Sur un espace de plus de 80 mètres, je vis le jour se faire, comme si les cavaliers étaient rentrés sous terre. Deux autres décharges les atteignirent encore. Puis la batterie de 8, prenant des obus à balles, leur envoya deux salves à 1800 mètres, qui achevèrent de jeter le désordre parmi eux. » Au bout d'une heure et demie le feu cessait, et le corps allemand se repliait.

A cette heure de la journée, le plan d'ensemble des opérations conçu par Sonis commençait à se réaliser avantageusement. Appelé à remédier soudainement à une situation complexe et compromise, le général avait fait front partout avec des troupes épuisées de fatigues et de misères. Lorsque le 17^e corps était entré en ligne, il n'était plus resté du 16^e corps, depuis Terminiers jusqu'à Villepion et au delà, aucune troupe d'infanterie, à part quelques isolés du 38^e et deux bataillons occupant le parc de Villepion. On peut donc assurer que tout ce qui avait été fait depuis deux heures et demie sur le champ de bataille avait été fait surtout par le 17^e corps. C'est lui qui a empêché l'ennemi de déboucher de Loigny sur Villepion ; c'est lui qui a empêché la 1^{re} division bavaroise ralliée vers Villerand de s'avancer sur Villepion. C'est le 17^e corps qui s'est opposé au mouvement tenté par la brigade de cavalerie bavaroise, pour s'avancer vers Villepion, aux environs de trois heures. C'est également la 3^e division du 17^e corps, débouchant au nord de Guillonville, qui, à quatre heures, fait tourner bride à la divi-

sion de cavalerie du prince Albert. Ainsi les Allemands, arrêtés devant Faverolles, contenus devant Villepion, refoulés vers Guillonville : tel a été le concours inappréciable prêté par le 17^e corps au 16^e, qui, grâce à lui, a dû à deux reprises de n'être pas culbuté et même tourné sur sa gauche ¹.

Il était environ trois heures et demie. Le mouvement tournant était arrêté, et nous avons gardé toutes nos positions. Mais il fallait maintenant reconquérir celles du matin, et se rendre maître surtout de Loigny, qui était le point de résistance le plus important. Reprendre Loigny c'était gagner la bataille, au dire même des Allemands. Dès le 27 novembre, les ennemis avaient organisé ce village pour la défense. Ils avaient dû l'abandonner dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre, et aussitôt l'amiral Jauréguiberry l'avait fait occuper par le 2^e et le 3^e bataillon du 37^e, avec ordre de tenir jusqu'à la dernière extrémité. Ce fut vers midi que nos hommes s'y établirent. Les Allemands s'y portaient déjà au même moment, et étaient près d'y rentrer. Repoussés d'abord, ils canonèrent le village, incendièrent quelques maisons, s'emparèrent du saillant qui fait face à Goury; mais tous leurs efforts pour se rendre maîtres du village étaient demeurés inutiles. Dans l'auberge Saint-Jacques, on lutta corps à corps; nos soldats désarmés prenaient des tabourets, et ils frappaient encore. Les habitants étaient réfugiés dans les caves : « Priez pour nous, leur disait le commandant de Fouchier à l'auberge Chauveau, priez pour nous, pendant que nous combattons pour vous! » Jusque-là la

¹ Le général Chanzy, qui, s'étant porté vers la droite, est très mal renseigné sur ce qui s'est passé à la gauche, attribue ce résultat à la 1^{re} division du 16^e corps, tandis qu'il est surtout et presque uniquement l'œuvre du 17^e corps. Voir *Journal de marche de la 2^e division*, celui de *Artillerie du 17^e corps*, les notes du capitaine de Luxer, etc.

troupe française avait toujours eu le dessus; mais le duc de Mecklembourg avait envoyé ses réserves sur ce point, et pendant que nos soldats, à couvert dans le cimetière, tiraient presque à bout portant, les Allemands renforcés débordaient le village et, à une heure, ils prenaient pied dans la partie qui regarde le petit bois.

C'est de ce côté que le général tourna son artillerie. « Elle était considérable et admirable de toute manière, témoignait-il devant la commission d'enquête. Cette belle troupe se distinguait aussi bien par l'esprit militaire de ses soldats que par celui de ses officiers. Je ne saurais jamais assez en faire l'éloge. »

« Cependant je fis connaître sommairement mon intention d'attaquer le village au capitaine d'état-major de Luxer, et je le chargeai d'aller chercher la division Defflandre et de l'amener *immédiatement* pour soutenir cette attaque. Je savais, en effet, cette division en potence entre Guillonville et Villepion, et je ne doutais pas qu'elle fût promptement derrière moi. »

En même temps il chargea son chef d'état-major, le général de Bouillé, de faire porter en avant la droite de sa ligne, composée du 48^e de marche et du 10^e bataillon de chasseurs à pied. Il était donc établi que toutes les mesures nécessaires pour assurer le gain de la bataille avaient été prises par lui, et que la charge sur Loigny, commencée avec l'espoir de vaincre, moyennant renfort, fut continuée, quand cet espoir s'évanouit, avec la conviction que du moins chaque pas en avant assurait la retraite, tandis que reculer eût été attirer jusqu'au cœur de l'armée l'ennemi triomphant ¹.

La nuit arrivait. Au moment où le général allait lancer sa brigade sur Loigny pour joindre et dégager les braves

¹ M. le capitaine Derély, *le Général de Sonis*, etc., p. 82.

du 37^e et enlever ce village, on lui rendit compte qu'un grand trouble se manifestait dans sa ligne de bataille. On vint bientôt lui dire : « Votre centre se replie. » Il se porte vers un régiment de marche, le 51^e, qui lâchait pied; et, criant de toutes ses forces : « En avant! avez-vous peur? » Puis, les voyant reculer : « Misérables, vous nous perdez! » et en deux mots il leur montre les désastres qu'ils préparent : les Prussiens les poursuivant dans leur fuite honteuse, notre armée coupée en deux, toute notre artillerie enlevée, le 16^e corps surpris et écrasé dans sa retraite. « Mes paroles furent impuissantes, rapporte le général. Ce malheureux régiment reculait toujours, sans que j'aie pu comprendre cette panique. Indigné, je menaçai de brûler la cervelle aux soldats que j'avais devant moi. Je criais : « Vous êtes des lâches, vous nous perdez, vous nous déshonorez; vous êtes des misérables, indignes du nom français; je flétrirai le numéro de votre régiment. » Les spahis de mon escorte frappaient les fuyards à coups de plat de sabre pour les ramener au devoir. Ils subirent ce dernier outrage sans avancer d'un pas ¹.

¹ Formé, et sans aucune cohésion, le 4 novembre 1870, à Auxerre, avec 3600 hommes, venus de 13 dépôts différents, le 51^e *de marche* n'avait alors rien de commun avec le 51^e *de ligne*, retenu à l'armée de Metz, et qui porte un nom glorieux conquis à Austerlitz, Eylau, Auerstadt, Iéna, et récemment au Mexique. Dans la journée même du 2 décembre, le 51^e de marche avait eu 8 officiers et 265 hommes hors de combat, à Villepion. Ce même régiment se réhabilita ensuite par sa conduite dans les combats livrés autour de Cernay, du Mans, et dans les opérations du siège de Paris contre la Commune.

Quant au 48^e régiment de marche, il était arrivé que l'ordre de Sonis d'appuyer sur Villepion ne lui avait pas été transmis, comme le constate M. de Meckenhem, chef d'état-major de la 2^e division, de sorte qu'il avait continué de marcher sur Terminiers. M. de Sonis devait croire que, conformément à ses ordres, ce régiment était en position devant Loigny. Voilà pourquoi il dit dans sa déposition : « Étant prévenu que mon centre se repliait, je me portai vers deux régiments d'un effectif considérable, le 48^e et le 51^e. » Et ne trouvant pas là le 48^e qu'il y avait

« C'est alors que je leur dis : « Eh bien , puisque vous
 « ne savez pas mourir pour la France, je vais faire dé-
 « ployer devant vous le drapeau de l'honneur. Regardez-
 « le, et tâchez de le suivre lorsqu'il va passer dans vos
 « rangs. »

« Effrayé à la pensée de voir ce mouvement de retraite
 se propager sur toute la ligne, je partis et je m'élançai
 au galop sur ma réserve d'artillerie, où j'avais placé mes
 zouaves, mon bataillon sacré. Je criai à Charette : « Mon
 « ami, amenez-moi un de vos bataillons; » il en avait
 deux. Puis, m'adressant aux zouaves : « Il y a là-bas des
 « lâches qui refusent de marcher. Ils vont perdre l'armée,
 « à vous de les ramener au feu. En avant, suivez-moi!
 « Montrons-leur ce que valent des hommes de cœur et
 « des chrétiens. »

« Un cri d'honneur s'échappa de ces nobles poitrines.
 Ces braves enfants se précipitèrent vers moi; tous vou-
 laient courir à la mort. J'en pris trois cents, le reste de-
 vant rester à la garde de l'artillerie. Le bataillon partit,
 accompagné par les francs-tireurs de Tours et de Blidah,
 les mobiles des Côtes-du-Nord, et précédé par une ligne
 de tirailleurs. C'était en tout huit cents hommes.

« Il était quatre heures et demie. Le jour tombait. Je
 dis au colonel de Charette : « Voici le moment de faire
 « déployer la bannière du sacré Cœur. » Elle se déploya,
 ou la voyait de partout. C'était électrisant. Nous mar-
 châmes ainsi d'un pas assuré, bien convaincus que nous
 remplissions un grand devoir. J'avais toujours la conviction
 que la 3^e division que j'avais fait demander coûte
 que coûte, par le capitaine de Luxer, arriverait enfin et

dirigé, il crut et put croire qu'il s'était replié. C'est une erreur de fait,
 j'ai le devoir de la signaler. On remarque d'ailleurs que, dans son Rap-
 port au ministre, M. de Sonis ne parle plus de la défection que du 51^e,
 et c'est le seul 51^e qu'il flétrit.

appuierait mon mouvement. Je ne doutais pas non plus que cette poignée de braves ne ramenât au feu les troupes qui battaient en retraite. Arrivé à la hauteur du 51^e : « Soldats! dis-je à ces hommes, voilà le drapeau de l'honneur, suivez-le, en avant! » Mais rien, rien. Secouant mon képi de la main gauche, et brandissant mon épée de la main droite, je leur criai : « N'avez-vous plus de cœur? » « Marchez! » Ils ne marchèrent pas.

« Et nos zouaves avançaient toujours. J'avais à ma droite le colonel de Charette, à ma gauche le commandant de Troussures. Ce dernier se jetant à mon cou : « Mon général, me dit-il, que vous êtes bon de nous mener à pareille fête! » Noble cœur! ce devait être sa dernière parole. »

Charette avait fait déployer son monde en tirailleurs. Les mobiles des Côtes-du-Nord prennent sa droite, les francs-tireurs de Tours et de Blidah se placent à sa gauche; derrière la ligne marchent à cheval le général, le colonel, le chef de bataillon, l'adjudant-major et les officiers d'ordonnance.

« Dans ce moment, dit Sonis, il y avait un tel entrain dans cette troupe, qu'elle décida même un mouvement en avant de la part de mes lignes restées jusqu'alors immobiles, ce qui me rendit l'espoir. Devant cette fusillade, les Allemands, qui occupaient depuis le matin la ferme de Villours, l'abandonnèrent et se sauvèrent. Mais arrivés en face du petit bouquet de bois, ou buisson des acacias, à deux ou trois cents mètres du village, nous fûmes accueillis à bout portant par un feu de mousqueterie très violent, et beaucoup des nôtres tombèrent pour ne plus se relever. Le 51^e, que j'avais un instant ramené au combat, ne soutint pas cette épreuve; il nous quitta pour ne plus reparaitre.

« Je restai à la tête des zouaves pontificaux, qui fai-

saient une résistance héroïque, disait Sonis à l'enquête. Je ne voyais pas paraître la 3^e division, que j'avais envoyé chercher; à part l'amiral Jauréguiberry, qui tenait toujours à Villepion, je n'avais aucune nouvelle du 16^e corps. Que devais-je faire alors? Je ne voulus point me déshonorer en abandonnant ces trois cents zouaves qui marchaient avec moi, et qui ne m'auraient jamais pardonné ce crime. Je me sentis fort pour le sacrifice que j'allais accomplir, du consentement de ces braves. Ils s'appelaient les soldats du pape, et il me parut bon de mourir sous le drapeau qui les abritait. Tous ensemble, nous poussâmes un dernier cri : « Vive la France! vive Pie IX! » Ce fut notre acte de foi.

« Trois cents zouaves s'étaient donc élancés avec moi. Je ne les avais destinés qu'à une chose : produire un grand effet moral, capable d'entraîner au devoir une troupe démoralisée. De ces trois cents hommes, cent quatre-vingt-dix-huit tombèrent devant Loigny, et avec eux dix des quatorze officiers qui les commandaient. La plupart de ces héros tombèrent à mes côtés.

« Moi-même je fus blessé d'un coup de feu à la cuisse, tiré à bout portant. Je n'eus plus la force de tenir mon cheval. Je criai à mon officier d'ordonnance, M. le capitaine Bruyère : « Mon ami, prenez-moi dans vos bras; « c'est fini pour aujourd'hui. » Il me déposa à terre, aidé en cela par M. de Harscouët, lieutenant aux zouaves pontificaux. J'ordonnai ensuite à M. Bruyère de se retirer, et d'aller prévenir le plus ancien officier général de prendre le commandement du 17^e corps et de diriger la retraite.

« J'eus en ce moment la consolation d'entendre rouler derrière moi toute mon artillerie; et je suis heureux, en finissant ce récit, de pouvoir constater que le 17^e corps n'a pas perdu une seule bouche à feu pendant le temps où j'ai eu l'honneur de le commander. »

Son artillerie, — 13 batteries, — avait tiré 3 423 coups dans cette journée. Nous entendrons plus tard le général répéter : « Je suis encore convaincu que si chacun avait fait son devoir ; si la 3^e division m'avait suivi, ou s'était portée en avant, même après ma blessure ; si enfin les troupes du 16^e corps que j'avais relevées avaient appuyé ce mouvement, nous nous serions rendus maîtres de Loigny. »

C'est ainsi que se termine le récit officiel du général de Sonis, soit dans sa déposition à l'enquête parlementaire, soit dans son rapport au ministre de la guerre, que complètent quelques traits empruntés à ses lettres. A ce rapport, M. de Sonis ajouta un épilogue. « Il était destiné uniquement, explique-t-il, aux amis qui, animés de la même foi que lui, nourris des mêmes espérances, voudraient bien s'associer à la reconnaissance qu'il devait à Dieu pour le secours inattendu qu'il en avait reçu dans cette nuit d'agonie. »

« J'avais donc fait retirer MM. Bruyère et de Harscouët. Ils auraient voulu rester, pour ne pas se séparer de moi. Mais c'eût été les livrer aux mains de l'armée prussienne, qui se portait en avant, à la poursuite de nos troupes. Je les forçai de partir. Ayant dessellé mon cheval, qui était criblé de balles, ces deux officiers, me soutenant l'un à droite, l'autre à gauche, placèrent la selle sous ma tête et se retirèrent.

« J'étais là, seul, immobile, étendu sur la terre et la neige. Autour de moi gisaient de nobles victimes qui n'avaient point marchandé leur vie, mais qui l'avaient libéralement donnée pour la grande cause de la patrie et de l'honneur. A quatre ou cinq pas en avant, et un peu sur ma droite, je remarquai un de ces braves étendu sur la terre et appuyé sur le coude. Était-ce un officier ou un simple zouave ? Je ne le savais pas.

« L'armée prussienne ne tarda pas à passer sur nos corps, en ordre parfait. » Toujours soldat, Sonis ajoute dans sa lettre à sa femme : « J'avoue que je ne pus me défendre, même en ce moment, d'admirer la discipline et la tenue de ces troupes. »

Il poursuit : « En arrivant à la hauteur des morts et des blessés, les soldats allemands s'arrêtaient et enlevaient les armes qui pouvaient avoir quelque valeur. C'est ainsi qu'un soldat se précipita sur moi, et, me tournant avec brutalité, déboucla mon ceinturon et enleva mon épée et mon pistolet.

« D'autres compagnies passèrent successivement, m'infligeant le spectacle de l'enivrement de leur victoire.

« Enfin je vis un de ces soldats, que sa place dans le rang avait conduit en face du zouave dont j'ai parlé et qui était couché à quelques pas de moi, remuer du pied cet infortuné et lui écraser la tête d'un coup de crosse. »

M. de Sonis indiqua plus tard l'endroit précis où il avait vu assommer ce jeune homme. On le retrouva, on le reconnut : c'était le brave commandant de Troussures. Voilà à quelle fête il remerciait tout à l'heure Sonis de l'avoir conduit.

« Je crus, poursuivit le général, que le même sort m'attendait, et je remis mon âme à Dieu. Je le crus surtout lorsque, dans cette troupe marchant en ligne, je vis arriver directement vers moi un autre soldat qui devait me passer sur le corps. Mais celui-là, au contraire, était le bon Samaritain. Arrivé à moi, cet homme s'arrêta, me prit la main, et, la serrant avec une indéfinissable expression de bonté, il me dit : « Camarade ! » C'était sans doute le seul mot de français qu'il sût, mais il y mit tout son cœur. Se penchant sur moi, ce généreux soldat inclina sa gourde et versa dans ma bouche quelques

gouttes d'eau-de-vie. J'étais à jeun depuis vingt-quatre heures. »

Le soldat prit ensuite la tête du général avec précaution, la replaça soigneusement sur la selle du cheval, et recouvrit le blessé avec la couverture qui se trouvait près de lui. M. de Sonis essaya de lui exprimer sa reconnaissance; mais, s'apercevant que son bienfaiteur ignorait absolument notre langue, il se contenta de lui montrer le ciel. Plus tard il pria Dieu de payer lui-même sa dette, et un de ses premiers soins, en arrivant à l'ambulance, fut de demander à M. le curé de Loigny d'offrir le saint sacrifice à l'intention de ce généreux ennemi.

« Après le passage des troupes prussiennes, continuait-il, des médecins et des infirmiers allemands vinrent visiter le champ de bataille. Je vis d'abord briller dans le lointain des énormes lanternes rouges sphériques qui leur servaient à rechercher les blessés. Ils relevèrent plusieurs des leurs, mais aucune offre de secours ne me fut faite, et moi je ne voulus rien demander à l'ennemi. J'ai su plus tard que quelques-uns des nôtres avaient été recueillis par les Prussiens et conduits dans une grange du village de Loigny.

« Bientôt le silence se fit autour de moi, silence troublé par la voix des mourants, appelant en vain au secours. Jamais je n'oublierai ces cris déchirants : « Docteur! docteur! l'ambulance! l'ambulance! » Hélas! il n'y avait dans ce champ de carnage ni docteur ni ambulance.

« La nuit vint augmenter les douleurs de notre agonie, et nous fûmes bientôt entourés par un grand cercle de feu. Les Prussiens incendiaient les hameaux des environs; le village de Loigny, situé à deux cents mètres de moi, paraissait déjà un vaste brasier. A la lueur de l'incendie, je pouvais distinguer les silhouettes des soldats allemands se chauffant autour des maisons qui brûlaient,

et le bruit de leurs conversations et de leurs rires arrivait jusqu'à moi.

« Vers neuf heures, j'entendis sur ma droite, en avant de Terminiers, un cri prolongé semblable à celui que l'on entend sur la mer, lorsqu'on veut héler un bâtiment. J'eus tout de suite la pensée que quelqu'un de charitable venait à notre secours. Je ne m'étais pas trompé; je rassemblai toutes mes forces et je criai : « Au secours ! » mais la voix s'éloignait. J'essayai alors de me traîner sur la terre dans la direction de la voix que j'avais entendue. Ce fut en vain, j'étais incapable de tout mouvement.

« J'abandonnai tout espoir de salut, et je me résignai à mon sort. Lorsque MM. Bruyère et de Harscouët m'avaient quitté, ils avaient emporté les derniers adieux que j'adressais à ma famille. La pensée des douleurs que ma mort allait leur causer vint navrer mon âme de tristesse; mais je fus tiré de mon abattement par la contemplation de l'image de Notre-Dame de Lourdes; elle ne me quitta plus.

« Avant la guerre, j'avais fait un pèlerinage à la grotte miraculeuse, et j'en avais rapporté les plus vives et les plus salutaires impressions. Depuis ce moment, je ne voyais la sainte Vierge que sous l'aspect de la statue de Lourdes. Je puis dire que cette douce image me fut constamment présente pendant toute la nuit que j'ai passée sur ce sol sanglant où j'ai attendu la mort durant de longues heures. Grâce à Notre-Dame, ces heures, pour être longues, n'ont pas été sans consolations : mes souffrances alors ont été si peu senties, que je n'en ai point conservé le souvenir ¹.

¹ Le religieux carme qui eut toutes les confidences de l'âme et de la vie de Sonis, le R. P. Augustin de Jésus-Crucifié, nous écrit ainsi

« Je perdais cependant beaucoup de sang. Ma jambe était brisée en vingt-cinq morceaux, comme on l'a vu depuis.

« Vers onze heures du soir, la neige commença à tomber à gros flocons. Peu à peu les cris cessèrent ; les moribonds rendaient l'âme, le froid engourdisait tout ; il se fit un silence de mort. La neige couvrait tout de son immense linceul. Au sein de ce calme profond, je vis deux formes humaines se traîner vers moi. C'étaient deux jeunes zouaves pontificaux, tous deux enfants du peuple, car l'un était attaché au service du curé de Saint-Brieuc, et l'autre était un ouvrier cordonnier parisien. Le premier s'appelait Auger, le second Delaporte. Ces deux jeunes blessés, qu'une foi commune avait placés au milieu de la meilleure noblesse de France, étaient de fervents chrétiens, et ils venaient me demander de leur parler de Dieu. Je les entretins de la mort avec cette liberté que donne la foi dans l'immortalité. Nous étions sur le seuil de ces espérances éternelles qui forment comme le prix de ce grand combat qu'on appelle la vie ; et sur ce seuil l'Église a placé Marie, afin d'inspirer confiance à ceux

au sujet de cette nuit et des grâces insignes qu'y reçut le blessé de Loigny :

« Le général de Sonis avait été favorisé de très grandes grâces, et par moments, malgré son indomptable énergie, il était impuissant à contenir le flot qui l'inondait. La nuit du 2 décembre 1870, en particulier, l'avait blessé au cœur, et la blessure de l'amour divin était autrement profonde que celle qu'il avait reçue de l'ennemi. Cette blessure ne devait plus guérir. Elle se rouvrait parfois tout entière et semblait en même temps, par son ineffable douceur, lui livrer quelques-uns des secrets du ciel.

« Dans cette nuit, la sainte Vierge fit pour lui des prodiges de bonté. Elle se présenta à son serviteur et fils très aimé, et fit couler dans son âme d'ineffables consolations. Ces heures terribles devinrent pour lui des heures de délices. Sa jambe broyée, l'autre gelée, toutes les horreurs de cette nuit de terreur et de sang, ses effroyables souffrances, tout cela disparut, toutes les douleurs corporelles, pendant toute cette nuit. « Je ne recommençai à souffrir, disait-il, que lorsque les hommes s'occupèrent de moi. »

qui doivent le franchir. La Vierge immaculée fut donc l'objet de mon entretien avec ces deux jeunes gens ¹.

« Au bout d'un certain temps, ils s'aperçurent que leurs blessures leur permettaient de marcher. L'un avait reçu une balle qui lui avait enlevé toute la peau du front; il était inondé de sang. L'autre n'avait qu'une blessure sans gravité. Faisant effort et s'aidant l'un l'autre, ils essayèrent de marcher. Ils me firent donc leurs adieux, et ils tentèrent de se rendre au village voisin; mais, avant d'y arriver, ils furent faits prisonniers.

« Un autre jeune zouave, qui m'avait vu, se traîna sur la neige et vint se placer près de moi, en appuyant sa tête sur mon épaule gauche. Il y mourut peu après. »

Ce jeune zouave, que l'on reconnut ensuite à une médaille suspendue à son cou, était Fernand de Ferron. « Il n'était pas auprès de moi à l'entrée de la nuit, expliquait plus tard Sonis écrivant à son père. J'ai dû être rejoint par votre cher enfant avant l'heure de minuit; mais je ne me suis pas aperçu de son voisinage, quoique je n'aie jamais perdu connaissance. Je priais Dieu aussi bien que je le pouvais, mes yeux s'étaient fermés, et je puis dire que mon âme n'était pas là où était mon corps. Au point du jour, je fus étonné de voir si près de moi ce jeune homme qui n'y était pas la veille. J'acquis la certitude qu'il était mort. Je crus d'abord qu'il appartenait à l'arme des chasseurs d'Afrique, car sa veste était bleu de ciel, et je ne m'aperçus qu'il était zouave pontifical que lorsque des officiers prussiens vinrent mettre pied à terre près de moi et s'emparèrent successivement de sa ceinture et de son caban. C'est ce caban gris qui me donna

¹ Ici s'arrête brusquement l'*Épilogue au rapport*. Nous le continuons par un récit également littéral fait par M. de Sonis à M. et M^{me} de Sèze, en présence du R. P. Fessard, au château des Tourelles (Loir-et-Cher), et recueilli par écrit immédiatement.

la certitude que son propriétaire était bien du régiment de Charette.

« La neige tombait toujours, continue le récit; mon sang coulait, mais sans souffrance; encore une fois je ne perdis pas connaissance un seul instant. Je me représentais toujours Notre-Dame de Lourdes, et j'en ne cessais de sentir une paix, une consolation intérieure ineffable. Je ne recommençai à souffrir que lorsque les hommes s'occupèrent de moi.

« Vers cinq heures du matin, deux Prussiens, portant de grands manteaux, s'approchèrent et me regardèrent. Me voyant les yeux ouverts, ils ne me touchèrent pas; mais ils dépouillèrent le zouave qui était venu mourir à mes côtés, lui enlevant non seulement ses armes, son caban et sa ceinture, mais tout l'argent qu'il avait dans ses poches.

« A sept heures environ, j'entendis encore d'autres voix qui me parurent des voix françaises. J'appelai de nouveau au secours; mais elles s'éloignèrent, elles aussi, et je m'abandonnai à la volonté de Dieu.

« Il était dix heures du matin lorsque d'autres voix retentirent, mais celles-là très distinctement et tout près de moi. J'agitai mon bras droit, le seul qui fût libre; je criai de toutes mes forces, à plusieurs reprises. Enfin l'abbé Batard, aumônier des mobiles de la Mayenne, aperçut mon geste et vint de mon côté. »

L'aumônier a raconté lui-même, dans un livre, comment il trouva M. de Sonis gisant, sous sa couverture tigrée, blanchie par la neige de la nuit. « Monsieur l'abbé, vous arrivez à temps, je vais mourir. — Oh! non, général, espérons que votre blessure n'est pas mortelle. — J'ai la jambe brisée. Je suis ici depuis hier soir, sans pouvoir faire un mouvement. Que la nuit a été froide! J'ai bien offert mes souffrances pour le salut de notre pauvre

pays! » L'aumônier, appelant à son aide le major Babeau, s'occupa aussitôt de transporter le blessé. On put arrêter un cheval errant sur le champ de bataille; on fit demander une voiture à la ferme de Villours, mais les Prussiens refusèrent de laisser prendre le harnais. Sonis, qui perdait tout son sang, demandait à boire : on lui fit tremper ses lèvres dans une marmite de campement qui contenait je ne sais quoi, et qu'on emprunta à deux Bavares qui passaient.

Faute de voiture, on était allé demander au village une civière, une pailleasse, n'importe quoi. « Mais, rapporte M. le curé, nos ambulances civiles ayant disparu avec tout leur matériel dès le premier coup de canon, il n'y avait parmi nous aucun brancard, et je me souviens que l'on se disposait à prendre une échelle pour en tenir lieu, lorsque la pensée me vint de recourir à l'ambulance prussienne, établie à l'autre extrémité du bourg. Le chef de l'ambulance, m'ayant entendu prononcer le mot de général, se montra soudain très prévenant : « Puisqu'il s'agit d'un général, dit-il, mon devoir est de le traiter comme tel. » Il me fit donner un brancard digne d'un officier de ce grade, avec un de ses hommes pour le rapporter ensuite, car ils allaient quitter Loigny pour rejoindre leur corps. »

Cependant toutes ces recherches avaient pris environ deux heures; il était près de midi. « On me mit sur ce lit de douleur, dit le général. Ce que j'éprouvai de souffrances lorsqu'on me remua pour m'emporter ne peut s'exprimer! » A chaque secousse qui lui causait un surcroît de douleur, on l'entendait s'écrier : « O mon Maître! mon bon Maître! vous avez souffert plus que moi ¹. »

C'est ainsi qu'il arriva au presbytère de Loigny.

¹ *Armée de Chanzy. Mobiles de la Mayenne*, par M. l'abbé Batard, p. 117.

Or, dans cette même nuit de souffrances héroïques et de consolations célestes, voici ce qui se passait au Carmel de Coutances, où nous trouvons désormais la mère Marie-Thérèse de Jésus, maîtresse des novices, sa sœur. C'est elle-même qui écrit en ces termes à son frère :

« Cher bien-aimé Gaston, le premier mot que je dois tracer, en t'écrivant, est une action de grâces à Jésus et à Marie et à leurs divins cœurs. Mon âme est si émue, cher ami, que les larmes voilent ma vue. Oh! que rendre au Seigneur? Quelle adorable bonté! mais aussi que de douleurs!

« Chose singulière: durant la nuit si cruelle que tu as passée sur le champ de bataille, dans cette nuit qu'au ciel nous nommerons bienheureuse, car tu lui devras en partie la palme du martyre; dans cette nuit, cher bien-aimé, je fus réveillée en sursaut par une main qui paraissait vouloir me faire lever. Toute surprise, je me soulevai et me tins assise, croyant que c'était une des novices qui était malade et qui venait me demander quelque chose. Je demandai : « Qui est là? » N'ayant pas de réponse et assurée que personne n'était dans notre cellule, je pensai à vous tous, mes frères chéris, à vos chers enfants. J'eus l'impression d'un danger, mais c'était Albert qui se présentait à mon esprit. Toi, mon Gaston, je te croyais invulnérable. Il me paraissait que le cœur de Jésus te couvrait d'un bouclier contre lequel toutes les balles et les obus viendraient s'amortir, et que tu ne pouvais que réussir dans toutes tes entreprises.

« Le lendemain je dis à notre mère prieure ce qui m'était arrivé, ajoutant : « Certainement, un malheur est arrivé à quelqu'un des miens. — Dans ce temps-ci, me répondit-elle, on doit s'attendre à tout. Il faut prier. » Il fallait prier, et nous l'avons fait, je t'assure.

« Peu après nous est arrivée la fatale nouvelle, puis le

silence pendant un long mois. Ah ! cher Gaston, te dire ce que j'ai souffert ! c'est inexprimable. Enfin j'appris que tu étais à Loigny, mutilé, mais très bien soigné, aussi bien que possible. Je t'avais tant et si amèrement pleuré comme mort, mon pauvre ami, que cette nouvelle en fut une bonne et me rendit presque la vie. Mais bientôt, n'entendant plus parler de rien ni de personne, je retombai dans mon angoisse. Je répétais à Notre-Seigneur, à satiété : Mon Jésus, accomplissez votre volonté, sans égard à mes goûts ni à mes répugnances. Vous êtes la sagesse, l'amour et la miséricorde. Vous aimez ce frère infiniment plus et mieux que je ne saurais l'aimer. Vous savez combien sa vie est précieuse pour sa famille ; tous ses enfants sont vôtres et consacrés à votre sainte Mère. Mon Jésus, vous savez, vous pouvez, vous aimez. S'il est possible, éloignez ce calice ; mais non ma volonté, mais la vôtre, Seigneur ! »

La prière pour la France termine cette lettre forte et tendre : « Qu'il est triste de voir l'Allemagne peuplée par nos prisonniers français ! Quels désastres ! Que de douleurs ! Que Dieu daigne en tirer sa gloire ; que sa miséricorde désarme sa justice, et qu'il ait pitié de nous ! Prions, aimons, souffrons, chers amis. Abandonnons-nous sans mesure à Jésus, à son amour : il sait tout faire tourner au bien de ses élus. »

CHAPITRE XII

L'AMBULANCE ET LE CONGÉ

1871

« Il me semble encore voir ce bon général à son arrivée chez moi, nous écrit M. le curé de Loigny. Il était pâle comme la mort; sa tête et ses habits étaient couverts de neige et de givre. On le déposa d'abord sur la paille qu'on avait étendue par terre. On s'empressa de lui arracher ses habits comme on put : la chose n'était pas facile, tant il avait les membres raides et engourdis. Il fallut couper dans toute sa longueur la botte de la jambe blessée; puis on le déposa dans le lit de ma chambre, où l'on avait fait un bon feu.

« Ce ne fut qu'au bout de quelques heures, quand il se sentit un peu revenir à lui, qu'il s'aperçut qu'outre sa blessure de la jambe gauche, il avait l'autre pied gelé. Jusque-là il ignorait la gravité de son mal; il ne s'en rapportait cependant qu'à demi à la parole d'un médecin venu de Janville dans cette soirée du samedi, lequel, l'ayant examiné, lui déclara que l'amputation ne serait pas nécessaire. »

« Cette obligeante déclaration, racontait M. de Sonis, partait d'un bon sentiment; mais elle fut loin de com-

penser la souffrance que ce digne praticien me fit endurer involontairement. Examinant mes plaies, il se mit en devoir de me panser; mais, n'ayant rien sous la main, il imagina de m'emmailoter de tortillons de paille et de m'emboîter la jambe dans des débris de planches. Je restai dans cette façon de cercueil jusqu'au lendemain, 4 décembre. »

Heureusement ce jour-là le chirurgien major, M. le docteur Dujardin-Beaumetz, étant venu de son ambulance de la ferme de Morâle au presbytère de Loigny, fit la visite du blessé. Il occupait alors dans la chambre du curé le seul lit de Loigny conservé intact, parce que le général bavarois von der Tann y avait couché l'avant-veille. M. Dujardin-Beaumetz, aujourd'hui médecin inspecteur de l'armée, alors attaché en qualité de médecin major au 31^e régiment de marche, était un homme de dévouement, à qui M. de Sonis demeura attaché de cœur, malgré leurs opinions totalement opposées. Avant toutes choses le général lui demanda des nouvelles de l'armée, puis lui raconta comment il était tombé. A la première inspection de la blessure, le docteur reconnut que l'extrémité de l'os fémoral de la jambe gauche avait été fracassé. La balle était sortie. Du sang, traversant le matelas et la paille, s'était coagulé sur le parquet. Le blessé, par suite des fatigues et des veilles des derniers jours, était réduit à un état de maigreur qui mettait tous ses muscles en relief. Comme, après cet examen, le docteur restait silencieux : « Parlez, docteur, lui dit le général; mon sacrifice est fait. » Le docteur déclara qu'il n'y avait pas d'autre ressource que l'amputation de la cuisse. « Docteur, je vous appartiens; je m'en remets à Dieu et à vous. » Il ajouta : « Seulement tâchez de m'en laisser assez pour que je puisse encore monter à cheval et servir la France. »

L'amputation fut faite, le soir même, dimanche 4 décembre, vers 4 heures, par M. le docteur Dujardin-Beaumetz, assisté de MM. les aides-major Challan, Potel, Labrousse, aujourd'hui député, et les docteurs Lescarbault, médecin d'Orgères, et Bouchez, avec l'assistance de M. le curé. On endormit le général pour l'opération. Pendant ce temps, dans son délire, il ne cessait soit de prier, soit de donner des ordres militaires; c'était l'écho fidèle de sa journée de bataille et de sa nuit d'union à Dieu. La moitié inférieure du corps du fémur était en éclats, on y trouva ensuite quatorze esquilles volumineuses. L'opération terminée, l'amputé se réveilla. Il n'avait aucunement conscience de ce qu'on venait de faire. M. Dujardin-Beaumetz lui dit : « Eh bien, mon général, plus j'étudie votre cas, plus je crois qu'il faut vous résigner à faire le sacrifice de cette mauvaise jambe. — Oh! mon Dieu, s'il le faut, allons!... Mais, docteur, la France que je ne pourrai plus servir!... ma femme!... mes pauvres enfants! — Remettez-vous-en à moi; c'est un sacrifice; mais quand cela sera fait, vous en serez content. — Et quand sera-ce fait? — Eh bien, général, c'est fait. — C'est fait? oh! merci! A la volonté de Dieu! » Et le noble blessé prit la main du médecin et la serra chaleureusement. Puis, se tournant vers M. le curé, il lui demanda de s'unir à lui pour rendre grâces à Dieu.

M. de Sonis racontait ainsi ses impressions d'alors : « Pendant qu'on tailla, qu'on scia, qu'on coupa, je ne sentis rien; mais après! Je souffris pendant quarante-cinq jours jusqu'à en devenir fou. Je ne pus dormir une minute durant tout ce temps-là. Le seul tic-tac de l'horloge était devenu pour moi un vrai supplice, tant ma tête était faible! Je dois encore bénir Dieu, qui sait tirer notre bien même de nos maux, car la saignée produite par l'ampu-

tation me guérit d'une fluxion de poitrine que j'avais prise dans la neige, et dont le médecin croyait que je ne me remettrais pas.

« Il revint me voir le lendemain. Je l'avertis que je ne sentais plus mon pied droit. Il le regarda, puis lui donna un coup de bistouri, sans chloroforme cette fois. Ce pied était gelé. La gangrène s'y mettait. Il racla tout ce qu'il fallait enlever : ce fut une nouvelle et atroce souffrance. Je guéris, mais j'en souffre encore. »

M. de Sonis fut consolé de retrouver en ce lieu plusieurs de ses amis de la veille : le jeune du Bourg, M. de Cazenove, M. de Verthamon, qui le premier avait inondé de son sang l'étendard du sacré Cœur. Il sut par eux la suite des derniers événements du combat. Lorsque le général était tombé, l'ennemi, débordant Loigny de toutes parts, couvrait la plaine et la sillonnait de ses projectiles. La troupe héroïque des zouaves et des volontaires n'en avançait pas moins comme sur un champ de manœuvre. Elle emporta, en courant, la ferme de Villours, et elle arriva à ce petit bois de lilas et d'acacias que l'on appelait le Bois-Bourgeon. Les zouaves s'y précipitèrent, la baïonnette en avant, et en chassèrent les Prussiens.

Ce fut un moment effroyable, raconte un mobile de Vendôme, le capitaine de Méricourt, blessé à Loigny le matin, et qui gisait à terre dans une maison du village : « Le jour touchait à sa fin. Soudain une clameur immense s'élève, suivie d'une fusillade désespérée. C'était la charge à la baïonnette, dernier espoir des nôtres. Parmi tous les bruits d'une bataille, il n'en est pas qui puisse se comparer à ce cri sauvage de l'homme se précipitant sur l'homme pour tuer. Haletants, nous écoutions les pas foulant le sol, les menaces, les chutes, et, dominant le tout, le canon. Les notes aigres du clairon sonnait la

charge vibraient dans nos cœurs. C'étaient les zouaves de Charette qui mouraient pour la patrie. »

Le mitraille criblait leurs rangs, qui s'éclaircissaient à chaque pas ; mais rien ne les arrêtait ; ils avançaient au cri : « En avant ! en avant ! » Enfin ils atteignent Loigny, dont ils prennent d'assaut les premières maisons, et l'étendard du sacré Cœur flotte dans les rues. Ils allaient se rendre maîtres de la position et rejoindre le 37^e, qui s'y défendait toujours, quand l'ennemi, s'apercevant de leur petit nombre, redouble de rage contre le village et son héroïque garnison. Le général Treskow engage contre nous sa dernière réserve, avec toutes les troupes luttant aux environs. Les obus pleuvent, les maisons prennent feu, l'incendie se propage ; les braves qui n'ont pas reculé devant les boulets sont obligés de reculer devant les flammes, et les derniers débris des zouaves rapportent à Villepion la bannière ensanglantée. Le 37^e, resté presque seul à Loigny, voulut du moins mourir héroïquement et chrétiennement. Nos soldats se serrèrent autour de l'église, et leur dernier champ de bataille fut le cimetière : « Un cimetière, une église, c'était tout ce que la France pouvait leur offrir encore, c'est-à-dire la mort et l'immortalité ! » Il était nuit : au milieu du village en ruine, au bas du modeste clocher tristement illuminé par cet embrasement, au milieu des croix et des tombes éclairées par l'incendie, autour de la petite église encombrée de mourants, le valeureux régiment se battait toujours ; il épuisait jusqu'aux munitions de ses blessés. Le chef du 3^e bataillon, M. Varlet, est tué. M. de Fouchier a la cuisse traversée par une balle. « Faites cesser le feu ! lui crie le général von Kottwitz. — Monsieur, ce n'est pas mon affaire d'arrêter le feu de mes soldats, c'est la vôtre ! » répond l'officier français. On continue donc la fusillade, et à sept heures du soir les derniers survivants tiraient encore leur

dernière cartouche, et donnaient à la France la dernière goutte de leur sang¹. »

Ainsi avait fini la journée. Elle avait coûté plus de quatre mille hommes de chaque côté, selon le calcul de l'état-major allemand. Les zouaves de Loigny avaient été dignes de leur chef. « Tous ceux qui portèrent le drapeau du sacré Cœur pendant le combat tombèrent frappés, racontait de Sonis : ce fut la bannière des martyrs. A la fin de cette lutte inégale de trois cents hommes contre près de deux mille Prussiens, un zouave l'arracha aux mains de celui qui succombait, et, le serrant contre sa poitrine, put le sauver et le rapporter au régiment des volontaires de l'Ouest². »

Le général apprit aussi dès lors, mais confusément encore, comment il n'avait pas été suivi et soutenu par la division Deflandre. Il le sut mieux un peu plus tard, lorsqu'il reçut cette note qui lui fut fournie par M. le

¹ V. l'*Éloge funèbre des soldats morts à Loigny*, par M. l'abbé Vié, supérieur du petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, 2 décembre 1889.

² « Je rencontrai alors le zouave Le Parmentier, nous écrit le P. Dousot, qui, quoique blessé au poignet, avait sauvé le drapeau et venait de le remettre au major Landeau. Je pris aussitôt des mains de celui-ci cette glorieuse relique, ne voulant laisser à aucun autre le soin de la mettre en sûreté. Des mains du sergent de Verthamon, blessé mortellement, l'étendard avait passé dans celles de M. de Bouillé père, puis de M. de Bouillé fils, frappés bientôt à mort eux aussi. C'était enfin le jeune Le Parmentier qui avait eu l'honneur de disputer et d'enlever à l'ennemi le précieux drapeau rougi du sang de ses frères d'armes. L'enveloppant avec soin dans un mouchoir, je le plaçai sous ma robe, sur ma poitrine, et j'adorai en silence les divines dispositions de la Providence.

« L'effusion d'un sang si pur et généreux me semblait un gage de miséricorde prochaine pour la France. Tout semblait perdu pour les amis du Sauveur, lorsque le cœur de Jésus fut percé sur la croix, tandis qu'en réalité les flots du sang divin, s'échappant de cette blessure, allaient purifier et régénérer le monde. Ce fut dans de semblables pensées que je m'entretins pendant les deux longues heures que je mis à ramener du champ de bataille de Loigny la petite troupe de blessés qui s'était ralliée autour de moi. »

capitaine de Luxer, qu'il avait envoyé vers la 3^e division pour la presser d'arriver coûte que coûte : « Je partis aussitôt dans la direction de Gommiers, lisons-nous dans cette note autographe. Je m'avançai vers le général Deflandre, qui était un peu en arrière de ses batteries, à 500 mètres en arrière de Gommiers¹, entouré du général Jouffroy d'Albans, du colonel Forgemol et du commandant Mourland. Je lui transmis rapidement les ordres du général de Sonis, et lui annonçai l'arrivée de deux batteries de renfort. Cela lui constituait donc cinq batteries et près de deux mille hommes... Le général Deflandre me dit que n'ayant pas d'ordre précis pour diriger sa marche, il ne savait où il devait s'engager. Je lui indiquai le château de Villepion pour point de direction. Il n'y avait qu'à faire faire un quart de conversion à la division, qui était en ce moment presque en face, à Guillonville.

« La division s'était mise en marche avec ses cinq batteries sur le front, quand nous aperçûmes de grosses masses d'infanterie qui arrivaient sur Chauvieux. Le capitaine de la Borde porta alors les deux batteries de huit au galop en avant de Guillonville, sur la droite du village, les établit face à gauche, et fit commencer le feu à 2500 mètres. Les trois batteries de quatre, tirant à toute volée, se mirent de la partie ; et nous vîmes au bout de dix minutes les masses ennemies tourner vers l'est, du côté de Villevé et d'Orgères. »

C'est donc de dix minutes seulement qu'avait été retardée la marche de la division, par cette canonnade à distance contre un ennemi qui ne lui coupait pas le passage et qui s'éloigna immédiatement.

¹ « A 500 mètres en arrière de Gommiers, » c'est-à-dire à 4 kilomètres de Patay, à une heure de marche du point où il était arrivé à midi, et d'où Sonis lui avait dit de marcher au canon. Or il était quatre heures.

« La division continua donc à avancer. Vers cinq heures (ou plutôt 4 heures et demie), un effroyable bruit de mousqueterie retentit du côté de Loigny et Lumeau, qui brûlaient. Puis, vers cinq heures et demie, il diminua; et nous n'entendions plus que quelques coups de canon isolés.

« Le général Deflandre m'envoya le commandant Mourland pour me demander ce qu'il y avait à faire. Nous étions à deux kilomètres de Villepion au plus. Je ne pus que répéter les ordres de M. de Sonis : « Eh bien, dit-il, « il faut aller chercher de nouveaux ordres. Je fais arrêter « ici la division, et j'attendrai votre retour. »

C'était un second arrêt, et définitif cette fois. M. de Luxer dut donc retourner chercher de nouveaux ordres, comme si les premiers n'étaient pas suffisants!

« Je partis, dit-il, avec le commandant Mourland et deux éclaireurs de la Gironde. C'est en nous guidant, dans la nuit, d'après les incendies de Loigny que nous arrivâmes, à six heures, au château de Villepion, tout rempli de blessés et de mobiles pêle-mêle avec l'infanterie. Je demandai en vain le général de Sonis; personne ne put me dire où il était. Le commandant Mourland me quitta pour aller dire au général Deflandre qu'on ne pouvait trouver M. de Sonis. »

C'est le soir, à huit heures, en arrivant à Patay, que M. de Luxer apprit ce qu'avait été cet « effroyable bruit de mousqueterie » qu'il avait entendu entre quatre et cinq heures et qui avait fait arrêter le mouvement. A cette dernière heure il eût été temps encore de secourir Sonis, qui ne cessera de le redire : « Je suis convaincu que si chacun avait fait son devoir; si la 3^e division m'avait suivi ou s'était portée en avant, même après ma blessure; enfin si les troupes du 16^e corps que j'avais relevées avaient appuyé ce mouvement, nous nous serions rendus maîtres de Loigny. »

Maintenant c'était le lugubre lendemain des grands désastres et les longs jours de souffrances : « Nous étions là, raconte Sonis, entassés deux mille dans l'église et dans le presbytère. Charette, gravement blessé à la jambe, vint nous rejoindre. Nous n'avions d'abord d'autre boisson que l'eau du puits, sans presque aucune nourriture ; les Prussiens avaient pris toutes les provisions, et il ne restait pas un morceau de pain dans le village, qui était en flammes. Une sœur de la Présentation de Tours apparut dans la salle où je me trouvais ; elle cherchait son neveu, le sergent du Bourg. Je le lui montrai, étendu à quelques pas de moi, et l'engageai à le faire transporter le plus tôt possible dans un lieu où l'on ne fût pas exposé à mourir de faim. Elle me donna un flacon de sirop de groseille pour me désaltérer : je n'avais eu que de l'eau et de la neige depuis trois jours. Enfin des provisions vinrent de Chartres, et mes voisins en profitèrent avec moi : c'était M. le curé de Loigny qui était allé prévenir le président du comité de secours aux blessés (M. Collier-Bordier) et une dame charitable de cette ville (M^{me} de Luigné, belle-mère de M. de Boissieu). Le dévouement de ce vrai prêtre est au-dessus de tout éloge. Jour et nuit dans ses ambulances, il donna tout, il se donna lui-même. Il sauvait les âmes et les corps ; nous avons vécu grâce à l'aumône privée qu'il nous procura, et grâce à elle toute seule. »

Le chrétien aspirait à un autre Viatique. Il eut bientôt cette divine consolation : la messe fut célébrée devant son lit de douleur, et il y communia. Ces lignes d'une lettre à sa femme nous disent à quelles fins il s'offrit comme victime, dans cette communion, à Celui qui fut la victime du monde : « Chère amie, priez et faites prier pour moi. Remerciez bien Dieu de toutes les grâces qu'il m'a faites. Le jour de la fête de l'Immaculée Conception, j'ai eu le bonheur d'entendre la messe dans ma chambre et

de faire la sainte communion. Je vous étai donc bien tendrement uni dans ce cher rendez-vous. Oh ! si notre sacrifice pouvait être profitable à la France ! Ses malheurs à cette chère France, sont le voile lugubre qui couvre et assombrit la quiétude que Dieu m'a faite. Il me semble que, si ce n'était cela, je serais plein d'espérance. Adieu, chère amie, et toujours bien à Dieu ! Vous et mes chers entants, je vous embrasse tendrement, vous réunissant tous dans le sacré Cœur de Jésus ! »

Une autre lettre du 14 décembre était adressée au ministre de la guerre. C'est en trois pages le premier compte rendu officiel de la journée de Loigny :

« Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous informer qu'appelé au secours du 16^e corps par M. le général Chanzy, je me suis transporté le 2 décembre sur le champ de bataille avec les troupes que j'avais à ma disposition, c'est-à-dire une brigade de ma deuxième division, une brigade de la troisième et ma réserve d'artillerie.

« Ayant successivement occupé les positions du 16^e corps, ma situation n'était pas mauvaise, et j'avais, au moyen de ma réserve d'artillerie, réussi à arrêter un mouvement tournant de l'ennemi sur ma gauche, lorsque je m'aperçus que mes lignes établies en face du village de Loigny faiblissaient et que mes troupes lâchaient pied. Tout était perdu si, au moyen d'un suprême effort, je ne maintenais intact ce côté de ma position. Je pris à ma réserve un bataillon de zouaves pontificaux, et je les conduisis au milieu des troupes que je voulais ramener en avant : j'espérais que l'exemple de ces valeureux jeunes gens entraînerait les troupes dont j'avais à me plaindre.

« Ma position une fois sauvegardée de ce côté, mon intention était de mettre en batterie en face de Loigny toutes les bouches à feu de ma réserve, derrière lesquelles j'aurais successivement replié mes lignes d'infanterie.

« La nuit approchait, et il m'était permis d'espérer que ces dispositions assureraient la fin de la journée.

« Conduits au feu par leur valeureux chef, le colonel de Charette, les zouaves pontificaux firent des prodiges de valeur, mais ne réussirent pas, comme je l'espérais, à entraîner mes troupes de ligne. Écrasée par un feu des plus violents, cette poignée de braves fut bientôt entourée par l'ennemi et ne put que succomber glorieusement : je les signale à la reconnaissance du pays.

« Pour moi, blessé grièvement, je fus déposé à terre par les soins de mon officier d'ordonnance, auquel j'ordonnai de se retirer afin de pourvoir immédiatement aux nécessités du commandement ; j'eus le chagrin d'assister à la retraite de nos troupes poursuivies par l'armée prussienne, je fus dépouillé de mes armes par l'ennemi et laissé sur le champ de bataille. La nuit arriva ; je remis mon âme entre les mains de mon Créateur et j'attendis la mort. Le lendemain je fus recueilli par un aumônier et un médecin militaire qui me firent transporter au village de Loigny où j'arrivai vers midi.

« Depuis, j'ai été entouré des soins les plus délicats par MM. les docteurs Beaumetz, Babault, Bouchez et d'autres de leurs confrères, qui, tous médecins de régiment, ont fait ici des prodiges de charité et de dévouement.

« J'ai été amputé de la cuisse gauche le 4 décembre, et mon état paraît satisfaisant. Quoique ma jambe soit perdue dans presque toute sa longueur, je suis un trop vieux cavalier pour ne pas espérer qu'aussitôt rétabli je pourrai me mettre à votre disposition et servir encore mon pays. »

Cependant la lettre adressée à M^{me} de Sonis ne lui arriva qu'après la signature de l'armistice. D'autres, dictées par le blessé à d'obligeants secrétaires comme

M. de Charette et M. le maire de Janville, ne lui parvinrent jamais.

L'anxiété était grande parmi la colonie de la mère et des enfants réfugiés à Castres, où les nouvelles n'arrivaient que tard et dénaturées. Cependant le combat du 2 décembre avait été connu presque immédiatement dans la France entière par le bulletin de Chanzy, où on lisait cette phrase : « Je ne sais pas encore ce qu'est devenu le général de Sonis. » M^{me} de Sonis télégraphia à Tours, priant le ministère de vouloir bien l'instruire du sort du général. Une dépêche du 3 lui répondit : *Blessé et prisonnier*. Le lendemain arriva une lettre, soi-disant explicative, de M. Gambetta, dans laquelle, insuffisamment informé, le dictateur mêlait ainsi le vrai et le faux : « Madame, vous avez envoyé hier au ministère de la guerre une dépêche pour demander des nouvelles de votre pauvre mari, et l'on n'a pu vous donner que des renseignements très vagues. Je viens d'apprendre enfin quelque chose de positif par M. le marquis de Villeneuve-Bargemont, qui est à la tête du service des ambulances internationales. Le général de Sonis a été blessé à la cuisse vendredi, vers trois heures; on l'a déposé au château de Villepion. Pendant la nuit suivante, vers une heure et demie du matin, est venu l'ordre de se replier sur Patay. Tous les villages étaient en feu, et les Prussiens continuaient à lancer des obus. Par deux fois l'ambulance dirigée par M. de Villeneuve a essayé d'aller au château de Villepion pour enlever le général; mais ils ont dû y renoncer, et le général est resté prisonnier entre les mains des Prussiens... »

M. Gambetta avait été trompé. L'ambulance internationale, hélas! n'avait pas paru; Sonis n'était pas au château de Villepion, il n'était pas prisonnier.

M^{me} de Sonis n'avait pas attendu cette lettre. Le lende-

main de la dépêche elle s'était mise en route, à cinq heures du matin, après une nuit d'angoisses. Un voyage de deux cents lieues, en hiver, à travers un pays encombré de troupes, infesté d'ennemis, n'effraya pas son courage; son frère l'accompagna jusqu'à Tours. Là, ne recevant que des indications générales et mal sûres, elle descendit à Poitiers, où elle croyait que l'on avait dirigé le blessé, et où d'ailleurs elle devait trouver une de ses belles-sœurs religieuse au Carmel et sa fille Madeleine, pensionnaire au Sacré-Cœur. C'est là, dans cette maison où elle fut l'objet des soins les plus compatissants, que M^{sr} Gay vint lui apprendre toute l'étendue de son malheur. M^{sr} Pie vint ensuite apporter à sa blessure l'onction évangélique de ses consolations. Nous avons vu quels liens d'admiration et de respect mutuels unissaient le grand évêque et le général. M^{sr} Pie voulut qu'une religieuse fût donnée à M^{me} de Sonis pour l'accompagner à Loigny; un médecin, le docteur de la Bâte, se joignit également à elle. On voyageait dans une carriole louée à raison de cinquante francs par jour. On revint à Tours, mais pour se retrouver près de là en plein champ de bataille, à Châteaurenault. Les difficultés commençaient. A Blois, l'hospitalité du vénérable évêque, M^{sr} Pallu du Parc; plus loin, celle de pauvres presbytères que lui ouvraient les lettres de M^{sr} Pie; enfin celle du château de Courtalain, la reposèrent de longues et laborieuses étapes. « Je traversai Châteaudun à moitié brûlé, dit-elle, puis j'entrai dans une vaste campagne où les ravages de la guerre se montraient dans toute leur horreur. C'étaient les plaines de la Beauce. Des troupes innombrables de corbeaux s'abattaient sur ces champs désolés et couverts de neige. Il me semblait, par une hallucination étrange, que ces oiseaux me dévoraient le cœur. »

Ce fut au bout de dix-neuf jours de courses et de re-

cherches, le 23 décembre, que M^{me} de Sonis arriva enfin à Loigny. « Mon angoisse était si grande, dit-elle, que je n'osais parler pour demander si mon cher mari vivait encore. Il vivait, je le revis enfin; mais dans quel état, ô mon Dieu! pâle, défait, mutilé. — « Pauvre enfant, me dit-il, qu'êtes-vous venue faire ici! » Souffrir avec lui, le consoler, voilà quel avait été mon but. J'aurais traversé le feu pour le rejoindre, si cela eût été nécessaire.

« Je passai bien des jours dans cette petite chambre du presbytère de Loigny, témoin des atroces souffrances de mon mari, et ne sachant pas si j'aurais le bonheur de le sauver. Il souffrait avec un si héroïque courage, que M. le curé, les médecins, tout le monde en était dans l'admiration. M. le curé, dont le dévouement a été incomparable, lui apportait la sainte communion, dans laquelle la pauvre victime puisait sa force. Dans les moments de répit, bien courts, hélas! que la douleur lui laissait, je lui lisais un passage du saint Évangile ou un chapitre de l'Imitation de Jésus-Christ.

« Autour de nous, nous avions sous les yeux un spectacle de désolation. Tout Loigny n'était qu'une grande ambulance. Les opérations chirurgicales avaient lieu dans une salle du presbytère; on y voyait partout des traces de sang et des débris de membres coupés. A l'église, les bancs portaient encore des taches de sang. Sur la place du village s'élevait un amoncellement de crosses de fusil dont nous nous servions pour faire du feu. »

Oubliant ses propres souffrances, le général ne songeait qu'à celles que l'on endurait pour lui: « Ma chère femme, écrivait-il plus tard à M. de Sèze, a été admirable. Elle a passé plus de trois mois couchée par terre, auprès de moi, dans une petite chambre pleine de sang, et au milieu des bras et des jambes coupés. Il était impossible que sa santé ne se ressentit pas de ces si rudes

épreuves. Elle est bien fatiguée. Quel affreux rêve, mon cher ami, que celui que nous venons de faire! »

Ce fut pendant ce séjour au presbytère de Loigny que M. de Sonis et M. de Charette se virent de plus près et se lièrent plus étroitement. M. de Charette, s'appuyant sur un gros bâton, se traînait en boitant vers le lit du général, et ensemble ils s'entretenaient du salut de la France. Le colonel, qui fumait beaucoup, bourrait sans relâche de nouvelles pipes; le général ne fumait pas, sauf dans quelques occasions, et n'aimait pas le tabac. Mais l'entretien avec un si brave cœur lui faisait tout oublier, jusqu'à ce que le médecin intervint amicalement pour faire cesser le feu, en considération de la tête de son malade toute brûlante de fièvre. C'est de ces entretiens que M. de Charette disait : « Impossible d'avoir passé un quart d'heure avec le général de Sonis sans sortir d'auprès de lui plus soldat et plus chrétien. »

Telle était d'ailleurs l'impression de tous ceux qui l'approchaient; on ne l'appelait que le saint martyr de Loigny. « C'est auprès de lui, écrivait plus tard la mère d'un zouave blessé et mort à Loigny, M^{me} Saulnier, c'est auprès de lui que j'allais chercher la force et le courage qui m'étaient nécessaires pour ne pas succomber. Après l'avoir vu souffrir et entendu parler, je retournais auprès de mon cher mutilé, et je faisais passer en lui le courage que j'avais puisé auprès du général. »

Lui-même s'animait à supporter sa souffrance par la pensée de tant de parents plus malheureux que lui. Il écrivait ensuite à M. de Ferron : « Je vous étais, Monsieur, bien intimement uni dans toutes vos souffrances morales. Que de fois, ma femme et moi, n'avons-nous pas pensé à vous, à cette infortunée jeune femme, dont le voyage à Loigny fut bien un véritable chemin de la croix! Vous êtes de ceux auxquels je me reportais toujours

lorsque je voulais consoler M^{me} de Sonis de mon malheur. Quelle proportion pouvait-il y avoir entre le deuil de vos âmes et mon infortune? »

Mais ce qui surtout lui faisait supporter et aimer sa souffrance, c'était la contemplation bienheureuse de Jésus dans sa crèche et sur sa croix. Noël l'avait ranimé. Il disait cette grande parole qu'on lui entendra répéter souvent : « Après la joie apportée au monde par la venue de Notre-Seigneur, après l'Incarnation et la Rédemption, peut-il y avoir une souffrance sur la terre? »

M. de Sonis avait reçu de l'évêque de Poitiers une lettre toute remplie de sa compassion et de son admiration. Le 19 janvier, le général put enfin le remercier par la main de sa femme. « Depuis six semaines, disait sa réponse, je suis privé de tout mouvement et étendu sur cette couche qui m'a permis de méditer, à travers mes souffrances, sur les miséricordes de Dieu à mon égard. Béni soit-il, puisqu'il veut bien me conserver une vie que je veux employer plus que jamais à son service! »

Il ajoutait ensuite : « Je souffre encore beaucoup, mais quelle consolation j'ai éprouvée en voyant arriver ici ma chère femme! Je sais, Monseigneur, combien vous avez été bon pour elle, lors de son passage à Poitiers, et j'en remercie Votre Grandeur... Je la remercie particulièrement de la prière que je lui ai adressée relativement à la neuvaine d'actions de grâces à Marie immaculée. Vous m'avez aidé à payer une partie de la dette que j'ai contractée envers cette bonne Mère, par laquelle j'ai reçu tant de grâces! »

La même lettre annonçait « qu'il avait été invité par M. le marquis de Gouvion Saint-Cyr à aller achever sa guérison dans son château de Reverseaux, à sept lieues de Loigny, où il avait établi une ambulance. — Sur le conseil des médecins, j'ai accepté cette offre si obligeante,

qui, en me permettant de changer d'air, nous donnera aussi plus d'espace pour respirer. Je compte donc partir dans une huitaine de jours. »

M. et M^{me} de Sonis s'y transportèrent, en effet, à la fin de janvier; et ils connurent tout ce qu'il y a de généreuse délicatesse dans la charité chrétienne. « La marquise de Gouvion Saint-Cyr a fait des efforts surhumains pour soulager tant de souffrances, » écrivait plus tard le général à M^{sr} Pie. Il déclarait avoir rencontré en elle plus que la femme forte de l'ancienne alliance, mais la chrétienne des beaux siècles de l'Église, la Française des meilleurs âges de la foi.

L'armistice ayant été signé entre les nations belligérantes, M. de Sonis se disposa à partir. Il écrivait plus tard à M. Wagner, rédacteur de *l'Espérance* de Nancy : « Avant de rentrer dans mes foyers, j'ai voulu revoir le champ de bataille de Loigny; et dans les premiers jours de mars, je visitai, comme vous, le petit bois devant lequel j'ai passé la nuit du 2 décembre. Je priai sur la tombe de votre cher et valeureux enfant, comme aussi dans cette église de Loigny où ma femme avait, pendant trois mois, répandu toute son âme devant Dieu. »

C'est là que M. Sonis « frappé, comme il le dit, de la pauvreté de cette église, conçut la pensée de contribuer, selon ses faibles moyens, à sa restauration ». Ailleurs il raconte le désir qui lui vint au cœur d'élever une croix sur le bord de la route, en face de l'endroit où il était tombé et demeuré vingt heures sur le champ de bataille¹.

On comprendra dès lors avec quel empressement il

¹ J'ai été assez heureux pour pouvoir acquérir le champ sur lequel est tombé le général de Sonis, et je viens de satisfaire à ses pieux désirs en élevant un modeste monument à la place même où il tomba et passa la mémorable nuit du 2 décembre. L. B.

accueillit, quelques mois plus tard, la proposition que lui présenta M. Wagner de contribuer à reconstruire la pauvre église désormais historique. Mais, lorsque ensuite on lui proposa de prendre lui-même la tête de cette entreprise, il répondit humblement et généreusement : « J'accepte volontiers de faire partie de votre comité; mais je suis d'avis qu'il conviendrait d'en donner la présidence à mon ami M. le général baron de Charette. Outre l'illustration de son nom et son dévouement à la grande cause que nous servons, il a tout droit à cet honneur. »

Le 15 mars, M. et M^{me} de Sonis prirent congé de leurs nobles hôtes, et se mirent en route pour Castres. Le bon docteur Dujardin les accompagna une partie du voyage. Ils traversèrent Paris, la veille même du jour où fut proclamée la Commune, en grand péril pour le général d'être retenu comme otage par les nouveaux maîtres de la capitale. A chaque gare de départ ou d'arrivée, le pauvre mutilé était porté sur les bras de deux hommes pour monter et descendre de voiture : c'était pitié de voir en pareil état le brillant cavalier d'autrefois. Le 19, il fut heureux d'arriver à Poitiers auprès de sa fille et de sa seconde sœur, la carmélite. C'est là que le docteur embrassa le général et se sépara de celui pour lequel « il avait été l'instrument du salut », comme Sonis l'appelle.

Son arrivée à Limoges, où l'on se souvenait encore du lieutenant de hussards de 1852, fit une grande impression. Ses fidèles amis d'autrefois, des prêtres, des hommes d'œuvre, des pauvres, l'escortaient en pleurant. « C'est le saint de la cathédrale! » s'écria une bonne femme qui se souvenait de ses adorations devant le saint Sacrement. Un ouvrier, le montrant à ses camarades : « En voilà un brave! On devrait nous donner ce général-là, à Limoges! » s'écria-t-il en des termes plus énergiques encore.

Enfin, le 22 mars, M. de Sonis rentrait à Castres, où

ses enfants l'attendaient au milieu de toute leur famille maternelle. Privés des lettres de leur mère, que les Prussiens interceptaient, leur seule consolation pendant ce long éloignement avait été d'entendre parler quelquefois de leur père par quelques soldats du 17^e corps renvoyés à leurs foyers. Ils racontaient que, manquant de vivres pendant cette campagne, ils avaient été plus d'une fois ravitaillés par le général de sa propre table, qu'ils appelaient entre eux « la popote de la charité ».

M. de Sonis était heureux de se retrouver parmi les siens; mais quel était le sort de ses trois fils aînés parmi ce désastre de nos armes? Le second, Henri, qui faisait partie de l'armée du général Bourbaki, avait été rejeté en Suisse : on savait, depuis peu de jours, qu'il avait été dirigé sur Marseille et de là vers l'Afrique. Le troisième, Albert, engagé aux spahis, avait été blessé d'un coup de sabre à la jambe, fait maréchal des logis et décoré de la médaille militaire. Quant à l'aîné, Gaston, parti comme brigadier au début de la guerre, il avait été fait prisonnier, s'était évadé, et réfugié dans la citadelle de Bitche; il avait été mis deux fois à l'ordre du jour pour sa conduite dans les sorties de la garnison; enfin, rentré en France, il demanda à son père la permission de repartir pour l'Algérie, où les frères allaient se retrouver ensemble pour combattre l'insurrection qui venait d'éclater chez les Kabyles. « Tout cela est très honorable, sinon très avantageux, écrivait leur généreux père. Enfin j'espère que Dieu protégera ces chers enfants, qui sont bons, et qui ne m'ont donné que des consolations dans ces derniers temps. »

Ce vrai cœur de Français entendait bien d'ailleurs que, si tristes que fussent les événements, personne n'abandonnât le service du pays; et, répondant à un de ses compagnons d'armes d'Afrique et d'Italie, le capitaine

Baillœil : « Il faut d'autant plus aimer sa patrie, lui écrivait-il magnanimement, qu'elle est plus éprouvée. Que deviendrait la France si tous les gens de cœur l'abandonnaient? Elle deviendrait la proie de tous les misérables qui la tyrannisent déjà, et nous donnent l'avant-goût de leur savoir-faire. Il faut entrer courageusement dans la lutte, quitte à mourir les armes à la main. »

Chaque fois qu'il écrivait à d'anciens compagnons d'armes dignes de le comprendre, il n'oubliait jamais d'élever leur cœur vers Dieu, là où était le sien. « Combien je voudrais, mon cher Baillœil, que vous pussiez vous attacher fortement à cette foi chrétienne sans laquelle il n'y a pas de bonheur vrai, et avec laquelle toute infortune peut être supportée! C'est elle qui m'a soutenu dans cette nuit lugubre où je gisais le corps brisé et l'âme en deuil de la gloire de la patrie. Jamais je n'ai mieux senti la puissance de la foi... Mais, mon ami, vous me répondrez, et j'y compte bien, que je prêche un converti. »

Et comme cette époque était celle des grandes épouvantes de la Commune : « Nous voici revenus au temps de la Terreur, ajoutait-il à cette lettre, et les châtimens si justes qui nous éprouvent ne convertissent pas les impies. Nous ne sommes pas à la fin de nos malheurs. Prions, prions! »

Ce vaillant homme n'aspirait qu'à pouvoir lui-même rentrer au service actif de cette patrie infortunée. Le 6 mai, il écrivait que « ses cicatrices étaient fermées, qu'il commençait à marcher; qu'il pourrait même se servir d'une jambe de bois si le pied qui lui restait n'avait été gelé. » Il ajoutait bravement : « J'ai essayé avec succès de remonter à cheval, et je ne désespère pas de reparaitre sur les champs de bataille de l'avenir! »

Cette lettre, adressée à M. l'abbé Batard, était l'hommage écrit de sa gratitude envers le prêtre qui, à Loigny,

l'avait arraché à la mort : « Je veux, lui disait-il, je veux vous renouveler, après ma guérison, les remerciements que je vous ai adressés au moment de notre séparation, dans le presbytère de Loigny. En me relevant de ce champ de bataille, où, couché dans la neige durant de si longues heures, j'avais perdu une grande partie de mon sang, vous m'avez sauvé la vie, et c'est au nom de ma femme et de mes enfants que je viens vous prier d'agrèer aujourd'hui l'expression de notre reconnaissance. »

Mais, comme toujours, c'est vers une autre guérison que la sienne qu'il élève ses vœux; il ajoute aussitôt : « Après les douleurs du moment, des jours meilleurs se lèveront peut-être pour notre bien-aimée patrie, et Dieu permettra sans doute que la France, jadis la grande nation, reprenne sa place en Europe. Tant de sang versé, tant de défaites et d'humiliations peuvent-ils rester inutiles et ne pas aider à notre régénération? »

Un de ces éléments de régénération se trouvait dans cette troupe de volontaires de l'Ouest qui avait écrit le nom de Jésus-Christ sur son drapeau. Le chef, le colonel de Charette, prévoyant qu'après la signature de la paix le licenciement de ses zouaves ne se ferait pas attendre, crut que l'heure était venue, avant la séparation, de mettre à exécution le dessein qu'il avait conçu depuis longtemps de consacrer solennellement son régiment au sacré Cœur de Jésus. « Le sacré Cœur est notre drapeau, disait-il au rapport du 27 mai; il est teint du sang de nos pauvres camarades morts sur le champ de bataille, et qui ont illustré le régiment en France. » La solennité de cette consécration fut fixée au lendemain 28, fête de la Pentecôte, dans la chapelle du grand séminaire de Rennes. Le moment était grave : c'était quatre jours seulement après le martyre des otages et la reprise de Paris sur les brigands de la Commune. Cette consécration devait être

en même temps une réparation. On désirait unanimement y posséder la présence du général de Sonis; mais, l'infirmité le rendant tout à fait impuissant à s'y rendre, on lui demanda, par un juste et reconnaissant hommage, de formuler lui-même l'acte de consécration qui serait lu solennellement à la messe de ce jour. Il s'excusa, on insista; il se rendit enfin, et la prière fut envoyée.

Là, en effet, devant l'autel, avant la communion, à l'ombre des plis sacrés du drapeau de Loigny, l'aumônier du régiment, M^{sr} Daniel, évoqua d'abord le souvenir du noble absent, duquel il disait : « Le général de Sonis, celui, Messieurs, qui vous a conduits au combat, celui qui a voulu un zouave pour porter le drapeau du sacré Cœur, celui qui vous a dit : « Faites voir ce que peuvent « faire des soldats chrétiens! » a voulu aujourd'hui vous conduire lui-même au sacré Cœur de Jésus. Avec vous à la bataille, il a voulu encore s'associer de loin à votre consécration. Les paroles en sont de lui. Qu'elles deviennent, Messieurs, la formule de notre consécration à tous. Nous n'y changerons rien, ce sont des paroles sacramentelles pour nous. »

Il les prononça ensuite, toutes frémissantes de l'amour de Dieu et de la France; et, au sein d'un silence ému, on entendit monter cette sublime prière :

« O Jésus! vrai Fils de Dieu, notre roi et notre frère, rassemblés tous ici au pied de vos autels, nous venons nous donner pleinement à vous et nous consacrer à votre divin Cœur.

« Vous le savez, Seigneur, nos bras se sont armés pour la défense de la plus sainte des causes, de la vôtre, Seigneur, puisque nous sommes les soldats de votre Vicaire.

« Vous avez permis que nous fussions associés aux douleurs de Pie IX, et qu'après avoir partagé ses hu-

miliations, nous fussions violemment séparés de notre Père.

« Mais, Seigneur, après avoir été chassés de cette terre romaine, où nous montions la garde au tombeau des saints Apôtres, vous nous prépariez d'autres devoirs, et vous permettiez que les soldats du Pape devinssent les soldats de la France.

« Nous avons paru sur les champs de bataille, armés pour le combat. Votre Cœur adorable, représenté sur notre drapeau, abritait nos bataillons.

« Seigneur, la terre de France a bu notre sang, et vous savez si nous avons bien fait à la patrie le sacrifice de notre vie. Beaucoup de nos frères sont morts ; vous les avez rappelés à vous parce qu'ils étaient mûrs pour le ciel.

« Mais nous, nous restons, et nous ignorons le sort que vous nous réservez. Faites, mon Dieu, que la vie que vous nous avez laissée soit tout entière consacrée à votre service.

« Nous portons tous sur nos poitrines l'image de votre sacré Cœur ; faites que nos cœurs en soient l'image encore plus vraie, rendez-nous dignes du titre de soldats chrétiens.

« Faites que nous soyons soumis à nos chefs, charitables pour le prochain, sévères pour nous-mêmes, dévoués à nos devoirs et prêts à tous les sacrifices.

« Faites que nous soyons purs de corps et d'âme ; qu'ardents dans le combat, nous devenions tendres et compatissants pour les blessés.

« O Jésus, dans les dangers et dans les souffrances, c'est de votre divin Cœur que nous attendons notre plus puissant secours. Il sera notre refuge, lorsque tous les appuis humains nous manqueront, et notre dernier soupir sera notre dernier acte d'espérance dans la miséricorde infinie.

« Et vous, ô divine Marie, que nous avons choisie pour notre mère, à vous aussi nous avons rendu témoignage.

« Nos champs de bataille ont vu le long cortège des mères, des épouses et des sœurs en deuil; et lorsque de pieuses mains remuaient la terre qui recouvre la mort, on savait reconnaître les nôtres à votre scapulaire.

« Soyez donc notre protectrice, et obtenez-nous la grâce de nous tenir chrétiennement unis à vous dans le sacré Cœur de Jésus, durant la vie et à la mort, pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il. »

Cela dit, le prêtre s'adressait à l'absent dont il venait de faire entendre la parole : « Noble général, nous voulons vous suivre partout, et nous sommes fiers de vous sentir ainsi près de nous aujourd'hui. » Après quoi M. de Charette, ratifiant cette formule de consécration en quelques mots énergiques, demanda au régiment des volontaires de l'Ouest de s'écrier avec lui : « Cœur de Jésus, sauvez la France ! » Ce fut une explosion de toutes les voix à la fois. Dans cette fête, devant cet autel, en présence de ce drapeau teint du sang de Loigny, Sonis absent et retenu par ses patriotiques blessures, mais présent et parlant quand même dans sa prière, n'avait au-dessus de lui que le Dieu qui, là, invisiblement priait aussi comme Pontife et s'offrait aussi comme Victime pour le peuple.

Il était plus facile à M. de Sonis d'aller porter son action de grâces à Notre-Dame de Lourdes, qui lui avait été si fortifiante et si douce pendant sa nuit d'agonie. Il y fut ; il y déposa la croix de commandeur de la Légion d'honneur qu'il venait de recevoir, comme pour la tenir d'elle, sa souveraine bénie. Il y pria beaucoup. Il ne nous a pas fait connaître sa prière ; on la devine. Il trouvait la ville de Lourdes, même la ville de Tarbes où il fut ensuite, tout émues de la guérison d'une jeune paralytique, qui, deux jours auparavant, avait instantanément recouvré

l'usage de ses membres, jeté ses béquilles et était rentrée à pied à l'hôtellerie. Il avait beaucoup prié pour son dernier fils, François, malade encore des fièvres rapportées d'Afrique, et qui, au retour de Lourdes, avait recouvré la vigueur par l'intercession de la Mère de Dieu. Ce fut une journée toute céleste que celle qu'il passa près de sa Libératrice d'en haut.

Cependant la France catholique réclamait de lui un service nouveau. Déjà, alors encore qu'il était gisant et convalescent, au château de Reverseaux, un homme accourut un soir, envoyé en toute hâte par M. le curé de Loigny, pour prévenir que des soldats prussiens s'étaient présentés à son presbytère réclamant instamment le général de Sonis. M^{me} de Gouvion Saint-Cyr, craignant que ce ne fussent des émissaires chargés de s'emparer de son hôte, lui proposa de le tenir caché chez son termier. Il s'y refusa formellement : « Je suis entièrement entre les mains de Dieu, » répondit-il simplement. On s'attendait à chaque instant à voir arriver l'ennemi ; il n'en fut rien. Le but de cette recherche, comme on le sut plus tard, était de remettre à M. de Sonis une dépêche de Castres lui offrant la députation à l'Assemblée nationale, de la part des catholiques et royalistes du Tarn.

Il fallut donc agir à son insu, sans lui. Or, malgré son absence, sans que même il se fût porté candidat, M. de Sonis obtint, aux élections de février, 11,290 suffrages dans le département. Ce témoignage spontané de l'admiration de ceux dont il était devenu le compatriote lui parut une indication de la volonté de Dieu. Des élections complémentaires devant avoir lieu le 2 juillet, il consentit à ce que son nom reparût. Il n'était ni homme politique, ni homme de tribune ; mais il savait ce qu'il voulait, et il eût su le dire et le bien dire, en soldat. Mais, en acceptant un devoir, il ne s'illusionna nullement sur le succès :

« On veut faire de moi un député ici, écrivait-il le 10 mai à M. Louis de Sèze; mais je ne crois pas devoir réussir. Les élections municipales ont été si mauvaises, qu'il n'y a pas grand espoir que les gens de notre couleur battent les rouges dans les élections partielles qui, dit-on, auront lieu le 28 de ce mois. D'ailleurs je ne tiens pas à réussir en ce qui me concerne personnellement. » Aussi bien ne voulut-il faire ni réclame, ni visite, ni rien de ce qu'on appelle une campagne électorale; il en avait exprimé la condition formelle. C'est à peine si, finalement, il consentit à émettre sa profession de foi; encore ne s'adressait-elle pas directement au public, mais à un de ses amis, M. Victor Canet, directeur du journal *le Tarn*, auquel il écrivit ces lignes, reproduites ensuite par la presse locale :

« Monsieur, *le Tarn* vient de reproduire un article du *Patriote albigeois* dans lequel je remarque le passage suivant : « Les professions de foi doivent se produire, et nous les attendons. A l'heure où nous sommes, une profession de foi doit être un contrat véritable, passé entre les électeurs et le candidat. »

« Pour mon compte, je n'éprouve aucun embarras à faire publiquement une déclaration de principes. Je crois, en effet, qu'après avoir acquis la triste expérience des révolutions qui ont bouleversé la France, nul n'est fondé à se déclarer indifférent à toute forme de gouvernement.

« Mais en affirmant que j'accepterais, s'il y avait lieu, le mandat qui me serait confié, je dois cependant vous rappeler que j'ai dû faire mes conditions, établissant que je m'abstiendrais de toute démarche propre à aider au succès de ma candidature. Je crois qu'une déclaration de principes doit être suffisante, et que personne ne peut être fondé à exiger d'un candidat ces visites, ces tournées électorales, dont on ne peut revenir qu'amoindri à ses propres yeux.

« Fidèle à la ligne de conduite que je me suis tracée, je n'éprouve aucun embarras à déclarer que je ne suis pas républicain, mais monarchiste. La France a fait trois fois l'essai de la république, et ces essais n'ont pas été heureux.

« Pour le moment, nous subissons un régime de coup d'État ; et il ne faut pas moins que l'abaissement des caractères ajouté aux malheurs de notre temps pour avoir fait accepter sans protestation une forme de gouvernement qui, suivant l'expression de M. Thiers, devait aboutir à une république administrée par des monarchistes. »

M. de Sonis expliquait ensuite que, « nullement partisan du pouvoir absolu, il serait le premier à réclamer pour son pays la plus grande somme de libertés possibles. » Dans sa lettre manuscrite, il déclarait accepter la liberté de conscience ; on lui fit ajouter dans la lettre imprimée « la liberté des cultes » ; ce qu'il expliqua dans le sens de l'exclusion donnée à toute contrainte exercée contre les dissidents : « Dieu lui-même n'accepte pas des hommages qui ne sont pas libres. » Il demandait de même la liberté d'enseignement. « Comment moi, qui me fais honneur d'être profondément chrétien, pourrais-je me faire le soutien d'un despotisme quelconque ? » Il repoussait toute restauration monarchique qui eût été le fruit de la violence ou de la surprise. Il dédaignait la grossière et perfide accusation de vouloir ramener en France le régime de la dime et de la corvée. Enfin, « quant aux privilèges, disait-il en finissant, nous n'en réclamons pas d'autres que le droit de nous dévouer à la patrie jusqu'à la mort. Je ne crains pas de dire que nous avons déjà largement payé à la France la dette de notre sang.

« Tels sont, Monsieur, mes principes. On peut ne pas partager mes convictions, mais j'ai le droit de dire que

j'appartiens au parti qui, en France, s'appelle le parti de l'honneur. »

Le parti de l'honneur fut battu au scrutin, il devait l'être ; mais 22,324 suffrages s'étaient réunis sur le nom de l'homme qui le représentait. « Je ne vous ai pas encore parlé de ma défaite électorale, écrivait-il en juillet à sa belle-sœur M^{me} Théobald de Sonis ; mais votre mari vous aura dit que je m'y attendais. J'avais pour compétiteur M. Jaurès, qui avait fait des promesses à tous les partis et qui s'est fort remué. Pour moi, au contraire, je n'avais accepté cette candidature qu'à la condition de ne faire aucune visite ni aucune démarche, et je me suis renfermé dans mon programme. Si vous ajoutez à cela que ma profession de foi était nettement catholique et légitimiste, vous devez supposer que je me trouve suffisamment honoré d'avoir pu recueillir 22,300 suffrages. D'ailleurs ici, en pays huguenot, les pasteurs protestants ont prêché une véritable croisade contre moi, et il a été déclaré sans rire que je ramènerais la dîme, la corvée et tous les droits seigneuriaux. Ce serait grotesque si ce n'était profondément triste. »

La même lettre annonçait qu'il venait de recevoir une admirable lettre du comte de Chambord. Le prince ayant fait demander des nouvelles du général, après son amputation, M. de Sonis lui avait répondu par la main de sa femme combien en était grande sa reconnaissance. Ce fut alors, 5 mars, que le prince lui écrivit ces lignes qui lui parvinrent seulement plusieurs mois après. Le maître envoyait à son serviteur l'honneur de son périlleux et glorieux combat.

« Je ne puis assez vous dire, mon cher général, combien j'ai été profondément touché de la lettre que vous m'avez écrite de votre lit de douleur, ainsi que des nobles et chaleureux sentiments que vous y exprimez. Vous savez

déjà mon admiration pour votre héroïque conduite; je suis heureux de vous exprimer moi-même mon émotion à la nouvelle du glorieux fait d'armes où, à la tête d'une poignée de braves, vous êtes tombé pour la défense de votre patrie si cruellement éprouvée. Que n'ai-je pu être avec vous dans cette mémorable mais triste journée! Je remercie Dieu de vous avoir conservé pour la France que vous avez toujours si loyalement servie, et pour la cause du droit dont vous êtes un des plus fidèles amis. Croyez que je vous ai toujours constamment suivi dans votre belle et honorable carrière, et que je n'ai jamais cessé de compter sur votre entier dévouement. Ma femme vous remercie de ce que je lui ai dit de votre part. Recevez l'assurance de ma vive gratitude et de ma sincère affection. HENRY. »

Le remerciement de Sonis fut une visite à l'auguste représentant de l'antique France chrétienne : « Ma disponibilité finissant le 15 septembre, écrivait-il à sa belle-sœur, j'irai avant ce temps, si j'ai quelques sous, faire un voyage en Belgique pour voir le roi, non pas celui des Belges mais bien celui de France. »

Il y fut, dans les derniers jours de juillet, en compagnie de deux prêtres, MM. Faucon et Calvayrac, et d'un ami dévoué duquel nous tenons ce récit¹. Sa première action, en arrivant à Paris, fut de se rendre en pèlerinage à Notre-Dame-des-Victoires : « Je lui dois ma première visite, » avait-il dit. Il fut aussi, rue de Sèvres, vénérer les reliques de saint Vincent de Paul, dans la chapelle de ses amis les prêtres de la Mission. Près de là, il alla prier

¹ M. Victor Canet, de Castres, aujourd'hui professeur d'histoire aux facultés catholiques de Lille, un des chrétiens que M. de Sonis estimait justement le plus, et un des plus dignes de son amitié, comme nous en trouvons le témoignage fréquent et distingué dans les lettres du général.

dans la chapelle des pères Jésuites, sur la tombe de leurs récents martyrs de la Commune. Il se fit transporter encore, dans la même journée, auprès de M. Louis Veuil-
lot, pour s'entretenir avec lui des choses de la France catholique : ces deux hommes étaient deux soldats. Durant tout ce voyage, on put voir combien le nom de Sonis était universellement entré dans l'admiration. Ce nom ayant été prononcé à Bruxelles par un employé de la gare, ce fut parmi toutes les personnes présentes un assaut d'égards presque religieux envers le héros de Loigny.

M^{sr} le comte de Chambord s'était rendu de Bruges à Anvers afin de le recevoir particulièrement : « Vous ferez en Belgique la moitié du chemin, et moi l'autre; nous serons mieux l'un à l'autre dans cette dernière ville, » lui avait fait savoir le prince gracieusement. Monseigneur, profitant de son incognito, voulut même, dès le premier matin, surprendre son fidèle ami en allant frapper de bonne heure à sa porte. M. de Sonis, occupé du soin difficile d'ajuster sa jambe de bois, s'excusa de ne pouvoir ouvrir à ce visiteur inconnu. Mais quelque temps après, comme il traversait la place, se rendant à la cathédrale pour aller entendre la messe, quelqu'un qui sortait de l'église s'approchant de lui et lui tendant la main : « Ah ! mon cher général, que je suis heureux de vous voir ! » C'était M^{sr} le comte de Chambord lui-même, qui, avisé par son officier de service, M. Joseph du Bourg, venait au-devant de lui, et lui offrant son bras : « Appuyez-vous, cher général; ma mauvaise jambe vaut encore mieux que la vôtre. »

L'accueil fut digne d'un ami et d'un roi. Ces trois jours d'Anvers, où presque personne n'était instruit de la présence du prince, furent entièrement consacrés à M. de Sonis et à ses compagnons. M. le comte de Chambord lui donna une audience intime dans la première matinée.

Bien des pensées sur cette France, sur ses malheurs, son avenir, furent échangées entre ces deux âmes semblables. La veille du départ, on passa chez le prince la dernière soirée. On se quitta vers dix heures. M^{sr} le comte de Chambord, s'avancant vers le général, l'embrassa avec effusion : « Au revoir ! en France ! » lui dit-il. Sonis, très attendri, ne savait que répondre : « Oui, reprit le prince, en France, à Paris, à cheval, côte à côte, au milieu de cette population que, comme Henri IV, je suis sûr de conquérir et qui m'aimera comme je l'aime. »

Le lendemain, M^{sr} le comte de Chambord et le général se retrouvaient ensemble à l'église Notre-Dame, dans la chapelle du Saint-Sacrement, à la sainte table. Un des prêtres français venu avec M. de Sonis y célébrait la messe pour la France et le roi.

A quelque temps de là, M. de Sonis écrivait à M. Joseph du Bourg : « Vous savez toutes les émotions de mon cœur pendant ce court séjour d'Anvers ; et je puis vous assurer que l'écho des grandes, des nobles et des saintes voix que j'ai entendues se prolongera pendant toute ma vie. Si je n'avais la charge d'une nombreuse famille, toute mon ambition eût été de me faire le dernier des serviteurs du roi ! Comment pourrai-je le servir ? C'est le secret de Dieu. »

C'est à son retour à Paris que le général fut appelé à faire sa déposition devant la commission d'enquête parlementaire, sur la part qu'il avait prise aux événements militaires de la défense nationale. Cette enquête, provoquée le 13 juin par un vote de l'Assemblée, avait pour objet d'éclairer l'opinion et le pouvoir sur les responsabilités respectives encourues par les chefs de corps d'armée et les chefs du gouvernement. Les dépositions et rapports, recueillis ensuite dans dix grands volumes in-quarto, sont, sur toutes ces opérations de nos armées, la

mine de documents la plus riche et la plus authentique pour les historiens de l'avenir ¹.

La commission d'enquête avait pour président M. Saint-Marc-Girardin et pour vice-président M. le comte Daru. Ce fut le 10 août que fut entendu le général de Sonis. Prévenue de son arrivée, la commission tout entière alla au-devant de lui au pied du grand escalier du palais de Versailles. M. le comte Daru, qui présidait ce jour-là, lui présentant le bras, lui fit monter l'escalier en soutenant ses pas. M. Dezanneau lui prêtait aussi son appui. Ce fut ainsi qu'il entra, au sein d'une émotion presque religieuse, escorté par ses juges, devenus préventivement ses admirateurs.

Prié par le président de « renseigner la commission sur les engagements auxquels le 17^e corps avait pris part », le général déclara préalablement qu'il ne venait faire le procès de personne. Il tint parole, et sa déposition ne se transforma point en réquisitoire contre la Défense nationale. Il n'accusa pas ceux qui, par des ordres téméraires, timides et contradictoires, avaient paralysé son action dans cette lutte. Nulle animosité, nul esprit de parti n'anime ce témoignage. A la différence de plusieurs autres, il ne le transforma pas non plus en apologie de sa propre personne; une seule passion anima sa parole de soldat, l'amour de son pays. Sans avoir rien préparé, sans avoir apporté de notes, durant une heure environ il captiva l'attention, l'admiration de la commission, par l'intérêt d'un récit où le souffle du patriotisme faisait vibrer toutes les plus nobles cordes du cœur humain. Puis, arrivé à son héroïque charge de Loigny, il s'arrêta silencieux devant sa propre gloire, et il ne prononça que ces

¹ ENQUÊTE PARLEMENTAIRE. *Dépositions*, 4 vol.; *Rapports*, 6 vol. in-4°. Paris, Germer-Baillière.

mots : « J'avais trois cents hommes en tout avec moi, cent quatre-vingt-dix-huit tombèrent; mais, grâce au Ciel, tous mes canons purent être sauvés. Quant à moi, je restai sur le champ de bataille : voilà mon histoire. »

Mais, s'il ne parla pas de lui, il parla avec honneur de son admirable artillerie, de l'amiral Jauréguiberry et de ses marins, des braves zouaves pontificaux avec lesquels il avait poussé le cri de « Vive Pie IX ! » avec celui de « Vive la France ! » et enfin de son sauveur, le docteur Dujardin-Beaumetz : « Il s'est trouvé, dit-il, un homme de cœur et de dévouement en même temps que d'une grande science, le docteur Beaumetz, qui réussit à organiser une ambulance à Loigny, car nos ambulances ne parurent pas sur le champ de bataille; c'est par le docteur Beaumetz que j'ai été sauvé. Pour moi, je suis peu de chose; mais deux mille blessés environ qui ont passé par ses mains lui doivent aussi la vie. Je n'ai pas autre chose à dire, je le répète, je ne suis venu ici pour accuser personne. »

Ce fut alors à l'ancien général en chef de l'armée de la Loire, d'Aurelle de Paladines, de se lever et de parler de celui qui n'avait pas voulu parler de lui-même. Il déclara que « le commandement de M. le général de Sonis, pendant le peu de temps qu'il l'avait exercé, n'avait été de sa part qu'un acte de dévouement ». Il rappela en quelques mots les insurmontables obstacles qu'il y avait rencontrés, et proclama que s'il était tombé sur le champ de bataille, il y était tombé d'une manière glorieuse.

M. de Sonis, ayant remercié, demanda à ajouter un mot pour sa défense : c'était la défense de son honneur militaire. Il avait lu une dépêche de l'ex-délégué à la guerre, M. de Freycinet, disant que le chef du 17^e corps, en voulant forcer les lignes prussiennes, avait cédé à un élan d'impétuosité. Le général se sentit le droit et le devoir de

relever ce mot. Il le fit en terminant, et voici avec quelle noble fierté il parla : « Messieurs, quand j'ai lu cette dépêche du délégué à la guerre, je m'y suis vu représenté comme un écervelé, comme une espèce de sous-lieutenant auquel on voulait bien accorder un sentiment de bravoure, mais qui avait manqué à son devoir. Je sais ce que doit faire un sous-lieutenant et ce que doit faire un général. J'étais là parce qu'il fallait aller là, marcher quand même, et mourir, s'il le fallait, pour éviter un plus grand désastre. Je suis tombé avec ceux qui avaient eu confiance en moi et qui m'avaient suivi; je suis tombé, mais je n'ai pas perdu un seul canon, et j'ai sauvé l'honneur¹. »

Ces dernières paroles produisirent une indicible impression sur toute l'assemblée. Le président, en remerciant M. de Sonis de sa déposition, déclara « qu'il avait donné un noble exemple à l'armée ». Plus tard, le rapporteur de la commission à l'Assemblée nationale signala de plus à la reconnaissance du pays l'immense service qu'avait rendu cette résistance : « Le général de Sonis, trop faible pour pouvoir rétablir la fortune de nos armes, a du moins préservé le 16^e corps d'une déroute imminente en arrêtant les progrès de l'ennemi. Il pensa que c'était une de ces circonstances suprêmes où le chef doit se sacrifier pour sauver son armée. La charge de Loigny aura sa place marquée dans nos fastes militaires. Grâce à ces héroïques dévouements, la déroute fut empêchée et l'artillerie du 17^e corps sauvée². »

M. de Freycinet, rentré dans la vie privée depuis l'armistice, avait donc composé un livre intitulé : *la Guerre*

¹ ENQUÊTE PARLEMENTAIRE. *Dépositions*, t. III, Déposition de M. le général de Sonis, p. 255.

² *Ibid.* *Rapports*, t. VI. Rapport de M. Perrot, membre de l'Assemblée nationale, p. 20.

en province pendant le siège de Paris, et il l'avait dédié à M. Gambetta. Cet écrit lui avait attiré, au sein de la commission d'enquête parlementaire, de considérables et sévères rectifications. Au mois de septembre, M. de Sonis se procura le livre, le lut, le déclara bien fait, mais entaché d'inexactitudes en ce qui le concernait, et faussé par l'esprit de parti dans ses appréciations. Sans porter, en ce qui le touchait, aucune plainte devant le public contre un homme aux efforts duquel il venait de rendre hommage, il écrivit directement à M. de Freycinet une lettre d'un grand calme, d'une grande élévation, où le rôle de chacun était remis en son vrai jour, le tout avec un respect égal pour l'autorité des personnes et pour la vérité des faits.

« Monsieur, lui dit-il, j'habite la province et je ne suis pas aussi au courant que je le voudrais des choses qui intéressent le pays et l'armée. J'ai appris, il y a peu de jours seulement, que vous aviez publié un livre intitulé : *la Guerre en province*. J'ai immédiatement demandé le livre, et il m'est arrivé hier de Paris. J'en ai lu la plus grande partie avec l'intérêt qu'il mérite, et qui s'augmenterait, s'il était nécessaire, de la grande position qu'a occupée son auteur.

« J'ose à mon tour vous demander, Monsieur, de lire attentivement les quelques pages qui accompagnent cette lettre, de peser mes raisons et de juger avec équité les faits que j'ai l'honneur de vous exposer; car, sur des rapports qui ne sont peut-être pas désintéressés, vous avez parlé de moi en termes qui, pour être en général bienveillants, n'en sont pas moins sévères.

« Je m'explique : A la page 120 de votre troisième édition vous dites : « Le général de Sonis, qui commandait le 17^e corps avec une bravoure parfois trop impétueuse, avait vainement essayé de rompre ce mouvement par

« une pointe hardie sur Yèvres. Il eut la satisfaction
« de refouler l'avant-garde ennemie, mais il fatigua ses
« propres troupes, et bientôt se vit menacé lui-même
« par un corps plus nombreux venant de Chartres. »

« Comment à cette époque, 25 novembre, avais-je déjà
mérité le reproche, que je trouverai plus tard sous votre
plume, d'une trop grande impétuosité, puisque, depuis
que je le commandais, le 17^e corps n'avait eu aucun
engagement avec l'ennemi? Cette épithète, que je trouve
sévère, eu égard à la position que j'occupais et aux de-
voirs qu'elle m'imposait, est au moins prématurée.

« Quant au but de la pointe dont vous parlez, Mon-
sieur, vous n'avez sans doute pas oublié dans quelles
circonstances elle fut exécutée. » M. de Sonis remarquait
qu'elle lui avait été commandée; qu'il ne s'était agi que
d'une marche de quarante kilomètres, sans sac, en hiver,
tandis qu'il en avait vu faire bien d'autres par nos troupes,
en plein été, dans le sud de l'Afrique. « Au mois de
novembre, Monsieur, il fallait sauver le pays, ou du
moins on l'espérait. Et qui donc aurait pu penser que ce
but pût être atteint sans les plus durs sacrifices? »

Le livre de M. de Freycinet disait que le 17^e corps était
destiné à occuper Orléans au moment de la marche de
l'armée sur Paris. Or M. de Sonis n'apprenait que par
ce livre du délégué de la guerre cette destination de son
corps. « Je n'ai jamais été mis au courant d'aucun plan,
et, en fait d'ordres, je n'ai reçu que ceux que j'ai men-
tionnés dans mes notes. »

Le récit de la glorieuse affaire de Loigny en dénaturait
singulièrement le caractère. On y lisait : « L'avant-garde
du 17^e corps, qui s'avança alors de Patay sur Sougy, se
heurta contre l'ennemi vers quatre heures. Une mêlée
sanglante s'ensuivit, et, à la nuit tombante, le brave
général de Sonis, qui s'était porté en avant avec trop

d'impétuosité, tomba grièvement blessé et fut fait prisonnier... Ce douloureux épisode apporta un grand trouble dans le 17^e corps, dont une bonne partie des forces n'avait pas été engagée. Un témoin oculaire, le colonel Thibouville, dont le régiment a supporté l'effort principal de l'ennemi, affirme que sur ce point il n'y a eu de notre côté que très peu de monde en ligne. »

Cette page de M. de Freycinet, qu'il l'ait voulu ou non, était une page désobligeante. Il avait été trompé par ses renseignements, et on n'en est pas étonné en apprenant de son livre à quelle étrange source il les avait puisés.

M. de Sonis répondit en rectifiant chaque fait : « La lecture de mes notes vous prouvera, Monsieur, que je n'ai point marché de Patay sur Sougy, mais bien sur Loigny, où j'ai été appelé à *plusieurs reprises* par M. le général Chanzy.

« Je ne me suis point *heurté* contre l'ennemi *vers quatre heures*, mais j'entrai en ligne; et les deux batteries à cheval de ma réserve d'artillerie avaient ouvert leur feu à deux heures et quart ou deux heures et demie au plus tard.

« J'ai été blessé, il est vrai, à la nuit tombante; mais, dans toute cette affaire, je récusé le témoignage du colonel dont vous citez le nom. Ce témoignage ne peut être désintéressé. M. Thibouville commandait le 51^e de marche, et vous verrez, Monsieur, en lisant mes notes, que la conduite de cette troupe est digne du plus profond mépris. La langue française ne fournit pas de mot assez énergique pour flétrir ce corps.

« Dans cette marche en avant j'ai peut-être mérité le reproche d'impétuosité, puisque impétuosité il y a. Mais il fallait à tout prix sauver ce qui était derrière moi, et j'avais le droit d'espérer que la division Desflandre, qui

n'était pas loin, et que j'avais envoyé chercher *coûte que coûte* par le capitaine d'état-major de Luxer, appuierait mon mouvement.

« En outre, à part l'amiral Jauréguiberry, qui a tenu jusqu'à la fin dans le château de Villepion avec une partie de sa division, je n'ai plus vu les troupes du 16^e corps depuis deux heures et demie, moment où je les ai remplacées.

« En ce qui concerne la place que j'ai cru devoir prendre, je répons qu'il y a des heures où il faut savoir s'élaner à la tête des troupes pour les enlever; et l'histoire militaire fournit plus d'un exemple en ce genre. Je n'ai donc rien fait de contraire aux règles générales de la guerre, et je suis encore convaincu que si chacun avait fait son devoir; si la 3^e division m'avait suivi ou s'était portée en avant, même après ma blessure; si enfin les troupes du 16^e corps que j'avais relevées avaient appuyé ce mouvement, nous nous serions rendus maîtres de Loigny. »

M. de Sonis rectifiait d'autres erreurs encore. Puis, d'un style qui certes n'avait rien d'impétueux, mais qui n'est que le miroir de son âme clémente, il termine par ces lignes : « C'est un devoir pour moi, Monsieur, de vous remercier, à la fin de cette lettre, de la confiance dont vous m'avez honoré pendant le peu de temps que j'ai passé à l'armée de la Loire. Aussi bien je n'ai jamais laissé échapper une occasion de rendre témoignage de ce que, suivant moi, la France doit à votre patriotisme, à l'énergie et à l'intelligence de votre administration.

« Je regrette seulement, Monsieur, en lisant la préface de votre livre, de ne pas partager votre opinion sur la valeur des troupes qui ont composé l'armée de la Loire; et je demeure convaincu, — tout en faisant mes réserves pour les corps qui ont fait leurs preuves, — que si les

Français d'aujourd'hui eussent été dignes du glorieux passé de leurs pères, le pays eût pu, grâce aux ressources que vous avez su créer, repousser l'invasion.

« Je suis donc convaincu, contrairement à votre opinion, que la France n'a pas été digne d'elle-même, et j'ai conscience de n'être pas plus aigri par le malheur qu'aveuglé par la passion.

« Ne croyez pas, Monsieur, que cette guerre puisse jamais être comptée, comme vous le dites, au nombre des plus glorieuses de nos annales. Le ministre dont vous étiez le délégué à la guerre a justement flétri des capitulations honteuses. Pour être juste, Monsieur, vous ne devez pas moins flétrir les troupes qui ont mis bas les armes par dizaines de mille. Jamais elles ne pourront se justifier devant la postérité.

« Et maintenant, plaise à Dieu que nous sachions être modestes, et qu'en nous débarrassant de cette vanité nationale qui fait une des principales causes de nos malheurs, nous remportions sur nous-mêmes la seule victoire qui puisse nous en préparer d'autres pour l'avenir! »

M. de Sonis disait vrai. Au sein des accusations qui, dans l'enquête parlementaire, s'étaient élevées contre l'ancien délégué à la guerre, non seulement le général s'était abstenu d'y faire écho par aucune récrimination, mais, dans son rapport au nouveau ministre de la guerre, il avait déclaré sincèrement et noblement que « M. de Freycinet avait été toujours très bienveillant pour lui, et ne lui avait jamais refusé, lorsqu'il le pouvait, les moyens d'améliorer la situation de ses troupes ».

Il est des grandeurs d'âme devant lesquelles il faut que tous les partis s'inclinent et baissent la lance. L'ex-délégué à la guerre s'exécuta de très bonne grâce; il répondit ainsi le 29 septembre : « Monsieur, et, permettez-moi d'ajouter, cher général, je regrette infiniment les inexac-

titudes involontaires qui ont amené sous ma plume le mot « impétuosité » qui vous a contrarié. Je ne l'avais pas employé en mauvaise part, car nul plus que moi n'appréciait la noblesse de votre caractère et la générosité de votre conduite. Votre douloureux accident fut pour moi, je puis le dire, un coup personnel, car j'étais fier de vous avoir deviné.

« C'est donc avec empressement que je corrigerai ma prochaine édition, qui sera la sixième. J'en profiterai pour réparer les inexactitudes matérielles que vous relevez, et je vous remercie de me les avoir signalées. »

M. de Freycinet n'eut pas le courage de supprimer du même coup les complaisances de son livre pour les tristes défaillances de la guerre franco-allemande. Il s'en excusa sous cette forme d'ailleurs d'une finesse et d'une obligeance parfaites : « Il me reste aussi à vous remercier, Monsieur, des appréciations bienveillantes que vous portez sur mes efforts. Mais je crains que vous n'ayez réservé toute votre indulgence pour moi, et que vous n'en ayez peut-être pas assez pour la générosité de ce peuple surpris et affolé, qui, au fond et malgré des lacunes indéniables, a montré cependant une vraie abnégation. Dieu me garde de vous comprendre parmi « ceux que le malheur a aigris et que la passion aveugle » ! Mais, ayant déployé vous-même un dévouement chevaleresque, peut-être rapportez-vous celui des autres à cette mesure exceptionnelle, et êtes-vous ainsi amené à trouver qu'autour de vous on n'a pas fait assez. Mais ne demandons pas à l'humanité de ne produire que des Sonis.

« Je suis heureux que cette circonstance m'ait procuré l'occasion de vous exprimer, pour votre personne, l'inaltérable sympathie et la haute estime de votre dévoué serviteur. »

Les fautes avaient été grandes dans la conduite de la

guerre; mais combien étaient-elles plus grandes dans la conduite de la vie! Dans ses entretiens par lettres avec sa belle-sœur, Sonis se refusait à croire que la guérison fût proche, parce que le malade repoussait le grand Médecin et ne voulait pas guérir. « Hélas! tout n'est pas fini, écrivait-il quelques mois après la Commune, et j'ai grand'peur que la province n'ait aussi ses épreuves. Nous sommes sourds à la voix de Dieu, qui parle cependant si fort; mais le vieux sang des Francs ne coule plus dans nos veines. Pour nous, chère Marguerite, qui avons le bonheur et la grâce insigne de la foi, *Sursum corda!* Qu'il fait bon de se mettre, comme l'enfant, entre les mains de Dieu et lui dire : *Fiat!* »

M. de Sonis estima qu'il était présentement de son devoir et de son honneur d'adresser au ministre de la guerre un Rapport détaillé des opérations militaires du 17^e corps durant son commandement. Il profita donc de sa convalescence pour rédiger ce document, que les hommes du métier qui en ont eu connaissance regardent comme une œuvre du premier ordre, et qui restera comme la page authentique de l'histoire de ces journées tristes et belles du 13 novembre au 2 décembre 1870. Dans sa lettre d'envoi, il s'excusa néanmoins de ne pouvoir adresser au ministre que des *notes* : « Je ne puis qualifier autrement ce travail, que j'ai composé sur mes seuls souvenirs. Séparé, le 2 décembre, des troupes que je commandais, je n'ai pu, au moment de ma sortie des lignes prussiennes, avoir aucune communication avec l'état-major général du 17^e corps. De plus, ne pouvant, par suite de mon éloignement de Paris, consulter les archives de ce corps d'armée au dépôt de la guerre, j'ai dû renoncer à vous adresser un Rapport complet; mais j'ai pu appuyer mes souvenirs d'une manière certaine sur quelques documents importants conservés heureuse-

ment avec mes bagages restés en arrière de l'armée. » M. de Sonis ajoute que « ces notes, composées en dehors de toute préoccupation des événements qu'il a pu connaître plus tard, sont le résumé fidèle des mouvements qui ont été opérés autour de lui ». Puis il signale au ministre quelques erreurs commises à son sujet dans le livre du général Chanzy : *la Deuxième armée de la Loire*, qui venait de paraître, et que nous-même avons citées et rectifiées au cours de cet ouvrage.

Il avait eu un moment la pensée de livrer ce Rapport à la publicité : « Mais, dit une de ses lettres, outre qu'il n'offre pas grand intérêt, j'hésite à me placer au nombre de ces brochuriers, dont beaucoup méritent une estime médiocre. » Le jour viendra pourtant de cette publication, et elle lui fera grand honneur.

Cependant le moment était arrivé où expirait son congé de disponibilité. « Que deviendrai-je alors ? Je n'en sais rien, » disaient ses lettres. La première fois qu'après la guerre il s'était présenté au ministère, à Versailles, il avait eu beaucoup de peine à pénétrer auprès du ministre. M. de Cissey, qui semblait craindre en lui quelque solliciteur importun, l'avait d'abord évincé, alléguant qu'il n'avait pas le temps de l'entendre. « Je m'en allais donc, racontait Sonis dans une lettre du 3 septembre à M. Joseph du Bourg, en disant que j'étais venu faire une simple visite de convenance, et que je n'avais rien à demander ; c'est alors que je fus rappelé et informé que le général pouvait m'accorder cinq minutes. C'était plus qu'il ne m'en fallait.

« Après avoir salué le ministre, je lui dis que j'étais rétabli, et que je me tenais à sa disposition, que je marchais assez bien, ou du moins comme on peut marcher dans ma position ; en tout cas, que je montais à cheval, ce qui était l'essentiel. « Mais, me dit-il, quelle posi-

tion demandez-vous? — Je ne demande, lui dis-je, qu'à servir mon pays. Je n'ignore pas que ma fortune militaire a été établie sur les malheurs de l'armée, et que si j'ai été commandant d'un corps d'armée, c'est parce que les officiers généraux qui eussent pu occuper avec honneur ces positions étaient prisonniers en Prusse; par conséquent, je n'ai aucune prétention. Je suis parti d'Algérie comme général de brigade, et je servirai comme colonel si cela vous convient. — Ma foi, me dit-il, vous et Charette vous êtes seuls de votre espèce. — Vous m'honorez beaucoup, monsieur le ministre, » lui répondis-je, et je m'en allai. Tel fut le résultat de ma visite. Depuis ce temps, je n'ai rien su. »

C'est à cette époque que certains députés de la droite, le voyant si infirme et en même temps si dénué de ressources, lui proposèrent de lui obtenir du gouvernement un poste de trésorier général. C'était la fortune pour lui et sa nombreuse famille; mais qu'une recette générale devint le prix du sang versé pour la patrie, il n'y pouvait penser. Écrivant quelque temps après à M. Henry Lamy, il en parle de cette sorte : « Oui, on m'avait, en effet, offert une recette générale, et on avait même poussé la gracieuseté jusqu'à me dire que je n'aurais pas à m'occuper du cautionnement. Mais je n'ai pu m'empêcher de rire à l'idée de me voir en face d'un coffre-fort, maniant ces pièces d'or avec lesquelles j'ai été brouillé toute ma vie, et qui ne pouvaient manquer de me faire mauvaise figure et de me jouer quelque vilain tour. J'ai donc renvoyé bien loin les gens qui voulaient faire de moi un financier, et j'ai gardé ma pauvreté. » Il répétait volontiers « qu'il voulait vivre et mourir dans la peau d'un soldat ».

On lit, en effet, dans une de ses lettres d'alors : « J'espère reprendre du service. L'embarras pour moi est de

savoir où je pourrai m'employer, car il y a des positions que je ne pourrais pas accepter. » Dans la lettre à M. Joseph du Bourg citée plus haut, il racontait que M^{me} la maréchale de Mac-Mahon, qu'il avait vue à Versailles, venait de lui écrire : « J'ai beaucoup parlé de vous à M. Thiers, qui a dit sur votre compte les choses les plus gracieuses aux personnes qui se trouvaient dans son salon. Le maréchal vous engage à écrire à M. Thiers pour le remercier. Le chef du pouvoir exécutif a été peiné que vous ne soyez pas allé le voir lors de votre passage à Versailles. Mais il vous donnera la position que vous voudrez. »

« J'ai répondu à M^{me} la maréchale que je n'avais pas été voir M. Thiers, parce que je venais de mettre mes respects aux pieds de M^{sr} le comte de Chambord; et je lui dis toutes les impressions de cette visite. Je lui racontai ensuite ma visite chez le premier ministre que j'aie vu de ma vie, et j'ajoutai que je n'avais guère envie d'en voir un autre. La maréchale ne m'a pas répondu. Je crois bien que je serai mis de côté pour un temps. »

Il n'en fut rien. M. Thiers se fit honneur à lui-même en le nommant, vers la fin d'octobre 1871, commandant de la 16^e division militaire, qui avait son quartier général à Rennes. « Les Bretons ne se plaindront pas de moi, disait-il, car je leur donne un commandant fait exprès pour eux. » On sut plus tard que cette nomination avait été motivée par des raisons politiques. « Craignant beaucoup à cette époque un débarquement de l'ex-empereur Napoléon III sur les côtes de Bretagne, M. Thiers avait jeté les yeux sur le général de Sonis comme sur l'homme le plus capable de s'opposer à sa descente. Avec lui il n'avait à craindre ni complaisance ni faiblesse. Et lors même que l'armée active eût hésité à agir contre l'ancien souverain, il ne doutait pas que le général ne sût retrouver dans la Bre-

tagne assez de soldats de Loigny pour arrêter sa marche. »

M. de Sonis partit pour Rennes avec toute sa famille. Il y fut reçu avec une distinction et une vénération qui, dès le premier jour, l'attachèrent à ce pays des convictions profondes et des affections durables.

Il y était à peine lorsqu'une lettre de M^{re} Pie et une autre du général de Charette le convièrent à se rendre à une grande solennité patriotique et religieuse qui se préparait à Loigny. C'était la célébration du premier anniversaire de cette héroïque journée. M. de Sonis s'excusa de n'y pouvoir assister : une commission militaire pour la revision des grades et le classement des officiers de cavalerie lui commandait de se trouver ce jour-là à Paris. « Il eût été heureux cependant, disait-il, de se retrouver dans cette église où sa femme avait versé tant de larmes aux pieds du Dieu crucifié. » Une autre et secrète raison, qu'il ne dit pas, était la crainte que ce théâtre de son héroïsme ne devint pour lui ce jour-là le théâtre d'un triomphe auquel il était heureux d'échapper par l'absence.

Le grand évêque de Poitiers devait prononcer l'oraison funèbre des victimes. Ayant demandé au général des notes pour son discours, M. de Sonis les lui fournit avec une équité, une reconnaissance des services des autres qui n'était égalée que par l'oubli de ses propres services. Il demanda une mention pour le général Chanzy et le 16^e corps d'armée, qui avait été engagé jusqu'à deux heures et demie et avait perdu beaucoup de monde. Il demanda plus qu'une mention pour les zouaves et leur héroïque colonel, « parce qu'ils ont illustré sur la terre de France le nom de *soldats du pape*. Ce titre-là doit fournir à Votre Grandeur la plus belle partie de son discours. Il y a tant à dire sur un nom comme celui-là ! et qui peut mieux que vous traiter un tel sujet ? » Il demanda que les francs-tireurs de Tours et ceux de Blidah ne fussent pas

oubliés. « Ils sont morts en braves et sont tombés avec nous. Morts autour du drapeau du sacré Cœur de Jésus, il n'est pas douteux qu'ils ont dû recevoir des grâces exceptionnelles... Le commandant des francs-tireurs de Blidah est un ancien sous-officier devenu colon algérien. J'ai passé dix-huit ans de ma vie en Afrique, et je serais heureux qu'un mot, un de ces mots heureux dont Votre Grandeur a le secret, pût passer la mer et dire à ces malheureux colons de l'Afrique française que si leurs sueurs ne rendent pas féconde une terre deux fois infidèle, le sang qui a coulé à Loigny contient le germe de leur régénération. » Il demanda que mention fût faite de M. le curé de Loigny, pour sa charité vraiment apostolique. Il en demanda une spéciale pour le docteur Beaumetz, qui a sauvé la vie à deux mille blessés : « Je demande un mot de vous venant du centre du cœur pour cet homme de cœur et de talent. Je lui dois la vie ; c'est une dette que Votre Grandeur m'aidera à payer. » Il demanda enfin un souvenir reconnaissant pour M^{me} la marquise de Gouvion Saint-Cyr, qui avait fait des efforts surhumains pour soulager tant de souffrances. « C'est une femme des anciens âges, un grand caractère, une âme profondément chrétienne et véritablement française, telle qu'il y en a peu dans ces tristes temps. »

Il n'était qu'un seul nom que M. de Sonis voulait qu'on oubliât, et c'était précisément celui que tout le monde prononçait le premier. Il disait donc : « Votre Grandeur appréciera certainement le motif qui me fait désirer que mon nom soit écarté. De fidèle à évêque, de chrétien à confesseur, je puis dire que je n'ai pas semé pour moissonner ici-bas. Mon ambition est plus légitime, et partant plus élevée. Je ne sais que trop d'ailleurs que Dieu s'est servi de moi comme d'un instrument, et que ni par mes talents ni par mes services je n'étais appelé à occuper

la position que j'occupe actuellement dans l'armée. Je suis une preuve éclatante pour les plus aveugles de ce que peut faire la foi, et dans ma vie je n'ai rien fait qui vaille qui soit sorti de moi.

« Permettez-moi d'ajouter, avec une franchise que Votre Grandeur seule pourrait autoriser dans le secret de cet entretien, que le monde est sévère pour nous autres chrétiens, et très sévère. Il n'aime pas les compliments à l'adresse des fidèles lorsqu'ils partent de haut, et il a raison, puisqu'il estime que nous devons donner l'exemple de la modestie, voire même de l'humilité. Il serait donc d'un bon exemple qu'il ne fût pas question de moi, puisque j'ai l'insigne honneur d'être compté parmi ceux qui font profession de la foi catholique. »

M. de Sonis dut être content. La magnifique oraison funèbre prononcée par M^{sr} l'évêque de Poitiers mentionna éloquemment et délicatement tous ceux que lui avait dénoncés le général, et souvent dans les termes mêmes employés dans ses notes. Quant à lui-même, on le devinait plutôt qu'on ne le voyait sous le voile de l'allusion dont l'avait recouvert le respect de l'orateur. Parlant des défenseurs conservés au pays par le chirurgien-major, l'évêque ajoutait ces transparentes mais discrètes paroles : « La patrie, tristement amputée elle-même, s'intéresse au sort de ces glorieux mutilés, dans lesquels elle reconnaît l'image de son propre démembrement. Elle sait par son histoire ce qu'elle peut attendre encore de leurs services. Ils sont restés fameux dans les annales militaires, ces vieux capitaines qui conduisaient encore des armées, et qui remportaient des victoires après qu'ils avaient dispersé la moitié de leurs membres sur les champs de bataille, et qu'ils n'avaient plus d'entier que le cœur. C'est à l'un de ces hommes de guerre que Henri IV écrivait après la bataille d'Arques : Je vois que qui n'a bon pied

a bon œil, et de serviteurs tels que vous j'estime bons même les morceaux. »

En ce même jour du 2 décembre 1871, le général de Sonis se trouvait à Paris, où il célébrait moins solennellement l'anniversaire de son sacrifice. Voici ce que nous raconte le révérend père du Lac, alors recteur de l'école supérieure de Sainte-Geneviève, à l'ancienne rue des Postes : « Un soir d'hiver que j'étais assis au bureau qu'avait occupé le père Ducoudray, martyr de la Commune, j'entends quelqu'un monter l'escalier. Sa marche produisait un bruit insolite, que je reconnus à la réflexion être celle d'une jambe de bois heurtant les marches. C'était le général de Sonis ; je ne l'avais jamais vu. « Mon père, me dit-il, je viens vous demander de passer cette nuit devant le saint Sacrement de votre chapelle. » Voyant l'impression que me causait sa demande : « Oh ! il ne faut pas me prendre, me dit-il en riant, pour ce que je ne suis pas. J'acquitte une dette, rien de plus. J'ai passé, il y a un an, cette nuit du 2 décembre étendu sur la neige entre la vie et la mort, beaucoup plus près de l'une que de l'autre, et c'est Dieu qui m'a sauvé. Je lui dois bien une nuit, puisque je lui dois la vie. J'aurais voulu répondre à l'appel de Charette et me rendre aujourd'hui à Loigny, mais je suis membre de la commission de révision des grades de la cavalerie ; elle tient séance demain. Je sais que vous aimez bien les zouaves pontificaux, que vous les avez casernés au Mans, et que leur drapeau du sacré Cœur a été gardé là plusieurs semaines avant de devenir mon fanion. C'est pourquoi je suis venu chez vous de préférence. Outre que les martyrs ont vécu ici, » ajouta-t-il en regardant le portrait du père Ducoudray sur la cheminée.

« En ce moment les vêpres sonnaient. Le général demanda à y assister. En les entendant chanter par ces trois

cent cinquante voix de jeunes gens, il pleurait à chaudes larmes. « Oh ! que cela est beau ! cela me rappelle les zouaves ! » me disait-il au sortir, en me prenant la main.

« Il voulut bien ensuite nous raconter la terrible nuit passée sur le champ de bataille de Loigny. « C'est là, dit-il, que je fis au sacré Cœur le vœu que je viens accomplir aujourd'hui. » Après cela, le général demanda qu'on le reconduisit à la chapelle, où il passa la nuit. Le lendemain, il communiâ à la première messe ; et comme je lui demandais s'il était fatigué : « Fatigué ! me répondit-il, une nuit de garde ! » Neuf heures sonnées, il partit pour la commission militaire. C'était son poste ¹. »

En ces mêmes jours, une autre école, le collège des pères jésuites de Poitiers, recevait les remerciements du général de Sonis pour sa contribution à la reconstruction de l'église de Loigny. Le général leur écrivait :

« Mes chers amis, en vous adressant mes remerciements, je suis persuadé que je parle à mes compagnons d'armes de l'avenir, et que ceux qui entendent aujourd'hui ma voix l'entendront encore aux grands jours où, serrés les uns contre les autres autour de l'étendard du sacré Cœur, nous montrerons une fois de plus à l'ennemi ce que valent des chrétiens.

« Mais, mes jeunes amis, le temps de la miséricorde n'est pas venu, et nous expions dans les jours amers de la justice les fautes de la France.

« Dans ces jours de deuil, soyez la consolation du pays. Soyez fermes dans la foi, et distinguez-vous de ces chrétiens timides qui ne sont pas dignes du Maître dont ils portent le nom.

« Au revoir, en des temps meilleurs ! DE SONIS. »

¹ R. P. du Lac, *France*, p. 234.

CHAPITRE XIII

RENNES

1871-1874

Ce fut donc au mois de novembre 1871 que le général de Sonis, commandant la 16^e division militaire, entra à Rennes et prit possession de l'hôtel de son commandement. Une nouvelle période de son existence s'inaugure ce jour-là. Ce n'est certes pas la plus éclatante devant les hommes ; je ne sais si ce n'est pas la plus belle et la plus méritoire devant Dieu. Au point de vue militaire, c'est l'époque d'un travail incessant, énergique, consacré à la grande œuvre de la réorganisation de l'armée française. Et comme, dans sa pensée, le relèvement de l'armée n'est possible qu'à la condition de sa restauration morale et religieuse, il s'acharne, en dépit de tout, à vouloir faire rentrer le respect de Dieu et de sa loi sous nos drapeaux pour y faire rentrer la victoire : nous allons le voir à cette œuvre.

En même temps l'âme s'épure, se dégage, s'élève ; la vertu trouve son achèvement dans l'infirmité. C'est la consommation suprême de l'holocauste. Le foyer de la vie terrestre baisse et s'éteint avec les années ; la vie céleste

s'avive, s'élève, grandit sans cesse : la flamme remonte vers le ciel.

Le nouveau général de la 16^e division apparut dans la paix ce qu'on l'avait vu dans la guerre : partout à la hauteur de sa situation et de sa profession. Sa maison fut mise par lui sur un pied digne de son rang, simplement mais grandement. Secondé par son entourage de famille, il en faisait les honneurs avec la noblesse d'un gentilhomme et la modestie d'un chrétien. « Là, rien de luxueux ni de mondain, nous écrit un des habitués de cette demeure du juste ; mais on était ravi de la politesse exquise qui présidait à tout, et des convenances parfaites qu'il faisait universellement régner autour de lui. Dans aucune autre maison je n'ai autant respiré le respect que dans celle-là. »

Malgré son état de souffrance, M. de Sonis ne voulut rien relâcher de la régularité de sa vie d'autrefois, ni de sa vie militaire, ni de sa vie chrétienne. Levé chaque matin à cinq heures en été, à six heures en hiver, il tenait à s'habiller seul, malgré les difficultés qu'il y éprouvait à cause de son infirmité. Après sa prière et sa méditation, il se rendait à son église paroissiale de Saint-Germain, très voisine de sa demeure. « Son recueillement édifiait tout le monde, rapporte M. le curé. C'était avec admiration et allégresse que les nombreux fidèles qui fréquentent la messe de chaque jour voyaient le général prendre part à leurs prières pendant le saint sacrifice ; sa vue leur était une prédication. On était attendri de le voir, au moment de la communion, s'approcher de la sainte Table, et là, ne pouvant s'agenouiller, se tenir incliné avec un respect qui faisait deviner et envier sa ferveur. »

Après la messe, le travail. Il recevait alors son chef d'état-major, aujourd'hui M. le général Bousenard, officier d'une supériorité indiscutée, demeuré son fidèle ami.

C'était ensuite le moment de monter à cheval jusqu'au repas de midi. Il s'y essayait chaque jour, non sans danger toutefois, comme le montre cette lettre à M. de Réals : « J'ai repris avec plaisir mes promenades à cheval. Hier, je montais un cheval de Rothwiller ; ma jambe de bois s'est cassée et est restée fixée dans l'étui de l'étrier. J'étais au galop, et ce morceau de bois battant les jambes de mon cheval aurait pu me porter malheur. Grâce à Dieu, j'ai pu arrêter l'animal et rentrer chez moi sans encombre, quoique un peu fatigué par les efforts que j'avais dû faire pour me tenir en équilibre pendant longtemps, car nous étions bien plus loin que Cesson. »

Le soir, à partir de deux heures, le général demeurait au travail du cabinet, étudiant, écrivant, donnant des leçons à ses fils. Il aimait à profiter du voisinage de l'église pour y venir visiter Dieu présent dans son saint Sacrement. Comme il s'était fait inscrire au nombre des associés de l'Adoration perpétuelle, il se rendait au jour et à l'heure prescrite, — c'était pour lui le samedi de sept à huit heures du matin, — à son poste d'honneur, parmi les plus humbles personnes de la localité, pour occuper une des places réservées aux adorateurs. L'après-souper était donné à la conversation et à la récréation en famille, suivie de la prière en commun et du coucher.

La ville de Rennes procurait au pieux général un genre de secours spirituel tout spécialement approprié à sa profession de tertiaire. Nous l'avons vu recevoir l'habit du tiers ordre du Carmel, en 1862, des mains de M^{sr} Gay. Il avait fait ensuite sa profession chez les Carmes, à Bordeaux, le 27 août 1869. Il était resté fidèle à toute la règle de l'institut, strictement, militairement ; mais, dans la vie des camps qu'il menait en Afrique depuis dix-huit années, il n'avait pas encore rencontré la direction des pères de

l'ordre de Saint-Élie. C'est à Rennes qu'il en connut et en goûta le bienfait pour la première fois.

Ce tiers ordre, dont il faut parler en quelques lignes, avait été constitué par le grand pape Nicolas V, selon l'esprit de sainte Thérèse, comme une société de prière, de pénitence, d'obéissance et de vie parfaite dans le siècle. Le tertiaire, en revêtant la livrée de son ordre, qui est le scapulaire porté sous les vêtements extérieurs, revêt en même temps l'esprit de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix. Or l'esprit de la séraphique mère, c'est l'esprit d'amour de Jésus-Christ poussé jusqu'au sacrifice de soi-même à ce grand Dieu, adoré dans son Cœur, et visité et reçu dans son Eucharistie. Pour que cet amour ait son commerce et son entretien, le tertiaire s'engage à la récitation de certaines prières quotidiennes, telles que l'office de la sainte Vierge, à des exercices réguliers de piété, à des pénitences, à des communions. Mais surtout « il s'oblige, est-il dit excellemment, à l'observance parfaite des commandements de Dieu et de l'Église, à la fuite habituelle des plaisirs du monde, et à la chasteté de corps et de cœur compatible avec son état ». A ces conditions « la joie et l'allégresse descendent du Carmel », comme s'exprime l'Écriture : *Lætitia et exultatio de Carmelo*. Les associés participent aux mérites de ceux et de celles qui habitent ce sommet de la vie religieuse; et l'Église fait pleuvoir sur cette élite de ses enfants l'abondante rosée de ses faveurs spirituelles.

M. de Sonis, en arrivant à Rennes, se mit donc sous la direction d'un religieux de l'ordre des carmes, le révérend père Daniel, supérieur de la communauté. Le tiers ordre était dirigé par le père Augustin de Jésus-Crucifié, qui lui succéda bientôt. Son âme prit, sous leur conduite, un nouvel élan vers les choses de Dieu.

Comme le premier service de Dieu est l'accomplisse-

ment du devoir d'état, son premier soin, en prenant le commandement de sa division, fut d'apprendre à fond tout ce qu'il demandait de lui. « A cette fin, nous raconte son aide de camp, il consacrait chaque jour une heure au moins à l'étude des théories et des règlements militaires. Aussi les possédait-il plus exactement que personne, et, dans le cours de ses inspections, il étonnait souvent les officiers des corps de troupes qu'il inspectait par la connaissance approfondie qu'il avait des moindres détails des manœuvres. Le souvenir en est resté dans chacun des corps qu'il a eus sous ses ordres. »

La division qu'il commandait se trouvait répartie sur quatre ou cinq départements. « De là, nous rapportent les mêmes témoignages, de là des voyages et des inspections, qui, surtout dans cette année 1872, lui étaient rendus fort pénibles par son infirmité. Non accoutumé encore à l'appareil qui assujettissait sa jambe de bois, il ne se mouvait qu'au prix de la plus grande souffrance. Chaque exercice sur le terrain, chaque visite au casernement était pour lui une torture. Il rentrait à l'hôtel le moignon de la cuisse en sang, se mettait au bain pour empêcher l'inflammation, et recommençait le lendemain. Il nous semblait à chaque fois qu'il allait se trouver dans l'impossibilité de continuer son travail, ce qui lui était à lui-même une pénible et constante préoccupation. Néanmoins pas une plainte ne lui échappait : il avait confiance que la Providence lui donnerait la grâce suffisante pour mener son inspection à bonne fin. Cette confiance eut raison, et on peut même dire qu'il se portait mieux à la fin qu'au commencement de ces exercices.

« Il en fut de même dans chacune des inspections suivantes, ajoutent les mêmes témoins, bien qu'il n'en relâchât rien, et qu'il se fit un devoir d'exécuter à la lettre les nombreuses et minutieuses prescriptions ministé-

rielles, dont la plupart de ses collègues font très souvent bon marché.

« Rentré chez lui, le général mettait le soin le plus scrupuleux et le plus délicat à la rédaction des notes méritées par les officiers. Comme on le savait très accessible à tout ce qui touchait à l'orthodoxie politique et religieuse de ses subordonnés, on pouvait craindre que, dans le classement de chacun selon son mérite, il ne tint trop de compte de ce genre de considération; mais il n'en était rien. Ceux qui, soit pour l'une, soit pour l'autre de ces raisons, ne lui étaient point personnellement sympathiques, n'eurent jamais à se plaindre de lui à cet égard. Lui-même se mettait en garde contre ses propres ombrages pour ne laisser agir que la justice toute seule. On en verra des exemples. »

Mais d'autre part il était absolument rigoureux pour le maintien de la discipline : la réorganisation de l'armée était à ce prix. Comparant l'armée française avec l'armée allemande, il avait la douleur d'être forcé d'avouer que l'esprit d'ordre et de subordination, l'esprit d'abnégation et de sacrifice, ne faisaient pas pencher la balance de notre côté. « Et cependant, répétait-il, c'est par ces mâles vertus qu'une armée peut valoir quelque chose. On aura beau élever des forteresses, forger des armes perfectionnées, dérober à l'ennemi une tactique savante, entraîner les troupes par des marches forcées ; c'est bien ; mais la force morale n'en reste pas moins pour l'armée la première force. »

Cette préoccupation de travailler d'abord les hommes et le moral des hommes le faisait passer pour sévère dans son inspection. « Sous cette inaltérable douceur et cette irréprochable convenance de procédés, on pouvait devenir une âme inflexible et trempée comme l'acier ; c'est le témoignage d'un de ses officiers de ce temps-là. Sa taille

élevée, son apparente froideur, imposaient d'abord le respect, et sa réserve déconcertait ceux qui l'abordaient pour la première fois. C'était de la raideur aux yeux de quelques-uns, ce n'était en réalité qu'une nécessaire dignité et la face austère d'une bonté qui se défiait d'elle-même. Tout sur lui peut s'exprimer d'un seul mot : il était l'homme du devoir. Il l'était envers tous ; et il ne fallait pas attendre de son intégrité qu'elle transigeât en faveur des personnes recommandées : son personnel désintéressement autorisait et légitimait ses refus. A quelqu'un qui faisait appel à son intervention d'officier général pour arriver à je ne sais quel grade ou distinction fort désirée, il fit entendre cette réponse : « Excusez-moi de ne rien solliciter pour vous ; jamais je n'ai rien demandé ni pour les miens ni pour moi. » Cela était si vrai, que, plus tard, le jour où son frère alors colonel fut discuté par la commission de classement, il quitta la séance et lui fit perdre par conséquent le bénéfice de sa voix, plutôt que d'influencer par sa présence la délibération de ses collègues.

Un général très haut placé lui écrivit un jour pour lui recommander un jeune homme qu'il voulait faire arriver à l'épaulette. Sonis l'examina avec attention : il ne le trouva pas à la hauteur, et le refusa. Le haut protecteur insista par une seconde lettre. Sonis n'y tint plus : « Pour qui me prend-il donc, et me croit-il capable de commettre une injustice, en faisant passer son protégé sur le dos d'un candidat plus méritant que lui ? Je ne veux pas même lui répondre. »

Un autre jour, à Paris, ayant reçu la visite, à l'hôtel de Beaune, d'un colonel qui insistait pour avoir sa voix, parce que, disait-il, il avait besoin de passer général, afin d'établir honnêtement ses filles, M. de Sonis, déconcerté, ne savait que devenir : « Marier ses filles ! répétait-

il ensuite à son officier d'ordonnance, en voilà une raison pour devenir général dans l'armée française ! Marier ses filles ! »

La débauche lui était odieuse, et là, comme en Afrique, il y mettait bon ordre. Un de nos amis, maintenant curé du Grand-Fougeray, alors curé de Saint-Jacques, nous raconte le trait suivant : « C'était au temps de la fauche et de la moisson. Depuis quelques semaines, mes bons cultivateurs, dont les champs confinent au polygone de l'artillerie et aux avenues de la célèbre Prévalaye, venaient à moi et me disaient : « C'est devenu intolérable ! non seulement nos moissons sont dévastées et nos herbages piétinés ; mais le pire est que nous ne pouvons plus envoyer aux champs ni nos enfants, ni nos pères, ni nos ouvrières, sans les exposer à la rencontre de soldats et de filles perdues échappées de la ville. Dites-nous, que devons-nous faire ? »

« Je leur dis de patienter, et me rendis chez M. de la Motte du Portal, notre excellent maire, que je priai d'aviser, autant qu'il était en lui. Sans plus tarder il fut trouver le général de Sonis, qui le remercia : « Monsieur le maire, vous faites votre devoir ; j'aurai à faire le mien. »

« Le lendemain même, un peloton d'artilleurs, à cheval et en armes, arrivait à Saint-Jacques. Il faisait chaud ; les soldats eurent soif ; un cabaret était là. En dépit de la discipline, ils descendirent pour se rafraîchir, et ils buvaient joyeusement, quand tout à coup le galop d'un cheval retentit sur la route. On regarde, on crie : « Nous sommes perdus : c'est la *Jambe-de-bois* ! » C'était elle ! On n'entendit plus que trois cris formidables : « A l'ordre ! à cheval ! au galop ! » Puis parmi la poussière des chemins sinueux disparurent général et soldats, suivant le parcours prescrit.

« Le jour suivant on se racontait dans tout le pays, en se frottant les mains, que nombre de femmes extravagantes de Rennes avaient été enveloppées dans la ronde, et conduites publiquement à la police de leur ressort, ainsi que bon nombre de soldats qu'on abrita en lieu sûr. Depuis lors, notre religieuse population de Saint-Jacques, délivrée de cette vermine, bénit encore la mémoire du général de Sonis. »

Comme chrétien, comme soldat, il ne manquait pas une occasion de réprimer les duels et les duellistes, tout en se gardant bien de favoriser par là les lâches et la lâcheté. Il n'était encore que capitaine, que déjà il interdisait le duel dans son escadron. « J'aurais tenu tête à mon colonel, affirmait-il ensuite, s'il avait osé l'imposer à mes cavaliers. Il le savait, et il m'épargna cette peine. »

A Rennes, en cette même année 1872, le rapport d'un régiment de la 16^e division portait une punition de huit jours de prison infligée à un soldat qui, ayant reçu de son colonel l'ordre de se battre en duel contre un de ses camarades avec lequel il avait échangé des coups de poings, avait désobéi à cet ordre. En arrivant sur le terrain, le pauvre soldat, saisi de frayeur, s'était enfui sans croiser le fer. Le général, l'affaire instruite, infligea premièrement huit jours d'arrêts au colonel, pour avoir indûment prescrit le duel au soldat; puis il porta à trente jours le temps de prison du soldat pour avoir cédé à la peur. Cette décision donna lieu à des observations de la part du commandant supérieur, le général Chanzy. Sonis répondit que, la loi civile aussi bien que la loi religieuse interdisant le duel, un chef n'avait pas le droit de prescrire à un de ses inférieurs de se battre. L'autorité supérieure ne répliqua pas; les punitions furent maintenues, et le général eut gain de cause, ainsi que le bon sens et le bon droit.

Vers le même temps, un inspecteur général de la gendarmerie, dans un ordre laissé à la suite de l'inspection de la 16^e légion, prescrivit à deux gendarmes qui s'étaient insultés l'un l'autre de vider leur querelle sur le terrain. L'inspecteur général, dépendant directement du ministre de la guerre, n'avait aucun compte à rendre au commandant du territoire; il n'était tenu qu'à lui envoyer le duplicata des ordres laissés aux troupes inspectées par lui. C'est ainsi que le général de Sonis eut connaissance de l'ordre concernant le duel. Avait-il le droit d'intervenir, dans l'espèce? Il en doutait lui-même; néanmoins, l'incident se passant sur son territoire, il tint à manifester qu'il le désapprouvait. Il défendit donc au chef de légion de gendarmerie d'exécuter l'ordre de l'inspecteur général, et il en rendit compte au ministre d'alors, le général de Cissey. Le ministre se trouva fort embarrassé du conflit; il s'en tira par une réponse ambiguë, laissant voir qu'il ne partageait pas l'opinion de M. de Sonis, mais n'osant pas lever l'interdiction que celui-ci avait faite de se battre. Finalement le chrétien eut raison cette fois encore, et la loi de Dieu avec lui.

Le fils d'un de ses meilleurs amis, qui servait dans un autre corps, y avait eu un duel dont il s'était tiré heureusement selon le monde. On en félicitait le père; M. de Sonis en écrivit à celui-ci, mais d'autre sorte : « Mon pauvre ami, je suis très peiné de l'affaire de Pierre. Sans doute elle a dû lui valoir de nombreuses poignées de main; je connais cela. Mais mieux vaut un affront pour l'amour de Jésus-Christ. Je sais bien que tous les gentils-hommes ne tiennent pas ce langage; mais il n'y a pas deux religions de la croix! »

Comme on vient de le voir, bon gré mal gré, on était obligé de compter avec la manière de penser et d'agir d'un homme si arrêté dans ses convictions et si déterminé

dans ses résolutions. Il ne se cachait pas d'ailleurs, même en haut lieu, de ses croyances et de ses pratiques religieuses. Dans le mois de mars de cette année 1872, il fut mandé auprès de M. Thiers, à Versailles. Le président de la république, de plus en plus préoccupé de l'idée d'un débarquement de l'ex-empereur des Français sur les côtes de Bretagne, voulait lui communiquer ses instructions verbales pour le cas où cette tentative aurait lieu. M. Thiers était d'ailleurs très favorablement prévenu en sa faveur par M^{me} de Mac-Mahon, qui lui avait fait connaître la grande valeur morale et militaire de l'ancien officier d'Algérie. Il fut pour le général d'une courtoisie obséquieuse. « J'eusse été la plus agréable personne du monde, racontait celui-ci le lendemain même à son aide de camp, qu'il n'eût pas déployé autour de moi plus d'empressement et de coquetterie. » L'entrevue se termina par une invitation à déjeuner. C'était un vendredi de carême; il était une heure, et le général était absolument à jeun. M. Thiers semblait ne se douter même pas que ce fût jour d'abstinence : le déjeuner était gras. Pendant le repas, s'apercevant que le général ne mangeait point, il en témoigna d'abord gracieusement son regret; puis enfin, en devinant la cause, et s'exclamant et s'excusant, il se mit à gronder sérieusement M^{me} Thiers, qui s'empressa de faire servir en maigre son brave convive. Le général s'amusait beaucoup ensuite à peindre le désespoir vrai ou simulé du vieux politique, inconsolable d'avoir commis un tel oubli envers un homme qu'il avait tant à cœur de conquérir.

Cette droite et franche attitude qu'il avait devant les puissances gouvernementales, il l'avait devant cette autre et souveraine puissance qui est la multitude et l'opinion populaire. C'est ainsi qu'il se montrait non seulement aux processions du saint Sacrement dans son église paroiss-

siale, mais encore à la grande procession extérieure de la Fête-Dieu, quoiqu'il en éprouvât une extrême fatigue. Le parcours était fort long; il durait plusieurs heures. En 1872, le général, très souffrant, marcha à pied jusqu'au bout; mais, lorsqu'il rentra chez lui, sa plaie s'était rouverte, il était baigné dans son sang. Et cependant ceux qui l'avaient vu dans ce trajet n'avaient remarqué que la paix, la joie et l'ardeur qui reluisaient dans ses traits. Un jour, on lui demandait si, en se produisant ainsi, il ne craignait pas de se compromettre. « Me compromettre! répondit-il en souriant, il y a bien longtemps que cela n'est plus à faire, Dieu merci! »

Mais nulle part le général ne se trouvait plus chez lui et ne livrait plus librement son âme à l'effusion de l'amour divin que dans les réunions mensuelles des tertiaires. « Son exactitude y était exemplaire, nous écrit le directeur de l'association. Lorsque un de ses serviteurs l'avait aidé à monter à sa place, il s'y tenait durant l'instruction, immobile comme une statue, ou mieux, attentif et recueilli comme un ange. C'est là surtout que plus d'une fois j'ai pu voir combien cet homme, si maître de lui-même, était pourtant sensible aux touches de la grâce. Il avait parfois de la peine à en supporter le poids. Dans ces moments d'émotion, ses yeux si vifs devenaient plus ardents encore; je voyais qu'il mordait fortement sa moustache, pour dominer et dissimuler ce qui se passait en lui. Il m'était facile à moi, qui le connaissais, de comprendre qu'alors il ne pouvait plus comprimer le trop-plein de son cœur. C'est que le général de Sonis avait été favorisé de très grandes grâces; et par moments, malgré son indomptable énergie, il était impuissant à retenir le flot qui montait en lui et inondait tout son être. »

Le même religieux se rappelle également la manière dont le martyr de Loigny passait chaque année la nuit

anniversaire de sa terrible nuit de décembre. « Le 2 au soir, nous écrit-il, il arrivait et entrait quand on allait fermer la porte de l'église. Je recevais sa confession non loin de l'autel, et, lorsque tous les religieux étaient entrés dans leurs cellules, il restait là près du tabernacle, repassant dans son cœur durant toute la nuit ces grands souvenirs et les miséricordes de son Dieu. Le lendemain matin, de bonne heure, je disais pour lui la messe d'action de grâces; il y communiait; et quand les portes de l'église se rouvraient pour les fidèles, il s'en retournait à l'hôtel de la division. »

Ses lettres de cette époque sont des lettres du ciel. Il perdit, en octobre 1872, M. Roger, son beau-père, pour lequel il avait des sentiments de fils; et il en souffrit au double pour sa femme et pour lui. Mais il ne pleurait pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Écrivant à un oncle aimé qui venait de perdre un de ses fils, chef d'escadrons au 10^e hussards, expiré à Cannes : « *Sursum corda!* lui dit-il, c'est le cri de mon âme, et, en l'adressant à vous, je l'adresse vers Dieu, qui seul a le secret des cœurs, et qui peut verser sa douceur dans des âmes aussi abreuvées d'amertume que les vôtres. Je lui demande bien pour vous tous la paix, le calme, la soumission à sa volonté, toutes choses qui font prendre patience, pour arriver à ces temps meilleurs où les pères seront réunis aux enfants, et où les âmes fatiguées se reposent éternellement des labeurs de la vie. Ces labeurs, autrefois nous ne les soupçonnions guère, dans le temps où enfant, cher oncle, je vous voyais en France pour la première fois, et je vous reconnaissais cependant au portrait que m'avait tracé de vous le cœur si chaud de mon père, dans ce pittoresque langage dont il avait le secret. »

Même cri, même élan de l'âme, dans une pareille douleur survenue à son ancien ami de Juilly, le vicomte de

l'Hermitte. « Ah! que le *sursum corda* est bien une grande chose, lui écrit-il le 6 octobre, et qu'il fait bon y penser souvent! C'est là qu'habite ton petit ange, avec ceux qui ont jadis quitté mon foyer à moi. Ils sont là-haut ensemble; ils chantent les louanges de Dieu et trouvent que nous ne devons pas nous désoler de les savoir si bien placés et délivrés de si lourdes chaînes. J'aime à te dire ces choses aujourd'hui, fête du saint Rosaire. Il me semble que je suis tout imprégné de la sainte rosée qui est tombée sur la France depuis ce matin. J'espérais pouvoir aller à Lourdes, mais Notre-Seigneur ne l'a pas permis. C'est une grande privation pour moi, je t'assure. »

Ce sentiment, que les enfants sont à Dieu, non à nous, allait fortifier M. de Sonis pour un sacrifice personnel de l'ordre le plus élevé. Sa jouissance, à cette époque, était d'avoir sa jeune famille réunie autour de lui. Ses trois fils aînés, déjà sous-officiers depuis la campagne de 1870, étaient revenus à Rennes pour se préparer aux examens du baccalauréat; les filles étaient au Sacré-Cœur, excepté l'aînée, qui étudiait sa vocation au foyer paternel. « C'est un coin de mon cœur qui n'a pas été touché, » disait-il en parlant de son bonheur domestique.

Mais le jour vint bientôt où Jésus-Christ lui demanda définitivement sa fille Marie. Elle aspirait à entrer dans la société des Dames religieuses du Sacré-Cœur. « Dieu m'ayant fait la grâce de la vocation religieuse, nous raconte-t-elle elle-même, je n'osais cependant m'en ouvrir à mes bons parents, de crainte de les contrister. Je priai donc mon confesseur, un père carme, qui voyait habituellement mon père, de lui faire part de mes projets. Un soir mon père, étant couché, me fit venir dans sa chambre, et là, me faisant mettre à genoux auprès de lui : « Ma chère enfant, me dit-il, est-il bien vrai que vous

« pensiez à vous donner au bon Dieu? — Oui, mon père.
 « Je n'ai pas osé vous en faire part plus tôt, de crainte
 « de vous causer de la peine; mais, puisque vous savez
 « tout, je vous prie de m'accorder votre consentement. —
 « Mon enfant, reprit-il, vous savez que jamais je ne refu-
 « serai à Dieu le sacrifice qu'il a le droit d'exiger de moi,
 « car vous êtes à Lui avant d'être à moi. Livrez-vous
 « donc à l'attrait qui vous porte vers Lui. »

Il y avait dans ce sacrifice quelque chose de plus beau que le sacrifice lui-même : c'était la grandeur des sentiments qui l'inspiraient. Tout est dit dans cette lettre admirable du 8 octobre, adressée par le général à la mère de Garabis, ancienne maîtresse de sa fille : « Je n'ai plus besoin de vous apprendre, Madame, que ma chère Marie entre définitivement dans la famille religieuse du Sacré-Cœur de Jésus. Elle a été, de toutes les manières, tout autant votre enfant que la nôtre. Vous nous l'aviez prêtée, nous vous la rendons. Il y a longtemps que j'avais deviné ses petits secrets, et que je suivais avec bonheur ses progrès dans la vie intérieure.

« Je bénis Dieu de l'honneur qu'il répand sur ma famille en prenant un de mes enfants. Si la nature n'est pas tout à fait morte à mon foyer, j'ose dire que la grâce y est encore plus forte qu'elle, et que la séparation, le sacrifice sera fait avec joie : c'est comme cela qu'il faut entrer au ciel. Et vraiment il semble qu'il y fasse meilleur depuis que ce monde est devenu plus mauvais.

« L'étendard du Cœur de Jésus, sous lequel j'ai combattu, est un trait d'union entre nous, Madame, et je suis déjà un peu de votre famille. Voilà que nos liens vont encore se resserrer davantage. Combien j'en suis heureux! J'ai ainsi l'espérance que j'aurai une part de vos prières, en retour de l'enfant que je vous donne. J'ai tant besoin, de toutes les manières, du secours d'en haut!

Je suis effrayé souvent du chiffre de ma dette envers le bon Dieu ! »

A quelques jours de là, fin d'octobre, M. et M^{me} de Sonis amenèrent leur fille au Sacré-Cœur de Rennes, où M^{me} la supérieure les conduisit ensemble à une chapelle dédiée à Marie Mère admirable. On y célébra la messe, où tous communièrent, la jeune postulante placée entre ses père et mère. Lorsque après l'action de grâces ils rentrèrent au salon, M^{lle} Marie se jeta dans les bras de son père. M. de Sonis la bénit, puis la rendit à la supérieure, en disant : « Je remets mon enfant entre vos mains, Madame. J'abandonne à Dieu tous mes droits sur elle, en la donnant à la société du Sacré-Cœur. Soyez une sainte religieuse, ma fille, et pour cela surtout soyez humble de cœur. »

M^{lle} Marie de Sonis entra donc au noviciat de la société du Sacré-Cœur, à Conflans, près Paris. C'est là que le général commença à lui adresser des lettres qui sont celles d'un directeur spirituel non moins que d'un père. La première, du 29 novembre, nous rend témoin d'un combat où Dieu, dès la première ligne, est proclamé vainqueur. « Dieu soit béni, ma chère enfant, vous êtes au port, et heureuse d'y avoir jeté l'ancre. Votre cœur, si capable de comprendre les nôtres, vous dit combien votre place est vide à notre foyer. Mais, dans les moments de tristesse, nous élevons notre cœur vers Dieu, et nous ne nous sentons pas de force à lui refuser le sacrifice qu'il a voulu de nous. En outre, ma chère fille, si, comme je le crois, votre vocation se confirme, je n'aurai qu'à vous féliciter d'avoir échappé à tant de dangers, à tant de cha-grins, qui sont le lot des personnes condamnées à vivre dans le monde. Pour vous, renfermée dans une douce solitude, vous apprendrez chaque jour à aimer davantage le plus doux des maîtres comme le meilleur des amis.

Votre âme ira gagnant chaque jour quelque chose. Vous marcherez de progrès en progrès, et vous ne ferez point de sacrifice dont vous ne receviez le prix, même dès cette vie... »

La lettre suivante mentionne encore les « regrets si cuisants de la séparation, la place restée vide au foyer domestique, les soirées qui sont longues loin de la chère absente »; mais c'est pour aboutir, comme l'autre, au regard élevé vers le ciel, aux miséricordes du grand Consolateur, et à la joie de l'amour trouvée dans la souffrance. « Béni soit donc le doux Maître, qui vous a choisie au milieu de tant d'autres! Bénie soyez-vous aussi d'avoir mérité le regard de votre divin Fiancé! Regardez-le souvent, regardez-le toujours; et votre cœur, si bien fait pour l'aimer, à mesure que vous le connaîtrez mieux, lui répétera cette parole qui dit tout : *Rabboni*, mon bon Maître! Prière plus éloquente que toute parole humaine, et telle que les anges n'en entendent point de plus belle. »

Cette lettre était datée du 27 décembre, fête de l'apôtre saint Jean. Elle racontait la messe de minuit entendue et la communion reçue en famille, dans la chapelle des Pères carmes : « De dix heures du soir à deux heures du matin nous avons passé là une bonne nuit. Partout il y avait foule dans les églises, et plus de fréquentation des sacrements que les années précédentes. Ce spectacle est très consolant; mais il y a tant de mal ailleurs, tant de blasphèmes, tant d'outrages à Notre-Seigneur, qu'il faut beaucoup de bien pour effacer tant de mal. »

Peu de jours auparavant, 8 décembre, fête de Marie immaculée, un autre spectacle, et plus grandiose, avait été donné à M. de Sonis, dans la petite ville bretonne de Sainte-Anne-d'Auray. Avant de partir pour la guerre, sept cents marins de la circonscription de Vannes étaient venus se recommander à sainte Anne. Ils revinrent tous

au pays. « M'autorisez-vous, demanda le commissaire de l'inscription maritime au vice-amiral Gicquel des Touches, m'autorisez-vous à les convoquer pour un pèlerinage d'actions de grâces? — Non seulement je vous y autorise, répondit l'amiral, mais je vous y accompagnerai. » C'était ce pèlerinage qui se célébrait cette année, 8 décembre 1872.

Toute la Bretagne était là, représentée par trente mille pèlerins. La messe solennelle fut célébrée à la *Scala santa*, en présence de l'évêque de Vannes. M^{gr} Fournier, évêque de Nantes, y parla; des milliers de fidèles s'approchèrent de la table sainte. On vit le général de Sonis s'avancer un des premiers pour recevoir son Dieu. Toute cette foule semblait n'avoir qu'un seul esprit, qu'un seul cœur. M. de Sonis pria beaucoup. Toute la nuit précédente il avait fait faction aux pieds de sainte Anne, apprenant d'elle comment on offre une fille au Seigneur, de même qu'elle avait autrefois offert à Dieu la Vierge Marie.

La prise d'habit de M^{lle} Marie de Sonis eut lieu à la maison mère du Sacré-Cœur de Paris, le 2 février, en la fête de la Présentation de Notre-Seigneur au Temple. Le père, la mère étaient là, présentant, eux aussi, leur enfant premier-né.

Ce que M. de Sonis éprouva, ce qu'il y demanda pour elle et pour lui, on peut s'en rendre compte par ces lignes de la lettre qui suivit son retour : « Vous savez, chère enfant, combien je suis fidèle à votre souvenir. Je puis dire que votre chère image est la compagne assidue de mon âme; et je ne prie jamais sans causer beaucoup de vous avec Notre-Seigneur. Oh! s'il m'exauce, et j'ose l'espérer, vous serez une pieuse et sainte enfant du sacré Cœur, et vous arriverez sans appréhension devant le tribunal de Dieu, les mains pleines de mérites et de bonnes œuvres.

« Voilà ce que je demande pour vous tous les jours, et ce qu'il faut obtenir par une fidélité de plus en plus grande au bon Maître, qui est aussi un Dieu jaloux. Priez-le aussi pour moi votre père. Il veut, ma chère fille, que nous ne nous arrêtions pas dans le chemin qui mène à lui, mais que, portant notre croix avec courage, nous marchions à sa suite dans les voies de la perfection. »

Ces voies de la perfection, il ne se contente pas de les désirer pour elle, il les lui montre, il les lui trace; il lui apprend à y marcher, en commençant par l'humilité, dont il connaît lui-même l'âpre et profond sentier. Lorsque sa fille lui confesse qu'elle a trop lieu de n'être pas contente d'elle-même : « Tant mieux, lui répond son père; oui, tant mieux, parce que cela prouve que vous avez l'esprit du bon Dieu. Qui donc, hormis le diable, peut être content de soi? Oh! chère enfant, comme je comprends que, vous repliant sur vous-même et mesurant de l'œil de votre conscience toute l'étendue du bien que Dieu vous a fait, vous trouviez que vous avez une grande dette à payer! *Quid retribuam Domino!* Ce mot, je l'entends moi-même résonner à toute heure dans mon âme, et je vous déclare que je suis, moi aussi, très mécontent de moi. Mais que ce sentiment ne tourne pas au découragement, chère enfant. Soyons peu satisfaits de nous-mêmes, parce qu'il nous reste toujours beaucoup à faire; mais que ce ne soit pas sans profit pour nos âmes, qui, en s'humiliant souvent devant Notre-Seigneur, obtiendront la si précieuse grâce de monter chaque jour, et sans s'en apercevoir, une des marches de cet escalier au haut duquel se trouve le divin Modèle de qui il faut s'approcher chaque jour davantage. »

C'est au moment où il donnait sa fille à Jésus-Christ dans la vie religieuse que Sonis se vit enlever la plus

jeune de ses sœurs, religieuse aux carmélites de Poitiers. Déjà depuis quelque temps il constatait dans ses lettres que « sa santé était perdue et qu'elle ne se soutenait que par miracle ». La mère Marie du Saint-Sacrement expira le 31 mai 1873, le jour même où elle atteignait ses vingt ans de services au Carmel. Elle avait passé la journée de cet anniversaire dans la joie; puis, le soir venu, elle dit à ses sœurs : « Il me semble que j'ai fini mon temps, et que je n'ai plus qu'à mourir. » Là-dessus elle se rendit au chœur pour dire l'office de matines, qui se termine à onze heures; après quoi elle se retira dans sa cellule, pour prendre un peu de repos sur sa couche de paille. A peine couchée, elle se sentit souffrante; on s'empressa autour d'elle. L'aumônier fut appelé; elle rendit son âme à Dieu pendant qu'elle recevait les dernières onctions et faisait ses préparatifs de départ pour le ciel.

Après cette pieuse mort, racontée en ces termes mêmes dans plusieurs de ses lettres, le général partit aussitôt pour Poitiers, où il devait être rejoint par le colonel Théobald son frère. « Je me rendis directement au Carmel, écrit-il à son autre sœur. La pauvre enfant était couchée dans son cercueil la face découverte, souriante dans la mort comme dans la vie. Je me demandais, en la regardant, si elle n'allait pas ouvrir ses yeux, à jamais fermés à la lumière de la terre, mais ouverts sur le grand et bienheureux jour de l'éternité! Après un moment d'absence pour aller prendre un peu de nourriture chez M. de Bernay, je redescendis au monastère et je demeurai auprès d'elle jusqu'à dix heures du soir. J'étais là, appuyé contre la grille du chœur, à cette même place que j'occupais lors de sa prise d'habit. J'aurais volontiers passé la nuit à la veiller, si je n'avais dû aller attendre Théobald, qui devait arriver dans cette même nuit. Mais, ne le voyant pas venir, le matin à quatre heures je me rendis

seul au Carmel, où je trouvai à l'autel le bon père de la Croix.

« Je repris ma place auprès d'elle, en assistant à plusieurs messes pour le repos de son âme. Au moment de la grand'messe, à huit heures, notre pauvre frère arriva exténué de fatigue. Je reçus la communion pour l'âme de la chère enfant, que je ne pouvais quitter des yeux. Ce fut un douloureux moment que celui où je vis le cercueil sortir du chœur. J'allai l'attendre à la porte conventuelle. J'avais un grand désir de l'embrasser pour la dernière fois, et la mère supérieure me l'avait offert la veille ; mais j'ai pensé que Notre-Seigneur aimerait mieux de ma part un respect absolu de la règle, outre que je craignais pour Théobald l'émotion de ce dernier adieu. Nous nous sommes contentés de baiser le bois du cercueil qui couvrait son cher corps, que nous avons suivi jusqu'au lieu de repos. Elle repose là, à côté de ses sœurs carmélites.

« Que d'émotions dans ce voyage ! Que de tristes et poignantes émotions pour la nature, mais aussi que de grâces ! Elle-même, le jour de sa mort, énumérait toutes celles qu'elle avait reçues, et elle terminait cette revue de sa vie par ce cri qui a dû pénétrer jusqu'au Cœur de Jésus : « A présent, il ne me reste plus qu'à mourir ! » C'était le *Nunc dimittis*, c'était aussi le *Consummatum est*. A moi, il ne me reste plus qu'à dire *Amen ! Fiat !* »

M. de Sonis reprend ensuite : « Voilà donc une vie de moins, mais voilà une éternité, et une éternité bienheureuse de plus. Soyez bénie, volonté adorable ; soyez bénie, main de Jésus qui nous frappez ! Elle était arrivée, la pauvre enfant, sur ces sommets d'où il fait bon prendre son vol vers l'éternité. Elle a quitté la terre dans la nuit intermédiaire entre le mois de Marie sa reine et celui du Cœur sacré de Jésus son roi.

« J'ai hérité de son chapelet, de ce rosaire qu'elle n'a

jamais manqué de dire pendant dix-huit ans pour obtenir une bonne mort. Je tâcherai, en le récitant, de la remplacer le plus souvent possible aux pieds de Marie immaculée.

« Adieu, ma chère sœur ; tous les samedis, tu le sais, je te suis bien uni intimement dans la sainte Eucharistie, que je reçois pour acheter le soulagement des chères âmes qui nous ont quittés. »

A quelques jours de là, 20 juin, nous trouvons M. de Sonis à Paray-le-Monial. C'était le berceau et le sanctuaire privilégié du culte de ce sacré Cœur dont il était un des apôtres, un des confesseurs, presque le martyr. C'était là que des révélations avaient été faites, avec des promesses pour le relèvement de cette patrie qui lui était si chère. Aussi bien, en cet été de 1873, une ardente espérance de prochaine restauration politique de la France enflammait bien des âmes ; et c'était pour hâter cet heureux jour par la prière que trente mille pèlerins environ s'étaient rendus ce jour-là au lieu de l'ostension du Cœur sacré de Jésus à la bienheureuse Marguerite-Marie. Enfin, c'était là encore, sur le tombeau de la sainte religieuse, qu'avait d'abord reposé la bannière déployée à Loigny. Les zouaves qui avaient survécu au grand sacrifice étaient là, avec le drapeau, M. de Charette au milieu d'eux. A tous ces titres, M. de Sonis devait être de ce pèlerinage : il s'y trouvait au centre de toutes ses prédilections : « Je vais partir ce soir pour Paray-le-Monial, écrivait-il à sa fille. C'est une grande joie pour mon cœur. Je n'ai pas besoin de vous dire que je vous mettrai dans le divin Cœur de Notre-Seigneur, et je demanderai à ce bon Maître de vous garder toujours dans ce lieu béni d'où il ne faut jamais sortir. »

Chacun aujourd'hui a encore présent à la mémoire ce colossal pèlerinage de Paray-le-Monial, son interminable

procession, ses éloquents discours, son autel dressé en amphithéâtre dans l'immense prairie, sa messe solennelle et ses vingt-cinq mille communions, son élite de personnages les plus éminents du pays, les représentants de la nation à côté des évêques et des commandants de corps d'armée, les neuf cent cinquante bannières de toutes les villes et de toutes les provinces françaises, la bannière de l'Alsace voilée de noir, la bannière de Belleville et de la rue Haxo portant inscrit : « Pardon, mon Dieu ! » C'était toute la France pénitente d'alors, prête à redevenir la France fidèle de demain.

La présence du général de Sonis à ces fêtes fut un événement au sein de cet événement considérable. « L'impression que sa présence fit sur ce peuple ne peut se dire, raconte une feuille religieuse. Il avait en vain cherché à se dérober dans la foule ; rien que son attitude de ferveur pendant sa prière suffisait à le désigner. On lui fit porter le cordon d'une des bannières à la procession. Il la suivit jusqu'à la fin, encore que le moignon de sa jambe, ulcéré par la fatigue du voyage et de la marche, le fit cruellement souffrir et laissât suinter le sang. Comme il ne parvenait qu'avec peine à s'ouvrir un passage, il sentit un bras ami se glisser par derrière sous le sien pour le soutenir : c'était celui de Charette. Une immense acclamation les accueillit tous deux : « Vive Sonis ! vive Charette ! » Mais lui, du geste et de la voix, de sa voix de commandement : « Non, non, criez : Vive Jésus ! » On voulut, malgré lui, qu'il se plaçât sur l'estrade où s'élevait l'autel, à l'ombre de quelques-unes des bannières du sacré Cœur ; un prêtre eut l'honneur de l'aider à monter, en lui donnant le bras.

Là les trente mille pèlerins purent repaître leurs yeux de la vue de ce héros, qu'on acclama de nouveau, pendant que lui-même, confus, souffrait de cette ovation

inopinée jusqu'à en verser des larmes. Il se choisit un autre poste : celui de gardien du bosquet de noisetiers qui avait été témoin des divines apparitions, et dont les pèlerins se disputaient le feuillage : « Si je n'avais été là, disait ensuite l'illustre factionnaire, il n'en serait plus resté ni une feuille ni une branche. »

Beaucoup de ses compagnons d'armes ne l'avaient pas revu depuis Loigny. Le bonheur de le retrouver était gâté par la peine de le voir en si triste état. « Si du moins, général, lui dit l'un de ces jeunes hommes, au lieu de ce morceau de bois vous vous étiez procuré une jambe articulée? — Je déteste toutes ces faussetés, répliqua de Sonis; avec ces appareils on a l'air d'avoir une jambe, et l'on en a pas. »

Au mois d'août, c'est à Chartres que le pèlerin va passer le dimanche qui suit la fête de l'Assomption. Le lendemain c'est à Loigny « qu'il va recevoir Notre-Seigneur, en ces lieux où Jésus l'a si réellement visité lui-même », selon son expression. Habituellement il faisait coïncider ces pèlerinages privés avec sa tournée d'inspection dans le voisinage. Il y priait beaucoup pour le salut de la France, cette autre grande victime, cette autre grande amputée, dont il avait toujours l'image devant les yeux. Dans une lettre à sa fille, datée du 26 septembre, il raconte la douleur patriotique qu'il éprouve à apprendre le triste état de l'Alsace et de la Lorraine : « L'émigration continue, le pays est désert, les champs restent incultes; les paysans se réunissent pendant les nuits pour chanter des cantiques et prier. Les routes sont pleines de pèlerins, que les Allemands dispersent par la force. La sainte Vierge apparaît continuellement à des enfants. Tout ce monde tend les bras vers le ciel et crie : Miséricorde ! D'un autre côté, en Allemagne et en Italie, la persécution est à l'état d'institution. En France, le parti rouge serre

ses rangs et se compte. Nous avons eu déjà quelques petits désordres à Poitiers, à Laval et à Rennes. Ici quelques arrestations ont mis ces misérables à la raison ; mais il n'est que trop probable que nous sommes à la veille d'une grande crise. Quel en sera le dénouement ? Dieu seul le sait ! »

Le dénouement heureux attendu alors par la France était une restauration de la monarchie traditionnelle, désirée par la nation, sollicitée par les chambres, accomplie légalement et au nom de la constitution déclarée révisible. M. de Sonis était royaliste, comme on l'a vu : il l'était comme catholique, parce que le prince qui à ses yeux personnifiait le droit personnifiait également la foi et l'attachement à Dieu et à l'Église. Il l'était comme militaire, parce qu'il mettait au premier rang des éléments de la réorganisation de notre armée l'existence d'une première autorité politique qui ralliait autour d'elle les respects et les dévouements du soldat. On l'entendait dire souvent : « C'est la nation qui fera l'armée ; mais le grand mal est au cœur de la nation. L'armée serait forte aujourd'hui si la nation n'était pas si faible, par ses divisions. Notre état social est le grand obstacle à notre relèvement militaire, et notre politique est l'école de l'instabilité et de l'insoumission. Que pouvez-vous demander à des cœurs désaffectionnés ? Qu'aimons-nous en France ? Nous aimons le drapeau, nous aimons la patrie ; mais amour sans vigueur, amour sans efficacité, parce qu'il est sans précision, tant qu'il ne se personnifie pas dans un homme respecté. Ce qui nous manque c'est un chef, c'est une tête indiscutable et indiscutée. Un gouvernement basé sur l'opinion mobile ne peut imposer assez de respect envers des hommes, nos égaux, nés de nos votes d'hier, et tués par nos votes de demain. Et quand ces hommes sont ceux qui donnent à l'armée l'impulsion dirigeante, comment

y éviter les incohérences de direction d'un côté, et la libre discussion de leurs actes de l'autre? Or, tel en est précisément le pire dissolvant. »

Ces opinions politiques, M. de Sonis en faisait une profession franche, comme de ses opinions religieuses. Dans le même temps, 13 mai, se trouvant à un repas de mariage, avec une soixantaine de personnes, au milieu de plusieurs de ses frères d'armes de Loigny, voyant qu'on hésitait à porter devant lui la santé du roi, par crainte de compromettre sa situation d'officier général auprès de la république, étonné de ce silence et en devinant la cause, il se leva le premier, prit son verre, et tout haut : « Messieurs, dit-il, nous sommes sous un régime de liberté : vive le roi ! » Il avait dit le matin : « Je fais signer une pétition qui doit être présentée à la chambre pour demander que la France soit consacrée au sacré Cœur. La première signature sera celle des jeunes époux ; ensuite ce sera celle des membres des deux familles, qui toutes deux ont teint de leur sang le drapeau du sacré Cœur. »

Et cependant ces ardents désirs de restauration de la France étaient chez lui des vœux plus que des espérances. Cet avenir monarchique, il n'y comptait pas ; à ses yeux le grand obstacle était toujours le mal moral, le péché qui rongerait le pays. Il écrivait à sa fille, dans la lettre citée plus haut : « Je voudrais bien partager la confiance de mes amis ; mais je crois que le bon Dieu est encore trop outragé, bafoué, insulté, pour qu'il ne nous fasse pas sentir le poids de son bras. Pour nous, chère enfant, prions et devenons chaque jour meilleurs. Prions pour tous ceux qui ne prient pas ; hélas ! leur nombre est si grand ! Aimons cet adorable Maître pour tous ceux qui ne l'aiment pas ; il y en a tant qui l'outragent de leurs blasphèmes ! »

Ce triste état des esprits faisait pressentir à M. de Sonis

que personnellement il ne pouvait se flatter d'être long-temps, non pas certes agréé, mais seulement toléré par le gouvernement. Déjà, il le savait, on avait l'œil sur lui. Dans l'entrevue de Versailles que nous avons décrite, M. Thiers lui avait annoncé obligeamment qu'il mettait à sa disposition un employé de la police chargé de le renseigner sur tout ce qui se passait dans son commandement. Le policier n'était-il pas secrètement chargé de le surveiller lui-même? M. de Sonis ne s'y méprit point. Cet homme venait souvent au quartier général pour y prendre ses ordres et lui faire ses rapports; cela dura dix-huit mois. Le temps avait marché, et la politique de M. Thiers avait marché avec le temps; il versait entièrement à gauche. Un jour le policier, entrant chez le général, lui parla, par manière de conversation, d'un voyage qu'il venait de faire à Lorient. « Oui, répliqua le général, vous étiez chargé par M. Thiers d'y porter de l'argent pour assurer l'élection républicaine de tel candidat. » M. de Sonis venait juste l'instant d'aparavant d'en recevoir la certitude d'un de ses plus sûrs amis. L'homme de police, pris au dépourvu, perdit contenance : « Faut-il qu'il y ait des gens indiscrets ! » s'écria-t-il. Huit jours après il quitta Rennes pour n'y plus revenir : il n'avait plus rien à y faire, disait-il, le général ayant une police mieux informée que la sienne. Il n'en était rien; seulement il s'était trouvé que M. de Sonis avait été bien renseigné ce jour-là.

Il arriva qu'au mois de septembre 1873, la création des grands commandements militaires ayant placé le chef-lieu du 10^e corps d'armée dans la ville de Rennes, ce ne fut pas au divisionnaire de cette place, mais au général Forgeot que ce commandement fut donné. M. de Sonis aurait eu le droit d'en être ému. Il n'en montra cependant aucun ressentiment, se contentant d'annoncer ce

changement à ses amis dans ces lignes si calmes : « Je ne sais vraiment ce que je vais devenir. Le corps d'armée dont le centre est à Rennes va être commandé par le général Forgeot, et il est impossible que je ne sois pas obligé d'évacuer prochainement la maison. Où irai-je ? je n'en sais rien. Le déménagement ne sera pas chose agréable. A la grâce de Dieu ! » Il ne permit pas même que la chose fût discutée, et on l'entendit dire en cette occasion : « Si le sous-officier qui monte la garde à ma porte était nommé demain ministre de la guerre, je lui obéirais sans hésiter. »

Cette croix, si c'en était une, ne fut pas la plus lourde que Dieu lui infligea. Au moment où il commençait à se redresser et à espérer, un nouveau coup l'abattit, et cela pour sa vie entière. Le 10 novembre de cette année 1873, il faisait sa promenade à cheval, comme à l'ordinaire, lorsqu'en traversant le pont du chemin de fer, sa bête s'effraya au passage d'un train, se cabra et désarçonna son cavalier, qu'elle jeta à terre. Comme pareil accident lui était déjà arrivé précédemment, M. de Sonis tout d'abord crut que cette fois encore il pourrait se remettre en selle. Mais, lorsqu'il voulut se relever, il se sentit incapable de faire aucun mouvement ; on dut prendre une voiture pour le ramener chez lui. L'unique jambe qui lui restait était cassée. Les jours qui suivirent furent des jours d'indicibles souffrances ; les nuits étaient sans sommeil, la douleur sans trêve. Pendant quarante jours il fut immobile sur cette croix ; mais son courage chrétien fut plus grand que son mal. Le Père carme qui le visitait chaque jour nous raconte que l'âme avait pris un tel empire sur le corps, que la douleur ne faisait que raviver son amour pour le Dieu qui l'éprouvait. La sainte communion, qu'on lui apportait fréquemment, lui faisait oublier tout le reste. Et avec quelle ardeur n'accueillait-il

pas la divine Victime! « C'était plus qu'un saint, nous rapporte un témoin, c'était un ange. »

Il y avait deux mois qu'il n'avait guère quitté le lit, lorsqu'il reçut l'invitation de se rendre à Paris pour le classement et le tableau d'avancement des officiers. L'intérêt était grave; lui seul pouvait faire valoir efficacement les droits de ceux qu'il avait proposés. Il ne pouvait bouger encore, mais le devoir parlait; il se fit porter, et partit.

Quelque temps après ce voyage, écrivant à M. l'abbé de Bogenet, il lui en faisait ce récit: « Bien que je sois encore réduit à un état d'impuissance complète, n'ayant pas même la force de faire quelques pas dans ma chambre sans l'appui d'un bras, je n'en ai pas moins été à Paris, où j'avais été appelé par des travaux urgents, et où j'ai passé huit jours. Là je me faisais porter au ministère de la guerre. Je suis descendu dans l'excellente maison de santé des frères de Saint-Jean-de-Dieu, où j'ai été l'objet des soins les plus dévoués; mais je n'en suis pas moins rentré à Rennes plus souffrant et plus faible qu'à mon départ, et, à la suite d'une consultation de médecins, j'ai dû me faire mettre le feu à la hanche et à la jambe. La dernière opération a eu lieu hier. Vous voyez que je suis traité comme un vieux cheval, et je crois que je ne vaudrai guère mieux. Plaise à Dieu que cette série d'épreuves, que je considère comme une bénédiction de Notre-Seigneur, qui veut bien me permettre de porter un petit bout de sa croix, tourne à mon profit et à ma sanctification! »

M. de Sonis rentra à Rennes en qualité de général commandant la 20^e division d'infanterie. Il avait cédé, en effet, l'hôtel de la division au général commandant le 10^e corps d'armée, et s'était établi dans une maison située sur un nouveau boulevard.

C'est là qu'il continua, dans sa division, le travail de réorganisation militaire rendu plus urgent par l'attitude de plus en plus hautaine de la politique allemande. « Les projets de M. de Bismarck ne sont plus un secret pour personne, écrivait-il le 12 février 1874, et l'on peut dire que le mauvais génie combat à visage découvert, tant il se croit sûr du succès. Le résultat de la lutte, hélas ! ne serait pas douteux si les desseins de Dieu n'étaient impénétrables et sa miséricorde infinie. Humainement parlant, nous sommes présentement réduits à l'impuissance, et l'armée ne sera capable d'aucun effort avant cinq ou six ans. »

Que nous manquait-il donc ? M. de Sonis le déclare cette fois après tant d'autres : la force morale plus encore que la force militaire, et la force morale est une force chrétienne. Il écrit donc : « L'armée d'aujourd'hui n'a point ce qui est absolument indispensable pour faire la guerre ; et, quoiqu'il y ait chez tous les officiers un grand désir de bien faire et d'opérer les réformes nécessaires, il y a une telle déviation du sens moral, une si grande ignorance des vérités religieuses, que l'on met en délibération des détails insignifiants de notre équipement pour ne pas s'occuper de ce qui est la base même de notre organisation. On ne veut pas s'apercevoir que c'est par là, par la base que nous péchons, et que notre race militaire, bien différente de ce qu'elle était autrefois, manque absolument de ce qui a été justement appelé les vertus militaires. Notre sang s'est appauvri ; nous sommes ruinés par la débauche, l'ivrognerie et l'amour du bien-être, ce dieu de l'empire.

« Il y a cependant parmi nous un petit noyau de chrétiens, qui tend à grossir ; et nous commençons à faire nombre, au point que l'on nous compte pour quelque chose, et que, dans certaines occasions, on s'inquiète de

ce que nous ferons ou ne ferons pas. J'espère que Dieu bénira nos efforts, et que nous grandirons. Quoi qu'il en soit, nous nous comptons et nous essayons de donner l'exemple du courage et du désintéressement. C'est un grand bonheur pour moi de rencontrer, dans mes tournées d'inspection, quelques-uns de ces frères en Jésus-Christ, de causer en secret avec eux de tout ce que j'aime et de m'édifier au contact de ces jeunes gens, capables déjà de grandes et mâles vertus. Ce genre d'apostolat, si plein d'attrait, me rappelle volontiers celui de nos aïeux dans la foi, au temps des persécutions. Notre siècle vaut-il mieux ? Je n'en sais rien. »

Mais alors cette grande âme n'avait plus à son service qu'un corps irrémédiablement brisé par sa dernière chute. Sa jambe, son unique jambe, disloquée par ce coup, ne pouvait plus le porter, même pour faire un pas dans ses appartements. On le voit, dans ses rares lettres de 1874, condamné à l'immobilité de son lit ou de son fauteuil, multipliant les neuvaines pour sa guérison, s'adressant à tous les saints apôtres du sacré Cœur, le père Claude de la Colombière, le père Eudes, et surtout implorant le Cœur de Jésus lui-même, dont l'image est devant ses yeux avec une lampe dont il entretient la flamme nuit et jour.

Il écrit, le 11 mars, à M. l'abbé Calvayrac, de Castres : « Je suis depuis quatre mois réduit à l'impuissance, par suite d'une chute de cheval qui m'a forcé de garder le lit pendant deux mois. On m'a mis le feu jusqu'à sept fois, et à l'heure qu'il est je n'ai pas encore réussi à faire un seul pas sans m'appuyer sur quelqu'un. Au bout de quatre mois, les médecins se sont aperçus que j'avais une fracture d'un petit os de la hanche, et ils m'ont mis, il y a deux jours, un appareil en plâtre que j'ai dû faire enlever hier soir, parce que je ne pouvais plus le conserver.

Vous voyez que mon sort n'est pas digne d'envie, et que les épreuves ne me manquent pas. Grâce à Dieu, le courage ne nous fait pas défaut, et Notre-Seigneur, qui a placé la croix sur mes épaules, ne m'a pas refusé la résignation dont j'ai besoin, et qui me fait dire : Bénie soit la main qui me frappe ! J'espère d'ailleurs que je ne tarderai pas trop à me rétablir, et on me donne la confiance que je serai sur pied dans deux ou trois mois. »

Il ne voulait pas renoncer à sa vie de soldat : il ne le pouvait pas. Dès que quelques forces lui furent rendues, il se fit remonter à cheval et essaya de s'y tenir. Un crochet fixé au côté montoir de la selle emboîtait la cuisse ; une botte en cuir recevait l'extrémité de la jambe de bois ; mais la mise en selle dans ces conditions était devenue un supplice. Il fallait soulever d'abord le pauvre général par sa jambe amputée, puis passer son autre jambe par-dessus la croupe du cheval. Ce mouvement lui occasionnait des douleurs atroces qui lui arrachaient des cris. Il persista quand même à subir chaque jour sa torture. Les médecins l'avaient en vain dissuadé d'aggraver ainsi son mal par son obstination. Il eut raison contre eux, ainsi que nous le verrons.

Pâques était venu. Le samedi saint, une lettre du général à sa fille chantait l'alléluia. « Chère enfant, alléluia ! Loué et béni mille fois soit le divin Maître, dont nous venons de méditer les abaissements douloureux ! Puisse-t-il trouver dans votre cœur les consolations dont il a besoin pour sécher les larmes de sa sainte face, larmes qui sans doute n'ont pas vu tarir leur source, depuis le jour de la trahison du premier Judas. Hélas ! combien de Judas trahissent encore leur Maître dans les tristes temps où nous vivons ! »

Au mois de juin, un ordre du ministère transporta à Saint-Servan le siège de la 20^e division d'infanterie. M. de

Sonis et sa famille quittèrent donc la ville de Rennes après deux ans et demi de séjour. Ce n'avait pas été un séjour de félicité ; mais il y avait fait son œuvre, goûté le Seigneur, porté sa croix, glorifié son nom, soutenu sa loi, et laissé derrière lui, dans la ville et dans l'armée, un rayon de foi et un parfum de grâce.

CHAPITRE XIV

SAINT-SERVAN

1874-1880

Après les événements de 1870, qui avaient mis le nom de M. de Sonis en une si belle lumière, il arriva, comme d'ordinaire, que peu à peu ce vif éclat s'éteignit dans l'éloignement progressif des choses, et tout rentra bientôt dans l'ombre et le silence, si chers d'ailleurs à l'humilité du héros. Il se trouva alors solitaire, sans autre stimulant au devoir que le pur amour du devoir, mais résolu d'avance à lui sacrifier tout ce qu'il était et ce qu'il avait : popularité, crédit, position, avenir, en attendant l'occasion de lui faire un sacrifice plus héroïque encore. Cette force d'âme invincible, ce courage grandissant au sein d'une infirmité qui le réduit à n'être plus qu'un tronçon humain, est un spectacle rare. C'est un des plus admirables triomphes de l'âme sur le corps qu'il ait été donné de contempler en ce siècle.

Il arrivait à Saint-Servan deux fois atteint, et dans sa dignité et dans sa santé. Il ne l'était pas moins dans ses affections politiques par la défection de certains royalistes, après la lettre royale d'octobre 1873 et le vote du septennat : « Ah ! mon ami, écrit-il à M. Henri Lamy,

que de défaillances de toutes sortes ! que de trahisons de tous côtés ! Quel triste spectacle donne le monde d'aujourd'hui, et que le monde de demain sera plus triste encore ! Quelques jours à peine nous séparent du règne de la démagogie, et l'on chasse, on se promène, on prend l'air des bois, comme si le bras de Dieu n'était pas armé du fouet de sa justice ! Fous que tous ces gens-là ! Mais aussi qu'il est admirable de penser qu'à côté d'eux il y a des chrétiens qui boivent aux mêmes sources, qui respirent le même air, mais qui prient, qui aiment, qui pleurent sur leur aveuglement, qui soignent les malades, qui secourent toutes les misères de ce pauvre monde, qui fondent des universités catholiques sur les ruines que les autres amoncellent autour d'eux, qui bâtissent alors qu'eux détruisent, et qui, en fin de compte, s'acheminent doucement vers la mort, parce qu'elle est pour eux la porte de la vie. Il y a un pape immortel ; il y a un roi qui sera le dernier peut-être ; mais ils sont à nous, et voilà de quoi nous consoler de bien des peines. »

Une charmante propriété appelée *l'Amelia* reçut, à Saint-Servan, le général et sa famille. Le jardin s'étendait sur le bord de la Rance et se prolongeait jusqu'à la mer, avec une large vue d'horizon sur Dinard. Une petite chapelle, dédiée à Notre-Dame de Nazareth, n'était séparée de la maison que par la largeur de la rue, et M. de Sonis pouvait s'y faire rouler chaque matin dans sa voiture de malade, pour y entendre la messe et y communier. On racontait que cette maison avait appartenu à la famille des Lamennais, et que l'illustre écrivain y avait travaillé à son livre de *l'Essai sur l'indifférence*. M. de Sonis en fit son quartier général. Ses filles avaient été laissées comme pensionnaires au Sacré-Cœur de Rennes ; les deux jeunes fils, Joseph et Jean, furent placés au collège ecclésiastique de Saint-Malo.

Le 13 juillet, il décrivait ainsi sa nouvelle résidence à sa fille religieuse : « Chère enfant, nous voici installés à Saint-Servan, dans la villa de M^{me} de Boishamon. Nous nous y trouvons à merveille, et, grâce à ma petite voiture de malade, je me fais conduire tous les jours dans le jardin, et je passe de longues heures dans la falaise au bord de la mer. Il y a là une statue de la sainte Vierge auprès de laquelle je pense souvent à vous. Je ne sais si ce bon air de la mer que je respire à pleins poumons me fera du bien; jusqu'à présent je ne remarque pas qu'il y ait grand changement dans mon état. Cette pauvre jambe ne veut toujours pas se décider à me porter. »

Les réflexions qui suivent sont bien d'un ami de Dieu ingénieux à trouver des raisons de l'aimer : « Je me demandais comment il se fait que je n'allais pas mieux malgré toutes les prières qui se font à mon intention. Je viens d'avoir la clef de ce problème. La sainte Vierge ayant bien voulu m'apprendre le jour de sa fête, 2 de ce mois de juillet, que vos deux frères sont admissibles à Saint-Cyr, je conclus de cela qu'il a plu à Notre-Seigneur de me laisser toujours perclus, mais qu'en compensation il a favorisé Henri et Albert des grâces qu'on lui demandait pour moi. Qu'il en soit mille fois béni ! »

Peu de mois après son installation, le 23 novembre 1874, le général se mit en route pour Amélie-les-Bains, où il devait passer l'hiver, emmenant sa femme et son plus jeune fils, François, alors âgé de sept ans.

A Rochefort, il fut heureux de prendre pour compagnon de route un capitaine de frégate qu'il avait autrefois connu en rade d'Alger, et avec lequel il était en très intime liaison d'esprit et de sentiments. Il s'appelait Victor Sarlat, et son nom va bientôt prendre une place importante dans la correspondance de M. de Sonis. M. Sarlat, alors âgé de quarante-quatre ans, avait les plus beaux

états de services dont puisse s'honorer un officier de marine. Entré très jeune dans ce corps d'élite, il y avait conquis ses grades et ses décorations dans les expéditions de Crimée, de Syrie et du Mexique, puis dans la guerre franco-allemande et dans les combats contre les insurgés de la Commune. Il était lieutenant de vaisseau lorsque, vers 1865, il s'était marié à une femme tendrement aimée; mais elle lui était ravie au bout de dix-huit mois d'union et trois mois seulement de séjour avec lui. Il ne s'en consola jamais. Officier de la Légion d'honneur, capitaine de frégate en 1871, il pouvait aspirer aux plus hauts grades; mais d'autres ambitions sollicitaient son cœur. Sonis, qui lisait dans ce cœur, y avait deviné, dès l'Algérie, des germes de vocation à la vie parfaite qui devaient éclore un jour. Ces deux soldats étaient des âmes fraternelles.

Une émotion personnelle attendait le général sur la route de Bordeaux : « Je ne puis te dire, cher ami, écrivait-il à son frère, l'émotion que j'ai éprouvée en passant à côté du cimetière de Libourne, où repose notre pauvre père, et aussi auprès du château de Vayres, où nous avons passé autrefois d'heureux moments. Que tout cela est loin de nous, et cependant toujours si vivant dans mon âme ! »

Pour M. de Sonis, Lourdes se trouvait un point d'arrêt obligatoire sur la route d'Amélie-les-Bains. « Arrivés dans ce lieu sacré vers cinq heures du soir, écrivait-il au même, nous nous sommes fait transporter tout de suite à la Grotte, où nous avons prié de notre mieux. Je ne sais pourquoi j'avais une certaine confiance que je serais guéri. Après mes prières, je me suis fait porter dans la piscine, où, aidé de mon ordonnance et soutenu par Sarlat, je me suis entièrement plongé dans ces eaux bénies. Je suis entré dans l'eau en invoquant la Vierge immaculée et en prononçant ces paroles : « Que la très sainte

« et adorable volonté de Dieu soit faite ! » Elle s'est accomplie à sa manière, et j'ai, faute de guérison de mon corps, obtenu, comme à Loigny, une très complète et très joyeuse soumission à cette volonté adorable. Nul doute pour moi qu'il est mieux, dans l'intérêt de mon âme, que je n'aie pas été guéri instantanément comme je le désirais et comme je l'espérais. »

A Amélie-les-Bains, M. de Sonis et sa famille prirent au rez-de-chaussée un appartement « grand comme la main, écrivait-il à sa fille, mais suffisant pour ses goûts ». Il ajoutait : « J'ai trouvé ici une petite voiture de malade, dans laquelle je me fais brouetter tous les jours aux bains. Avant d'y aller, j'ai le bonheur d'entendre la sainte messe et de recevoir bien souvent, grâce à Dieu, la sainte Eucharistie. C'est surtout dans ces bienheureux moments que je parle de vous au bon Maître, qui doit vous le redire. » — « Lorsque je suis là, mandait-il à son frère par lettre du 3 décembre, j'oublie les misères de mon corps, et je me trouve si bien que je ne voudrais jamais partir. Hors de là, la journée d'un homme cloué sur un fauteuil, au coin d'une cheminée, du matin jusqu'au soir, ne peut être très gaie. Mais je lis, j'écris, je prie ; en somme le temps se passe à faire la volonté de Dieu, ce qui est toujours bon. Hier, c'était l'anniversaire de la bataille de Loigny, et, il y a quatre ans aujourd'hui, on me portait au presbytère du village, après une nuit... que tu sais ! *O bona Crux!* J'ai pu faire la sainte communion hier et aujourd'hui, et je la ferai encore demain, premier vendredi du mois, jour consacré au sacré Cœur. »

Le général rentra en Bretagne au commencement de février 1875, sans avoir recueilli aucun bienfait de ces eaux. Disons tout de suite qu'au mois de juin de cette même année on l'envoya à Barèges, duquel on attendait plus d'efficacité. Lui-même l'espéra d'abord : « Je me

trouve déjà un peu mieux depuis mon arrivée, écrivait-il le 4 juillet à M. Sarlat, et j'espère grand bien de mon traitement thermal. » Puis, tournant toujours ses regards vers le secours d'en haut : « Hier et avant-hier, confiait-il à cet ami, mon cœur était à Lourdes; et, n'étant séparé que par quelques lieues de ce béni sanctuaire, il me semblait que ma voix se mêlait à celles de ces milliers de pèlerins qui sont à peu près ce qui reste de la vraie France. Il me semblait que je participais moi-même de loin à la pluie de grâces qui est tombée là du haut du ciel, toujours chargé de miséricordes malgré tous nos méfaits. »

Un autre repos de son cœur était la lecture des livres écrits à l'honneur de l'Église et de ses saints. Parlant de l'histoire récente d'un illustre Père de l'Église latine du IV^e siècle, dont il faisait alors son aliment préféré : « Je savoure ce beau livre, écrivait le solitaire... Bien à plaindre sont ceux qui ne comprennent pas que l'Église est le lieu des intelligences, et que rien n'est beau, rien n'est grand, rien n'est bon en dehors d'elle. »

Un petit bien fut le résultat du séjour à Barèges en 1875. « Je vais un peu mieux, écrivait-il le 11 juin. Il me semble que le mois de Marie m'a apporté du soulagement, et celui du sacré Cœur n'opère que mieux encore. Je ne suis pourtant pas très vaillant à pied; mais à cheval, c'est autre chose. J'ai à peu près repris mes allures d'autrefois. Je trotte et je galope à peu près trois heures par jour. Que de temps perdu, n'est-ce pas? »

Ce progrès encouragea les médecins à le renvoyer aux mêmes eaux de Barèges en 1876. Cette fois encore il avait pris « comme objectif principal le pèlerinage à Lourdes », ainsi qu'il s'exprime, heureux de pouvoir y célébrer la fête du sacré Cœur. Arrivé à Lourdes, le 22 juin, il s'y plongea à trois reprises dans la fontaine guérissante. Elle

ne le fut pas pour lui; et il écrivait ensuite à son ami Sarlat: « Rien de nouveau n'est survenu, sinon une paix profonde, la ferme conviction que je ne suis point du bois pour lequel se font les miracles instantanés; mais qu'ayant déjà été l'objet d'une protection merveilleuse de la Reine de Lourdes, je sentirai encore le secours de sa main, à la condition d'être résigné à attendre son heure. Je suis donc venu ici, mon cher ami, très tranquille, très reconnaissant de toutes les faveurs dont j'ai été comblé ici-bas. » — « Si Marie n'a pas voulu me guérir instantanément, comme tant d'autres qui valaient mieux que moi, écrivait-il à sa fille, elle a permis que mon âme se retrempât singulièrement dans ces eaux salutaires, et que mon corps y trouvât aussi de nouvelles forces, qui, sous l'action naturelle des eaux de Barèges, me procureront peut-être le mouvement dont ma pauvre jambe a besoin pour faire son office en ce monde. »

Le général ne retrouvait pas, dans ce séjour à Barèges, la douceur de la vie de famille, qui l'avait naguère consolé à Amélie-les-Bains. « Absolument seul avec un domestique qui fait ma modeste cuisine, je goûte le charme d'une véritable cellule hantée par la société de quelques bons livres... Avec cela la prière, le chapelet, le petit office, ces bons compagnons de ma vie; moyennant quoi, si pénible que soit la séparation de ma chère tribu, la journée passe trop vite. » Nous sera-t-il permis d'indiquer seulement que le livre qui avait alors l'honneur de consoler la solitude de l'exilé était l'histoire de la mère Barat, fondatrice de cette société du Sacré-Cœur de Jésus, à laquelle il venait de donner sa première fille?

Cette vocation de sa fille, le Sacré-Cœur, Notre-Dame de Lourdes, autant de souvenirs qui forment un concert d'action de grâces dans cette lettre de Conflans: « C'est un adorable mystère pour moi que Notre-Seigneur ait daigné

abriter votre vie dans ce Cœur dont j'ai moi-même si bien senti les battements au moment où sa Mère m'arrachait à la mort. Pendant cette nuit mémorable du 2 décembre, je n'ai invoqué Marie que sous le nom et la figure de Notre-Dame de Lourdes. Aussi cette Vierge bénie, inséparable du sacré Cœur, pour l'honneur duquel nous combattions, sont-ils tout le programme de ma vie. Oh! daigne le Seigneur permettre que j'y sois toujours fidèle, et que je n'en connaisse point d'autre! »

On comprend que, dans de pareilles dispositions d'âme, le beau monde des eaux n'exerçât que peu ou point de séduction sur lui. « Autour de ma solitude, écrivait-il à M. de Réals, son ami, voltigent des nuées de gandins et d'élégantes venues des quatre coins du monde. Ces essaims d'abeilles paresseuses s'abattent à Saint-Sauveur, à Cauterets, et de là viennent voir par curiosité le dépôt de boiteux et de bancroches dont le centre est à Barèges. En outre, il fait un temps si splendide, que les plus philosophes enfourchent les bons petits chevaux de ces pays-ci, et vont journallement faire des excursions dans les environs. C'est une tentation à laquelle j'ai jusqu'ici résisté à grand'peine. »

A la fin de ce mois de juillet 1876, M. de Sonis reprenait le chemin de la Bretagne par Lourdes. Il s'arrêtait à Castres, dans la famille de sa femme, sa seconde famille à lui, « pour deux cérémonies bien différentes, écrivait-il le 21. Dans la matinée de dimanche, j'assisterai à l'exhumation des restes de ma chère petite fille, morte à Castres, en 1862, et je les ferai placer dans un tombeau que j'ai commandé. Dans la soirée, j'assisterai au baptême d'un fils de M. Roger, mon beau-frère. Je suis le parrain de l'enfant. » Il partit de là pour Paris et Saint-Servan. Il n'y rentra pas guéri; bien loin de là. Non seulement la jambe cassée ne se trouvait guère mieux, mais la bles-

sure de la jambe amputée s'était rouverte dans toute la longueur de la cicatrice. Pendant longtemps le pauvre blessé endura le martyre; il fallut même en venir à une opération. Il se tenait prêt à tout : « Il en sera ce que Dieu voudra, disait-il dans ses lettres. Lui seul sait ce qui convient, et rien n'est bon comme sa volonté adorable. »

C'en était donc fait : à la suite de ces voyages et pèlerinages dont nous n'avons pas voulu interrompre le récit, M. de Sonis se trouvait replacé, et pour le reste de sa vie, dans le même état d'impuissance où l'avait mis sa chute de cheval de novembre 1873. Il l'exprime bien dans cette lettre à M. Lamy de la Chapelle : « Je te dirai que je suis devenu tout à fait impotent, et que je ne peux absolument pas marcher. Si je fais quelques pas, c'est avec l'appui d'un bras. Le bon Dieu m'a tout à fait privé de l'usage de la bonne jambe qui me reste, depuis la chute que j'ai faite. J'ai essayé de tous les remèdes, et j'ai commencé à m'adresser à tous les saints du paradis; mais tout cela en vain. J'ai essayé de toutes les eaux, et même des bains de mer; je n'ai pas davantage retrouvé le mouvement. Je souffre toujours de la hanche; mais, à vrai dire, c'est peu de chose, et il faut bien s'habituer à un mal avec lequel il faut tâcher de vivre en bonne intelligence jusqu'au tombeau. »

D'autre part, à force de volonté, il montait à cheval, et c'était là principalement ce qui avait fait l'objet de sa longue prière. Cette même lettre le disait : « Ce qui est merveilleux, c'est que le bon Dieu m'ait accordé justement la faveur que je lui avais surtout demandée : celle de pouvoir conserver ma position; de ne pas être obligé de quitter le service, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'à la condition de rester cavalier. Dans les commencements, j'ai beaucoup souffert; mais je me suis habitué aux mou-

vements du cheval à toutes les allures ; et j'ai pu exercer les devoirs de mon état. »

« Voilà donc mon lot, mon cher ami ; il est ce que le bon Dieu a voulu ; et, grâce à Notre-Seigneur, j'y suis bien résigné. Il pourrait être meilleur ; mais combien en ont de plus mauvais ! Nous nous trouvons bien ici, quoique et peut-être parce que Saint-Servan est une véritable bourgade. Nous avons une maison agréable, un vaste jardin qui va finir à la mer. J'ai un bon air, du calme, de la solitude ; c'est beaucoup, et avec ma femme, mes enfants, de bons livres, je me trouve très heureux. »

Une crainte lui restait cependant, c'était que le gouvernement refusât de maintenir en activité de service un invalide tel que lui. Au printemps de l'année 1875, le ministre fit savoir aux commandants de corps d'armée « qu'il fallait, surtout à l'époque actuelle, que les généraux eussent une grande activité, et fussent susceptibles d'être à la tête de leurs troupes au premier signal ». Le général Forgeot, commandant à Rennes, écrivit à M. de Sonis pour lui demander son propre avis sur la situation présente de sa santé. « J'ai répondu, écrit celui-ci, que je ne pouvais, il est vrai, marcher sans l'appui d'un bras, mais que je montais à cheval, et que, le service d'un officier général se faisant de cette manière, je croyais pouvoir remplir mes obligations. » Il fut maintenu ; le danger s'éloigna, et cette alerte ne lui laissa que le sentiment « qu'il devait de plus en plus adorer la volonté de Dieu, qui sait ce qui nous convient », et déployer coûte que coûte une nouvelle activité dans l'exercice chrétien de son commandement.

C'est dans cet esprit, avec ce courage, que, tout perclus et impotent qu'il est, on va le voir marcher à la tête de sa division, aller de garnison en garnison et de régiment en régiment, faire des inspections, commander des

grandes manœuvres, défier à la fatigue les officiers et les soldats, leur souffler le patriotisme en même temps que la foi, et porter dans ce débris d'un corps brisé, mais assujetti, l'âme ardente et vibrante de la France chrétienne.

Nous avons dit son programme. Plus d'une fois on l'entendit déclarer et répéter à qui voulait l'entendre : « Je ne suis rien ; mais, si je suis général, c'est pour faire respecter les droits de Dieu dans l'armée. » Ce programme était trop lourd pour le temps présent ; M. de Sonis devait tomber écrasé sous son poids, après six ans de lutte, mais sans en avoir effacé une ligne ni rayé un seul mot.

Ce qu'il exigeait du soldat d'abord, c'était le travail. Il en avait le droit, car soit à la manœuvre, soit à l'étude, personne dans sa division ne travaillait plus que lui. Aux témoignages que nous en avons déjà cités, nous ajouterons celui-ci, qui se rapporte à son commandement de Saint-Servan. Ce qu'il y avait d'admirable, raconte un de ses officiers, c'était de le voir étudier son école de soldat avec autant de zèle qu'un jeune caporal. Lui, ancien officier de cavalerie, devenu maintenant général de division et appelé, à ce titre, à commander toutes les armes, avait senti qu'il devait approfondir la tactique particulière à chacune. Pour cela, il ne se contentait pas de parcourir ses règlements pour pouvoir passer déceimment une inspection générale ; mais il se condamnait à apprendre littéralement chacune des théories, qu'il savait mieux ensuite qu'aucun des officiers et sous-officiers de sa division. Parfois il ne dédaignait pas, avec sa modestie charmante, de réciter lui-même à son officier d'ordonnance la leçon qu'il devait demander ensuite aux caporaux et autres sur le terrain des manœuvres, où personne ne savait son affaire comme lui. »

Il ne pouvait tolérer que les troupes fussent désœuvrées; aussi le service militaire était-il réputé assez dur sous ses ordres. Ses officiers surtout étaient astreints à des occupations incessantes, en vertu de sa maxime que jamais leurs hommes ne devaient être abandonnés à eux-mêmes. Quant à ceux-ci, il les assujettissait, sous prétexte d'entraînement, à des marches forcées dont il justifiait l'utilité de cette sorte : « Il semble qu'on n'aille guère là que pour soulever un peu de poussière; mais la fatigue est salutaire pour le moral. Si je commande ces marches, c'est moins pour entraîner le soldat que pour le briser. »

Le lendemain d'une des grandes manœuvres, M. le curé de Saint-Servan le voit arriver de très bonne heure à l'église, avant la messe. Il venait pour se confesser. « Que je suis heureux, monsieur le curé! lui dit-il, tout s'est bien passé. C'était admirable! Ordre parfait, discipline exacte et bien gardée. Je n'ai pas vu un homme ivre pendant ces manœuvres. »

Il disait au même prêtre : « Je leur ai donné tant à faire, les braves gens, qu'ils doivent bien me haïr. Mais moi, je les aime tant! » Il se trompait, on ne le haïssait pas; on le redoutait en l'estimant et le vénérant, comme on fait du devoir.

J'ai cité quelques traits de son zèle contre les duels, durant son séjour à Rennes. Même respect de la loi de Dieu sur l'observation de la loi du dimanche. En 1876, le général, passant une inspection à Saint-Lô, fut prévenu par le curé que l'on travaillait, dimanches et fêtes, à la construction d'une caserne d'infanterie, au grand scandale de la population. Le général fut à la caserne, fit venir le gardien des travaux et lui interdit d'ouvrir le chantier les jours défendus par l'Église. Cette défense fit du bruit; le chef du génie en référa à ses chefs hiérar-

chiques, et l'affaire fut portée au ministre de la guerre. En réalité, le général était sorti du cercle de ses attributions, et les travaux du génie, bien que placés sur le territoire de son commandement, ne le regardaient pas. Aussi le ministre envoya-t-il l'ordre de continuer les travaux; mais il se crut obligé de s'en excuser, en alléguant l'*urgence*. Le général savait bien que la défense qu'il avait faite outrepassait ses droits; mais il l'avait portée comme une protestation contre la violation d'une loi supérieure, et il avait forcé les délinquants à lui rendre hommage, même en la transgressant.

Il n'admettait pas, malgré l'étonnement contraire, que le pervertissement de la foi et des mœurs eût licence de se produire impunément et de s'étaler effrontément dans l'armée. Entre autres questions d'ordre moral qui le préoccupaient alors, celle de la composition des bibliothèques régimentaires venait en première ligne. Le ministre y acceptait tout ce qu'on lui présentait, le mal plutôt que le bien. Le protestantisme en profitait pour y insinuer son venin, et c'est ainsi, par exemple, que M. et M^{me} de Gasparin infestaient les chambrées de leurs petites et perfides élucubrations huguenotes. M. de Sonis se fit signaler les ouvrages les plus pernicioeux, non seulement aux mœurs, mais à la religion, et il les dénonça au ministre pour qu'il en fit justice. Le ministre trouva meilleur de protéger et de maintenir les pires ennemis de l'armée : les mauvais livres restèrent. M. de Sonis se plaignit de même que les journaux eussent leur entrée libre dans les casernes, et Dieu sait quels journaux! Aucun ordre ne vint les faire arrêter sur le seuil.

Il voulait que les officiers se fortifiassent le tempérament moral et militaire par de fortes lectures. Un des livres modernes qui lui agréaient davantage était *Le Comte de Gisors*, de M. Camille Rousset. Il recommandait

particulièrement de méditer les conseils du maréchal de Belle-Isle à son fils qui y sont rapportés.

Se trouvant presque impuissant à empêcher le mal, il s'attacha du moins à protéger le bien, faisant en sorte que tout militaire chrétien obtint le respect et la liberté de ses convictions.

En 1875, un jeune officier arriva au 47^e, avec l'idée bien arrêtée de se poser comme chrétien dès que l'occasion lui en serait offerte. Elle ne se fit pas attendre. Des processions extérieures ayant été prescrites pour le jubilé de cette année, le jeune militaire vint y prendre rang en uniforme parmi ses confrères civils de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul. La procession défilait successivement sous tous les balcons des officiers, qui étaient là plantés à leur poste d'observation et de dérision, dans toutes les attitudes les plus tristement indécentes : « Je remarquai bien leur sourire moqueur, nous raconte le jeune homme ; mais je faisais bonne figure, saluant d'un signe mes camarades, qui se gardaient bien de me le rendre. Le soir, au cercle, en mon absence, il y eut un feu roulant de plaisanteries sur mon compte. J'en fus averti par un officier, brave homme au fond, mais timide, qui avait oublié depuis quinze ans la pratique religieuse, mais qui, pour se rendre digne d'une alliance honorable, n'était pas éloigné de revenir à ses devoirs. « Belle occasion, lui dis-je, de faire acte de chrétien ! Venez avec moi à la procession qui sortira dimanche prochain. » Il accepta, s'y rendit, la suivit, mais en baissant la tête, et n'osant affronter les regards et les sourires braqués sur notre passage. Au cercle, on fit rage contre lui. « Quand on va à la procession, lui dirent les fortes têtes de la garnison, il faut savoir lever le front, et ne pas avoir l'air d'un forçat traîné entre deux gendarmes ! » Il me raconta son aventure. « Mon cher, c'est une leçon ; mais la ré-

« ponse est bien facile. A dimanche prochain la dernière
« procession ; gardez-vous d'y manquer, et montrons-
« nous-y bravement. »

« Ce fut contre moi qu'on se tourna ; les capitaines déli-
bérèrent, comme si j'avais terni l'honneur du régiment ;
et le plus ancien adjudant-major fut chargé de m'en faire
des représentations. Nous étions en marche militaire. A la
première pause, l'ancien vint au milieu du groupe des
lieutenants, et s'adressant à moi : « Monsieur, dit-il iro-
« niquement, vous faites le dessin topographique de l'itiné-
« raire de la marche ; il vous conviendrait mieux de faire
« celui de la procession, et je vous en chargerai. — Très
« volontiers, mon capitaine, car je compte y assister, sans
« faute, dimanche prochain. — Vous tenez donc à donner
« au régiment une réputation de cléricisme ? — Mon capi-
« taine, je tiens à garder mon indépendance en une chose
« qui ne nuit en rien au régiment. — Mais, Monsieur, vous
« êtes le seul à vous distinguer ainsi parmi vos camarades.
« — Je ne force personne à me suivre, mais j'entends être
« libre. — Enfin je vous avertis au nom des officiers, c'est
« en ami, croyez-le bien. — Merci, mon capitaine ; mais
« dites à ces messieurs que cela me regarde, et qu'ils me
« verront encore à la procession de dimanche ; j'y serai. »

Le général de Sonis était alors aux eaux. A son retour,
ayant appris par le président de la conférence ce qui
s'était passé, il manda le jeune officier, qu'il ne connais-
sait pas encore. Il le félicita de son attitude énergique et
l'autorisa même à prendre ses repas à part, s'il craignait
de nouvelles attaques à la table commune. L'officier
refusa : c'eût été avoir l'air de capituler. D'ailleurs on
n'oserait dire un seul mot contre lui, tant qu'il serait
présent. Mais le général avait gardé souvenir de cette
histoire ; quelques mois plus tard le vieil adjudant-major
ayant été proposé au choix pour l'avancement, bien que

rien en lui ne justifiait le choix, et que d'ailleurs il pouvait être présenté à l'ancienneté, le bon général ne s'en montrait pas moins disposé à le maintenir sur le tableau, en considération de ses blessures reçues en 1870. Mais le malheureux candidat crut avancer ses affaires en se faisant recommander auprès de M. de Sonis, qui l'eût pensé? par l'archevêque, M^{sr} Place. Le général n'y tint plus : « C'est par trop fort ! » s'écria-t-il ; et il apprit au prélat le double jeu de l'homme, que de ce chef il raya du tableau d'avancement.

S'il soutenait, au besoin, les officiers chrétiens qui étaient sous ses ordres, M. de Sonis, d'autre part, exigeait d'eux qu'ils fussent exemplaires en tout. « Noblesse oblige ! disait-il, je ne puis tolérer la médiocrité dans un officier chrétien. » Nous avons des lettres de lui où il se plaint de tel d'entre eux qui s'en tient à de bons sentiments, mais sans rien de décisif dans l'action et le zèle. « Ce jeune homme est bien loin d'être ce que je voudrais au point de vue religieux, écrit-il, n'ayant guère que des habitudes chrétiennes. J'aurais voulu mieux que cela : une religion solide, une religion d'amour et de sacrifice, de la piété enfin. Dieu la lui donnera-t-il avec l'âge ? Je n'en sais rien. Il a un amour du monde qui ne s'allie guère avec l'humilité et la pureté du cœur, qui sont les bases de l'édifice religieux dont je veux parler. Pour moi, je prie pour lui ; c'est de beaucoup, dans ce cas, le ministère le plus utile que je puisse remplir. »

M. de Sonis demandait à tout officier chrétien de ne l'être pas seulement pour son propre salut, mais pour le salut des autres, par l'apostolat. Il faut d'abord qu'il le soit franchement, ouvertement, à la face du ciel et de la terre : c'est la première chose. Il disait que « l'exemple d'un seul officier chrétien fait tache d'huile dans un régiment ». On lit dans la même lettre : « Vous pouvez faire

beaucoup de bien à ce jeune homme par votre exemple, et c'est un apostolat que vous ne pouvez lui refuser. La religion est plus attrayante à mesure qu'elle est présentée sous des formes plus aimables, et le bon Dieu, qui vous aime, a répandu trop de grâces sur votre personne pour que vous ne les fassiez pas tourner au profit de votre prochain. Ce prochain, je vous le confie de toutes mes forces, comme une âme qui m'est très chère et qu'il faut conquérir à notre Maître, ce Maître si peu connu, ce Maître si divin, ce Maître trois fois adorable et tout aimable pour ceux qui ont pénétré dans son Cœur, mais aussi ce Maître redoutable pour ceux qui ne voient que les aspérités de sa croix, parce qu'ils ne le considèrent que de loin. Et que le nombre en est grand ! »

Il déclarait tenir peu de compte de l'éclat mondain dans un officier français. « J'ai peu de souci des succès du turf, etc., et je vise plus haut, écrivait-il. Même sans bannir la galanterie de bon aloi que pratiquaient nos pères, je fais assez peu de cas des succès de salon. Combien plus je prise la piété solide, la pratique constante des sacrements, sans lesquels nous ne sommes que des roseaux fragiles, lorsque nous ne devenons pas de la boue ; et le travail suivi, qui élève l'intelligence, agrandit le cœur et donne des ailes à l'âme ! Mais n'est-ce pas parler hébreu que de conter ces sornettes à messieurs les *cocodès* d'aujourd'hui ? » Le plaisir pour lequel il se montrait le plus indulgent était la chasse à courre ; le luxe qu'il comprenait le mieux était celui d'un beau cheval.

Il demandait à ceux dont il voulait faire des agents de la vérité d'en être les agents désintéressés, sans nul calcul personnel : « Mieux vaut sacrifier un grade, disait-il à un ami, que sacrifier le bien qu'un officier chrétien peut et doit opérer parmi ses camarades par son désintéressement. » Un jeune lieutenant chrétien, se trouvant en

concurrence pour l'avancement avec deux autres officiers qui n'étaient rien moins que religieux, vint confier au général combien il lui en coûterait d'être préféré à ceux qui ne partageaient pas sa foi, et qui, sans doute, se feraient de sa promotion, pour juste qu'elle fût, un grief contre la religion. « Fort bien ! Dieu avant tout, répondit le général ; le reste viendra par surcroît. J'ai, en effet, proposé tel candidat, votre concurrent. Le désintéressement vaut mieux qu'une épaulette. »

Comme jadis en Afrique, il ne manquait pas lui-même de se faire l'apôtre de ceux qu'on lui adressait, lorsque la discrétion ou leur bonne disposition lui en donnait le droit. « Votre jeune frère, qui est sergent-major, est venu me voir sur ma demande, écrivait-il à un officier démissionnaire ; et, en présence de cet enfant pour qui votre départ de l'armée peut être une cause de si grands dangers, je me suis senti comme investi d'en haut du ministère que vous exerciez auprès de lui. Nous avons donc eu une longue conversation ; je n'avais pas d'autre intention que de me faire un peu le père de votre petit frère ; mais je crains de ne pas avoir été bien compris. Si donc mes conseils ont paru sévères, comme je le crois, dites-lui bien que je ne voulais pas effrayer une âme si digne d'encouragement. »

On peut voir par les lignes suivantes jusqu'où Sonis entraînait, en temps utile et possible, dans l'intime de ces consciences. « Depuis votre départ, écrit-il encore, j'ai vu plusieurs fois votre ami, et j'ai été très touché des marques de confiance qu'il m'a données. Je l'ai fortement engagé à marcher dans la voie dont Notre-Seigneur est le terme, persuadé que Dieu est libéral envers nous, à mesure que nous lui donnons davantage. Je lui ai conseillé d'observer l'abstinence du vendredi, cette marque d'obéissance qu'il est toujours bon de porter. Je lui ai aussi

conseillé la confession de chaque semaine, et la communion selon la volonté du confesseur. Enfin j'ai appuyé sur le lever à cinq heures du matin. *Durus est hic sermo* ; le pauvre petit trouve que c'est le plus difficile ; ce qui ne l'a pourtant pas empêché d'observer ma consigne. Je lui ai fait mettre de côté le casino, et absolument. Il y allait beaucoup, et à son âge ce n'est pas sans dangers. Je lui ai recommandé la récitation du chapelet, dont il ne disait qu'une dizaine, et l'ai vivement pressé de donner tous les matins quelques minutes à la méditation. Que Notre-Seigneur soit béni de toutes les grâces dont le germe est déposé dans cette âme ! Je crois qu'il y a dans ce bon jeune homme l'étoffe d'un chrétien robuste, digne de combattre le bon combat. »

Un des premiers amis de Sonis, M. de Sèze, l'avait consulté sur le choix d'un régiment pour son fils : « Mon opinion, lui répond-il, est que l'avancement n'est pas un des éléments de la question que doit traiter un père de famille. L'important est de placer son enfant sous la direction d'un bon colonel, de tâcher de trouver un régiment où le jeune officier aura de bons camarades, sur lesquels son inexpérience pourra s'appuyer, et où des exemples salutaires lui indiqueront la route à suivre. Si les officiers chrétiens sont encore bien rares, quelques corps en possèdent d'excellents, et leur nombre ira en s'augmentant avec l'aide de Dieu. »

M. de Sonis avait écrit à son ami que « si son fils entrait dans un régiment de son commandement, il aurait soin de lui comme de son propre enfant ». Il tint parole ; et c'est bien en père qu'il le traite, d'après ces lignes adressées à M^{me} de Sèze : « Votre fils Gaston est un excellent jeune homme, très aimé, très apprécié par tous ceux qui le connaissent, ce dont j'ai le droit d'être fier, puisqu'on le considère un peu comme mon enfant par le

cœur. Je l'ai d'ailleurs bien traité comme tel, ayant, dans notre tête-à-tête, pris la chrétienne liberté de promener ma lampe dans les recoins de sa conscience, pour y faire la lumière devant la grâce du bon Dieu que vous avez semée dans cette chère âme. »

Il arriva qu'entre ces jeunes gens et l'homme qui avait touché leur âme de si près, il se forma pour la vie des liens d'un caractère bien autrement sacré que ceux des bons rapports et des communs souvenirs de la vie militaire. Nous avons déjà vu apparaître à Lourdes, en novembre 1874, auprès de M. de Sonis, un capitaine de frégate qui semblait ne pouvoir se séparer de lui. L'année suivante, mois de juin 1875, M. Sarlat entra au noviciat des bénédictins de Solesmes. Il écrivit alors à M. de Sonis qu'il devait sa vocation à quelques paroles de lui, prononcées dans leur rencontre d'autrefois sur le *Tanger*, en rade d'Alger. La vie religieuse dans l'Église, c'est la vie héroïque ; le général le félicita de l'embrasser à son âge. « Votre coup, fait à la sourdine, n'a produit chez moi qu'un demi-étonnement, ce qui ne vous étonnera pas vous-même, puisque vous me rappelez des paroles déjà vieilles de date, mais qui, peut-être téméraires à l'époque, vous poussaient vers le port où vous venez de vous abriter. Je le connais, ce port, pour l'avoir visité il y a de cela près de trente ans, étant alors élève à l'école de Saumur. Je vous vois donc d'ici, agenouillé dans cette chapelle dans laquelle j'ai prié avec tant de bonheur. Je ne vous plains pas, mon cher ami ; et, pour m'associer aux peines si légitimes de la séparation de votre famille, je ne vous en félicite pas moins d'avoir trouvé le chemin de la paix et des plus pures joies qui se puissent goûter ici-bas. Je vous suivrai par la prière dans votre retraite ; et vous, de votre côté, vous n'oublierez pas le pauvre boiteux si secoué sur les sentiers raboteux de la vie. »

L'année suivante M. de Sonis apprenait que dom Sarlat « venait de faire son premier pas dans la vie monastique. Il avait voulu commencer sa nouvelle carrière au jour anniversaire de la mort de l'épouse que Dieu lui avait enlevée, par un secret dessein de son adorable volonté ». C'est à cette même date funèbre du 25 juin que, deux ans plus tard, dom Sarlat faisait profession solennelle de cette vie bénédictine que M. de Sonis saluait de son inconsolable envie : « Voilà donc que votre existence, sortie de l'épreuve des essais, va désormais couler comme un fleuve majestueux, au milieu du calme de la solitude, de la prière et du travail ; et vous passerez sans agonie les portes de cette éternité que chaque jour vous aura rendues familières. Que c'est beau ! que c'est digne d'envie pour qui n'a pas été mis sur un autre chemin par la divine Providence ! Mais Dieu fait bien ce qu'il fait pour chacune de nos destinées. Nous servons un maître qui ne veut pas être mis en question. Qui donc a pu sonder les mystères de sa propre vie, sans tomber à genoux devant cette succession de problèmes toujours insolubles et toujours résolus par la miséricordieuse tendresse de la Providence ? O Cœur de Jésus, toujours ouvert au cœur de l'homme, qui peut ne pas vous aimer ? »

Et dans une autre lettre, où il s'excusait de n'avoir pu l'assister, comme témoin de ses engagements : « Voilà donc, mon bien cher ami, ce terme de votre vie, et le port où vous deviez jeter l'ancre après tant de fatigues. Heureux êtes-vous vraiment, et plus heureux encore de goûter votre bonheur et d'en savoir remercier le Maître, le divin patron de la barque qui vous a fait passer à travers les écueils de cette mer orageuse à laquelle vous venez de faire vos adieux... Qui nous eût dit que tel devait être le terme de cette carrière destinée à aboutir aux pauvres étoiles qui ornent mes épaulettes ? Béni

encore une fois Celui qui vous a appelé à un si grand honneur !

« Et vous, mon cher ami, soyez un moine parfait, selon le cœur de Dieu. Continuez, par votre louange, à glorifier, à bénir le nom trois fois saint de Dieu ! nom, hélas ! faut-il le dire ? nom maudit aujourd'hui sur la terre comme il l'est dans les profondeurs de l'enfer. Et puis, si vous avez fait connaître un peu, fait aimer beaucoup cet adorable nom, vous aurez fait la plus grande chose qui soit en ce pauvre monde, et le reste n'est rien. »

M. de Sonis éprouvait un secret orgueil pour l'armée à voir ces soldats monter de la milice du siècle à la milice de l'Église. Le jeune et brave lieutenant que nous avons vu suivre si résolument, et en dépit de tout, les processions du jubilé de 1875, s'était senti lui aussi des aspirations vers l'état religieux. Sonis fut heureux et fier de lui servir, dans ces voies, de guide, de soutien et de père.

Il le lui rappelait plus tard sous cette forme aimable : « Je revois ce jour déjà éloigné où vous me fîtes la confiance de votre pieux projet, dans cette petite pièce de l'Amelia où j'ai passé quelques bonnes années. Vous avez dû penser que je me fis alors l'avocat du diable, en cherchant à retenir dans mes mains le pan de votre tunique. Mais avouez que le diable ne dut être qu'à moitié content de moi, qui vous adressai alors au R. P. Gin hac. »

La suite et les étapes de cette vocation se trouvent dans cette lettre adressée par le général à un autre religieux : « J'étais son confident, et je savais que ce bon et pieux jeune homme cherchait le toit qui devait abriter le reste de sa vie. Je l'ai donc d'abord envoyé à Solesmes, puis à Paray-le-Monial, après qu'il eut passé par deux monastères de la Trappe. Le voilà enfin fixé au noviciat des jésuites à Angers, où l'a conduit le Saint-Esprit. » Au jeune novice M. de Sonis envoyait comme adieu les lignes

suivantes : « Je vous souhaite, mon cher ami, de vous plonger dans l'amour de Notre-Seigneur jusque pardessus la tête, car c'est un profond abîme que ce divin amour ; et quel mortel en a pu jamais sonder le fond ? »

Mais ce sont surtout les officiers que leurs fonctions attachaient à sa personne qui pourraient nous dire quels trésors de bonté, de lumière, de conseil, d'affection, ils trouvaient dans ce chef devenu pour eux à la fois un modèle et un père. Son aide de camp, aujourd'hui M. le colonel de Réals, était pour lui un ami d'un prix inestimable ; et lorsque plus tard cet officier fut si cruellement éprouvé par l'accident survenu à sa chrétienne épouse, quelle ne fut pas la compatissante et religieuse douleur de M. de Sonis ! Il écrivait à ce sujet : « Il est certain qu'au fond de ces tribulations il y a des grâces de choix, que le monde ne voit pas. Il ne m'est pas moins certain que, soit dépit du démon à l'endroit des justes, soit nécessité pour les serviteurs de ne pas suivre une autre voie que le Maître, ce sont surtout les amis de Dieu qui sont crucifiés en ce monde. Lui-même s'édifiait de la résignation de celle qu'il appelait l'angélique victime. Il écrivait à son ami : « Fussiez-vous encore à votre deuxième étage, j'en ferais volontiers l'ascension pour me rapprocher du ciel en allant la visiter. » La correspondance de M. de Sonis avec cet ami de ses quinze dernières années est le commerce intime des sentiments les plus élevés que puissent échanger deux cœurs dévoués à Dieu et au pays.

Les jeunes officiers qui s'honoraient justement d'être auprès de sa personne avaient appris d'avance à quoi ils s'engageaient en lui appartenant. Il les avait prévenus. Écrivant à son ami, M. le comte de Sèze, pour lui demander son fils, encore sous-lieutenant, comme officier d'ordonnance : « Dis-lui bien le fort et le faible de la position.

Voici d'abord les avantages : deux chevaux à monter, beaucoup de temps à soi, et par suite tout le loisir de travailler pour se préparer à l'École de guerre. Par contre, voici ce que j'appellerai le revers de la médaille : un séjour fort triste, Saint-Servan, plutôt village que ville ; pas de société, aucune réunion ; bals et concerts tout à fait inconnus ; par suite, aucune distraction, car nous-mêmes nous vivons de la pure vie de famille, et tout à fait comme des ermites. Ton fils, reçu certainement chez moi comme mon enfant, n'en trouverait pas plus pour cela ce que la plupart des jeunes gens ont le droit de désirer. Aussi dis bien à ton fils de ne pas dire oui s'il ne souhaite pas beaucoup d'obtenir cette situation, et que je ne trouverai pas mauvais qu'il m'oppose un refus. »

Un peu plus tard il écrivait, en pareille circonstance : « Outre les qualités de cœur que j'apprécie avant tout, je veux des officiers instruits et travailleurs. Le genre jockey-club ne me va nullement. »

Une fois qu'un jeune homme était à ce titre admis dans son intimité, M. de Sonis l'adoptait comme sien, corps et âme : « Je n'ai pas besoin de vous dire, écrivait-il à une mère, que nous faisons notre possible pour vous remplacer auprès de lui, et j'espère qu'il finira par s'habituer à notre triste séjour. Votre cher enfant est venu à la messe de minuit avec nous et a communiqué à côté de nous. Quant à moi, je n'approche jamais un jeune homme chrétien sans me sentir remué jusqu'au fond de l'âme. Nous avons déjà causé travail, et adopté ensemble un plan d'études dans lequel je me ferai un plaisir de le guider, comme je le ferais pour un de mes fils. Tous les jours nous allons à cheval tous deux seuls, pendant deux ou trois heures. Nous pouvons ainsi causer cœur à cœur, et je tâcherai de lui faire un peu de bien,

tout en usant, vous pouvez y compter, de la prudence nécessaire.

« Ainsi, continue-t-il, à la suite d'une conversation très sérieuse, je l'ai engagé à mettre ses études sous la protection de la très sainte Vierge. Je crois lui avoir fait comprendre combien il est indispensable au chrétien d'engager une lutte de tous les instants contre lui-même, en domptant la nature du matin jusqu'au soir. Ainsi a-t-il commencé dès hier à se lever à cinq heures et à se rendre ensuite à l'église, où il entend la messe. Je lui ai demandé d'y faire cinq minutes de méditation. De là il rentre chez lui, et il se met au travail jusqu'au moment où il me rejoint. Il s'est soumis de très bonne grâce à mes idées, que je me suis efforcé de lui présenter à titre de simple conseil paternel, ne prétendant pas imposer à ses épaules un joug insupportable. Mais je lui ai demandé de se laisser ainsi conduire par la main, pendant un mois, au bout duquel il me dira s'il n'a pas le sentiment de valoir mieux après cette expérience. »

M. de Sonis lui-même, si gentilhomme de caractère et de manières, tenait extrêmement à ce que les jeunes officiers chrétiens qui l'entouraient fussent des modèles de parfaite distinction autant que de religion. Il écrivait parlant de l'un d'eux : « Je me suis un peu occupé de son extérieur, afin de parfaire la distinction naturelle de sa personne, persuadé qu'en toute chose les chrétiens appelés à vivre dans le monde doivent se rapprocher autant que possible de la perfection, et cela dans un but surnaturel qui n'a rien à faire avec la vanité, mais seulement *ad majorem Dei gloriam*. »

Son habitation de l'Amelia, telle qu'il l'avait aménagée, était un véritable sanctuaire domestique. Il la décrivait ainsi à son ami dom Sarlat : « J'ai placé dans le vestibule de mon quartier général une statuette de la sainte Vierge,

avec cette inscription en lettres d'or sur un fond d'azur : *Patrona hujusce domus præsentissima*. Marie est là, entourée des plus belles fleurs de mon jardin, et une lampe a brûlé à ses pieds pendant tout le mois de mai. Au commencement de juin, j'ai fait placer dans un salon attenant à mon bureau une statue du sacré Cœur sur un piédestal, avec l'invocation : *Cor Jesu sacratissimum*. Les fleurs ne manquent pas plus au Fils qu'à la Mère, et la lampe, qui est le symbole des cœurs que vous savez, ne s'éteindra pas, si Dieu le permet. Dans la même pièce se trouvaient déjà les portraits de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, je les y ai laissés ; à droite et à gauche du sacré Cœur, la bannière de Loigny et mon fanion de commandement, au-dessous de mon épée. Voilà, mon cher ami, un petit salon que j'aime bien, et tel que le monde ne les aime pas. Nous nous y réunissons pour prier ; et il y fait bon, si bon, qu'on n'y parle qu'à voix basse lorsqu'on y parle, tant on y entend la voix du Maître, car il est bien le maître de la maison. »

Il était surtout le maître du cœur brisé mais joyeux qui lui faisait le don absolu de lui-même. Au mois de mars de l'année 1875, il lui avait consacré sans retour sa fille aînée, qui avait prononcé alors ses premiers vœux. « D'autres que moi, lui écrivait-il, seraient peut-être effrayés de voir une enfant chérie contracter des liens aussi indissolubles ; mais vous m'avez tellement dit votre bonheur de vous consacrer à Notre-Seigneur, que je ne doute nullement de votre vocation, et que je ne puis que m'estimer heureux de votre bonheur. A l'entrée de la carrière où vous allez entrer, je n'hésite pas à vous donner pour mot d'ordre cette grande parole de saint Augustin : Aimez, et faites ce que vous voudrez. Ah ! l'amour est une clef qui ouvre toutes les portes qui conduisent à Jésus. Là, avec lui n'habitent ni le chagrin, ni l'inquié-

tude, mais la paix et la joie jusque dans les tribulations. C'est pour cela qu'allant devenir l'épouse du Prince de la paix, je vous ai souhaité d'abord la paix du Christ ! Je ne serai point à vos noces, et ce m'est un chagrin pour moi et pour nous tous. Saint Joseph me remplacera auprès de vous. Pour vous, chère et bien chère enfant, enfant mille fois bénie, soyez Marie de Jésus pour le temps et l'éternité. C'est sur cette parole que je termine cette lettre, en vous embrassant mille et mille fois, et en vous couvrant de mes larmes, mais de ces larmes du sacrifice dont Dieu seul a l'hommage. A Dieu donc et toujours à Dieu ! »

Quant à son sacrifice à elle, il lui demandait, quelques semaines après, de l'offrir pour les besoins spirituels de sa famille, pour le salut spirituel de ses frères et de ses sœurs à peine entrés dans la vie. « Que j'ai été heureux de constater que votre sainte vocation se confirme de plus en plus, et que Notre-Seigneur s'est établi au centre de votre cœur ! Je l'en bénis tous les jours, ne sachant pas, ne pouvant rêver pour vous de bonheur plus grand. »

C'était un sacrifice joyeux que celui-là : le sacrifice douloureux lui fut bientôt demandé : sa sœur Marie-Thérèse de Jésus allait lui être ravie. Au commencement d'octobre 1875, M. de Sonis avait pu visiter, au Carmel de Coutances, cette sœur en qui venaient se confondre toutes ses anciennes affections de famille avec toutes ses aspirations de piété et de foi : « J'ai eu, écrivait-il, le bonheur de communier tout près de ma chère Marie-Thérèse. » Un peu plus tard, juillet 1876, il avait conçu l'espérance joyeuse de faire route avec elle, en la ramenant à Poitiers ; et ce lui avait été une pénible déception de la voir retenue au Carmel de Coutances, dont elle était la colonne. M. de Sonis profitait de chaque tournée d'inspection qui le conduisait dans cette ville pour passer avec

elle quelques heures qui lui semblaient être des heures du ciel : « Nous ne savions jamais nous quitter, écrivait-il, et il ne fallait pas moins que la soumission à la règle pour nous séparer. Et encore, lorsque je sortais de ce petit parloir, je voyais s'entr'ouvrir de loin la grille pour me laisser la joie d'un dernier adieu. » Cependant la sainte prieure se sentait gravement malade, et comme elle témoignait à son frère le désir qu'elle avait de mourir, celui-ci lui en faisait des reproches graves et doux : « Comment une fille de sainte Thérèse peut-elle souhaiter de mourir pour cesser de souffrir ? »

Le 22 novembre 1876, le général apprit par dépêche que sa chère sœur était mourante. Le coup fut cruel ; il venait justement de lui écrire ces lignes si tendrement religieuses, qu'il ne savait pas alors être des lignes d'adieu : « Bien chère amie, je suis si tourmenté de te savoir malade, que je ne sais que m'inquiéter et me chagriner. Ton souvenir ne me quitte pas pendant les exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de saint Jean de la Croix. Combien il me sera présent, vendredi matin, à la sainte Table ! Qu'il me sera doux de redire à Notre-Seigneur, par la bouche de ce grand saint, ce que je lui ai dit si souvent : Seigneur, vous savez bien qu'elle et moi nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme. Ce cœur et cette âme sont aujourd'hui soumis à l'épreuve ; faites-la cesser, Seigneur, si c'est votre volonté. Et si vous voulez qu'elle souffre, permettez que je porte ma part de sa croix et que je souffre avec elle, afin qu'elle souffre moins. Donnez-lui le calme, la résignation, si nécessaires à tous ceux qui montent avec vous le rude chemin du Calvaire. Faites qu'elle soit douce à la souffrance, soumise et obéissante au médecin du corps et de l'âme, et qu'elle retrouve bientôt la santé, cette santé dont tous ceux qui l'aiment ont tant besoin !

« Voilà, chère et bien chère amie, et sœur, et mère, voilà ce que je dis et redis sans cesse à notre doux Sauveur et Maître, et ce que je ne me lasserai de lui redire, jusqu'à ce qu'il m'ait exaucé. Je t'embrasse bien tendrement de loin, offrant à Notre-Seigneur le sacrifice de ta sainte clôture, qui me prive du bonheur de m'asseoir à ton chevet et de tenir ta main, comme je tiens ton cœur dans le mien. »

Ce même jour, 22 novembre, à trois heures de l'après-midi, au même moment où Sonis fermait cette dernière lettre, sa bien-aimée sœur rendait son âme à Dieu. Sa mort avait été un vol joyeux vers le Seigneur. « Ma chère mère prieure, écrivait le frère, est entrée dans l'éternité la main levée pour bénir ses filles en religion, agenouillées autour d'elle. » Mais c'est dans la lettre suivante, à dom Sarlat, que M. de Sonis a versé l'abondance de ses larmes et de ses espérances. « Ma chère sœur Marie-Thérèse de Jésus avait un attrait tout particulier pour la pensée de la mort. Elle en faisait sa nourriture, méditant sans cesse cette parole de l'Apôtre : *Cupio dissolvi et esse cum Christo*. Dans les deux jours que j'ai passés auprès d'elle, un mois avant sa mort, elle m'entretenait encore de l'espérance d'être prochainement réunie à cet Époux qu'elle avait si tendrement aimé. Et de mon côté, craignant que ce Maître ne se rendit aux désirs de sa servante, je cherchais à la rattacher à la vie, en raison des sacrifices que l'on y peut faire pour l'amour de Dieu. C'était comme un horizon nouveau que j'ouvrais à cette sœur bien-aimée si avide de mortification. Aussi s'écriait-elle bien vite : Tu as raison ! Quelques jours à peine se passaient, et elle s'en allait recevoir, j'en ai la douce confiance, le prix de vingt-quatre ans de prières et d'im-molations au Carmel. Une heure avant sa mort, elle a voulu que la sous-prieure me dit de sa part que c'était

une chose très douce que de mourir. Et puis fixant les yeux sur l'image de l'Enfant Jésus, auquel elle avait une dévotion particulière, elle murmura de sa voix mourante : « Que tu es beau, mon Dieu, mais je vais te voir plus beau encore ! » Ce furent ses dernières paroles.

Le général se disposait à arriver auprès de cette sainte dépouille, quand un faux mouvement dans sa marche, au sortir de sa maison, lui causa de telles souffrances, qu'il lui fallut, par ordre, prendre aussitôt le lit et renoncer à ce voyage, où son frère le remplaça. « Le visage de la morte, racontait plus tard le général, était tellement souriant, que les enfants qui se pressaient aux grilles du chœur ne pouvaient se défendre d'en témoigner leur étonnement. Il y eut un grand concours de monde de tout le pays autour du cercueil. Que tout cela est consolant ! Béni soit Dieu, qui a voulu que sa petite servante ait pu, même après sa mort, contribuer un peu à le faire louer ! »

Et cependant c'était d'un cœur brisé que s'exhalait cette bénédiction. Le général écrivait : « J'ai perdu ma sœur et ma meilleure amie. Qui me rendra jamais ce cœur si chaud, cet esprit si droit, ce jugement si sûr, ces entretiens en Dieu si pleins de charmes ! » Et, un peu plus loin : « Chaque jour elle occupe une partie de mon temps ; son souvenir ne me quitte pas. Elle est comme mon bon ange. » Et à un autre ami : « Pour moi, je suis en commerce intime avec ma chère sœur, aussi bien maintenant qu'au temps où j'avais le bonheur de recevoir ses longues et délicieuses lettres, qui m'étaient un pain si fortifiant. »

Ces lettres du frère et de la sœur, on sait que, sauf une dizaine, nous ne les avons plus. La mère Marie-Thérèse avait eu soin, dans ses dernières années, de disposer par ordre de dates toutes celles de son frère qui pourraient

offrir un jour quelque intérêt pour l'histoire d'une âme qu'elle connaissait mieux que personne. Mais plusieurs de ces pages avaient été communiquées, à cause de leur grande beauté. M. de Sonis l'avait appris et en avait témoigné sa vive peine à sa sœur, comme d'une trahison de leur intimité; puis, une fois cette chère sœur expirée, il avait demandé, commandé, exigé que toutes ses lettres lui fussent rendues jusqu'à la dernière ligne, originaux et copies, et il avait pris toutes ses dispositions pour cela. Dix ou douze à peine lui échappèrent par hasard.

Ce que les autres sont devenues entre ses mains, on peut en juger d'après cette plainte et ce reproche adressés à dom Sarlat, quelque temps après, sur le même sujet : « Mon bien cher ami, maintenant que je puis reprendre ma plume, avec quel bonheur ne me laisserais-je pas aller à répandre mon cœur dans le vôtre, si je n'avais trop de raisons pour être bref aujourd'hui ! Mais je dois vous avouer que vous m'avez fait de la peine en communiquant les lettres que je vous adressais à vous seul. Ah ! sans doute, mon âme a des ailes pour voler vers vous, et avec vous vers le souverain Bien ; mais vous les couperiez ces ailes, si je n'étais assuré de votre absolue discrétion. Privé du secours que Notre-Seigneur accorde à ceux qui l'aiment et le servent en toute humilité, je tomberais de tout le poids de mon ignorance sur le terrain de la sottise vanité, et je risquerais de m'y casser le cou. Je suis déjà trop mal hypothéqué pour risquer de laisser encore quelque chose de ma personne à cette bataille. Donc, cher ami, trêve de confidences à d'autres qu'à vous seul et à qui a mission de briser le cachet de vos lettres. Promettez-moi de brûler toutes les miennes après les avoir lues, et vous me donnerez alors la joie de causer avec vous en toute liberté et simplicité. Sinon, non. »

Il fut facile de constater que la mort de cette sainte

sœur avait été pour son frère le signal d'un nouvel élan vers la perfection. Les étoiles commençaient à tomber une à une du ciel de sa vie, mais pour se rallumer plus haut et éclairer le monde de l'immortalité. « Je ne puis penser à sa tombe, écrivait-il à un prêtre; je ne puis penser à cette terre qui la recouvre, mais bien à ce ciel qui est au-dessus de nos têtes comme au-dessus de nos misères; à ce ciel qu'elle habite, et qui est le sublime rendez-vous vers lequel il faut tendre. Pour moi qui l'ai tant aimée, et d'un amour si profond, je suis étonné de me sentir si calme à la pensée de sa mort. Lorsque mon âme prononce son nom, et c'est bien souvent, mes yeux se lèvent naturellement en haut. »

Il l'avait prise pour modèle, et, au commencement de janvier 1877, il disait dans une lettre au révérend père Gin hac : « J'ai un sentiment profond de son salut bien assuré, car je n'ai pas connu d'âme plus dévouée, plus ardente au bien, ayant plus soif de sacrifices et d'im-molations, et aussi plus humble. C'est surtout pour cela que je veux rester dans son esprit, qui est le véritable esprit chrétien. »

Il nous apprend aussi, à cette époque, que les fêtes de l'Église lui étaient un avant-goût de la fête éternelle. Par-lant des offices et réunions pieuses du carême de l'année 1876 : « J'appartiens, moi aussi, à la milice de la louange divine, écrivait-il à son ami le bénédictin. Je ne sais rien de consolant comme la prière, rien de grand comme les cérémonies de l'Église, rien de beau comme sa liturgie. Je n'ai jamais trouvé d'offices assez longs, et j'ai toujours quitté l'église avec peine. Je puis dire que le temps que j'y ai passé est le meilleur temps de ma vie. »

La communion l'enivrait de délices divines. Qu'on en juge par cette lettre d'alors à dom Sarlat : « Sachez, mon bien cher ami, que je ne me sépare pas de vous. Bien

souvent, grâces à Dieu, je traîne mon corps infirme, et je porte mon âme altérée aux sources vives de la foi, au pied du tabernacle où réside le Maître qui se donne à moi avec une libéralité qui me comble de confusion et me saisisrait d'effroi, si je ne savais que l'amour a vaincu le monde. C'est donc là, à la sainte table, à ces heures de délicieux silence où dort le bruit de ce monde, qui sont les premières heures du jour ; c'est alors que je pense à vous et que je demande à notre bien-aimé Maître et Seigneur de bénir les eaux tranquilles et harmonieuses de votre vie de moine. »

En même temps, la bonté, la charité secourable, découlaient de ses mains. Il s'occupait des pauvres, des cercles catholiques, des œuvres de foi et de prière. Bien qu'il ne pût donner beaucoup, il voulait donner ce qu'il pouvait aux malheureux, et aucun d'eux ne recevait jamais de refus à sa porte. Saint-Servan, comme on sait, est le premier berceau de l'institut des Petites Sœurs des pauvres. Il ne se lassait pas d'entendre le récit de l'origine de ce miracle de la charité catholique en ce siècle, et les vieillards n'avaient pas d'ami plus compatissant que lui.

A plus forte raison était-il secourable à ceux qui le servaient. Il portait cette marque particulière des chrétiens, qui est la religion des petits. On a retrouvé des lettres de lui à l'un de ses anciens serviteurs. Voici quel est son langage : « Je vous remercie, mon cher Alfred, des services que vous m'avez rendus. Restez fidèle à Dieu, comme vous l'avez été ; vous trouverez dans la pratique de la religion le bonheur que les impies ne connaissent pas. Que Dieu vous conserve longtemps votre père et votre mère, et qu'il leur fasse pareillement la grâce de garder pendant toute leur vie un aussi bon fils que vous. » Combien d'autres lettres semblables nous pourrions produire !

Une autre fois, plus tard, nous trouvons M. de Sonis au chevet d'un jeune caporal du 2^e de ligne, fils de son jardinier, mourant de la phtisie. « J'allais le voir quelquefois, confie-t-il à un ami, et j'ai souvent accompagné Notre-Seigneur chez lui lorsqu'on lui portait la sainte communion. Que d'édification j'ai recueillie auprès du lit de ce bon jeune homme, qui offrait de si bon cœur ses souffrances et sa vie à Dieu ! Toute cette famille mérite bien d'être bénie. Il est impossible de trouver plus de foi et de résignation que chez ces braves gens. »

Un peu plus tard, dans l'automne de 1878, M. de Sonis eut le bonheur de recevoir la visite de son fidèle compagnon d'armes d'Afrique, l'Arabe Lakhdar-ben-Mohammed : « Le bon Lakhdar a passé deux jours ici, écrivait-il à sa fille. Je ne pouvais me défendre d'un sentiment pénible en pensant que ce pauvre garçon si bon et si dévoué ne connaît pas Notre-Seigneur ; et que moi qui, grâce à son attachement pour ma pauvre personne, exerce un si grand ascendant sur lui, je suis cependant impuissant à le convaincre qu'il est dans l'erreur. Que c'est triste ! »

A son foyer, ce tendre père donnait à ses enfants tout le temps que ne lui prenaient pas d'abord les devoirs de son état. Les fils plus âgés étaient à l'École militaire, ou commençaient à débiter dans la carrière des armes ; l'aîné venait de se marier ; les deux suivants allaient faire de même dans les années prochaines. Les plus jeunes en étaient encore soit aux humanités, soit à la grammaire. C'est de ceux-là que M. de Sonis se faisait l'instituteur. « J'ai passé des labeurs de mon inspection générale aux nobles fonctions de maître d'école, écrivait-il à dom Sarlat ; et dussé-je vous faire rire, je suis très réellement professeur d'algèbre, professeur d'humanités, avec nos deux écoliers de seconde, et répétiteur de latin de mon

petit François. Comme il ne s'agit encore avec lui que du *De viris illustribus*, je me tire d'affaire sans trop de peine; plus tard ce sera sans doute une plus grosse affaire. Mais c'est une si douce chose de nourrir soi-même ces bonnes petites âmes d'enfants, que cette besogne ne me paraît nullement à charge. Je vois même approcher sans effroi le moment où je serai jeté à la porte, comme un vil réactionnaire que je suis, et je compte bien me faire pour tout de bon maître d'école en pied de mes enfants. »

Il ajoutait dans une autre lettre, et ceci est essentiel : « Je tâcherai d'en faire des chrétiens solides; je leur apprendrai surtout à se défier des eaux du catholicisme libéral. Grâce à Dieu, et au milieu des maux présents, nous vivons dans un temps où il faut être chèvre ou chou, prendre parti et porter son drapeau à la main. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les chrétiens savent à quoi s'en tenir sur le compte des tièdes. L'Esprit-Saint s'est chargé de nous faire savoir ce qu'il en ferait. Donc *sursum corda!* »

Tout se spiritualisait dans ses affections. Il ne considérait plus la grâce croissante de ses filles que pour s'exciter lui-même à voir uniquement leurs âmes, et leurs âmes en Dieu. Une lettre du 5 juin 1877 nous le montre assistant à la première communion de sa fille Germaine. « Nous avons eu le bonheur de nous approcher de la sainte table après elle, et de nous trouver ainsi unis à Jésus-Christ, comme nous le serons dans le ciel, j'en ai la douce confiance. » Les paroles qu'il adressa alors à son enfant se retrouvent dans celles-ci, écrites dans le même temps à une de ses nièces et filleules, M^{lle} Gabrielle de Sonis : « Confiance, ma chère enfant ! car vous allez réellement posséder dans votre âme le plus tendre de tous les maîtres, un maître si bon, qu'il veut être aimé plus que craint, et

qu'il a des tendresses particulières pour les enfants. Voilà ce que je disais hier à ma petite Germaine, en un jour semblable. Votre cher père ne manquera pas de vous dire les noms de ceux de notre famille pour qui il faut prier; car de tendres regards seront abaissés sur vous de ce monde où j'ai la douce confiance que nous avons des âmes de notre nom. Cette seule pensée de ceux que votre père et moi nous avons tant aimés oppresse présentement mon cœur. C'est à vous de les soulager et d'obtenir leur délivrance. A ce moment de votre union avec le divin Maître, adressez-lui, chère enfant, cette prière qu'une pauvre voix infirme fit monter vers le ciel dans une nuit d'angoisse: « Seigneur, si vous me laissez la vie, « imprimez sur mon front le signe de votre croix. Sacrez-« moi votre serviteur, et que je ne vive que pour mieux « vous connaître, vous aimer et vous servir! »

« Que l'ange Gabriel vous accompagne au festin des anges! »

Notons ici que, l'année suivante, la première communion de son fils François fut accompagnée d'une circonstance où l'esprit de foi et de charité de cette chrétienne famille se révèle par un beau trait. « Je sors, écrit le père, de la cérémonie de la première communion de mon petit François. Il était bien préparé par une retraite de quelques jours, pendant laquelle il a eu pour compagnon à la maison un enfant pauvre que nous avons recueilli à cette intention. Ce sont bien, chacun dans leur genre, deux petits pauvres; et j'espère que comme tels ils seront bénis de Notre-Seigneur. »

L'œuvre du salut du pays ne quittait pas les yeux de ce grand patriote. Les événements du 16 mai 1877 avaient fait luire à son esprit quelque faible espoir de notre relèvement politique et national. Il avait félicité son ami l'amiral Gicquel des Touches d'avoir accepté de faire

partie du nouveau ministère ; car c'était, il le savait, un chrétien résolu, qui tenait en réserve, comme lui, le drapeau du sacré Cœur, pour être déployé au premier coup de fusil contre les ennemis de la France. « C'est un grand bonheur, écrivait M. de Sonis à dom Sarlat, qu'un homme du caractère de votre ancien chef de l'*Héroïne* ait été appelé aux conseils du gouvernement. On ne lira jamais son nom au bas d'un acte déshonnête, et c'est une garantie par ces temps où les choses honnêtes deviennent rares. »

Il eut vraiment dans le 16 mai une confiance qui étonne. « Nous allions couler à pic, écrit-il encore à l'ancien marin, lorsqu'un coup de vent du Saint-Esprit nous a remis sur l'eau. Le gouvernement sera-t-il fidèle à cette grâce ? Il faut l'espérer un peu. S'il en était autrement, Dieu ne manquerait pas de livrer à leur impuissance des hommes qu'il a si merveilleusement aidés. Je sais de bonne source que le maréchal est en ce moment très décidé à agir avec énergie, et il faut lui savoir gré de ce qu'il a déjà fait. Que ne l'a-t-il fait plus tôt ? nous ne serions pas logés à l'enseigne d'aujourd'hui. »

Cette espérance fut vaine. L'antichristianisme rentra à flots impurs dans les chambres, et l'on put prévoir pour la cause chrétienne de nouveaux combats et de plus graves périls. « La politique va de mal en pis, écrivait-il en juin 1878, et nous ne sommes pas loin du moment où les gens de notre bord seront traqués comme des bêtes fauves par messieurs les radicaux. Le pain que nous sommes destinés à manger sera, je crois, bien noir ; mais qu'importe ? L'essentiel est qu'il soit mangé de bon cœur : *ad majorem Dei gloriam.* »

Puis venaient ces sublimes élans vers les sacrifices prévus, et l'appel à des cœurs et plus hauts et plus grands que tous les sacrifices. « Qu'il faut prier Dieu de nous

bien tremper, mon ami ; de nous faire de grands cœurs capables de loger toutes les souffrances, toutes les injustices, toutes les persécutions qui nous attendent, des cœurs capables de vouloir tout cela, d'aimer tout cela, parce que tout cela sera la volonté de Dieu, la grande, la seule loi devant laquelle il faut se courber avec amour ! Bénie soyez-vous, volonté adorable de mon Dieu, qui êtes toute justice et toute sagesse : je n'aime que vous ! »

A la fin de 1877 et au commencement de 1878, ses souffrances devinrent plus vives ; il en était à son troisième abcès au moignon depuis les eaux de Barèges. « Je suis absolument cloué sur mon fauteuil depuis le mois de décembre, écrivait-il le 27 mars ; et quand plaira-t-il à Dieu de me rendre le mouvement ? J'ai deux fois essayé inutilement de reprendre ma jambe de bois, deux fois le contact de mon appareil m'a blessé, et j'ai dû le déposer. Après m'être fort attristé, j'ai repris le dessus, et je me suis mis tout à fait entre les mains du bon Dieu, ces mains qui me portent depuis si longtemps avec une tendresse toute maternelle, sans m'avoir jamais laissé tomber. Et pourtant que j'ai souvent mérité d'être lâché ! » C'est la confiance de l'enfant entre les bras de son père.

Pendant ces longs mois d'immobilité il se représente lui-même cloué sur sa chaise, depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, et invoquant le Saint-Esprit pour ne pas broyer du noir. « La corde est si tendue, écrit-il, que je me sens incapable de tout travail ; ce qui, je crois, ne m'était jamais arrivé de ma vie. » — « Jamais depuis mon amputation je ne me suis trouvé à pareille fête, » disait-il dans une autre lettre, et sur cette ruine de son corps on l'entendait proférer ces paroles de dédain et d'immortel espoir : « Je n'ai pas oublié qu'une bonne partie de mon corps est déjà réduite en poussière, et que, dégagé d'une partie du poids qui nous attache à

la terre, je serais bien coupable si je n'obéissais pas à ce mouvement de la grâce qui nous attire en haut. »

Cependant, en Algérie, M^{gr} Lavigerie se souvenait toujours du grand soldat qui naguère lui écrivait de Laghouat : « Je puis assurer Votre Grandeur que je travaillerai de toutes mes forces dans mon commandement à ce que Dieu demande à tout chrétien : le faire connaître, le faire aimer, le faire servir. »

L'archevêque lui faisait savoir, en conséquence, dans une lettre pressante, « la possibilité pour lui d'être nommé à un commandement en Algérie, et il l'encourageait à accepter l'offre qui pourrait lui être faite d'une des trois divisions d'Afrique. »

Le général répondit, le 21 mai 1878 : « Je serais certainement très heureux, Monseigneur, de me retrouver sur cette terre d'Algérie, où j'ai passé le meilleur temps de ma vie ; et l'espérance d'y faire un peu de bien, sous la paternelle direction de Votre Grandeur, serait certainement bien propre à faire cesser mes hésitations. Mais, outre que l'on pense à moi moins que jamais, j'éprouve une répulsion invincible à me lancer dans un milieu où j'arriverais absolument désarmé et incapable d'aucune action bienfaisante.

« Il faut donc prier et attendre l'heure de Dieu... Pour moi, Monseigneur, j'aurai toujours le regret de n'avoir pu rien faire pour témoigner à Votre Grandeur la reconnaissance dont je suis pénétré pour Elle. Daigne Notre-Seigneur bénir vos œuvres, si dignes de la sympathie de tout ce qui porte un nom français, si combattues par les ennemis de Jésus-Christ, mais si assurées de l'admiration de la postérité. »

Ce fut seulement au mois de juillet que le général fut à demi capable de reprendre ses inspections. Après cela il se rendit à Paris, au ministère de la guerre. Paris, à cette

époque, était pris de cette fièvre que lui apporte chaque nouvelle exposition universelle. Le général la trouva beaucoup trop gaie pour lui; il écrivait, revenu de là : « Bismarck a bien raison de nous croire à l'agonie, et d'ajouter que cette agonie est folâtre. Je suis parti plein de dégoût pour ce que j'ai vu dans cette infecte Babylone. Je n'ai pas vu l'exposition, qui ne m'aurait nullement consolé de tout le reste... On est saisi de dégoût lorsque l'on voit l'armée ravalée et mise aux pieds de certains hommes politiques. »

M. Gresley était alors ministre de la guerre. M. de Sonis le connaissait : « Et cependant, disait-il, on le trouvera trop tiède, et nous arriverons de fil en aiguille jusqu'à Laisant, qui ne voudra pas de nous. C'est bien le cas, plus que jamais, de se remettre sans réserve entre les mains du bon Dieu! Tout est folie hors cela. »

Il est juste de dire cependant que, parmi tant de défiance qu'il inspirait en haut lieu, la bienveillance d'un homme qui l'avait vu à l'œuvre lui demeurerait fidèle. En octobre 1878, M. de Freycinet, devenu ministre des travaux publics, étant venu à Saint-Servan, se montra sincèrement empressé et heureux de revoir le général, qu'il reçut avec les officiers de la garnison. Il voulut même épargner à l'invalidé la souffrance de monter les deux étages de la sous-préfecture, et il descendit pour lui dans le salon de la mairie situé au rez-de-chaussée. « C'est là qu'il me reçut, écrit M. de Sonis, avec une sympathie très marquée, en me témoignant le regret de n'avoir pas su, à son arrivée, que j'étais à Saint-Servan, car, ajoutait-il, je me serais rendu chez vous. Je ne pouvais manquer d'être sensible à son procédé, et lorsque mes officiers eurent pris place autour de moi, je lui ai dit ces paroles : « Nous venons ici saluer le ministre des travaux pu-
« blics; mais permettez-moi d'ajouter que nous sommes

« soldats, et que, comme tels, nous venons aussi vous
« remercier des efforts que vous avez faits pendant la
« guerre pour sauver l'honneur de la France. Ces senti-
« ments, je vous les avais exprimés une première fois en
« 1871, à ma rentrée des lignes prussiennes; je suis
« heureux de pouvoir en renouveler ici l'expression. »
Il a été très sensible à ma démarche, et il était visible-
ment ému. Je l'ai salué, et je me suis retiré. Je n'ai pas
été debout plus de deux minutes. »

Les élections pour le sénat comme pour la chambre des députés donnèrent encore raison à la politique radicale. Il ne nous restait plus que Dieu, c'était tout. Enchaîné encore une fois durant de longues journées et de longues nuits par de vives douleurs, M. de Sonis se soulevait de son lit de souffrance pour pousser le cri : *Contra spem in spem*. « Les chrétiens sont livrés aux bêtes, écrivait-il, rien de nouveau sous le soleil. Mais il y aura encore de belles journées pour l'Église, et, Dieu aidant, il y aura des lèvres humaines qui rendront témoignage à la vérité tant qu'il restera un peu de sang dans le cœur de la France. »

Le maréchal de Mac-Mahon finit par se démettre plutôt que de toucher à l'honneur de l'armée. C'était pour Sonis une protection de moins. Un moment même le président avait pensé à le nommer gouverneur des Invalides. Et que M. de Sonis eût été bien à sa place, au milieu de ces braves gens dont la France était fière! Mais le maréchal déjà n'était plus maître de ses choix. M. de Sonis le savait; il écrivait à sa fille : « Je reconnais volontiers que j'ai droit à toute la haine des radicaux, et je me fais honneur de la qualification de blanc et surtout de celle de clérical qui désigne aujourd'hui les catholiques à la vengeance des impies. Que deviendrons-nous, si je suis mis d'office à la retraite? C'est un problème bien difficile à résoudre.

Il est certain que notre situation sera bien difficile; mais je ne puis croire que la Providence, qui fut toujours si bonne pour moi, nous abandonne jamais. J'ai donc confiance en Elle... A la grâce de Dieu! C'est dans son divin Cœur que je me réfugie avec vous. »

Au mois de mai, une affaire disciplinaire vint mettre le feu aux poudres. Deux jeunes officiers ayant été indûment punis par le colonel du 47^e, qui leur faisait un grief de la fréquentation du cercle catholique, M. de Sonis, fort de son droit, leva la punition et la fit retomber sur la tête de ce chef. Cet officier, fort soumis naguère, avait jeté le masque aussitôt l'avènement de M. Gresley au ministère. Les journaux ne manquèrent pas de s'emparer de cette affaire; on en saisit le ministre; la garnison était divisée à ce sujet; certaines attitudes devenaient indécises; les timides et les intéressés craignaient de se compromettre; les défections préludaient aux dénonciations. Sur ces entrefaites, l'ordre fut donné de faire jouer la *Marseillaise* à la musique des régiments. « Je répondis, écrit Sonis, que si c'était un ordre, je l'exécuterais; mais que jamais je ne commanderais de jouer cet air, lorsque, pour mon compte, je passerais une revue. » Ce fut un nouveau grief. En même temps arrivait une lettre circulaire relative aux cercles catholiques fréquentés par les militaires, tels que ceux de la légion de Saint-Maurice et de Notre-Dame-des-Soldats. « Ma réponse était facile, expliquait Sonis. Tout ce qui existe à Cherbourg et à Saint-Malo était autorisé par moi. » Il se déclara responsable et prit tout sur lui. « Nous voilà donc arrivés au commencement de la crise, ajoutait la même lettre, mais comment finira-t-elle? Mon chef d'état-major paraissant très préoccupé de mes intentions, qui lui semblaient devoir me mener loin, je lui ai fait connaître que rien ne pouvait me faire transiger avec ma conscience de chrétien; et comme de

ce fait il encourait lui aussi des responsabilités, je lui ai offert de l'envoyer en congé de trois mois. Cela l'a calmé immédiatement; et comme c'est un homme d'honneur, il a tenu à honneur de rester. » Quant à lui-même, le général déclarait qu'il était décidé à marcher droit quand même, dût-il y sauter! Et dans une autre lettre : « Où allons-nous? A l'abîme, si Dieu ne détourne le courant qui emporte l'épave qui a nom la France! »

Racontant qu'un officier avait cru devoir céder à l'interjonction de son chef lui interdisant de faire des conférences au cercle catholique : « J'avoue, écrit-il le 26 juin 1879, que je ne suis pas d'aussi bonne composition, et que, Dieu aidant, je me propose de déclarer très catégoriquement que je ne reconnais à personne le droit de s'occuper des actes de ma vie privée. Ce serait peut-être une assez bonne occasion pour ces messieurs de se débarrasser de moi; mais si, un jour ou l'autre, je dois partir et n'avoir plus à manger que des pommes de terre, mieux vaut du moins m'en aller par la bonne porte. »

Il le sentait donc, ses jours de commandement étaient comptés. « Je vis au jour le jour, attendant toujours mon renvoi pour un motif ou pour un autre, écrivait-il le 21 août 1879. Il en sera ce que Dieu voudra; et quoique la pauvreté soit lourde à porter avec une nombreuse famille comme la mienne, je suis bien décidé à ne pas désertier mon drapeau. » Et dans une autre lettre : « Au train où vont les choses, je ne puis pas tarder à être mis en demeure de prendre des mesures qui blesseraient ma conscience et me détermineraient sans doute à envoyer à tous les diables des gens qui en reviennent. Quoi qu'il arrive, c'est le cas de se préparer à ne rien refuser à Notre-Seigneur de ce qu'il demandera. J'ai toujours cru qu'il fallait un sang généreux versé pour le salut de la France, si tant est que, gangrenée comme elle est,

elle puisse guérir encore ! Les nations sont cependant guérissables ; mais que le traitement sera dur, ô mon Dieu ! »

D'ailleurs, la conduite tout entière du général, non moins sage que ferme, était aussi éloignée des forfanteries et des bravades que des lâchetés et des compromis de conscience. Sa sagesse comme sa force consistait « à se tenir sur le terrain du devoir, mais sans manquer de prudence, puisqu'elle est une vertu », disait-il quelque part. En effet, jamais son service n'avait été fait plus exactement. Les grandes manœuvres ayant eu lieu à partir du 17 septembre, on avait constaté que ce général infirme avait fait à lui seul autant et plus de besogne qu'aucun de ses collègues. « J'ai été là, comme partout, l'enfant gâté du bon Dieu, écrivait-il à un ami. J'ai passé à cheval par des chemins impossibles, dans de véritables fondrières, comme je n'en avais pas encore vues. » Et à un officier de son intimité : « J'ai donc fait les grandes manœuvres, dont j'ai été très satisfait en ce qui me concerne. J'ai pu, grâce à une protection de la sainte Vierge, rester dix et même deux fois douze heures à cheval, à toutes les allures. Aussi n'est-ce pas encore pour cette fois que ces messieurs pourront s'appuyer sur ma jambe de bois pour me mettre à la porte. »

Mais avait-on besoin de s'appuyer sur quoi que ce fût pour se débarrasser de lui ? « Les temps sont bien gros de nuages, et chargés de menaces à l'adresse des chrétiens, écrivait-il à sa fille le 8 février 1880. Je tends toujours mon dos aux coups du sort, dont la main est, quoi que fasse le diable, tenue en respect par la toute-puissante Providence. »

Les ministères se succédaient et empiraient en France. M. de Sonis avait écrit : « On dit le général Gresley sérieusement malade, et nul doute qu'il ne soit remplacé

d'ici la fin de l'année par M. Farre. » M. Farre était, en effet, arrivé; et, le 7 février 1880, M. de Sonis disait : « Jusqu'à présent, on paraissait ne pas vouloir épurer l'armée; mais voilà que le nouveau ministre semble vouloir changer de système. Pour combien de temps suis-je en place? Que la sainte volonté de Dieu soit faite! Qu'il fera bon, cher ami, se reposer dans la stabilité de l'éternité! »

Il ne s'était pas trompé. Vers le 1^{er} mars, le général reçut communication de son déplacement; c'en était fait. Il ne récrimina pas. Une lettre à son ami dom Sarlat mentionna le fait tranquillement et simplement : « Je viens de recevoir l'avis brutal de mon déplacement et mon envoi à Châteauroux dans le commandement de M. de Gallifet. M. le ministre Farre trouve que je suis depuis trop longtemps à la tête de ma division, et que je dois changer de résidence et de commandement. Ce départ me cause un profond chagrin pour mille raisons. De plus, c'est un gros embarras et une énorme dépense. Mais rien n'arrive sans la permission de Dieu, et à ce compte : *Fiat!* »

On connaissait dans la contrée le nom d'un homme qui avait toutes sortes d'empressements obséqueux, reconnaissants, pour M. de Sonis, et c'était, assurait-on, cet homme-là qui venait de poursuivre en haut lieu le brusque départ du général et de l'obtenir. Jamais M. de Sonis n'eut un mot de plainte contre lui. C'est à une autre cause, celle de sa foi de chrétien, qu'il était fier d'attribuer une disgrâce qui le grandissait devant Dieu. Ainsi écrivait-il tranquillement un mois après : « Vous savez que je m'attendais depuis longtemps à être atteint, sachant que la secte radicale ne connaît pas d'obstacle et fait litière de tous les errements du passé. Je n'ignorais pas que l'armée aurait son tour, et que le système des épurations

lui serait aussi appliqué. Enfin, pour indigne que je sois d'un tel honneur, je devais être frappé le premier, et je l'ai été. On espérait bien sans doute qu'en recevant cet ordre j'aurais demandé ma mise en disponibilité ou à la retraite, et il est bien possible que tel soit mon sort avant peu de temps.

« Vous savez combien je vivais retiré à Saint-Servan ; aussi n'a-t-on pu trouver aucun prétexte pour légitimer la mesure dont j'ai été l'objet. Je l'ai subie sans récriminations, quoiqu'elle m'ait atteint dans mes affections d'abord, dans mes intérêts ensuite. Mon fils aîné Gaston venait de perdre son second enfant, et ma belle-fille était gravement malade. C'est dans cette triste situation que j'ai appris, en décachetant mon courrier, que j'étais envoyé à Châteauroux. Je me suis dit que rien n'arrive sans la permission de Dieu, et je suis arrivé ici. »

La dernière visite du général à Saint-Servan fut pour la petite chapelle où Dieu l'avait consolé tant de fois. Quand ensuite il prit congé du curé de sa paroisse : « Monsieur le curé, lui dit-il, j'ai passé chez vous les six années les plus heureuses de ma vie. »

CHAPITRE XV

CHATEAURoux — LIMOGES

1880-1883

Le général était campé plutôt qu'établi à Châteauroux. L'hôtel de la division était alors en construction. En attendant qu'il pût y prendre domicile, « son logement, comme il raconte, consistait en une baraque, tel qu'il en occupait du temps où il était capitaine, et où il fallait être entassés les uns à côté des autres. Bien petite misère, il est vrai, à côté des grandes! » D'ailleurs, je ne sais quoi l'avertissait qu'il ne pouvait établir là sa demeure permanente, et que son commandement ne s'y prolongerait pas au delà de quelques mois. « Je vis donc au jour le jour, écrivait-il à M. de Sèze, comme l'oiseau sur la branche, sachant bien qu'à la première occasion je serai renvoyé dans mes foyers. C'est surtout dur lorsque, comme moi, on n'a pas de foyers. Mais le serviteur n'est pas plus grand que le maître, et le Fils de l'homme n'avait pas où reposer sa tête. Donc paix et courage! »

Cette paix, M. de Sonis la trouvait, ainsi que le courage, dans le recours à Dieu, seul bien inamissible, ainsi qu'il disait dans ces belles et radieuses lignes : « La prière c'est, semble-t-il, la seule consolation, la seule

joie qu'on veuille nous laisser, parce qu'on ne peut nous l'enlever. Usons-en à cœur joie. C'est un levier qui soulève le monde des âmes. » Et, dans une lettre du 29 avril à sa fille : « A la grâce de Dieu ! dont, dans les tristes temps où nous vivons, nous avons plus besoin que jamais ! Il fait bon vivre aujourd'hui, comme si nous devions mourir demain. Et vraiment, il en serait ainsi qu'il n'y aurait pas lieu de s'étonner. Les avertissements ne nous manquent point, ce qui n'empêche pas les aveugles de s'obstiner à ne pas crier merci ! »

Cependant, dès son arrivée, l'homme du devoir s'était mis à l'inspection consciencieuse de tous ses régiments, répartis sur un territoire très allongé et fort incommode. Au mois d'avril nous le trouvons qui en visite chacune des garnisons, en commençant par Paris, où il avait trois bataillons à la caserne du Château-d'Eau ; puis, continuant par Thouars, Niort, Saint-Maixent, Parthenay, Poitiers, le Blanc et Issoudun. C'est alors qu'il put voir pour la dernière fois le grand cardinal Pie, qui expirait peu après, et duquel le général écrivait, le 19 mai, ces paroles de son inconsolable et reconnaissante admiration : « Voilà une grande perte que vient de faire l'Église de France. C'est particulièrement pour moi un deuil de cœur, en raison de l'affectueux intérêt que ce pieux prélat voulait bien me témoigner. De plus, c'est une grande lumière de moins dans un temps où d'épaisses ténèbres couvrent un monde chaque jour plus coupable. » La même lettre disait quelques lignes après : « Nous approchons des temps où nous ne serons plus supportés ; et bien des gens, comme autrefois les païens de l'empire, nous considèrent déjà comme étant l'*odium generis humani*. C'est une raison de renouer les liens qui nous unissent et de revenir aux mœurs de nos aïeux dans la foi. Lorsque nous aurons appris à souffrir, lorsque nous aurons secoué la mollesse

de ce siècle, alors, par la toute-puissante grâce de Jésus-Christ, je crois que le salut ne sera pas loin; mais nous n'en sommes pas là! »

Que nous n'en fussions pas là, il put s'en apercevoir aux ordres qu'il reçut bientôt à l'occasion de la célébration publique de la Fête-Dieu; c'était le 30 mai. « Aujourd'hui, écrit-il, nous avons eu ici la procession de la Fête-Dieu, présidée par M^{sr} Marchal, archevêque de Bourges, arrivé hier soir. J'ai assisté à la grand'messe; mais j'ai dû me retirer au moment de la sortie de la procession, en ma qualité d'invalides. J'avais reçu, hier, défense du ministre de donner la musique du régiment pour cette cérémonie. Envers et contre tous nos règlements, le même ministre a supprimé la sortie des troupes et leur placement en bataille sur le passage du saint Sacrement. Il n'a autorisé qu'une escorte de deux compagnies *pour maintenir l'ordre autour du dais*, ayant exhumé cette jurisprudence des papiers du maréchal Soult, tandis que le cérémonial militaire des processions est réglé tout au long dans le règlement de 1863 sur le service des places. Voilà où nous en sommes, en attendant mieux. »

Cependant M. de Sonis se félicitait de l'accueil qu'il avait reçu du commandant de son corps d'armée, le général de Gallifet. Celui-ci l'avait connu en Afrique, et, depuis ce temps-là, rien n'avait fait baisser, loin de là, la haute estime qu'il avait conçue pour ce caractère de chevalier et de héros. M. de Sonis, de son côté, se plaisait à proclamer les nobles procédés et l'élévation de cœur de ce vrai soldat gentilhomme, si différent de lui sous tant d'autres aspects. Il écrivait, le 21 avril, au colonel Théobald de Sonis, son frère: « Je n'ai pas encore vu M. de Gallifet. Avant de quitter Saint-Servan, je lui avais adressé une lettre destinée à lui faire connaître ma situation d'invalides, laquelle ne me permet de marcher

qu'à cheval. Seulement je craignais qu'à peine débarqué sur ses terres, il ne me trouvât pas assez actif pour son tempérament, ce qui pouvait m'exposer à un nouveau déplacement et à des dépenses énormes. Sa réponse a été celle d'un galant homme : *Faites-moi l'honneur d'avoir en moi la confiance que j'ai en vous.* J'y ai été fort sensible. J'ai voulu aller à Tours pour le saluer. Il m'a fait dire de ne pas me déranger, et qu'il viendrait prochainement à Châteauroux. D'après ce que je vois ici, il a certainement de grandes qualités militaires. Je crois que je n'aurai pas à me plaindre de lui. »

Il ne tarda pas à en recevoir un premier gage qui les honore l'un et l'autre. Le 23 juin, un télégramme de M. de Gallifet pressait son ancien camarade d'Afrique de lui présenter une requête à l'effet d'obtenir la croix de grand officier de la Légion d'honneur. M. de Sonis, on s'en souvient, avait été fait successivement officier en 1866, puis commandeur en 1871. L'offre était flatteuse. Dans la pensée de M. de Gallifet, c'était une réparation et une compensation de ce qu'il avait eu à souffrir à Saint-Servan. M. de Sonis estima que ce n'était pas l'heure de paraître rechercher les faveurs d'un pouvoir qui s'acharnait contre tout ce qu'il honorait et aimait. Le même jour, 23 juin, il répondit à son chef cette lettre textuelle : « Mon général, par télégramme en date de ce jour, vous avez bien voulu m'inviter à vous adresser une proposition pour le grade de grand officier de la Légion d'honneur. Je suis touché et reconnaissant de cette marque de bienveillance; mais je vous prie de me permettre de renoncer à cette faveur. »

M. de Gallifet estima que si le devoir de M. de Sonis était de ne rien demander, le sien était de lui faire conférer, quand même, ce légitime honneur. On dut passer cette fois par-dessus la formalité ordinaire de la demande;

et le général reçut la décoration supérieure dont il n'avait pas voulu. « En effet, écrivait-il, me voilà grand officier de la Légion d'honneur, ce qui m'a fort étonné; car, invité par M. le général de Gallifet à lui adresser un mémoire de proposition à ce sujet, j'avais décliné cette offre, et j'avais prié de ne pas penser à moi. »

Une des raisons de son refus avait été la crainte que cette distinction lui fût conférée à l'occasion de la fête du 14 juillet : « Il se trouvait, disait-il, médiocrement flatté que cette date néfaste des massacres révolutionnaires, si mal choisie pour être la fête nationale de la France, figurât désormais sur ses états de service. » Cet ennui lui fut épargné; sa nomination fut datée, non du 14, mais du 12; ce qui lui enlevait la signification politique qu'il redoutait. « D'ailleurs, disait-il, à bien considérer les choses, il pourrait se faire que cette plaque cachât derrière elle mon passeport, comme fit celle du général de Gramont. Il en sera ce que Dieu voudra; et vous savez qu'il y a longtemps que je vis au jour le jour. »

On put comprendre bientôt que le grand officier ne payerait son nouveau titre du sacrifice d'aucune de ses manières de faire, lorsque, au 14 juillet, aucun lampion ne parut à ses fenêtres, aucun drapeau ne se déploya extraordinairement par ses ordres, aucune solennité exceptionnelle ne recommanda la revue, à laquelle, d'ailleurs, la municipalité ne daigna pas apporter l'honneur de sa présence : « Je suis déjà coté à Châteauroux pour ce que je suis, » écrivait-il alors. Son respect pour l'armée lui défendait, disait-il, « de faire célébrer par des soldats français l'anniversaire du massacre des soldats de la France par la canaille de ce temps-là. »

Il faut croire que la franche affirmation de ce qu'on pense est chose qui impose le respect à tous, amis et

ennemis. Le général en eut une nouvelle confirmation, lorsque, le 18 juillet, s'étant rendu à Tours pour l'inauguration du chemin de fer de cette ville à Châteauroux, il remarqua les égards qu'eurent spécialement pour lui, à la réception officielle, les ministres et hauts personnages d'un monde politique qui, cependant, était si loin d'être le sien!

Sa tournée d'inspection ne fut presque pas interrompue durant l'été tout entier, nonobstant les vives souffrances qui en eussent arrêté un moins vaillant que lui. Il avait été repris, à la fin de juillet, de douleurs névralgiques si aiguës, qu'après quatorze heures passées dans cet état il avait dû se résoudre à des injections de morphine. Mais on les lui avait faites à dose tellement forte, qu'il en avait été bel et bien empoisonné : « J'ai passé quarante-huit heures avec des vomissements sans fin, qui m'ont très fatigué, écrivait-il le 30, et dont j'ai eu beaucoup de peine à me débarrasser. »

Le général ne rentra en octobre que pour les grandes manœuvres. « Durant ces exercices, il étonna tout le monde par son activité, restant à cheval des journées entières, courant à toutes les allures, franchissant même des obstacles malgré sa jambe de bois. Il sentait le besoin d'être à la hauteur de sa tâche tout entière, et pour cela il préférerait aller plutôt au delà de ses obligations. »

Un officier qui l'observait de près nous transmit les notes suivantes, prises au fur et à mesure durant ces exercices; c'est le général pris sur le fait : « Je ne terminerai pas ce compte rendu des manœuvres de 1880 sans payer au général commandant la 17^e division le tribut de ma profonde et respectueuse admiration; je dirai plus volontiers : vénération. A cheval avant tout le monde, il n'en descend qu'au moment où le dernier de ses soldats est cantonné; le soir, il remonte à cheval pour visiter ou

le terrain ou ses troupes; la nuit, il va encore surveiller les avant-postes.

« Il est d'une activité que ne peuvent imiter les plus jeunes; une de ses grandes jouissances est de lancer Richelieu à toute vitesse et de semer derrière lui tout son état-major moins bien monté. Lorsque les manœuvres et les marches de la journée sont terminées, le général exige que tous les officiers s'occupent immédiatement de cantonner en quelques minutes tous leurs hommes, pour leur éviter ces attentes si fatigantes connues sous le nom de parties de drogue. Lui-même s'assure que chaque soldat est pourvu de son cantonnement, et il ne descend de cheval qu'après avoir veillé au repos du dernier de ses inférieurs.

« Son activité n'a d'égale que sa sobriété : « Une pomme de terre me suffit, disait-il, j'ai un estomac d'autruche. » A cinq heures du matin, il avale une tasse de café et prend un morceau de pain; puis il ne mange rien, ou presque rien, jusqu'à sept heures du soir, heure d'un repas qui ne lui coûte que quelques minutes, tandis que nous perdons parfois deux heures à un méchant diner.

« Le 23 septembre, étant parti de bonne heure pour se rendre compte de la façon dont marchaient les régiments, il aperçoit les voitures de vivres et de cantiniers devançant la colonne, malgré les ordres formels qu'il avait donnés de les placer en queue. Très mécontent, je l'entends qui se tourne vers nous et qui s'écrie : « L'armée française, c'est donc l'armée du ventre. Arrière! »

« Une de ses règles est de couvrir ses inférieurs par des ordres précis, dont il assume et garde la responsabilité. Il mérite le jugement que portait de lui en ces termes le général de Gallifet : « Personne ne sait mieux que lui et très bien commander et parfaitement obéir. »

Sonis lui-même se montra content de ces exercices :

« Les grandes manœuvres se sont bien passées, écrivait-il le 30 à M. de Réals. Pour mon compte, j'en ai été satisfait. Discipline parfaite, et manière de marcher des troupes excellente. » Là encore M. de Sonis se plaît à constater l'attitude bienveillante et presque caressante du général de Gallifet à son égard : « Il a été pour moi excessivement gracieux, je puis même dire aux petits soins. Toutes les fois que l'on entrait dans une ville, il se plaçait à côté de moi, et il ne me laissait jamais partir sans me serrer les mains avec effusion. Je ne sais vraiment pas pourquoi le général avait tant l'air de tenir à ce que l'on dit que nous étions très bien ensemble; je ne suis cependant pas un personnage populaire, tant s'en faut. »

M. de Sonis disait plus loin, dans le même sentiment de reconnaissance et de foi : « Vous savez que c'est le général de Gallifet qui a forcé la main au ministre pour ma croix de grand officier. De tout cela il résulte que c'est plus que jamais le moment de mettre sous ses pieds tout ce qui est des petits intérêts de ce monde pour servir les grands intérêts de l'éternité, où, grâce à Dieu, nous chanterons ensemble l'éternel alléluia! »

M. de Sonis, à la marche des événements politiques, pressentait que pour lui approchait l'heure solennelle où l'homme d'honneur doit opter entre sa position et ses convictions. La même lettre disait : « Je vous avoue que je m'attends à être mis à la porte d'un moment à l'autre, et je suis très étonné que ce ne soit pas déjà chose faite. Il est vrai que ce qui-vive dure déjà depuis bien longtemps. » La persécution se déchainait particulièrement contre les ordres religieux, et comme toujours les journaux préludaient aux violences administratives par le sophisme et l'outrage. M. de Sonis écrivait à son ami le P. Grange : « Je lis tous les jours dans l'*Univers* le récit de toutes les persécutions que l'on prépare à votre sainte

compagnie. Tout cela est satanique. Comment cela finira-t-il? Très mal, j'en ai peur. Mais Dieu aura le dernier mot. » Il y avait là, croyait-il, plus de crimes qu'il n'en fallait pour attirer sur la France les colères divines. « Je ne partage nullement tes espérances, mon cher Louis, écrit-il à M. de Sèze; je ne crois qu'aux châtimens que nous avons certes bien mérités. Mais Dieu est le maître, et je n'ai pas sondé les profondeurs sans fin de ses miséricordes. L'essentiel est de mener plus que jamais une vie de prière et de bonnes œuvres. »

Il se sentait surtout blessé, comme soldat, des humiliations que l'esprit sectaire commençait à infliger à la dignité de l'armée et à sa liberté de conscience. Un officier lui mandait de Rennes « qu'on avait vu la maison des carmes et des franciscains assaillie à coups de pierres par deux cents vauriens, à la tête desquels marchait, le sabre en main, un officier d'artillerie. En cette même journée, celle du 14 juillet, la garnison, à l'exception des hussards et des chasseurs à pied, avait donné le plus pitoyable exemple à la population, en parcourant par pelotons les rues de la ville et hurlant la *Marseillaise*, dans la tenue la plus débraillée ». Ailleurs on lui écrivait que tel général, chef d'un corps d'armée, avait interdit à ses officiers de paraître à l'église en uniforme. « Demander cela à un officier, répondait de Sonis, est un signe de ces tristes temps, et je comprends que vous ne souscriviez pas à de pareilles exigences! »

Ce n'était qu'un prélude. L'heure était venue pour nos troupes de subir la honte des hontes : celle d'être les exécutrices des hautes œuvres ministérielles contre les religieux, serviteurs de Dieu et de la France. Cette extrémité ne prit pas M. de Sonis à l'improviste. Il y avait réfléchi. Que ferait-il au cas où ses troupes seraient requises pour les expulsions? « J'étais, je vous avoue, très perplexe

depuis l'exécution des maisons des pères jésuites à Poitiers, écrivait-il à dom Sarlat, et je devais me préparer une solution pour le cas où les religieux de Châteauroux seraient expulsés à leur tour. »

Le cas se présenta bientôt, et la solution fut l'abdication magnanime qu'il raconte à son ami. Ces pages, complétées ici par plusieurs autres lettres, montrent de quelles circonstances la Providence avait entouré ce grand acte pour faire éclater à la fois la force, la délicatesse et le désintéressement de ce généreux cœur.

« Le 3 novembre, écrit-il donc au même religieux, j'arrivai à Tours, où j'avais été convoqué par le général de Gallifet avec mes généraux de brigade pour une réunion du lendemain 4, destinée à opérer le classement des officiers proposés pour l'avancement. J'avais télégraphié à mon ami le général Folloppe, pour le prier de venir me serrer la main à l'hôtel de l'*Univers*. Il y entra en même temps que moi, et nous passâmes la soirée ensemble au coin de mon feu. A peine étions-nous entrés dans ma chambre, que le général Vittot, qui commande une de mes brigades à Poitiers, demanda à me parler. Il me fit connaître qu'il était arrivé à Tours deux ou trois heures avant moi, qu'il avait vu le général de Gallifet, avait appris de lui que les décrets devaient être exécutés le lendemain sur le territoire du 9^e corps, et avait finalement reçu de lui l'ordre de télégraphier à Poitiers pour mettre les troupes à la disposition du préfet, au cas de réquisition officielle. Très ému de ce discours, je fis remarquer à ce général qu'au moment de l'expulsion des jésuites de Poitiers je lui avais tracé la conduite à tenir, et que, dans un ordre à ma division, j'avais prescrit d'assurer le maintien de l'ordre, mais en même temps expressément défendu d'employer la troupe à l'expulsion des religieux.

« Après le départ de ce général, je me sentis abreuvé

de dégoût, et je fis part au général Folloppe de mon désir de me retirer du service. Celui-ci m'en détourna, et m'engagea très fort à rester à mon poste, se basant sur l'avis d'un saint religieux de notre connaissance à tous deux...

« Mon ami Folloppe me quitta pour aller prévenir les oblats de Saint-Martin de ce qu'il avait appris chez moi, comptant s'enfermer avec eux pour la résistance du lendemain, ce qu'il fit.

« Je n'ai pas besoin de vous dire quelle nuit j'ai passée. Après avoir prié, je me dis que si, en ma qualité de chrétien, je devais soumettre mon jugement à celui d'un directeur éclairé, j'avais qualité pour juger de ma situation au point de vue de l'honneur militaire, et je me décidai à me retirer.

« Le lendemain, de très bonne heure, et avant la réunion des généraux du 9^e corps, j'étais rendu au quartier général, et je fis dire au général de Gallifet que je voulais l'entretenir d'une affaire personnelle. Là, en quelques termes très précis, invoquant mon titre de chrétien, mon caractère et mon passé, je lui fis connaître que j'étais décidé à refuser toute participation à l'exécution des décrets, et je le priai de transmettre ma résolution au ministre par le télégraphe, en lui demandant d'être relevé de mon commandement.

« Le général, qui m'a toujours traité avec la plus parfaite courtoisie, et qui m'avait d'ailleurs connu en Afrique, insista pour me faire renoncer à mon projet, en m'informant qu'il avait donné des ordres directement à Poitiers et à Châteauroux. Il me dit, ce qui était vrai, qu'à l'heure même où nous parlions les décrets s'exécutaient dans ces deux villes sans aucune participation de ma part, puisque, par une délicate attention de la sienne, les ordres ayant passé par-dessus moi, je n'avais été appelé

à en transmettre aucun, ni verbal ni écrit. Il me pria d'assister à la réunion des généraux et de remettre ma décision à l'issue de cette conférence. J'accédai à son désir, car cette assemblée ayant pour objet le classement de mes officiers, je devais être là pour défendre leurs droits à l'avancement.

« La séance fut interrompue par un court déjeuner offert par le général de Gallifet, et se termina à quatre heures, sans que personne eût eu connaissance de ma détermination. Au moment de nous séparer, le général me dit les choses les plus gracieuses et les plus obligeantes pour moi. Il chercha encore, mais en vain, à obtenir mon désistement, en me faisant observer de nouveau que dans tout cela je n'avais pas eu une seule signature à donner. » Une des paroles du chef du 9^e corps d'armée à M. de Sonis avait été celle-ci : « Général, vous êtes l'honneur de l'armée; je ne puis donner suite à votre demande. »

La lettre de M. de Sonis continue en ces termes : « Je partis pour Châteauroux, et je fis connaître au général de brigade qui commande dans cette ville, et qui voyageait dans le même wagon que moi, qu'il aurait à se charger, dès notre arrivée, de l'expédition des affaires. Je ne pouvais lui remettre le commandement, puisque le plus ancien brigadier était le général Vittot, commandant à Poitiers, lequel ne pouvait me remplacer que sur l'ordre du ministre.

« Dès mon arrivée ici, j'ai fait connaître ma résolution à ma femme et à mes enfants, et je me suis abstenu de tout acte de commandement, me considérant comme déchargé de cette tâche.

« J'appris alors les faits abominables qui s'étaient passés à Châteauroux pendant mon absence. Les ouvriers civils ayant refusé de s'associer à la besogne sacrilège, le

préfet avait requis des ouvriers militaires que le général de Gallifet avait refusés, mais que le ministre Farre avait accordés. Un commandant de gendarmerie, qui auparavant faisait le bon apôtre, avait dirigé l'odieuse expédition. Le commissaire de police, ancien marin et chevalier de la Légion d'honneur, avait refusé d'y coopérer et avait donné sa démission. C'étaient donc des ouvriers militaires qui avaient enfoncé les portes des pères rédemptoristes. Combien je remerciai Dieu, en apprenant ces abominations, d'avoir pris le parti de me retirer!

« Je restai pendant plusieurs jours incertain sur le sort qui me serait fait. J'avais écrit que j'étais prêt à tout, même à comparaître devant le conseil de guerre. »

Cependant, dès le lendemain du retour de M. de Sonis à Châteauroux, 6 novembre, de nouvelles instances furent faites auprès de lui par le général de Gallifet. La réponse fut celle-ci : « Mon général, au reçu de votre lettre, je vous ai télégraphié pour vous renouveler ma résolution de ne pas conserver le commandement de la 17^e division. Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire jeudi, ma détermination était prise la veille, au moment où, en arrivant à Tours, j'ai appris par M. le général Vittot que les troupes de sa brigade étaient mises à la disposition du préfet de la Vienne pour l'exécution des décrets.

« Mon honneur de chrétien me défend de participer, même dans la mesure faite par le hasard, aux actes qui ont été accomplis par mes troupes.

« Comptant qu'après mon départ de votre quartier général, vous aviez télégraphié au ministre pour lui faire connaître ma résolution d'être immédiatement relevé de mon commandement, j'ai dû rompre le silence que j'avais jusque-là gardé pour éviter de la part de mes camarades une discussion sur les principes qui avaient dicté ma réso-

lution. J'ai dû, sans plus tarder, faire connaître à M. le général Fabre le parti que j'avais pris, et j'ai pensé que dans ma situation il était correct de lui remettre l'expédition des affaires de la division.

« Avant de prendre ma détermination, je me suis préparé à en subir toutes les conséquences, même ma comparution devant un conseil de guerre.

« Et maintenant que je viens d'accomplir mon dernier acte de devoir militaire, laissez-moi vous dire à quel point je m'estimais heureux que des circonstances pénibles pour moi, puisqu'elles m'ont séparé brutalement et sans motif de mes troupes de Saint-Servan, m'eussent conduit au 9^e corps. Lorsqu'on a, comme moi, l'amour de son état, on aime à servir sous un chef de votre valeur. Mais combien tout est facile lorsque, pour bien faire, on n'a qu'à suivre votre exemple, puisque vous êtes toujours le premier à la peine!

« Je conserverai toujours pour vous un dévouement qui n'a d'égal que mon affectueux respect. »

M. de Sonis fut mis en disponibilité. « Le ministre même y a mis beaucoup de formes, remarquait celui-ci. Il a exprimé, dans une dépêche adressée au général de Gallifet, qui me l'a communiquée confidentiellement, le regret qu'il avait de ma détermination. » C'est ce qui lui faisait écrire un peu plus haut : « Je n'ai pas brisé mon épée, comme quelques journaux l'ont affirmé à tort; et on ne l'a pas davantage brisée entre mes mains. Je l'ai simplement remise au fourreau. »

En conséquence, le 7 novembre, le général adressait à la 17^e division un ordre du jour ainsi conçu :

« J'ai demandé, le 4 novembre matin, à être relevé de mon commandement.

« Avant de quitter le 9^e corps, où j'ai reçu un si bienveillant accueil, qu'il me soit permis de témoigner ma

reconnaissance à son général en chef; et que la belle division que j'avais l'honneur de commander reçoive l'assurance de mon fidèle souvenir.

« Autorisé par M. le ministre de la guerre, je remets le commandement à M. le général Vittot, commandant la 34^e brigade. »

L'Église devait son hommage à un tel serviteur et défenseur de sa cause. M^{sr} l'archevêque de Bourges félicita le général dans une lettre que nous n'avons plus. M. de Sonis « remercia Sa Grandeur de ce témoignage d'une sympathie dont il avait le droit, disait-il, d'être aussi fier que reconnaissant. »

Il ajoutait : « Je n'ai, grâce à Dieu, ni capitulé, ni signé nos revers pendant la guerre.

« J'ai pensé qu'au moment où l'on amnistie et l'on rappelle les voleurs, les assassins et les incendiaires de la Commune, tandis que l'on chasse les honnêtes gens, je n'avais que faire de rester à la tête de troupes exposées à mettre baïonnette au canon pour faire la guerre aux prêtres et assiéger les monastères.

« Je ne veux pas laisser un nom maudit à mes enfants; mais je ne veux pas davantage faire parade de ma retraite, et, nouveau don Quichotte, causer ainsi le bonheur des corps de garde prussiens.

« Je mets aux pieds de Votre Grandeur l'hommage de mon filial respect. »

Cependant nous n'aurions pas l'âme de Sonis tout entière si nous ne la voyons s'élançer de là vers Dieu, dans ces lignes par lesquelles il termine le récit que nous venons d'entendre : « Quel temps, mon cher ami, écrit-il à dom Sarlat, que celui où nous vivons, et qu'il fait bon se réfugier en Dieu ! Donc *sursum corda* ! Détachons-nous de ce monde qui passe, et réfugions notre cœur dans les régions sereines de l'éternité, où il fera si bon se réjouir

de la victoire du Christ sur tout ce qui règne aujourd'hui ! Oh ! que je comprends bien le *cupio dissolvi* de l'apôtre ! Mais mes pauvres et chers enfants, quel lien puissant ils sont pour me rattacher à cette terre, où j'ai encore de si grands et si difficiles devoirs à remplir ! »

« Enfin, dit-il ailleurs, Dieu me fera la grâce de supporter, moi et les miens, les épreuves qui nous attendent. C'est une grande consolation de penser que rien n'arrive sans sa permission, et que ce que j'ai fait m'a été inspiré par l'intérêt de sa gloire. »

Parfois il s'encourageait par la perspective et l'espérance du martyr, comme dans cette lettre du 13 novembre, à sa fille religieuse : « Dans le temps que nous traversons, il faut être toujours prêt à mourir pour confesser sa foi. Nous ne savons pas où s'arrêtera la persécution ; et il ne faut pas qu'un sang généreux soit refusé à la rançon de la France, si ce sang est nécessaire pour laver les iniquités qui attirent la colère de Dieu sur notre malheureux pays. »

A un ancien camarade du collège Stanislas : « Je vous remercie de la marque de sympathie que m'a valu cette démission. J'en reporte tout l'honneur à ce collège Stanislas où nous avons fait ensemble notre première communion, et promis au Christ de mourir plutôt que de faiblir. Je fais des vœux pour que les hommes du jour ne nous mettent pas en demeure de tenir notre serment. »

Et encore, le 22 novembre, à une de ses parentes cette lettre dont la fin est le cri d'une si grande âme : « Oui, j'ai demandé à être relevé de mon commandement avant ce que l'on appelle l'exécution des religieux, car à aucun prix je ne voulais être leur exécuteur. Je garde ce qui me reste de vie pour les défendre au besoin. La France agonise, son cœur et son âme sont atrophiés. Les malheu-

reux qui l'ont tuée l'ont étouffée sous le poids de l'or. Nous sommes encore quelques enfants perdus de cette France d'autrefois au cœur noble et vaillant. Peut-être, à un jour donné, jetterons-nous notre vie aux quatre vents du ciel pour mourir avec elle, et puis ce sera fini; et le reste est le secret de Dieu. »

L'acte de M. de Sonis était si beau, si fier, qu'il y avait péril qu'd'autres en eussent le désir sans en avoir le devoir. Quelques officiers, chrétiens comme lui, voulaient quitter le service. Sonis les en détourna. Son ancien chef d'état-major de Laghouat, M. de la Tour du Pin Chambly, lui avait demandé la règle à suivre à cet égard. Il la lui traça clairement : il fallait rester. « Je ne puis croire que vous persistiez à vous éloigner de l'armée; ce serait une faute impardonnable. Vos excuses n'en sont pas. Quant à M. de Chabrillan, il a bien fait de saluer les Pères capucins passant devant son peloton, et très bien fait de les accompagner au port, lors de leur embarquement. Il est en retrait d'emploi; peu importe, il souffre persécution pour la justice. Qu'il ne déserte pas l'armée, et qu'il reste à son poste. »

Puis expliquant comment il entend le devoir : « Lorsqu'un militaire reçoit l'ordre de faire quelque chose qui se trouve contraire à la loi de Dieu, il répond : Relevez-moi de mon commandement, parce que je ne puis pas désobéir à Dieu. Traduisez-moi devant un conseil de guerre si vous voulez. Et, dussé-je y perdre la vie, je ne désobéirai pas à Dieu. — Tout cela est très simple et très clair. Nous sommes en plein paganisme; il faut vivre et penser comme les soldats de la légion thébaine. »

Il lui avait écrit quelques jours auparavant : « J'ai toujours été d'avis que nous devons rester à notre poste jusqu'au *non licet*. S'en aller, c'est faire le jeu de l'ennemi. Si je n'avais été convaincu de ce principe, il y a bien

longtemps que j'aurais quitté l'armée, par exemple lors de l'introduction dans le répertoire de nos musiques du fameux hymne national. Je me suis contenté de ne jamais ni autoriser ni prescrire ce chant sanguinaire, ni illuminer le jour anniversaire des massacres du 14 juillet. Je suis donc resté ferme sur le terrain des principes, et c'est, je crois, le terrain sur lequel vous devez vous tenir. Je ne me suis retiré que le jour où mes soldats ont dû, par ordre supérieur, être employés à faire, même en dehors de moi, une besogne sacrilège. Là je me trouvais arrivé en face du *non licet*, et j'ai fait ce que vous savez. » Il pouvait y avoir « scandale des chrétiens ses frères », comme il disait : c'était assez.

Puis le cœur reprenant ses droits, et laissant comme échapper le sang de sa blessure : « Ce n'est pas, croyez-le bien, sans un serrement de cœur que j'ai quitté l'armée peut-être pour toujours. A mon âge, on ne se fait pas facilement une vie nouvelle, et je ne vous étonnerai pas en vous disant que, de toutes les manières, j'ai fait au devoir un sacrifice et long et bien large. Mais qu'est-ce que cela en présence des droits de la conscience, du sentiment du devoir, et de la volonté de Dieu à accomplir? »

Une chose qui le crucifiait, c'était d'être devenu un thème d'articles de journaux : « De mes misères présentes, la plus grande est peut-être le chagrin que me causent les articles qui me concernent. J'estime que les injures de l'*Intransigeant* et autres feuilles de même couleur sont pain bénit; mais être loué par des sauteurs affublés de l'épithète de royalistes et de chrétiens, cela dépasse toute mesure! » Il avait dû écrire à certaine feuille charivaresque de cette nuance hybride, afin de la prier « de le laisser tranquille ».

Quant aux officiers chrétiens, ils avaient pour pro-

tester un plus beau et meilleur moyen que de quitter l'armée : c'était d'édifier l'armée, en y marchant au premier rang de toutes les choses qui honorent un homme d'armes et un homme de foi. Telle est, en effet, la réponse de M. de Sonis à un autre jeune officier d'avenir qui le consultait dans cette circonstance :

« Pour vous, mon cher ami, restez à votre poste. J'estime qu'on ne doit le quitter que lorsque l'honneur défend d'y rester. Je crois que c'était mon cas, ce n'est pas le vôtre.

« Continuez la vie que vous avez si bien commencée, en vous faisant distinguer par votre éducation, vos talents ; et, pourquoi ne le dirais-je pas ? par ce qui vaut mieux encore que cela, votre solide piété.

« Séparez vos habitudes de celles d'un monde devenu absolument païen. Retrempez votre âme aux sources de la foi, abreuvez-vous du sang de Jésus-Christ. Croyez bien qu'en dehors de la sainte Eucharistie, il n'y a que des alternatives de courage et de faiblesse ; mais que la vraie force, la force indomptable est le partage des chrétiens fidèles chez qui Jésus-Christ est en permanence.

« Enfin continuez de vous faire remarquer dans l'exercice de votre état, et d'établir votre supériorité pour la seule gloire du Maître, de ce Maître qui fait chez nous ce qu'il y a de bien. Vous voyez que je vous parle un peu en père ; c'est le gage de mon affection pour vous. »

Le poids du sacrifice qu'il venait d'offrir à Dieu se fit sentir au général immédiatement. Ayant pris le parti de demeurer à Châteauroux, « du moins jusqu'aux vacances, à cause de ses enfants dont il ne voulait pas interrompre les études, » il dut aussitôt laisser à son successeur l'hôtel de la division, et descendre à une humble habitation privée. Il retourna à ce qu'il appelle « son ancienne et vilaine mesure de la rue des Pavillons, petite maison très

laide et très incommode, mais ayant du moins le mérite d'être d'un prix en rapport avec la modicité de ses ressources ». — « Je dois sacrifier mon bien-être à mon honneur de chrétien. Là nous apprendrons ensemble à aimer et à pratiquer M^{me} la Pauvreté ; c'est une vieille amie. »

Pour sa consolation, Jésus-Christ était près de là. Dans la même rue se trouvait la chapelle des clarisses. M. de Sonis s'y rendait soutenu par une de ses filles. « Je passe mes matinées dans une petite chapelle de pauvres clarisses, écrivait-il à dom Sarlat. J'y arrive d'ordinaire longtemps avant la messe, et je m'y délecte de la lecture de l'*Année liturgique* de dom Guéranger. Je passe là de bonnes heures, sous le regard de Dieu. »

Celui à qui M. de Sonis écrivait ces lignes, dom Sarlat, était lui-même aux prises avec l'ennemi. Le 6 novembre, l'ancien capitaine de frégate avait trouvé, en face de lui, à la porte de sa cellule, un commissaire de police, assisté de crocheteurs, escorté de soldats et solennellement suivi du préfet de la Sarthe ; ils venaient, au nom de la loi, l'expulser de ce dernier refuge de sa noble existence. Ce jour-là, jour de bataille, le capitaine avait mis toutes ses décorations sur son scapulaire de moine. Les infortunés et honnêtes gendarmes appelés à prêter main-forte à son expulsion se surprenaient sur son passage à lui faire d'instinct le salut militaire. Son attitude, devant le préfet Gaston Joliet et ses sicaires, avait été celle d'un marin résolu à tout plutôt que de se rendre. Quand le préfet s'était présenté, il l'avait traité de corsaire. Il avait fallu porter la main sur lui pour le faire sortir. Mais le commandant Sarlat s'était retiré avec les honneurs de la guerre, acclamé par toute une population qui jetait à ce proscrit des vivats avec des couronnes et des fleurs.

M. de Sonis suivait de loin, dans le journal *l'Univers*,

les détails aussi navrants que consolants de ce qu'il appelle les grandes scènes de l'abbaye de Solesmes. « La postérité, écrivait-il à son ami, ne lira pas sans épouvante le récit de ce siège, bien digne des plus mauvais jours de la Révolution. J'ai bien pensé à vous, j'ai bien prié pour vous, et je vous cherche encore dans la retraite que la persécution des méchants et la charité des bons vous ont préparée. » Dans une lettre à un autre de ses amis, M. le colonel Bousenard, son ancien chef d'état-major, qui l'avait complimenté sur sa noble retraite, il ajoutait cette remarque : « Le sens moral est tellement oblitéré en France, que l'exécution de ces abominables décrets n'a trouvé de résistance que dans le peuple, où, à côté des grands vices, résident encore les grandes vertus. »

Il écrivait encore : « La tempête est déchainée contre les enfants de Dieu, et le vent qui souffle est vraiment un vent de l'enfer. Prions pour que le bien sorte de tant de mal. Prions pour que la France, devenue depuis longtemps païenne, redevienne ce qu'elle était : la fille aînée de l'Église et la fille de ce Christ qui aime les Francs. »

Cependant la mise en disponibilité du général l'avait réduit à une solde insuffisante aux besoins de sa nombreuse famille. Le douloureux sentiment de cette situation et l'effrayante perspective qu'elle ouvrait devant lui, n'avait d'égale que sa confiance toujours plus grande en Dieu. Au même ami, M. le colonel Bousenard, il écrivait confidentiellement : « Vous savez aussi bien que moi les difficultés de ma situation ; mais j'espère que la Providence, qui m'a toujours traité en enfant gâté, ne m'abandonnera pas. J'ose dire que je lui suis plus fidèle à mesure que les temps sont plus durs. » Sa confiance en elle allait jusqu'au miracle inclusivement, et il écrivait à un ami : « J'ai été dans ma vie accoutumé au miracle ; Dieu en fera un plutôt que de m'abandonner. »

Cette confiance eut raison. Un mois après avoir déposé son épée, lorsque déjà de cruels problèmes se dressaient devant lui, M. de Sonis reçut une lettre de son ami dom Sarlat, qui lui confiait qu'en ayant désormais fini avec le siècle, il voulait jeter à la mer ce qui lui restait encore des biens de ce monde. Cela étant, il serait heureux et honoré que son ami en recueillit les épaves, en agréant que la main de Dieu lui restituât ainsi une petite partie de ce qu'il avait sacrifié pour Dieu. Il le pria en conséquence de s'ouvrir simplement à lui de sa situation, comme à un frère, comme à un religieux, dans le secret du sanctuaire et l'absolue confiance de l'amitié.

Cette correspondance entre deux hommes entrés aujourd'hui tous deux dans leur éternité est trop à l'honneur de l'un et de l'autre, comme à l'honneur du Maître commun qu'ils servaient, pour que nous puissions la dérober à l'admiration de l'histoire. Nous n'avons que les réponses de M. de Sonis.

« Comment vous remercier de votre lettre, mon révérend et bien cher Père ? écrit-il le 6 décembre. Vous ne vous étonnerez point que je ne vous aie pas répondu plus tôt. J'ai dû prendre, en effet, le temps de la réflexion, et me bien persuader que je devais m'adresser à vous, non comme à l'ami d'autrefois, mais comme à l'ami d'aujourd'hui, c'est-à-dire au vieil ami revêtu de l'habit et du caractère religieux. »

Alors, la fierté du soldat cédant à la confiance du chrétien, le général explique et énumère tout : sa belle et nombreuse famille, douze enfants dont dix survivants ; ses charges, ses revers, ses déplacements continuels, sa solde devant suffire à tout, son habitude de mettre toujours l'honneur au-dessus de l'argent, ses heures d'angoisses, les avances secourables de ses amis, sa délicate attention à faire face à toutes ses obligations, ses priva-

tions personnelles, mais sans nul préjudice de la dignité de son état ; puis tout à coup, survenant au sein de cette généreuse lutte pour la vie, l'événement qui l'avait forcé à opter entre sa conscience et sa position militaire. Tout ce noble et franc exposé se termine par ce cri qui sort d'un cœur brisé : « Et cependant, écrit-il, j'aurais voulu qu'après ma mort ma femme et mes filles (car je ne parle pas des garçons, qui trouveront toujours à gagner leur vie) eussent à peu près du pain, car vous savez que je ne possède pas un centime. »

Il continuait ainsi : « Voilà ma situation exacte. Après mûre réflexion devant Dieu, j'ai cru pouvoir vous l'exposer, à vous religieux, en toute simplicité de cœur et de conscience, refoulant ces sentiments d'amour-propre et de délicatesse humaine qui parlent assez haut chez moi, et me bornant à vous dire : « Faites ce que vous voudrez, si, comme vous le dites, vous avez l'intention de jeter à la mer ce qui vous reste, expression dont je comprends toute la portée. »

Et cependant la fierté lutte encore chez lui avec la reconnaissance ; elle ne se rend qu'à Dieu seul, et elle s'exprime ainsi dans ces dernières lignes : « Malgré toute l'affection que j'ai pour vous, très cher Père, et celle dont vous me donnez un si touchant témoignage, ce n'est pas sans peine que je vous ai ouvert tout à fait mon cœur. Il en coûte toujours à un homme de dire ce que je viens de dire. Dieu m'est témoin que j'ai longtemps hésité avant d'agir ainsi, et je ne l'eusse pas fait si je n'avais entrevu dans votre offre si généreuse un secret de sa miséricordieuse bonté. »

C'est là ce qui l'a vaincu : « Il a vu dans son religieux ami, dit-il encore, un ministre de cette Providence qui l'a toujours traité avec une si miséricordieuse tendresse. » Toutefois il hésite de nouveau : « Qui sait si son ami ne

s'impose pas un sacrifice qui serait peut-être mieux placé ailleurs? » Encore est-il entendu « qu'il ne peut être question que d'un secours partiel », que c'est une aide seulement. Mais cela même, peut-il, doit-il l'accepter? « Il a eu à se demander si, en ce qui le concerne, tout cela ne froisse en rien l'intégrité de l'honneur. — Mais je me suis bien vite rassuré, répond-il; et, en eût-il été autrement, vous vous êtes chargé, par tous les soins d'une délicatesse infinie, de faire taire mes scrupules. » Puis il revient encore sur les maîtresses raisons, toutes de l'ordre surnaturel, qui, dans les avances de l'ami, lui ont fait reconnaître les réponses de Jésus-Christ. C'est à ce Dieu qu'il veut rendre témoignage aujourd'hui, et le fond de son âme se découvre sans voiles :

« Sans vous ravir, cher et révérend Père, ce qui vous revient d'un acte aussi libéral, j'aime à me rappeler que vous n'êtes pas du monde, mais moine et serviteur de Dieu. C'est surtout sous cet aspect que je considère, dans ce que vous faites, un acte providentiel plus que vous ne pouvez croire.

« Sachez donc que, depuis bien des années, je n'ai jamais cessé de m'arrêter longuement matin et soir, dans ma méditation, sur ma situation si difficile. Tandis que Dieu me donnait une nombreuse famille, je n'ai jamais douté qu'il ne vînt à mon secours d'une manière tout à fait surnaturelle. En effet, à mesure que les difficultés se multipliaient sous mes pas, Dieu m'envoyait un secours la plupart du temps indispensable et très urgent. Depuis que j'avais accepté ces prêts à titre gracieux, j'ajoutai à mes prières du matin et du soir une prière spéciale par laquelle je demandais à Notre-Seigneur la grâce de rester pauvre, mais aussi celle de ne pas mourir avant d'avoir acquitté intégralement toutes mes dettes. Depuis ces premiers temps, et avec l'âge qui fait lire plus clairement

dans l'avenir, j'ai ajouté à mes demandes celle de pouvoir établir mes enfants avant ma mort.

« Je ne vous cacherai pas que, lorsque l'honneur me commanda de me retirer du service actif en me faisant relever de mon commandement, je fus troublé par la vue de la pauvre situation qui allait m'être faite, et qui ne me permettrait plus de me libérer vis-à-vis de mes amis. Ce fut un grand tourment de conscience, je vous assure; tourment auquel vinrent s'ajouter des préoccupations si naturelles chez un père de famille. Mais j'eus conscience que Notre-Seigneur, qui m'est toujours venu en aide d'une manière si merveilleuse, ne m'abandonnerait pas.

« Vous pouvez donc vous imaginer les sentiments qui vinrent me transporter d'admiration et de reconnaissance envers cette bonne Providence, lorsque je reçus votre première lettre. Comment alors ne pas faire taire cette fibre si délicate mais si humaine de l'amour-propre, et ne pas se prosterner humblement devant cette bonté si tendre et si touchante de Notre-Seigneur, cette protection si maternelle de Marie, qui me suit pas à pas depuis que je suis au monde? Et puis, ce secours inattendu, le faire passer par vos mains, mains consacrées au Seigneur, mais aussi mains d'ami dévoué, s'il en fût!

« Tout cela me remue profondément, et à un point de vue que vous ne pouvez imaginer. Et je ne cesse de répéter : « Qui suis-je donc, Seigneur, moi si pauvre, si incapable, si petit, pour que vous me poursuiviez de vos sollicitudes? Voilà, cher et révérend Père, ce que je ressens et ce que je ne sais pas vous dire. »

A lire ces lettres, on pourrait croire que le général se trouvait grevé d'une dette énorme. Mais quand il en déclare le chiffre, on s'étonne qu'une somme relativement modique ait pu jeter sa belle conscience dans de si vives alarmes. Du reste, l'assistance que lui prêta son ami ne

lui enleva ni l'honneur ni le poids de la pauvreté, et l'empreinte de la croix resta encore marquée sur la courageuse victime.

Cependant il y avait six mois qu'il s'était retiré, et au bout de ce terme il allait de droit passer à la solde réduite de petite disponibilité, lorsque, vers le mois d'avril, l'active bienveillance de M. de Gallifet lui fit entrevoir qu'il pourrait être rendu au service actif, dans quelque poste où la politique n'eût que faire. A cette époque M. de Sonis pensait à se retirer dans quelque ville tranquille, soit à Versailles, soit à Poitiers, pour finir ses jours dans une modeste solitude, lorsqu'il fut invité à faire connaître s'il serait disposé à accepter une inspection permanente de cavalerie, avec Limoges pour résidence, au centre des brigades placées sous son commandement. « Cette position, écrit-il, me laissant tout à fait en dehors de la politique et des personnages du jour pour me renfermer dans des fonctions purement militaires, je me suis empressé de faire savoir que j'étais tout disposé à accepter. J'ai su, en outre, que ces fonctions m'appelleraient, en cas de guerre, sur la frontière avec un corps de cavalerie de quatre brigades dont je serais l'inspecteur permanent et en même temps le chef. En attendant, ajoute-t-il, je vis au jour le jour, me remettant à Dieu, qui fut toujours si bon pour moi, du soin de mes affaires. »

Il se prépara toutefois dès lors au nouvel emploi qui lui était proposé : « Me voilà donc lancé de nouveau dans la tactique de cavalerie. Je me plonge dans la lecture de toutes les brochures, — et Dieu sait s'il y en a ! — que Français et Allemands publient sur ce sujet. »

Nous venons d'entrevoir quel prix il attachait à commander devant l'ennemi en cas de guerre. Il croyait en effet que « nous étions destinés à des luttes terribles » ; c'est son expression. « L'avenir sent la poudre et le

pétrole aussi, » écrivait-il à un ancien officier, et il perdait par instant confiance dans le relèvement d'une France si endurcie. Et puis il ajoutait : « Il en sera ce que Dieu voudra, l'essentiel est de le prier et de le mieux servir. »

Une autre patrie le consolait des malheurs de celle-ci ; on lit quelques lignes après : « Encore quelques jours à passer ici-bas, jours bien durs, il est vrai, et puis... la bienheureuse éternité ! Que cette pensée est propre à régler notre vie sur celle des saints ! Que d'illusions déçues, et que d'amers regrets pour ces malheureux voués à une éternelle réprobation ! Il fait bon vivre sur ces salutaires pensées, et je m'en nourris chaque jour. »

Le 2 mai, M. de Sonis reçut sa lettre de service comme inspecteur général des 10^e, 11^e, 12^e et 18^e brigades de cavalerie : « Que la sainte Vierge est donc bonne de m'envoyer l'emploi que je désirais au début de son mois de mai ! » écrivait-il à dom Sarlat. On lui faisait une obligation d'être établi à Limoges le 1^{er} octobre suivant : « J'ai là de bons amis que j'aimerai à revoir, » disait-il encore ; mais ces amis ne devaient pas lui être conservés. Les plus anciens, ses plus intimes, M. le comte Louis de Sèze, M. Lamy de la Chapelle, allaient se suivre de près dans l'éternité.

M. de Sèze partit le premier, dans ce même mois de mai 1881. Depuis longtemps il languissait. Les lettres de M. de Sonis au fils de son ami sont des cris de douleur et de confiance en Dieu : « Vous savez l'affection profonde que j'ai depuis mon enfance pour votre père. Comment donc se faire à l'idée de la séparation que vous me faites entrevoir et redouter ? Mais la prière est bien puissante sur le divin Cœur, si compatissant aux douleurs humaines. Appuyez-vous sur ce levier, mon bien cher enfant. » A son ami, M. de Sonis écrivait de se sanctifier, de faire

de cela le grand, l'unique but de sa vie : « C'est notre vocation sublime : la sainteté. C'est à nous, enfants de l'Église, que s'adresse cette parole divine : Soyez saints, parce que je suis saint. » Un de Sèze doit avoir crédit sur le cœur du saint roi martyr. M. de Sonis l'a prié, le 21 janvier, d'intercéder pour le petit-fils de son défenseur, et il ajoute : « Je n'ai jamais cessé de prier ce prince si digne d'être invoqué. Depuis bien des années, il a sa place dans mes prières du matin et du soir. Je lui demanderai de mettre fin à tes souffrances et de les présenter à Notre-Seigneur comme un sacrifice d'agréable odeur. » Le général eût voulu voler vers son ami, ne fût-ce que pour quelques heures; il ne put y parvenir : « Ma prière, du moins, me remplace à son chevet, écrivait-il à M^{me} de Sèze. Je ne le quitte pas du cœur, puisque je ne puis être auprès de lui. Je l'embrasse avec toute l'effusion de mon âme, et je prie Notre-Seigneur et la Mère des douleurs de l'assister dans ses souffrances. »

M. de Sèze succomba. La lettre que M. de Sonis écrivit à son fils, son ancien officier d'ordonnance de Saint-Servan, est une lettre sacerdotale autant que paternelle : « Au milieu de vos peines, mon bien cher enfant, le bon Dieu vous ménage d'immenses consolations, puisqu'il vous permet de détourner les yeux de cette poussière qui recouvre les restes de votre cher père pour regarder en toute sécurité plus haut, là où se trouve dans la plénitude des joies éternelles l'âme qui vous fut si chère. Je suis avec vous, mon cher enfant, plus que vous ne pouvez le croire; et, si attaché et fidèle que j'aie toujours été à votre père, il me semble que je le suis davantage à mesure qu'il ne me reste plus que sa mémoire à garder. Notre-Seigneur vous a révélé les secrets de la mort, si pleins d'effroi pour l'homme qui ne voit que sa destruction, si pleins d'enseignements pour le fidèle qui a soif de

son union avec Jésus-Christ. Combien je désire que ces enseignements, si bien exprimés par votre plume, se gravent profondément dans votre cœur ! Daigne Notre-Seigneur faire arriver à votre âme l'écho de ces premières conversations de Saint-Servan, que m'inspirait mon affection toute paternelle pour vous. En prêtant encore l'oreille à la voix lointaine du vieil ami de votre père, j'ose dire que c'est lui-même que vous entendrez, si même ce n'est pas la voix de Notre-Seigneur se faisant entendre dans l'intime de votre âme. » A ces conseils il joint le règlement de la vie chrétienne tout entière, avec l'autel pour foyer, la prière pour âme, la force morale pour effet, la paix du cœur pour prix.

Moins de quatre mois après, c'était son autre fidèle camarade de Jully, M. Henri Lamy de la Chapelle, qui disparaissait à son tour. Ainsi les anciens liens, naguère formés à Limoges, étaient brisés par la mort à l'heure même où ils allaient se resserrer aux mêmes lieux. Au mois d'avril, M. de Sonis avait profité de ses loisirs de disponibilité pour aller revoir cette chère famille, dans sa campagne près de Limoges, où nous avons encore respiré, huit ans après, le parfum d'édification qu'y avait laissé son passage. Cette visite était, sans qu'il le sût, un adieu. M. de Sonis n'était pas encore installé à Limoges, où sa famille avait déjà pris domicile, lorsqu'il apprit que, le 14 septembre 1881, Henri Lamy venait de mourir subitement. Cinq jours après, écrivant à son propre fils Henri : « J'ai été, lui dit-il, en arrivant ici, bien frappé dans mes plus chères affections. Mon pauvre ami, votre parrain, M. Henri Lamy, était mort subitement depuis trois ou quatre jours. Il avait passé la soirée avec votre mère et les enfants, et le lendemain matin il a été pris par une angine de poitrine qui l'a tué sur le coup. Il revenait de Lourdes, où il avait fait ses dévotions avec

toute la piété que vous lui connaissiez. Je l'ai beaucoup pleuré, car Henri était mon meilleur ami. En bien peu de temps, j'ai perdu mes seules affections en dehors de ma famille : le comte de Sèze et lui. »

Le contre-coup que M. de Sonis ressentit de cette mort a son retentissement dans cette lettre, ou plutôt dans ce sanglot de son cœur, adressé le jour même à M^{me} Lamy : « Pauvre Madame, vous savez ce que vous avez perdu ; mais vous n'ignorez pas que moi aussi je perds dans Henri mon meilleur ami. De grâce, soyez forte sous la main de Dieu qui vous frappe. Courbez-vous sous le poids de l'épreuve. Faites ce que le monde ne sait pas faire ; bénissez cette main cruelle à la nature, tendre au cœur du chrétien.

« Ce n'est pas à vous qu'il faut redire : Espérez contre toute espérance ! Vous avez, pour vous rassurer, le témoignage de toute une vie de foi, d'espérance ferme dans les promesses divines, d'inépuisable charité se traduisant par tous les dévouements envers les pauvres et les malheureux. Vous avez pris plus que personne la mesure de ce cœur si large, si bon, si généreux, si tendre... Et ce cœur a cessé de battre !

« Pleurez-le donc, c'est votre droit... et aussi le mien. Mais soyez digne de lui. Voyez-le au sein de l'éternelle vie, en possession de cette récompense qu'il attendait d'une foi ferme, et vers laquelle il n'a cessé de marcher d'un pas assuré. En douter serait pécher contre la vertu d'espérance, et l'inépuisable charité du Cœur adorable de Jésus-Christ.

« Je prie avec vous, Madame ; mais j'attends que vous m'ayez permis d'aller pleurer avec vous. »

Cependant, depuis le mois de mai, le général inspecteur avait repris son service avec une activité stimulée par le dévouement au devoir et à l'armée. On le voit suc-

cessivement à Tours, où sont réunis tous les officiers généraux de cavalerie pour des manœuvres de cadres ; puis en tournée d'inspection générale par Limoges, Libourne, Bordeaux, Nantes, Pontivy, Dinan, Rennes, Paris. « Voilà à peu près deux mois que je suis en tournée d'inspection, écrivait-il le 7 août, et je n'ai pas une minute de loisir, depuis quatre heures du matin jusqu'au moment où, harassé de fatigue, je pouvais me débarrasser de ma jambe de bois pour prendre un peu de repos. »

Durant ces courses il ne manquait pas une occasion de souffler l'amour de leur métier aux officiers qu'en dégoûtait soit la malice des temps, soit l'injustice des hommes. On lit dans une lettre du 5 juin à l'un d'eux ces fortes exhortations : « Sachez donc accepter avec générosité cette petite croix que le bon Dieu vous envoie. Il serait trop commode aux chrétiens d'avoir une vie facile et en rapport avec leurs goûts. Telle n'a pas été et n'est pas la mienne, je vous assure. Bénissez Notre-Seigneur de ne vous avoir pas encore meurtri les pieds aux épines du chemin. Mais en serait-il autrement, il faudrait aller à la peine, parce que la peine c'est le devoir... Que me parlez-vous de donner votre démission, sur le conseil de votre femme ? Si je l'osais, je vous dirais qu'elle n'a pas grâce pour émettre son avis sur une affaire de cette nature. »

Au mois de septembre, les grandes manœuvres le conduisirent dans l'est, à Tantonville, en Lorraine, où opéraient deux divisions de cavalerie. Il témoigne que ce qu'il vit l'intéressa vivement. Mais la campagne fut pénible : « Il faut que j'aie été bien assisté de la sainte Vierge, écrivait-il à dom Sarlat, pour avoir réussi à me tirer d'affaire dans des terrains d'une difficulté inouïe, coupés d'obstacles et de fossés, qu'il fallait franchir quand même. »

Il lui en coûta cher. Un accident fut près de le mettre pour toujours hors de service. C'est encore à son ami dom Sarlat qu'il écrit : « Le 6 septembre, j'ai failli me tuer ; et un cheval, dont je croyais pourtant être bien sûr, m'a fait ce jour-là de tels sauts, que j'ai été jeté à terre. Ma jambe de bois a été brisée, et on m'a rapporté chez moi, à Tantonville, sur une charrette. Je n'en suis pas moins remonté à cheval, le surlendemain, et j'ai assisté à toutes les manœuvres suivantes. » M. de Sonis ajoutait que le ministre Farre avait été présent aux deux dernières journées, et qu'il avait été pour lui et pour son frère Théobald d'une amabilité sans égale. « J'avoue que cela nous a fort étonnés, car nous n'avons, en vérité, rien fait pour mériter pareille faveur. »

Cette chute de cheval fut pour lui une révélation et un avertissement, comme il en fait l'aveu dans les lignes suivantes : « Je ne vous cache pas que depuis cette chute, qui eût pu être si grave, je ne me sens plus la même confiance à cheval, et je n'y remonterai pas sans une certaine appréhension. Je me fais vieux, et je comprends que, dans l'état de délabrement et de ruine où je suis réduit, ma carrière est terminée. Aussi, n'était la famille qui m'entoure et aux besoins de laquelle il faut pourvoir, je vous assure que je me déciderais bien volontiers à prendre ma retraite. » Désormais cette idée de sa carrière finie et de sa retraite prochaine ne le quittera plus.

Il avait pris à Limoges une maison isolée, bien située, proche de la campagne, dans le voisinage de l'église Sainte-Marie, dont il était le paroissien le plus fidèle. Là le général de 1881 retrouvait encore tout vivants les souvenirs qu'y avait laissés le jeune lieutenant de 1852. « Il reçut un grand accueil de tous les gens de bien, raconte un ancien magistrat de ses amis. Malgré la discrétion

tion qu'on s'efforçait d'y apporter, les visites affluaient; chacun tenait à le voir, à l'entendre, à s'instruire et à s'édifier de ses récits. Lui, d'une bonté et affabilité parfaites, accueillait tout le monde, les petits et les grands, s'informait de ceux qu'il avait connus autrefois, recevait volontiers ceux qui avaient survécu, prenait intérêt à tout, et s'entretenait avec joie d'un passé dans lequel il aimait à se plonger comme pour s'y rajeunir. »

Une de ses meilleures joies fut de retrouver vivantes et prospères dans cette ville les œuvres de charité et de piété qu'il y avait laissées. Il ne les avait jamais perdues de vue, même au loin, et de Saint-Servan il écrivait naguère au président de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul : « Les échos de Limoges se font de plus en plus rares, à mesure que je vieillis. J'ose dire que c'est une injustice, car le cœur du moins est resté chez moi aussi jeune que vous l'avez connu. Merci de ce que vous me dites de notre chère conférence. Comment ne serait-elle pas vaillante sous un général tel que vous? Recommandez-moi, sans me nommer, à vos veillées nocturnes, où il faisait si bon se serrer contre des amis si dévoués au Cœur de Jésus! »

Cette adoration nocturne fondée par lui et ses amis le revit à son poste. « J'ai retrouvé cette œuvre existante encore, écrivait-il à sa fille, bien que le nombre des adorateurs soit beaucoup diminué, et que la ferveur des premiers temps se soit bien refroidie. Je parle des absents, et non de ceux qui sont restés fidèles à cette pieuse pratique. J'ai été bien heureux de reprendre ma place dans la garde d'honneur de Notre-Seigneur, qui, au lieu du jeune officier d'autrefois, ne trouve plus qu'une vieille sentinelle boiteuse et incapable d'une bonne faction. Heureusement que la bonne volonté ne me manque pas, et je me console au récit de l'Évangile, qui, faite des grands

et des riches, convie au festin des noces les pauvres, les boiteux et les infirmes de mon espèce. »

C'était dans l'église d'une nouvelle paroisse de Limoges, consacrée au sacré Cœur, que se faisait la veillée sainte. L'image de ce Cœur sacré dominant l'autel et resplendissant dans la nuit, à l'éclat des flambeaux, fascinait Sonis, qui l'embrassait d'un regard dont ses compagnons de garde se souviennent encore. Et cependant ce n'était qu'au prix de vives souffrances qu'il pouvait ainsi fournir sa faction de la nuit; mais il n'en voulait pas retrancher une minute. On se souvient encore de celle qu'il passa dans la chapelle du Carmel, veille de la solennité de l'Adoration perpétuelle. Quand il eut récité, avec ses confrères, l'office du saint Sacrement, comme c'est l'usage, il exprima le désir d'y ajouter l'office des morts, comme c'était sa coutume. Il pria toute la nuit.

Une privation que lui imposait alors son infirmité était celle de la visite aux chers pauvres assistés par la conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Il les recevait chez lui, ou leur faisait porter les secours à domicile. C'était pour l'amour de Dieu, et il n'en devait attendre la récompense que de Lui seul. Un jour qu'il passait en voiture dans le quartier populaire du pont Saint-Martial, il lui arriva d'éclabousser et de contusionner une pauvre femme du peuple, qui, furieuse, se mit à l'injurier à grands cris, jusqu'à le traiter de lâche. La populace du quartier, s'ameutant autour de lui, le poursuivait de mille outrages. Le sang de Sonis bouillonnait dans ses veines de soldat; toutefois, sous cette pluie d'injures, il se tenait calme, doux, attristé, plaignant cette malheureuse, s'excusant auprès d'elle, lui demandant pardon, puis l'assistant alors et ensuite de ses charités, tant qu'il demeura dans cette ville.

D'ailleurs il se sentait triste, surmené par ses fonc-

tions, accablé sous le poids de ses infirmités. « S'il était permis de se laisser aller au découragement, ce serait certes bien mon cas, écrit-il le 5 avril 1882. Je suis sous l'empire d'une grande tristesse que je réussis mal à secouer. » Ce qui l'attriste, en somme, ce sont bien davantage les souffrances de l'Église que ses propres souffrances, l'expulsion des religieux, la malice croissante « des hommes qui sont à la barre de notre pauvre barque et qui sont capables de tout ». — « Jamais l'action du diable ne fut plus évidente, dit-il dans une autre lettre. Comment tout cela finira-t-il? Sommes-nous près de cette fin? Hélas! je ne suis pas de ceux qui ont le cœur ouvert aux prochaines espérances. »

Pour la première fois depuis trente ans, son métier lui pesait; il ne pouvait plus l'exercer. « J'ai pris mon état en dégoût, écrivait-il le 22 mai à dom Sarlat. J'en suis fatigué de toutes manières. Cette vie de perpétuel mouvement, pour un malheureux qui ne peut tenir debout, me paraît un contresens insupportable. Et ces voyages sans fin, suivis d'innombrables paperasses, me font, je vous assure, une existence bien dure. Tout cela ne serait encore rien, et je supporterais volontiers ces ennuis et ces fatigues pour l'amour de Dieu, s'il ne s'y ajoutait un sentiment que je ne puis dominer. Depuis la terrible chute que j'ai faite aux grandes manœuvres de l'Est, je n'ai plus de confiance dans mes moyens de tenue à cheval. Je suis à peine en selle que je prévois des défenses de ma monture, et qu'il me semble que je vais être désarçonné. Aussi cet exercice, qui constituait une seconde nature pour moi, m'est-il devenu insupportable, au point que je le redoute singulièrement. Voilà où j'en suis. »

Il caresse alors le rêve d'une retraite recueillie; mais le devoir le réveille de ce rêve, et il écrit : « Cela étant, j'éprouve un immense besoin de bonnes et fortifiantes

lectures, de prières, de vie en Dieu. Une vie pauvre, dans un petit coin bien obscur, près d'une église, tel est mon rêve. Il serait facile à réaliser, n'était ma nombreuse famille. Aussi lorsque, me repliant sur moi-même, je me dis ce que je viens de vous confier des tristesses de mon âme, je me baisse, je reprends ma besace, je la charge sur mon dos, et je reprends le chemin de la vie que Dieu m'a faite, comprenant qu'après tout cette besace c'est bien une croix. Daigne donc Notre-Seigneur me donner un cœur vaillant pour porter mon fardeau! »

Ce cœur vaillant, qu'il était humble! Il ne fallait pas que ceux qui le tenaient pour un saint lui en laissassent voir quelque chose. On pouvait s'attendre alors à une de ces réponses aussi modestes qu'aimables dont celle-ci est un modèle : « Je ne m'étais jamais arrêté aux bonnes paroles dont vous émaillez vos chères lettres. Je les ai toujours prises pour une expression naturelle de la charité de Notre-Seigneur; dès lors peu importait que les traits de cette douce vertu s'arrêtassent sur le pauvre personnage que je suis. Mais je proteste cette fois contre les écarts de cette charité qui n'a pas su prendre ma mesure. Daigne donc Notre-Seigneur ne pas me rendre responsable d'une ambition que je n'ai pas, et qui serait d'ailleurs si mal justifiée! »

Cette charmante lettre est du 22 mai. Deux ou trois jours après, M. de Sonis prit le grand parti. Il écrivit au général de Gallifet : c'était pour lui demander d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. de Gallifet n'accepta pas qu'il en fût ainsi. Dans une lettre toute remplie de son estime, de ses regrets et de son admiration, il lui déclara que, s'il quittait le service actif, ce ne pouvait être qu'aux plus honorables conditions. Il venait donc d'écrire au ministre pour demander qu'un emploi sédentaire fût attribué à l'homme qui avait

si bien mérité du pays et de l'armée. Nous n'avons plus cette lettre, mais nous en pouvons juger par cette réponse de Sonis, à la date du 27 mai 1882 :

« Mon général, vous avez le secret d'un langage qui me touche profondément. Mais vous avez le cœur trop haut, et vous ne serez pas compris.

« Très honoré d'avoir mérité le témoignage d'estime que me porte votre lettre, je regrette cependant que vous l'ayez adressée au ministre. Il me trouvera au-dessous de votre jugement.

« Il sait du reste que, de toutes les solutions que vous voulez bien lui proposer pour moi, une seule serait possible : ce serait, si elle se produit, la succession du général de Verneville au comité de cavalerie. Encore est-il douteux que je puisse rendre quelque service dans cette situation.

« Permettez-moi donc de penser qu'il sera fait droit à ma demande de retraite, et qu'il ne restera de votre démarche qu'une dette nouvelle ajoutée à celle que je vous dois déjà. »

Le commandant du 42^e corps insista pour que Sonis attendit encore un peu et espérât; mais celui-ci était à bout de forces. A peine de retour de sa tournée de Bretagne, il avait dû commencer au mois de juillet l'inspection de la brigade de Limoges, pour de là aller à Libourne, puis à Bordeaux, faire la même opération jusqu'à la fin du mois. Là, à Bordeaux, il dut renoncer, faute de chevaux qu'il pût monter, à commander sa division aux grandes manœuvres de Bléré, dans l'Indre-et-Loire. La demande qu'il en adressa au général en chef est du 29 juillet; il lui disait :

« Mon général, je viens de rentrer à Limoges, après avoir terminé ma tournée d'inspection générale.

« Je demeure convaincu que je ne suis plus assez cava-

lier pour commander une division de cavalerie. Il me répugne de signaler mon impuissance devant une réunion aussi nombreuse d'officiers de mon arme et de terminer ma carrière d'une manière peu honorable.

« Je vous prie de me permettre d'adresser le dossier des manœuvres que j'ai entre les mains au plus ancien général que vous désignerez.

« Je vous serai reconnaissant de provoquer ma mise en disponibilité, jusqu'au moment où, ayant rempli tous mes devoirs d'inspecteur général, j'adresserai au ministre ma demande de retraite. »

Cette retraite, il l'appelait et il la redoutait tout ensemble. « Ce sera pénible à cause du peu de ressources dont nous disposerons, écrivait-il à sa fille. Mais cela n'arrivera pas sans la permission du bon Dieu, et alors il faudra se soumettre avec courage à cette volonté sainte. Dieu veuille que tous les chers nôtres voient les choses à cette lumière de la foi, qui éclaire la pauvreté d'un rayon divin! »

Après avoir passé un long mois à Paris pour le classement des officiers, le général était à peine de retour à Limoges pour le 1^{er} janvier 1883, qu'il reçut son changement. Il était nommé à la succession du général Ducrot comme membre de la commission mixte des travaux, au ministère de la guerre. Il avait cru un moment qu'un commandement lui serait attribué dans l'infanterie. La politique s'y opposa : « Le commandement d'une division d'infanterie comportant un commandement territorial, écrivait-il, le gouvernement a été d'avis qu'on ne pouvait me le confier. Alors on s'est décidé à me confiner dans une commission du ministère de la guerre, où je ne mettrai pas la république en danger. »

C'en était fait. M. de Sonis avait renoncé à exercer le noble métier de sa vie, et à reparaitre jamais à la tête

des troupes. Mais l'humilité du chrétien trouvait son compte à cette obscurité du héros, et rien n'est grand comme ces lignes écrites alors au P. Grange, résidant à Jersey, sur cet effacement définitif et perpétuel de son existence de soldat :

« Je suis envoyé à Paris comme membre d'une commission au ministère de la guerre, situation de nulle importance, et ce que, dans notre langue militaire, on nomme enterrement de première classe. Depuis la guerre, je n'ai pas cessé de suivre une marche toujours descendante, et tout me porte à croire qu'elle aboutira à ma retraite.

« Dieu soit béni de me mêler de plus en plus avec les petits, pour lesquels j'ai toujours eu une grande attraction, comme on dit dans votre Angleterre. Ce petit troupeau, il m'a toujours plu. Dieu me fasse la grâce de mieux aimer chaque jour, de mieux pratiquer la bonne, la douce, la délicieuse vertu d'humilité, dont il voulut être durant sa vie mortelle l'incomparable exemplaire! »

CHAPITRE XVI

PARIS — L'ÉTERNITÉ

1883-1887

Le général quitta Limoges le 1^{er} février 1883. Il venait à Paris pour s'y préparer à mourir; c'est la consommation de son existence dans la souffrance et dans l'espérance du ciel; c'est aussi la consommation de sa sainteté dans l'amour de Dieu par-dessus toutes choses.

Il prit son domicile à Passy-Paris, près du bois de Boulogne, dans un quartier tranquille, à portée d'une chapelle privée qui lui était ouverte pour ses dévotions. Il avait attaché aussi un grand prix à se placer dans le voisinage des Pères carmes, avec lesquels le tiers ordre lui avait forgé des liens qui se resserraient davantage chaque jour.

Les nouvelles fonctions qu'on lui avait données étaient une retraite déguisée et honorable. Il l'appelait lui-même une véritable sinécure : « Ma commission mixte des travaux publics se réunit une fois tous les mois, écrivait-il, et je n'ai guère que la peine d'opiner du bonnet, à la suite d'une séance qui ne dure au maximum qu'une heure et demie. Je profite de ces loisirs pour me consacrer entièrement à l'éducation de François, dont je me suis fait tout à fait le précepteur. » Cette commission mixte se

composait, entre autres, de conseillers d'État, d'inspecteurs généraux des ponts et chaussées, d'amiraux et de généraux, dont il n'avait qu'à se louer, mais avec lesquels il ne gardait que des relations de politesse et de service; elle exerçait son contrôle sur les travaux qui s'exécutaient sur les zones frontières. « C'est une situation honorable, expliquait-il, mais où l'on place les personnages dont on se défie. J'y ai succédé au général Ducrot. »

Il y avait à peine quelques semaines qu'il était là, lorsqu'au milieu de mars il fut pris de vives souffrances qui le mirent à deux doigts de la mort. Des douleurs néphrétiques d'une extrême violence le tinrent six semaines sur la croix. « La main adorable du divin Maître, écrivait-il à dom Sarlat, a jugé bon de me clouer sur mon lit de douleur dans la soirée du dimanche des Rameaux. J'ai eu quatre médecins autour de moi. J'ai pensé mourir, et j'ai même fait mes adieux à ma famille pendant une certaine nuit que je croyais ma dernière en ce pauvre monde. » Dans cette nuit, appelant M^{me} de Sonis auprès de lui, il lui fit ses suprêmes recommandations, la confiant à Dieu, et la remerciant avec une effusion tranquille des longues années de bonheur qu'elle lui avait procurées. Après quoi il demanda les derniers sacrements, que le médecin, le matin venu, conseilla d'ajourner : « Du moins, écrit-il, on m'a apporté Notre-Seigneur, qui a bien voulu me conserver pour ma chère famille. J'ai, depuis lors, obtenu la grâce insigne de recevoir le divin Consolateur tous les dimanches. Les bons Pères carmes expulsés qui sont dans notre voisinage me visitent souvent et me font grand bien. »

M. de Sonis vit dans cette crise périlleuse un nouvel avertissement de se préparer à son éternité, où nous voyons sa pensée habiter et se complaire inséparable-

ment. Lorsque ses enfants mariés lui parlent de voyages et arrangent entre eux leurs itinéraires de famille, il leur répond que, « pour lui, il n'a plus à faire que le grand voyage du ciel. Celui-là, dit-il, il ne faut pas le manquer. » De même à dom Sarlat, qui le pressait de se rendre à la solennité de sa première messe, pour le 28 mai 1883 : « Je vous ai été uni dans la sainte communion; maintenant que vous avez reçu la plénitude des dons célestes, vous pouvez marcher désormais d'un pas ferme et tranquille vers la bienheureuse éternité. » Et à sa fille, quelques jours après : « Chère Marie, je vous mets tous ensemble dans le sacré Cœur, où il faut être réunis pour la bienheureuse éternité. »

Il s'accoutumait à la séparation des siens, en vue d'une séparation plus longue qu'il sentait prochaine. Sa fille Marie ayant été, dans l'intérêt de sa santé, envoyée par ses supérieures au Sacré-Cœur de Kientzheim, en Alsace, son père lui communiqua sa peine de cet éloignement, mais pour ajouter tout de suite : « Notre-Seigneur a voulu que la maladie me privât longtemps d'aller vous visiter, et voilà qu'au moment où il semble me rendre mes forces, il vous sépare de nous. Adorons sa sainte volonté, et sachons dire tous ensemble : *Fiat!* »

La communion le consolait dans l'attente du ciel, dont elle lui donnait l'avant-goût et le gage. Il écrivait au mois de mai : « J'ai repris ma jambe de bois, et j'ai pu assister à la sainte messe le jour de l'Ascension. Je ne voulais pas abuser plus longtemps de la faveur que Notre-Seigneur me faisait de venir me visiter chez moi. » Un de ces jours de communion, il en fait ainsi mention joyeuse dans une lettre : « Félicitez-moi : ce matin j'ai communié. Je suis donc en possession de l'adorable Maître, dont je suis le très indigne, mais très amoureux serviteur. » Il avouait à dom Sarlat que, s'il eût pu se rendre à sa première

messe, il se serait abstenu des autres fêtes et réunions de cette journée, pour ne se montrer et apparaître qu'à la Table sainte : « Vous ne m'eussiez vu, mon cher père, qu'au moment où j'aurais reçu Notre-Seigneur de vos mains de prêtre. Je me serais arrangé pour qu'il en fût ainsi : *secretum meum mihi.* »

Dieu voulait-il que le sol s'effondrât de toutes parts sous les pieds de son serviteur, afin que celui-ci ne trouvât plus son espoir et son refuge que dans le ciel? L'ayant séparé de l'armée par l'infirmité, il le frappa plus cruellement encore dans sa religion politique. Au mois de juillet 1883, les journaux annoncèrent que la santé de M^{gr} le comte de Chambord donnait de vives inquiétudes. Elles n'affectèrent personne plus douloureusement que le général de Sonis. Ce qu'il aimait dans le comte de Chambord, c'était sans doute l'homme d'honneur, et dans cet homme la grandeur d'âme, la droiture chevaleresque, l'élévation de cœur du plus Français des Français. Ce qu'il honorait en lui, c'était sans doute le fils de nos rois, l'image vivante de la France glorieuse et prospère, le dernier représentant de l'autorité suprême, appuyée sur quinze siècles de droit public, de grandeur nationale et de bienfaits. Mais de plus il vénérât en lui, par-dessus tout le reste, le fils aîné de l'Église, uni d'esprit et de cœur au centre de la vérité, seul capable, par la fermeté de ses principes comme par l'intégrité de sa vie, de rasseoir sur sa base la monarchie chrétienne. Il l'aimait en Français, il l'aimait en ami, il l'aimait en chrétien, il l'aimait en soldat. Oserai-je dire que ces deux hommes se ressemblaient entre eux? Même foi, mêmes vues, mêmes vertus, même défaut aussi : le noble défaut d'être des âmes plus hautes que leur temps, et de croire qu'ils avaient affaire à un siècle capable de les comprendre et de les suivre.

Ce n'est pas cependant que Sonis se fit illusion sur l'avènement d'un règne dont la France n'était pas digne. De ce côté, avouait-il, il avait moins d'espérance que de foi et de charité. Mais il se confiait dans la prière, dans le repentir, dans la miséricorde, dans le miracle même. Tant que cet astre brillait encore dans le fond brumeux de l'horizon, il pouvait croire qu'il monterait et éclairerait notre ciel. En attendant il combattait, patientait, souffrait dans cette vue lointaine, servant le pays qu'il aimait, et se soumettant exactement à un pouvoir qui, du moins, — il est juste de le reconnaître, — sut lui conserver des égards avec une situation telle quelle jusqu'à ses derniers jours.

Le 11 juillet, on lisait dans les lettres de Sonis : « Vous savez nos alarmes pour la santé du roi. La France catholique est à genoux pour demander au sacré Cœur, par Marie, la conservation de ce bien-aimé prince, dont la santé est bien compromise. On est convenu d'offrir à Notre-Seigneur un jeûne général le 14, veille de la Saint-Henri. En outre, le 16, à neuf heures du matin, il y aura une messe de communion générale pour les tertiaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, au Sacré-Cœur de Montmartre. Nous ne manquerons pas à ce pieux rendez-vous des enfants de sainte Thérèse. »

En ce même jour, le général avait la joie de voir M^{me} de Sonis s'enrôler comme lui dans le tiers ordre du Carmel : « Nous voilà donc de la même famille spirituelle, ce qui est une grande grâce de Dieu et m'a causé une vive joie. Nous disons tous les jours ensemble notre office de la sainte Vierge, et nous sommes très unis dans cet acte de religion, comme dans les autres. »

Une amélioration notable, mais non décisive, dans la santé du royal malade parut à M. de Sonis « une grâce insigne obtenue par des prières ferventes presque générales ».

Mais, hélas ! le peuple français ne se convertissait pas. Au commencement d'août, l'affreux tremblement de terre qui renversa Ischia n'avait été pour Paris et les grandes villes de province qu'une belle occasion de danser au profit de ces malheureux, remarquait M. de Sonis : « Tant ce peuple est rebelle aux enseignements de Dieu ! Il a aussi peu le sens chrétien que le sens commun. »

La main de Dieu, un moment suspendue, s'abattit donc sur la France. Le fils de saint Louis mourut le 24 août 1883, veille de la fête du saint roi. M. de Sonis le pleura amèrement, il le pleura longtemps. Parmi tant de lettres éplorées, entendons celle-ci, qu'il adresse à M. l'abbé Faucon, le même prêtre qui, en 1871, l'avait accompagné dans sa visite à Anvers :

« C'est hier soir que la fatale nouvelle nous est parvenue, et je n'ai pas besoin de vous dire quel coup elle m'a porté; je me sens frappé au cœur. Sans avoir grande foi dans un meilleur avenir, connaissant bien les hommes de mon temps, les sachant incapables de mesurer l'esprit et le cœur de M^{sr} le comte de Chambord, sachant aussi tout ce qu'il y avait de volonté dans le prince, vous savez combien peu je comptais sur un avènement qui, de la part de mes amis, était devenu peu après un acte de foi. Mais, sans bien m'en rendre compte, et sachant combien la Providence aime à se servir des instruments les plus faibles, je n'avais pas perdu absolument tout espoir de me rendre utile à un moment donné. Voilà que tout est fini ! A cela ajoutez le prestige de ce prince plus grand que nature; de cette parole, écho d'un si grand cœur; de ce regard si profond dont vous avez subi, comme moi, le charme, et vous aurez la mesure de mon chagrin. Il est monté au ciel la veille de la Saint-Louis, et il y a reçu la récompense de la foi ! »

Jusqu'à la fin de sa vie nous entendrons M. de Sonis

gémir de « cette perte irréparable », comme lui-même l'appelle. Mais en même temps du fond de ce deuil jaillissait à ses yeux une double clarté : l'une sur le sort de la France, l'autre sur son propre devoir. Il disait du pays : « Maintenant que mon bien-aimé prince a regagné cette patrie d'en haut d'où son âme nous avait été envoyée, et qui nous était tenue comme en réserve pour un repentir qui n'est pas venu, je crains que la mesure soit comble et que nous n'ayons plus affaire qu'à la seule justice. » Il disait, parlant de lui-même : « J'ai été tellement affligé par la mort de mon bien-aimé roi, que j'ai passé plusieurs mois dans une douleur morne, ne pensant à rien de ce que Dieu pouvait réserver à la France, me bornant à servir Dieu le mieux possible, me soumettant à tout ce qui pouvait être son bon plaisir. » Être tout à Dieu, ne vivre que pour ce Roi suprême, c'est encore ce qu'il exprime au R. P. Gin hac : « Dieu nous a retiré notre prince, qui paraissait si providentiellement désigné pour *instaurare omnia in Christo!* Il veut prouver aux hommes qu'il n'a besoin de personne. Aujourd'hui tout est à terre; il ne reste plus rien que Lui, son Église et son Vicaire. Il n'y a donc plus que Lui à servir. C'est la pensée dont je me nourris sans cesse et dont je cherche à pénétrer l'âme et le cœur de mes enfants. »

Il en pénétrait alors particulièrement, dans de vraies lettres de direction, l'aînée de ses filles. La jeune religieuse lui ayant confié ses tristesses intérieures, c'est lui, son père, qui l'encourage, la soulève, la dirige dans les voies de la paix. « Ma chère Marie, j'aime à me dire que Notre-Seigneur n'éprouve que ceux qu'il aime, et qui l'aiment, afin de les faire passer par le creuset de la souffrance, de les associer à sa passion, et ensuite à la gloire réservée à ses saints, qui tous ont été ainsi purifiés avant d'entrer dans la bienheureuse éternité. Chère enfant, lutez

avec courage contre le démon de la tristesse. Opposez-lui une douce soumission à la volonté de Dieu, et servez Dieu dans la joie, lui demandant un doux acquiescement à sa loi, une grande simplicité de cœur. Allons, chère enfant, ne nous décourageons pas, mais marchons vaillamment dans la voie que Notre-Seigneur nous a tracée. Que toute chute, — qui n'en fait pas dans le chemin de la perfection? — nous soit une occasion de nous relever plus dévoués et plus saints. » On citerait une dizaine de lettres intimes sur cet objet.

Dans d'autres il lui apprend à supporter la maladie, et il le fait, comme toujours, dans la langue des saints. C'est dans l'état de maladie qu'elle peut mieux s'approcher du divin modèle crucifié. Notre-Seigneur s'est représenté sous la figure d'un agneau doux et soumis; aussi aime-t-il de prédilection les âmes soumises à ce que Dieu veut. Cet humble état est le point de départ vers les sommets qu'habitent les Thérèse de Jésus, les Marie-Madeleine de Pazzi, avec leurs célestes devises : « Ou souffrir ou mourir! Toujours souffrir, jamais mourir! » Puis vient une exhortation ardente à prier pour tous, pour l'Église, pour le monde, pour la France, pour sa famille, pour les tièdes, pour les vivants, pour les morts, pour les aïeux d'autrefois dont nous sommes la chair et le sang. Sonis s'excuse auprès de sa fille « de la tenir ainsi suspendue, pendant plusieurs pages, entre ciel et terre ». C'était bien cela.

La fille, de son côté, décrivait à son père « les vertes prairies de l'Alsace, les sapinières des Vosges, et le ciel étoilé des nuits de ce pays ». Et comme elle lui rappelait, à cette occasion, les belles nuits d'Afrique durant lesquelles autrefois son père lui faisait contempler et passer en revue l'armée du firmament : « Je suis bien heureux, chère enfant, lui répond celui-ci, que vous

avez retenu les leçons que je vous ai données lorsque vous étiez si jeune, et que votre âme se soit naturellement laissée soulever de cette terre si pesante, vers ces astres lumineux qui inspiraient au prophète royal cet admirable cantique d'action de grâces : *Cœli enarrant gloriam Dei*. De ce cantique aussi je puis dire : beauté ancienne et toujours nouvelle ! et lorsque je le retrouve tous les jours dans l'office, il transporte mon âme d'un enthousiasme sans cesse renaissant. Mais si nous ne pouvons, comme vous, regarder ces merveilles du dehors, du moins nous tournons au dedans l'œil de notre âme, dont l'hôte divin excite bien plus encore notre admiration. »

Il ne cessait pas d'avoir la souffrance pour compagne fidèle. Tantôt c'est une inflammation de son pied gelé à Loigny, tantôt ce sont des élancements intolérables dans tous ses muscles, tantôt les suites d'une chute sur le parquet de sa chambre, qui font de ses jours et de ses nuits un incessant martyre. Il écrivait un matin, 23 octobre, après une crise qui l'avait réduit à une impuissance complète : « Je deviens alors comme une véritable bûche que Notre-Seigneur veut bien laisser brûler sur l'autel du sacrifice. Il me restait quelques charbons cette nuit, mais j'espère qu'à cette heure ma bûche est tout à fait consumée. »

C'étaient les préludes du départ funèbre et le premier coup de clairon qui en sonnait le signal. M. de Sonis le sentait. Au commencement de janvier 1884, il écrit à dom Sarlat : « J'ai le cœur triste. Il y a sur le monde un voile de deuil, et comme une désespérance universelle. Depuis la mort de mon bien-aimé Roi, il semble qu'il n'y ait plus rien à attendre. Les années passent sur ma tête, et je sens venir la mort. Ce ne serait rien si je ne devais laisser derrière moi tant d'enfants dont le sort m'inquiète. Mais courage, homme de peu de foi ! »

Cette inquiétude paternelle sur l'avenir de ses enfants est le fer qu'il porte dans la plaie de son cœur, où chacune de ses lettres le tourne et le retourne. Mais, comme le dira son Oraison funèbre, ses leçons et ses exemples n'étaient-ils pas pour eux un patrimoine plus précieux que toutes les richesses? Et son nom, qu'ils ont l'honneur de porter, n'est-il pas devenu par lui un des plus beaux et des plus grands noms de la France de nos jours?

Peu après il s'en ouvre ainsi avec sa fille : « Priez pour moi, qui me fais vieux, et qui penche vers la tombe. Priez pour que je m'en aille de ce monde, tranquille sur le sort de tous mes enfants, grand sujet de préoccupations et d'inquiétude. » La lettre suivante dit encore : « Nous arrivons, chère Marie, au terme de la vie, étonnés de l'avoir parcourue si vite, nous croyant toujours jeunes, et ne pouvant nous faire à l'idée de plier bagage pour l'éternité. Il me semble cependant que si je n'avais la charge de si graves intérêts, que si, après moi, l'avenir des miens n'était si gros d'inquiétudes, je déménagerais bien volontiers. Mais il faut que tout se passe comme il plaira à Dieu, et prier le bon Maître de tout arranger selon son bon plaisir, qui ne peut être que de nous réunir tous dans son ciel et dans son divin Cœur. » Puis tout s'achève dans ce cri de joie et d'espérance, daté du Samedi saint : « Je viens de la messe, où a retenti le joyeux Alléluia. Il semble que chaque année nous assistions à la victoire de notre divin Jésus sorti triomphant du tombeau; et pour ma part, je redis toujours avec la même foi, et toujours avec la même joie, ces paroles de l'Apôtre : O mort, où est ta victoire? Elles consolent, en effet, de ces souffrances de l'Homme-Dieu, dont la méditation, pendant quarante jours, a été notre pain quotidien. Aussi qu'il fait bon laisser se dilater son cœur, et lever les yeux au ciel, où il fera si doux de se reposer enfin ! »

En attendant d'aller triompher avec Jésus-Christ, M. de Sonis s'était enseveli avec lui. Rien ne montre mieux les profondeurs d'abnégation et de dévouement de ce cœur immolé que cette belle prière retrouvée dans ses papiers, écrite de sa main, et qui nous paraît devoir se rapporter à ce temps. Voici en quels termes humiliés et magnanimes elle exprime l'absolue abdication de soi-même entre les mains de Celui à qui seul appartient l'être :

« Mon Dieu, me voici devant vous, pauvre, petit, dénué de tout. Je ne suis rien, je n'ai rien, je ne puis rien; je suis là à vos pieds, plongé dans mon néant. Je voudrais avoir quelque chose à vous offrir, mais je ne suis que misère. Vous, vous êtes mon tout, vous êtes ma richesse!

« Mon Dieu, je vous remercie d'avoir voulu que je ne fusse rien devant vous. J'aime mon humiliation, mon néant. Je vous remercie d'avoir éloigné de mon esprit quelques satisfactions d'amour-propre, quelques consolations du cœur. Je vous remercie des déceptions, des inquiétudes, des humiliations. Je reconnais que j'en avais besoin, et que ces biens auraient pu me retenir loin de vous.

« O mon Dieu, soyez béni quand vous m'éprouvez. J'aime à être brisé, consumé, détruit par vous. Anéantissez-moi de plus en plus. Que je sois à l'édifice non comme la pierre travaillée et polie par la main de l'ouvrier, mais comme le grain de sable obscur, dérobé à la poussière du chemin.

« Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir laissé entrevoir la douceur de vos consolations; je vous remercie de m'en avoir privé. Tout ce que vous faites est juste et bon. Je vous bénis dans mon indigence; je ne regrette rien, sinon de ne vous avoir pas assez aimé.

« Je ne désire rien, sinon que votre volonté soit faite. Vous êtes mon maître, et je suis votre propriété. Tournez

et retournez-moi; détruisez et travaillez-moi. Je veux être réduit à rien pour l'amour de vous. O Jésus, que votre main est bonne, même au plus fort de l'épreuve! Que je sois crucifié, mais crucifié par vous! »

Dans ce complet détachement de la terre et de lui-même, ne tenant plus à rien qu'à Dieu et à sa famille, M. de Sonis voulut du moins laisser à ceux qu'il aimait quelques souvenirs écrits qui fussent et un témoignage de son affection et une suprême direction pour leur conduite dans la vie. Ce devaient être des notes rapides sur les principaux événements de son existence; lui-même raconte « qu'il s'était décidé à en commencer la rédaction le 25 août 1883, anniversaire de sa naissance. Mais frappé, dit-il, dans ses affections les plus chères par la mort de son bien-aimé Roi, il dut attendre quelques jours ». C'est du 31 août que sont datées les premières pages, écrites au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Nous les avons rapportées au commencement de cette histoire, qui leur a emprunté le tableau de l'enfance et de l'adolescence de ce prédestiné, jusqu'à son entrée à Saint-Cyr. La souffrance d'une part, l'humilité de l'autre, conspirèrent à l'empêcher de poursuivre au delà.

Aussi bien s'apercevait-il qu'on le regardait écrire; déjà quelques amis, qui savaient l'existence de ce mémorial et en pressentaient l'intérêt, lui demandaient la faveur d'en obtenir la confiance. « Je ne puis me défendre de sourire, répondait M. de Sonis à dom Sarlat, en pensant au désir que vous m'exprimez de prendre connaissance de ce travail. Certes, j'aurais bien mauvaise grâce à refuser de vous le communiquer; mais combien vous serez désillusionné, et combien stupéfait, à en juger par ce qu'a déjà produit ma plume, aussi boiteuse que le personnage qui la tient! Le seul mérite de cet écrit sera dans sa sincérité; et pour cela, il faut que je puisse écrire

sans apprêts, comme un homme qui s'attend à ne pas être lu par d'autres que par ses enfants. Je vous demande donc la permission de ne rien changer à mon programme. » Puis il cessa d'écrire, soit de gré, soit de force. S'il eût continué à le faire sur le ton des pages si élevées et si vivantes que nous avons citées, nous n'aurions pas eu à écrire cette histoire. Elle eût été faite par avance.

M. de Sonis vivait ainsi dans le passé, pour se consoler du présent, qui était de moins en moins digne des regards du juste : l'Église était en proie, les honnêtes gens en deuil, les méchants sur le pavois, et M. de Sonis tirait cette plainte brûlante d'un cœur qui n'avait plus pour refuge que l'autel et le ciel. Il écrit au même religieux de Solesmes : « On croit toujours que nous sommes au bout des vilénies et des infamies de ces gens-là, mais chaque jour nous révèle une turpitude nouvelle dont on les eût crus incapables. Il faudra boire le calice jusqu'à la lie ; et, avant d'arriver au fond de la coupe, Dieu sait tout ce qu'il nous faudra avaler ! Mais *sursum corda* ! Ils ne nous priveront pas des joies de la prière, du calme de la conscience, du bonheur de contempler un ciel pur, séjour des bienheureux, des anges et de l'adorable Trinité !

« Grâce à Dieu, plus ils nous maltraiteront, plus nous irons chercher ce qu'il faut pour porter avec joie nos peines, et nous trouverons toujours dans la sainte Eucharistie le remède à tous les maux, fussent-ils plus grands que ceux que nous subissons et ceux qu'ils nous réservent.

« Ah ! si ces hommes savaient l'efficacité de la prière, et s'ils pouvaient se douter que nous prions pour eux ! »

La politique, même celle des bons, ne lui montrait pas d'issue à la présente crise de notre société. Il écrivait, en parlant du prince qu'il pleurait toujours : « Il n'est pas

d'homme de bonne foi qui, à l'heure actuelle, ne sente qu'il manque quelqu'un dans le monde. » M. de Sonis s'était franchement et droitement rallié à M. le comte de Paris comme à l'héritier du trône. « Seulement, disait-il, je fais des vœux pour que la main du pilote qui doit tenir le gouvernail soit de force à briser les lames et à conduire la barque à travers les récifs! » Mais il demandait en même temps aux catholiques de placer au-dessus de tout intérêt politique et dynastique l'intérêt suprême de la religion. Il trouvait bon qu'ils en eussent rédigé la Déclaration, et il appelait l'union de toutes les forces des croyants sur le terrain solide et nettement défini des droits de la conscience, de la famille et de l'Église. « Il était donc nécessaire, écrivait-il encore, que M. le comte de Paris sût qu'en le reconnaissant comme légitime héritier de M. le comte de Chambord, les catholiques avaient le droit de lui demander un gouvernement chrétien. »

Ce gouvernement chrétien n'était présentement, hélas! qu'un souvenir d'histoire, et M. de Sonis se complaisait dans le splendide tableau que déployait alors devant lui le livre de Montalembert sur les *Moines d'Occident* : « J'ai lu ce qu'il a écrit sur saint Benoît, Cassiodore et saint Grégoire le Grand. Ces pages sont réellement belles, écrivait-il à Solesmes, et des meilleures qui soient sorties de sa plume. Je me repose l'esprit et le cœur en lisant l'histoire de ces âges où la foi avait assez d'autorité pour courber devant elle les fronts les plus durs. Sans doute il y avait aussi de grandes misères, mais quelles compensations! » C'est encore à ce temps de foi que le reportait la lecture de l'*Année liturgique* de dom Guéranger : « Qu'il faisait donc bon, répète le solitaire, qu'il faisait bon vivre dans ce moyen âge, où tout se rapportait aux mystères du christianisme, et inspirait tous les actes de la vie! C'était alors chose naturelle de vivre de la vie

de l'Église, en suivant les offices de sa liturgie et en se délectant de leur beauté sacrée. Hélas ! que les temps sont changés, et qu'il fait triste de vivre aujourd'hui ! » Mais finalement il en revenait à la lecture de l'Évangile, il remontait de l'histoire des hommes, même des meilleurs hommes, à l'histoire de Dieu, et il déclare dans ce même temps qu'il faisait ses plus chères délices de la *Vie de Jésus-Christ*, par Ludolphe le Chartreux.

Il ne sortait presque plus. « C'est bientôt l'heure de plier sa tente pour le grand voyage, » disait-il. Il put cependant se rendre, en juin, au pèlerinage de sa paroisse au Sacré-Cœur de Montmartre. « Après la messe, raconte-t-il, tout le monde est allé en procession à la crypte et dans la basilique, dont les murs ont déjà plusieurs mètres de haut. Je suis resté seul dans la chapelle, et j'ai pu entendre une messe de plus. » Il s'employait aussi, lorsqu'il pouvait sortir, à quelques œuvres de charité qui attiraient son cœur : « En sortant des Oiseaux, écrivait-il encore, ma femme et moi nous avons couru toute la journée pour placer deux pauvres jeunes filles très malheureuses, et nous ne sommes rentrés à la maison que très tard. »

Se dévouer ainsi faisait son bonheur. Une religieuse nous écrit : « Comme je le remerciais des démarches, fatigues, lettres et conseils qu'il avait prodigués pour sauver un pauvre égaré que je lui avais recommandé, il me répondit avec un air d'étonnement : « Mais, ma mère, quand vous me demandez un service, qui donc est l'obligé, sinon moi ? » J'ai tant de fois donné au général l'occasion d'être mon obligé de cette sorte, que je n'en puis raconter tous les faits. »

La réputation d'autrui était sacrée à ses yeux ; c'est la pierre de touche du vrai chrétien. « Comme il avait été dans la nécessité de me faire connaître de graves torts

commis envers lui, rapporte le même témoignage, lui dont cette indigne conduite devait soulever la fière nature, ne paraissait cependant préoccupé que d'une chose : défendre ceux qui l'avaient fait souffrir, et ne laisser subsister dans mon esprit aucune impression pénible au sujet de ces gens. Il me quitta en me disant : « Quant à nous, ce que nous avons à faire, c'est de ne pas nous donner des torts à leur égard, en blessant la charité. Si donc, Madame, j'ai dit quelque chose de trop, je vous en demande pardon. »

Toute publicité qui le mettait en évidence, fût-ce même pour des riens, lui était une blessure amère. Le journal *la Croix* ayant raconté qu'un jour, à sept heures du soir, en plein Paris, la voiture du général avait été assaillie par des malfaiteurs, et ayant rehaussé cette nouvelle de quelques mots à la louange du grand soldat, M. de Sonis vint trouver la personne qu'il soupçonnait justement d'avoir fait connaître l'accident : « C'est la première fois que je le vis en colère, rapporte celle-ci. « Eh quoi ! me dit-il, pouvais-je attendre cela de vous ? Je ne suis pas un homme dont on parle. « Priez bien ces messieurs de ne jamais prononcer mon nom. »

Cependant la chaîne de fer de la souffrance se resserrait chaque jour, enlaçant tous ses membres. Au 25 octobre 1884, il accuse un redoublement de douleurs névralgiques dans sa pauvre jambe et partout : « Que la sainte volonté de Dieu se fasse donc partout et toujours, écrit-il à sa fille, dans la joie comme dans la peine, dans la santé comme dans la maladie ! Vous savez que c'est là le fondement de toute vie chrétienne. Quel sujet de méditation !... J'allais continuer ; mais je m'abstiens, pour que vous ne me fassiez pas meilleur que je ne suis. »

Un peu plus tard il lui rappelle l'anniversaire de

Loigny : « Pensez à votre père, pendant cette nuit, ma fille, si vous vous réveillez. Il pensera certainement à vous devant Dieu. » Il était toujours fidèle à cette veille sacrée.

L'année 1885 lui apparut, à son lever, comme l'aube de cette éternité vers laquelle il soupirait : « Cela nous pousse vers la tombe, écrivait-il à son ami le colonel de Réals. Ce ne serait pas un grand mal s'il n'y avait que le mal de quitter ce pauvre monde, bien peu digne de regrets. Mais il y a aussi le chagrin de quitter tout ce cher monde, auquel nous sommes utile et même nécessaire, et c'est ce qui rend la séparation bien pénible. »

Parmi ce monde cher à son cœur, il mentionnait spécialement son jeune fils Jean, qui lui revenait de l'école de Saint-Cyr avec un mal au genou d'une gravité croissante. C'était une nouvelle croix que Notre-Seigneur envoyait au général pour étrennes. « Jean est toujours dans le même état, lisait-on alors dans ses lettres. Que la volonté de Dieu soit faite ! Il faut espérer que notre part dans l'autre monde sera meilleure. » Le pauvre père pouvait-il prévoir que ce bien-aimé fils aurait un jour avec lui ce douloureux trait de ressemblance d'être amputé de ce membre, à l'âge de vingt-cinq ans, pour bientôt après aller mourir dans cette Afrique qui l'avait vu naître, et rejoindre son père dans l'éternité ?

Mais, s'il ne connut pas cette suprême souffrance, M. de Sonis put ressentir toutes celles de la patrie et de l'Église dans ces dernières années. Il y voyait un châtiement, et il disait dans ses lettres : « En considérant les choses au point de vue de la foi, on comprend que nous subissions cet état de choses en punition des forfaits commis par les Français pendant la Révolution. » L'ouvrage de M. Taine, qu'il lisait en ce moment, lui en mettait le spectacle authentique sous les yeux.

Aux spectacles de l'iniquité répondaient des scènes d'impiété où la démence se partageait les rôles avec le sacrilège. De son habitation, — il s'était transféré de la rue Eugène-Delacroix au n° 2 de la rue de Sontay, presque au coin de la place d'Eylau, — il assista, au mois de juin 1885, à ce qu'il appelle la mascarade des obsèques de Victor Hugo. « Nous sommes tout près de l'Arc de triomphe, écrivait-il à Solesmes, et nous étions sur le parcours qu'a suivi son cadavre pour aller de la maison mortuaire à l'Arc de triomphe, où il est resté exposé un jour et une nuit. Vous pouvez croire que mes fenêtres sont restées fermées, et que notre journée s'est passée en prière, demandant pardon à Dieu du scandale qui se produisait si près de notre demeure. Ç'a été une véritable foire, digne, du reste, du pauvre fou et des autres fous qui prétendaient l'honorer, et qui n'ont pas craint de chasser Dieu de son temple pour y placer leur idole. »

Ce n'était pas du parlement, même de la droite monarchique du parlement, qu'il attendait le remède à nos maux toujours croissants : « Depuis que notre pauvre roi n'est plus là, écrivait-il à la fin de 1885, il semble que ses serviteurs aient perdu la tête et soient complètement dévoyés. » Du moins, de ce côté, un homme avait conquis son admiration et son applaudissement par sa ferme parole, nourrie de raison, de doctrine, et animée du vrai patriotisme chrétien ; c'était M^{gr} l'évêque d'Angers. Il ne résista pas, comme lui-même nous l'apprend, à lui exprimer cette admiration.

Le pape était au-dessus de tout : « Quelle admirable figure que celle de Léon XIII ! ajoutait-il. Et comme elle grandit chaque jour au milieu de toutes nos bassesses ! » Ailleurs, il tremble à la pensée que la France pourrait devenir la proie des hommes du Nord, et il

demande à Dieu d'épargner cette douleur à ses dernières années.

Il n'avait plus d'espérance que dans la Reine du ciel, et cette espérance redoubla lorsqu'en ordonnant à l'univers catholique la récitation du Rosaire, « le saint-père, comme il écrivait, avait remis toutes choses dans les mains de la très sainte Vierge. Personne ne m'ôtera de l'idée que les élections du 4 octobre sont un miracle de sa puissance. »

Puis il comptait sur tant de bonnes œuvres qu'il voyait fleurir autour de lui. Celle des Petites-Sœurs de l'Assomption, établies dans les quartiers ouvriers de la capitale pour aller soigner gratuitement les pauvres ménages à domicile, enthousiasmait sa charité. « Il avait accepté d'entrer comme décurion dans l'association de la Fraternité du Salut, nous raconte une sœur oblate de cet Institut. Dans cette œuvre, les ouvriers se réunissent chaque mois, s'engagent devant Dieu à ne pas aller au cabaret, à assister à la messe du dimanche, et à donner chaque semaine leur paye entière à leurs femmes. Ils promettent aussi de faire la prière en commun tous les jours. Des hommes du monde se joignent aux Pères assumptionnistes pour les réunir et leur parler. Le général assistait régulièrement à ces réunions, y entendait la messe, y communiait; mais sa modestie lui faisait refuser d'y porter la parole. A grand'peine on lui faisait accepter la place d'honneur qui était due à son rang. Il disait, dans une lettre où il avait dévoilé ces mystères de la charité : « Voilà quelques-unes des raisons qui me feraient espérer la résurrection de la France. »

Il y travaillait pour sa part en ramenant à Dieu des amis égarés. Au milieu de décembre, une lettre à sa fille racontait ses démarches auprès de deux officiers généraux de sa connaissance, mortellement malades, et qui

avaient fini par se rendre au divin Vainqueur. C'était à grand'peine qu'il avait pu se traîner jusqu'à la demeure de l'un d'eux, où il avait été d'abord assez mal reçu à la porte. « Mais cela c'est pain bénit, disait M. de Sonis. Quelques jours après j'appris par une lettre de M. le curé qu'un de ses vicaires était allé voir le général, l'avait confessé, lui avait administré l'extrême-onction et ensuite la sainte communion, ajoutant que depuis qu'il avait reçu Notre-Seigneur il était en prières continuelles. Cet effet des sacrements me parut tellement merveilleux, que nous fîmes la promesse d'une neuvaine de communions pour remercier Dieu des grâces insignes accordées à ce général, mon collègue à Limoges. Quelle joie de voir ressusciter une âme que l'on croyait à peu près morte ! Que Dieu est bon ! »

Pour comprendre de quelles souffrances l'infirmes payait ces démarches, il faut savoir qu'à cette date il y avait un mois et demi qu'il était sans mouvement. « Un matin, à son lever, comme il le raconte, ayant essayé de mettre sa jambe de bois, il avait perdu l'équilibre, à cause de sa grande faiblesse, et était tombé à terre. Relevé par son domestique, il avait voulu sortir pour aller à la messe avec sa petite Germaine ; mais il avait dû y renoncer et regagner son lit, puis garder la chambre, parmi d'atroces souffrances que calmaient à peine de fréquentes piqûres de morphine. » Mais sa souffrance intime est celle qu'exhalent ces dernières lignes : « Pendant ce long temps j'ai été privé de la sainte messe, et, par suite, de la sainte communion. Quel bonheur lorsque j'ai pu reprendre le chemin de l'église et de la sainte Table ! »

Il y revient éloquemment, dans cette fin d'une lettre

M^{me} de Sèze : « Par suite de ma maladie, j'ai été séparé de ma fidèle compagne, ma jambe de bois, sans laquelle je ne puis rien et suis condamné à l'immobilité la plus

absolue. C'est vous dire que, pendant longtemps, j'ai été privé de la sainte communion et même de la sainte messe. Il semblait que je n'étais plus chrétien. Grâce à Dieu ! me voilà sur pied, et je puis boire à longs traits aux sources de la vie éternelle, ce qui me donne la force de porter le poids du jour. »

Le commencement de l'année 1886 ne lui apporta ni santé ni espoir : « Il en sera de cette année ce que Dieu voudra, disait la même lettre du 14 janvier. L'essentiel est d'être résigné à sa sainte volonté. Mais je suis bien triste ! J'ai soixante ans passés, je vois venir la mort et je vais laisser derrière moi toute une famille sans fortune. Tout cela est noir et plein d'anxiétés de toutes sortes, que je promène dans ma tête pendant de longues nuits sans sommeil. Je m'efforce de penser que Dieu est un bon père, et que les secrets de sa miséricorde sont insondables ; qu'après tout une seule chose importe, c'est qu'il soit aimé, glorifié, servi. Mais, plus le temps passe, moins il en est ainsi ; chaque jour nous enfonce davantage dans l'impiété et semble asseoir le règne des ennemis de son nom. Et comment ne pas s'altrister ? »

C'est la grande tristesse des saints, c'est le martyre du cœur, plus cruel que celui du corps. Sonis en souffrait, en mourait chaque jour. Chaque jour il s'offrait comme victime et rédempteur au sacré Cœur de Jésus, selon sa belle prière : « O Jésus ! que votre main est bonne, même au plus fort de l'épreuve ! Que je sois crucifié, mais crucifié par vous ! » En vain, par exemple, le pressait-on d'apporter quelque adoucissement à ses jeûnes et abstinences : « Si je puis les supporter, répondait-il à son directeur, pouvez-vous me les défendre ? » Ce n'était pas assez, et des instruments de pénitence lui faisaient porter dans sa chair meurtrie les stigmates de Celui qui « fut blessé pour nos iniquités et broyé pour nos crimes ».

Un vénérable prêtre iazariste, M. Alauzet, son ancien curé de Mustapha et de Laghouat, nous écrit : « Les visites que je lui faisais à Passy ou rue de Sontay étaient pour moi un vrai pèlerinage. J'allais chez le général de Sonis comme je vais à Montmartre. A chacune de ses visites, je retrouvais le saint général avec toute l'activité de son intelligence, toute la générosité de son cœur, mais dans un corps mutilé, mis au rebut comme un instrument inutile, et inconsolable de voir aux mains d'une bande de sectaires ce pays naguère défendu par lui jusqu'à l'effusion de son sang. Il y avait là, pour ce grand cœur, une souffrance morale bien plus vive que celles qu'il avait endurées à Loigny. Et cependant, malgré cette souffrance, je le trouvais toujours bon, toujours patient, très heureux d'une retraite que la Providence lui avait ménagée pour se sanctifier et se préparer à l'éternité. »

Les officiers généraux qui approchaient de lui sortaient de là fiers de lui. Ainsi le général Schmitz disait en le quittant : « J'ai vu le général de Sonis : c'est l'honneur! »

Cependant il devait vider jusqu'à la lie la coupe des humiliations. Si pénible que lui fût l'inaction à laquelle le condamnait l'infirmité, au moins était-ce encore l'*otium cum dignitate* que rêvaient, chez les anciens, les sages et les héros. La place de M. de Sonis à la commission mixte des travaux publics était un dernier hommage rendu au fidèle serviteur de la patrie. Au mois de mars 1886, le nouveau ministre de la guerre remania cette commission, d'où naturellement le général fut exclu. « Le ministre avait bien l'intention de me révoquer purement et simplement, écrivait alors M. de Sonis à ses amis. Heureusement il s'est trouvé là un brave homme, le directeur de la correspondance générale, M. Jeanson, qui a paré le coup. Il a eu le courage de dire au ministre que ma révo-

cation ferait le plus déplorable effet dans l'armée, et sur cette observation le ministre s'est décidé à me nommer membre adjoint du comité de cavalerie, me laissant ainsi une solde, comme on jette un morceau de pain à un pauvre pour s'en débarrasser. C'est bien, en effet, une façon de me congédier ; car le mot adjoint signifie que l'on se réserve de m'appeler quand on aura besoin de moi. Enfin *Fiat!* »

On n'aurait eu cependant que bien peu de temps à attendre pour s'épargner cette cruauté envers un homme qui avait déjà un pied dans la tombe. Depuis plus d'un an, M. de Sonis portait les signes d'une fin prochaine. Ceux qui l'entouraient le voyaient changer et s'affaiblir chaque jour ; toute sa personne se sentait vaincue par la souffrance, sauf l'intelligence et le cœur, qui refusaient de se rendre.

A partir de cette année 1886, ses lettres deviennent plus rares, et il doit le plus souvent emprunter pour écrire la main de sa femme ou de ses filles ; le silence suprême commence à se faire autour de lui. Toutefois il ne cesse de suivre d'un regard passionné la triste vicissitude des événements politiques. Tout ce qui tient à l'armée conserve la puissance de l'émouvoir ou de tristesse ou de joie. C'est ainsi qu'il prévoit, qu'il annonce d'avance l'aventure prochaine du général Boulanger, avec son dénouement. C'est ainsi qu'il salue de son inconsolable admiration l'héroïsme de la vie et la grandeur de la mort de l'amiral Courbet.

Le 4 juin lui donna une des dernières heureuses journées de sa vie : « Bonne nouvelle ! écrit-il à M. l'abbé Faucon, j'ai appris hier que Henri est capitaine. J'ai eu tous mes enfants autour de moi ; il ne nous manquait que ma chère religieuse, toujours à Kientzheim. » Il énumère ensuite tous les membres présents à cette réunion plénière

de sa famille ; elle ne devait plus se reformer qu'autour de son cercueil.

Quelques jours après, le 15 juin, dans ce mois du sacré Cœur, qu'il célébrait chaque année avec tant de piété, le général fut pris d'une crise qui faillit l'emporter. C'était comme un premier avertissement d'en haut. M. de Sonis n'en sortit que pour tomber dans une tristesse irrémédiable. En même temps sa faiblesse allait toujours croissant : « Il ne paraissait plus garder de forces que pour nous aimer et surtout pour aimer Dieu, » raconte sa digne compagne.

Les médecins estimèrent que le climat du Midi et le bienfait des eaux pourraient lui être salutaires. Sur son désir on l'emmena à Amélie-les-Bains, dont il avait gardé un reconnaissant souvenir. Il s'en trouva assez bien, et l'on conçut l'espérance de le conserver du moins pendant quelque temps encore. Cet espoir ne tint pas longtemps.

L'année 1887 fut une longue souffrance pour lui, une longue angoisse pour les siens. La dernière lettre que nous ayons de sa main est du 16 juillet. Elle est adressée à une pieuse parente qui, après plusieurs pèlerinages aux lieux saints, venait d'entrer au Carmel de Jérusalem, où elle avait pris l'habit sous le nom de Marie de l'Eucharistie. Le général la félicitait de sa résolution ; il se félicitait lui-même d'être en union particulière avec elle, en sa qualité de tertiaire. Il venait, disait-il, de célébrer la fête de Notre-Dame du Carmel dans la chapelle des carmes, où il avait offert la sainte communion à son intention. On voit aussi qu'il se proposait alors de reprendre la route d'Amélie-les-Bains, pour y passer l'hiver. Mais Dieu lui réservait alors un plus grand voyage et la guérison éternelle.

« Dans la semaine du 8 au 15 août, écrivait M^{me} de

Sonis à sa fille, un peu de fièvre se manifesta ; mais le danger ne paraissait pas imminent. Le dimanche, mon cher mari se leva comme à l'ordinaire ; il se confessa, et on lui apporta la sainte communion, comme on le faisait quelquefois lorsque ses souffrances l'empêchaient de se rendre à l'église. La nuit fut assez calme ; mon inquiétude était bien grande, mais j'espérais encore. Ce n'est que le lundi matin, vers six heures, que l'étouffement survint : tout espoir était perdu. On lui administra l'extrême-onction, qu'il reçut avec toute sa connaissance ; puis la terrible agonie a commencé. Il a bien souffert, et nous tous avec lui. J'ai voulu tenir sa chère main dans la mienne durant cette horrible lutte, malgré le brisement de mon cœur. A deux heures, tout était fini. » — « Mon bien-aimé Gaston exhalait son dernier soupir sur les pieds du crucifix qu'on posait sur ses lèvres. Son cœur avait cessé de battre. »

C'était un religieux carme, le R. P. Albert, son confesseur et son ami, qui l'avait assisté dans ce dernier combat. On était au jour même de l'Assomption de Marie. Le général partait sous les bienheureux auspices de celle dont il disait, dans la nuit de Loigny, aux blessés qui lui demandaient de leur apprendre à mourir : « Marie est placée sur le seuil de l'éternité pour inspirer la confiance à ceux qui doivent le franchir. »

Aussitôt après sa mort, il se produisit sur les traits de cet ami de Dieu un phénomène qui se remarque rarement au même degré. Son visage prit l'expression d'une sur-humaine beauté. C'était plus que la paix et la sérénité du sommeil du juste, c'était vraiment un commencement de transfiguration bienheureuse ; c'était plus que la majesté de la mort, c'était un reflet de l'immortalité. Ceux qui l'ont vu alors se sentaient là plus près du ciel que de la terre ; ils n'en perdront pas le souvenir.

Cinq jours après, M^{me} de Sonis adressait ce récit à sa chère religieuse, en commençant par ce cri de douleur et d'espoir : « Ma bien chère Marie, il est parti, notre bien-aimé, notre saint ! La sainte Vierge, qu'il a tant aimé, est venue le chercher pour le conduire au ciel, en ce jour de son Assomption glorieuse. Dieu a soutenu mon courage dans cette épreuve si redoutée. Il m'a donné la force de l'assister durant une si cruelle agonie de huit heures, et de le voir expirer sans en mourir. Nos deux vies étaient si liées l'une à l'autre, nous avons été si unis toute notre existence, que le déchirement de la séparation est immense. Mais, comme je vous l'ai dit, chère enfant, Dieu est bon pour moi. Il me montre ce cher ami heureux dans la gloire, en possession de la récompense qu'il a si bien méritée. Tout mon désir est d'aimer Dieu davantage, afin d'obtenir d'aller bientôt rejoindre mon bien-aimé au ciel. Là il n'y aura plus de séparation. J'espère que nous arriverons tous dans cette patrie céleste, où nous serons entourés de tous ceux que Dieu nous a donnés. »

Les obsèques du général dans l'église de Saint-Honoré d'Eylau eurent le caractère de sa vie : dignes, simples, recueillies, profondément chrétiennes. Le général avait dit un jour à son fils Henri : « Je veux être enterré comme un pauvre ; pas de cérémonial, pas d'épithaphe, pas de tombe. Une simple pierre, et comme inscription : MILES CHRISTI. »

Blessé dans ses sentiments les plus sacrés par le décret qui interdisait aux troupes l'entrée de l'église, M. de Sonis avait exprimé sa volonté qu'on ne lui rendit pas les honneurs militaires ; on refusa donc l'escorte qui devait accompagner sa dépouille mortelle. Cependant un grand nombre d'officiers de cavalerie en tenue, dont plusieurs officiers généraux, étaient venus spontanément lui rendre

leurs devoirs ; mais on y remarquait surtout des prêtres, des religieux, des religieuses de toutes les congrégations, et les principaux représentants des œuvres catholiques. Le collège de Juilly avait fait déposer une couronne sur le cercueil de celui qui restera une de ses plus pures gloires.

Le ministre de la guerre s'était fait représenter par le général Lhotte, président du comité de cavalerie. Après la messe et l'absoute, le corps ayant été transporté hors de l'église, le convoi s'arrêta sur le seuil, et le général Lhotte, avec une émotion que trahissaient les traits de son mâle visage, prononça ces paroles textuelles qui l'honorent autant lui-même que le soldat chrétien qu'il venait honorer :

« Appelé par le ministre de la guerre à l'honneur de le représenter à cette douloureuse cérémonie, je viens dire mon dernier adieu à l'ami dont nous accompagnons la dépouille mortelle.

« La vie du général de Sonis est trop connue pour qu'il soit besoin de la retracer ici. Il fut le modèle de toutes les vertus militaires autant que des vertus privées. Le mot *devoir*, inscrit à la première page du livre de sa vie, s'y retrouve partout, jusqu'au dernier feuillet de ce livre fermé aujourd'hui ; et, comme on l'a dit de Bayard, ce modèle des preux, on peut dire de Sonis qu'il fut sans peur et sans reproche.

« Adieu, général de Sonis ! adieu, glorieux soldat ! Ta vie restera parmi nous comme un grand modèle dont nous nous efforcerons de nous rapprocher, mais sans espoir d'y atteindre jamais, tant étaient grandes tes vertus !

« Adieu, encore une fois, ou plutôt, dans ma foi chrétienne, je te dis : Au revoir ! »

Le général de Charette avait envoyé l'avant-veille ce télégramme à ses zouaves :

« Mes chers camarades, le général de Sonis est mort; il a reçu la récompense de son long martyre.

« Il m'écrivait quelques jours avant Patay : « Tout doit être commun entre nous, joies, douleurs, sacrifices. »

« A lui revient l'honneur d'avoir déployé la bannière du sacré Cœur sur ce même champ de bataille où, quatre siècles auparavant, flottait la bannière de Jeanne d'Arc.

« C'est au milieu de nous qu'il est tombé, soldat de la France, soldat de Dieu.

« Toute sa vie peut se résumer en deux mots : honneur et sacrifice ! »

La dépouille mortelle du général ne fut pas laissée à Paris. Elle était due à Loigny, où il avait touché le ciel de si près, et qui, depuis la journée du 2 décembre 1870, était devenue la patrie de ses plus grands souvenirs. « J'ai eu le grand bonheur, nous écrit M. de Charette, de lui céder la moitié du caveau que je m'étais réservé à Loigny. Mais, sans fausse modestie, *non sum dignus* d'aller reposer auprès de ce saint, à moins qu'il ne m'emporte au ciel, comme il m'a entraîné sur le champ de bataille. »

C'était là d'ailleurs, dans la crypte de l'église, que reposaient déjà les restes de ses glorieux frères d'armes tombés à côté de lui et sous son commandement. Cette église, récemment reconstruite moyennant les dons de la France catholique, était dédiée au sacré Cœur, qui y avait une belle représentation. Le 22 septembre 1887, fête de saint Maurice et de ses compagnons, soldats et martyrs de la légion thébaine, elle recevait le corps du grand et pieux général. Sur le cercueil étaient posés son uniforme, son épée, ses décorations, et le drapeau des zouaves teint de leur sang à Loigny. L'église tendue de deuil portait

sur chacun de ses piliers un faisceau de drapeaux, au centre duquel ressortait l'écusson de Sonis avec le nom et la date des journées de Solférino, du Maroc, de Metlili, d'Aïn-Madhi, de Brou et de Loigny. Près du catafalque, huit des enfants du héros, deux filles et six fils, dont quatre en uniforme, priaient et pleuraient. Le général de Charette était là, entouré d'un grand nombre de ses zouaves. L'armée y avait aussi ses représentants dans le général Barry, qui commandait une division le 2 décembre, et le général Allan, commandant la 4^e brigade de cavalerie et la subdivision de Chartres. Le même curé de Loigny, qui avait été durant trois mois le bon Samaritain du héros recueilli et amputé sous son toit, M. l'abbé Theuré, était encore là, organisant tout et présidant à cette fête funèbre. L'assistance se pressait dans la nef et les tribunes. Elle était venue de toutes parts pour rendre hommage à tant de vertus, à tant de gloire.

Elle était venue aussi pour y entendre une grande parole s'exprimant sur un grand sujet. L'éloge funèbre fut prononcé par M^{sr} l'évêque d'Angers, qui avait devant lui le plus beau champ qui pût s'ouvrir à l'éloquence humaine. Il le parcourut en vainqueur, entraînant, ravissant la foule sur ses traces. Toute la France a lu ce discours, on le lira longtemps. Un vœu, un espoir le termine : « Désormais, dit l'orateur, quand on voudra chercher les leçons les plus sublimes du patriotisme, on viendra se recueillir à Loigny, auprès de cette tombe, mémorial insigne de la bravoure française et de la piété chrétienne. Ce sera le pèlerinage du dévouement et de la vertu militaires. Je ne sais si, à la prière de la foi, Dieu daignera faire germer le miracle dans ces lieux à jamais bénis; je ne sais si l'Église, toujours désireuse de glorifier l'élite de ses fils, ne voudra pas quelque jour faire resplendir d'un plus vif éclat une vie où les vertus chré-

tiennes se sont élevées jusqu'à l'héroïsme. Mais ce que l'admiration publique me permet dès maintenant d'affirmer sans crainte, c'est que la mémoire du général de Sonis traversera les générations entourée du respect et de la vénération de tous, car il a été grand devant Dieu et devant les hommes. »

Puisse le présage de l'illustre évêque s'accomplir tout entier ! Puisse la présente histoire justifier et encourager cet espoir ! Puisse l'armée française avoir quelque jour à célébrer la fête d'un saint sorti de ses rangs, et, après l'avoir eu pour modèle sur la terre, le saluer et l'invoquer comme patron dans le ciel !

Ce jour-là la parole qu'il voulait qu'on inscrivit sur sa tombe, et qu'on y lit aujourd'hui¹, y rayonnera d'un éclat immortel. Mais elle y sera tout entière ; et l'Église, complétant le texte évangélique, y gravera ces trois mots par lesquels le soldat du Christ, vainqueur et glorieux, sera mis à l'ordre du jour de l'éternité :

BONUS MILES CHRISTI

(II Tim. II, 3.)

¹ Telle est cette épitaphe inscrite sur son tombeau dans la crypte de Loigny :

Die XXII Sept. 1887 in spem vitæ — hic depositus est — et requiescit — MILES CHRISTI.

Gaston de Sonis — général de division — né le 27 août 1825 — décédé le 15 août 1887 — Priez pour lui.

FIN

APPENDICE

SUR LES OPÉRATIONS MILITAIRES DU 17^e CORPS
DE L'ARMÉE DE LA LOIRE
DURANT LE COMMANDEMENT DU GÉNÉRAL DE SONIS

Diverses appréciations, de plus ou moins de conséquence, la plupart inspirées par l'esprit de parti, s'étant fait jour récemment sur le rôle de M. le général de Sonis dans les opérations militaires de l'armée de la Loire, particulièrement autour de Loigny, nous avons déjà cru devoir donner plus d'étendue au récit de cette bataille, dans le XI^e chapitre de cette nouvelle édition (41^e mille). La même raison nous commande de placer ici, sur les points discutés ou contredits, des éclaircissements qui, nous l'espérons, fixeront à cet égard le jugement de l'histoire.

Nous avons déjà raconté, au chapitre XII^e, quelle rectification courtoise, indulgente, mais péremptoire et formelle, M. de Sonis opposa aux allégations de M. le baron de Freycinet, qui, dans son livre de la *Guerre en province*, avait taxé « de bravoure parfois trop impétueuse » l'héroïque dévouement du général devant Loigny. Soit dans sa réponse à l'auteur, soit dans sa déposition devant la commission de l'enquête officielle, M. de Sonis réfuta toutes ces assertions, démontra qu'elles étaient puisées à des sources suspectes et intéressées, et réforma, sur cette guerre, le jugement trop optimiste et trop partial de l'auteur, qui en faisait complaisamment « une des guerres les plus glorieuses de nos annales ».

La commission parlementaire donna pleinement raison à M. de Sonis. Le rapporteur, M. Perrot, membre de l'Assemblée nationale, formula en ces termes le jugement du pays, qui sera celui de l'avenir : « Le général de Sonis, trop faible pour rétablir la fortune de nos armes, a du moins *préservé le 16^e corps* (celui

de Chanzy) *d'une déroute imminente*, en arrêtant les progrès de l'ennemi. Il pensa que c'était une de ces circonstances suprêmes où le chef doit se sacrifier pour sauver son armée. La charge de Loigny aura sa place marquée dans nos fastes militaires. Grâce à ces héroïques dévouements, *la déroute fut empêchée*, et l'artillerie du 17^e corps sauvée. »

De son côté, M. de Freycinet, dans une lettre courtoise du 29 septembre 1871, citée dans le même chapitre de notre livre, témoigna son regret « des *inexactitudes* involontaires qui avaient amené sous sa plume le mot d'impétuosité ». Il s'engageait à « les corriger avec empressement dans sa prochaine édition ». Inexactitudes avouées, regrettées, corrigées : la rétractation était donc complète et la question jugée.

Autre inexactitude. M. le général Chanzy, dans son livre : *la-
Seconde Armée de la Loire*, accuse le 17^e corps d'avoir spontanément « cru devoir quitter ses positions en avant de Châteaudun pour se replier précipitamment, et de nuit, sur la forêt de Marchenoir, et d'avoir ainsi laissé la voie ouverte à l'ennemi ». Autre réfutation de M. de Sonis dans sa déposition devant la commission d'enquête parlementaire. Il démontre que, cette retraite, il l'a opérée malgré lui, à contre-cœur ; qu'elle lui a été prescrite exactement telle qu'il l'a faite, et il produit le télégramme portant l'ordre formel du ministère et de son général en chef à cet égard. (V. chap. XI.)

Pour plus amples informations historiques, M. de Sonis profita de sa convalescence pour rédiger à Castres des *Notes* qu'il adressa au ministre de la guerre *sur les opérations du 17^e corps de l'armée de la Loire, durant la période de son commandement*. « Ces notes ne sont que des souvenirs personnels, explique-t-il, mais des souvenirs appuyés d'une manière solide sur quelques documents importants, conservés heureusement dans mes bagages restés en arrière de l'armée. Elles ont été composées en dehors de toute préoccupation des événements que j'ai pu connaître plus tard, et sont le résumé fidèle des mouvements qui se sont produits autour de moi. Les mouvements opérés en dehors de cet entourage ont pu m'échapper : j'écrivais loin du dépôt des archives de la guerre ; mais, sur ce point du moins, mon témoignage est fidèle. »

Cependant, vingt ans après, dans l'année 1891, parut à la librairie Hachette un petit volume illustré, sous le titre de *Journal d'un sous-officier de 1870*. Dans un de ses chapitres, l'auteur s'y donnait la tâche de reproduire les mêmes erreurs que

nous venons de voir désavouées ou réfutées. Nous devons à la justice d'examiner, en peu de mots, quelle est l'autorité de ce livre et sa véracité.

L'ouvrage parut d'abord sans nom d'auteur. Celui qui le publiait, M. Amédée Delorme, le donnait comme l'œuvre d'un ami innommé, qui se déroba ainsi à la responsabilité de son témoignage et de ses appréciations.

Sous ce voile de l'anonyme apparaissait seulement la modeste personnalité d'un jeune volontaire toulousain qui, ayant fait campagne pendant un an dans l'armée de la Loire, se décidait à publier ses souvenirs de sous-officier. Son journal est un livre d'impressions et d'anecdotes que personne, assurément, ne saurait être tenté de considérer comme un ouvrage d'histoire militaire sérieuse, bien qu'il donne carrément sa manière de voir sur la conduite de la guerre, aussi pertinemment qu'un sous-officier de vingt ans peut le faire.

Dans un chapitre de cet ouvrage, intitulé intentionnellement *la Déroute*, l'auteur s'efforce, par toutes sortes d'imaginations, d'imputer à M. de Sonis la défaite de toute l'armée; de sorte que par un étrange renversement des rôles, l'auteur de la déroute se trouve être dans ce livre celui de nos généraux dont le Rapport de la commission d'enquête avait dit : « Le général de Sonis a préservé le 16^e corps (corps de Chanzy) d'une déroute imminente, en arrêtant les progrès de l'ennemi. »

Comment et dans quel esprit le sous-officier a-t-il été amené à fausser ainsi l'histoire, comme nous le prouverons?

D'abord il faut remarquer que le jeune volontaire servait dans un de ces deux régiments de marche que M. de Sonis accuse de n'avoir pas répondu à son appel devant Loigny. *Inde iræ*. S'il est vrai que ce régiment, le 48^e, n'a pas reçu l'ordre que lui envoyait son chef, comme l'auteur le déclare et comme nous sommes portés à le croire après examen, il eût suffi à l'écrivain de le démontrer, sans se livrer contre M. de Sonis à ce continuel emportement de plume; et nous n'eussions pas hésité à lui donner satisfaction à cet égard, ainsi que nous l'avons fait en ces nouvelles éditions. C'est donc un livre de ressentiment et de représailles que le sien.

Il faut remarquer en second lieu que M. Amédée Delorme, qui s'est reconnu plus tard l'auteur de cet écrit, est employé comme rédacteur au ministère de la guerre, cumulant cet emploi avec la composition de romans militaires et autres. C'est sous le ministère de M. de Freycinet qu'il a publié son *Journal d'un sous-*

officier ; et l'on ne trouve nullement surprenant que , dans les pages qui concernent le 17^e corps, il n'ait fait que reproduire, sous sa forme à lui, une forme très juvénile, les insinuations de *la Guerre en province*, touchant l'impétuosité de Sonis, et le reste. Il eût été plus loyal de reconnaître que ces insinuations, M. de Freycinet les avait rétractées, comme certainement M. Delorme nous avait fait l'honneur de le lire dans notre livre sur Sonis.

C'est aussi à *la Guerre en province* de M. de Freycinet et à la *Seconde Armée de la Loire* du général Chanzy, qu'il emprunte les documents cités dans son appendice. Puis là-dessus, et de son autorité personnelle, il conclut que « l'éclat de l'héroïsme de Sonis a été tel, qu'il a légèrement offusqué l'histoire ». Quant au Rapport ou notes militaires de Sonis, déposées au ministère et que par conséquent l'employé du ministère avait là sous sa main, M. Delorme n'en parle point. Il ne les a pas connues. Il eût été juste pourtant que, dans ce grave procès, le général fût entendu à côté d'un de ses sous-officiers devenu son juge.

Il est vrai que, dans le dessein d'autoriser un ouvrage que recommandait peu sa propre autorité, on l'a fait précéder d'une lettre de M. le colonel Henry, qui se porte garant, en bloc, de l'exactitude du livre. Le colonel Henry est un ancien aide de camp du général de Chanzy. Nous n'avons rien à voir aux sentiments personnels de M. le colonel Henry, qu'on nous dit différer beaucoup de ceux de M. de Sonis; mais, quant à l'exactitude que garantit sa lettre, on verra ce qui en est, du moins pour le chapitre de *la Déroute*.

Disons enfin que, par un gracieux retour, le ministère Freycinet s'est fait chaleureusement le patron de l'ouvrage. Il a été l'objet d'une recommandation insérée à *l'Officiel*, et les bibliothèques régimentaires et autres le reçoivent d'office. De plus, l'Académie, sans toutefois en donner le compte rendu dans son rapport, lui a décerné une de ses mentions, en commun et en bloc avec plusieurs livres d'imagination. C'était plus qu'il n'en fallait pour créer le péril d'égarer l'opinion, du moins celle des rangs inférieurs de l'armée, moins à même d'exercer le contrôle des faits. C'est plus qu'il n'en faut, en conséquence, pour nous commander de relever les erreurs de ce livre, quel qu'il soit; il ne faut pas laisser prescrire contre la vérité, même dans l'âme des petits.

Une excellente brochure : *le Général de Sonis, les Volontaires de l'Ouest et la bannière du sacré Cœur*, en a déjà fait justice. L'auteur de cet écrit est M. Derély, un des combattants de Loigny,

ancien capitaine aux volontaires de l'Ouest. Son livre est appuyé sur les pièces historiques les plus autorisées¹. Nous pourrions nous borner à renvoyer à cette étude, bien informée, bien écrite. Du moins lui emprunterons-nous en très grande partie les réponses suivantes. Il n'y a que les épigrammes et les pointes d'esprit dirigées par le sous-officier contre le héros français auxquelles on voudra bien nous dispenser de répondre. Le sous-officier n'avait que vingt ans alors; oublions qu'il en a plus de quarante aujourd'hui!

Après le *Journal d'un sous-officier*, M. Amédée Delorme a publié un second volume : *Deflandre et Sonis*, sur le même sujet de la campagne de 1870, et, en particulier, sur les opérations militaires du 17^e corps d'armée à Brou et à Loigny. Ce volume avait d'abord paru en deux articles dans la *Nouvelle Revue*.

L'auteur y reprend la thèse de son premier ouvrage; c'est le dénigrement systématique de M. de Sonis, par un ensemble d'affirmations ou d'insinuations dénuées de preuves et contraires aux faits, comme nous le ferons voir brièvement.

Cette fois, M. Amédée Delorme signe son livre et se déclare l'auteur du précédent. Il y a joint un *Appendice* où il cherche, sans succès, à répondre aux réfutations que M. le capitaine Derély et moi avons faites de ses allégations erronées. Il termine le tout par une lettre qu'il est censé m'adresser, et que je n'ai pas reçue. C'est une protestation très ardente et très vive de sa bonne foi et de son patriotisme, mais qui n'ajoute rien à la véracité de l'ouvrage ni à l'autorité de celui qui l'a écrit.

L'objet du livre est de justifier le général Deflandre de ne pas s'être rendu, le 2 décembre, à l'appel du général de Sonis pour soutenir l'attaque de Loigny; puis de faire retomber la faute sur le commandant du 17^e corps d'armée, rapetissé à plaisir.

Pour les mêmes raisons que nous venons de dire, nous estimons de notre devoir de répondre en même temps à l'un et l'autre de ces ouvrages, en opposant à chacune de leurs assertions trompeuses les dépositions autorisées des témoins. Les hommes compétents et de bonne foi seront juges.

I. *Sonis et Deflandre à Vendôme*. — La première fois que M. de Sonis rencontre Deflandre, c'est à Vendôme, le 16 novembre : « J'allai le voir, raconte Sonis, et je ne pus rien apprendre de lui

¹ Un volume in-8°, 91 pages. A la société de Saint-Augustin. — Desclée, de Brouwer, à Lille.

sur la situation de la division de cavalerie. » M. Delorme écrit : « Le fantassin Deflandre, éprouvant sans doute le désir de vaquer à ses propres affaires, conseilla au cavalier de pousser jusqu'à Châteaudun. » C'est un procédé désobligeant que M. Delorme prête à son héros. Il a tort. (*Deflandre et Sonis*, p. 30.)

Il a tort également d'alléguer pour excuse « le pied d'égalité où les deux généraux devaient être à cette date, et même la déférence que M. de Sonis, de douze ans plus jeune, devait à son aîné ». L'aîné avait fait sa carrière militaire dans la gendarmerie, où il avait servi 29 ans; le plus jeune, Sonis, avait 27 ans de brillante activité dans tous les grades, dans diverses armes, dont 20 ans d'Afrique, et presque toujours en campagne. Qui oserait comparer leurs états de service? Je ne parle pas des hommes et de leur mérite respectif.

M. Delorme nous apprend encore deux choses instructives. La première, c'est que « le 1^{er} décembre M. de Sonis accueillant le colonel Forgemol, un de ses bons camarades d'Afrique nommé chef d'état-major de la 3^e division, le félicita d'avoir été placé sous les ordres d'un homme tel que le général Deflandre ». (*Deflandre et Sonis*, p. 18.) C'est bien là l'excellent esprit de Sonis. La seconde chose que nous apprend le même biographe est celle-ci : « Lorsque Deflandre apprit que son jeune collègue, promu général de division, devenait son chef, *il se peut* qu'il en éprouva quelque surprise, et même quelque contrariété. » (P. 46.) C'est un moins noble sentiment, et j'aime à croire que M. Delorme se trompe en en gratifiant son héros.

II. *Le général Deflandre et Sonis à Châteaudun.* — M. de Sonis raconte que le 25 novembre, comme il se disposait à marcher sur Brou, dès quatre heures du matin, ayant prévenu M. Deflandre, à deux heures quarante-cinq, de se tenir prêt au départ, « il envoya, à quatre heures, chercher la tête de la colonne par un capitaine d'état-major; mais le général Deflandre, au lieu d'être à son quartier, était alors à Châteaudun, où il avait passé la nuit, et les ordres de son chef n'avaient pas été exécutés. Rien n'avait été préparé; et le départ ne put avoir lieu qu'à six heures et demie ou sept heures, au lieu de quatre. » (Rapport de Sonis.)

M. Delorme, que gêne cette absence inexplicquée et inautorisée, prend la précaution de nous dire que « le fait n'implique aucune insubordination »? Il nous explique ensuite, comme il peut, que si Deflandre n'était pas là, il pouvait du moins y accourir facilement, alléguant pour excuse que « de Châteaudun à Marboué, il

n'y a qu'un temps de galop ». La distance est de six kilomètres, ce qui fait bien long ce temps de galop. Mais l'excuse ne vaut pas ; le général a le devoir d'être au milieu de ses troupes, c'est le règlement : Deflandre n'y était pas. S'il s'absente forcément pour raison de service, il doit en instruire son chef : Deflandre ne l'a pas fait. Dans ce cas, il doit établir avec son quartier un service de correspondance : Deflandre n'a rien fait. M. Delorme imagine que le général s'est absenté en prévision « d'un conseil de guerre qui semblait s'imposer », dit-il. Mais à qui cela semblait-il ainsi ? Quel est ce prétendu conseil ? Qui l'avait annoncé ? Quand fut-il réuni ? Et s'il devait se tenir quelque part, pourquoi à Châteaudun, plutôt qu'au quartier général, à Marboué ? C'est une pure fiction du panégyriste pour les besoins de la cause.

Le résultat de cette absence fut que la 3^e division partit trois ou quatre heures en retard, — quoi qu'en dise, il est vrai, un journal de marche dont l'autorité est nulle en face du Rapport officiel du commandant du corps d'armée. — Et s'il eut pour conséquence des dispositions omises, des fatigues dans la marche, une attaque trop tardive et un succès amoindri, à qui faut-il l'attribuer ?

III. *Le combat de Brou.* — Dans sa marche si sage et si heureuse du 25 novembre sur Yèvres et Brou, le général de Sonis est accusé d'avoir fatigué ses troupes jusqu'à l'épuisement. « Cinquante kilomètres en vingt-quatre heures, dit en plaisantant le *Journal*, et un combat pour reprendre haleine, après avoir trotté comme des chevaux arabes : le Cid n'eût guère fait plus ! » Or, premièrement, la marche n'a pas été de cinquante kilomètres, mais de quarante, ainsi qu'en témoigne M. de Sonis lui-même ; De plus, les fantassins de Sonis n'ont pas « trotté comme des chevaux arabes » ; leur marche, en ordre de combat, n'était guère que de trois kilomètres à l'heure, témoignent ses officiers. Enfin ils ont repris haleine avant le combat, car leur chef leur a ménagé une halte après Logron. Là-dessus, d'ailleurs, M. de Sonis a fait la réponse du courage et du patriotisme : « Cette marche avait été de quarante kilomètres, sans sac. C'était un effort, sans doute ; mais il ne devait pas être au-dessus des forces et du moral d'hommes ne pouvant ignorer que la patrie ne serait sauvée qu'au prix des plus grands sacrifices. » (V. *Déposition à l'enquête.* — *Id.* M. H. Derély, p. 11. — Et notre *Général de Sonis, d'après ses papiers*, etc., p. 312, 41^e édit.)

Le combat de Brou n'est pas mieux traité dans le second ou-

vrage que dans le premier. On s'étonne d'y lire que, si l'affaire a réussi, on le doit principalement à Deflandre le retardataire. On y apprend que Deflandre donne des ordres sérieux, tandis que le général de Sonis, en allumant ses feux de bivouac pour dérouter l'ennemi, « se plaît à pratiquer des stratagèmes à l'africaine; qu'il recule à son tour après avoir refoulé l'ennemi, que l'effort qu'il a tenté est vraiment au-dessus des forces de soldats improvisés, et qu'en semant en chemin des hommes épuisés, il pousse ainsi à la démoralisation et à l'indiscipline!! » (*Deflandre et Sonis*, p. 53, 54.) « Cette tactique peut donc sans exagération être qualifiée de cavalière, » conclut agréablement le fantassin Delorme, qui ne manque pas une occasion d'aiguiser son esprit contre les cavaliers.

Un officier supérieur, qui n'est pas de l'avis du sous-officier, nous écrit sur ce sujet : « Dans toute l'affaire de Brou, le général de Sonis fait preuve d'une prévoyance, d'une sagesse, d'un coup d'œil, d'une décision qu'il est impossible de ne point admirer.

« Il reçoit le commandement du 17^e corps le 23. Dans la nuit du 24 au 25, on lui prescrit de battre en retraite sur Vendôme. Sachant qu'un corps prussien est en l'air à Brou, il demande à faire une pointe sur Brou pour intimider les Allemands, leur faire craindre pour leurs derrières, et les obliger à dégager Vendôme.

« On l'y autorise. Il sait ses troupes jeunes et peu entraînées. Il les met sans sac, part avec deux jours de vivres, franchit les vingt kilomètres qui séparent Marboué de Brou en onze heures, ce qui est très lent, dissimule habilement son artillerie au début de l'action, et obtient enfin un succès très nettement accusé.

« Mais cette pointe sur Brou n'est qu'une pointe qui a fortifié le moral de ses soldats, leur a fait connaître et estimer leur général. Il faut rapidement battre en retraite. Le général de Sonis établit son bivouac, allume ses feux, et disparaît pendant la nuit. Ce n'est pas là « un stratagème à l'africaine »; c'est de la belle et bonne guerre, bien conduite, et que couronne le succès.

« Le repos n'a pas manqué aux soldats, dans le temps donné pour établir le bivouac, allumer les feux, etc. Le retour sur Marboué se fit en sept heures, ce qui fait à peine deux kilomètres à l'heure, marche très lente. Il a laissé des trainards; c'est une nécessité, on ne fait pas de marches forcées sans cela.

« La présence de l'ennemi vers Vendôme devait lui faire craindre pour son flanc droit : il est naturel qu'il n'ait pas séjourné à Brou. »

M. Delorme s'acharne. Quand après la pointe sur Brou, dont on l'a félicité, M. de Sonis court le danger d'être enveloppé par l'ennemi, les dépêches du ministère lui demandent d'être prudent, M. Delorme en conclut, vu ses dispositions, que cet avis est un reproche d'imprudence dans la conduite de l'affaire de Brou. Il en triomphe et il écrit : « Ses supérieurs commencèrent à ouvrir les yeux sur son véritable caractère, et tout en le félicitant de sa pointe hardie, lui recommandèrent à plusieurs reprises d'être prudent. » (*D. et S.*, p. 55.)

C'est faire confusion à plaisir. La pointe, conduite avec autant de courage que de hardiesse, a valu des félicitations au général et à ses troupes. Voilà le premier fait. Mais, maintenant qu'il veut se maintenir à Châteaudun, le ministère de la guerre, ayant connaissance de la concentration des forces ennemies destinées à agir contre cette ville, le loue encore de « son caractère résolu », mais lui commande de battre en retraite par prudence, pour l'empêcher d'être enveloppé par les colonnes allemandes. C'est une autre situation demandant une autre conduite; et ce nouvel avis n'implique par conséquent ni blâme pour le passé, ni méfiance pour l'avenir. Voilà les faits.

M. Delorme accuse le général de Sonis de se contredire en critiquant d'abord la position de la Conie, puis en demandant à y demeurer. (*Def. et Sonis*, p. 57.) « C'est de la mobilité d'esprit, » dit l'écrivain. Non; Sonis ne change pas d'avis sur cette position; elle est faible, et il le sait. Mais, le sachant, il préfère la garder en attendant mieux, plutôt que de reculer. Voilà sa pensée manifeste. M. Delorme n'a pas voulu comprendre.

IV. *Retraite sur la forêt de Marchenoir.* — M. Delorme ne craint pas d'écrire : « Les tergiversations peu justifiées du général de Sonis retardèrent, le 27, la mise en marche des troupes sur la forêt de Marchenoir jusqu'à la tombée de la nuit. » (*Ibid.*, p. 68.)

Premièrement, il n'y a pas eu de tergiversations. Ayant reçu l'ordre de se replier sur Marchenoir, mais se croyant de force à pouvoir tenir à Châteaudun, il discute respectueusement ce mouvement par un rapide échange de télégrammes. L'ordre étant confirmé, il obéit simplement et promptement. L'ordre arriva à quatre heures vingt-cinq, c'est-à-dire à la tombée du jour. Il partit immédiatement.

Secondement, cet échange d'observations était si bien « justifié », que plus tard, dans le conseil de guerre du 30 novembre, Chanzy critiqua vivement cet abandon de Châteaudun : « Cette

évacuation, disait-il, laissait la voie libre à l'ennemi. » (V. *Général de Sonis*, p. 314.)

Troisièmement, cette retraite sur Marchenoir, ordonnée par le commandant suprême, et que M. de Sonis avait dû opérer malgré lui, à contre-cœur, n'a pas été une fuite honteuse : « Ils ressentait la honte de cette fuite sans combat, » écrit impudemment M. Delorme (p. 60). Cette marche en retraite, si pénible, mais si bien ordonnée, il l'avait appelée « une reculée » dans le *Journal*. Il l'appelle, dans son second livre, « une marche forcée et désordonnée. » Et puis, deux pages après, le même auteur avoue que « les troupes arrivèrent assez compactes au terme de la retraite ». (P. 63.) Tout ici est passion, déclamation, inconséquence.

V. *Sonis et Chanzy à Patay*. — Dans son *Journal*, M. Delorme, racontant que Sonis se hâta de répondre à l'appel de Chanzy, trouve qu'il y met trop de hâte. Et, avec plus d'esprit de raillerie que de justice, l'aimable Toulousain écrit que « le général de Sonis, plus vite que les aigles, plus courageux que les lions », n'apporta à Chanzy, le matin du 2 décembre, « qu'un élan qui s'annihilait. »

La vérité est que, « parti de Coulmiers à quatre heures du matin avec ce qu'il avait sous la main, » Sonis rapporte « qu'il arriva à Patay vers six heures et demie ». — Il ajoute qu'après avoir établi son bivouac, il fit connaître à Chanzy que ses troupes étaient fatiguées, et il demanda pour elles quelque temps de repos. Chanzy écrit lui-même « qu'il avait été convenu que les troupes qui arrivaient prendraient le plus possible du repos dont elles avaient le plus grand besoin » ; puis il dit : « J'avais la certitude de laisser derrière moi un soutien sur lequel je pouvais compter. » (*Deuxième Armée de la Loire*, p. 70.)

Il ne se trompait pas. En demandant quelque repos pour ses troupes fatiguées, M. de Sonis n'annihilait pas son élan, il ne faisait que remplir son devoir de général ; et Chanzy le comprit comme lui. Ce devoir d'un vrai capitaine, il allait le remplir encore d'une autre sorte, en menant, quatre heures après, ces mêmes troupes à la bataille, toutes fatiguées qu'elles fussent, sur un mot d'appel de Chanzy. Telle est la vérité.

VI. *Sonis et la division Barry*. — Le sous-officier ne e craint pas d'écrire injurieusement dans son *Journal* : « M. de Sonis avait si peu l'idée d'une situation étendue, que, d'après son propre récit, il crut de bonne foi avoir relevé de leur poste de combat, avec le faible effectif qu'il avait amené, toutes les troupes du

16^e corps. » Relever tout un corps d'armée avec une poignée d'hommes : c'est de cette grosse ignorance que le général est accusé par son sergent.

M. de Sonis dit, en effet, que le général de Chanzy « le pria de le remplacer », mais en ajoutant le mot *ici*, c'est-à-dire sur le terrain de la seule division Barry. Sonis explique, en effet, dans son Rapport, qu'il avait relevé « les bataillons postés en avant de Villepion », c'est-à-dire sur un espace de deux kilomètres environ, ce qui n'a rien que d'ordinaire. (V. M. Derély. — *Ib.* les notes adressées par Sonis à Mgr Pic sur Loigny, *Vie de Sonis*, p. 326.)

Secondement, cette division Barry, M. de Sonis n'a pas la prétention de la relever lui seul, et « avec le faible effectif qu'il a amené ». — « J'allai trouver, écrit-il, le général Deflandre, commandant ma 3^e division, et je lui expliquai qu'il s'agissait de remplacer ces troupes, etc. » C'est donc une division qui en remplace une autre, en attendant l'arrivée des troupes en marche. Où est ici l'ignorance ? Et pourquoi l'injure ?

VII. *Deflandre et Sonis à Patay*. — D'abord nous lisons dans le rapport de M. de Sonis au ministre que, le 2 décembre, Deflandre, alors à Coulmiers, reçoit « l'ordre de partir le plus tôt possible, afin que tout le 17^e corps puisse être concentré sans retard dans les environs de Patay ». Or « la division Deflandre ne put rejoindre la 2^e division que vers midi », avoue M. Delorme. Pourquoi ce retard ? M. Delorme, embarrassé, allègue que « ces troupes avaient eu déjà à fournir une petite étape ». Bien petite, en effet, car de Coulmiers à Patay il y a quinze ou seize kilomètres ; ce qui, à la vitesse normale de quatre kilomètres à l'heure, donne quatre heures de marche. A quelle heure s'est donc mise en route cette division, qui avait reçu dans la nuit l'ordre de partir le plus tôt possible ? *A l'aurore*, dit poétiquement M. Delorme, qui se met bien au large par cette expression.

Quand enfin, vers midi, la tête de la colonne de la 3^e division débouche à Patay, M. de Sonis, qui à ce moment montait à cheval pour Villepion, transmet de nouveau ses ordres au général Deflandre. « En même temps, dit son Rapport, la 3^e division arrivait et s'appretait à camper sur le terrain où nous nous trouvions. Je fis dire au général Deflandre de faire former les faisceaux, de donner un peu de repos à son monde ; mais que le 16^e corps étant fortement engagé, il ne pouvait être question de s'établir au bivouac. *Il fallait marcher au canon.* »

De cet ordre capital de marcher au canon, M. Delorme ne dit rien, parce que son héros, M. Deflandre, n'en fit rien. Il écrit seulement : « Le commandant du 17^e corps ne prit que le temps de dire à son lieutenant que, quelque fatiguées qu'elles fussent, ses troupes ne pouvaient songer au repos, et qu'il fallait, au contraire, leur faire prendre leur formation de combat. » (P. 72.) M. de Sonis n'a pas dit cela, ni pu le dire. Il n'a pu donner l'ordre à la division qui devait lui servir de réserve de prendre sa formation de combat, alors qu'elle se trouvait encore à neuf kilomètres de l'ennemi, et que lui-même, Sonis, qui la précédait vers le théâtre de l'action avec la 2^e division et la réserve d'artillerie, ne prenait pas encore cette formation. L'invention est ici manifeste.

VIII. *Sonis et Deflandre à la bataille de Loigny.* — « A deux heures, deux heures et demie au plus tard, rapporte M. de Sonis, j'entrai en ligne avec le 17^e corps. » (Rapp. et Dép., p. 260.) M. Delorme écrit qu'à partir de ce moment, la division Deflandre, ayant perdu de vue les autres troupes de ce corps, « resta plusieurs heures sans nouvelles du général en chef. » (*Def. et Sonis*, p. 73.) C'est le principal grief de son second ouvrage.

Déjà il avait écrit dans le *Journal* que pendant que Sonis s'élançait sur Loigny, « vingt mille soldats impatients de combattre, plusieurs batteries dont les attelages se fatiguaient d'être immobiles, attendaient ses ordres à une portée de canon. »

Qu'en fut-il au vrai? D'abord, quant aux vingt mille soldats inutilisés, abandonnés, sans ordres, ils ne se trouvent nulle part. M. Delorme parle de deux fortes divisions qui attendaient à Patay les ordres de leur chef. Or ni l'une ni l'autre ne se trouvaient à Patay lors de l'attaque de Loigny. La 1^{re} division ne devait y arriver qu'à cinq heures du soir, et la 3^e avait quitté Patay suivant les ordres que nous allons redire. Enfin ces « plusieurs batteries » soi-disant inoccupées, le Rapport de M. de Sonis donne leur placement et leur emploi à toutes, une à une. (V. capitaine Derély, p. 82, et Chanzy, *Deuxième Armée*, etc., p. 73-75.)

Quant à la 3^e division qu'on prétend être demeurée sans ordres : 1^o M. de Sonis rapporte qu'après son entrée en ligne, donc vers deux heures et demie, il fut trouver le général Deflandre et lui expliqua qu'il s'agissait de remplacer les troupes du 16^e corps, fortement engagées depuis le matin et très fatiguées. « J'appelai son attention sur cette opération, que nous devons diriger et

surveiller tous deux. » Voilà encore des ordres, outre l'ordre donné à Patay de marcher au canon.

2^o Avant trois heures et demie, nouvel ordre donné au général Deflandre au moment de la démonstration de la brigade de cavalerie bavaroise de Villerand sur Chauvieux : « Je fis dire alors au général Deflandre, dit le Rapport au ministre, de faire tête à cette attaque, si besoin était, sur la ligne de Guillonville à Villepion. » Où sont donc ces plusieurs heures sans nouvelles du général en chef? Comment M. Delorme écrit-il que M. Deflandre « ignorait l'objectif qu'on lui proposait et était abandonné à lui-même »?

3^o Après trois heures et demie, M. de Luxer étant venu rendre compte à M. de Sonis que l'attaque bavaroise avait été repoussée sans l'intervention de Deflandre, c'est alors que le général, ayant résolu d'attaquer Loigny, envoie cet officier au-devant de la 3^e division pour la chercher, coûte que coûte. Or où la trouverait-il vers quatre heures? A cinq cents mètres en arrière de la ligne Gommiers-Guillonville, à quatre kilomètres de Patay, c'est-à-dire seulement à une heure de marche du point où elle était à midi!

Que faisait-elle là? « Elle s'immobilisait, écrit M. Delorme, dans un rôle de couverture qui eût été plus efficacement rempli par une simple brigade de cavalerie. » (P. 77.) C'est vrai; mais ce rôle, qui le lui avait donné? Pour excuser Deflandre, l'auteur ajoute « qu'il ne pouvait se rapprocher de son chef sous peine de découvrir la vaste étendue du pays qu'il avait mission d'occuper ». (P. 75.) De qui tenait-il cette mission? M. Delorme sent bien que son héros est en faute, et il cherche à le disculper par les raisons suivantes : 1^o « Couvrir un espace considérable, protéger une vaste étendue de pays. » Mais un flanc d'armée à protéger n'exige pas que l'on couvre une telle étendue. 2^o « Empêcher l'ennemi de passer au S.-O. de Loigny. » Mais Villepion était occupé par nous, et Villepion est au S.-O. de Loigny. 3^o « Reposer les troupes de la 3^e division, qui étaient très fatiguées. » Fatiguées de quoi? d'avoir franchi quinze kilomètres en sept heures? Toutes ces raisons sont dérisoires.

En tout cas, supposons même qu'il fût demeuré sans ordres, ou que ces ordres donnés n'aient pas été reçus, un officier intelligent eût autrement compris son rôle. Il eût provoqué de lui-même ces ordres, et se fût mis pour cela en communication avec son commandant en chef. Il se fût, bien mieux, rapproché de la canonnade, et aurait marché en avant.

Lorsque M. de Luxer, envoyé par Sonis, rejoint Deflandre, vers quatre heures, et le presse d'arriver coûte que coûte sur Loigny,

il le trouve occupé à canonner à grande distance la cavalerie allemande (4^e division, prince Albert), qui faisait une démonstration vers Guillonville. Mais pourquoi se laisser immobiliser ainsi avec une division de douze mille hommes, trois batteries, puis cinq autres, par je ne dis pas les charges, mais simplement la démonstration d'une division allemande? Pourquoi, comme le devoir le commande, n'avoir pas laissé une fraction de sa division en position, et n'avoir pas ensuite marché au canon, comme tout le lui commandait?

Ici M. Delorme déploie un véritable génie d'invention pour excuser son héros. Cette démonstration, d'abord il en exagère l'importance. Elle a duré dix minutes, il en met presque le double, « un bon quart d'heure, » autant de gagné pour expliquer le retard. Puis, en romancier de profession, il imagine un dialogue où il fait dire aux gens sa petite pensée à lui, pour le besoin de la cause. Cela est inénarrable!

« Le général, s'adressant à un de ses aides de camp : « Savez-vous où est la division Deflandre? — Non, mon général, répondit M. de Luxer; mais je puis la chercher! — Eh bien, allez la prendre et l'amenez ici au plus vite. Je vais attaquer la position avec Charette et ce qu'il y a là. La division Deflandre nous soutiendra. »

M. de Sonis n'a pas dit cela : « Je fis connaître au capitaine d'état-major de Luxer, écrit-il, mon intention d'attaquer le village, et je le chargeai d'aller chercher la division Deflandre et de l'amener immédiatement pour soutenir cette attaque. »

Sonis ne demande pas à M. de Luxer où est la division Deflandre, il le sait, il lui désigne sa position : « Je savais, en effet, cette division en potence entre Guillonville et Villepion, et je ne doutais pas que cette division ne fût promptement derrière moi. » Que devient dès lors la petite calomnie qui a fait ignorer à M. de Sonis la position d'une de ses divisions?

Second dialogue non moins heureux que le premier : M. Delorme fait dire par le général Deflandre à M. de Luxer, porteur des ordres de Sonis : « Le général m'attend sans doute pour faire son attaque? Je vais lui amener ce que je pourrai, car mes troupes sont bien fatiguées. Mais il m'attend, n'est-ce pas? — (Ce doute est supposé ingénieusement afin d'excuser le retard de Deflandre, qu'on attendra.) — Je ne saurais vous dire, répondit l'aide de camp; mais je crois que l'attaque doit avoir lieu actuellement, car vous entendez le bruit de la fusillade et du canon vers Loigny. »

L'invention est complète. M. de Luxer, dont nous avons le texte autographe, n'a pas répondu : « Je ne saurais vous dire. » Il a répondu positivement ces mots : « Je ne puis que vous réitérer les ordres du général. » M. de Luxer n'a pas dit non plus : « Vous entendez le bruit de la fusillade et du canon vers Loigny. » Cette indication générale et vague, bonne avant de nouveaux ordres, s'était maintenant précisée, et M. Delorme n'a pas le droit de dire que son général Deflandre « s'efforçait de rassembler ses troupes, de les stimuler, de les diriger *sans orientation possible* ». Nous lisons, en effet, que M. de Luxer l'orienta sur un point précis, le château de Villepion; que lui-même, Deflandre, « en approche à deux kilomètres au plus; » que là, au lieu de stimuler, de diriger ses troupes, il les arrête, hélas! pour demander de nouveaux ordres. Voilà l'histoire, texte en main. Le petit dialogue ci-dessus est donc une fiction de roman : l'auteur s'est trompé de genre.

IX. *Le 48^e régiment de marche.* — « Le 48^e de marche, écrit M. Delorme, par suite d'une erreur inexplicable, avait été dirigé sur Terminiers, où il fut oublié et resta inutile. »

Il ne fut pas oublié. Lorsque M. de Sonis, sur les instances de plus en plus pressantes de Chanzy, appuya sur Villepion, il fit donner avis à toute la ligne de changer de direction. Le 48^e de marche et le 10^e chasseurs, avec le général de Jancigny, ne furent pas avertis et continuèrent à marcher sur Terminiers. Quelle en fut la cause? on l'ignore. Quant à Sonis, il devait croire que, conformément à ses ordres, toute la brigade était en position devant Loigny.

Voilà pourquoi il dit dans sa déposition : « Étant prévenu que mon centre se repliait, je me portai vers deux régiments de marche d'un effectif considérable, le 48^e et le 51^e. » Et ne trouvant pas là le 48^e qu'il y avait placé, il crut et il put croire qu'il s'était replié. C'était une erreur de fait. On remarque d'ailleurs que, dans son Rapport au ministre, il ne parle plus de la défection que du 51^e. C'est le 51^e seul qu'il flétrit.

Cette erreur de Sonis est partagée par les officiers d'état-major, qui, eux, auraient dû savoir ce qui en fut, et s'assurer de l'exécution des ordres transmis par eux. M. de la Gatinerie, lui aussi, parle de l'abandon de la ligne par le 48^e. M. de Luxer, dans un plan que nous avons sous les yeux, déploie le 48^e devant Faveroles à trois heures et demi, et le met en marche sur Villours à quatre heures. S'ils parlent de la sorte, c'est qu'ils savent que

l'ordre a été donné; pour eux, un ordre donné est un ordre exécuté.

En fait, l'ordre ne parvint pas. M. de Meckenhem, chef d'état-major de la deuxième division, le constate. Il y a donc dans la déposition de M. de Sonis une erreur matérielle, et il est étrange que nul ne l'ait relevée du vivant du général, qui eût été le premier à la réparer.

Quant à la défection du 51^e de marche, hélas! M. de Sonis n'a rien exagéré en racontant ce désastre; d'autres récits en font foi. (M. Derély, p. 36, note du capitaine Bruyère.) Le témoignage de M. le colonel Thibouville, qui commandait ce régiment, n'est pas recevable dans l'espèce. Ce que le *Journal d'un sous-officier* appelle par euphémisme « un émoi, un moment d'arrêt », s'explique mal par la prétendue crainte d'une chimérique embuscade. Et ces malheureuses troupes du 51^e de marche, qu'il ne faut pas confondre avec le très vaillant 51^e de ligne, ne devaient-elles pas, hélas! lâcher pied encore sur le plateau d'Auvours? (Chanzy, *Deuxième Armée*, p. 314.) J'aime mieux l'oublier, pour me souvenir seulement que, à Langlochère, à Cernay, à Origny, à Ardenay, ce 51^e de marche fit bonne figure. Plus tard, augmenté des débris du 51^e de ligne revenus de la captivité, il enleva Asnières aux insurgés de la Commune, s'empara de la butte Montmartre, et occupa Belleville.

X. *Les zouaves pontificaux et l'attaque de Loigny.* — M. Delorme se donne le rôle de chevalier vengeur de l'armée régulière, outragée, — le croirait-on? — par M. de Sonis. A l'entendre, du moment où il s'est vu à la tête des zouaves pontificaux, Sonis a tout sacrifié à cette troupe de sa prédilection de gentilhomme et de chrétien. « Il est fasciné par le noble bataillon, à ce point qu'il n'y a plus de bons fantassins hors l'élite des zouaves. Il ne fait plus un pas sans le bataillon des zouaves. Sa confiance en eux, quoique bien placée, est absolue et exclusive; sa prédilection est mère de la partialité. Il y a en leur faveur inégalité de traitement, etc., etc. »

M. Delorme s'illusionne. Il n'en fut rien. M. de Sonis fait partout l'éloge de ses troupes régulières quand elles tiennent, artillerie, mobiles, etc. Sans doute il fut heureux de se rencontrer avec des chrétiens partageant toutes ses convictions; mais il les traita en soldats. Il leur déclara même une fois « qu'il serait plus sévère pour eux que pour les autres, et qu'il ne leur passerait rien, parce qu'ils devaient l'exemple ». La plus grande

faveur qu'il leur accorda fut de les envoyer à la mort. S'il les a appelés à lui, c'est seulement lorsque les autres refusèrent de marcher; et s'il ne les quitta plus, c'est qu'eux-mêmes ne le quittèrent pas. Voilà l'histoire.

Il n'est pas vrai non plus que la défaillance du 51^e provoqua chez Sonis ce que le *Journal* nomme agréablement « une crise psychologique », et que c'est alors qu'il fit « ce rêve d'un Français chrétien de s'immoler à la patrie au milieu des zouaves pontificaux, par une pensée qui sembla l'avoir frappé de vertige ». Non, certes, la généreuse pensée du général ne procéda ni de l'esprit du vertige ni de cette romanesque imagination. Et s'il s'immola au milieu d'hommes dignes de lui, ce n'est pas, comme le *Journal* l'imagine encore, parce que « les maux de la patrie lui semblaient irréparables », mais bien pour réparer ces maux en combattant, en faisant son devoir et le faisant faire aux autres, en s'efforçant de vaincre; et, s'il fallait mourir, mourir du moins pour cela.

C'est une injure gratuite, antipatriotique, que de qualifier « l'acte épique de Loigny d'héroïque folie ». Non, le général de Sonis, dans cette charge superbe, n'est pas, comme dit le railleur, quelque « nouveau Roland, qui sans casque ni cuirasse, suivi seulement de quelques braves, espère faire une trouée, avec cette poignée d'hommes, dans une ligne de quatre-vingts bouches à feu, qui concentraient sur un seul point une avalanche d'obus et de mitraille ». Non; « mais il eut l'espoir, comme lui-même s'exprime, que ce mouvement en avant entraînerait les deux régiments de marche derrière lui. » Il a fait comme les héros, il a marché le premier, espérant être suivi; à qui la faute s'il ne le fut pas? « Plein de fougue, continue l'ironique *Journal*, tel que le comte d'Alençon à Crécy, il s'avança presque seul sur Loigny. » Qui donc l'avait laissé presque seul? Mais, comme dit le général, du moins, « chacun de nos pas, en retardant la victoire de l'ennemi, ne fut pas inutile à la retraite de l'armée. » D'ailleurs l'espoir d'emporter Loigny dans ces conditions était-il téméraire, lorsque déjà cette poignée de braves, abandonnée à elle seule, avait pu cependant pénétrer jusque dans le village?

Autre erreur, autre grief contre le général : « Malheureusement, continue le *Journal*, ces hommes, allant en rangs serrés, offraient aux projectiles une proie facile, et ils étaient empêchés de tirer par les cavaliers qui les précédaient. » Non encore, M. de Sonis ne commit pas cette grossière faute. Chacun sait qu'au contraire le bataillon des zouaves marchait non serré, mais déployé.

Cela est si connu, sauf du sous-officier, qu'on a loué les zouaves « d'avoir ainsi pressenti la tactique de l'avenir, en attaquant de loin non seulement l'infanterie, mais l'artillerie prussienne, sur laquelle ils arrivèrent en tirailleurs, de façon à rendre presque nul l'effet de ses projectiles ». (Capit. Jacquemont. *Campagne des zouaves pontificaux en France*, p. 109.)

Dernier trait, et celui-là d'une ironie cruelle, car il s'adresse au héros qui vient de tomber sanglant sur le champ de bataille : « Le général, en tombant, songea sans doute enfin à demander du renfort, » écrit le sous-officier. La vérité est qu'il y avait plus d'une heure que, avant l'attaque, le général appelait ce secours nécessaire, et à plusieurs reprises. Et durant l'attaque, il l'attendait encore, il l'attendait toujours : « Il était quatre heures et demie, écrit-il, j'avais la conviction que la 3^e division que j'avais fait demander, *coûte que coûte*, par le capitaine de Luxer, appuierait mon mouvement. J'étais donc plein d'espoir, et mes compagnons aussi. »

Fallait-il attendre, pour commencer l'attaque, que cette 3^e division fût arrivée? — Mais la nuit allait descendre et rendre l'opération impossible. Mais durant cette attente l'ennemi allait recevoir du renfort et devenir inexpugnable sur ce point, où « bientôt, en effet, rapporte le grand état-major prussien, le général de Treskow engage sa dernière réserve, les deux bataillons du 75^e et toutes les troupes luttant aux environs ». Mais, remarque encore le Rapport du même état-major, « le général de Sonis était sérieusement préoccupé des conséquences que le mouvement de recul du 16^e corps pouvait entraîner pour les batteries de Favrolles, s'il n'avait fait appel aux zouaves pontificaux et ne s'était lancé à leur tête sur Loigny. » Mais enfin le 37^e de ligne, qui luttait dans ce village, allait être écrasé pour peu qu'on attendît, et dans l'impuissance de nous tendre la main pour reprendre cette position, la clef de la victoire.

XI. *La 3^e division et l'attaque de Loigny.* — Cependant que devenait la 3^e division? Quel fut auprès d'elle le résultat de la mission de M. de Luxer? Les notes manuscrites de cet officier, déjà cité dans notre ouvrage (ch. XII, 41^e édition, p. 352), nous en rendent ainsi compte :

« Je partis aussitôt dans la direction de Gommiers... Je m'avancai vers le général Deflandre, qui était un peu en arrière de ses batteries, entouré du général Jouffroy d'Abbans, du colonel Forgemol et du commandant Mourland. Je lui transmis rapidement

les ordres du général de Sonis et lui annonçai l'arrivée de deux batteries de renfort. Cela lui constituait donc cinq batteries et près de douze mille hommes... Le général Deflandre me dit que, n'ayant pas d'ordres précis pour diriger sa marche, il ne savait où il devait aller s'engager. Je lui indiquai le château de Villepion pour point de direction. Il n'y avait qu'à faire faire un quart de conversion à la division, qui était en ce moment presque en face, à Guillonville.

« La division s'était mise en marche avec ses cinq batteries sur le front, quand nous aperçûmes de grosses masses d'infanterie qui arrivaient sur Chauvieux. Le capitaine de la Narde porta alors les deux batteries de huit au galop en avant de Guillonville, sur la droite du village, les établit face à gauche et fit commencer le feu à 2500 mètres. Les trois batteries de quatre, tirant à toute volée, se mirent de la partie, et nous vîmes au bout de dix minutes les masses ennemies tourner vers l'est, du côté de Villevé et d'Orgères.

« La division continuait à avancer. Vers cinq heures¹, un effroyable bruit de mousqueterie retentit du côté de Loigny et Lumeau, qui brûlaient; puis, vers cinq heures et demie, il diminua, et bientôt nous n'entendions plus que quelques coups de canon isolés.

« Le général Deflandre m'envoya le commandant Mourland pour me demander ce qu'il y avait à faire. Nous étions à deux kilomètres de Villepion au plus. Je ne pus que répéter les ordres de M. de Sonis. Eh bien, dit-il, il faut aller chercher de nouveaux ordres. Je vais arrêter la division ici, et j'attendrai votre retour. » Je partis avec le commandant Mourland et deux éclaireurs de la Gironde. C'est en nous guidant dans la nuit d'après les incendies de Loigny, que nous arrivâmes à six heures au château de Villepion, tout rempli de blessés et de mobiles pêle-mêle avec l'infanterie. Je demandai en vain le général de Sonis; personne ne put me dire où il était. Le commandant Mourland me quitta pour aller dire au général Deflandre qu'on ne pouvait trouver M. de Sonis. »

C'est le soir à huit heures et demie, en arrivant à Patay, que M. de Luxer apprit ce qu'avait été « l'effroyable bruit de mousqueterie » qu'il avait entendu vers cinq heures. (V. le capitaine Derély, p. 91, 92.)

Maintenant on sait le reste : En résumé, premier arrêt de M. Deflandre alléguant que « n'ayant pas d'ordres pour diriger sa

¹ Ce doit être vers quatre heures et demie.

marche, il ne sait où il doit s'engager »; et M. de Luxer lui donne l'indication de Villepion. — Second arrêt, après une canonnade de dix minutes seulement, contre un ennemi à grande distance, et arrêt définitif de la 3^e division. Pendant ces retards, la nuit est venue, l'ennemi presse, Loigny est attaqué, Deflandre est toujours attendu, toujours appelé; Sonis et les volontaires sont écrasés, Deflandre est toujours loin, et la position est perdue, faute d'appui.

Cette faute, qui l'a commise? Est-ce l'ardeur ou la négligence de Sonis? est-ce la lenteur de Deflandre? Je ne voudrais pas faire le procès de ce dernier; mais puisqu'on vient faire le procès de Sonis, entre les deux on peut juger.

Reste le long persiflage que le jeune auteur s'est cru permis envers une mémoire vénérée. Ce procédé a étonné et affligé les admirateurs et amis de Sonis, sous une plume qui ne s'est faite agressive que contre lui. Mais, en tout cas, le persiflage ne saurait être un argument pour personne. Que, dans ces pages malheureuses qui nous gâtent les autres, le grand et saint Français ne soit plus, pour le *Journal*, qu'« un héros de tragédie qui balance, entouré du cœur de ses confidents »; qu'on en fasse dédaigneusement le demeurant d'un autre siècle, le Cid campéador, le paladin Roland à Roncevaux, le comte d'Alençon à Creçy; qu'il soit un « fasciné », un illuminé, un rêveur; un distrait qui, « dans l'ardeur d'une action locale, ne songe plus guère à ceux qu'il a laissés en arrière; » un apprenti qui jette ses troupes « en rangs serrés à la gueule du canon, empêchés de tirer par les cavaliers qui précèdent »; que son sacrifice ne soit qu'une « crise psychologique », et qu'on le qualifie, si l'on veut, d'« héroïque folie »: des choses de ce goût, de ce ton et de cette vérité retombent sur ceux qui les risquent, et ce n'est pas l'honneur de Sonis qui en souffrira le plus.

Le même esprit anime le second de ces livres, et les méchants propos y remplacent les bonnes raisons. De parti pris, tout est mal dit de ce que dit Sonis, tout est mal fait de ce qu'il fait: il ne reste plus rien de lui. Au lieu d'écrire de son sang une belle page, à Loigny, « il a créé une légende, et il la faut démolir. » Son héroïsme a été exagéré par l'égoïsme de la camaraderie jusqu'à l'injustice. Heureusement, enfin, un homme s'est rencontré qui s'est fait le redresseur des torts de l'histoire en renversant le piédestal usurpé de l'homme de guerre.

En retour, tout est indulgence et admiration pour ce qui n'est

pas lui. Le volume est un chant épique en l'honneur du soldat inconnu et malheureux que nous venons de voir à l'œuvre : et Deflandre a fait tout le bien, comme Sonis tout le mal. Les lenteurs ne sont plus que l'effet d'une prudente sagesse, ou d'une fatigue qu'on ne s'explique pas. De même les trainards du 17^e corps sont amnistiés de tout ; il n'y a pas jusqu'à quatre misérables soldats fusillés pour crime d'organisation de vol, dont le supplice n'excite l'horreur et presque l'indignation de cet étrange militaire d'un an ! Quant au 51^e de marche, qui a lâchement refusé à Sonis de marcher, « si quelques soldats ont perdu la tête et quitté leur poste, » dit-il par euphémisme, c'est à peine une défaillance ; le seul coupable c'est la mitraille qui les décimait, faisant dit-il des victimes dont il grossit le nombre.

Enfin, après M. Delorme, vient M. Grenest, cité par lui avec honneur, car c'est de lui qu'il s'inspire dans son *Armée de la Loire*, et voici qu'on nous annonce la prochaine apologie du 51^e régiment de marche, écrit par « son avocat naturel, son ancien chef, le colonel Thibouville » ! (Note de *Deflandre et Sonis*, p. 153.)

Ce qui s'ensuivra, un de nos généraux français les plus en vue, ancien officier supérieur de cette guerre de 1870, alors commandant le 5^e corps d'armée, me l'a écrit récemment. Il avait lu ces lignes de Sonis à M. le baron de Freycinet : « Et maintenant, plaise à Dieu, Monsieur, que nous sachions être modestes, et qu'en nous débarrassant de cette vanité nationale qui fait une des principales causes de nos malheurs, nous remportions sur nous-mêmes la seule victoire qui puisse encore nous en préparer d'autres pour l'avenir. » Sur quoi il nous faisait l'honneur de nous adresser ces lignes : « Il importe de faire lire au plus grand nombre possible d'officiers et de sous-officiers la protestation de cette admirable page, contre la légende absolument fausse de l'héroïsme français en 1870-1871. *Si l'on continue à dire et à croire que la France s'est bien défendue à cette triste époque, la France est perdue : elle reverra les mêmes choses.* »

Espérons que l'auteur des deux livres malheureux que nous avons dû combattre regrettera de les avoir écrits, quand il aura compris que de telles lectures ne sont bonnes qu'à faire baisser dans l'armée, dont il fut, le respect et l'admiration pour les âmes généreuses ; et de ces âmes-là nous n'en aurons jamais trop.

Il regrettera surtout d'avoir tristement méconnu une des gloires les plus pures de la patrie et de la religion, lui qui aime l'une et

l'autre. Mais à ce regret de sa vie il y aura peut-être une consolation, ce sera de voir que finalement le dernier mot de l'histoire demeurera à l'honneur de celui qui répondait fièrement et fermement à M. de Freycinet : « Je n'ai rien fait de contraire aux règles générales de la guerre ; et je suis encore convaincu que si chacun avait fait son devoir, si la 3^e division m'avait suivi ou s'était portée en avant, même après ma blessure ; si enfin les troupes du 16^e corps, que j'avais relevées, avaient appuyé ce mouvement, nous nous serions rendus maîtres de Loigny. »

Et à l'enquête parlementaire : « Je me suis vu représenté comme un écervelé, comme une espèce de sous-lieutenant auquel on voulait bien accorder un sentiment de bravoure, mais qui avait manqué à son devoir. Je sais ce que doit faire un sous-lieutenant et ce que doit faire un général. J'étais là parce qu'il fallait aller là, marcher quand même, et mourir, s'il le fallait, pour éviter un plus grand désastre. Je suis tombé avec ceux qui avaient eu confiance en moi et qui m'avaient suivi ; je suis tombé, mais je n'ai pas perdu un seul canon, et j'ai sauvé l'honneur. »

TABLE

PRÉFACE	I
-------------------	---

CHAPITRE I

LA GUADELOUPE. — LA FRANCE. — LE COLLÈGE
1825-1844

Les souvenirs et notes du général	1
Sa naissance, sa famille, son baptême.	2
Les Antilles françaises, la Guadeloupe.	3
La Pointe-à-Pitre et la maison paternelle.	4
M ^{me} de Sonis, ses souffrances, ses enfants.	5
La première impression de Dieu, une belle nuit	6
La mer, l'idée de l'infini, la Fête-Dieu.	7
La Basse-Terre, excursions dans les Mornes, la Soufrière.	8
La séparation, le <i>Colbert</i> , le retour en France	9
La vie à Paris, le pieuse grand'mère, sa prière.	10
On apprend la mort de M ^{me} de Sonis, le deuil.	11
Gaston au collège Stanislas, piété, première communion	12
Gaston au collège de Juilly, les camarades, Louis de Sèze	13
Écoles préparatoires pour la marine, pour Saint-Cyr	15
Intimité du père et du fils, les conseils, les espérances	16
Le père tombe expirant à Bordeaux, la nuit d'agonie.	17
La visite de Dieu, le père Poncet, la conversion	18

CHAPITRE II

SAINT-CYR. — CASTRES. — PARIS. — LIMOGES
1844-1854

L'école de Saint-Cyr d'alors et d'aujourd'hui.	20
Gaston à l'École, élève d'élite, sa fidélité à Dieu	21
Gaston à Saumur, le cavalier, pèlerinage à Solesmes	22
Gaston sous-lieutenant de hussards, à Castres	23

Il épouse M ^{lle} Anaïs Roger	24
Il brise avec la loge maçonnique de Castres	25
Son bonheur domestique, la séparation. Gaston à Pontivy.	26
Le jeune ménage militaire, les études, naissance d'une fille.	27
Sonis à Paris, ses sœurs, les arts, les conférences de Notre-Dame.	23-28
Naissance d'un fils. Ses deux sœurs au Carmel de Poitiers.	29
Gaston de Sonis à Limoges, M. et M ^{me} Henri Lamy	30
Le coup d'État, le vote du lieutenant.	31
Les hommes de bien, la conférence de Saint-Vincent-de-Paul.	32
L'action de Sonis dans la conférence, son rapport à l'évêque.	34
La lecture, sa vie retirée, il fait respecter sa foi	37
Sa chute à l'hippodrome. L'entrevue des choses éternelles	38
Progrès dans la vie chrétienne. Dédain du monde	39
Sa piété toute militaire, moine et chevalier, saints exercices.	40
Il brise le respect humain. Le saint Sacrement qui passe	41
Le chemin de la croix à Saint-Michel. Une sainte colère.	42
Il fonde à Limoges l'adoration nocturne du saint Sacrement.	43
Les tables tournantes; ses jeûnes. L'apostolat domestique.	44
Ses enfants, la bénédiction paternelle. Son frère Théobald.	46
Ses visites à ses sœurs du cloître, les bons conseils.	47
Sa conduite envers ses hommes. Apostolat dans la garnison.	48
Il est nommé capitaine. Il part pour l'Algérie. Adieux et regrets.	50

CHAPITRE III

L'ALGÉRIE. — LA KABYLIE

1854-1859

L'Afrique et la vie militaire. La vie du sacrifice.	51
Phases de l'occupation française de l'Algérie	52
La vie immolée, et formation spirituelle de Sonis en Afrique	54
La population de l'Algérie; M ^{gr} Pavy, évêque d'Alger	56
Les lazaristes, les jésuites, l'orphelinat de Bouffarick	57
L'armée à christianiser. Les saintes ambitions de Sonis	58
Le choléra, les fièvres du pays, Sonis en danger de mort	59
Retraite à la Trappe de Staouéli; amour de Jésus-Christ.	60
Il établit à Alger l'Adoration nocturne du saint Sacrement.	62
Les peines intimes. Dieu seul et sa famille.	63
Sa famille le rejoint à Milianah; un quatrième enfant.	64
Sonis à Blidah; le déménagement; le <i>Deo gratias</i>	65
Le père catéchise ses enfants. Retour à Mustapha.	67
La noble pauvreté, le sacrifice perpétuel; ses privations.	68
Ses livres aimés. L'étude de l'arabe; il restera en Afrique.	71
Expédition de la Kabylie. Sa famille retourne en France.	72
Fin de la campagne; congé en France; cinquième enfant	73
Son désir des bureaux arabes; noble désintéressement.	74
Rêve d'une vie de paix, de piété et d'amitié.	75
Campagne de 1857. La grande Kabylie, Fort-National.	77

Soumission des Beni-Raten, messe d'action de grâces.	78
Sonis à Blidah, à Orléansville. Il passe au 7 ^e chasseurs d'Afrique. . .	84
Retour à Mustapha. Son apostolat discret et conquérant.	82
A Aumale. Belle lettre à sa sœur Joséphine.	83
Il est désigné pour la campagne d'Italie	86
Une lettre de Turenne et adieux de Sonis	87

CHAPITRE IV

LA CAMPAGNE D'ITALIE

Mai-août 1859

La traversée. Gènes. Inquiétudes patriotiques et religieuses.	88
Le combat de Montebello. Voghera en fête.	90
L'ambulance, le champ de bataille; marche du régiment.	92
Le champ de bataille de Magenta. Entrée à Milan.	94
Reconnaissance. Communions rapides. Lettre au P. Brumauld.	96
L'Évangile et l' <i>Imitation</i> sous la tente.	99
La bataille de Solferino. La charge de l'escadron de Sonis.	100
La continuelle présence de Dieu, l'action de grâces.	106
Le champ de carnage. Les âmes. Sonis à l'ambulance.	107
Sonis est décoré. Armistice. Séjour en Italie. La révolution.	110

CHAPITRE V

LE MAROC

Octobre 1859

Nouvelle campagne; Sonis demande à la faire.	114
Les incursions des tribus marocaines, leurs cruautés.	116
Le départ pour la frontière; arrivée à Oran.	117
Le colonel Arthur de Montalembert, au 1 ^{er} chasseurs d'Afrique.	118
Annnonce du choléra dans le pays; le <i>Fiat</i> de Sonis.	119
Jonction des colonnes expéditionnaires au camp du Kis.	120
Ravages du choléra dans le camp; l'ennemi se dérobe.	121
M. de Sonis se dévoue pour les cholériques corps et âme.	122
L'assaut du col de Aïn-Taforalt, soumission des Beni-Snassen.	125
Le lieutenant-colonel Fenin atteint du fléau.	126
Le colonel de Montalembert malade; son ordre du jour.	127
M. de Sonis assiste les deux mourants.	128
Il leur amène un prêtre; le père Mermillod au camp.	129
Le récit du père aumônier.	130
Le retour par Isly. Adieu du colonel mourant.	133
Mort du colonel de Montalembert à Maghnia.	134
Les pertes énormes du régiment et de la colonne.	135
Retour en France; Sonis nommé chef d'escadrons.	136
Son congé à Castres. Il voudrait aller défendre Pie IX.	137
Pèlerinage à sainte Germaine de Pibrac.	138

CHAPITRE VI

TENEZ. — LAGHOuat, — SAÏDA

1860

Sonis est nommé commandant supérieur du cercle de Tenez . . .	139
La ville et le cercle de Tenez. Action de grâces	140
La révolution romaine; Sonis voudrait aller défendre le pape . . .	141
Ses perplexités. Le devoir domestique le retient	142
Lettre à son enfant de dix ans.	144
Sa famille à Tenez. Il visite le cercle. Les Arabes.	145
L'intégrité du commandant, <i>Iaraf Rebbi</i>	146
Il est nommé commandant supérieur du cercle de Laghouat.	147
La route de Tenez à Laghouat. La cantinière.	148
La ville de Laghouat et l'oasis. La réception.	149
La première visite à l'église. La capitale du désert.	150
Sonis inspire respect et admiration aux Arabes. Le cavalier	152
M ^{gr} Pavy visite Laghouat. Insurrection et massacre à Djelfa.	153
M. de Sonis réprime la révolte. L'évêque et le commandant.	155
Sonis, désavoué, reçoit l'ordre de regagner Mascara	156
Naissance de son sixième enfant, Marthe-Carmel.	157
Le cœur plus grand que l'épreuve.	158
Il reçoit de Pélissier le commandement du cercle de Saïda	159
Son influence religieuse à Saïda. La visite du cercle.	160
Son intégrité : le caïd évincé. La chasse aux autruches.	161
Naissance de Marie-Joseph. Les vives lumières de la foi.	163
Sonis chargé de la répartition du sol arabe	164
L'insurrection du sud oranais; péril de la colonie.	167
Les fautes de la France en Afrique.	168
Mort de Marthe-Carmel. Les larmes du père.	169
La solitude d'un village au bord de la mer. Dieu seul!	170
Progrès de l'insurrection. Sonis part contre les rebelles.	171
Sonis donne la sépulture aux victimes du combat de Aouinat	173
La méditation sous la tente de Mekhebbet : <i>Tu, quis es?</i>	174
Naissance de son fils Jean. Lettre à sa future belle-sœur.	175
L'apostolat. Un jeune sous-officier. L'enfant de son zèle.	176
Fin de la campagne. Retour à Saïda; seul avec Dieu.	178
L'empereur désire l'attacher à sa maison. Noble refus et fidélité.	181
Il est fait lieutenant-colonel. Congé à Castres.	182
Il est rappelé en Afrique et réintégré à Laghouat.	182

CHAPITRE VII

COMBAT DE METLILI. — UNE EXPÉDITION DANS LE DÉSERT

1865-1866

Triste état du cercle de Laghouat après l'insurrection.	185
Les tribus toujours insoumises du sud algérien.	186
Le soulèvement des Ouled-Sidi-Cheikh. Préparatifs contre eux	186

Le camp de la colonne mobile. Les goums	187
Entrée en campagne. Metili et les Chambâas.	188
Sonis défait et poursuit Si-Lalla. Razzia de ses troupes	190
Il châtie les Chambâas de Metili. Son désintéressement.	192
Rentrée à Laghouat avec sa famille. Le cercle dévasté.	193
Le pays de la soif. Les menaces inquiétantes	194
L'organisation de l'expédition. Prudence du commandant.	195
L'activité du commandant. Le départ. Séjour à Hadji-Eddin.	196
La colonne légère. La chaleur. Un convive du commandant.	199
L'arrivée à l'Oued-Gharbi; déception. Le manque d'eau.	201
Les puits de Bou-Aroua. L'espérance. L'ennemi a disparu.	203
Le commandant est contraint de faire arrêter la marche.	205
Le retour aux puits. Les goums font une razzia abondante.	206
Les puits de Mengoub. Seconde razzia des goums.	208
Sonis reprend la poursuite, il atteint le bivouac de Si-Lalla.	209
Retour à Laghouat. Sonis officier de la Légion d'honneur	210
La conquête d'une âme durant l'expédition, le prix divin.	211

CHAPITRE VIII

LAGHOUAT. — LA VIE CHRÉTIENNE

L'ordre des journées du commandant. Prière et action	213
Les chrétiens de Laghouat. Le christianisme de Sonis	214
Comment il traite son corps. Tempérance et abstinence.	216
Il défend les institutions religieuses; la mosquée de Laghouat.	218
L'homme de guerre. Rôle de la cavalerie.	219
L'homme de discipline. Son crucifix. Le gentilhomme.	220
La messe des officiers. Les jeunes gens de l'armée	221
Il ferme le camp à la débauche. L'âme des malades.	222
Sa colonne traverse l'Oued-Mzi; sauvée par sa prière.	223
L'admiration des Arabes. Lettre de Lakhdar	225
Hospitalité. Une voyageuse hollandaise.	226
Son amitié fidèle. L'amitié en Dieu. Union de prières.	228
Une vocation religieuse; ses lettres à M ^{lle} Aglaé de Sonis.	229
Sollicitude pour l'âme des siens; ses parents, son frère.	233
Le respect et l'affection conjugale. L'union en Dieu.	235
Ses enfants élevés pour Dieu, le respect, le tutoiement.	236
Son jeune fils demande à servir le pape; réponse du père.	238
Ses enfants malades; le dévouement du père.	241
L'été dans la forêt de Djelfa. Le choléra, les sauterelles.	242
Sonis soulage les faméliques, recueille les orphelins	243
Le commandant et M ^{re} Lavigerie. Les jésuites à Laghouat.	244
La dette du commandant et le secours de saint Joseph.	248
Le foyer de ses vertus : Jésus-Christ, le sacré Cœur	249

CHAPITRE IX

COMBAT D'AIN-MADHI

1869

Si-Lalla menace tout le sud. Plan de campagne de Sonis.	252
Il active les préparatifs. Adieux, séparation; le départ.	253
Les Ouled-Sidi-Cheikh sous le ksar d'Aïn-Madhi	256
Une méprise. Aïn-Madhi livré par trahison. Le péril.	258
Le chaouk du marabout. Dispositions prises pour le combat.	260
La marche à l'ennemi. Manœuvre soudaine; le carré.	262
Le combat. Charges brillantes des Arabes; leurs pertes.	265
Savante tactique; calme du commandant; son intrépidité.	266
La victoire et la poursuite de Fennemi. Le ksar, les traîtres.	268
La dépêche du sous-gouverneur général au ministre.	273
Naissance de Philomène. Sonis nommé colonel.	274
Il quitte Laghouat pour commander la subdivision d'Aumale	275

CHAPITRE X

AUMALE

1869-1870

Aumale. Le colonel étudie la grande guerre.	276
Il fait l'éducation chrétienne et virile de ses fils	277
Il combat l'orgueil. L'humilité du père.	279
L'amour de Dieu, l'instruction religieuse; la distinction.	280
Conversion chrétienne de M. Théobald de Sonis.	282
La croix des maladies. Amour de la volonté de Dieu	283
Le concile du Vatican. Le colonel félicite M ^{gr} Pie.	284
Menaces de guerre; elle est déclarée à la Prusse	286
Le colonel de Sonis permet à ses trois fils de s'engager	287
Nos revers militaires. Révolution du 4 septembre.	289
Sonis demande à partir; il reçoit sa nomination de général.	292
Il est appelé en France; adieux et départ	293
Sa résolution. « Dieu ne capitule jamais! ».	294

CHAPITRE XI

L'ARMÉE DE LA LOIRE. — BROU ET LOIGNY

1870

M. de Sonis nommé général d'une division de cavalerie.	295
Il se rend à Châteaudun; on le charge du 17 ^e corps d'armée	297
Troupes de ce corps. Les volontaires de l'Ouest	298
Lettre de M. de Sonis au colonel de Charette.	298
Il sauve un jeune officier prussien à Bonneval	300

Il établit son quartier général à Marboué. Sa vie des camps.	303
Il remplace le général Durrieu; ses regrets.	305
Sa pointe sur Yèvres et Brou; il repousse l'ennemi.	308
Souffrances de ses troupes. Il tiendra quand même.	313
Il reçoit l'ordre douloureux de se replier sur Marchenoir.	314
Conseil des chefs de corps. Il obéit. Saint-Laurent-des-Bois.	316
L'effectif du 17 ^e corps. Sonis marche au canon.	318
Préludes du sacrifice. Le fanion de Sonis.	319
L'histoire de la bannière du sacré Cœur.	320
La bannière est offerte à Sonis, qui la donne aux zouaves.	321
La veillée des armes. La messe et la communion des martyrs.	323
Sonis appelé au secours de Chanzy.	324
Sonis à Patay. Il remplace le 17 ^e corps, qui l'abandonne.	327
Sonis est tourné; il arrête le mouvement de l'ennemi.	329
L'attaque de Loigny; le 51 ^e régiment lâche pied.	331
Sonis s'adresse aux zouaves; la bannière du sacré Cœur.	334
La charge des zouaves pontificaux. Les 300 héros. Sonis est blessé.	336
Il reste gisant sur la neige. Le bon Samaritain.	338
La nuit terrible. L'assistance de Marie immaculée.	340
Les deux zouaves blessés. Fernand de Ferron expire près de lui.	341
Sonis est relevé par un aumônier et transporté à Loigny.	343
Lettre de la mère Marie-Thérèse de Jésus. Ses avertissements d'en haut.	345

CHAPITRE XII

L'AMBULANCE ET LE CONGÉ

1871

Le général au presbytère. L'amputation de la jambe.	347
Le docteur Beaumetz. Les souffrances. L'action de grâces.	348
La bataille de Loigny et la bannière du sacré Cœur.	351
La 3 ^e division. Le général Deflandre.	353
L'ambulance. Charité de M. le curé. La communion. Lettre de Sonis au ministre.	356
M ^{me} de Sonis part rejoindre son mari. La route.	357
M ^{me} de Sonis près de son mari. M. de Charette.	360
Lettre du général à M ^{sr} Pie. Le château de Reverseaux.	362
Retour à Castres. Inquiétudes sur ses trois fils.	365
Il veut rester au service. Il y exhorte ses frères d'armes.	366
Il formule la consécration des zouaves au sacré Cœur.	368
Pèlerinage à Lourdes. Il est sollicité pour la députation.	371
Sa profession de foi. Le parti de l'honneur est battu.	372
Lettre de M ^{sr} le comte de Chambord au général.	374
Le général auprès de M ^{sr} le comte de Chambord, à Anvers.	375
Le général devant la commission d'enquête parlementaire.	378
Sa fière déposition. Le remerciement d'Aurèle de Paladines.	379
Le général rectifie les erreurs du livre de M. de Freycinet.	381
Réponse de M. de Freycinet. Hommage à M. de Sonis.	386

Son Rapport ou notes au ministre de la guerre.	387
Le général refuse une recette générale ; il restera soldat.	388
Il est nommé général de la 16 ^e division, à Rennes	390
L'anniversaire du 2 décembre à Loigny. Lettre à M ^{gr} Pie.	391
L'oraison funèbre par M ^{gr} Pie. Délicat hommage au général.	393
La nuit anniversaire de Loigny à l'école Sainte-Geneviève.	394
Lettre du général aux élèves du collège des jésuites, à Poitiers.	395

CHAPITRE XIII

RENNES

1871-1874

La nouvelle existence. Sa mission, sa sanctification.	396
Sa maison et sa vie chrétienne	397
Il remonte à cheval. Son poste d'adorateur. Le tertiaire.	398
Les règlements militaires. Ses inspections, ses rapports.	400
Sa sévérité contre la débauche. Il réprime le duel	403
Un dîner de carême chez M. Thiers	406
M. de Sonis aux processions, aux réunions du tiers ordre.	407
Ses deuils de famille et d'amitié. Le <i>Sursum corda</i>	408
Sa fille Marie entre en religion au Sacré-Cœur.	409
Lettre à M ^{me} de Garabis. Lettres spirituelles à sa fille.	411
La prise d'habit à Paris. Lettres de direction du père.	413
Mort de sa sœur Marie du Saint-Sacrement. Les obsèques.	415
Le général au pèlerinage de Paray-le-Monial	417
Pèlerinage à Chartres, à Loigny. Son royalisme chrétien.	420
Il est surveillé par un policier qu'il démasque	422
Il est remplacé dans le commandement en chef à Rennes.	423
Sa grave chute de cheval. Il se rend à Paris au ministère.	424
Il commande à Rennes la 20 ^e division d'infanterie	424
La régénération morale de l'armée. Le noyau de chrétiens.	425
L'immobilité douloureuse. Il s'efforce de remonter à cheval	427
La 20 ^e division transfère son quartier général à Saint-Servan.	428

CHAPITRE XIV

SAINT-SERVAN

1874-1880

Vie de silence. La démagogie ; les défections	429
Le général à l' <i>Amélie</i> ; il se rend à Amélie-les-Bains	430
Le capitaine de frégate Victor Sarlat, son ami, à Lourdes.	432
La grotte de Lourdes. Séjour à Amélie-les-Bains	433
M. de Sonis à Barèges ; légère amélioration de santé	435
Second voyage à Barèges. Nouvelle visite à Lourdes	436
Son impuissance à pied ; il peut faire des courses à cheval	437
Il se remet au service de Dieu dans l'armée	438
Il impose le travail aux soldats et aux officiers	439

Il fait respecter le repos du dimanche	440
Il veut faire expurger les bibliothèques régimentaires.	441
Il protège la liberté religieuse d'un jeune officier.	442
Il commande le bon exemple aux officiers chrétiens	444
Il dédaigne les officiers mondains. Le désintéressement	445
Les jeunes hommes de l'armée; ses conseils	446
Le capitaine Sarlat se fait bénédictin. Félicitations du général.	448
Le lieutenant Grange entre dans la compagnie de Jésus.	450
Le général, ses aides de camp, ses officiers d'ordonnance.	452
La maison de l' <i>Amélia</i> . Profession religieuse de sa fille Marie	455
Lettre de M. de Sonis à sa sœur Marie-Thérèse expirante.	456
Sainte mort de la mère prieure. Douleur et espérance.	457
Il détruit sa correspondance avec elle. Plainte à dom Sarlat.	459
Il avance en sainteté. La communion.	460
Sa charité pour les pauvres, les petits, les domestiques.	461
Il se fait le professeur de ses enfants; il les veut chrétiens.	462
La première communion de ses enfants. Lettre à sa filleule.	464
Le <i>seize mai</i> . La déroute politique.	465
Nouvelles souffrances. Visite à Paris, l'Exposition.	467
M. de Freycinet et le général à Saint-Servant.	468
Difficultés et noble fermeté du général.	470
Les grandes manœuvres. Le ministère Farre.	473
Le général est envoyé à Châteauroux. L'obéissance	474

CHAPITRE XV

CHATEAUROUX — LIMOGES

1880-1883

Sa pauvre installation à Châteauroux.	475
Le général pleure le cardinal Pie	476
Bienveillante estime du général de Gallifet.	477
Sonis est fait Grand Officier malgré lui	479
Les grandes manœuvres de 1880. Notes d'un officier	480
La proscription des religieux et l'armée	482
M. de Sonis apprend les expulsions de Châteauroux.	484
Il donne sa démission au général de Gallifet. Son récit.	485
Il détourne ses amis de quitter l'armée.	491
Dom Sarlat est expulsé de Solesmes.	494
Pauvreté et dignité. Les offres de dom Sarlat.	496
L'assistance de Jésus-Christ. Les deux nobles amis.	497
M. de Sonis est nommé inspecteur général de la cavalerie.	498
Mort de M. Louis de Sèze. Lettres de Sonis à son fils.	499
Mort de M. Henri Lamy. Deuil de Sonis.	501
Chute de cheval. Son impuissance.	506
Son poste à l'adoration nocturne à Limoges	507
Les pauvres; un accident et ses humbles regrets.	508
Il veut se retirer. Le rêve et le devoir	509
Le général de Gallifet refuse sa démission	510

Sonis renonce à commander les m: nœuvres de Bléré.	511
Il est nommé membre de la commission des travaux.	512
Sa joie de rentrer dans l'obscurité	513

CHAPITRE XVI

PARIS — L'ÉTERNITÉ

1883-1887

La commission mixte. Une crise et adieux	514
Toutes ses vues se tournent vers l'éternité.	516
Maladie et mort de M ^{gr} le comte de Chambord.	517
La longue douleur de Sonis. Dieu seul!	520
Consolations spirituelles à sa fille. Le firmament	521
Ses préoccupations paternelles. Confiance en Dieu	523
Sa prière posthume. Testament spirituel	524
Ses notes historiques pour ses enfants. Il cesse d'écrire.	525
La désespérance universelle. La politique.	526
Ses lectures d'histoire. La <i>Vie de Jésus-Christ</i>	528
Ses charités. La Fraternité du salut	529
Maladie de son fils Jean. Obsèques de Victor Hugo.	530
La banqueroute parlementaire; le pape, Marie	531
Il travaille au salut de généraux mourants	532
Crise nouvelle. Il jeûne de l'Eucharistie.	533
Sa vie attristée et pénitente. Un visiteur	534
Il est nommé membre adjoint du comité de cavalerie.	535
Dernière réunion de tous ses enfants.	536
L'agonie, la bienheureuse mort; l'Assomption	537
Les obsèques à Paris. Adieu du général Lhotte.	539
Sépulture à Loigny. Éloge funèbre par M ^{gr} Freppel.	541
Le dernier vœu; <i>Bonus miles Christi</i>	542
APPENDICE.	546





